PQ
287
.A1
S6
1833
2. série
SMRS

Manquent portraits de : Mme Elisabeth p. 13
Mme de Lamartine p. 97 et Louis XII p. 203

table → p. IX

Mme de Lamartine p. 97-102

Abbé Simon et Docteur Origet p. 45-47

classer
Histre (biographies)
à côté de
Montyon

SOCIÉTÉ

MONTYON ET FRANKLIN.

Table → IX

IMPRIMÉ CHEZ PAUL RENOUARD,

RUE GARANCIÈRE, N. 5

PORTRAITS ET HISTOIRE

DES

HOMMES UTILES,

Hommes et Femmes

DE TOUS PAYS ET DE TOUTES CONDITIONS,

QUI ONT ACQUIS DES DROITS A LA RECONNAISSANCE PUBLIQUE
PAR DES TRAITS DE DÉVOUMENT, DE CHARITÉ; PAR DES FONDATIONS PHILANTROPIQUES,
PAR DES TRAVAUX, DES TENTATIVES, DES PERFECTIONNEMENS, DES DÉCOUVERTES
UTILES A L'HUMANITÉ, etc.

Publiés et Propagés

PAR ET POUR LA

SOCIÉTÉ MONTYON ET FRANKLIN.

COLLECTION DE CINQUANTE PORTRAITS.

1837—1838.

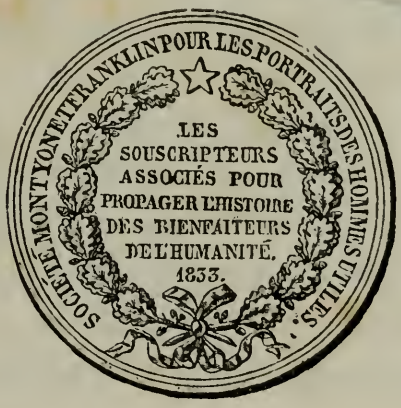

A PARIS,

AU BUREAU DE LA SOCIÉTÉ MONTYON ET FRANKLIN,

ET DU LIVRE D'HONNEUR,

RUE DU POT-DE-FER-SAINT-SULPICE, N. 20.

SABLE
COLLECTION
SABLE

AVIS DU FONDATEUR.

Depuis vingt années, la dépouille mortelle de notre MONTYON gisait obscurément, sous une simple pierre, oubliée dans un des cimetières abandonnés, aux portes de Paris. Ce *Champ du Repos* était condamné et vendu. Des travailleurs impitoyables prenait possession de cette terre long-temps sacrée: la violation des sépultures était commencée. Type du *Bon Riche au XIX$_e$ siècle,* après avoir doté de millions l'Institut et les Hospices, MONTYON avait une statue et allait manquer d'un tombeau! Ses restes étaient menacés d'être jetés à cette fosse commune, que son humilité n'aurait pas dédaignée peut-être, mais qui aurait accusé Paris et la France d'une odieuse ingratitude. L'opinion s'émut à cette pensée: des plaintes énergiques s'élevèrent. On avait exagéré le péril: il n'y avait pas négligence, mais retard causé par un malentendu, et bientôt les soins réunis des deux classes de l'Institut et des Administrateurs de Bienfaisance, donnèrent au pays pleine satisfaction sur ce point. L'exhumation et la translation des restes de MONTYON s'accomplirent dans une pieuse solennité dont nous donnerons ailleurs le récit.

Ce cri de la conscience publique est une grande leçon. Un quart de siècle presque sans combats a révélé aux Français, que pour un grand peuple, il y a d'autres illustrations que celles de la guerre. La

fondation d'une maison de refuge, de secours ou d'instruction populaire, vaut bien le souvenir d'une ville incendiée ou prise d'assaut! En temps de paix, la Bienfaisance a ses héros; et les Sciences, l'Agriculture, l'Industrie, ont aussi leurs *Grands Capitaines*.

Dans les Palais, dans les Musées, quand je lis cette belle inscription : « *A toutes les Gloires de la France!* », j'admire ces milliers de statues et de bustes, ces portraits de guerriers, d'hommes d'état, de grands écrivains, de femmes presque toutes plus belles qu'elles n'ont été vertueuses; mais je regrette de ne pas trouver, dans ces galeries nationales, un plus grand nombre de *Bienfaiteurs* et de *Bienfaitrices du Pays*. C'est une lacune qui bientôt sans doute ne peut manquer d'être remplie; car de toutes les *Gloires*, dont le culte est remis en honneur aujourd'hui, quoi de plus vrai que la *Gloire utile?*

Au reste, ce que nous ne voyons pas encore dans les Musées, dans les Palais, nos regards en sont frappés chaque jour, sur nos places publiques et jusque dans nos lectures de famille !

Les Corps municipaux, les Souscriptions volontaires, rivalisent avec l'Administration centrale de patriotisme et de zèle. Le Nouveau Palais de la grande Commune de Paris se décore des Soixante-Quatre Statues de *Bienfaiteurs de la Cité!* Et presque en même temps la statue de Cuvier à Montbéliard, la statue de Riquet à Béziers, enfin les statues d'Ambroise Paré et de Bichat, pour les départemens de la Mayenne et de l'Ain, et la statue de Rotrou que la ville de Dreux réclame : tous ces monumens attestent le progrès de la Reconnaissance et de la Conscience publique dont ils sont l'expression!

Nous l'avons dit en plusieurs occasions : l'ingratitude populaire provient de l'ignorance et non de mauvais cœur! Aujourd'hui, les classes lettrées et laborieuses donnent un bel exemple que les étrangers eux-mêmes ont remarqué, et qui honore le caractère français aux yeux des nations qui ne le trouvent plus si frivole ! C'est la France qui a, la première, créé une publicité, une immense popularité à ce culte sérieux et moral de la mémoire d'*Hommes utiles*, de tous rangs et de tous pays, si peu connus ou si vite oubliés avant nous, et dont la vie renferme cependant de si graves leçons pour leurs contemporains ou pour la postérité.

Sur les dix-neuf mille huit cents médailles de bronze * à l'effigie de MONTYON et FRANKLIN, distribuées depuis six années aux Souscripteurs-Fondateurs de notre Recueil, on sait que le plus grand nombre appartient à des familles françaises. Nous n'apprendrons rien de nouveau à l'égard de nos Souscripteurs en constatant ce fait que les professions les plus éclairées et les plus honorables de chaque localité fournissent le plus grand nombre de fidèles lecteurs d'un Recueil qui ne peut convenir qu'aux esprits sérieux et aux bons cœurs !

Mais la faveur soutenue dont notre Œuvre a été l'objet en France et hors de France, nous a permis d'apporter à notre publication de notables améliorations et d'en essayer de plus grandes encore. Les textes biographiques mieux disposés, ont été depuis deux années (1837 et 1838) presque doublés en étendue, comparativement à ceux des premières années : ils seront triplés pour l'année 1839, qui contient des Notices ou Rapports et Fragmens remarquables dus à d'éminens personnages et à d'illustres auteurs : M. le Comte MOLÉ, Président du Conseil des Ministres, Pair de France ; DE SALVANDY, Ministre de l'Instruction publique, Membre de l'Académie Française, etc. ; VILLEMAIN et VICTOR COUSIN, Pairs de France, Membres de l'Académie Française, des Sciences Morales, etc., A. PASSY et BILLAUDEL, Députés, etc.

Dans un Recueil tel que le nôtre, les portraits *inédits* offrent plus d'intérêt que dans toute autre collection ; car il ne s'agit pas seulement ici d'une vaine curiosité à satisfaire. La plupart de nos portraits inédits ou gravés, pour la première fois, de manière à former collection, sont des actes d'une justice tardive ou de réparation bien méritée. Sans doute l'intéressant portrait de Madame DE LAMARTINE, la mère, aurait pu devenir un jour un bel ornement des Œuvres de son illustre fils ; mais avant nous, pas un Recueil de Contemporains ou de Contemporaines célèbres, n'avait donné place à ce touchant souvenir d'une bonne mère, d'une femme à vertus modestes et d'exemplaire charité ! JEAN ALTHEN, cet étranger, qui, par l'introduction de la Garance, a doté de plusieurs

* Ce nombre est constaté par les registres de la Monnaie de Paris.

millions de revenu nos Départemens du Midi et qui est mort dans la misère, a obtenu pour la première fois, par notre publication, les honneurs d'un portrait gravé. Les municipalités, les familles, nous accordent dans ces recherches un concours empressé, dont nous devons leur rendre ici de sincères actions de grâces!

Nous avons publié, dans notre volume de 1837 à 1838, des portraits de *Bienfaiteurs* et *Bienfaitrices* de Paris, de Lyon, de Marseille, d'Arras, de Nancy, de Reims, etc.; et de Turin, de Novare, etc.; nous publierons, pour l'année 1839, d'autres portraits inédits de Bienfaiteurs de Lyon, de Bordeaux, de Tours, de Rouen, etc. Paris aura donné à toutes les villes françaises ou étrangères un bel exemple.

Notre collection, pour l'année 1839, paraîtra en un seul volume d'environ 300 pages de texte, sans augmentation de prix pour les Souscripteurs-Fondateurs. Ce volume, orné de vingt-cinq portraits, est sous presse pour paraître vers la fin de décembre 1838. Ce mode de publication en un seul volume, en facilitant plus de régularité dans la distribution des exemplaires placés à très grand nombre, permettra également de joindre à chaque année non-seulement un titre, une introduction et des tables réclamées par les Souscripteurs, mais un complément nécessaire de notre publication, contenant les rapports sur les Prix-Montyon décernés par l'Académie française, par l'Académie des sciences, par la Faculté de Médecine de Paris, etc.; les ordonnances royales décernant des médailles d'honneur pour actes de dévoûment, etc.; enfin, un résumé des traits de courage, de charité, des Fondations de Bienfaisance les plus remarquables qui ont eu lieu dans l'année. Cette partie du Recueil, dont la publication avait été ajournée jusqu'à la réunion des cahiers de notre Recueil en un seul volume, était vivement desirée de nos honorables Correspondans et Souscripteurs-Fondateurs. Nous acceptons bien volontiers la qualification qu'ils ont donnée d'avance à notre Recueil ainsi modifié, agrandi et publié à époque fixe: ANNUAIRE DE BIEN PUBLIC!

A. JARRY DE MANCY.

TABLE CHRONOLOGIQUE.

CINQUANTE PORTRAITS ET NOTICES.

1837-1838.

Mort.	Naissance.		Pages.
1456—	.....	Jacques Cœur	285—300
1480—	1409	René d'Anjou, dit le Bon Roi René	197—202
1500—	1450	Clémence Isaure	1— 6
1515—	1462	Louis XII, roi de France, Père du Peuple	203—210
1573—	1505	Le Chancelier De Lhospital	211—224
1589—	1499	Bernard Palissy	49— 58
1590—	1500	Ambroise Paré	59— 66
1637—	1580	Fabri de Peiresc	225—230
1666—	.....	Le bon Henri (Buch)	231—238
1687—	1618	Jean Hamon	301—306
1727—	1642	Isaac Newton	67— 74
1734—	1655	L. Le Gendre, C. Coffin et B. Collot	307—320
1749—	1676		
1756—	.....		
1749—	1661	L'Abbé Jean Godinot	149—152
1768—	1717	Jean-Baptiste Coignard	321—324
1772—	1699	Pothier	239—246
1774—	1711	Jean Althen	247—252
1794—	1708	Perronet	325—330
1794—	1764	Madame Élisabeth, Sœur du Roi Louis XVI	13— 21
1794—	1744	Desault et Bichat, chirurgien et médecin	351—362
1802—	1771		
1800—	1743	La Tour d'Auvergne, Premier Grenadier de France	331—350
1800—	1728	Le Duc de Béthune-Charost	35— 44
1816—	1734	Étienne Delessert	153—160

Mort.	Naissance.		Pages.
1819	1764	L'Abbé Legris-Duval	253—262
1822	1741	Simon et Origet	45— 47
1828	1749		
1825	1761	Boulard, Brézin et De Villas	161—174
1828	1758		
1832	1747		
1826	1747	Le Duc de la Rochefoucauld-Liancourt	113—144
1829	1770	Madame de Lamartine, mère	97—102
1831	1755	La Vicomtesse Dumoulin	7— 12
1832	1769	Georges Cuvier	75— 84
1834	1765	Jecker	363—366
1835	1777	Dupuytren	84— 96
1836	1768	Le Cardinal de Cheverus	23— 34
1836	1798	Madelaine Didion	103—110
1836	1786	Beauvisage	367—374
1837	1776	La Comtesse Bellini, née Tornielli (de Novarre)	281—284

PERSONNAGES VIVANS.

Naissances.		Pages.
1764	Le Duc de La Rochefoucauld-Doudeauville	145—148
1774	Le Général Drouot	174—180
.....	Le Chanoine Cottolengo (Turin, etc.)	181—188
1777	Philippe Mérian (Grand-Duché de Bade)	189—192
1788	Alexis Hallette	271—274
1789	Crespel-Dellisse	275—280
1796	Paul Gaimard	193—196
1800	Martinel (Le Cuirassier du Champ-de-Mars)	375—380
1802	Jules de Blosseville (Le Commandant de la Lilloise)	263—270

NB. Nous croyons devoir joindre à cette table des deux années 1837 et 1838, celle des quatre premières années du Recueil, 1833—1836, formant une Collection de *Cent Portraits*, avec Notices, dont le texte est imprimé à deux colonnes. Ce nombre de Cent personnages se trouve partagé en *Section Montyon* (50 portraits) et *Section Franklin* (50 portraits), chaque section formant un volume. Il est délivré gratuitement aux Souscripteurs-Fondateurs des Titres et Tables pour ces deux volumes.

SECTION MONTYON.

PREMIÈRE ANNÉE (1833).

BARON A. DE MONTYON
Mort (1820-1733), Naissance
Fondateur des Prix de Vertu; Prix pour les ouvrages utiles aux mœurs; Secours aux pauvres convalescens, etc.

BELSUNCE
(1755-1671),
Dévoûment sublime du pieux évêque pendant la peste de Marseille.

ABBÉ DE L'ÉPÉE
(1789-1712),
Fondateur de l'Institut des Sourds-Muets de Paris, et leur bienfaiteur.

J. HOWARD
(1790-1327),
Le bienfaiteur des prisonniers, en Angleterre et en Europe; réforme des prisons.

ABBÉ CARRON
(1820-1760),
Bienfaiteur des enfans émigrés et des prisonniers français républicains en Angleterre.

H. GOFFIN ET SON FILS
(1821-17. .),
Sauveur de ses ouvriers par son courage héroïque et sa constance; décoré par Napoléon.

STEPHEN GIRARD
(1831-1750),
Bienfaiteur des villes américaines de Philadelphie, Nouvelle-Orléans; son Collège, etc.

MADAME NECKER
(1794-1736),
Fondatrice d'un hospice à Paris; mère de Mme de Staël; aïeule de la duchesse de Broglie.

SŒUR MARTHE
(1824-1748),
Bienfaitrice des prisonniers de guerre étrangers et des blessés français.

EUSTACHE
(1835-1773),
Le bon nègre de Saint-Domingue, etc.; obtient le grand Prix-Montyon, en 1832, etc.

PAILLETTE
(né en 1776),
Le sauveur d'hommes à la Villette; grand Prix-Montyon, en 1832; Choléra, etc.

MADAME VIGNON
(née en 1792),
S'est attelé à la charrette portant sa bienfaitrice malade; grand Prix-Montyon, en 1832.

DEUXIÈME ANNÉE (1834).

ST. VINCENT DE PAUL
(1660-1576),
Fondateur en France du premier hospice des Enfans-Trouvés et de plusieurs autres institutions de Charité et de Bienfaisance.

TH. CORAM
(1751-1668),
Capitaine de marine; Fondateur en Angleterre du premier hospice d'Enfans-Trouvés, etc.

FOTHERGILL
(1780-1712),
Quaker et médecin célèbre et très riche; modèle de bienfaisance publique et privée, etc.

MALESHERBES
(1794-1721),
Modèle des magistrats philantropes et des ministres dévoués au roi et au pays!

W. HAWES
(1808-1736),
Fondateur de la Société humaine de Londres; secours aux noyés, asphyxiés, etc.

ABBÉ GAULTIER
(1818-1746),
Bienfaiteur des enfans d'émigrés; fondateur de méthodes utiles d'enseignement.

SCHLABERNDORFF
(1824-1749),
Fondateur de la Société allemande de Bienfaisance à Londres; testament soustrait? ? etc.

OBERLIN
(1826-1740),
Pasteur protestant et bienfaiteur du Pan de de la Roche, en Alsace; modèle du Philantrope.

PESTALOZZI
(1827-1746),
Bienfaiteur des enfans pauvres, fondateur d'utiles méthodes élémentaires.

MADAME DE FOUGERET
(1813-1745).
Fondatrice de la Société de Charité maternelle à Paris, avec la reine Marie-Antoinette.

ABBÉ TRIEST
(1837-1760),
Bienfaiteur de la Belgique; fondateur d'un grand nombre d'institutions philantropiques.

MISTRISS FRY
(née en 1780),
Bienfaitrice des Prisonnières en Angleterre! modèle de charité; le J. Howard de son sexe.

SECTION MONTYON.

TROISIÈME ANNÉE (1835).

ROZE
(1735-1661),
Bienfaiteur de Marseille; dit le *Chevalier Roze;* partage le dévoûment sublime de l'évêque Belsunce, pendant la peste, etc.

PRINCE TRIVULZI
(1767-1696),
Bienfaiteur de Milan; fondateur du magnifique Hospice pour les Vieillards. (*Pio Albergo*)

DAVID PURRY
(1786-1709),
Bienfaiteur de Neuchâtel en Suisse; fondateur, et legs en faveur de la ville natale.

DUC DE PENTHIÈVRE
(1793-1725),
Prince modèle de Bienfaisance; petit-fils de Louis XIV; aïeul maternel de Louis-Philippe.

PRINCE D'ANHALT-DESSAU
(1817-1740),
Petit prince allemand, bienfaiteur de ses sujets; admiré et respecté par Napoléon, etc.

COMTE DE BOIGNE
(1830-1741),
Bienfaiteur de Chambéry; fondations philantropiques, embellissemens de la ville, etc.

BECCARD
(1833-1754),
Modèle des Domestiques vertueux et dévoués, obtient un des Prix-Montyon, etc.

ABBÉ MÉRAULT
(1835-1744),
Bienfaiteur d'Orléans; grands exemples de charité; fondations et livres utiles, etc.

DUC DE SUSSEX
(né en 1763),
Oncle de la Reine Victoria; prince philantrope; protecteur de l'Hospice des Marins fondé à Londres pour des malades de toutes les nations.

CHAMPION
(né en 1764),
Surnommé *Le Petit Manteau bleu;* Bienfaiteur des Pauvres et des Petites Ecoles, etc. Médaille d'or de la Société Montyon et Franklin, qui lui a été remise par son village natal, etc.

LA VEUVE DEINSAC
(née en . . .),
Bienfaitrice de Toulon; beaux exemples de charité, de dévoûment pendant le choléra, etc. Médaille d'or de la Société Montyon, etc.

QUATRIÈME ANNÉE (1836).

SAINT BERNARD (des Alpes)
(1008-923),
Fondateur des Hospices du Grand et du Petit Saint-Bernard; n'a pas été canonisé.

LAS CASAS
(1566-1474),
Bienfaiteur des Indiens (Américains); écrits remarquables en faveur de ces infortunés.

ROTROU
(1650-1609),
Bienfaiteur de Dreux; dévoûment, etc.

STANISLAS LESCZYNSKI
(1766-1677),
Bienfaiteur de la Lorraine; philosophe bienfaiteur; réunion de la Lorraine, etc.

LÉOPOLD DE BRUNSWICK
(1785-1752),
Victime de son dévoûment; noyé dans l'Odor!

CLAUDE MARTIN
(1800-1732),
Bienfaiteur de Lyon; fondateur de la belle Ecole dite *La Martinière*, etc.

VAN DER KEMP
(1811-1748),
Bienfaiteur des Nègres; mission de civilisation chez les Caffres; modèle de Charité, etc.

FOIX (N. M.)
(1830-1743),
Bienfaiteur de Chaumes près Melun, etc.

STULZ
(1832-1770),
Bienfaiteur de la ville de Hières (*Var*).

ABBÉ FOURNET
(1834-1752),
Fondateur de l'institution des *Filles de la Croix*, Bienfaitrices des malades.

ROSA GOVONA
(1776-1716),
Fondatrice de l'Institution des *Rosines* de Piémont, Bienfaitrices des Pauvres.

AGNESI
(1799-1718),
Illustre mathématicienne; femme de génie; meurt en soignant les malades, etc.

MARIE FŒDOROWNA
(1828-1753),
Impératrice de Russie; Bienfaisance.

UNE DAME DE CHARITÉ
La Comtesse de Labouïaye-Marillac.

SECTION FRANKLIN.

PREMIÈRE ANNÉE (1833).

FRANKLIN
(1790-1706),
L'inventeur du Paratonnerre, et auteur d'ouvrages utiles à toutes les classes de citoyens, dit le *Bonhomme Richard*, etc.

VESALE
(1564-1514),
Créateur de l'Anatomie humaine, dans les temps modernes; meurt victime du fanatisme.

OLIVIER DE SERRES
(1619-1539),
Un des premiers Agronomes modernes; auteur du 1er gr. ouvr. d'Agriculture en français.

RIQUET
(1680-1604),
Grand ingénieur, conçoit et exécute le célèbre canal du midi: jonction des deux mers.

TOURNEFORT
(1708-1656),
Un des premiers voyageurs utiles des temps modernes; grand botaniste.

LINNÉ
(1774-1707),
Un des restaurateurs de la botanique moderne; grand naturaliste.

LAVOISIER
(1794-1743),
Un des créateurs de la Physique et de la Chimie modernes; illustre victime.

PARMENTIER
(1813-1737),
Propagateur de la grande culture et de l'emploi de la Pomme de terre en France, etc.

OBERKAMPF
(1815-1730),
Créateur du grand et utile commerce des toiles peintes, dites Indiennes, en France.

FULTON
(1815-1765)
Créateur de la navigation à la vapeur; ses premiers essais faits en France.

WATT
(1819-1736),
Perfectionne la machine à vapeur; révolution dans les arts utiles, etc.

JENNER
(1823-1749).
Inventeur et propagateur de la Vaccine; bienfait incalculable pour l'humanité entière.

DEUXIÈME ANNÉE (1834).

GUTTEMBERG
(1468-1400)
Inventeur de l'Imprimerie; bienfait immense, grande impulsion donnée au génie de l'homme! Monumens à Mayence et à Strasbourg!

ADAM DE CRAPONNE
(1571-1521),
Créateur du canal de son nom; bienfaiteur des contrées arrosées par ce canal.

SULLY
(1641-1560),
Modèle des Ministres amis du Roi et du Peuple; protecteur de l'Agriculture en France.

BOURGELAT
(1779-1712),
Fondateur de la première Ecole vétérinaire en France; à Lyon, puis à Alfort près Paris.

BUFFON
(1788-1707),
Écrivain illustre; grand progrès que lui doivent les études des sciences naturelles.

D'ARCET
(1801-1725),
Grand Chimiste; découvertes et travaux utiles; fabrication de la Porcelaine.

J. CONSTANTIN PERIER
(1816-1742),
Introducteur en France des Pompes à feu; constructions de machines.

BERTHOLLET
(1822-1748),
Grand Chimiste; belles applications de la Chimie à l'industrie manufacturière.

ALBRECHT THAER
(1828-1752),
Grand Agronome; grand propagateur de l'Agriculture en Allemagne.

DAVY
(1829-1778),
Grand Physicien; inventeur de la Lampe de sûreté pour les mineurs.

CHAPTAL
(1832-1706),
Grand Chimiste; Ministre de Napoléon, et protecteur des arts et de l'industrie.

JACQUARD
(1834-1752),
Créateur du fameux métier de son nom; bienfaiteur des ouvriers lyonnais et autres.

SECTION FRANKLIN.

TROISIÈME ANNÉE (1835).

HENRI IV
(1810-1553),
Bienfaiteur de la France; rétablit l'ordre à force de génie et de bonté!

J. COOK
(1779-1728),
Un des navigateurs utiles du XVIIIe siècle; grandes découvertes; fin tragique!

POIVRE
(1786-1719),
Bienfaiteur des colonies françaises en Afrique; plantes utiles introduites, etc.

MÉJANES
((1786-1729),
Bienfaiteur d'Aix; Fondateur de la belle Bibliothèque léguée par lui à la Provence, sa province natale.

LAPÉROUSE
(1787-1741),
Célèbre et infortuné Navigateur français; désastre de cette expédition!

ABBÉ ROSIER
(1793-1731),
Auteur du *Dictionnaire d'Agriculture;* meurt au siège de Lyon, victime de charité.

DUPONT DE NEMOURS
(1817-1737),
Économiste et écrivain philantrope; exemples honorables et ouvrages utiles.

JOSEPH BANKS
(1820-1743),
Protecteur des sciences utiles et des savans de tous pays; beaux exemples, etc.

MADAME GUIZOT
(1827-1773),
Née Pauline de Meulan; auteur d'Ouvrages utiles; belles leçons de morale, etc.

DOM BRIAL
(1828-1743),
Le dernier des Bénédictins savans; legs à son village natal; beau caractère.

BENTHAM
(1832-1748),
Philosophe célèbre; Economiste et philantrope; auteur d'écrits remarquables, etc.

LANCASTER
(né en 1778).
Un des Fondateurs de l'Enseignement mutuel, qui a reçu son nom, etc.

QUATRIÈME ANNÉE (1836).

KOPERNIK
(1543-1473),
Polonais, illustre Astronome. Auteur du système qui a reçu son nom; bienfaiteur des pauvres malades; piété et charité.

GALILÉE
(1642-1564),
Italien, illustre Mathématicien, etc. Persécuté, etc. Modèle de constance. Mort l'année même de la naissance de Newton!

DESCARTES
(1650-1596),
Grand Philosophe et Mathématicien; sa *Méthode;* immense progrès philosophique par l'impulsion qu'il a donnée, etc.

GABRIAU DE RIPARFONT
(1704-1641),
Fondateur de la Bibliothèque des Avocats à Paris; bienfaiteur des jeunes Avocats par les secours que cette bibliothèque leur procure; cette bibliothèque envahie, etc.

ROUBO
(1791-1739),
Menuisier, homme de génie; ses belles constructions; écrit sur les principes de son art, etc.

LES FRÈRES HAUY
(1823-1742),
L'aîné (l'abbé Haüy), créateur de la Cristallographie, ses beaux ouvrages de Physique, Minéralogie, etc. — Le cadet, Fondateur de l'Institution des Jeunes Aveugles, etc.

ESCHER DE LA LINTH
(1823-1767),
Bienfaiteur de la Suisse; grands desséchemens de marais; assainissement d'une grande étendue de terrains rendus à la culture, etc.

SÉBASTIEN ÉRARD
(1831-1752),
Grands perfectionnemens à la fabrication des Pianos et Harpes; créateur d'une industrie utile.

VICTOR JACQUEMONT
(1832-1801),
Jeune Voyageur de grande espérance; meurt victime de son zèle pour les sciences.

CLARKSON ET WILBERFORCE
(.... — 1759),
Les deux patrons les plus remarquables de l'*Emancipation des Noirs*, en Angleterre. Th. Clarkson encore vivant (1838)

ANNUAIRE DE BIEN PUBLIC.

MM. les Souscripteurs-Fondateurs de la **Société Montyon et Franklin** sont avertis que la publication du Recueil de la Société, à partir de l'année 1839, septième année du Recueil, se fera en un seul volume, avec Titre, Introduction, Tables, etc., notable augmentation de texte, sans augmentation de prix.

Prix : sept francs.

AU BUREAU, DE LA SOCIÉTÉ MONTYON ET FRANKLIN,

A PARIS, RUE POT-DE-FER SAINT-SULPICE, N. 20.

Les lettres non affranchies sont refusées.

ANNUAIRE D'ÉMULATION.

LE LIVRE D'HONNEUR, publié par le Professeur **A. Jarry de Mancy**, Fondateur-Directeur de la Société Montyon et Franklin, résume et conserve, sous forme de *Statistique*, les Listes de Lauréats des Académies de l'Institut. — *Id.* du Grand Concours des Collèges de Paris et de Versailles, et des Distributions particulières des Prix de ces Huit Collèges.—*Id.* du Grand Concours des Collèges royaux de toute la France et des Distributions particulières de Prix des Collèges royaux ou communaux des CENT VILLES DE FRANCE où se font les meilleures études.

UN BEAU VOLUME IN-8 ORNÉ DE PORTRAITS ET NOTICES.

Prix pour les Souscripteurs : 5 fr.

AU BUREAU, DE LA SOCIÉTE MONTYON ET FRANKLIN,

ET DU LIVRE D'HONNEUR,

A PARIS, RUE POT-DE-FER-SAINT-SULPICE, N. 20.

CLÉMENCE ISAURE.

CLÉMENCE ISAURE.

Oui, je crois à CLÉMENCE ISAURE! — Les prétendus esprits forts qui n'y croient pas ou qui s'en vantent, je les plains, mais je laisse à d'autres l'ennui de réfuter leurs tristes argumens.

Autant vaudrait nier aussi JEANNE D'ARC aux villes d'Orléans et de Reims. J'en appellerais à toutes les femmes. Et, il faut le dire, à l'éloge de notre sexe comme pour l'honneur de notre pays, la France a vu, dans un même siècle et à peu d'années d'intervalle, se personnifier en deux femmes les deux plus nobles attributs d'un grand peuple régénéré: *Indépendance* et *Poésie!* C'était encore, si l'on veut, un souvenir de la vieille lutte des deux races rivales, du rude et belliqueux Germain, et de l'Aquitain adouci par son beau climat.

JEHANNE et CLAMENSA! contraste doublement glorieux pour les Françaises! C'est d'abord la *Vierge du Nord*, la guerrière, pauvre fille des champs, le glaive au poing et agitant l'étendard, terreur de l'étranger! Bientôt après, quand la patrie est libre enfin, la douce *Vierge du Midi*, la noble et riche Toulousaine, les fleurs d'or à la main, vient ranimer, par son exemple et par ses dons, l'enthousiasme des poètes et le génie des arts!

L'histoire de Clémence Isaure ne peut être séparée de celle des Jeux Floraux. Je ne craindrai pas d'emprunter cette dernière au livre justement fameux où la ville de Toulouse a trouvé de si zélés défenseurs. (1)

Après la mort du frère de saint Louis, Alphonse, comte de Poitiers

(1) *Voyage pittoresque en France*, etc., par MM. Ch. Nodier et Taylor.

et de Toulouse, dont les domaines furent réunis à la couronne de France (1271), c'en était fait de Toulouse comme reine, si de ses mains, auxquelles échappait la souveraineté politique, elle n'avait ressaisi la souveraineté des arts. Ce fut bien fait à elle, car le luth de ses troubadours la rendit sinon aussi puissante, du moins aussi glorieuse, que l'aurait fait l'épée de ses comtes.

Les troubadours eurent des successeurs et des émules qui formèrent à Toulouse une sorte d'académie, au commencement du quatorzième siècle. Les patrons de cette académie invitèrent les poètes à un concours solennel, par une lettre « écrite au pied d'un laurier » et datée du mardi après la Toussaint (1323). Elle produisit un grand effet. De toutes les parties du Languedoc et de la Guyenne, les poètes, les grands seigneurs, les théologiens, les érudits, les dames surtout, voulurent, l'année suivante, assister à la célébration des Jeux poétiques. Le « noble Consistoire des Troubadours » tint sa séance, le 1er mai 1324, dans son Verger, « Jardin merveilleux et beau, » situé au faubourg des Augustines.

On commença par recueillir les vers que « dictaient » les concurrens. Le second jour, les juges entendirent une messe avant de débattre le mérite de chaque pièce : douce croyance de ces temps qui voulait que, dans les récréations même de l'esprit, la piété fût toujours la compagne du savoir et du génie! Et le troisième jour, « fête de la Sainte-Croix », dans une assemblée solennelle, ils décernèrent la « Joie » de la *Violette*. Ce fut Arnaud Vidal de Castelnaudary qui remporta ce prix : son poème a été conservé. Les Capitouls de Toulouse, ou « Senhors de Capitol », parmi lesquels on distinguait un Raymond de Fontanes, assistaient à la cour plénière des « Sept Mainteneurs de Gai Savoir ». Ces magistrats municipaux furent si émerveillés de l'éclat de cette fête littéraire, qu'en sortant de la première séance, et après délibération du conseil de ville, ils décidèrent que la Violette serait à l'avenir payée sur les revenus de la commune, et ils acquirent par là le titre désormais attaché à leurs charges, de « Francs et libéraux Patrons de la Fête des Fleurs », jusqu'à l'époque où Clémence Isaure devint la bienfaitrice de la ville.

Depuis 1324, la séance appelait une foule de rivaux qui se disputaient la Violette. On sentit le besoin d'ajouter deux autres prix : le *Gauch* ou le *Souci* et l'*Églantine*. Parmi les noms des vainqueurs couronnés dans le quatorzième et le quinzième siècle, on remarque celui de Pierre de Janillac qui, « quoique Français, natif de Paris », remporta le prix de la poésie, parce qu'il composa ses vers « en langage toulousain. »

Les Jeux littéraires, qui attiraient un grand concours de gens et augmentaient considérablement l'affluence des écoliers à l'Université de Toulouse, avaient dès-lors leurs statuts, rédigés en 1348 par leur chancelier, Guillaume Molinier, « écrivain d'une grande subtilité, fontaine et mine de Gai Savoir et fidèle poursuivant du droit sentier. » Ces lois d'amour et de poétique « Leys d'Amors, » eurent une telle célébrité, que Jean, roi d'Aragon, envoya une ambassade (1388) à Charles VI, roi de France, pour lui demander des poètes languedociens qui fondèrent des collèges de « Gay Saber » à Barcelone et à Tortose.

Avant cet évènement, les Mainteneurs avaient perdu leur « Palais » et leur « Merveilleux Verger ». La ville, démantelée depuis le traité de 1229, sous la régence de Blanche de Castille, n'avait pas achevé de renfermer dans ses murailles nouvelles le bourg de Saint-Saturnin, lorsque les Anglais en approchèrent. On rasa le bourg où l'ennemi se serait logé et « l'Asile des Fleurs » fut sacrifié au salut de la cité. Les Mainteneurs se réfugièrent dans l'Hôtel-de-Ville, « Mayso communal ». On les voit dans cet asile jusqu'en 1484, et l'on conserve encore des ouvrages couronnés jusqu'à cette époque. Il paraît, dit M. Poitevin-Peitavie, qu'après le concours de 1484, la Fête des Fleurs fut quelquefois célébrée, plus souvent suspendue, soit à cause de la peste qui désola Toulouse vers la fin de cette année, soit à cause du désordre des finances de la ville ou des troubles qui, dans les années suivantes, y excitèrent une sorte de guerre civile. Ce fut vers ce temps que la bienfaitrice de la commune de Toulouse devint une seconde fondatrice de la Fête des Fleurs.

CLÉMENCE ISAURE, issue, dit-on, de l'antique race des comtes de Toulouse, naquit en cette ville l'an 1450, sous le règne de Charles VII, peu de temps avant l'expulsion des Anglais (1453). Ses chants de douleur et ses bienfaits sont les seuls évènemens connus de sa vie. Clémence aimait un jeune chevalier qui devait l'épouser, mais il fut tué dans un combat, sous le règne de Louis XI. Sa fiancée, fidèle à son premier amour, voulut se consacrer à la Vierge. Elle était d'un caractère mélancolique, et sa vie entière, dit un de ses historiens, fut une plainte tendre et pieuse.

Clémence cultivait avec succès la poésie. Le recueil posthume de ses œuvres, imprimé à Toulouse, l'an 1505, fut long-temps oublié, et le serait sans doute encore, sans l'heureuse découverte de M. Alex. Dumège. On ne possède que deux exemplaires connus de ce livre précieux, portant le titre de « *Dictats de Dona Clamensa Isau.* » Il se compose de

Cansos ou Odes, presque toutes plaintives, et de *Pastorelles*. La dernière pièce est surtout remarquable; elle est intitulée : *La Plainte d'Amour*.

Les deux premières strophes de cette pièce sont ainsi traduites, presque littéralement, dans la Biographie toulousaine :

« Au sein des bois la Colombe amoureuse,
« Murmure en paix ses longs et doux accens;
« Sur nos coteaux, la Fauvette orgueilleuse
« Va célébrer le retour du Printemps!

« Hélas! et moi, plaintive, solitaire,
« Moi qui n'ai su qu'aimer et que souffrir,
« Je dois, au monde, au bonheur étrangère,
« Pleurer mes maux, les redire et mourir! »

La douleur de la pieuse vierge ne fut perdue ni pour son pays, ni pour elle-même. Dans ses nobles libéralités, elle ne chercha sans doute que des consolations; elle y trouva la gloire. Les concours poétiques furent rétablis par ses dons, et les femmes y furent admises par son expresse volonté : des fleurs plus riches, et que l'on appela *Nouvelles*, ranimèrent l'émulation des poètes et donnèrent un nouvel éclat à la solennité du 3 mai. La fête dut s'ouvrir, comme autrefois, par une messe et un sermon : Clémence y joignit des aumônes.

On ignore la date précise de ce rétablissement des concours nommés dès-lors les *Jeux floraux*, mais elle ne peut être placée qu'entre les années 1484 et 1496. Dans les concours de cette dernière année, Clémence est au nombre des juges de la lutte poétique. La dame de Villeneuve, disputant le prix, adresse à la fondatrice cet hommage public de reconnaissance :

« Reyna d'amors, poderosa Clamensa,
« A vos me clam per trobar lo repaus.
« Que si de vos mos dictats an un laus,
« Aurei la flor que de vos pren naissensa. »

« Reine d'amour, puissante Clémence, j'ai recours à vous pour trouver le repos. Si mes vers obtiennent une louange de vous, j'aurai la fleur qui vous doit sa naissance. »

Deux ans plus tard (1498), Bertrand de Roaix, qui avait été déjà couronné en 1474, reçut encore des mains de Clémence l'*Églantine nouvelle*. Ce fut sans doute aussi en sa présence que fut « dicté, » vers le même temps, le poème sur l'expédition de Duguesclin en Espagne. « Dame Clémence, dit le poète, si vous le permettez, je vous raconterai fidèlement tous les évènemens de la guerre entre Pierre, roi de Léon, et Henri, son frère, roi d'Aragon, secondé par le généreux Duguesclin. Je vous entretiendrai des Toulousains, dont un grand nombre périt dans cette guerre, sans que je vous demande aucune récompense. Je sais que je ne mérite pas de recevoir des Fleurs de vos mains, et il me suffit d'obtenir votre bienveillance. »

Le poète, après avoir fait connaître les Toulousains qui périrent dans cette expédition chevaleresque, ajoute qu'on ne peut entendre un tel récit, sans que le cœur en soit navré de douleur. « C'est pourquoi je m'arrête, dit-il, m'apercevant, Dame Clémence, que vous souffrez d'entendre raconter la mort de tant de braves guerriers !..... »

La « *Reine de la Poésie*, » comme ses contemporains l'appelèrent encore, mourut dans la première année du grand siècle de François Ier et de Léon X (1500). Ses restes furent inhumés dans le chœur de l'église de Notre-Dame de la Daurade. L'inscription latine, dont la copie gravée sur une table de bronze, a été conservée et se lit aux pieds de la statue de Clémence, nous apprend qu'elle avait été à-la-fois la bienfaitrice des poètes et de toutes les classes du peuple : « Clémence Isaure, fille de Louis, de l'illustre famille des Isaure, s'étant vouée au célibat comme l'état le plus parfait, et ayant vécu cinquante ans vierge, a établi, pour l'usage public de sa patrie, les Marchés au Blé, au Poisson, au Vin et aux Herbes ; et les a légués aux Capitouls, à condition qu'ils célébreraient, chaque année, les Jeux floraux, dans la maison publique qu'elle a fait bâtir à ses dépens ; qu'ils iraient jeter des roses sur son tombeau, et que ce qui resterait des revenus de ce legs serait employé à un festin ; que s'ils négligeaient d'exécuter sa volonté, le fisc s'emparerait, sous les mêmes charges, des biens légués. Elle a voulu qu'on lui érigeât, en ce lieu, un tombeau où elle repose en paix : ceci a été fait de son vivant. »

Après trois siècles écoulés, il ne fallut rien moins que la révolution républicaine de France, rivalisant avec la peste de 1485, pour interrompre la célébration des Jeux floraux, qui ne furent rétablis, comme institution municipale, que sous le règne de Napoléon (1806). C'étaient aussi des esprits forts, à leur manière, que les hommes de 93 ! Trop

patriotes ou trop sincères pour nier Clémence Isaure, ils se trouvèrent encore assez savans pour la proscrire en la traitant d'*Aristocrate!* La table de bronze fut condamnée et livrée au fondeur qui eut ordre de la transformer en *Grenouilles* pour la porte de Saint-Michel. L'honnête artisan, en y substituant d'autre bronze, sauva, au risque de sa vie, la précieuse inscription. C'était un digne habitant de cette noble Toulouse, qui ne sera pas du moins accusée d'avoir donné aux villes françaises l'exemple de l'ingratitude ou de l'indifférence envers les auteurs de fondations utiles! Pour les cent mille âmes de Toulouse ou de ses environs, c'est une tradition sacrée, une religion des familles, que le culte voué à Clémence Isaure, bienfaitrice de la Commune et rénovatrice des Jeux floraux!

Gardez-vous, subtils docteurs, d'aller exposer aux Toulousains vos doutes! Ne leur proposez pas de renier la foi de leurs aïeux : vous en seriez très mal reçus!

Adèle Jarry de Mancy, *née* Le Breton,
De l'Athénée des Arts de Paris.

VICOMTESSE DUMOULIN.

LA

VICOMTESSE DUMOULIN.

Si la conscience et la raison sont les signes éminens de la supériorité que la Providence a donnée à l'homme sur toute la création, leur culture, leur développement, leur direction, sont le but le plus important que puissent se proposer les amis de l'humanité. Honneur donc aux fondateurs d'écoles; honneur à ceux qui, dans un esprit de charité, se dévouent à l'instruction de l'enfance, et à ceux qui, par de notables sacrifices, assurent à la population qui les entoure cette nourriture de l'âme qui l'agrandit et la dirige, ces alimens de l'esprit qui le rendent propre à concevoir et à exécuter!

Appoline Aubert d'Aubigny, née à Reims en 1755, était par sa mère arrière-petite-nièce de La Fontaine. Elle avait épousé M. le vicomte DUMOULIN, descendant de ce savant et habile Charles Dumoulin dont les travaux immenses donnèrent, dans le seizième siècle, une si haute impulsion à la jurisprudence chez les Français.

La vicomtesse Dumoulin était douée d'une imagination vive : le plus aimable enjoûment animait son entretien. C'eût été assez pour la faire rechercher; mais la bienveillance, qui était le trait essentiel de son beau caractère, dut, toute sa vie, l'entourer d'amis et d'obligés. La pensée « des autres, » principe unique, véritable type de la bonté, était comme fixée au fond son cœur pour diriger ses actions et ses paroles.

Demeurée veuve, avec une aisance due en grande partie aux dons de son époux, elle ne songea plus qu'à justifier sa générosité par l'emploi qu'elle en saurait faire. Aussi fût-ce toujours en son nom et comme chargée par lui qu'elle se livra tout entière aux bonnes œuvres que la Providence semble avoir réservées comme récompense à l'automne des femmes qui ont bien rempli leurs devoirs.

La fortune de madame Dumoulin aurait pu lui permettre de vivre à Paris; mais son bon esprit la retint en province. Le voisinage de ses propriétés avait dès long-temps fixé son séjour à Château-Thierry. Là, elle était connue et elle connaissait, là surtout elle pouvait se rendre utile; car personne n'ignore les avantages que les localités bornées retirent d'une fortune bien employée. Si l'aumône est partout un précepte, ici du moins l'obligeance peut encore rencontrer de fréquentes occasions. Or, le cercle de l'obligeance s'étend prodigieusement pour un cœur tel qu'était celui de la vicomtesse Dumoulin. Toujours prête et s'offrant avec grâce pour toutes les petites corvées sociales, c'était aussi toujours sur elle que l'on comptait. Elle s'offrait tout d'abord : sa maison, sa bourse, étaient ouvertes; elle semblait en obligeant toujours être toujours obligée.

Néanmoins cette maison si honorable était simple. Les meubles vieillissaient avec la propriétaire, et portaient parfois l'empreinte de leurs services. Les cent mille superfluités du luxe moderne étaient demeurées étrangères à un esprit exempt de prétention et de vanité, et pour qui les choses inutiles ne pouvaient avoir d'intérêt que par rapport aux ouvriers qui les fabriquent. Mais ce salon simple comme celle qui y présidait, cette table où l'ancienne opulence se montrait sans recherche, réunissaient souvent, rapprochaient les uns des autres ceux qu'une médisance, des rivalités d'intérêt, ou quelque nuance d'opinion, auraient éloignés. Aucune des fonctions du bon génie n'était étrangère à ce cœur vraiment animé de l'amour et du bien.

Deux hommes dignes d'estime s'étaient, pour une cause légère, éloignés et refroidis. Ils étaient voisins, voisins à la campagne, où l'on se rencontre si souvent et sans préparation, où le besoin de société appelle l'un vers l'autre ceux que l'éducation et les habitudes ont classés pour vivre ensemble. Madame Dumoulin, ayant fait demander à dîner à l'un d'eux, se fait d'abord descendre à la porte de l'autre. « Je viens vous chercher, lui dit-elle, je suis chargée de vous inviter : votre réconciliation est le but de mon voyage; je me suis engagée à vous amener. » Elle le détermine; il la suit. A leur arrivée dans l'autre maison, elle se précipite la première hors de sa voiture; elle se hâte d'annoncer une visite à celui qui est venu lui offrir la main. « Votre voisin, lui dit-elle, a choisi ce jour pour se rapprocher de vous. Il vient vous demander à dîner : c'est une démarche dont vous serez reconnaissant. » Et, en effet, tous deux se retrouvèrent et durent, pour l'avenir, à l'aimable conciliatrice, le plaisir ou le gré des soins qu'ils se rendirent.

Cette âme semblait faire le bien sans effort et comme par instinct, ainsi qu'un bon arbre porte de bon fruit. Combien de gens aidés, de vieillards secourus, d'enfans mis en apprentissage! Car c'était vers les enfans surtout que sa prévoyante bonté portait tous ses efforts. Des domestiques vieillis ou élevés dans sa maison, y voyaient encore s'élever leurs enfans. Zélés, attachés parce qu'ils étaient heureux, et que nulle autre part ils n'auraient pu l'être autant, ils chérissaient à l'envi cette bonne maîtresse. La paix et le contentement régnaient dans sa maison, car la bonté est le véritable secret du bonheur.

Une petite mendiante presque idiote s'était, pendant un orage, réfugiée sous cette porte à laquelle le pauvre ne frappait jamais en vain. Madame Dumoulin, convaincue par la manière dont l'enfant répondait à ses questions, qu'elle était hors d'état de gagner sa vie, la recueillit, puisque les siens l'avaient abandonnée, et la garda chez elle, puisque la Providence la lui avait envoyée. Dieu veille sur toutes ses créatures; il protège le toit qu'il a choisi pour abriter l'orphelin, il bénit la main qui soutient le faible.

Cependant le revenu qui suffisait à tant de charité, à tant d'honorables dépenses, eût à peine maintenu, sur un plus vaste théâtre, la vicomtesse Dumoulin dans une situation convenable à son rang; le bien que partout elle se fût efforcée de faire, parce qu'il était dans son cœur, n'eût été qu'une goutte d'eau inaperçue dans le grand fleuve de bonnes œuvres, toujours insuffisantes aux abîmes de la misère dans nos grandes villes. A Château-Thierry, c'était une source féconde qu'elle même pouvait diriger, secondée par plusieurs dames charitables, car l'exemple du bien n'est pas un des moindres mérites de ceux qui s'y dévouent. Madame Dumoulin faisait acheter des chanvres pour occuper, l'hiver, les pauvres fileuses; les toiles dont le tissage était aussi confié dans des vues de charité, étaient vendues le plus souvent à perte; car la quenouille, ancien attribut de la femme laborieuse, ne suffit plus à payer du pain. Cependant l'argent rentré était employé de nouveau, et, moyennant un léger supplément, redonnait chaque année du travail à celles que la seule charité pouvait employer.

Mais le soulagement de la misère ne suffisait pas à une âme aussi vivement touchée du desir du bien, surtout de ce bien moral qui peut seul combattre les vices et la corruption, rouille fatale des vieilles sociétés. C'est vers l'enfance que doivent se porter les efforts de ceux qui souhaitent une régénération véritable, parce qu'il est plus aisé de préserver que de guérir. La vicomtesse Dumoulin mit à la disposition de

la ville de Château-Thierry une somme de 36,000 fr., pour la fondation d'une école dirigée par les Frères de la Doctrine Chrétienne; car la religion était à ses yeux la seule base solide de la morale.

Cependant il ne suffit pas toujours d'aplanir les difficultés pécuniaires. La diversité des vues et des opinions en élève d'imprévues, alors qu'il faut réunir le concours de plusieurs volontés. Des préventions difficiles à vaincre retardèrent long-temps le bien que voulait faire madame Dumoulin. On acceptait ses dons, mais on les voulait employer autrement qu'elle ne les donnait; on différait d'intention avec elle, et cette différence portait tout entière sur le point de sa conviction, sur le principe qui déterminait sa générosité. Persévérante comme il faut l'être pour réussir, elle persista dans ses vues avec une fermeté qu'elle puisait à une source qui ne tarit jamais, dans sa foi religieuse. Elle résista, elle attendit, mais sans que les pauvres y perdissent rien; car, du jour où sa détermination avait été prise, l'intérêt de la somme qu'elle regardait comme donnée, ne lui appartenait plus, et dès-lors elle la destina à compléter son bienfait.

D'anciennes religieuses, réunies par une personne qui pourrait bien aussi mériter une place honorable parmi ceux qui ont fait le bien, avaient depuis quelques années fondé, sous l'invocation de Notre-Dame de Bon-Secours, un nouvel ordre consacré à toutes les bonnes œuvres, et particulièrement à l'éducation des jeunes filles des classes moyennes et pauvres, recevant à pension celles qui peuvent payer, et donnant gratuitement l'instruction aux autres. L'utilité de cette institution et la sagesse qui en a dicté la règle, se sont manifestées par le nombre des établissemens qu'elle a promptement formés dans le diocèse de Soissons où elle a pris naissance.

La vicomtesse Dumoulin n'avait pu manquer de sympathiser avec les sœurs de Bon-Secours. Protectrice zélée de celles qui vinrent à Château-Thierry, elle ne se contenta pas d'aplanir pour elles, par toutes les ressources de son ingénieuse charité, les difficultés d'un premier établissement. Elle dota leur maison de 1,000 francs de rente, et cette somme était spécialement destinée à l'établissement d'une classe d'ouvrages, où les divers métiers qui conviennent aux femmes puissent être montrés aux jeunes filles et leur servir d'apprentissage.

Effet admirable de l'amour du bien et d'une forte volonté d'y parvenir! Il s'accroît même des difficultés qui lui avaient été opposées. Plusieurs années d'économie forcée sur le revenu destiné à l'école des

Frères de la Doctrine Chrétienne, devinrent la dotation du complément le plus utile qui pût être donné à l'éducation des filles.

Infatigable dans le bien, madame Dumoulin prenait déjà ses mesures pour établir les sœurs de Notre-Dame de Bon-Secours, dans une terre qu'elle possédait près de Château-Thierry : le cours de ses bonnes œuvres ne pouvait finir qu'avec sa vie. Cependant les difficultés, les délais apportés à l'établissement des Frères de la Doctrine Chrétienne, touchaient à leur fin, comme la carrière de la bienfaitrice. Il était temps que son œuvre s'accomplît pour qu'elle en fût témoin. L'école des Frères s'ouvrit le 17 octobre 1831. Une messe du Saint-Esprit fut célébrée à cette occasion, et la bienfaitrice put y remercier Dieu du bien qu'il l'avait chargée de faire. Elle était pleine de vie, une joie pure, la joie d'avoir bien fait, remplissait son cœur; mais avant que l'octave fût achevée, la même église retentissait de chants funèbres : madame Dumoulin n'était plus. Sa famille, ses amis, ses pauvres, et cette longue file d'enfans qui lui devaient déjà un maintien décent, signe précurseur d'une meilleure éducation, toute une population en deuil, conduisaient à sa dernière demeure, celle qui avait vécu pour le bonheur de tous. Tout exagérée qu'elle puisse paraître, cette expression ne sera contestée par aucun de ceux qui ont connu cette femme si obligeante et si aimable dans ses rapports avec toutes les classes de la société, si discrète et si délicate dans ses bienfaits, ni par ceux qui l'ont vue, alors qu'elle disputait à la mort un souffle d'existence, se rappeler encore quelques services qu'elle voulait rendre, et, d'une main déjà froide, en indiquer les objets.

La vicomtesse Dumoulin n'avait jamais eu d'enfans; mais son cœur aimant avait porté toutes les affections, toutes les prévoyances de la maternité sur de petits-neveux demeurés orphelins. Tous étaient dignes d'elle, tous étaient heureusement établis; les diverses tâches qu'elle s'était imposées étaient toutes remplies, et l'heure de la récompense était sonnée. Cette idée a été heureusement rendue dans une épitaphe composée par une dame, sa parente, dont le cœur était aussi bien fait pour l'apprécier que son esprit capable de la louer dignement.

Elle a passé sur la terre pour y faire du bien :
Son temps, sa fortune, sa vie entière y ont été consacrés.
Sa dernière et grande œuvre de charité accomplie,
Dieu a appelé à lui cette âme pure.
Sa mission était finie sur la terre :
Le ciel l'attendait !

Cette mission était bien belle, en effet, et son accomplissement le plus grand bienfait que pussent recevoir, non pas seulement les pauvres familles de Château-Thierry, mais la cité entière solidaire pour tous ses enfans. La vue n'est plus affligée par le tableau si pénible de l'enfance négligée, dégradée par la misère et l'ignorance; les oreilles ne sont plus blessées par ces imprécations que prononçaient des voix si douces, par ces paroles grossières que répètent si promptement ceux qui savent à peine parler. Toute cette jeune population, avenir du pays, est à présent recueillie dans une école spacieuse, formée à cette obéissance ponctuelle qui est la base indispensable de toute éducation. Elle est instruite dans les préceptes de la foi, en même temps que dans les études élémentaires. On la rencontre dans les rues et dans les lieux publics, maintenue par une discipline qui n'altère ni son bonheur, ni sa gaîté. On la voit tenue avec une propreté que la misère n'exclut pas entièrement. Ajouterons-nous qu'on la voit *bien vêtue?* Et c'est là un de ces admirables effets du bien, qui semble se propager et comme s'engendrer de lui-même. Des commerçans, des bourgeois, enviant pour leurs enfans l'éducation que donnent les Frères, paient pour leurs fils une place sur ces bancs réservés à l'indigence, en habillant quelques-uns des plus pauvres. Ainsi ceux-là sont vêtus, et tous sont amendés, tous sont instruits.

Cet inappréciable bienfait d'instruction et de précepte ne s'arrêtera point à eux : le puîné succédera à son aîné déjà instruit; les fils et les fils de leurs fils viendront à leur tour sur ces bancs, institués pour aussi long-temps que les choses humaines peuvent se maintenir et durer!

Madame De Maussion.

MADAME ÉLISABETH.

« Je veux qu'il soit employé une somme de *Deux mille quatre cents* à *Trois mille* francs, pour faire une statue en marbre, formant un buste de MADAME ELISABETH DE FRANCE, avec cette inscription : A LA VERTU. Ce buste sera placé dans un lieu où il pourra être vu de beaucoup de personnes ; s'il est possible, à l'église Notre-Dame, à Paris. Je ne me rappelle pas si j'ai jamais eu l'honneur de parler à cette princesse ; mais je desire lui payer ici un tribut de respect et d'admiration. »

Telle est la transcription littérale de l'article 11 du testament de Montyon. La volonté du testateur a-t-elle été entièrement accomplie ? Les circonstances l'ont-elles permis ? Pour l'honneur de notre temps, on devrait croire que ce monument « à la Vertu, » eût été respecté. Quoi qu'il en soit, il appartenait à la Société Montyon et Franklin, de réparer autant qu'il était en elle, l'omission qu'on a cru pouvoir faire d'une des clauses de l'article. En attendant que le buste en marbre soit exposé à tous les regards sur le seuil de la maison de prière, félicitons-nous de voir l'image de MADAME ELISABETH, reproduite par milliers d'exemplaires, dans le livre dédié aux cœurs reconnaissans.

ELISABETH-PHILLIPPINE-MARIE-HÉLÈNE, de France, naquit à Versailles le 3 mai 1764 ; elle fut le dernier enfant du Dauphin, fils de Louis XV. Ses parens moururent jeunes ; elle ne les connut pas, et fut remise entre les mains de la gouvernante des Enfans de France, madame la comtesse de Marsan : c'était un choix parfait. Cette dame réunissait la raison à la vertu ; elle adopta la jeune princesse comme sa fille, et fit de son éducation la mission de sa vie. Mademoiselle Elisabeth reçut de ses avertissemens cette sagesse aimable, ce sens délicat, ce goût des occupations utiles, ce caractère réfléchi et noble, qui la recommandèrent presqu'en sortant de l'enfance.

L'abbé de Montagut, un de ces hommes rares qu'anime la vertu des Fénélon, devint le maître de ses études. Il avait des connaissances et l'esprit naturellement élevé, la douceur et la politesse ingénieuse du grand monde ; ce qui, joint à une piété sincère, lui valut promptement l'attention de sa charmante élève, et finit par lui obtenir un empire complet sur elle. Mademoiselle se plut à ses leçons. Bien que ses penchans fussent excellens, madame de Marsan trouva qu'ils se développaient avec trop de vivacité ; le bon prêtre parla à Mademoiselle Elisabeth du danger de sentir ainsi, et, frappée de ses conseils, elle s'occupa de corriger ce défaut. Mademoiselle Elisabeth prit dès-lors l'habitude de se replier sur elle-même, afin d'analyser chaque jour ses actes, ses principes, sa vie ; de là sa vertu, cette vertu naturelle et si réfléchie. Ainsi, ses premiers sentimens, malgré leur générosité, se fussent exaltés et gâtés sans les avis de madame de Marsan et de M. de Montagut, qui lui expliquèrent froidement et simplement les choses. Ce système d'éducation, qui déterminait bien chaque fait, calma ses légères exaltations. Il s'ensuivit qu'au lieu d'un être fragile, mobile, volontaire, qu'on avait eu, on eut une jeune fille sérieuse et modeste. Cette rapide sensibilité qu'elle avait d'abord laissée paraître fit place à des sympathies marquées pour tout ce qui était bon ou beau, et sa vivacité native devint foi, patience, résignation. Madame de Marsan lui donna, sur la société et ses caractères, ces leçons qu'une mère seule peut inculquer à son enfant. Madame vit le monde dans ces notions, et comprit les convenances de son sexe et de son rang. A ce moment, elle porte ses yeux vers d'augustes vérités pour leur demander appui dans ses devoirs : elle cède à cette émotion, et devient pieuse, mais sans rien exagérer ; son esprit ne pouvait plus rien exagérer, quoiqu'il ne se fût pas interdit la faculté d'aimer vivement les siens.

Madame fit à quinze ans, en pleine liberté d'esprit, la lecture des meilleurs ouvrages de notre langue : elle appela auprès d'elle, dans sa maison, quelques-unes des jeunes femmes les plus estimées de la cour, des savans graves et honorés, de dignes vieillards, de bons prêtres de leur âge, dont elle faisait ses missionnaires de charité. Le brillant évêque d'Alais, M. de Beausset, compta parmi eux. Son éloquence rencontra ou fit naître une occasion d'encourager la vertu de Madame. Ayant à parler devant elle, à la Cour, au nom des États du Languedoc, son discours développa par des allusions vives, les charmes de la vie bienfaisante et simple de la jeune princesse. En écoutant les paroles d'un ami, au moment où la cour en saisissait le sens avec un murmure

bien doux, Madame parut tremblante. Ses beaux cils s'abaissèrent, et des larmes roulèrent dans ses yeux. C'était, disait l'orateur aux mondains du siècle : « une douce et belle fleur qui ne voulait se montrer qu'à la solitude. » On apprit par ses révélations que les diamans de la belle petite-fille de Louis XIV, se transformaient silencieusement depuis plusieurs années, en dots de jeunes filles pauvres. Les présens en diamans que le Roi lui faisait au premier de l'an, avaient le même emploi, et quand le prince l'en voulut louer, elle répondit : « Ce sont des indiscrétions; on est trop bienveillant pour moi. Mon Dieu ! je suis la plus heureuse, puisque je peux donner, grâce à vos bontés ! » Ces transformations de diamans en dots avaient une touchante origine, le mariage d'une jeune amie de la princesse (mademoiselle de Causans). Non-seulement elle avait voulu la doter; mais, à cause d'elle, et comme offrande à sa destinée, elle s'était imposé l'engagement de doter d'autres pauvres jeunes filles.

La vie de la princesse est remplie d'actes de ce genre ; mais peu de personnes les ont retenus, car on était alors trop près des jours d'orage pour remarquer des choses aussi aimables.

Madame Élisabeth soutenait de ses revenus les orphelines de Saint-Cyr. Sa vie, toute d'abnégation, était singulièrement active et tout occupée d'affaires, souvent minimes, sans doute, mais utiles; et n'est-ce rien que des actes particuliers ? Tantôt, elle réclame pour un père de famille injustement dépouillé; tantôt elle demande qu'une jeune demoiselle, récemment orpheline et tombée dans la misère, reçoive une place dans un couvent, là où Dieu calme tous les maux. Nous sommes en 91, et de Gervesais, ministre de la marine, repousse avec colère sa demande. Mais Madame persiste à demander pour le malheur. Aussi vous voyez venir à elle tous ceux qui souffrent : il semble qu'elle ait du pain pour tous.

Quoique jeune, belle et instruite, quoique souvent demandée en mariage, elle écarte de la pensée de ses parens l'idée d'une alliance pour elle : « les temps ne permettent pas d'y songer, » dit-elle. Cependant, ceux qui demandent sa main sont l'empereur Joseph II, un infant portugais, le duc d'Aoste; mais Dieu veut d'elle pour d'autres devoirs et la consacre à sa famille.

Au temps de la grandeur de sa famille, Madame venait rarement aux réunions de Versailles et des Tuileries, et leur préférait sa société intime et ses lectures particulières; en été, sa délicieuse maison de Montreuil, et les leçons de botanique de son vieux et aimable mé-

decin, M. Lemonnier. Elle y faisait distribuer et souvent distribuait elle-même aux familles indigentes, le lait de ses belles vaches suisses, troupeau de ce *Pauvre Jacques,* dont une romance touchante a conservé le souvenir. On aime à rappeler que si le pauvre Jacques et sa compagne durent enfin le bonheur à leur royale maîtresse, ces bonnes gens du moins ne se montrèrent pas des ingrats!

La charité de la princesse était tous les jours à la recherche de quelques souffrances. Dans le terrible hiver de 89, elle nourrit un peuple de pauvres, et leur consacra tout ce qu'elle possédait.

Dès que les évènemens devinrent menaçans, les circonstances compliquées, on la vit revenir près de son frère; les Tuileries redevinrent sa demeure; dès-lors, en toute circonstance, elle prit place près du Roi : toutes les solennités la firent voir dans le royal cortège. Si elle vint, ce ne fut pas, grand Dieu! qu'elle s'attribuât l'idée de quelque puissance, mais seulement parce que venir était un devoir. Tant que les affaires restèrent dans leur sphère, elle n'en parla jamais, quoiqu'elle eût l'esprit cultivé, sérieux, quoiqu'elle pensât sans doute que mille morts, les armes à la main, fussent préférables à tant d'insultes! Mais elle se taisait par respect pour son frère. Au besoin, dans les dangers, son âme, trempée comme celle des saints, lui donna des mots rapides et admirables, qu'elle sut bien accentuer, des résolutions qui en furent dignes.

Madame Elisabeth eut toujours du crédit sur le Roi et la Reine, mais elle n'en usait volontiers que pour des personnes qu'elle connaissait particulièrement. Ces traits ont du charme, cependant ils ont peu frappé : c'est que la révolution était dans toute sa violence; on ne voyait plus alors les actes seulement généreux de la vie privée; les flots et l'écume de la tempête couvraient tout.

Madame Elisabeth refusa d'émigrer avec ses tantes; cependant le Roi l'en pria plusieurs fois; elle le suivit lorsqu'il se fut décidé à fuir; mais sa famille fut arrêtée à Varennes. Madame dut revenir alors dans le triste cortège, au milieu du silence ou des imprécations du peuple. Dans des momens de découragement, où ses parens paraissaient las de souffrir, elle chercha à les distraire, et sut y parvenir. Madame a dit à une personne qui lui était dévouée, au retour de Varennes, n'avoir quitté Paris qu'avec le vif pressentiment qu'ils n'acheveraient pas le voyage. Elle avait vu, disait-elle, dans les corridors des Tuileries, à travers les ombres, un officier de la garde nationale qui épiait leur départ.

La noble Elisabeth avait partagé les périls de la journée du 28 fé-

vrier 1790 : nous la revoyons animée du même dévoûment le 20 juin et le 10 août 1792. Ainsi, au 20 juin, le château des Tuileries est envahi par la populace. La princesse parcourt aussitôt les appartemens, cherchant le Roi, la Reine et leurs enfans; la foule est si grande qu'elle est forcée de rester dans une salle, mais elle parvient à savoir ce qui se passe chez le Roi : il respire encore. Tout-à-coup des hommes armés l'aperçoivent et s'écrient : « C'est la Reine! c'est la Reine! » Des sabres sont dirigés sur elle. Madame Elisabeth ne répond rien et les regarde avec douceur, lorsque son écuyer, M. de St-Pardoux, qui était parvenu près d'elle, s'écrie vivement : « Ce n'est pas la Reine! mais Madame Elisabeth! — Taisez-vous, Monsieur, que dites-vous là? Laissez-les dans l'erreur, je vous en supplie : sauvez la Reine! épargnez-leur un crime! »

Après le 10 août, Madame s'attacha plus que jamais à la destinée de ses parens : la leur fut la sienne. Jusqu'à cet instant, un incontestable respect lui fut accordé, et quand sa modestie put le remarquer, elle s'en servit pour protéger autour d'elle, pour communiquer de la douceur et plus de réflexion aux esprits irrités. Aucun danger ne l'intimida jamais : le Roi lui causa une vive peine toutes les fois qu'il lui parla d'une occasion de l'éloigner. « Ma sœur, vous n'êtes pas accusée ici : vous n'avez rien à démêler avec eux. — Que dites-vous, sire? jamais! jamais! ma place est auprès de vous dans la vie et la mort, » répondait-elle avec l'exaltation d'une sainte. Je l'ai déjà dit, c'était une sainte active, qui voulait le bien, et cherchait constamment les moyens de le faire. Au 10 août, Madame fut sublime, et livra ses mains avec celles de ses parens, sans ostentation, avec une douceur toute chrétienne. Elle resta avec le Roi et sa famille dans la loge du *Logographe*, passa trois jours avec elle dans les bâtimens de la Convention, et la suivit ensuite au Temple. Le simple et touchant récit de Cléry, la dernière personne qui ait servi Louis XVI, nous montre Madame Elisabeth consacrée entièrement à ses parens, et s'oubliant pour adoucir leurs maux. Dans la soirée du jour où un arrêt de la Commune prescrivit de leur retirer tout instrument tranchant, les princesses, réunies suivant l'habitude chez le Roi, reprirent pourtant les ouvrages à l'aiguille dont elles étaient occupées auparavant. Dans un moment où le Roi interrompit sa lecture pour faire quelque remarque, il vit sa pauvre sœur casser difficilement son fil avec ses dents, faute de ciseaux : « Mon Dieu, dit-il, devriez-vous être réduite là? Que n'avez-vous ici quelques-uns des objets les plus modestes de votre jolie habitation de Montreuil : rien n'y

manquait! — Mon frère, répondit Elisabeth, d'une voix touchée, il ne me manque rien quand je suis auprès de vous ; mais votre bonheur nous manque. »

Bien qu'elle fût privée d'une foule de choses essentielles, elle se garda bien de les demander aux geôliers quand Cléry ne put les lui procurer.

Malgré leur grande douceur, ses traits conservaient je ne sais quoi de fier : on sentait qu'elle était née près du trône. Il n'y avait pas à lui conseiller de voies plus douces dans la vie, quand ses parens marchaient sur un chemin ensanglanté. Son but, en demeurant, était d'adoucir leur sort : elle n'écoutait que les évènemens, mais que pouvait-elle? « Je fais mon sacrifice, puis Dieu verra pour moi; mais que sa grâce soit infinie pour mes pauvres parens si outragés! » Madame se taisait presque toujours devant le Roi, mais elle ne se fit jamais d'illusion sur son sort : seulement elle ne croyait pas à l'immolation de la Reine.

C'est de la première chambre qu'elle habita au Temple, au second étage de la petite tour adossée à la grande, que la Reine reconnut un jour au bout d'une pique la tête de madame de Lamballe ; le sang dégouttait encore; elle avait été hissée le long des murs : à cette vue, la Reine s'évanouit. Madame Elisabeth fut plus forte devant cette épreuve : relevant la Reine, elle la prit dans ses bras, et la plaça avec tranquillité dans un fauteuil ; toute la famille était en larmes. C'est dans cette retraite, autour de laquelle venait, presque chaque jour, rugir cette vile populace des révolutions, employée pour abattre l'ancien ordre de choses, que Madame Elisabeth déploya, sans faiblir et sans s'abaisser un moment, son admirable caractère de sœur, de tante, en même temps que celui de petite-fille de Saint-Louis.

Elle suivit avec une attention bien inquiète le procès du Roi. Chaque jour, Cléry lui en apportait des détails fidèles : Madame voulait tout savoir, et, avec ce fidèle serviteur, son esprit était sans espérances. « Cléry, disait-elle à part, le Roi est perdu : vous voyez, les plus modérés le regardent comme une victime nécessaire; sa mort est un défi qu'ils veulent jeter à l'Europe ; ils le disent d'ailleurs. » C'est M. de Firmont qui a répété ces mots, qu'il tenait de Cléry.

A la mort du Roi, madame Élisabeth mêla bien des larmes à celles de la Reine et de sa fille : c'était la même douleur. Quelques mois après, la Reine fut arrachée de ses bras et envoyée à la Conciergerie pour y attendre son jugement : sa mort était décidée. Madame Élisabeth ne put

éviter, dans cette triste circonstance, l'interrogatoire que subit la Reine, et qui précéda le procès. Ce furent d'obscènes et exécrables questions puisées dans un rapport d'Hébert. Madame Élisabeth n'eut pas de paroles pour répondre, et se couvrit le visage avec ses mains; mais la Reine, bouleversée et inspirée tout à-la-fois, répondit à ces lâches outrages par un appel aux sentimens de toutes les mères présentes à l'audience. L'impression fut des plus vives : le tribunal n'eut plus qu'à frapper. « J'ai peut-être été trop loin, dit-elle le lendemain matin à M. Chauveau-Lagarde, lorsqu'elle le revit à la Conciergerie; je me suis perdue, mais comment se contenir! » Elle venait d'écrire une lettre admirable à Madame Élisabeth pour lui recommander ses enfans.

Depuis le mois de juillet, le Dauphin n'était plus avec elle. La Reine eut la tête tranchée le 16 octobre. Restée seule avec sa nièce, Madame Elisabeth reprit avec plus de zèle que jamais sa tâche de mère.

Quel temps que celui-là! Hébert, qui menait la Commune, fit changer le logement de Madame et de sa nièce : elles passèrent dans la grande tour. Madame n'eut plus pour chambre qu'une cuisine délabrée au troisième étage; les sales débris d'un évier furent sa table de toilette, et un vieux lit de sangles à moitié rompu reçut le soir le corps plein d'anxiété de l'angélique petite-fille de Louis XIV; quelques mauvaises chaises dépaillées complétaient l'ameublement de sa chambre, et c'est au milieu de toutes ces privations et d'angoisses de toute sorte que Madame Élisabeth devint pour sa nièce la plus tendre mère, la plus vigilante institutrice. Mais cinq mois après elle fut arrachée elle-même des bras de son enfant, et dut se préparer à mourir. En effet, un procès-verbal à la main, la Commune, où Hébert était dictateur, grâce à son activité furieuse, accusa la sœur de Louis XVI d'avoir conspiré par correspondance. C'était au mois de mai 94 : réveillant à l'appui une accusation stupide d'octobre 92, relativement au vol des diamans commis au Garde-Meuble, on reproduisit comme démontrée une allégation de laquelle on avait à inférer cette lâcheté : « que Madame Elisabeth avait fait voler ou connu le vol, et fait passer ses diamans à ses frères. » Tout absurde qu'elle était, cette déclaration servit de base à l'accusation écrite qu'on lui communiqua le 20 floréal an II (9 mai 1794), par le ministère de l'huissier Monet. Celui-ci se rendit à la prison du Temple, vers les 6 heures et demie du soir; il fut accompagné de l'adjudant-général d'artillerie, Fontaine, de l'aide-de-camp du général Henriot, Suraillé, et présenta aux membres du conseil, Eudes, Magendie, et Godefroy, une lettre de l'accusateur public Fouquier-Tinville, portant injonction de leur livrer

la Sœur de Capet. S'étant présentés à la chambre des détenues, l'un d'eux appela à voix haute *Elisabeth Capet!* « Que voulez-vous de moi ? répondit-elle. — Suis-nous ! » Elle les suivit, et un fiacre la conduisit à la Conciergerie. Elle fut menée deux heures après devant Fouquier-Tinville, qui l'interrogea avec sa parole brusque, saccadée, avec cette haine irascible du pouvoir détruit qui le caractérisait. L'interrogatoire reproduisit, non pas l'accusation écrite, mais ces fangeuses questions qui souillent le procès de la Reine. Madame, ou répondit avec calme, ou se tut, et fut digne d'elle-même.

Le lendemain, Fouquier la traduisit au tribunal révolutionnaire avec 24 autres personnes accusées de contre-révolution. Dumas présidait. Les débats furent grossiers, rapides, et Madame, à leur suite, unanimement condamnée à la peine de mort, ainsi que les 24 autres victimes qui lui furent adjointes ; on comptait parmi elles des noms historiques : Loménie de Brienne, ex-ministre de la guerre ; Mégret de Sérilly, ex-trésorier et son épouse, ainsi que la veuve de l'ex-ministre Montmorin. Madame Elisabeth écouta sans émotion la lecture de son arrêt. Depuis long-temps « la douleur de la mort était passée pour elle. » (Lord Russell.)

Lorsqu'on la mena au supplice, les plus abjectes et les plus impudentes des femmes se pressèrent en rugissant autour des charrettes sanglantes pour insulter à sa noble sérénité : jamais son front modeste n'avait été plus pur et plus beau. Elle parlait souvent à une dame très âgée, placée à côté d'elle, qui l'écoutait, on peut dire, avec piété et répondait rapidement à ses paroles par de respectueuses inclinations de tête. Les traits de cette dame marquaient combien elle était vivement flattée de l'honneur de s'entretenir quelques momens avec une si haute personne. La figure de Madame n'avait jamais été plus belle, d'après ce que m'a dit, après plus de 40 ans, un savant célèbre (M. Jomard, de l'ancienne expédition d'Egypte) qui l'a vue marcher au supplice. Sans être décolorée, elle était plus pâle qu'à l'ordinaire ; ses traits étaient calmes, et de temps en temps ses beaux cils couvraient son doux regard. On la reconnaissait entre tous à une dignité inexprimable. Madame parla pendant presque toute la route et sans se cacher à personne, avec une légère action qu'indiquaient les mouvemens de sa tête. Quelques mèches de ses cheveux s'étaient échappées et retombaient sur son front.

Arrivés au pied de l'échafaud, les amis de sa cause, qui allaient mourir avec elle, l'environnèrent encore de leurs respects. Ainsi, ces vingt-quatre victimes, en passant devant elle (réservée pour la fin de l'exécution, et peut-être lorsqu'elle serait couverte de leur sang), la regardè-

rent avec douceur et s'inclinèrent. L'expression de ses traits leur répondait avec une affection sublime; jamais martyr ne fut plus beau : il semblait, dit un témoin révolutionnaire dont j'ai consulté quelques notes, qu'elle allait conduire cette cohorte au ciel !

Quand le sang des vingt-quatre fut épuisé, le bourreau s'empara rudement de la sainte de notre révolution, et le fichu qui couvrait son sein tomba. « Au nom de votre mère, monsieur, couvrez-moi ! » dit-elle avec une expressive peine. Le bourreau obéit à cette voix : elle sourit et mourut !

Madame Elisabeth avait trente ans; elle était belle, d'une taille noble et gracieuse. Ses restes furent jetés immédiatement dans un cimetière commun près de Monceaux.

J'ai entendu dire à un homme célèbre de la révolution, qui avait vu par hasard cette tragédie, cette admirable jeune femme marcher au supplice, qu'on apercevait dans la foule au moment où elle passa sur la place de la Révolution, un grand nombre de bouquets de roses, au point que l'air était imprégné de leur parfum. Quelques personnes avaient été vivement touchées par ce contraste vraisemblablement accidentel du lieu et de ces fleurs. « Rien ne peut vous le peindre, disait-il, comme je l'ai vu. La même émotion était ressentie autour de moi. » Quel contraste dans cette scène ! Le supplice de cette belle et pure personne, la vue de la guillotine et du sang, les respects et le parfum de roses qui la suivirent jusqu'au pied de l'échafaud !

Plusieurs écrits du temps, entre autres une brochure de Dussault, à laquelle j'ai fait quelques emprunts, ont consigné cette particularité.

Fréd. Fayot. (1)

---

(1) Voir le *Dictionnaire de la Conversation*, etc., etc.

CARDINAL DE CHEVERUS.

CARDINAL DE CHEVERUS.

LEFEBVRE DE CHEVERUS (Jean-Louis-Anne-Madeleine) naquit à Mayenne le 27 janvier 1768. Il montra de bonne heure une vocation prononcée pour l'état ecclésiastique. Après les plus brillantes études au collège de Louis-le-Grand, il fut revêtu du sacerdoce, le 18 décembre 1790, dans la dernière ordination publique qui eut lieu à Paris, sous le règne de Louis XVI. Nommé vicaire-général au Mans, peu de temps lui suffit pour s'y faire connaître et s'y faire aimer. Mais la marche rapide et violente des évènemens, le força bientôt à quitter cette ville. Il revint à Paris et n'échappa que par une sorte de miracle aux massacres de Septembre. A l'aide d'un passe-port délivré sous le nom de son frère, officier de la marine militaire, il parvint à se soustraire aux proscriptions qui ensanglantaient alors la France, et se réfugia en Angleterre, vers le commencement de l'année 1793. Un ministre protestant lui offrit un asile qu'il accepta : conduite qui honorait également deux hommes séparés par leurs croyances, mais rapprochés par leurs vertus. M. de Cheverus cherchait à se rendre utile en donnant des leçons de mathématiques, lorsqu'un de ses amis, M. de Matignon, qui résidait alors à Boston, fut instruit de ses infortunes. « Venez aux Etats-Unis, lui écrivit-il, vous partagerez nos joies, nos peines, nos prières, nos travaux. » M. de Cheverus partit. Il rejoignit M. de Matignon à Boston, le 8 octobre 1796. Un respect universel environna bientôt les deux apôtres français; on les cita dans tous les Etats-Unis comme des modèles d'amitié, de talent et de vertus chrétiennes.

Ce fut à cette époque que M. de Cheverus, entraîné par son zèle pour la religion et son amour de l'humanité, résolut d'aller porter parmi les peuplades sauvages la lumière civilisatrice de l'Evangile. On sait tout

ce qu'il faut aux missionnaires de vertu, de foi, de courage; on sait ce qu'ils ont de dangers à courir, de difficultés à vaincre. M. de Cheverus ne fut point effrayé des périls, et triompha des obstacles. Chaque fois qu'il rentrait à Boston, il était accueilli par les transports d'une joie unanime. On se rappelait que vers 1801, dans la guerre des Etats-Unis contre l'Angleterre, on l'avait vu travaillant de ses mains aux fortifications que les citoyens élevaient pour la défense de leur cité.

En 1808, l'évêché de Boston étant devenu vacant, les catholiques de cette ville saisirent avec empressement l'occasion d'y appeler M. de Cheverus; mais cette nouvelle dignité ne changea rien à la simplicité de ses manières. Il continua de se faire remarquer par cette charité et cette tolérance évangélique qui lui concilièrent les cœurs de tous les catholiques, et les suffrages même des protestans, dans un pays où l'opinion protestante était alors fort injuste et souvent tyrannique pour le culte romain. Mais telle fut l'estime qu'il sut inspirer aux Américains de la religion réformée, qu'une nouvelle église catholique étant devenue nécessaire à Boston, ils souscrivirent tous pour la construction de cette église. M. de Cheverus avait acquis une autorité semblable à celle que les évêques chrétiens exerçaient dans la primitive Eglise.

Les détails suivans ont été communiqués à l'auteur de cette notice par M. J. Milbert, un des plus dévoués et des plus utiles voyageurs français de notre époque. Dans ses excursions en Amérique, ce savant distingué a pu, mieux que personne, apprécier les douces vertus du prélat et recueillir sur son séjour aux Etats-Unis des particularités qui l'honorent.

« C'est à New-York que j'ai eu le bonheur de voir pour la première fois M. de Cheverus. Engagé par sa réputation d'éloquence pastorale, j'assistai à une de ses conférences. Sa voix douce et pénétrante fit un tel effet sur moi, que dès-lors je conçus le desir de le connaître particulièrement. Me trouvant à Boston quelque temps après, j'eus le plaisir d'être présenté à cet homme respectable, qui m'accueillit avec la plus grande cordialité, et me dit, en me montrant l'unique chambre qu'il occupait dans la maison : « Vous voyez le palais épiscopal; il est ouvert à tout le monde. »

« Tel est l'empire de la vertu sur tous les cœurs, que, dans cette grande cité, qui cependant renferme plusieurs sectes religieuses, le nom de l'évêque français était honoré dans toutes les bouches. Et, en effet, qui aurait pu ne pas vénérer ce ministre de l'Evangile, qu'on voyait sortir seul, à pied, à toutes les heures du jour et de la nuit,

pour aller porter, à plusieurs milles de distance, aux affligés des consolations, aux indigens des secours secrets, aux familles désunies des paroles de réconciliation.

« Mais je devais éprouver moi-même jusqu'où pouvait aller son dévoûment. L'année suivante, je fus atteint par la fièvre dangereuse qui souvent ravage cette contrée. A la première nouvelle de cet accident, accourut près de moi le consolateur que n'avaient pu retenir les craintes de la contagion. Durant ma maladie, je sentis souvent se ranimer ma main défaillante pressée par la sienne; malgré mon accablement, je pus distinguer dans le ton de sa voix et dans l'expression de son regard, sa tendre sollicitude. Son cœur gagna mon cœur; une éloquence persuasive parvint à tranquilliser mon esprit peut-être encore plus malade que mon corps; enfin ses visites réitérées, jointes aux soins de M. de Valnays, consul de France, et de sa fille, mes respectables amis, me rendirent à la vie.

Le fait suivant qui n'a été mentionné jusqu'à présent dans aucune notice, nous a semblé tout-à-fait caractéristique. Peut-être l'artiste y trouvera-t-il un pendant à quelque trait touchant de la vie du bon archevêque de Cambray! La scène se passe au milieu des majestueuses forêts de l'Amérique du Nord; les personnages ne sont pas l'auteur de *Télémaque,* s'écartant de sa suite pour aller consoler le pauvre paysan : c'est l'évêque de Boston, à pied, au milieu des déserts, surpris et charmé de rencontrer son ami, le courageux naturaliste. Mais écoutons l'excellent M. Milbert.

« Dans l'été de 1820, je revenais d'explorer les hautes montagnes des états de Vermont et de New-Hampshire; j'étais lourdement chargé des collections d'objets d'histoire naturelle que j'avais recueillis dans cette excursion. Comme je suivais les bords pittoresques du Merimack, je fus rencontré par M. de Cheverus, qui faisait alors une tournée pastorale dans son diocèse. Surpris de mon état de fatigue, ce bon prélat, tout en louant mon zèle pour la science, m'adressa des reproches pleins d'affection. Puis il me dit : « Asseyons-nous ici; montrez-moi vos roches, vos crustacés, vos végétaux, toutes vos richesses. Vidons ce sac et vos poches aussi : je veux tout voir. » Mais je m'aperçus qu'en paraissant examiner avec soin ces productions naturelles qui n'avaient que peu d'intérêt pour lui, il en faisait deux parts, et je lui demandai pourquoi il agissait ainsi. « Je fais à chacun notre part, me répondit-il; ce second sac est pour moi. Gardez seulement votre portefeuille de dessins; je le veux ainsi, mon cher ami! Nous allons marcher douce-

ment jusqu'à Lowell ; de là, par le canal de Middlesex, nous parviendrons sans fatigue jusqu'à Boston. » Et malgré tout ce que je pus faire pour m'y opposer, le bon évêque se chargea d'une partie de mes collections. »

M. Milbert nous a aussi raconté un trait qui peint bien l'autorité morale qu'exerçait M. de Cheverus. Un jour, à Boston, plusieurs milliers de ces malheureux Irlandais, que l'oppression du gouvernement britannique et de l'Église anglicane, force chaque année à s'expatrier, s'étaient soulevés et menaçaient gravement la tranquillité de la ville. La force armée n'aurait pu arrêter la sédition sans faire couler beaucoup de sang. Dans cette situation critique, les magistrats appellent M. de Cheverus comme un médiateur. Il se présente, n'ayant d'autres insignes de sa dignité que sa croix pastorale. A peine a-t-il adressé à ces hommes égarés quelques paroles, avec son éloquence simple, mais si persuasive, qu'ils tombent tous à genoux en lui demandant sa bénédiction, puis se retirent avec calme et en silence.

M. Hyde de Neuville, envoyé aux États-Unis en qualité de ministre plénipotentiaire, s'était lié avec M. de Cheverus. A son retour, il peignit à Louis XVIII, avec des couleurs si vives et si vraies, les vertus de ce prélat et la gloire qu'il était destiné à répandre sur l'épiscopat français, qu'une ordonnance, en date du 1er janvier 1823, appela l'évêque de Boston au siège de Montauban. M. Milbert, qui hâta son retour pour accompagner son illustre ami dans la traversée, a donné, de leur voyage, un récit plein d'intérêt.

« Au moment où l'apôtre de Boston se rendait sur le rivage pour s'embarquer à bord du paquebot *le Pâris,* je le vis entouré d'une foule d'habitans : les uns dans l'attitude d'un morne désespoir, les autres éclatant en sanglots, et déplorant la perte du vertueux prélat qui, pendant vingt-sept années, avait fait entendre dans ces contrées la voix de la véritable piété et de la tolérance. En vain le digne pasteur s'efforçait-il, dans une pareille occasion, de montrer de la fermeté, les larmes qui sillonnaient ses joues vénérables, décelaient la vive émotion que lui causait une séparation si cruelle.

« Pour apprécier entièrement le caractère de M. de Cheverus, il me manquait encore de le voir dans cette situation où l'homme, subitement menacé de la mort, montre à découvert la faiblesse ou la force de son âme. Cette épreuve difficile lui était réservée.

« Les témoignages de respect dont il avait été entouré au moment de son départ, lui furent continués par les passagers dans la traversée. Du

milieu de cet Océan sur lequel nous naviguions vers la France, chaque jour, à la face du ciel, il appelait notre attention vers le Créateur, « dont les regards, disait-il, ne nous avaient pas abandonnés, quoique nous fussions sur les eaux.

« Une heureuse navigation nous avait favorisés, et bientôt nous allions toucher le sol de la patrie, quand tout-à-coup vint nous assaillir une des tempêtes les plus violentes qui aient jamais remué les profondeurs de la mer. Maîtrisé par le vent et la fougue des flots, désemparé de son gouvernail et d'une partie de ses manœuvres, notre navire fut jeté sur les récifs qui bordent la Côte-de-Fer du Calvados. La nuit approchait : à chaque instant on entendait les flancs du navire heurter avec violence contre les rochers; l'eau se précipitait de toutes parts dans la cale; le plus grand trouble régnait parmi les passagers et avait déjà gagné l'équipage. Alors le prélat s'avance, et tous les yeux se tournent vers lui; son calme imposant a commandé le silence : « Quand tous les moyens de salut, dit-il, sont enlevés à l'homme, il lui reste encore le recours vers le ciel; adressons-lui donc nos prières, et recevez ma bénédiction. » A ces paroles, la confiance et le calme renaissent, et du bord de l'abîme monte vers le ciel la prière des naufragés : elle fut entendue. Vers dix heures du soir, un homme intrépide se montre sur la pointe des rochers, près de nous : c'était le brave Nell, maire du village d'Auderville; profitant du moment où la mer se retirait, grimpant de saillie en saillie, il venait à notre secours, suivi des habitans de son village. Nous n'avions que le temps de les suivre, car la mer allait remonter, et alors plus d'espoir de salut. Nous abandonnâmes à la hâte le bâtiment percé de toutes parts. Guidés ensuite dans l'obscurité à travers les rochers granitiques, et blessés continuellement par leurs pointes aiguës; épuisés de fatigue, à peine couverts de vêtemens en lambeaux et inondés de torrens de pluie, nous parvînmes, avec des difficultés inouïes, au rivage où nous attendait la généreuse hospitalité des villageois. Le vénérable curé d'Auderville reçut le prélat et le capitaine dans son modeste presbytère.

« Nous séjournâmes deux jours chez ces habitans hospitaliers. Le dimanche, le digne évêque nous réunit dans l'église délabrée du village pour y rendre grâce à Dieu de notre salut inespéré. A cette occasion, il nous adressa une exhortation paternelle, dans laquelle il montra à découvert toute la beauté de son âme à-la-fois profondément religieuse, bienfaisante, et surtout tolérante envers tous les hommes, qu'il regardait comme ses frères. Son langage persuasif fut compris par toutes les

intelligences, et l'émotion qui se peignait sur le visage des habitans nous apprit que, aussi bien que nous, ils avaient été pénétrés du discours du vertueux prélat.

« Bientôt la nouvelle de notre désastre se répandit dans les environs; et, lorsque le pasteur se mit en route vers le nouveau troupeau qu'il était appelé à diriger, son voyage fut une véritable marche triomphale : partout il trouvait sur son passage une foule nombreuse, accourant pour saluer l'homme de Dieu précédé par sa renommée. »

Le capitaine Robinson, qui commandait le paquebot *le Pâris*, a souvent raconté, en parlant de son naufrage, un trait que nous croyons devoir ajouter au récit de M. Milbert : M. de Cheverus ne voulut se sauver qu'un des derniers, et quand il eut acquis la certitude que personne ne serait plus en danger de périr après que lui-même aurait mis le pied sur le rivage.

La réputation de ses vertus et de la douceur de son caractère avaient précédé M. de Cheverus en France. Il prit possession du siège de Montauban le 28 juillet 1824, et fut reçu comme en triomphe dans son nouveau diocèse. Après la cérémonie de son entrée solennelle dans la cathédrale, le prélat, profondément attendri, monta en chaire où il prononça, en présence d'un peuple immense des deux cultes, le discours suivant, qui fait si bien connaître son âme et l'éloquente simplicité de ses allocutions :

« Mes chers enfans en Jésus-Christ, j'arrive enfin parmi vous. Que je goûte de bonheur à me trouver au milieu du troupeau chéri que la Providence a daigné me confier ! Votre empressement à me recevoir et à me donner des témoignages de votre amour filial me fait éprouver les plus douces émotions. Oui, mes enfans, mes amis, je suis votre père; je viens veiller et pourvoir à vos besoins spirituels, et consoler ce diocèse du long veuvage de son premier pasteur. Pour alléger le fardeau de mon épiscopat, aimez-moi comme je vous aimerai toujours : votre attachement est pour moi un besoin nécessaire. Vous me l'accordez, car j'en trouve la preuve dans la joie que ma présence vous cause à tous, dans votre empressement d'accourir au-devant de votre pasteur. J'en trouve aussi la preuve dans les expressions affectueuses qui m'ont déjà été adressées, en votre nom, par le digne administrateur de ce diocèse, qui, justement honoré de la confiance de trois prélats, mérite complètement la mienne. J'en reçois également un témoignage éclatant de la part des chefs de cette ville, qui n'ont pas craint de transgresser les lois de l'étiquette pour voler à la rencontre d'un nouveau citoyen, d'un nouvel

ami. Je vous porte tous dans mon cœur. Père de cette grande famille, vous êtes mes enfans, et, avec plaisir, je donnerais ma vie pour votre bonheur et votre salut.

« Il est une portion intéressante d'habitans de ce diocèse qui, quoique étrangers à notre communion, ne sont pas moins dignes d'occuper une place dans mes affections. Pour eux aussi je veux être un père. Heureux s'il m'était donné de les réunir tous dans notre foi, comme nous devons les confondre dans notre amour ! »

M. de Cheverus trouva bientôt une occasion éclatante de déployer les vertus qui l'avaient fait chérir partout où il s'était trouvé. On se rappelle cette terrible inondation qui envahit, au mois de janvier 1825, la ville de Montauban, et jeta la consternation dans une population nombreuse. Le prélat, calme au milieu de l'effroi général, accueillit dans son palais toutes les victimes du fléau, sans distinction de croyances, et prodigua aux protestans ainsi qu'aux catholiques, tous les trésors d'une charité ardente et inépuisable.

M. de Cheverus fut promu à l'archevêché de Bordeaux par ordonnance du 30 juillet 1826. Les habitans de Montauban ne purent, sans gémir profondément, le voir s'éloigner d'un pays où il avait opéré tant de bien et où il avait conquis tous les cœurs par son zèle vraiment chrétien, par sa douceur évangélique et cet admirable esprit de tolérance qui l'a fait comparer à Fénélon. Les habitans de toutes les classes, les protestans comme les catholiques, déploraient l'évènement qui les privait d'un père tendre, d'un consolateur, d'un ami, d'un vrai ministre du Christ, doué de toutes les vertus apostoliques. Le maire de Montauban, au nom de tous les citoyens de cette ville, adressa une supplique au Roi pour qu'il leur conservât un si digne pasteur, mais leurs vœux ne purent être écoutés. Avant de quitter son diocèse, M. de Cheverus fit une visite pastorale dans le canton de Lavit, le seul que le vénérable prélat n'eût pas encore fait jouir de sa présence. Une foule immense s'empressait autour de lui. A Lavit, où le curé de la paroisse lui exprimait le regret d'être, depuis six ans, privé d'église, et de ne pouvoir accueillir le chef du diocèse que sous une tente, l'illustre prélat répondit : « Les lieux sont d'une faible importance pour le culte du vrai Dieu, quand on l'adore en esprit et en vérité. Le Dieu d'Israël habita autrefois sous des tentes moins belles. Pour moi, durant trente années de séjour en Amérique, j'ai goûté peut-être plus de satisfaction encore à évangéliser les sauvages dans les bois que je n'en éprouve maintenant à prêcher les mêmes dogmes, devant un monde plus poli, dans les plus belles cathédrales »

A Bordeaux, comme à Montauban, les vertus de M. de Cheverus, sa piété si touchante, cette charité qui ne repoussait personne, cette tolérance qui venait du cœur, le firent adorer de tous les habitans sans distinction d'opinion, ni de culte.

Vers le commencement de l'année 1827, il se forma à Bordeaux une association philantropique, ayant pour but l'extinction de la mendicité. Les hommes les plus recommandables de cette ville en faisaient partie. L'archevêque, ayant demandé à être compté au nombre des protecteurs de cette réunion, on lui fit observer que les Rabbins en faisaient partie; le digne prélat répondit que tous les pauvres, tous les malheureux étaient ses frères. Et toujours ses œuvres venaient répondre à ses paroles. Un jour, l'archevêque sortait de la cathédrale quand une mendiante, infirme et vieille, implora sa charité. M. de Cheverus lui glissa dans la main une pièce de cinq francs. « Monseigneur, lui dit alors son aumônier, qui marchait derrière lui, ce secours est mal placé : cette femme est Juive. — Juive! reprit l'archevêque; vous avez raison. Peu de personnes lui donnent; vous-même ne lui donnez rien, sans doute? Elle reçoit peu; elle a besoin de plus : donnez-lui toute ma bourse, monsieur. » Puis, s'adressant à la pauvre Juive avec la plus touchante affabilité : « Ma bonne femme, lui dit-il, je vous remercie de la confiance que vous avez eue en moi. »

Elevé à la pairie avec le titre de comte, nommé commandeur ecclésiastique de l'ordre du Saint-Esprit, M. de Cheverus ne laissa point s'altérer un seul instant cet esprit de douceur et d'humilité chrétienne auquel il avait dû son élévation et la vénération dont il était entouré. Ses prédications, qui étaient fréquentes, n'étaient que de simples allocutions toutes paternelles, tout évangéliques, sans aucun apprêt de style et d'éloquence : ces discours, vraiment partis du cœur, produisaient un effet prodigieux et irrésistible. Appelé souvent par ordre du roi Charles X à présider les collèges électoraux, et notamment celui de la Mayenne où il était né, M. de Cheverus y fit toujours entendre des paroles de conciliation et de paix, et ne se mêla jamais de politique que pour en calmer les passions et en déplorer les erreurs.

Tout entier aux devoirs de son ministère et à ses œuvres de charité, l'illustre prélat ne venait siéger qu'à regret à la Chambre des Pairs. Il disait souvent alors à M. Milbert : « Combien j'aimerais mieux, mon cher ami, qu'on me laissât dans mon diocèse! »

M. de Cheverus accepta, sans se plaindre, les conséquences de la Révolution de Juillet, et renonça, sans regret, aux titres et aux droits

politiques que la Restauration lui avait conférés comme à un des membres les plus marquans du clergé. Le mandement plein de candeur et de sincérité, dans lequel il se félicitait d'être rendu tout entier à l'esprit de sa vocation et aux soins de son ministère, est encore présent à tous les souvenirs.

Lorsque, en 1832, le choléra vint exercer ses ravages sur la France et jeter, parmi les populations, une terreur plus affreuse que la mort elle-même, ce fut pour M. de Cheverus une nouvelle occasion de montrer son admirable charité, et la puissance salutaire de l'autorité morale dont il était revêtu. Pendant la durée de la terrible épidémie, le palais archiépiscopal porta l'inscription, si bien méritée d'ailleurs, de *Maison de Secours*. Les autorités civiles et militaires de Bordeaux firent en corps une visite au vénérable prélat, pour lui témoigner la reconnaissance qu'inspirait à tous les bons citoyens l'empressement qu'il avait mis à offrir sa propre maison, pour s'associer aux mesures prises par l'administration et faire taire par là les absurdes calomnies dont elles avaient été l'objet. En effet, le digne archevêque, se rappelant combien la voix des vrais pasteurs a d'influence sur les peuples, s'éleva avec une juste et sainte indignation contre des intrigues coupables et des rumeurs sans motifs : sa voix fut entendue. Le mandement qu'il publia, dans cette circonstance, est un modèle d'éloquence pastorale.

M. de Cheverus lutta pendant quatre ans contre la nouvelle dignité à laquelle on voulait l'élever, la dignité de cardinal : il écrivait lettres sur lettres à l'ambassade de Rome, à la cour de France, pour qu'on pût le dispenser de tous les embarras que nécessiterait inévitablement la splendeur du rang auquel on l'appelait. Tout fut inutile : il dut céder. On raconte que le Roi, en remettant à M. de Cheverus la pourpre romaine, lui dit avec cette aménité qui le caractérise : « Je suis heureux, Monseigneur, d'avoir rétabli le cardinalat en France; et, dans l'état actuel des esprits, je ne pouvais le faire qu'avec vous. »

M. de Cheverus avait le pressentiment de sa fin prochaine : tous ses discours, depuis quelque temps, étaient empreints de cette sorte de tristesse et de mélancolie qui portaient son esprit à la prévision de sa mort. Quand on le complimentait sur sa nouvelle dignité : « Qu'importe, répondait-il avec douceur, d'être enveloppé dans un lambeau de pourpre ou dans un drap blanc? » Vers ce temps, M. de Cheverus entreprit une tournée pastorale dans son diocèse. Voici ce qu'on écrivait alors de Sainte-Foy :

« L'effet produit dans notre canton par le vénérable apôtre qui dirige l'archevêché de Bordeaux, a été trop remarquable pour que je ne m'empresse pas de vous le signaler : c'est un exemple de ce que peut la vertu éclairée, même chez les hommes les plus dissidens, lorsque leur dissidence prend sa source dans la bonne foi et n'est pas un système.

« A son arrivée à Sainte-Foy, où les notabilités catholiques ne sont pas en majorité, l'élan de la population a eu quelque chose de spontané, de sublime. Le clergé, les autorités, la garde nationale, musique en tête, trente jeunes gens à cheval, des plus notables du canton et dont la moitié au moins appartenait à la religion protestante, ont été au devant de ce prince de l'Eglise ; les canons, les cloches ont salué son entrée : rien n'a été négligé pour lui faire l'accueil le plus brillant et le plus respectueux à-la-fois. Mais ce qui surpasse toutes les démonstrations qui souvent s'adressent moins à l'homme qu'au rang qu'il occupe, c'est cet enthousiasme, que je n'essaierai pas de rendre, d'une population de dix mille âmes, qui était accourue de deux lieues à la ronde, pour jouir du bonheur de voir et d'entendre notre digne prélat. De toutes parts, de tous les rangs, de toutes les croyances, s'élevait un chœur d'hommages et de bonheur. Introduit dans l'église, le cardinal de Cheverus a adressé quelques paroles de paix, de fraternité et d'amour, qui ont été portées d'écho en écho jusqu'à l'extrémité de la ville, dont les rues étaient encombrées d'une nombreuse population. Le lendemain S. Em. a officié pontificalement et donné la confirmation ; toujours mêmes témoignages d'amour et de respect.

« Les dignes prêtres, préposés dans les diverses paroisses du canton à la direction du culte catholique, étaient rayonnans de joie : ils voyaient le résultat de leurs travaux, de leurs soins éclairés, du bon esprit qui les anime. Un d'eux, jeune prêtre de campagne dont S. Em. devait visiter l'église, a eu l'heureuse idée de se priver de l'honneur de la recevoir au presbytère, pour la placer dans une des maisons protestantes les plus distinguées et les plus recommandables du pays : elle y a été reçue avec toute la distinction possible. Tous les prêtres du canton et soixante autres convives y ont été réunis à un repas splendide. Cette idée toute chrétienne annonce une haute portée et fait honneur au caractère de ce jeune ecclésiastique. »

Les fatigues que M. de Cheverus avait essuyées dans cette visite pastorale altérèrent assez gravement sa santé. Malgré son indisposition, il voulut assister au *Te Deum* chanté à l'occasion de l'attentat d'Alibaud. « N'aurais-je que deux heures à vivre, dit-il au général Jamin, je veux

appeler les bénédictions du ciel sur le Roi et sa famille. » L'émotion et la fatigue que M. de Cheverus éprouva pendant cette cérémonie aggravèrent encore son état. Le 14 juillet, vers dix heures du matin, il fut atteint d'une attaque d'apoplexie qui, dès les premiers instans, laissa peu d'espoir de conserver ses jours. Aussitôt que la fatale nouvelle fut connue, toutes les rues, aux environs du palais, se remplirent d'une foule éplorée qui venait s'informer de l'état du digne archevêque. L'inquiétude et la désolation étaient générales, comme le deuil devait être bientôt universel.

Nous empruntons au *Mémorial Bordelais* du 19 juillet 1836, sur la mort de M. de Cheverus, les détails suivans, écrits sous l'impression de ce douloureux évènement :

« L'état alarmant dans lequel l'hémiplégie avait plongé depuis quelques jours Mgr de Cheverus ne laissait nul espoir de conserver des jours si chers à la France, au clergé de la chrétienté, et surtout au diocèse qu'il administrait avec tant d'onction, de piété, de douceur et de tolérance. Hier matin donc (18 juillet), entre six et sept heures, s'est éteinte sans convulsion, sans délire et avec tout le calme apparent d'un sommeil profond, cette précieuse existence. Monseigneur n'était âgé que d'environ soixante-huit ans : âge très court si l'on songe à tout le bien qu'il pouvait faire encore; mais âge très long, quand on considère tout le bien qu'il a fait!

« Déjà une première atteinte du mal qui l'a frappé, mais antérieure de quelques jours à celle qui l'a emporté, avait fait pressentir à Monseigneur que *Dieu allait le visiter,* selon la belle expression anglaise. C'est ce pressentiment, sans doute, qui avait déterminé S. Em. à faire ses dernières dispositions.

« Il ne nous a pas été donné de connaître les clauses particulières de cet acte suprême, et tout ce que nous pouvons affirmer, c'est que les pauvres, les établissemens de charité, surtout celui de la Miséricorde pour lequel S. Em. avait une prédilection particulière, s'y partagent tout ce qu'elle possédait.

« Il avait été question d'embaumer le corps du digne prélat; mais son exécuteur testamentaire, pieux interprète des intentions, ou plutôt de la répugnance souvent manifestée par le prélat pour toute opération de cette nature, s'est fait un devoir de respecter les volontés que, de son vivant, le cardinal avait si souvent exprimées.

« Et pour prouver à quel point était portée chez le prélat cette simplicité modeste et touchante, cette abnégation, cet éloignement du

luxe et du faste, il suffira de dire que, par son testament, il exprime formellement le vœu que, dans le cas où, surpris par la maladie durant une de ses missions évangéliques, il viendrait à décéder dans une de ses pauvres paroisses de village, il entendait être enterré dans le cimetière de l'humble église, sans pompe, sans éclat, côte à côte avec le dernier pasteur du presbytère. Ce trait en dit plus que tous les éloges que nous pourrions consigner ici.

« Il paraît certain que ce sont les fatigues de l'excursion tout apostolique faite dernièrement à Sainte-Foy, fatigues éprouvées par une température de 30 degrés, qui ont déterminé l'attaque à laquelle il a succombé. La veille de sa maladie, il se confessa, puis se promena quelque temps dans le jardin de l'Archevêché, et remit au vénérable ecclésiastique, M. Soupre, chanoine, un papier cacheté, en lui disant : « Prenez : on ne peut savoir ce qui arrivera.

« C'est pendant la messe, qui, chaque jour depuis sa maladie, était dite dans ses appartemens, et au moment de l'élévation de la sainte hostie, après avoir salué son rédempteur, que Monseigneur a rendu le dernier soupir. »

Ainsi est mort, le jour même de la fête de saint Vincent de Paul, ce prélat, parfait assemblage de toutes les vertus évangéliques du saint dont sa vie, toute remplie de bienfaits, d'amour et de charité, a si bien retracé les exemples !

G.-S. Trébutien. (1)

(1) Le portrait en pied, peint d'après nature, par M. Ed. Pingret, artiste distingué et ami de M. de Cheverus, a servi de modèle pour le dessin de M. L. Dupré.

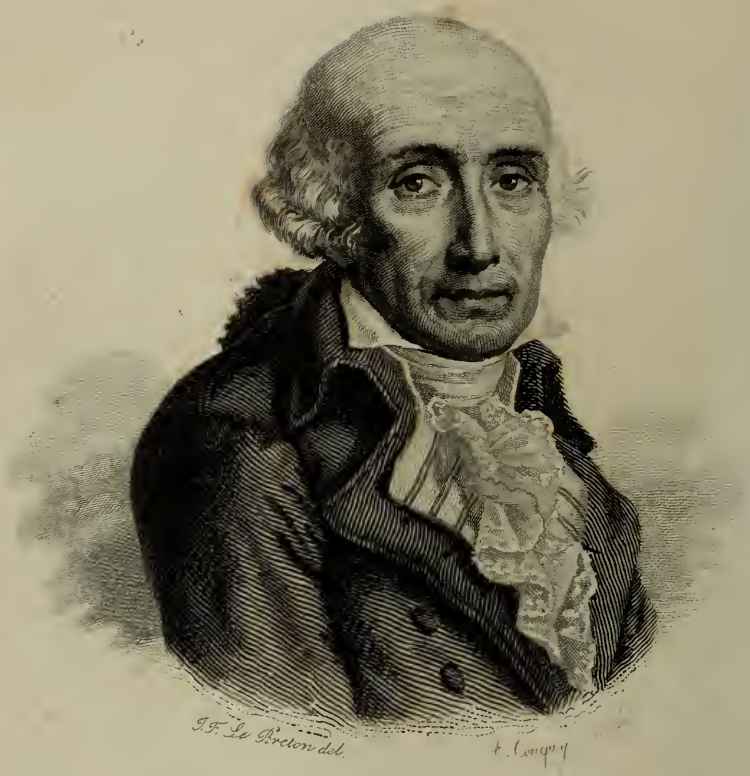

DUC DE CHAROST.

BÉTHUNE-CHAROST.

« Regardez ce petit homme, dit un jour le Roi à ses courtisans ; il n'a pas beaucoup d'apparence, mais il vivifie quatre de mes provinces ! » Le roi qui s'était honoré en prononçant ces paroles, c'était Louis XV ; le petit homme, chétif et contrefait, c'était le bon DUC DE CHAROST, qui est mort citoyen Charost, maire du dixième arrondissement de Paris, sous le consulat (1800). Ses vertus et sa bienfaisance ont été en vénération à tous les cœurs honnêtes, mais son nom est déjà presque oublié. Nous ne parviendrons point à en faire un *Homme célèbre !* Mais ce fut un *Homme utile* et l'histoire de sa vie ne peut que propager l'amour et la science du bien !

Armand-Joseph de Béthune duc de Charost naquit à Versailles le 1er juillet 1728. Il se montra le digne descendant de Sully par une bienfaisance active et en consacrant son existence et sa fortune au bonheur de son pays. Ayant perdu, dès un âge fort tendre, son père et sa sœur, sa mère devint l'objet de ses affections, et elle en était digne. Il n'avait encore que huit ans, lorsque la peinture qu'elle lui fit d'une famille plongée dans l'infortune excita sa sensibilité : il lui remit trois mois de ses menus plaisirs, et cette première bonne action fut un souvenir délicieux pour le reste de sa vie. Ses délassemens annonçaient déjà l'excellence de son cœur : il avait à peine connu son père et sa sœur, et dans des notes qu'il traçait dans un âge aussi tendre et qu'il appelait ses *Souvenirs*, il cherchait à se les représenter, et leur adressait les expressions de la tendresse la plus touchante.

En 1745, le récit de la bataille de Fontenoy vint éveiller en lui l'amour de la gloire. Il entra à seize ans dans la carrière militaire et obtint bientôt un régiment de cavalerie. Ce régiment, prenant l'esprit de son chef,

se montra digne de lui : il donna le premier dans plusieurs grandes occasions ; ce fut un de ses cavaliers qui mérita l'honneur de couper la première palissade lors de la prise de Munster. Le duc de Charost donnait l'exemple de ce courage intrépide : au siège de la même place, il resta six heures dans une tranchée où l'ennemi voyait la moitié de sa troupe à découvert. Ce n'était pas assez pour lui de payer ainsi de sa personne, il voulut encore s'instruire dans la théorie de son art, et ses conseils furent souvent utiles au maréchal d'Armentières, son général.

Mais ce fut surtout par ses bienfaits et par sa tendre sollicitude que le duc de Charost sut se concilier l'attachement des officiers et des soldats. Il tâchait de découvrir les moins favorisés de la fortune : lors des revues de l'inspecteur, il demandait pour eux des gratifications, et, lorsque le ministre les refusait, il les faisait payer de ses propres deniers, comme si ces gratifications eussent été réellement accordées. Il feignit souvent d'avoir obtenu pour ses officiers des pensions qui étaient payées sur ses appointemens du gouvernement de Calais : c'était pour leur donner le plaisir de croire qu'ils avaient mérité l'attention du gouvernement, et plus encore pour leur cacher qu'ils devaient leur aisance à leur colonel. Les soldats qui se signalaient par des actions d'éclat recevaient de lui une gratification qu'il leur faisait payer régulièrement chaque mois. Il continua même à soutenir ceux de ses cavaliers qui sortaient du régiment, surtout lorsqu'ils étaient chargés de famille ; il les plaçait sur ses terres et trouvait moyen de leur procurer de l'emploi.

Ses bienfaits recevaient un nouveau prix par la manière dont il les accordait. Un officier de mérite était sans fortune, et ses appointemens ne pouvaient lui suffire. Le duc de Charost obtint pour lui un des petits gouvernemens à la nomination du ministre de la maison du Roi ; il emprunta lui-même pour cet objet une somme de 8,000 livres. Cet officier ne fut instruit de cet acte de générosité que sur le vu de la quittance de finance, et il eut la plus grande peine à faire accepter, par la suite, à son noble bienfaiteur le remboursement de cette somme.

Pendant les cinq années qu'il fit la guerre, il s'honora par une foule d'actions qui seules auraient suffi pour lui acquérir un nom cher à l'humanité. Avant de rentrer en France, l'armée était ravagée par une affreuse épidémie ; le duc de Charost fit établir à ses frais, près de Francfort, un hôpital où beaucoup de malades furent sauvés.

En 1758, il fit porter son argenterie à la Monnaie, pour subvenir aux besoins de l'Etat, et répondit aux représentations de son intendant : «Je sacrifie ma vie pour ma patrie : je peux aussi sacrifier mon argenterie.»

La paix de 1763 rendit le duc de Charost à une vie plus tranquille et mieux appropriée à son caractère. Dès 1765, dit un de ses biographes, il commença à faire des essais d'agriculture ; il s'occupa de la construction de plusieurs routes qui traversent l'ancienne province de Berry ; il établit divers ateliers de charité à Ancenis, et contribua à l'amélioration de l'instruction publique dans sa province, en réunissant à un collège un bénéfice qui était à sa nomination. Il acheta et fit réparer une maison à cet effet, et dirigea l'instruction vers des objets alors trop négligés. Il ne considéra jamais la prééminence que lui donnaient ses grandes propriétés seigneuriales que comme l'obligation sacrée de remplir les devoirs de père envers ceux qui étaient alors ses vassaux. Il sentit l'importance de faire un choix d'agens probes pour diriger ses affaires, et surtout de juges intègres dans les lieux où il avait le droit de justice seigneuriale : pour être plus libre dans ce choix, il ne balança pas à rembourser le prix des charges de tous les officiers qui dépendaient de lui.

Vingt ans avant la révolution, il écrivit contre la féodalité, et abolit les corvées seigneuriales dans ses domaines ; il forma un plan d'amortissement de ses cens et rentes, convertit les banalités en abonnemens, et ne conserva, avec des droits modiques, que celle des fours communs. Enfin, il supprima un droit de minage qu'il reconnut injuste, quoiqu'en ce moment même on lui en offrît 10,000 livres de fermage, et il indemnisa des censitaires qui, par erreur et à cause de la bizarre multiplicité des mesures employées, avaient payé à ses prédécesseurs une somme plus forte que celle qu'ils devaient légalement.

Mais, pour cet homme vraiment admirable, c'était trop peu d'être juste. Il fonda dans chaque commune des secours annuels pour les indigens ; il se chargea (à Charost et à Mareuil) des enfans abandonnés, et, les confiant à des cultivateurs, il pourvut constamment à leur entretien par des pensions décroissantes. Il établit à Roucy et à Meillant des sages-femmes, des chirurgiens et des pharmaciens pour les malades, ainsi que des secours extraordinaires contre la grêle, les inondations et les incendies. Long-temps avant la révolution, il avait fondé à Meillant un hôpital richement doté : l'indigent y trouvait une retraite tranquille, des soins continuels et une existence assurée.

On le vit plus d'une fois refuser d'être arbitre dans sa propre cause. Sa parole était sacrée ; elle était pour ceux qui le connaissaient aussi sûre que l'engagement le plus authentique. Un jour, il fit volontairement le sacrifice de cent mille écus pour ne pas manquer à la promesse verbale

qu'il avait faite d'acquérir un domaine. Dans une autre occasion, il remboursa en numéraire la somme de 70,000 fr., qui lui avait été prêtée, quoique des circonstances particulières l'eussent déjà forcé de déposer cette somme en papier à la trésorerie nationale.

Après tant d'actions de justice et d'humanité, le duc de Béthune-Charost ne croyait pas avoir encore rempli tous ses devoirs de citoyen : il pensa qu'il devait aussi se consacrer à l'amélioration des pays dont le sort lui était confié par le gouvernement. Les actes de son administration publique ne font pas moins d'honneur à ses lumières qu'à la bonté de son cœur. Gouverneur de Calais dans une année de disette, il encouragea de ses propres deniers l'importation des grains dans ce port; lieutenant-général de Picardie, il fonda des prix sur les moyens de préserver les campagnes du fléau des incendies, de prévenir ou d'arrêter les épizooties, sur l'utilité des défrichemens, et enfin pour la culture du coton dans nos provinces méridionales.

Le duc de Charost était doué d'une grande fermeté de caractère. Lorsque madame Dubarry fut en faveur, on fit de vains efforts pour qu'il sacrifiât à l'idole devant laquelle les courtisans se faisaient un devoir de courber la tête : il aima mieux s'exposer à perdre ses places et son crédit auprès du Roi, que de les conserver par cette action, qu'il regardait comme une bassesse.

Il avait combattu les corvées dans les assemblées provinciales; il se prononça dans l'Assemblée des Notables pour l'égalité de répartition des charges publiques. La révolution arriva, et, comme tant d'autres, il crut, en y prenant part, travailler à la régénération du pays. Il fit un don volontaire de cent mille francs, avant le décret sur la contribution patriotique. Enfin, il était tout préparé aux pertes qu'il fut obligé de supporter dans la suite, et il dit lui-même qu'il n'a pas éprouvé de regrets pour la diminution de ses revenus, dans un moment où les besoins de la patrie exigeaient de si grands sacrifices de la part de tous les citoyens.

En 1792 et 1793, l'émission des assignats, jointe à plusieurs autres circonstances, augmenta considérablement le prix du bois, ainsi que de beaucoup d'autres denrées; Béthune-Charost eut le soin d'affecter sur ses coupes un triage pour la commune de Saint-Amand; il donnait son bois au prix le plus modique, sous la condition expresse que les marchands ne le revendraient pas plus cher que les années précédentes.

Pendant le règne de la Terreur, Béthune-Charost fut jeté dans les ca-

chots avec tant d'autres victimes de ces temps désastreux. En vain, pour éviter l'orage, il s'était retiré à Meillant où ses bienfaits l'avaient fait adorer. Un ordre du Comité de Salut public vint l'en arracher. Les prières des malheureux, qui voulaient le retenir, ne purent faire révoquer cet arrêt; alors leur douleur ne connut plus de bornes. Le gendarme qui l'accompagnait fut forcé lui-même de mêler ses larmes à celles de tous les indigens qui pleuraient leur père. Sensible à ce témoignage d'humanité, le duc de Charost ne parlait jamais, sans attendrissement, de cette arrestation. Il passa six mois à la Force, et ne recouvra sa liberté qu'au 9 thermidor. Il n'est pas inutile de remarquer que, dans les certificats qui lui furent délivrés par les comités révolutionnaires, il était appelé le *Père de l'Humanité souffrante* et l'*Homme bienfaisant.*

A peine rendu à la liberté, Béthune-Charost continua de se signaler par de nouveaux bienfaits. Il se retira sur ses propriétés dans le département du Cher. Il trouva les travaux qu'il avait entrepris suspendus; les améliorations qu'il avait faites stationnaires et devenues inutiles; l'hôpital qu'il avait fondé était détruit par la confiscation du bénéfice qu'il y avait affecté. Il entreprit de tout réparer et se livra à cette œuvre avec autant de zèle que de succès.

« Tous les perfectionnemens en agriculture, » dit M. Silvestre, dans une Notice à laquelle nous avons déjà fait beaucoup d'emprunts, « tiennent moins à des inventions nouvelles qu'à l'introduction de pratiques reconnues utiles dans certains pays, et qui peuvent s'appliquer avec avantage dans d'autres contrées semblables où leur usage est encore ignoré. Aussi le duc de Béthune-Charost fut plus utile en créant une Société d'Agriculture à Meillant, et en y répétant des expériences sur la quantité et la qualité des semences, sur l'emploi du *chaulage* pour détruire la carie qui attaquait la plus grande partie des grains du département, sur les avantages qui peuvent résulter de l'usage de la faux sur celui de la faucille, en rédigeant un vocabulaire pour les termes en usage, et une description topographique, rurale et industrielle, que s'il avait trouvé un procédé particulier de culture ou inventé une machine nouvelle.

« Il avait remarqué que l'araire, espèce de charrue employée dans le département du Cher, et qui ne fait qu'effleurer la terre, ne convenait pas au sol compacte de ce département; il y substitua la charrue de la Brie; et, pour en répandre l'usage, il en donna plusieurs, comme récompense, à divers cultivateurs.

« Les prairies artificielles étaient alors peu cultivées dans son canton. Le morcellement et le mélange des propriétés étaient un obstacle à leur propagation. Il fit venir des graines qu'il répandit dans le pays; il proposa un prix sur les moyens de concilier leur emploi avec le respect dû aux propriétés. Les meules à courant d'air étaient inconnues; il montra l'usage de ce procédé, qui remédie aux inflammations spontanées. Enfin, il donna, le premier en France, l'exemple utile de consacrer un domaine à des expériences d'économie rurale. Il avait senti le bien que de pareils établissemens pouvaient procurer à l'agriculture.

« Les laines étaient une des plus importantes productions du Berry. On sait que, de tout temps, la partie haute de cette province retira des produits de ses moutons la plus grande partie de ses ressources pécuniaires; mais des brebis faibles et de petite stature, des laines grossières, des bergeries malsaines et point aérées, une ignorance absolue du croisement des races, firent sentir au duc de Béthune-Charost tout l'avantage que pouvait promettre une amélioration dans cette partie. Il fit venir un troupeau de race espagnole; il étudia la manière de le nourrir, de le conserver, de le naturaliser dans ce pays, et d'obtenir de prompts résultats par un croisement dont il propageait la méthode dans son voisinage, en prêtant gratuitement ses béliers, et en en donnant même en prix à ceux des propriétaires qui avaient les plus belles brebis. On lui doit d'avoir le premier renversé par des expériences exactes ce préjugé, ou cette assertion malveillante, que les moutons espagnols ne peuvent pas, dans nos climats, prendre l'embonpoint nécessaire, et qu'ils y sont sujets à la mortalité. Et il éprouva peut-être une des plus douces jouissances lorsqu'il vit les moutons qu'il avait élevés devenir, à la quatrième génération, presque aussi beaux que les mérinos d'Espagne.

« Ce n'était pas assez pour lui d'améliorer la qualité des laines : son esprit administrateur voyait avec peine que les départemens voisins les achetassent brutes, et vinssent ensuite les revendre fabriquées, faisant ainsi sur celui du Cher le profit de l'industrie. Il forma le projet d'établir, dans l'arrondissement de la Société de Meillant, une filature et une fabrique de couvertures pour employer, sur les lieux, les matières premières, et fournir du travail aux indigens. Il avait déjà fait venir plusieurs métiers, connus sous le nom de *Jennys*. Bientôt après, il proposa un prix pour l'ouvrier qui aurait fabriqué, sur les lieux, le plus grand nombre de couvertures de laine. Il ne se réservait pour lui

que la satisfaction de faire toutes les avances de l'établissement.

« Ce même exemple si précieux et d'une application si utile à l'administration générale de la République, il le donna aussi pour la fabrication des toiles à voiles, dont il existait très anciennement une fabrique à Bourges. Cette manufacture avait le double avantage d'employer, sur les lieux mêmes, les chanvres que la province fournissait abondamment, et de soutenir des familles pauvres auxquelles on confiait les matières premières. La loi du *Maximum,* en dégarnissant les ateliers, avait ruiné les entrepreneurs; ils attendaient du gouvernement un secours provisoire que Béthune-Charost sollicita vivement pour eux, et qu'une fabrication abondante les eut bientôt mis en état de rembourser.

« Il savait qu'un pays ne devient riche que par l'échange de son superflu contre du numéraire ou les objets qui lui manquent : aussi s'appliqua-t-il particulièrement à favoriser les moyens de communication. Les routes et les canaux de navigation excitèrent son zèle, et lui firent faire les plus grands sacrifices. Un député de ce département disait que l'administration était honteuse d'avoir si peu contribué à la confection des routes, pour lesquelles Béthune-Charost avait employé des sommes considérables. Enfin, dans le département du Cher, il n'existe pas un établissement public, pas une route praticable, auxquels il n'ait contribué ou qu'il n'ait entrepris.

« Un canal important avait été projeté du Bec-d'Allier à la rivière du Cher; il devait, en traversant le département du Cher, rendre la navigation jusqu'à Nantes possible pendant neuf mois, tandis que la Loire n'est navigable que six mois au plus. Ce canal aurait été une source de prospérité pour le département du Cher; aussi sa construction devint-elle l'objet de la constante attention et des sacrifices de Béthune-Charost. En 1785, il en fit lever les plans à ses frais; il s'engagea à fournir des fonds supplémentaires considérables lorsque la construction de ce canal serait commencée. Enfin, il a donné sur toute la navigation intérieure du département du Cher, un vaste projet dans lequel les points correspondans avec des moyens généraux de communication, se trouvent indiqués. »

Rien n'était étranger à son zèle. Ses forges, dont il perfectionna les procédés, devinrent un modèle pour toutes celles de la France; il fit des plantations sur les grandes routes; il étendit dans le département du Cher, la culture de la vigne et du chanvre; il y introduisit celle du lin, du colza, de la rhubarbe, du pastel, de la garance et du tabac;

il s'occupa aussi avec succès de l'éducation des abeilles et des animaux domestiques, ainsi que de l'amélioration de la race des chevaux. Pour reconnaître l'emploi qu'il devait faire des diverses terres de ses domaines, soit comme engrais, soit pour la fabrication des poteries, il en fit faire l'analyse, et il en trouva de très bonnes pour ce dernier usage. Un de ses projets favoris était de parvenir à reconnaître la nature et la composition des terres par une analyse à la portée de tous les cultivateurs, et de déterminer d'après cette connaissance et l'inspection des végétaux qui croissent spontanément, quelles étaient les espèces de plantes qu'on pouvait cultiver avec le plus d'avantage. Il s'était servi pour rechercher les terres propres aux poteries, d'une sonde d'environ 50 pieds qui était alors tout-à-fait inconnue dans le pays, et dont il fit présent à la Société d'Agriculture de Meillant. Il publia un *Résumé des Vues et des premiers Travaux* de cette société. Il rédigea des *Vues générales sur l'Organisation de l'Instruction rurale ;* des *Mémoires* sur les moyens de détruire la mendicité, sur les moyens d'améliorer dans les campagnes le sort des journaliers, sur le projet d'une caisse rurale de secours. Il proposa aussi la réimpression des bons livres d'agriculture dans le dessein de les répandre à bas prix dans les campagnes.

On a souvent répété que les hommes ne manquent jamais aux circonstances. Ne serait-il pas plus vrai de dire que les circonstances ne manquent point aux hommes qui savent les faire naître? En effet, Béthune-Charost, à lui seul, vivifie tout le pays qui l'entoure. Peut-être que s'il eût été à la tête de l'administration générale, ses vues se seraient encore agrandies, et le gouvernement aurait profité des idées d'utilité publique qu'il concentrait dans un canton et qui étaient, pour la plupart, susceptibles d'être généralisées.

Aucun sacrifice ne lui coûtait, et sa fortune immense semblait à peine pouvoir suffire à ses bienfaits. Dès qu'un établissement présentait des vues utiles, il en devenait le soutien. Il fut à Paris, un des fondateurs de la *Société Philantropique*, de l'Institution des Aveugles travailleurs, du Lycée des Arts, de l'Association de Bienfaisance judiciaire, origine des bureaux de conciliation, et qui aidait de ses conseils et de sa bourse le faible à soutenir de justes droits contre l'oppresseur opulent.

A peine le nom et l'exemple de Rumfort eurent-ils rappelé l'usage des soupes économiques, qu'on devait alors aux efforts charitables des dignes pasteurs de Sainte-Marguerite et de Saint-Roch, et qui déjà avaient été indiquées et pratiquées par Vauban ; à peine cette œuvre

de bienfaisance, à la faveur d'une livrée étrangère, eut-elle excité quelque intérêt, qu'on vit Béthune-Charost faire de puissans efforts pour la fixer parmi nous. Il fut jusqu'à sa mort président de cette administration.

Lorsque le plus affreux vandalisme était déchaîné contre nos anciens monumens, quelques hommes, amis des arts, se réunirent pour arrêter le cours de ces stupides et sacrilèges profanations. Béthune-Charost fut un des premiers à faire partie de cette réunion ou *Société des Amis des Arts*, dont il devint le plus ferme appui, après la mort de De Wailly, qui eut la gloire d'en être le fondateur.

Béthune-Charost qui savait répandre le bonheur loin de lui savait aussi le fixer dans sa maison. Il avait réuni autour de lui ses parens avec tous ceux d'une épouse vertueuse, et il en vivait adoré. Cette famille isolée au milieu du tourbillon des passions et de la corruption du temps, conservait des mœurs patriarcales. Quoique nombreuse, elle vivait dans la plus étroite union : l'amour et la vénération pour son chef, le desir de lui plaire et de l'imiter, faisaient sa constante occupation.

Après le 18 brumaire, Béthune-Charost fut nommé Maire du dixième Arrondissement de Paris. Un de ses collègues dit alors : « Sans doute il pouvait occuper une place plus éminente; mais toujours ami du peuple, la place qui convient le mieux à son caractère, est celle qui l'en rapproche davantage. » Il était aussi un des administrateurs de l'Institution des Sourds-Muets. C'est en remplissant ces fonctions qu'il devait terminer son admirable carrière de bienfaisance et de bonnes œuvres. La petite-vérole exerçait ses ravages sur ces jeunes infortunés : Béthune-Charost ne l'avait point eue et la craignait. Mais il peut être utile, rien ne l'arrête : il entre dans l'enceinte où règne la contagion, il en est atteint, et succombe bientôt à cette cruelle maladie (27 octobre 1800).

La mort de ce grand citoyen fit répandre des larmes à tous ceux qui l'avaient connu, et produisit dans cette immense cité une douleur qu'on pourrait dire universelle. Le préfet de Paris, les maires, plusieurs membres des sociétés savantes, et une foule d'autres citoyens, crurent devoir mêler leurs larmes à celles de sa famille; et quatre discours prononcés dans cette cérémonie, attestèrent combien l'homme qui en était l'objet avait de droits à l'estime et à la reconnaissance publiques.

Le corps du duc de Béthune-Charost fut transporté à Meillant, qui avait été son séjour de prédilection : sa maladie y était à peine connue,

lorsque l'arrivée de son cercueil vint enlever tout espoir aux habitans. Alors la douleur fut au comble : les temples se remplirent de malheureux qui venaient prier pour leur père commun ; les communes voisines voulurent se réunir afin de donner des témoignages de vénération à sa mémoire ; les habitans qui se rencontraient sur les routes n'osaient s'interroger, des larmes involontaires apprenaient bientôt que Béthune-Charost n'existait plus.

Le jour où la terre s'ouvrit pour recevoir les restes de cet homme bienfaisant fut pour le pays un jour de deuil public. Le peuple, accompagné de ses magistrats et de tous ceux qui avaient été attachés au duc de Béthune-Charost, se porta en foule pour lui rendre les derniers devoirs ; chacun voulait se charger du fardeau de sa dépouille mortelle ; tout ce que l'attachement et la reconnaissance peuvent inspirer de piété et de recueillement parut dans cette funèbre cérémonie. Des larmes abondantes arrosèrent sa tombe : il semblait que tout espoir de bonheur s'était éteint avec celui qu'elle renfermait. Pendant cette journée, les boutiques furent volontairement fermées et les travaux publics suspendus ; on voulait attester d'une manière solennelle combien la douleur était immense et générale.

Une souscription fut ouverte par le préfet du département du Cher, pour élever un monument à la mémoire de cet illustre bienfaiteur de l'humanité.

Le plus beau monument à Béthune-Charost eût été de rendre populaire le souvenir du bien qu'il a fait et de celui qu'il a tenté. Mais quand le peuple a pleuré sur un cercueil, c'est déjà beaucoup ! Les masses ne lisent point, et les récits des vieillards s'effacent. Pendant la vie et après la mort, qu'est-ce donc que la popularité, si elle a duré si peu pour un tel homme !

A. Jarry de Mancy.

SIMON ET ORIGET.

2 Tourangeaux connus de Balzac

SIMON ET ORIGET.

Le bon curé SIMON et le charitable docteur ORIGET, l'ami, l'émule du vénérable pasteur qui l'associait à ses bonnes œuvres, voilà deux noms que les habitans de la ville de Tours ne prononcent pas sans émotion, et qu'ils ne séparent jamais! L'exemple des habitans de Tours est devenu pour nous une loi : nous offrons réunies les images de ces deux amis à tous ceux qui pensent, comme nous, que le culte voué à la mémoire des bienfaiteurs d'une ville ne doit pas être limité à l'enceinte de ses murs.

Et quelle association d'ailleurs que celle de ces deux hommes, le Prêtre et le Médecin, la parole de Dieu et la science des hommes, unies pour soulager les souffrances de l'humanité !

Il est vrai, et je ne crains pas de déclarer que, déjà plusieurs fois, on m'a presque sérieusement adressé le reproche d'introduire beaucoup de prêtres catholiques dans le Recueil que j'ai fondé : d'autres personnes se plaignent au contraire d'y trouver beaucoup de protestans ! A ces accusations, qui ont le tort ou plutôt le mérite de se combattre et qui, je crois, s'entredétruisent, quelle peut être notre réponse, sinon qu'il s'en faut de beaucoup que nos listes de prêtres d'une éminente charité soient encore épuisées, non plus que celle des médecins bienfaisans?

Autre observation, que parmi les souscripteurs à notre Recueil, nous comptons un bien petit nombre de prêtres, mais beaucoup de médecins! Que pourrait-on encore conclure de ce fait?

Ce n'est pas que l'histoire des deux bienfaiteurs de l'ancienne capitale de la Touraine présente une grande variété d'évènemens, mais les larmes de toute une ville sur la tombe de deux vieillards sont plus éloquentes, à notre avis, que les récits les plus dramatiques!

Né à Tours, le 28 juin 1741, de parens recommandables par leurs vertus et par la considération dont ils jouissaient, SIMON (NICOLAS)

eut pour premiers maîtres les bons Frères de la Doctrine Chrétienne, pour lesquels il conserva toute sa vie le plus vif attachement. Ses goûts, ses discours, annoncèrent en lui de bonne heure une sainte vocation. Il fit de rapides progrès dans les lettres et dans la théologie. A peine eut-il été promu aux ordres sacrés, que le chapitre de l'insigne église de Saint-Martin l'appela à siéger dans son clergé.

Il commença l'exercice des fonctions pastorales dans la paroisse de Saint-Saturnin, et ce fut alors que les premiers coups de la persécution vinrent le frapper : il les reçut avec résignation. Prêtre du Dieu de patience et de douceur, il n'abandonna le troupeau qui lui avait été confié qu'après y avoir été contraint par la force. Arrêté dans l'asile qu'on s'était empressé de lui offrir et où il ne cessa pas encore d'exercer sa charité, il fut conduit de prison en prison et enfin condamné à faire nombre parmi les victimes entassées sur ces vaisseaux où elles n'attendaient que la mort. Là encore, il devint une seconde providence pour ses compagnons d'infortune. Sa bourse et celles de tant d'amis dont il disposait furent ouvertes à tous ceux qui n'avaient pu emporter en captivité que le souvenir de leurs malheurs!

Enfin, les prières de ces nouveaux confesseurs de la Foi ayant été exaucées, leurs fers furent brisés. L'abbé Simon vint recevoir dans sa ville natale la récompense de ses vertus. Les autels venaient d'être relevés. Le vénérable cardinal de Boisgelin nomma l'abbé Simon curé de la nouvelle paroisse qui s'établit à l'église métropolitaine, sous l'invocation du grand Saint-Martin.

Pour exposer tout le bien qu'il fit dans cette nouvelle dignité, selon les paroles d'un des plus recommandables habitans de Tours, il suffira de rappeler qu'il n'y a pas une classe de la société qui n'ait reçu d'innombrables preuves de sa charité et de sa tolérance. L'aménité de son caractère et la justesse de son esprit le rendaient le juge naturel et l'irrésistible pacificateur des familles : tout cédait aux accens de son cœur. En faveur des pauvres, dont il était le père, son éloquence n'était pas moins entraînante. L'existence de ce vénérable pasteur a été pour nos pères, pendant plus de soixante années, l'objet d'une juste admiration et d'une vénération profonde! Et si l'asile qu'il a ouvert pour y recevoir l'indigence malade (nous continuons de citer les paroles de notre honorable correspondant) ne disait pas assez qu'il existe un monument de sa pieuse libéralité, nous demanderions ici que le marbre ou l'airain rappelât, au milieu du temple où il reçut le saint ministère, le jour malheureux qui enleva aux habitans de Tours le

plus généreux des bienfaiteurs, le fondateur du petit *Hospice de Saint Gatien*, de la Communauté des sœurs de Saint-Vincent, etc.

Le bon curé Simon rendit son âme à Dieu, le 18 mai 1822, à l'âge de quatre-vingt-un ans!

Ce fut presque au même âge que le docteur Jean Origet, né à Limoges, le 6 octobre 1749, mourut le 12 mars 1828, à Tours, où il exerçait son art depuis plus de quarante ans. C'était un de ces praticiens sages et instruits qui consacrent modestement leur carrière au soulagement de leurs semblables, et qui savent préférer les bénédictions des habitans d'une ville de province à une vaine renommée qu'ils auraient pu poursuivre ailleurs. La considération dont a joui toute sa vie cet ami de l'humanité, l'amour et le respect qu'avaient attiré sur sa personne sa bonté et sa bienveillance sans bornes, l'ont rendu à sa mort l'objet de regrets universels. Non content des soins utiles et affectueux qu'il prodiguait à ses malades, il les aidait encore, quand ils étaient dans le besoin, de son crédit, de sa bourse : aussi existait-il d'intimes et touchans rapports entre le docteur Origet et le curé Simon. Presque octogénaire et, malgré son grand âge, continuant de porter les secours de son art aux indigens, le bon docteur tomba d'une échelle: cette chute hâta sa mort.

La perte de M. Origet a été vivement sentie par tous, et la Société médicale de Tours, dont il était le doyen et le président, a voté par acclamation l'érection d'un monument à sa mémoire. Sa famille, ainsi qu'une grande partie des habitans de la ville qu'il avait adoptée, s'est empressée de s'associer à cette œuvre de reconnaissance, et le monument qui atteste des regrets mérités a été inauguré le 9 décembre 1828. Honneur aux habitans de Tours qui ont donné cet exemple!

L'extrait suivant du testament du médecin Origet nous a paru digne de mémoire :

« J'invite toutes les personnes qui, par elles-mêmes ou par fait de succession, me devraient des honoraires, d'en remettre le montant, évalué au tarif de leur conscience et de leurs moyens, à MM. les curés de leurs paroisses, pour que ces messieurs en fassent les actes de bienfaisance qu'ils jugeront à propos, interdisant à mon légataire universel ou à ses ayant-cause toutes demandes ou poursuites envers qui que ce soit, et, pour que personne n'en ignore, mon légataire universel fera insérer, dans le Journal des Affiches de Tours, ma présente volonté. »

A. Jarry de Mancy.

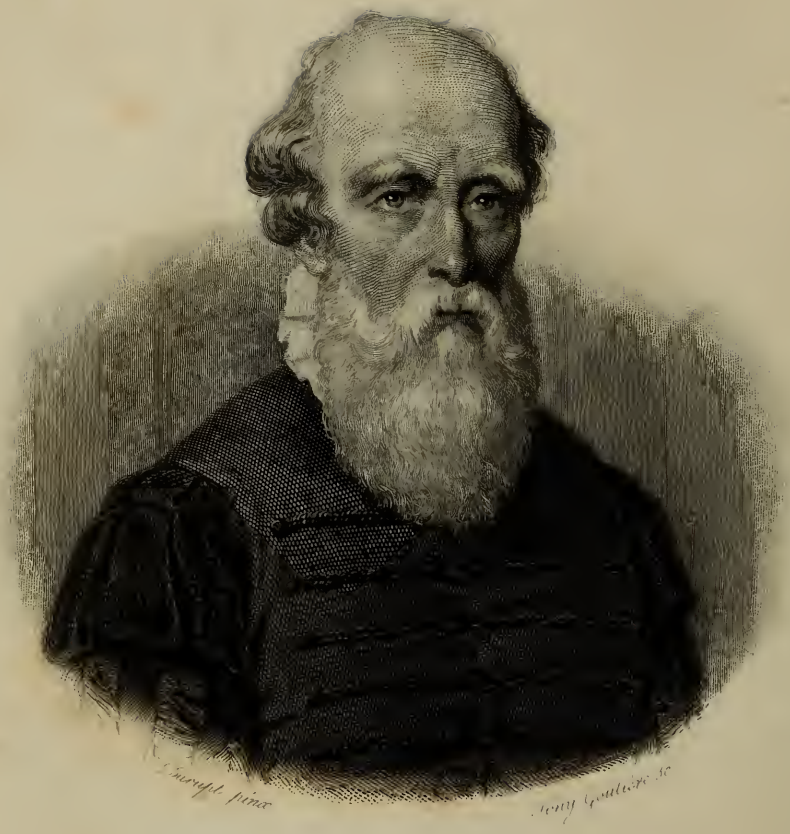

BERNARD PALISSY.

BERNARD PALISSY.

BERNARD PALISSY, né vers l'an 1499, nous apprend lui-même qu'il vint au monde dans le diocèse d'Agen. Il résulte des recherches faites par M. de Saint-Amans, que ce grand homme naquit près de Biron, village du département de la Dordogne, aux environs de Monpazier. Ses parens, malgré leur pauvreté, lui firent apprendre à lire et à écrire, ce qui était beaucoup pour ce temps-là. Un arpenteur, venu dans le pays pour en lever le plan et établir le terrier, frappé de l'intelligence de cet enfant et de l'attention toute particulière qu'il mettait à suivre ses travaux, obtint de sa famille de l'emmener avec lui à Monpazier pour lui enseigner gratuitement son état. Bernard fit de rapides progrès dans la géométrie pratique; et, s'il faut en croire quelques mots jetés au hasard dans ses ouvrages, il était souvent chargé par les tribunaux de dresser le plan des lieux dont on avait besoin pour le jugement des procès. Outre cela, comme il avait appris tout seul à peindre, il s'occupait de peinture sur verre, et il vivait ainsi dans une honnête aisance, recueillant mille notions d'histoire naturelle, dans les voyages auxquels sa place d'arpenteur-juré l'obligeait. On l'appelait aussi de toutes parts pour orner les églises et les châteaux. Il voyagea de la sorte dans toute la France, et étendit ses courses depuis les Pyrénées jusqu'au Rhin, depuis les côtes que baigne l'Océan jusque dans le pays de Clèves. Il s'occupait d'architecture et de la recherche des terres les plus propres à faire de belle poterie; il aimait à visiter les laboratoires de chimie et à pénétrer dans les procédés industriels alors en usage. Mais c'est la nature et ses merveilles qu'il s'attachait surtout à étudier. « Ne sachant ni grec ni latin, dit-il, n'estant ny grammairien, je n'ay point eu d'autre livre que le ciel et la terre, lequel est connu de tous, et est donné à tous de connoître et lire ce beau livre. » — « Au surplus, » ajoute-t-il dans son style qui rappelle souvent

celui de Montaigne, « je me donnois garde de ennuyer mon esprit de sciences faictes aux cabinets par une théorique imaginative ou crochetée de quelque livre escrit par imagination de ceux qui n'ont rien pratiqué, et me donnois garde de croire les opinions de ceux qui disent et soustiennent que la théorique a engendré la pratique. »

En 1539, Bernard était venu s'établir à Saintes, où il se maria. Un jour, le hasard fit tomber entre ses mains une coupe de terre émaillée d'un si beau travail, que dès ce moment, selon ses propres paroles, il entra « en dispute avec sa pensée », voulant absolument faire des vases dans le genre de celui qu'il avait vu. L'inspiration était venue : l'artiste s'était révélé.

Il commença par visiter les ateliers de Limoges, où, dès le douzième siècle, on possédait l'art d'employer les enduits de verre coloré en blanc et en noir. En étudiant les procédés mis en usage, en les pratiquant, il entrevit la possibilité de faire mieux. De retour dans sa famille, il commence par broyer mille drogues qu'il met sur des pots de terre et qu'il fait cuire à sa fantaisie, dans des fourneaux construits par lui-même : il essaie toutes les substances qui peuvent soutenir un degré de feu convenable, fournir des émaux épais et opaques, et conserver aux couleurs un éclat toujours égal. Son but était de trouver l'art de nuancer les teintes, de faire sentir toute la dégradation de la lumière et des ombres, et de peindre sur ses poteries perfectionnées les ornemens arabesques apportés d'Italie, en 1540, par Primatizzio et Del Rosso, plus connu en France sous le nom de *Maistre Roux*.

Mais les heureuses découvertes ne se font pas facilement; on pense bien que Palissy, marchant ainsi au hasard et sans guide, ne tarda pas à s'égarer. « Or, m'étant ainsi abusé plusieurs fois, avec grands frais et labeurs, j'étois tous les jours à piler et broyer nouvelles matières et construire nouveaux fourneaux, avec grandes dépenses d'argent et consommation de bois et de temps. » Il reconnut à la fin que cette manière de procéder était mauvaise, et il envoya ses pièces d'essais à des potiers qui consentirent à les mettre dans leurs fourneaux; mais ils les retiraient si mal réussies, qu'ils s'en moquaient en présence même de Bernard. « Ainsi fis-je, dit-il, par plusieurs fois, toujours avec grands frais, perte de temps, confusion et tristesse. » Lassé de se livrer depuis dix ou douze ans à ces désespérantes et ruineuses tentatives, il y renonça pour quelque temps, et reprit son métier de peintre verrier et de géomètre. On le chargea vers cette époque de lever les plans des marais salins de la Saintonge; mais, aussitôt qu'il eut achevé ce travail et qu'il se trouva

muni d'un peu d'argent, sa passion d'émail le reprit de plus belle; et, voyant qu'il n'avait pu rien faire dans ses fourneaux, ni dans ceux des potiers, il envoya les nouvelles épreuves à une verrerie, et s'aperçut, en les retirant, qu'une partie de ses compositions avait enfin commencé à fondre. Déjà il avait deviné qu'il atteindrait le but : il lui fallait mieux pour être content, et pendant deux années encore il ne cessa de faire de nouvelles tentatives toujours infructueuses.

Que de courage et de persévérance pendant ces deux années! C'est dans son *Traité de l'Art de Terre* qu'il faut voir tous les tourmens et la fermeté d'âme de ce rare génie : le livre de Bernard est écrit avec une simplicité si touchante, si éloquente, qu'il y aurait faute à ne pas le copier textuellement. « Dieu voulut qu'ainsi que je commençois à perdre courage, et que, pour le dernier coup, je m'étois transporté à une verrerie, ayant un homme avec moi chargé de plus de trois cents sortes d'épreuves (plus de trois cents sortes d'épreuves!), il se trouva une desdites épreuves qui fut fondue dedans quatre heures, laquelle épreuve se trouva blanche et polie; de sorte qu'elle me causa une telle joie que je pensai être devenu nouvelle créature, et pensai dès-lors avoir une perfection entière de l'émail blanc. Mais cette épreuve étoit fort heureuse d'une part, et bien malheureuse d'une autre : heureuse, en ce qu'elle me donna entrée à ce que je suis parvenu; malheureuse, en ce qu'elle n'étoit mise en dose ou mesure requise. Je fus si grande bête en ces jours-là, que soudain que j'eus fait ledit blanc, qui étoit singulièrement beau, je me mis à faire des vaisseaux de terre. Combien que je n'eusse jamais connu terre, et ayant employé l'espace de sept à huit mois à faire les dits vaisseaux, je me pris à ériger un fourneau semblable à ceux des verreries, lequel je bâtis avec un labeur indicible, car il falloit que je maçonnasse tout seul, que je détrempasse mon mortier; que je tirasse l'eau pour la détrempe d'icelui : aussi me falloit moi-même aller quérir la brique sur mon dos, à cause que je n'avois nul moyen d'entretenir un homme pour m'aider en cette affaire. Je fis cuire mes vaisseaux en première cuisson; mais quand ce fut à la seconde cuisson, je reçus des tristesses et labeurs tels que nul homme ne voudroit croire : car, combien que je fusse six jours et six nuits devant mon fourneau, sans cesser de brûler bois par les deux gueules, il me fut impossible de pouvoir fondre l'émail, et étois comme un homme désespéré; et, combien que je fusse tout étourdi du travail, je m'avisai que dans mon émail il y avoit trop peu de la matière qui faisoit fondre les autres. Ce que voyant, je me pris à piler et broyer de ladite matière, sans toutefois laisser re-

froidir mon fourneau. Par ainsi, j'avois double peine : piler, broyer, et chauffer ledit fourneau. Quand j'eus ainsi composé mon émail, je fus contraint d'aller encore acheter des pots, d'autant que j'avois perdu tous les vaisseaux que j'avois faits; et ayant couvert lesdites pièces dudit émail, je les mis dans le fourneau, continuant toujours le feu en sa grandeur. Mais sur cela il me survint un autre malheur, lequel me donna grande fâcherie : qui est que le bois m'ayant failli, je fus contraint brûler les étapes qui soutenoient les treilles de mon jardin, lesquels étant brûlés, je fus contraint brûler les tables et planchers de la maison, afin de faire fondre la seconde composition. » Voyez-vous le grand artiste, brûlant jusqu'aux meubles du logis pour faire fondre son émail! Après les pieux des treillages les chaises, après les chaises les tables, après les tables les portes, après les portes le plancher. En vérité, ce mouvement de passion est sublime!

Hélas! les plus terribles épreuves lui étaient réservées! « J'étois en une telle angoisse que je ne saurois dire, car j'étois tout tari et desséché à cause de la chaleur du fourneau. Il y avoit plus d'un mois que ma chemise n'avoit séché sur moi; encore pour me consoler on se moquoit de moi, et même ceux qui devoient me secourir alloient crier par la ville que je faisois brûler le plancher : et par tel moyen on me faisoit perdre mon crédit, et m'estimoit-on être fol. »

N'est-ce pas là le sort qui attend tous les hommes de cette trempe vigoureuse? S'ils réussissent, on admire la puissance de leur génie, on dit que le courage et le mérite triomphent de tous les obstacles; mais s'ils échouent, s'ils meurent inconnus, pauvres, dans quelque coin obscur, les indifférens qui les approchent disent qu'ils ont mérité leur sort, et on les appelle fous; heureux encore quand on ne se moque pas d'eux comme du pauvre Bernard! A lui par bonheur le ciel avait donné assez de force pour ne pas être écrasé par cette nouvelle défaite.

Écoutez-le : « Quand je me fus reposé un peu de temps avec regret que nul n'avoit pitié de moi, je dis à mon âme : Qu'est-ce qui te triste, puisque tu as trouvé ce que tu cherchois? Travaille à présent, et tu rendras honteux tes détracteurs; mais mon esprit disoit d'autre part : Tu n'as rien de quoi poursuivre ton affaire, comment pourras-tu nourrir ta famille et acheter les choses requises pour passer le temps de quatre ou cinq mois qu'il faut auparavant que tu puisses jouir de ton labeur? Or, ainsi que j'étois en tel débat d'esprit, l'espérance me donna un peu de courage, et ayant considéré que je serois beaucoup long

pour faire une fournée toute de ma main; pour plus soudain faire apparoître le secret que j'avois trouvé dudit émail, je pris un potier commun et lui donnai certains pourtraits pour qu'il me fît des vaisseaux selon mon ordonnance. Mais c'étoit une chose pitoyable, car j'étois contraint nourrir ledit potier en une taverne à crédit, parce que je n'avois nul moyen en ma maison. Quand nous eûmes travaillé l'espace de six mois et qu'il falloit cuire la besogne faite, il fallut faire un fourneau et donner congé au potier, auquel, par faute d'argent, je fus contraint donner de mes vêtemens pour son salaire. »

Notre pauvre artiste passe encore par mille peines indicibles avant d'arriver à cette fournée : il est obligé de tout faire lui-même; il a les mains coupées et incisées en tant d'endroits, qu'il mange son potage « ayant les doigts enveloppés de drapeaux. » Il broie ses matières d'émail, sans aide, à un moulin à bras auquel il fallait ordinairement deux puissans hommes pour les virer. La passion domine tellement le corps qu'il trouve en lui des forces surnaturelles. Enfin il met le feu; mais « quand je vins à tirer mon œuvre, dit-il, mes douleurs furent augmentées si abondamment que je perdois toute contenance. Car, combien que mes émaux fussent bons et ma besogne bonne, néanmoins deux accidens étoient survenus à ladite fournée, lesquels avoient tout gâté; et afin que tu t'en donnes de garde, je te dirai quels ils sont. Aussi, après cela je t'en dirai un nombre d'autres, afin que mon malheur te serve de bonheur, et que ma perte te serve de gain. » Quel noble cœur!

Le mortier dont il avait maçonné son four était plein de cailloux qui, sentant la véhémence du feu, crevèrent en éclats et s'attachèrent contre sa besogne. — Tout est encore perdu!... Alors le cœur se serre à voir cet homme écrasé sous le désespoir! « Je fus si marri que je ne saurois te dire; et non sans cause, car ma fournée me coûtoit plus de six vingts écus (environ 12 à 1,300 francs de notre monnaie). J'avois emprunté le bois et les matières, et si avois emprunté partie de ma nourriture. J'avois tenu en espérance mes créditeurs qu'ils seroient payés de l'argent qui proviendroit des pièces de ladite fournée : qui fut cause que plusieurs accoururent dès le matin quand je commençois à désenfourner. Dont par ce moyen furent redoublées mes tristesses, d'autant qu'en tirant ladite besogne je ne recevois que honte et confusion, car toutes mes pièces étoient semées de petits morceaux de cailloux qui étoient si bien attachés autour desdits vaisseaux que, quand on passoit les mains par-dessus, ils

coupoient comme rasoirs; et combien que la besogne fût par ce moyen perdue, toutefois aucuns en vouloient acheter à vil prix; mais parce que ce eût été un décriement et un rabaissement de mon honneur, je mis en pièces entièrement le total de ladite fournée, et me couchai de mélancolie, car je n'avois plus moyen de subvenir à ma famille. Je n'avois en ma maison que reproches. Au lieu de me consoler, on me donnoit des malédictions. Mes voisins, qui avoient entendu cette affaire, disoient que je n'étois qu'un fol, et que j'eusse eu plus de huit francs de la besogne que j'avois rompue, et étoient toutes ces nouvelles jointes avec mes douleurs. »

Ainsi, le grand artiste, malgré les cris de ceux qui l'entourent, quoiqu'il n'ait plus de pain ni pour lui ni pour sa famille, brise ce qu'il a fait plutôt que de livrer à vil prix des pièces qui serviraient de rabaissement à son honneur!

Bernard lutta encore long-temps contre les obstacles, les déceptions, contre tous les malheurs, avec cette brûlante ardeur qui anime les hommes voués à la poursuite d'une grande découverte. Rien ne le rebutait. « Auparavant que j'aie eu rendu mes émaux fusibles à un même degré de feu, j'ai cuidé entrer jusqu'à la porte du sépulcre. Aussi, en travaillant à telles affaires, je me suis trouvé l'espace de plus de dix ans si fort écoulé en ma personne qu'il n'y avoit aucune forme ni apparence de bosses ni aux bras ni aux jambes. Je m'allois souvent pourmener dans la prairie de Xaintes en considérant mes misères et ennuis, et sur toutes choses de ce qu'en ma maison même je ne pouvois avoir nulle patience ni faire rien qui fût trouvé bon; toutefois l'espérance que j'avois me faisoit procéder en mon affaire si virilement que plusieurs fois, pour entretenir les personnes qui me venoient voir, je faisois mes efforts de rire combien que intérieurement je fusse bien triste. »

Quinze années ainsi passées au sein de cette affreuse misère avec de pareils tourmens ! Et comme cela est raconté ! Mais pour que le tableau soit complet, empruntons encore quelques lignes au récit de Bernard. « Je poursuivois mon affaire de telle sorte que je recevois beaucoup d'argent d'une partie de ma besogne qui se portoit bien. Mais il me survint une autre affliction conquatenée avec les susdites : qui est que la chaleur, la gelée, les vents, pluies et gouttières, me gâtoient la plus grande partie de mon œuvre auparavant qu'elle fût cuite; tellement qu'il me fallut emprunter charpenterie, lattes, tuiles et clous pour m'accommoder. J'ai été plusieurs années que, n'ayant rien de quoi faire

couvrir mes fourneaux, j'étois toutes nuits à la merci du temps, sans avoir aucun secours, aide ni consolations, sinon des chats-huants qui chantoient d'un côté, et des chiens qui hurloient de l'autre. Parfois il se levoit des vents et tempêtes qui souffloient de telle sorte le dessus et le dessous de mes fourneaux que j'étois contraint quitter là tout avec perte de mon labeur, et me suis trouvé plusieurs fois qu'ayant tout quitté, n'ayant rien de sec sur moi à cause des pluies qui étoient tombées, je m'en allois coucher à la minuit ou au point du jour, accoutré de telle sorte comme un homme ivre que l'on auroit traîné par tous les bourbiers de la ville; et en m'en allant ainsi retirer, j'allois bricollant sans chandelle et rempli de grandes tristesses, d'autant qu'après avoir longuement travaillé, je voyois mon labeur perdu. Or, en me retirant ainsi souillé et trempé, je trouvois en ma chambre une persécution pire que la première, qui me fait à présent émerveiller que ne suis consumé de chagrin. »

« Et qu'on ne s'y trompe pas, dit M. Schœlcher, dans un article remarquable auquel nous avons beaucoup emprunté : Palissy ne s'est point exposé à ces tribulations effroyables pour la vaine satisfaction d'une idée futile; tant d'énergie n'a pas été employée pour une folle difficulté vaincue. L'émail qu'il recherche, c'est un bien inconnu dont il a gratifié sa patrie, une industrie qui a rendu les autres nations long-temps tributaires de nos fabriques en ce genre. Il n'y a pas seulement à l'admirer pour la portée d'intelligence que la découverte suppose, il y a aussi à l'honorer pour l'utilité de la découverte. C'est à Bernard Palissy, en un mot, que l'on doit la faïence et par suite la porcelaine française. Nous pouvons le nommer le père de nos arts céramiques, comme il fut déjà appelé le père de notre chimie. Le modèle de ses derniers fours avec quatre bouches à feu est encore celui dont on se sert aujourd'hui. Les lanternes de terre ou gazettes dans lesquelles on enveloppe la porcelaine pour la préserver, durant la cuisson, de la flamme et des cendres, c'est lui qui les a inventées. Toutes les couleurs de la faïence, c'est lui qui en a trouvé les recettes et qui a communiqué les doses des diverses matières fusibles au même degré; et il n'y avait rien avant lui qui pût lui servir de guide, d'échelle, de conseil à cet égard. Il fallait tout créer pour réaliser une pensée qui n'avait nulle part d'antécédent! — Sans doute un pot de faïence coloré est de nos jours une chose bien commune, bien ordinaire; mais celui qui le premier songea à le faire, celui qui le fit sans en avoir jamais vu d'autres, était doué certainement d'une grande et belle faculté de conception. — Au reste, le degré de per-

fection auquel Palissy avait amené son art n'a jamais été ni surpassé, ni même égalé. Une des plus précieuses richesses du Musée, la grande armoire toute remplie de plats, de salières, de soupières, que l'on appelle à la faveur d'un petit anachronisme, la vaisselle de François Ier, nous la devons à Bernard. Ces pièces d'une forme élégante, gracieuse, originale, d'une couleur si riche, si finement nuancée, elles sont de sa manufacture. Il faut bien avouer que, même en porcelaine, nous n'avons rien fait qui se puisse comparer au grand goût, à la belle ordonnance, non plus qu'à la parfaite fabrication de tout cela. — Palissy était en même temps un sculpteur du plus grand mérite. »

Bernard vit son triomphe avec autant de calme qu'il avait déployé de courage à poursuivre ses recherches. Une fois que ses poteries eurent le degré de perfection qu'il voulait leur donner, elles se répandirent bientôt par toute la France, et se vendirent avec le plus grand succès. Henri II et, à son exemple, les plus grands seigneurs s'empressèrent de lui demander des vases et des figures pour l'ornement de leurs jardins; le connétable de Montmorency l'employa à la décoration du château d'Ecouen, où naguère les amis des arts admiraient encore plusieurs de ses ouvrages. « Je n'étois plus lors, dit-il, ce pauvre fol opiniâtre qui devoit aller par les rues tout baissé, qui ne recevoit que honte et confusion : un chacun me lèche et coupe broche à toutes calomnies et embûches, accompagnées d'un millier d'angoisses, que j'ai endurées auparavant que de parvenir à mon dessein. »

Palissy avait embrassé les principes de la Réforme; quand les lois défendirent aux Protestans l'exercice public de leur culte, il s'associa avec d'autres artisans pour former une église où chacun d'eux expliquait, à son tour, les maximes de l'Évangile. Le parlement de Bordeaux ayant ordonné en 1562, l'exécution du nouvel édit contre les Protestans, le duc de Larochefoucauld, général des troupes envoyées en Saintonge, décréta que son atelier serait un lieu de franchise. Le duc de Montpensier, gouverneur de la province, lui donna en outre une sauvegarde; mais malgré toutes ces protections, il fut arrêté et son atelier détruit par ordre des juges de Saintes. Aussitôt que le connétable de Montmorency apprit l'affaire, il présenta un placet à Catherine de Médicis, et obtint un ordre du Roi pour lui sauver la vie.

On suppose que c'est à cet évènement que Bernard dut le brevet « d'inventeur des *Rustiques Figulines* du Roi, de Madame la Reine-Mère et de Monseigneur le connétable de Montmorency. » C'était un moyen de le soustraire à la juridiction de Saintes et du parlement de

Bordeaux. Quoi qu'il en soit, il fut appelé à Paris et logé aux Tuileries, qui étaient alors une dépendance du Louvre. Ce fut là qu'il commença à former son cabinet d'histoire naturelle, le premier qu'ait possédé la France. Palissy en avait disposé toutes les parties d'après une méthode si simple et si conforme aux principes de la nature, qu'il est étonnant qu'on ne l'ait pas imité. Cet homme admirable éprouva le généreux besoin de partager avec ses semblables, les trésors de science qu'il avait amassés. Il ouvrit en 1575, un cours d'histoire naturelle et de physique; le premier en France il substitua, dans l'enseignement de cette science, aux vaines explications des anciens philosophes des faits positifs et des démonstrations rigoureuses. Les hommes les plus instruits s'empressèrent d'assister à ses leçons qu'il continua jusqu'en 1584. Ce fut alors qu'il donna les premières notions de l'origine des fontaines, de la formation des pierres et de celle des coquilles fossiles, que les physiciens de ce temps-là regardaient comme un simple jeu de la nature, et qu'il démontra être de véritables coquilles déposées par la mer; personne avant et depuis lui n'a mieux fait connaître l'utilité de la marne pour l'agriculture. En parlant des eaux, des moyens de les assainir et de les élever, de leur action sur tous les êtres vivans, et du rôle qu'elles remplissent dans les phénomènes de la nature, tout ce qu'il avançait a reçu le dernier degré d'évidence par la marche progressive de la physique, la découverte des filtres à charbon et des puits artésiens. Ainsi, par le fait, Palissy fut le premier à ouvrir ces cours publics qui se font, de nos jours, avec tant d'éclat et d'utilité.

Bernard Palissy ne fut pas seulement un rare génie : ce fut encore un homme excellemment bon. Selon lui, le talent que la nature a donné à ses privilégiés, ils en doivent compte à la société. « C'est chose juste et raisonnable que chacun s'efforce de multiplier les dons qu'il a reçus de Dieu : par quoi je me suis efforcé de mettre en lumière les choses qu'il a plu à Dieu me faire entendre, afin de profiter à la postérité. » Cette idée de dévoûment à l'humanité et à la patrie, on la retrouve en vingt passages divers de ses livres. Plus il avance en âge, plus sa réputation en grandissant donne de poids à sa parole, et plus nous le voyons infatigable à combattre l'une après l'autre, toutes les erreurs funestes à la science ou au peuple. A peine en a-t-il dévoilé une, à peine l'a-t-il renversée, qu'il en combat une autre. Tous ses écrits ne sont qu'une lutte perpétuelle contre l'ignorance.

« Il n'est aucune sottise de son siècle, dit l'écrivain plein de talent que nous avons déjà cité, que Bernard n'ait attaquée en face, tantôt avec

des raisonnemens invincibles, tantôt avec des plaisanteries charmantes. Le crédit des charlatans les plus redoutables ne l'effraie pas : il n'a peur de personne lorsqu'il s'agit de répandre une vérité, et dans ce temps où toutes les folies que peut concevoir l'esprit humain trouvaient des adeptes, dans ce temps où la magie était une puissance, où les astres et les étoiles étaient consultés comme des oracles, où les songes étaient expliqués comme des avertissemens de Dieu, où il y avait des devins qui prédisaient l'avenir et que l'on écoutait en tremblant; dans ce temps où Catherine de Médicis avait un astrologue qu'elle logeait dans son hôtel, et qu'elle interrogeait chaque jour; où Henri III, conseillé par les siens, faisait égorger les lions de sa ménagerie, parce qu'il avait rêvé qu'ils le mangeraient; dans ces temps où des personnes de tous états, de tout rang, de toute qualité, s'occupaient du grand-œuvre et dépensaient des montagnes d'argent pour faire un peu d'or, Bernard Palissy flagellait les astrologues et les sorciers, expliquait les secrets de leur science, ridiculisait leurs dupes, et traitait de fripons insignes les alchimistes. Jamais peut-être, dans notre histoire, il n'y eut un homme qui réunit autant de lumières à tant de courage. »

Telle fut sans doute la principale cause des persécutions qui marquèrent la fin de cette belle et honorable vie. Palissy fut arrêté par ordre des Seize, et enfermé à la Bastille. Heureusement sa réputation le sauva encore. Le duc de Mayenne, ne pouvant le délivrer, fit du moins retarder l'instruction de son procès, espérant le rendre plus tard à la liberté; mais vers 1589, on ne sait pas précisément la date, Bernard Palissy expira dans sa prison, à l'âge de quatre-vingt-huit ou quatre-vingt-dix ans. Quelques jours auparavant, Henri III, lui-même, était venu voir le vieux Huguenot. « Mon bonhomme, lui dit-il, si vous ne vous accommodez sur le fait de la religion, je suis contraint de vous laisser entre les mains de mes ennemis. » La réponse est d'une sublimité antique : « Sire, j'étois tout près de donner ma vie pour la gloire de Dieu. Si c'eût été avec regret, certes il serait éteint, ayant ouï mon Roi dire : *Je suis contraint.* C'est ce que vous, Sire, et tous ceux qui vous contraignent ne pourrez jamais sur moi, parce que je sais mourir! »

G.-S. Trébutien.

AMBROISE PARÉ.

AMBROISE PARÉ.

« C'est un malheur, » a dit M. le docteur Lebaudy, « que la vie d'AMBROISE PARÉ ne soit pas plus minutieusement connue et présente à l'esprit de tous ; car je ne sais aucun maître qu'un jeune chirurgien finît par autant aimer et révérer ; en lui, plus qu'en tout autre, il trouvera ce qui anime, ce qui inspire, ce qui mène au succès, ce qui console d'un revers. »

Dans un petit hameau nommé le Bourg-Hersent, près de Laval, ville de l'ancienne province du Maine, naquit au commencement du seizième siècle, de parens honnêtes, un enfant qui devait être un jour l'honneur et la gloire de son pays, et dont le nom devait passer à la postérité : cet enfant, c'était Ambroise Paré ! L'on ne sait rien de précis sur la profession et la fortune de son père ; on a dit qu'il était pauvre, et cependant il a pu donner de l'éducation à ses fils et contribuer à en faire des hommes utiles. L'un s'est immortalisé, l'autre a été un chirurgien distingué à son époque, quoiqu'il n'ait exercé sa profession que dans une petite ville de Bretagne, Vitré, à sept lieues de Laval.

Dès ses plus jeunes années, Ambroise Paré manifestait un vif desir d'apprendre et de savoir. Naturellement grave et réfléchi, il parcourait avec avidité quelques livres que possédait son père, qui lui avait appris lui-même à lire et à écrire. On raconte que des enfans de son âge jouant un jour auprès de lui, un d'eux fit une chute, eut la peau du front coupée dans une assez grande étendue et perdit connaissance ; ses petits compagnons, effrayés à la vue du sang et de l'immobilité de cet enfant, prirent la fuite ; le jeune Paré, étranger à leurs jeux, s'approcha du blessé, lava sa plaie, et après l'avoir fortement bandée, le chargea sur ses épaules et le transporta chez ses parens. Son père, encou-

ragé par les avis de ceux qui lui faisaient remarquer les heureuses dispositions de son fils, le plaça chez un prêtre nommé Orsey pour y apprendre le latin; mais Paré ne pouvait s'y livrer à l'étude autant qu'il le voulait; car son maître, ne soupçonnant pas sa destinée et méconnaissant sa précoce intelligence, l'occupait d'une manière toute contraire à ses goûts. « Il le faisait sarcler au jardin, panser la mule et ramasser du bois. » Cependant Paré, poussé par un irrésistible desir d'apprendre, avait acquis quelques connaissances. Un chirurgien de Laval, nommé Vialot, visitait souvent le chapelain Orsey; il vit Paré, l'observa et le prit chez lui, où il fut placé, ainsi qu'il le dit lui-même, comme apprenti. Là, son zèle et son activité pour l'étude redoublèrent: il assista son premier maître auprès des malades, pansa les plaies et fit quelques saignées. Quelque temps après, un chirurgien, célèbre pour avoir, en 1474, osé remettre en usage l'opération de la taille, qu'il pratiqua avec succès sur un franc-archer condamné à mort par Louis XI, et dont il obtint la grâce, le lithotomiste Laurent Colot, pratiqua à Laval cette opération sur un confrère du prêtre Orsey. Le jeune Paré y assista, et fut saisi d'une telle admiration, qu'il voulut devenir chirurgien; et se sentant ainsi appelé à une profession qu'il devait tant honorer un jour, il n'hésita pas et se rendit aussitôt à Paris.

Le Collège des Chirurgiens, fondé, en 1260, par J. Pitard, chirurgien de Louis IX, qu'il avait accompagné dans ses voyages à la Terre-Sainte, n'avait pas perdu tout l'éclat qu'avaient contribué à lui donner Lanfranc, de Milan, agrégé à ce collège, Guy de Chauliac, chapelain, chambellan et médecin du pape Urbain V. Paré travailla avec une ardeur peu commune, et entra à l'Hôtel-Dieu, où il passa trois années. C'est là qu'il eut, comme il le dit, « le moyen de voir et d'apprendre beaucoup d'œuvres de chirurgie sur une infinité de malades, ensemble l'anatomie sur une grande quantité de corps morts. » Bientôt il se fit remarquer; et un homme qui professait alors avec éclat au Collège royal de France, Goupil, le distingua et voulut lui être utile. Déjà Paré pratiquait quelques opérations; Goupil lui fournit l'occasion d'en augmenter le nombre. Les armées françaises étaient en Italie; Paré manifesta vivement le desir de s'y rendre, et son protecteur contribua encore à le faire attacher au colonel-général des gens de pied, le sieur de Monté-Jean, qui l'emmena en Italie, où il rendit de grands services et mérita l'estime générale. C'était en 1536; et quoique fort jeune, il jouissait déjà d'une grande considération. On a dit que sa seule présence dans une ville assiégée suffisait pour ranimer l'espoir des combattans. Partout où il se

trouva il montra la plus grande passion pour l'étude. Pendant son séjour à Turin, il s'attacha surtout à observer, et il acquit beaucoup d'expérience. Quand on lit la relation de ses voyages, on est frappé du grand nombre de succès qu'il obtint en Italie.

Après la prise de Turin et la mort de son protecteur, le sieur de Monté-Jean, il revint en France. A son retour il prit ses grades au Collège des Chirurgiens, à Paris, et devint prévôt de cette compagnie, corps distingué, étranger à la corporation des barbiers, et dont tous les membres avaient le titre de Chirurgiens lettrés. Ambroise Paré reçut souvent l'ordre de se rendre dans les pays étrangers, dans les villes assiégées, sur les champs de bataille; et lui-même, dans la description de ses voyages, que plusieurs historiens ont consultée, nous fait connaître les services qu'il fut heureux de rendre, les découvertes et les opérations qu'il fit, et le nom des principaux personnages qui lui durent la vie. C'est ainsi qu'il accompagna les comtes de Rohan et de Laval, envoyés en Bretagne pour repousser les Anglais; qu'il alla au siège de Perpignan, où il sauva la vie au grand-maître de l'artillerie, M. de Brissac; qu'il suivit l'armée à Landrecies, et que plus tard, au siège de Boulogne, il fit une cure presque miraculeuse. Un combattant avait reçu un coup de lance; le fer avait pénétré entre l'œil et le nez, s'était brisé et faisait saillie derrière l'oreille; au grand étonnement des chirurgiens, Paré l'arracha avec des tenailles de maréchal, pansa et guérit la blessure. Ce combattant, c'était François de Lorraine, duc de Guise.

En 1551, Henri II nomma Paré son premier chirurgien. Peu de temps après l'empereur Charles-Quint, à la tête d'une armée de cent mille hommes, attaqua la ville de Metz, défendue par une faible garnison. Plusieurs princes et une partie de la noblesse de France se trouvaient au nombre des assiégés; presque toutes les blessures étaient mortelles : la consternation se répandit, et le courage abandonnait les soldats. Il fallut supplier le Roi d'envoyer Paré. Les obstacles et les dangers ne l'arrêtèrent pas; il arriva au milieu d'eux et leur apparut comme un génie bienfaisant. « Le lendemain de ma venue, dit-il, je ne faillis d'aller à la brèche, où je trouvai tous les princes et seigneurs; et me reçurent avec une grande joie, me faisant cet honneur que de m'embrasser et de me porter dans leurs bras, adjoustant qu'ils n'avoient plus peur de mourir, s'il advenoit qu'ils fussent blessés. »

En 1553, le roi envoya Paré à Hesdin. Après une admirable défense, la ville fut prise; Paré y fut prisonnier, et sa conduite à cette occasion suffit pour l'immortaliser. Tour à tour barbares et cupides, les Espa-

gnols massacraient impitoyablement les pauvres soldats, et exigeaient du roi de France de fortes rançons pour les prisonniers de distinction. Ambroise Paré se déguise en soldat; mais bientôt la vie d'un prisonnier est en danger; il n'hésite pas, il le soigne et se découvre. Le chirurgien de l'empereur veut l'attacher à lui, il rejette ses offres; il insiste, même refus. « Enfin, je lui dit tout à plat que je ne voulois point. » Le duc de Savoie, ce farouche général, le fait venir devant lui; il cherche à le gagner par d'éblouissantes promesses. Inflexible dans les fers, il répond avec fermeté qu'il a délibéré de ne demeurer avec nul étranger. « Ceste mienne response, entendue par le duc de Savoie, il se choléra aucunement, et dit qu'il me falloit envoyer aux galères. » Mais un officier allemand au service du duc de Savoie, le seigneur de Vaudeuille, gravement blessé à la jambe et abandonné de ses chirurgiens, réclame les soins de Paré; s'il le guérit, il lui promet sa liberté, sinon il le fera pendre; et Paré le guérit, et Vaudeuille le renvoie en France, sous bonne escorte. Que de patriotisme, que d'héroïsme, que d'humanité!... Il sauve une forte rançon à l'état, il expose ses jours pour conserver ceux des Français malades; il refuse les honneurs, la fortune; il est outragé, menacé; il s'en venge en rendant la vie à son ennemi.

Ambroise Paré, à son arrivée à Paris, reçut les témoignages de la plus vive reconnaissance. Il y passa plusieurs années, pendant lesquelles « il ne se trouva cure, tant grande et difficile fût-elle, où sa main et son conseil n'eussent été requis. » Mais les guerres continuelles ne permettaient pas que ce grand chirurgien restât long-temps sur le même théâtre. En 1557, les Français blessés à la bataille de Saint-Quentin réclamaient ses secours; il s'y rendit et eut la douleur de ne pouvoir arriver jusqu'au connétable de Montmorency, prisonnier du duc de Savoie, qui gardait un profond ressentiment contre Ambroise Paré. Pendant dix années il porta les lumières et les bienfaits de son art partout où il y avait des Français à arracher à la mort. Au siège de Rouen, le roi de Navarre, Antoine de Bourbon, blessé d'un coup de feu à l'épaule dans la tranchée, voyant l'incertitude dans l'esprit de ses médecins et de ses chirurgiens, demanda Paré; il annonce une issue funeste, déclare aux médecins, qui ne partagent pas son avis, que la blessure est mortelle; le roi veut se faire transporter à Paris, par bateau, et meurt à Andelys. A la bataille de Dreux, le nombre des blessés était considérable, et presque toutes les blessures graves; il parvint par ses soins admirables à sauver beaucoup de monde. A la bataille de Saint-

Denis, malgré les soins les plus éclairés et les plus touchans, il ne put sauver les jours du connétable de Montmorency blessé mortellement. Deux ans après, à la bataille de Moncontour, il prodigua ses soins aux guerriers atteints de blessures dangereuses et les arracha à la mort; M. de Bassompierre et plusieurs officiers lui durent la vie dans cette occasion.

Le nom d'Ambroise Paré retentit partout. Les étrangers réclamèrent souvent ses conseils et ses soins, et plus d'une fois les princes et seigneurs des pays en guerre avec la France, supplièrent le Roi de leur envoyer son chirurgien. Ne connaissant point d'ennemis, il se montrait toujours généreux et humain, et semblait heureux des services qu'il rendait. Il avait sur son art des idées si élevées, qu'il disait que « l'opération médicale appelée Chirurgie, les œuvres de main qui guérissent les hommes, lui paraissaient une occupation si belle, que les dieux devaient l'avoir enseignée ou pratiquée eux-mêmes !.... « Quand on lit les Œuvres d'Ambroise Paré on y retrouve à chaque page des traits de la plus touchante humanité. Quels soins aux malheureux ! Quelle sollicitude pour ces pauvres blessés ! Abandonnés, glacés et voués à une mort inévitable, Paré les recueille, les réchauffe dans son sein, les guérit et jouit de leur reconnaissance !

Avant Paré, les médecins, alors tout puissans et jaloux, avaient longtemps fait peser un joug de fer sur la Chirurgie ; cette branche de l'art de guérir avait eu à lutter contre leur despotisme ; mais pendant cette lutte, tantôt épuisée, tantôt vaincue, elle avait toujours su se relever. Enfin apparut ce génie qui devait la faire briller d'un nouvel éclat. Paré renversa les erreurs, les préjugés, secoua le joug de la superstition. A son exemple, et comme entraînés par l'impulsion qu'il donnait, les chirurgiens de tous les pays se livrèrent à de nouveaux travaux, inventèrent des opérations et perfectionnèrent celles qui étaient connues. L'Allemagne, l'Espagne, l'Italie, admirèrent et voulurent imiter le chirurgien français.

L'humanité souffrante fut redevable à ce chirurgien des plus heureuses améliorations. Au xve siècle, la plupart des opérations étaient plus dignes d'un barbare que d'un chirurgien, et les malades aimaient mieux mourir que de s'y soumettre. Paré simplifia le pansement des plaies, bannit de leur traitement les emplâtres, les onguens, les huiles bouillantes ; détruisit les erreurs relatives aux plaies d'armes à feu, que l'on croyait généralement empoisonnées ou accompagnées de brûlure, et que l'on pansait d'une manière absurde et cruelle avec les huiles de

sambuc, des caustiques actifs, et d'autres applications irritantes. Paré raconte, en parlant des blessés qu'il soignait, comment il fut amené, pendant son voyage en Italie, à faire ces remarques et à opérer cette réforme : « Mon huile me manqua, et fus contraint d'appliquer en son lieu un digestif fait de jaunes d'œufs, d'huile rosat, et térébenthine. La nuit je ne pus bien dormir à mon aise, craignant, par faute d'avoir cautérisé, de trouver les blessés où j'avois failli à mettre ladite huile morts empoisonnés, qui me fit lever de grand matin pour les visiter; où, outre mon espérance, trouvay ceux auxquels j'avois mis le digestif sentir peu de douleur, et leurs plaies sans inflammation ni douleur, ayant assez bien reposé la nuit; les autres où l'on avoit appliqué ladite huile bouillante les trouvay fébricitans, avec grande douleur et tumeur aux environs de leurs plaies : adonc je me délibéray de ne jamais plus brûler ainsi cruellement les pauvres blessés d'arquebusades. » Il publia, à ce sujet, un ouvrage remarquable qui a eu plusieurs éditions (*Manière de traiter les Plaies d'Arquebuses,* in-8°, Paris; la dernière édition est de 1564). Les chirurgiens ne connaissaient avant lui d'autre moyen pour prévenir ou arrêter les hémorrhagies après les amputations, que de plonger le membre dans l'huile bouillante pour le cautériser. Paré supprima cette pratique barbare; il la remplaça par la ligature des vaisseaux, qu'il appliqua souvent dans d'autres cas où l'impéritie des chirurgiens mettait la vie des blessés dans le plus grand danger. S'il n'inventa pas ce procédé, il mérita du moins la gloire de cette heureuse innovation, et fut assez modeste pour s'en dépouiller en faveur des anciens; car qui croirait que l'envie acharnée à le poursuivre lui faisait un crime de ses découvertes! C'est lui qui, le premier, fit l'amputation dans l'articulation de l'épaule et réunit par première intention, c'est-à-dire en rapprochant exactement les chairs pour amener une prompte cicatrisation.

La réduction des luxations était opérée d'une manière si cruelle, qu'il nous répugne de la rappeler ici. Ambroise Paré la réforma, et en cela, comme dans toutes les autres parties de la chirurgie, il se montra homme de génie. Il avait sur les fractures des membres, les idées les plus justes. Il s'est montré encore là grand observateur; ayant eu la jambe gauche fracturée, et déchirée par les os, il fit preuve d'un courage stoïque et d'une présence d'esprit rare. Il dirigea lui-même, le chirurgien chargé de lui donner des soins. Il inventa une foule de procédés opératoires, et ne se contenta point d'exercer son art avec distinction; il transmit les fruits de son expérience dans un ouvrage im-

mortel, remarquable par les grâces naïves, la vérité de l'expression, et par ce charme ineffable attaché à toutes les productions du génie. Les Œuvres d'Ambroise Paré, Conseiller et premier Chirurgien du Roi, divisées en vingt-huit livres, in-folio, ont eu un grand nombre d'éditions, et ont été traduites en plusieurs langues étrangères. M. le professeur Richerand, qui a si bien su rendre hommage au mérite de ce célèbre chirurgien, dit que ses écrits, si remarquables par le nombre et la variété des faits, se distinguent éminemment de tous ceux de son siècle, en ce que les anciens n'y sont point l'objet d'un culte superstitieux. Affranchi du joug de leur autorité, il soumet tout au creuset de l'observation, et reconnaît l'expérience seule pour guide.

Ambroise Paré n'était pas seulement homme de génie, il était savant, et s'occupait beaucoup d'histoire naturelle. Il s'était livré à l'étude des langues étrangères; la langue italienne avait surtout du charme pour lui, et il se plaisait à la parler avec Catherine de Médicis, qui appréciait Paré, et le défendit souvent avec chaleur contre les attaques insidieuses de ses adversaires. Chirurgien des rois Henri II, François II, Charles IX et Henri III, Ambroise Paré mérita leur confiance et leur amitié; et quand ses ennemis voulurent faire planer sur lui des soupçons d'empoisonnement sur la personne du Roi, la Reine indignée s'écria : « Non, non, Ambroise est trop homme de bien et notre bon ami, pour avoir eu la pensée de ce projet odieux. »

Sa grande renommée lui sauva la vie dans l'horrible nuit de la Saint-Barthélemy. Attaché à la religion protestante, il n'aurait pas échappé au massacre, si Charles IX lui-même n'eût pris soin de l'en garantir. Les historiens du temps, et l'on peut consulter à ce sujet les Mémoires de Sully, ont conservé le souvenir de cette exception, si honorable pour celui qui en fut l'objet, quoiqu'elle ne puisse diminuer l'horreur qu'inspire la mémoire de ceux qui furent les instigateurs de cet exécrable drame. « Il n'en voulut jamais sauver aucun, » dit Brantôme en parlant de Charles IX, « sinon maistre Ambroise Paré, son premier chirurgien, et le premier de la chrétienté; et l'envoya quérir et venir le soir dans sa chambre et garde-robe, lui commandant de n'en bouger; et disoit qu'il n'estoit raisonnable qu'un qui pouvoit servir à tout un petit monde fust ainsi massacré. »

Quand la peste désola Paris, la famille royale se réfugia à Lyon. Paré, fidèle à son devoir, demeura sur le théâtre de l'épidémie; il s'exposa à tous les dangers, et sa vie fut plusieurs fois menacée. Il publia, par ordre du Roi, un ouvrage sur cette maladie; mais Paré était chi-

rurgien, et les traits de l'envie l'atteignaient déjà, lorsque avec candeur il s'empressa de dire qu'il « avait compilé les bons médecins! »

Le caractère d'Ambroise Paré était celui du vrai philosophe. Dans ses actions, comme dans ses écrits, on retrouve toujours la science appliquée à l'être souffrant avec la plus touchante humanité, le génie créant et triomphant avec modestie. « Je le pansay; Dieu le guarit; » ainsi se termine, dans ses ouvrages, la description de ses succès. Il a mérité d'être appelé l'Hippocrate de la Chirurgie. « Aux yeux des sages, les noms des plus grands conquérans s'abaisseront devant celui d'Hippocrate, » a dit Barthélemy, l'illustre auteur du *Voyage d'Anacharsis;* Ambroise Paré n'est-il pas digne de lui être comparé?

La ville de Laval doit s'enorgueillir d'avoir été le berceau d'un si grand homme, et rien n'y rappelle le célèbre chirurgien du seizième siècle! Aucune rue, aucune place ne porte son nom! Point de monument, point de statue! Bonaparte avait promis dix-huit cents francs de pension annuelle à celui qui prouverait qu'il était sorti d'une aussi belle origine. En 1804, le professeur Lassus se rendit à Laval, et fit connaître les intentions du premier Consul; pas un descendant ne se présenta! Cependant on dit qu'une famille y porte encore les noms de Paré et d'Ambroise. Paré avait été marié; mais on présume qu'il n'a pas laissé d'enfans. Il mourut à Paris, le 20 décembre 1590, et ses restes furent déposés dans l'église Saint-André-des-Arcs.

A Paris, le buste en marbre d'Ambroise Paré, dû au ciseau du célèbre sculpteur David (d'Angers), et portant cette inscription : « Je le pansay, Dieu le guarit, » décore le grand amphithéâtre de l'École et la salle des séances de l'Académie de Médecine; son portrait se trouve dans le Musée Dupuytren, vaste et admirable collection de pièces d'anatomie pathologique.

Un de nos compatriotes, M. le docteur Levesque Bérangerie, médecin à Laval, a écrit, il y a quelques années, la Vie d'Ambroise Paré.

Nous avons appris que le Conseil général de la Mayenne a voté des fonds pour l'érection d'une statue. Nos vœux à cet effet, exprimés depuis bien long-temps, trouveront, nous n'en doutons pas, de la sympathie; et un jour viendra où la France entière s'associera aux habitans de Laval pour rendre hommage à la mémoire de ce vertueux citoyen.

C. Perdrix (*de Laval*), D. M. P.

NEWTON.

NEWTON.

L'année même de la mort de GALILÉE, le jour de Noël 1642 (vieux style), ISAAC NEWTON naquit, dans le comté de Lincoln, paroisse de Colsterworth, au hameau de Woolsthorpe où sa famille possédait un petit domaine depuis plus d'un siècle. Son père y était mort peu de mois après son mariage avec Henriette Ayscough, et avant la naissance de son fils. Celui-ci, en venant au monde, était si petit et si faible qu'on ne supposait pas qu'il pût vivre. Sa mère se remaria bientôt; mais cette nouvelle union ne la détourna point des devoirs qu'elle avait à remplir envers son fils.

Notre savant et éloquent académicien Biot (1) a donné de très intéressans détails sur l'enfance de Newton.

Sa mère l'envoya de bonne heure à de petites écoles de village; puis à Grantham, ville la plus voisine de Woolsthorpe, pour y suivre, à l'âge de douze ans, les leçons d'un maître très instruit dans les langues savantes. Toutefois son intention n'avait pas été de faire de son fils un érudit : elle ne voulait que lui faire acquérir les premières notions nécessaires à toute personne bien née, et le mettre en état d'administrer lui-même son domaine. Ce fut à cette intention qu'elle le rappela bientôt auprès d'elle, mais le jeune étudiant montra beaucoup de répugnance et très peu d'aptitude pour ce genre d'occupations.

Déjà, pendant son séjour à Grantham, Newton enfant s'était fait re-

(1) Article NEWTON dans la *Biographie universelle*. Les Anglais, contre leur usage, ont rendu hommage à l'excellence de ce travail d'un Français qu'ils ont traduit littéralement et auquel nous avons emprunté une grande partie de cette notice.

marquer par un goût aussi vif que singulier pour toutes les inventions physiques ou mécaniques. Il était en pension chez un apothicaire nommé Clarke : là, retiré en lui-même, et peu jaloux de la société des autres enfans, il s'était fait une provision de scies, de marteaux et de toute autre sorte d'outils de dimensions proportionnées à sa taille; et il s'en servait avec tant de dextérité et d'intelligence qu'il n'y avait pas de machine qu'il ne sût imiter. Il fabriqua ainsi jusqu'à des horloges qui marchaient par l'écoulement de l'eau, et marquaient l'heure avec une égalité extraordinaire. Un nouveau moulin à vent, d'une invention particulière, ayant été mis en construction près de Grantham, l'enfant n'eut pas de cesse qu'il n'eût connu le secret de cette mécanique. Il alla si souvent voir les ouvriers qui y travaillaient qu'il le devina, et qu'il construisit un modèle pareil, lequel tournait aussi avec le vent, et opérait aussi bien que le grand moulin même; avec cette seule différence que le jeune mécanicien y avait ajouté de son invention, dans l'intérieur, une souris qu'il appelait « *le Meunier* », parce qu'il l'avait disposée de manière qu'elle servait à diriger le moulin, et que d'ailleurs elle mangeait la farine qu'on lui confiait, aussi bien, disait-il, qu'un vrai meunier aurait pu le faire.

Une certaine pratique du dessin était devenue nécessaire pour ces opérations : l'enfant se mit de lui-même à dessiner, y réussit; et bientôt les murs de sa petite chambre furent couverts de dessins de toute espèce, faits, tant d'après d'autres dessins que d'après nature. Ces jeux de mécaniques, qui supposaient déjà tant d'invention et d'observation même, l'occupaient tellement qu'il en négligeait ses études de langues; de sorte qu'à moins qu'il ne fût accidentellement excité et poussé par quelque circonstance particulière, il se laissait ordinairement surpasser par des enfans d'un esprit bien inférieur au sien. Toutefois, un d'entre eux lui ayant fait sentir trop durement sa prétendue supériorité, il se mit en tête de s'y soustraire; et lorsqu'il l'eut voulu, il parvint en très peu de temps à se placer à la tête de tous.

Ce fut après avoir nourri et développé ainsi pendant plusieurs années des penchans aussi vifs, que sa mère le rappela auprès d'elle à Woolsthorpe, pour l'employer aux choses du ménage et à l'administration d'une ferme : on juge s'il dut témoigner d'heureuses dispositions à ce travail. Plus d'une fois sa mère l'envoya les samedis à Grantham, pour vendre du blé et d'autres denrées au marché, en le chargeant de rapporter à son retour les provisions nécessaires à la maison; mais, à cause de sa grande jeunesse, elle le faisait accompagner par un vieux serviteur de

confiance, qui devait lui montrer à vendre et à acheter. Or, dans ces cas-là, dès que le jeune Newton était arrivé à la ville, il n'était pas plus tôt descendu de cheval, qu'il laissait à son vieux serviteur toute la conduite de la besogne; puis, il allait se renfermer dans la petite chambre où il avait coutume de loger, chez l'apothicaire son ancien hôte; et là, il restait à lire quelque vieux livre, jusqu'à ce qu'il fût l'heure de repartir. D'autres fois, il ne se donnait pas le temps d'aller jusqu'à la ville; mais, s'arrêtant en chemin au pied de quelque haie, il y demeurait à étudier jusqu'à ce que son homme vînt le reprendre à son retour. Avec cette passion de l'étude, on conçoit bien qu'à la maison sa répugnance pour les travaux de la campagne devait être extrême. Aussi, dès qu'il pouvait s'y dérober, son bonheur était d'aller s'asseoir sous quelque arbre avec un livre, ou de tailler avec son couteau des modèles en bois des mécaniques qu'il avait vues. On montre encore aujourd'hui à Woolsthorpe un petit cadran solaire, construit sur la muraille de la maison qu'il habitait. Il donne sur le jardin et il est placé à la hauteur qu'un enfant peut atteindre. J'ai vu moi-même, dit M. Biot, non sans respect, ce petit monument de l'enfance d'un si grand homme.

Cette passion irrésistible qui entraînait le jeune Newton à l'étude des sciences surmonta enfin les obstacles que les habitudes et la prudence de sa mère lui opposaient. Un de ses oncles l'ayant trouvé un jour sous une haie, un livre à la main et entièrement enseveli dans cette méditation, lui prit le livre et reconnut qu'il était occupé à résoudre un problème de mathématique. Frappé de voir un penchant à-la-fois si austère et si vif dans un si jeune âge, il détermina la mère de Newton à ne plus le contrarier davantage, et à le remettre à Grantham pour continuer ses études. Il y demeura ainsi jusqu'à dix-huit ans; après quoi, il passa à l'université de Cambridge, où il fut admis, en 1660, dans le collège de la Trinité.

Depuis son entrée à Cambridge, la marche de ses progrès et le développement de ses pensées, si intéressans à consulter pour l'histoire de l'esprit humain, se trouvent heureusement décrits par lui-même ou constatés par des monumens scientifiques qui permettent d'en suivre la trace. Voilà les sources où doivent remonter ceux qui veulent connaître d'une manière approfondie toute l'importance des découvertes qui ont fait appeler Newton le créateur de la philosophie naturelle; nous ne pouvons en présenter ici qu'un aperçu rapide.

Ses premières découvertes furent relatives aux mathématiques. L'étude des ouvrages du docteur Wallis le conduisit à trouver la formule

aujourd'hui si célèbre et si continuellement en usage sous le titre de *Binome de Newton;* et non-seulement il la trouva, mais il sentit parfaitement qu'il n'y avait presque aucune recherche analytique dans laquelle elle ne fût nécessaire ou du moins applicable. Bientôt il posa les fondemens de la *Méthode des Fluxions*, que, onze ans après, Leibnitz inventa de nouveau et présenta sous une autre forme qui est celle du calcul différentiel. Newton avait fait ces découvertes et beaucoup d'autres avant l'année 1665, c'est-à-dire lorsqu'il n'avait pas encore vingt-trois ans. Il les avait rédigées et rassemblées dans un écrit intitulé : *Analysis per æquationes numero terminorum infinitas*, mais il ne le publia point.

A cette époque (1665), il quitta Cambridge pour fuir la peste, et se retira dans son domaine de Woolsthorpe. Assis un jour sous un pommier que l'on montre encore, une pomme tomba devant lui; et ce hasard, réveillant peut-être dans son esprit les idées de mouvemens accélérés et uniformes dont il venait de faire usage dans sa méthode des *Fluxions,* il se mit à réfléchir sur la nature de ce singulier pouvoir qui sollicite les corps vers le centre de la terre, qui les y précipite avec une vitesse continuellement accélérée et qui s'exerce encore sans éprouver aucun affaiblissement appréciable sur les plus hautes tours et au sommet des montagnes les plus élevées. Aussitôt une nouvelle idée, s'offrant à son esprit comme un trait de lumière : « Pourquoi, se demanda-t-il, ce pouvoir ne s'étendrait-il pas jusqu'à la Lune même; et alors que faudrait-il de plus pour la retenir dans son orbite autour de la terre? » Ce n'était là qu'une conjecture; mais quelle hardiesse de pensée! C'est ainsi que Newton trouva son fameux système de la *Gravitation universelle.*

La peste ayant cessé, Newton revint à Cambridge (1666), mais sans s'ouvrir de ses secrets à personne, pas même au docteur Barrow son maître. Avant l'irruption de l'épidémie, le hasard l'avait porté à faire quelques expériences sur la réfraction de la lumière à travers des prismes. Ces expériences, qu'il avait d'abord tentées comme un amusement et par un simple attrait de curiosité, lui avaient bientôt offert des conséquences importantes. Mais lorsqu'il fut forcé de se réfugier à la campagne, s'étant trouvé séparé de ses instrumens et privé de moyens d'expériences, il tourna ses pensées sur d'autres objets. Plus de deux années s'écoulèrent encore sans qu'il revînt à ce genre de recherches; mais il y fut naturellement ramené lorsqu'il vit qu'il allait être chargé de faire à Cambridge les leçons d'optique à la place de Barrow, qui lui résigna sa chaire (1669). Cherchant alors à compléter ses premiers résultats, il fut

conduit à une foule d'observations, non moins admirables par leur nouveauté et leur importance que par la sagacité, l'adresse et la méthode avec laquelle il sut les imaginer, les exécuter et les enchaîner les unes aux autres. Il en composa un corps complet de doctrines où les propriétés fondamentales de la lumière étaient dévoilées, établies et classées d'après l'expérience pure, sans aucun mélange d'hypothèses; nouveauté alors aussi surprenante et aussi inouïe que ces propriétés elles-mêmes. Ce fut là le texte des leçons qu'il commença de donner à Cambridge, en 1669, ayant à-peu-près vingt-sept ans. Ainsi, d'après ce que nous avons dit de la succession de ses idées, on voit que la Méthode des Fluxions, la Théorie de la Pesanteur universelle, et la Décomposition de la Lumière, c'est-à-dire les trois grandes découvertes dont le développement a fait la gloire de sa vie, étaient nées dans son esprit avant qu'il eût atteint sa vingt-quatrième année.

En 1679, Newton s'occupa de nouveau de la théorie de la gravitation. Les recherches auxquelles il se livra alors confirmèrent et complétèrent ses premières découvertes sur le système du monde. Toutefois il lui restait encore à expliquer quelques difficultés relatives au mouvement de la lune; mais il ne tarda pas à en trouver la solution entière. Vers le mois de juin 1682, il se trouvait à Londres à une séance de la Société Royale dont il avait été reçu membre en 1672. On vint à parler de la nouvelle mesure d'un degré terrestre, récemment exécutée en France par Picard; et l'on donna beaucoup d'éloges aux soins qu'il avait employés pour la rendre exacte. Newton s'étant fait communiquer la longueur du degré résultant de cette mesure, revint aussitôt chez lui, et reprenant son premier calcul de 1665, il se remit à le faire avec ces nouvelles données. Mais, à mesure qu'il avançait, il se trouva tellement ému qu'il ne put continuer son calcul, et pria un de ses amis de l'achever. Trouver la masse relative des différentes planètes, déterminer les rapports des axes de la terre, montrer la cause de la précession des équinoxes, trouver la force du soleil et de la lune pour soulever l'Océan : telles étaient les questions sublimes dont la solution s'offrit aux méditations de Newton, aussitôt qu'il eut connu la loi fondamentale du système du monde! Doit-on s'étonner s'il en fut ému jusqu'à ne pas achever la démonstration qui lui en donnait la certitude?

Pendant deux années que ce grand homme employa pour préparer et développer l'immortel ouvrage des *Principes de la Philosophie naturelle*, où tant de découvertes admirables sont exposées, il n'exista que pour calculer et penser. On rapporte que, plus d'une fois, com-

mençant à se lever, il s'asséyait tout-à-coup sur son lit, arrêté par quelque pensée, et demeurait ainsi à moitié nu pendant des heures entières, suivant toujours l'idée qui l'occupait. Il aurait même oublié de prendre de la nourriture si on ne l'en eût fait souvenir. Un jour le Docteur Stukeley, ami particulier de Newton, étant venu pour dîner avec lui, attendit long-temps qu'il sortît de son cabinet où il était renfermé. Enfin, le Docteur se résolut à manger d'un poulet qui était déjà sur la table; après quoi il remit les restes sur le plat, sous une cloche de métal qui servait à le couvrir. Plusieurs heures s'étant écoulées, Newton parut et se mit à table, témoignant qu'il avait grand' faim. Mais lorsque ayant levé la cloche il vit les restes du poulet découpé : « Ah, dit-il, je croyais n'avoir pas dîné; mais je vois que je me trompais! »

Le traité des *Principes* parut complet en 1687. Parmi les contemporains de Newton trois ou quatre peut-être étaient capables de le comprendre!

La chimie avait toujours eu pour Newton un attrait fort vif; car depuis son séjour d'enfance chez l'apothicaire de Grantham jusqu'à sa résidence à Cambridge, il n'avait cessé de s'en occuper. Il s'était formé un petit laboratoire pour ce genre de travaux, et il paraît que, dans les années qui suivirent la publication du livre des Principes, il s'y était presque entièrement livré. Mais un accident fatal lui ravit en un instant le fruit de ses découvertes, et en priva les sciences pour toujours. Newton avait un petit chien nommé Diamant auquel il était fort attaché. Etant un soir, pour quelque affaire pressée, appelé hors de son cabinet dans la chambre voisine, il laissa par mégarde Diamant enfermé derrière lui. En rentrant quelques minutes après, il trouva que le petit chien avait renversé sur son bureau une bougie allumée, qui avait mis le feu aux papiers où il avait consigné ses expériences; de sorte qu'il vit devant lui le travail de tant d'années consumé et réduit en cendres. On raconte que, dans le premier saisissement d'une si grande perte il se contenta de dire : « Oh! Diamant, Diamant, tu ne sais pas le tort que tu m'as fait! » Mais la douleur qu'il en ressentit, et que la réflexion dut rendre plus vive encore, altéra sa santé, et alla même, dit-on, jusqu'à troubler momentanément cette puissante et sublime intelligence!

Avec cette réunion de connaissances tant théoriques qu'expérimentales, il est facile de concevoir de quelle utilité Newton dut être dans la grande opération de la refonte des monnaies pour laquelle il avait été appelé : aussi au bout de trois ans, en fut-il récompensé par la charge de Directeur de la Monnaie, qui lui fut conférée en 1699, et qui

produisait annuellement un revenu considérable. Jusqu'alors sa fortune avait été au moins très médiocre relativement à ses besoins de famille; car on voit dans l'Histoire de la Société Royale, qu'en 1674, il s'était trouvé dans la nécessité de demander une exemption de la contribution annuelle que devait payer chacun des membres. Il se montra digne de sa nouvelle fortune par l'usage qu'il en fit. A cette époque tous les nuages dont l'esprit de rivalité avait voulu obscurcir sa gloire étaient disparus. De toutes parts de justes hommages environnèrent un mérite si rare. En 1699, l'Académie des Sciences de Paris, ayant reçu du Roi une organisation nouvelle qui lui permettait d'admettre un très petit nombre d'associés étrangers, s'empressa de rendre ce petit nombre encore plus honorable en y plaçant Newton.

D'après la manière dont sa vie avait été employée, on concevra facilement qu'il ne se soit jamais marié; et, comme dit Fontenelle, il n'eut pas le loisir d'y penser jamais. Une nièce qu'il avait mariée, et qui vivait chez lui avec son mari, lui tenait lieu d'enfant et en avait pour lui tous les soins. Avec les émolumens de sa charge, un patrimoine sagement administré et surtout la simplicité de sa manière de vivre, il se trouvait très riche et savait se servir de cet avantage pour faire beaucoup de bien. Il ne croyait pas, a dit encore Fontenelle, que *donner après soi, ce fût donner*. Aussi ne laissa-t-il point de testament; et ce fut toujours aux dépens de sa fortune présente qu'il fut généreux envers ses parens ou envers ceux de ses amis qu'il savait être dans le besoin.

Dans les dix dernières années de sa vie, Newton cessa entièrement de s'occuper de mathématiques. Si l'on venait à le consulter sur quelque endroit de ses ouvrages : « Adressez-vous à M. Moivre, répondait-il; il sait cela mieux que moi. » Et alors, quand les amis qui l'entouraient lui témoignaient la juste admiration si universellement excitée par ses découvertes : « Je ne sais, disait-il, ce que le monde pensera de mes travaux; mais pour moi, il me semble que je n'ai pas été autre chose qu'un enfant jouant sur le bord de la mer, et trouvant tantôt un caillou un peu plus poli, tantôt une coquille un peu plus agréablement variée qu'une autre, tandis que le grand océan de la vérité s'étendait inexploré devant moi. »

Newton avait une figure plutôt calme qu'expressive, et un air plutôt languissant qu'animé. Sa santé se soutint toujours bonne et égale jusqu'à l'âge de quatre-vingts ans. Il fut alors obligé de se reposer de ses fonctions à la Monnaie sur le mari de sa nièce, à qui il fut ainsi utile,

même au-delà du tombeau ; car cette honorable confiance d'un homme si grand et si intègre lui fut comme une sorte de titre que le Roi s'empressa de confirmer.

« Newton, dit Fontenelle, ne souffrit beaucoup que dans les vingt derniers jours de sa vie. On jugea sûrement qu'il avait la pierre et qu'il n'en pouvait revenir. Dans des accès de douleur si violens que les gouttes de sueur lui en coulaient sur le visage, il ne poussa jamais un cri, ni ne donna aucun signe d'impatience; et, dès qu'il avait quelques momens de relâche, il souriait et parlait avec sa gaîté ordinaire. Jusque-là il avait toujours lu ou écrit plusieurs heures par jour. Il lut les gazettes le samedi 18 mars au matin, et parla long-temps avec le docteur Mead, médecin célèbre. Il possédait parfaitement tous ses sens et tout son esprit; mais le soir il perdit absolument la connaissance, et ne la reprit plus, comme si les facultés de son âme n'avaient été sujettes qu'à s'éteindre totalement, et non pas à s'affaiblir. Il mourut le lundi suivant (20 mars 1727), âgé de quatre-vingt-cinq ans. Son corps, après avoir été exposé sur un lit de parade, fut porté avec grande pompe à l'abbaye de Westminster, et inhumé dans le chœur. » La famille de Newton lui fit ériger à grands frais un monument.

Le 22 janvier 1834, celui qui écrit ces lignes visitait, pour la dernière fois sans doute, l'antique abbaye de Westminster, toute pleine encore du souvenir de ses ancêtres les Normands. Après s'être incliné devant les noms de deux Français, Chardin et Saint-Evremond, qui reposent au milieu des illustrations de l'Angleterre, il lut l'épitaphe gravée sur le tombeau de Newton. Elle se termine par ces paroles, qui ne sont que vraies en parlant de ce puissant génie : « Que les mortels « se glorifient de ce qu'il a existé un homme qui a fait tant d'honneur à « l'humanité ! »

G.-S. Trébutien.

G. CUVIER.

CUVIER.

CUVIER (Georges-Léopold-Frédéric-Chrétien-Dagobert) naquit à Montbéliard, le 23 août 1769, la même année que Humboldt, Wellington et Brougham, Canning, Walter Scott et Napoléon-le-Grand.

Montbéliard, à l'époque dont nous parlons, faisait encore partie de l'empire germanique : là se trouvait le chef-lieu d'une principauté appartenant aux ducs de Wurtemberg, et ce ne fut qu'en 1796, après l'occupation des troupes républicaines, que ce pays fut régulièrement cédé à la France : nous conquîmes ainsi Cuvier en même temps que Montbéliard, et, juste à la même époque, Cuvier, récemment arrivé à Paris, commençait par de grands travaux à conquérir la renommée. Le père de Cuvier, après quarante ans de services distingués dans un régiment suisse à la solde de la France, n'avait reçu pour récompense que la croix de chevalier du Mérite militaire (un protestant ne pouvant prétendre à la croix de Saint-Louis), et une modique pension de retraite composait l'unique ressource de sa famille.

Le jeune Cuvier montra dès la première enfance une aptitude parfaite aux travaux de l'esprit, une mémoire puissante, une ardeur extrême pour l'étude : à quatre ans, il savait lire, et son écriture était belle. Son père lui ayant donné quelques leçons de dessin, dès l'âge de dix ans, il copiait les figures d'oiseaux de Buffon, et il lisait le texte de l'ouvrage avec avidité, afin d'enluminer naturellement ses dessins d'oiseaux. A quatorze ans et demi, il avait terminé toutes ses études classiques, et, toujours le plus assidu et le plus fort, il avait presque constamment occupé la première place. Heureusement pour Cuvier, la dernière de ses compositions parut moins bonne à son maître ; car, si

ce jour-là, comme de coutume, il eût été proclamé le premier de sa classe, c'en était fait de sa destinée. Il eût alors obtenu une bourse gratuite au séminaire de Tubingue, et fût devenu ministre protestant à l'exemple de son aïeul, et selon le vœu de son père, alors trop malaisé pour le produire dans une carrière autre que le ministère évangélique.

Cet insuccès d'un jour eut, pour le jeune Cuvier, l'avantage inespéré de le faire adopter par le duc Charles de Wurtemberg, qui le plaça aussitôt à l'académie de Stuttgardt, sorte d'école polytechnique, d'où sortirent tour-à-tour, pour briller dans des carrières diverses, Schiller, Kielmeyer, et vingt autres. Ce fut là que Cuvier étudia la littérature, la philosophie et les mathématiques, l'histoire de la nature et l'histoire des nations, la physique et les beaux-arts, les sciences administratives, la médecine et le droit. Il composa même dès cette époque un *Journal Zoologique*, d'où furent extraits en 1792 (l'auteur n'ayant alors que vingt-trois ans) ses deux premiers mémoires, l'un sur les *Mouches*, l'autre sur les *Cloportes*, préludant ainsi pendant ses heures de récréation à ces magnifiques études sur les révolutions de la terre, qui immortaliseront son nom.

Sorti de l'Ecole Normale et Militaire de Stuttgardt, Cuvier pouvait également prétendre à un brevet d'officier ou de professeur, à un diplome d'avocat ou de médecin; il pouvait, grâce à son crayon, mener la séduisante vie d'artiste; il pouvait attendre des bontés du prince une place d'administrateur; mais trop prudent pour tenter un long stage sans fortune, trop judicieux pour asseoir son avenir sur des protections incertaines, et plus pressé de vivre que de briller, il commença modestement par être précepteur d'un jeune gentilhomme protestant, fils d'un riche propriétaire de Normandie, le comte d'Héricy.

M. d'Héricy habitait ordinairement le château de Fiquainville, situé à deux lieues de la mer, rendez-vous ordinaire de la noblesse des environs. Ce fut là que Cuvier apprit cette science de vivre que n'enseigne aucune académie, et que les académiciens eux-mêmes ne devraient point ignorer. Ceux qui le connurent dans le commerce journalier de la vie ont pu juger si ces premières habitudes furent indifférentes à sa haute fortune.

Admirez par quel enchaînement de conjonctures en apparence insignifiantes ou malheureuses, la Providence conduit le jeune Cuvier vers sa destinée! Une santé délicate le rend studieux et de bonne heure appliqué; une mauvaise composition de collège le dissuade du sacerdoce,

et lui concilie l'amitié d'un prince puissant; le défaut de fortune le préserve du séjour énervant et corrupteur des villes, et lui fait trouver à propos dans une campagne voisine de la mer un stimulant pour ses souvenirs classiques, un air salubre pour sa faible santé, des matériaux pour ses études favorites, en même temps qu'une école de mœurs, et un asile assuré contre les orages politiques et les sanglantes calamités d'alors : car remarquez que Cuvier habita la Normandie depuis 1788 jusqu'en 1795; de sorte qu'il resta caché dans sa studieuse retraite pendant sept années. Ce fut M. Tessier, abbé dont les études agronomiques ont rendu le nom célèbre, qui l'y découvrit et l'en fit sortir.

A la vue des richesses scientifiques dues à l'activité d'un jeune homme livré aux seules ressources de ses yeux et de son esprit, M. Tessier conçut aussitôt une haute opinion de Cuvier. Il parla de lui du ton le plus admiratif dans ses lettres à MM. de Jussieu et Parmentier; il lui fit connaître MM. Olivier, Lamethrie, Millin et Étienne Geoffroy. Tous ces hommes recommandables convièrent Cuvier à venir partager leurs travaux, tandis que l'abbé Tessier les sollicitait de créer près d'eux une position sortable pour son jeune ami. Quant à Cuvier, il avait signifié au digne abbé qu'il resterait au château de Fiquainville jusqu'à ce qu'on lui eût assuré à Paris, une indépendance qui l'exemptât des sollicitations comme des sollicitudes.

Cuvier arriva à Paris en avril 1795, époque où l'on s'occupait de relever les établissemens littéraires que trois années de révolution avaient détruits. Alors plus que jamais il devait être facile à un homme comme Cuvier d'employer utilement ses facultés et de donner carrière à ses talens. Secondé par Millin de Grandmaison, le directeur du *Magasin Encyclopédique*, il fut bientôt nommé membre de la commission des arts, puis professeur à l'école centrale du Panthéon. Ensuite, grâce à d'autres amis, et notamment par l'intervention d'Etienne Geoffroy et de Lacépède, l'incapable et vieux Mertrud, espèce de prosecteur émérite, qu'on venait de nommer professeur d'anatomie comparée au Muséum, eut le désintéressement très méritoire d'agréer Cuvier en qualité d'adjoint. Une fois possesseur de ces places, Cuvier songea avant tout à ses affections, à sa famille, et il s'empressa d'appeler près de lui son vieux père et son digne frère Frédéric, les deux seuls parens qui lui restassent. C'est alors qu'il commença cette magnifique collection d'organes d'animaux, ce musée incomparable quant à l'ostéologie, qui, aujourd'hui, est devenu si utile aux savans de toutes les nations. Il prit soin, dit-il lui-même, d'aller chercher dans les mansardes du Muséum les vieux

squelettes autrefois réunis par Daubenton, et que Buffon, dans un moment d'humeur y avait fait entasser « comme des fagots. »

Occupé d'enrichir à toute heure ce musée naissant, et attentif à classer chaque nouvel objet, non-seulement dans une case précise, mais encore dans sa mémoire; vivifiant ses études de jeune homme par la conversation des savans, qui déjà le courtisent alors même qu'ils l'éclairent; trouvant le bonheur sans l'aller chercher loin de ses collections, grâce à sa famille, sitôt comblée de ses bienfaits, sitôt et si généreusement payée de quelques sacrifices : ce fut alors que Cuvier essaya ses forces et qu'il en vérifia la puissance.

Son cours à l'école centrale du Panthéon, ses cours d'anatomie comparée au Muséum, ses communications verbales, ses dessins, ses feuilles volantes et jusqu'à ces modestes cahiers d'étudiant, receptacles précieux de tant de germes d'idées, riches filons d'où sortirent tant d'ouvrages, tout fut à-la-fois applaudi, également admiré, et sa personne plut; on l'aima. Il avait alors le corps si frêle, une santé si fragile, et sa douce urbanité tempérait si parfaitement les vives lumières de son esprit, qu'il se vit adopté dès les premiers jours par les élèves du Panthéon, comme Bichat le fut lui-même par ceux de la Faculté, et Bonaparte par ses glorieux soldats. Malgré l'apparente froideur inhérente à son tempérament, peu d'hommes plus que lui excellèrent à captiver un jeune auditoire. On fut surtout enthousiasmé de sa première leçon au Jardin des Plantes. Il disait à ses élèves, après quelques lieux communs sur les hommes illustres qui l'avaient précédé dans sa chaire : « Peut-être, messieurs, avez-vous entendu parler du Pérugin? C'est un peintre dont les œuvres eurent peu d'éclat, mais il fut le maître de Raphaël!.... Sans doute, bientôt d'entre vos rangs sortira plus d'un homme illustre, et je serai fier de mes fatigues. » Cuvier avait devant lui le Pérugin en personne! C'était le respectable Mertrud, présent à la séance, et qui, de ses mains tremblantes, applaudissait à Raphaël.

Un des grands avantages de Cuvier lui vint de cette pénurie de livres dont il se plaignait si tristement dans ses lettres durant son séjour à Fiquainville. Avec une bibliothèque, ou conseillé à souhait par des maîtres, Cuvier eût fait comme le grand nombre de ses contemporains : au lieu d'étudier à sa manière, de peindre d'après ses excellens yeux et d'interpréter avec sa raison, il eût copié, imité, tout au plus modifié les œuvres de ses devanciers; et dès-lors, adieu cette nouveauté de vues qu'il répandit dans ses ouvrages, adieu cette sûreté d'examen qui le rendit sans contestation le prince des savans de l'Europe!

Lorsque Cuvier vint à Paris, la tempête politique avait cessé : la République était paisible, et déjà comme consternée de ses cruautés inutiles; mais enfin c'était encore la république, il lui fallut vivre avec des républicains, et ceux-ci durent être surpris tout d'abord, en voyant ces formes monarchiques qu'on croyait pour toujours bannies, ce ton de convenance et de politesse que Cuvier apportait dans ses relations. Toutefois, il se montra d'abord si discret qu'il fit presque oublier sa supériorité et taire toute jalousie. Les jeunes savans se pressèrent autour de sa personne, poussés par l'instinctif desir de l'imiter. D'autres savans, qu'il proclamait hautement ses maîtres ou ses protecteurs, parurent fiers de grossir cette espèce de cour d'un tel protégé. D'autres, qu'il avait priés de souffrir son nom près du leur dans des écrits dus à sa plume, se flattèrent de partager avec lui toute cette belle destinée que lui présageaient les inappréciables dons de sa méthode, de sa parole et de son style. Remarquons, toutefois, que cet empire intellectuel de près de trente années, Cuvier mit autant d'habileté à l'obtenir que s'il ne l'eût point mérité.

Les limites de cette notice ne me permettent pas même d'indiquer sommairement, comme je l'ai fait ailleurs (1), l'ordre des idées et l'ensemble des travaux de l'auteur de l'*Anatomie comparée,* du *Règne animal,* etc., etc., c'est-à-dire la partie la plus importante de sa vie : car tel fut le fondement de sa réputation et le secret de sa puissance.

Cependant, il ne faudrait pas croire que la vie de Cuvier fût totalement consacrée aux sciences. Homme politique et bon administrateur, sa rare capacité et ses aptitudes presque universelles, furent plus d'une fois en aide aux divers gouvernemens qui se succédèrent en France, lui vivant.

Napoléon, qui l'avait connu à l'Institut, à ce bureau de la présidence où ces deux hommes, une fois la semaine, s'assirent quelque temps côte à côte, se souvint de lui à l'époque de sa toute-puissance. Il commença par le nommer inspecteur-général de l'Université, avec mission d'instituer des lycées à Bordeaux, à Marseille et à Nice, et d'organiser des académies en Italie et en Hollande. Après cela, et déjà secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences, Cuvier fut nommé chevalier de l'empire, maître des requêtes, et ce fut en cette dernière qualité que l'Empereur le chargea de lui faire un *Rapport* sur le progrès des sciences, depuis 1789 jusqu'en 1808, lui qui déjà résumait si claire-

(1) *Dictionnaire de la Conversation.*

ment, et avec tant d'impartialité, les travaux annuels de l'Académie dont il était le secrétaire. Ce rapport solennel et magnifique, où la flatterie trouva accès, ne fut pas étranger à l'institution des Prix Décennaux, cette grande fièvre d'émulation qui sévit en 1810, et par laquelle tant d'inimitiés et d'amours-propres furent subitement exaspérés. Un de ces prix mémorables échut à Cuvier absent, pour son ouvrage d'anatomie.

Il paraît certain que Napoléon destinait sérieusement Cuvier à diriger l'éducation du roi de Rome, et peut-être ce dessein prémédité influa-t-il sur le choix qu'il fit de lui, à plusieurs reprises, pour des missions en Italie. Déjà, Cuvier étant à Rome, l'Empereur l'avait chargé de dresser la liste des ouvrages qui devaient servir à l'instruction du jeune prince, liste précieuse dont nous regrettons la perte. Mais, à cette époque, la retraite de Leipzig vint à sonner; d'affreux désastres succédèrent aux conquêtes; ce fut alors que Napoléon, en même temps qu'il nommait Cuvier conseiller d'état, lui donna mission d'organiser la défense des frontières du Rhin.

Vint bientôt la défaite d'un seul par la ligue de tous ceux qu'il avait vaincus, humiliés, puis protégés; vinrent l'abdication de Fontainebleau et le retour imprévu des Bourbons : Louis XVIII, roi philosophe, adopta la gloire de l'Institut comme celle des camps. Cuvier fut nommé par lui conseiller d'état et de l'Université, grand-maître des cultes dissidens, commissaire du Roi près des Chambres, et enfin grand officier de la Légion-d'Honneur et baron, dernier terme, quant à Cuvier, de la munificence de deux rois. Disons toutefois à son honneur qu'il eut la sagesse de refuser le titre d'intendant du Jardin du Roi, le portefeuille de ministre de l'intérieur, et plus tard les fonctions de censeur.

Certes, Cuvier ne manquait pas de cette ambition qui desire avec tempérance, et sait se produire ou s'effacer à propos. Quand arriva la défection des Cent-Jours, il quitta silencieusement le conseil d'état, attendant, pour y rentrer, qu'une grande bataille eût tracé un code de droits et de devoirs. Louis XVIII, à son retour, rendit tous ses emplois à Cuvier, avec une confiance plus entière; et, à partir de ce jour, Cuvier n'a pas cessé de servir les Bourbons avec dévoûment et fidélité. On l'a vu tour-à-tour modérer les lois exceptionnelles de 1815, et rendre les cours prévôtales moins sanguinaires; on l'a vu défendre le conseil d'état, les droits et privilèges universitaires, exposer des projets, combattre pour des budgets, et résister avec caractère et courage

au rétablissement d'une société fameuse, alors plus puissante que le ministère.

Maître enfin du terrain universitaire et chargé des intérêts du corps enseignant, non pas uniquement comme membre, comme chancelier ou grand-maître temporaire du conseil royal, ni même comme grand-maître des facultés protestantes, mais encore comme président du comité de l'intérieur au conseil d'état, mais aussi comme commissaire du roi près des Chambres, Cuvier contribua puissamment à introduire dans l'enseignement public plusieurs grandes améliorations.

Se souvenant toujours avec reconnaissance de l'académie de Stuttgard, Cuvier aurait souhaité (et c'était là un de ses projets de prédilection) qu'on le laissât établir à Paris une école spéciale pour les affaires publiques, sorte de *Faculté d'Administration* d'où les fonctionnaires fussent sortis avec des connaissances acquises et des grades. Selon lui, c'eût été un sûr moyen de classer les capacités et de les parfaire, de modérer le trop grand essor des ambitions, et d'accorder moins à la faveur. Mais malheureusement Cuvier s'adressait à des administrateurs trop prévenus contre les innovations pour en projeter, ou trop éphémères pour en accomplir.

A l'âge de trente-quatre ans (1803), venant d'être nommé secrétaire perpétuel de l'Institut, Cuvier avait songé au mariage. Il aurait pu choisir entre les plus jeunes et les plus belles; mais sûr alors de son avenir, et le voulant sans nuages, il fixa son choix sur une femme raisonnable, veuve d'un de ces vingt-huit fermiers-généraux dont la Convention avait décrété l'assassinat, afin de s'attribuer leurs trésors. Madame Duvaucel connaissait le grand monde sans s'y plaire, l'infortune sans se l'être attirée, mais sans faiblir sous ses coups. Elle avait trente ans, et pour dot les quatre enfans en bas-âge de son premier mari. Heureusement, Cuvier attachait plus de prix à la sécurité qu'aux richesses. Cette famille étrangère, à laquelle Cuvier voua sa protection et sa tendresse, s'appliqua constamment à le rendre heureux, à le seconder et surtout à le glorifier. Son attachement pour le grand homme semblait un culte.

Parmi les nombreux détails que j'ai recueillis et publiés sur la vie intérieure et les habitudes de ce grand homme, je dois citer au moins ceux-ci : — Au déjeuner, il se faisait apporter les journaux, et ne prenait ordinairement aucune part active à la conversation, quoiqu'on fît pour le distraire. A peine récompensait-il d'un regard ou d'un sourire les soins attentifs de madame Cuvier, les naïfs quiproquos de madame

Bowdish (madame Lee), Anglaise commensale et amie de la famille; les causeries étincelantes de mademoiselle Duvaucel, ou le gracieux enjoûment de mademoiselle Clémentine, cette fille si merveilleusement accomplie, et dont la mort précoce, huit jours avant son mariage (elle avait vingt-deux ans), jeta tant d'amertume sur les dernières années de Cuvier (1827). Comme il la chérissait, sa Clémentine! Il en était plus glorieux (c'est une justice à lui rendre) que d'aucun de ses ouvrages. Il avait pour elle des bontés qu'il n'aurait eues pour personne. On l'a souvent vu mettre un habit de cérémonie uniquement par complaisance pour elle, tant elle aimait à voir étinceler sur la poitrine de son père cette grande croix des braves dont on avait eu raison de récompenser son génie, car le génie c'est aussi du courage. Il lui donnait quelquefois d'autres marques de tendresse : tantôt, n'ayant pas d'éloge à faire en séance publique d'académie, elle lui disait qu'elle voulait pourtant l'entendre, et, pour la contenter, il composait aussitôt quelque discours; d'autres fois, quelle que fût son insurmontable aversion pour la musique, il lui permettait d'aller à son piano pendant qu'il déjeunait et, tout crispés qu'étaient ses nerfs, il ne montrait à sa fille que des yeux aimans et satisfaits.

Souvent distrait au sein de sa famille, qui lui en faisait la guerre, il le fut principalement à l'époque où il s'attachait à restituer à des espèces précises les ossemens fossiles de Montmartre. Une fois entre autres, il employa plusieurs jours à retrouver le pied de devant d'un squelette fossile, et depuis lors, quand il revenait plus distrait que de coutume, mademoiselle Duvaucel lui disait en l'embrassant : «*Eh bien! Est-ce que tu cherches encore ton pied de devant?*»

Jamais homme ne fut moins intéressé que Cuvier. Généreux envers sa famille et ses amis, quand Louis XVIII le créa baron, il n'aurait su comment fonder son majorat, si ce prince libéral ne lui en avait fait don. A la vérité, il cumula dans la suite jusque par-delà 50,000 francs de places; mais sa noble hospitalité l'induisait à de grandes dépenses; ses collections lui étaient onéreuses, et les vingt mille volumes dont se composait sa bibliothèque, que le gouvernement a acquise au prix de 72,000 francs, absorbèrent long-temps ses épargnes. Il est vrai que l'*Histoire des Poissons* fut achetée 90,000 francs : mais il avait destiné le tiers de la somme à son digne collaborateur et ami, M. Valenciennes; et les 60 autres mille francs auraient dû servir de dot à cette fille chérie qu'il regretta jusqu'à sa mort, jour de deuil public dont cette perte si douloureuse hâta la venue.

Le 8 mai 1832, Cuvier rouvrit au Collège de France, pour la troisième

fois depuis la Révolution, et après une interruption de quinze années, ce cours sur l'histoire des sciences naturelles où se résumaient toutes ses connaissances, et qui cimenta si solidement sa gloire. Ce jour-là, il peignit avec calme et grandeur l'état présent de la terre, il en retraça les révolutions probables, les déluges, fit le dénombrement de ses habitans; et ce beau résumé de la création attira ses regards vers le Créateur. Mais de cette cause suprême, mais de cette puissance infinie, de cette *durée sans bornes*, quand il vint à envisager sa propre faiblesse et sa fragilité, il parut comme saisi de la soudaine révélation du terme prochain de sa course. Sa voix, alors, prenant tout-à-coup une expression de tristesse et d'incertitude, fit entendre le souhait qu'assez de force, de temps et de santé, lui permissent d'achever cette histoire imposante, dont plus de mille auditeurs enthousiasmés applaudissaient le sublime commencement.

A peine sorti de cette dernière séance, il éprouva de l'engourdissement dans les membres. Le soir il mangea avec quelque difficulté, l'œsophage et le pharynx agissaient péniblement; et le lendemain, à son réveil, Cuvier s'aperçut que ses bras étaient paralysés, et que voix, si retentissante la veille, était devenue presque muette. Ses membres continuaient d'être sensibles, et cependant ils n'obéissaient plus à sa volonté.

La maladie de Cuvier ne dura que cinq jours, pendant lesquels il montra un courage et une sérénité dignes de toute sa vie. Personne n'a retracé les circonstances de sa mort avec autant de talent ou plus de vérité que le Président de la Chambre des Pairs, et c'est à ce noble orateur que nous empruntons les lignes suivantes : — « Cuvier se laissa approcher, jusqu'à son dernier moment, par tous ceux dont les rapports avec lui avaient eu quelque intimité, et c'est ainsi, dit le baron Pasquier, que je me suis trouvé un des derniers témoins de son existence. Quatre heures avant sa mort, j'étais dans ce mémorable cabinet où les plus belles heures de sa vie se sont écoulées, et où il avait coutume d'être environné de tant d'hommages, jouissant de tant de succès si purs et si mérités; il s'y était fait transporter, et voulait sans doute que son dernier soupir y fût exhalé. Sa figure était calme, reposée, et jamais sa noble et puissante tête ne me parut plus belle et plus digne d'être admirée : aucune altération trop sensible, trop douloureuse à observer, ne s'y faisait encore apercevoir; seulement un peu d'affaissement et quelque peine à la soutenir. Je tenais sa main qu'il m'avait tendue en me disant d'une voix difficilement articulée car le larynx avait été une

des premières parties attaquées : « Vous le voyez, il y a loin de l'homme du mardi (nous nous étions rencontrés ce jour-là) à l'homme du dimanche : et tant de choses cependant qui me restaient à faire! Trois ouvrages importans à mettre au jour, les matériaux préparés : tout était disposé dans ma tête ; il ne restait plus qu'à écrire! » Comme je m'efforçais de trouver quelques mots pour lui exprimer l'intérêt général dont il était l'objet : — « J'aime à le croire, reprit-il ; il y a long-temps que je travaille m'en rendre digne. »

On voit que ses dernières pensées furent encore tournées vers l'avenir et la gloire : noble besoin d'immortalité, précieux instinct de celle qu'il est allé chercher! A neuf heures du soir de ce dimanche 13 mai 1832, il avait cessé de vivre, n'étant âgé que de soixante-trois ans, et appartenant à une famille de centenaires. Quand on vint à ouvrir son crâne, on fut frappé du volume de son cerveau et de la profondeur de ses sillons ou plicatures. Il pesait un peu plus de trois livres dix onces, c'est-à-dire un tiers environ au-delà des cerveaux ordinaires.

Né, comme nous l'avons dit, la même année que Napoléon, Cuvier avait, quand il mourut, près de soixante-trois ans, comme Aristote.

Isid. Bourdon, D. M. P.

DUPUYTREN.

DUPUYTREN.

Il est des hommes qu'on n'a pu voir et entendre sans éprouver un sentiment profond d'admiration, et qui, par leur incontestable supériorité, ont fait naître et laissé en nous de vives impressions. Quand on vient à parler de ces hommes si remarquables, il arrive souvent que ceux qui ne les ont pas connus comme nous, crient à l'exagération, au fanatisme, soit parce qu'ils ne se sont point trouvés à même de les étudier, de les apprécier, soit parce qu'il est refusé à certains esprits de s'impressionner, de sentir avec enthousiasme. Imposera-t-on silence à cet instinct qui éveille en nous le besoin de dire ce qui nous a paru sublime? Non, surtout quand déjà la vie de ces illustres personnages a été retracée dans des pages pleines d'éloquence, de chaleur et de vérité, qui ont pris naissance de ces mêmes inspirations.

Parmi les hommes célèbres que la France a perdus depuis quelques années, brillans météores qui ont répandu de vives et fécondantes lumières sur la science, il en est un qui excita surtout notre admiration et dont la perte récente a laissé en nous des regrets éternels!

Le cœur se brise alors même que la pensée cherche, en vous le rappelant, à le replacer pour ainsi dire vivant devant vous.

Quel est cet homme à la démarche lente et grave, à l'air pensif et mélancolique, au maintien si noble et si plein de dignité, au front vaste, à l'œil d'aigle, à l'accent pénétrant et persuasif? Quel est cet homme que l'on craint, que l'on veut regarder et entendre, dont on s'approche avec curiosité et qu'on écoute avec inquiétude, que l'on contemple avec avidité et qui fait naître en vous un indicible besoin d'admiration, de vénération, d'envie, de regrets, d'espérance? Quelle est cette espèce de demi-dieu parmi nous? C'est DUPUYTREN!

Depuis que le grand chirurgien de l'Hôtel-Dieu, l'immortel Dupuytren, nous a quittés, il ne se passe pas un jour sans que des regrets ne lui soient donnés, sans que le souvenir de ses lumières ne soit invoqué, sans que son nom ne se retrouve dans la bouche de chacun, sans qu'il ne soit cité dans la science, à chaque page, à tout moment. Il semble qu'un indéfinissable embarras vous arrête; on se demande avec anxiété pourquoi cette hésitation, pourquoi cette confiance ébranlée, pourquoi cet espoir qui oscille, s'échappe et s'éteint? C'est que Dupuytren n'est plus là, lui avec la puissance de son regard, de son jugement; avec son infaillible diagnostic et l'influence magnétique de sa parole. Il y a comme une idée de désespoir qui vous saisit en pensant à l'illustre maître. Il est en effet des pertes irréparables, des vides que rien ne peut remplir!

Né à Pierre-Buffière, petite ville de la Haute-Vienne, en 1777, Guillaume Dupuytren fut, à l'âge de trois ans, momentanément enlevé à sa famille. D'une beauté remarquable, il attira l'attention d'une dame riche qui voyageait : privée d'enfant et cédant au desir irrésistible de se donner un fils, elle conçut, en le voyant, le projet qu'elle mit aussitôt à exécution ; elle l'emporta. Le père de Dupuytren partit, et rejoignit sur la route de Toulouse celle qui lui ravissait ce trésor, et qui ne s'en sépara qu'en donnant des signes de la plus vive douleur. Ce fut là le premier évènement d'une vie qui devait être marquée par tant d'autres.

La modeste fortune de son père, avocat au parlement, avait cependant permis que le jeune Dupuytren fût placé au collège de Magnac-Laval, où il commença quelques études. Giraud, son compatriote et aussi chirurgien de l'Hôtel-Dieu, avait été élevé à ce même collège. En 1789, alors âgé de douze ans, il était en vacances à Pierre-Buffière, quand arriva un régiment de cavalerie. Un officier l'aperçoit, et le fixant particulièrement, paraît frappé de l'expression de sa figure : il lui adresse quelques questions, auxquelles Dupuytren répond avec vivacité et précision ; dès-lors il doit encore être enlevé, mais cette fois ce sera de sa propre volonté. L'officier lui propose de l'emmener à Paris; cette offre le transporte de joie, il l'accepte, obtient le consentement de sa famille et quitte Pierre-Buffière, se livrant avec confiance à un inconnu, mais déjà le cœur plein d'ardeur et surtout d'espérance.

Le frère de l'officier qui venait de se déclarer son protecteur, M. Coësnon, était recteur du Collège de la Marche, rue de la Montagne-Sainte-Geneviève. A son arrivée à Paris, Dupuytren y fut admis, et trouva ainsi un second protecteur. Il ne tarda pas à se faire

remarquer par ses heureuses dispositions et son étonnante application à l'étude. Il remporta plusieurs prix et se distingua en philosophie. C'est à ce même collège qu'il vaccina, plus tard, les enfans de Toussaint-Louverture, qui y avaient été placés par le premier Consul. Son goût pour les sciences naturelles le porta surtout à cultiver l'anatomie; il s'y livra avec ardeur, ainsi qu'à l'anatomie pathologique et à la chirurgie. Thouret, directeur de l'École de Santé qui venait d'être instituée (nivose an III), contribua, par ses conseils et ses encouragemens, à le décider pour la chirurgie, cette partie si importante de la médecine. Il l'avait pour ainsi dire deviné; et quelques années plus tard l'École de Montpellier demandant un professeur à la Faculté de Paris, et désignant Dupuytren, Thouret put répondre : « Vous n'êtes pas assez riches à Montpellier pour payer un tel homme! » Tout occupé de ses difficiles et pénibles études, il ne négligea pas une science qui a fait tant de progrès depuis, la chimie, et fut préparateur de Bouillon-Lagrange et de Vauquelin. Il habitait une petite chambre au cinquième étage, et supportait avec courage les fatigues du jour et d'une partie des nuits.

En 1795, à peine âgé de dix-huit ans, Dupuytren fut nommé, au concours, prosecteur de l'Ecole de Santé. Il avait quitté le collège, et occupait une modeste chambre dans le couvent des Cordeliers, depuis hôpital clinique de la Faculté, lorsqu'il reçut un jour la visite d'un homme qui l'avait remarqué et qui avait conçu la pensée d'en faire un apôtre de sa doctrine, c'était Saint-Simon. Dupuytren travaillait en ce moment dans son lit, et bravait ainsi la rigueur du froid. Après un entretien de quelques instans, Saint-Simon se retire. Dupuytren apercevant un objet sur le poele glacé, se lève et y trouve une somme de deux cents francs. Aussitôt il s'habille, rejoint Saint-Simon et lui remet la somme, en l'accusant de distraction. (*M. Pariset.*)

Corvisart faisait alors ses admirables leçons : Dupuytren est bientôt distingué par le savant professeur, qui l'appelle à lui pour l'aider dans ses recherches. Il semble se multiplier : à la Salpêtrière, il suit les cours de Pinel; à la Charité, il s'attache à Boyer, son premier maître en anatomie; au Jardin des Plantes, assidu aux démonstrations de Cuvier, il se livre à l'anatomie comparée. Le zèle de Dupuytren redouble; doué d'une force de volonté peu commune, il comprend ce qu'il est, il prévoit ce qu'il peut être. Il se livre à l'enseignement, et, dans des cours particuliers, sa facile élocution, l'étendue et la variété de ses connaissances, fixent l'attention et attirent la foule.

En 1801, il devient chef des travaux anatomiques; et, profitant de sa position, il porte un œil investigateur dans ces désordres infinis et bizarres de l'organisme, donne l'impulsion aux études d'anatomie pathologique, et forme un nouveau corps de science. En 1802, Dupuytren, riche de faits et d'observations, écrit plusieurs Mémoires qu'il lit à la société de l'École, à laquelle il présente de nombreuses pièces, et dont il devient membre. Dans la même année, un concours est ouvert dans l'église de l'Oratoire; il se présente, et obtient la place de chirurgien en second à l'Hôtel-Dieu : il remplace son compatriote Giraud, envoyé en Hollande comme chirurgien du Roi.

En 1808, il est nommé chirurgien en chef adjoint. En 1812, dans un brillant concours, après avoir lutté contre de puissans athlètes et triomphé avec éclat, Guillaume Dupuytren est proclamé professeur; il monte dans la chaire de médecine opératoire et remplace Sabatier. En 1815, Pelletan, premier chirurgien de l'Hôtel-Dieu, se retire, et Dupuytren devient chirurgien en chef. Nous aimons à rappeler ici que, sur la demande formelle qu'en fit Dupuytren à M. de Barbé-Marbois, le conseil général des hôpitaux conserva à son prédécesseur les appointemens de chirurgien en chef, qu'il reçut jusqu'à sa mort! « Quand on le vit paraître seul, dit M. Pariset, sur les ruines de Pelletan, sur les cendres de Bichat et de Desault, une surprise mêlée d'inquiétude et de défiance s'empara des esprits. Dupuytren n'était pas connu, il va l'être; mais pour entrer avec faveur dans ces imaginations effarouchées, pour les calmer, pour les attirer à lui, il sent qu'il doit adopter un système de conduite tout nouveau, et faire ce que nul autre n'avait fait jusque-là. Ce n'était plus la médecine opératoire qu'il allait enseigner, c'était la clinique chirurgicale, c'est-à-dire la partie de la science qui suppose dans qui ose l'exercer, les qualités les plus rares, des sens exquis, une main sure, prompte, légère, une pitié mâle, un esprit étendu, meublé de faits, profond, sagace, et dans les dangers imprévus, vif et calme, hardi et prudent, plein de ressources et de fermeté. »

Ce fut alors que Dupuytren déploya les moyens infinis qu'il avait en lui. Là commença, se développa et s'établit cette brillante renommée qui retentit dans les deux mondes. Activité, zèle, attention dans le service et dans l'enseignement, tout en lui fut admirable.

Dupuytren se rendait à l'Hôtel-Dieu le matin de fort bonne heure: long-temps on le vit y arriver avant le jour; pendant plus de douze ans il fit une seconde visite le soir. A son entrée, il faisait l'appel des

élèves employés dans son service; il était sévère, exigeant, mais toujours dans l'intérêt des malades. Entouré d'une foule immense, recueillie, avide d'entendre et de voir, il se montrait ordinairement silencieux et grave; il ne s'arrêtait pas à chaque malade, mais aucun ne lui échappait (on a compté plus de trois cents lits dans son service). Les arrivans, les nouveaux opérés, ceux dont l'état réclamait ses soins, étaient interrogés, examinés, pansés par lui avec un attention scrupuleuse. Quelques opérations étaient faites au lit des malades; les graves opérations étaient pratiquées dans le grand amphithéâtre de l'Hôtel-Dieu. Une ou deux questions adressées au malade lui suffisaient souvent; si parfois des doutes s'élevaient dans son esprit, il prolongeait son examen; il commençait toujours à interroger les malades avec douceur et encouragement: mais il faut le dire, rarement ils savaient répondre. Un entendement méthodique comme le sien semblait vouloir qu'on le comprît et qu'on y répondît : c'est ce qui n'arrivait pas. Une remarque de presque tous les jours, dans les hôpitaux, est l'opiniâtreté que mettent les malades à cacher la vérité, aussi Dupuytren disait-il : « La gent malade est éminemment menteuse. » Que de fois l'avons-nous vu s'efforcer d'arracher à ces malheureux obstinés des aveux qui lui coûtaient une peine infinie à obtenir; souvent alors poussé à bout, il s'aigrissait, sa voix devenait plus élevée, saccadée, sa figure s'animait; il souffrait visiblement, et tandis qu'il ne cherchait que la vérité d'où dépendait le salut des malades, on l'accusait de dureté!

Il était admirable avec les enfans : il les aimait, les caressait, et se livrait avec eux à une joie naïve quand il les avait soulagés. Peut-être n'avait-il que là de véritable abandon! Peut-être n'avait-il que là de véritable jouissance! Dupuytren connaissait trop bien le cœur humain; il savait que dans cet âge d'innocence et de candeur on ne rencontre ni l'ingratitude ni l'injustice. Qui pourrait oublier ces scènes touchantes où, après avoir donné la vue à ces pauvres enfans nés aveugles, Dupuytren leur apprenait à regarder! Chacun sait que l'aveugle de naissance qu'une opération vient de mettre en état de voir, ne sait pas regarder, fixer et distinguer les objets; semblables à ces animaux qui, dans l'obscurité, s'assurent, au moyen de certains organes, de l'état des corps qui les entourent, ceux qui ne savent pas regarder, bien qu'ils soient aptes à cet acte, se servent de leurs bras et de leurs mains pour rectifier par le toucher les erreurs de la vue. Dupuytren, quelque temps après l'opération, donnait chaque jour une leçon à ces êtres si intéressans. Il laissait d'abord le petit malade s'assurer par ses mains

de ce qu'il voyait ; mais bientôt il le privait de ce seul moyen, en lui fixant les bras derrière le dos; il le plaçait ainsi à une extrêmité de la salle et lui à l'autre, les assistans rangés de chaque côté; alors il l'engageait à venir à lui, et, touché de son embarras, il lui disait avec douceur : « Allons, mon fils, courez donc; » puis lorsque l'enfant savait se diriger et regarder, et qu'il arrivait jusqu'à lui, lorsque enfin cette éducation de la vue était achevée, Dupuytren était heureux, car la joie du maître était aussi naïve que celle de l'élève, et cette expression si vraie de bonheur avait quelque chose qui portait à l'attendrissement!

Tout, en Dupuytren, était d'une intelligence supérieure; mais ce qui tenait du merveilleux était son diagnostic : il faut avoir été témoin des opérations d'un jugement aussi prompt et aussi juste pour n'en pas douter. Son œil vif plongeant en même temps que sa rapide pensée dans la profondeur des organes, découvrait ce qui était invisible à d'autres. S'agissait-il d'un abcès profond, obscur, douteux, soumis à une longue et inutile investigation étrangère, Dupuytren apparaissait, et déjà la maladie était jugée et opérée. Une luxation résistait-elle aux efforts des chirurgiens, un trait d'intelligence amenait une question imprévue, foudroyante parfois; l'attention du malade était distraite, les puissances physiques étaient vaincues par l'influence morale, les forces musculaires cédaient, et la luxation était réduite. « Vous vous adonnez à la boisson, madame, je le sais; votre fils me l'a dit; » paroles terribles adressées par Dupuytren à une femme sobre et décente, dans l'impossibilité où il se trouve de remettre son bras luxé; attérée par cette apostrophe, elle va s'évanouir, mais le bras est replacé! « Remettez-vous, madame, vous êtes guérie; je sais que vous ne buvez que de l'eau; c'est encore votre fils qui me l'a dit. » Nous regrettons de ne pouvoir entrer ici dans de plus longs détails, et citer encore des exemples de cette étonnante faculté qui ne s'est jamais affaiblie. La langueur même des derniers momens de Dupuytren n'avait ni émoussé cette finesse, ni ralenti cette promptitude. Un jeune homme avait été blessé depuis quelque temps; la veille de la mort de Dupuytren, on l'introduit dans sa chambre; une luxation du coude existe, elle a été méconnue d'un habile chirurgien: Dupuytren mourant la reconnaît d'un regard. (*M. Pariset.*)

Cependant, avec la plus admirable lucidité, des causes imprévues peuvent amener parfois des effets inattendus, terribles. Dupuytren, soumis à la loi commune des évènemens, s'est vu rarement, il faut le dire, surpris et malheureux, mais toujours calme : sa présence d'esprit

savait pourvoir à tout, arrêter les accidens, les faire servir même au salut du malade; et dans ces mécomptes ou ces revers que nulle puissance humaine ne saurait empêcher, on l'a vu se montrer sublime et laisser dans l'esprit des auditeurs des préceptes ineffaçables.

Pendant la visite, l'esprit de Dupuytren avait amassé les matériaux qui allaient servir à une brillante leçon, et ces mots seuls : « Marquez ce numéro, » répétés plusieurs fois dans le cours de la visite, indiquaient quels étaient les malades dont il devait entretenir son auditoire. En quittant les salles, il entrait à l'amphithéâtre, où la foule l'attendait; et là, empressés comme au lit des malades, les élèves, les médecins, les professeurs, les célébrités étrangères, venaient s'asseoir et se former à l'école du grand maître. Il exposait avec clarté l'histoire de quelques maladies. Sa voix, basse d'abord, puis s'élevant graduellement, devenait sonore, entraînante; mais lorsqu'il venait à annoncer une de ces opérations graves et difficiles, la majesté paraissait assise sur son front; il y avait alors en lui quelque chose qui semblait d'une nature surhumaine! Il faisait ordinairement chaque jour plusieurs opérations, dans lesquelles il apportait un sang-froid si imperturbable, qu'il expliquait, en la pratiquant, chaque temps de l'opération; et comme il voulait que chacun pût voir, il n'hésitait pas à prendre des positions souvent gênantes pour lui, et qui le privaient de cette grâce à laquelle les chirurgiens attachent quelque mérite et beaucoup trop d'importance.

Dupuytren se montra chirurgien éminemment consciencieux. On a avancé qu'il opérait beaucoup, qu'il opérait trop souvent. Ceci est inexact : Dupuytren fut toujours sobre d'opérations, et l'on a dit avec raison qu'en montrant aux élèves toutes les routes que son esprit avait battues pour arriver à la vérité, il était persuadé qu'il les servait mieux en leur enseignant des opérations intellectuelles, que des opérations de la main.

Après avoir consacré quatre heures au moins au soulagement des malades, à l'instruction des élèves, il ne quittait pas encore l'amphithéâtre. Une foule de malades venus de ville, des campagnes, des provinces, attendaient avec impatience ses avis. Pendant une ou deux heures, chaque jour, un grand nombre de ces malheureux étaient examinés et opérés par lui, et recevaient ses conseils : c'était la consultation gratuite. « Ces consultations sont une des institutions qui font le plus d'honneur et qui rendent le plus de services à l'humanité : par elles, les classes les plus pauvres de la société se trouvent élevées au

niveau des plus riches, et reçoivent, malgré leur indigence, les mêmes conseils que l'exigeante opulence. Nous avons souvent vu Dupuytren se lever pour aller au-devant de ces malheureux; et, par une louable prévenance, leur réserver à la fin de ces consultations publiques un moment d'entretien duquel la foule des élèves était écartée. »

« Jamais un devoir particulier n'a pu détourner Dupuytren de son service à l'hôpital, et il est sans exemple qu'il ait pris sur les pauvres le temps que les riches réclamaient de lui » (Marx). Pendant cette consultation, il était encore entouré de nombreux élèves qui recueillaient avidement ses paroles et ses prescriptions. Enfin arrivait le moment où il quittait l'Hôtel-Dieu : on le voyait toujours le même, toujours grave et mélancolique, déposer le tablier, recevoir son chapeau des mains de l'infirmier, prendre le petit pain remis chaque matin, de temps immémorial, au chirurgien, le placer sous son bras, et regagner lentement sa demeure de la place du Louvre, en traversant les quais et le Pont-Neuf, vêtu d'un simple et fort modeste habit vert, quelque temps qu'il fît, souvent accompagné par quelques jeunes médecins, qu'il continuait d'entretenir de ce qui avait fixé le plus particulièrement leur attention, ou écoutant ceux qui avaient quelques malades de la ville à lui recommander. Ainsi il avait déjà donné la moitié de la journée aux pauvres malades ! Le reste du jour était employé, soit à l'École de Médecine, soit au sein des sociétés savantes dont il était membre; à sa correspondance médicale, à ses consultations particulières, à son immense clientelle. Chacun peut comprendre maintenant si Dupuytren a consacré sa vie à l'humanité, si Dupuytren a été un homme vraiment utile !

Quelques personnes pensent que Dupuytren a peu écrit : c'est sans doute parce qu'il n'a pas laissé d'énormes volumes; mais doit-on compter pour rien tous ses mémoires, ses savantes et éloquentes leçons orales de chaque jour, sur des sujets si variés; leçons qui, recueillies par ses élèves ou les rédacteurs de journaux scientifiques, ont produi des pages aussi brillantes que nombreuses, où l'on retrouve non-seulement l'esprit, les préceptes du maître, mais encore ses expressions nous dirons presque sa touche, pour ne pas dire son style?

Nous ne pouvons pas parler avec détail des travaux de Dupuytren, et sans rappeler tous les procédés qu'il a mis en usage, tous les instrumens qu'il a inventés, perfectionnés, nous citerons seulement les parties de la science qui ont fixé le plus particulièrement son attention. Les Œuvres de Sabatier, augmentées d'un volume, ont reçu une

nouvelle édition, faite par ses soins et sous ses yeux. Il a écrit sur l'anatomie, la physiologie, l'anatomie pathologique, la chirurgie, l'hygiène, la médecine. Il a retracé avec éloquence la vie de Corvisart, de Pinel, de Richard. Dupuytren est l'auteur d'une brochure fort rare aujourd'hui, et presque oubliée, qui fit sensation à l'époque où elle parut, autant par l'énergie du style que par la peinture de la scène sanglante du 14 février 1820. Elle a pour titre : *Déposition faite le* 25 *mars* 1820, *à la Chambre des Pairs, sur les évènemens de la nuit du* 13 *au* 14 *février.*

La vie de Dupuytren a été courte, mais elle a été remplie de continuelles actions de bien. Aux époques remarquables, dans ces luttes sanglantes qui bouleversent les empires, pendant ces crises violentes des fièvres populaires, à l'apparition effrayante de ces fléaux destructeurs, toujours on le vit à son poste, toujours sa première pensée fut à l'humanité, à la science, sans distinction de personnes, de rangs ou d'opinions : c'est ainsi qu'en 1814, 1830, 1832, son infatigable activité, ses soins généreux, son courageux dévoûment, furent au-dessus de tout éloge, et resteront gravés au souvenir des hommes, dans quelque opinion qu'on demeure, comme un monument impérissable de sa gloire!

Nous ne réfuterons point tout ce qui a été indiscrètement et trop légèrement avancé sur son caractère, ses habitudes, certaines particularités de sa vie. La vie privée doit être murée! Quiconque ose y jeter un regard profane est coupable, et mériterait le châtiment des hommes, si la honte et le remords n'arrivaient tôt ou tard à sa conscience en défaut! Nous ne découvrirons pas les cicatrices des blessures longtemps saignantes, que l'envie et l'inimitié faisaient lâchement à sa réputation.

Dupuytren a fait le bien dans l'ombre, en silence; il a secouru la souffrance, consolé le malheur, relevé l'infortune : craignons de troubler sa cendre en soulevant ici le voile qui couvre tant de généreuses actions! Ceux-là qui furent l'objet de sa sollicitude, de son désintéressement, de sa libéralité, savent assez quel soin il prenait de cacher la main qui répandait sa mystérieuse bienfaisance.

Dupuytren était professeur à la Faculté de Médecine de Paris, Chirurgien en chef de l'Hôtel-Dieu, membre de l'Institut et de l'Académie de Médecine. Il avait fait partie du conseil de salubrité, et avait été inspecteur-général de l'Université. Premier chirurgien de deux rois,

il avait été créé baron, officier de la Légion-d'Honneur, chevalier des ordres de Saint-Michel et de Saint-Wladimir de Russie. Il était recherché et honoré dans la société la plus élevée et la plus brillante. Son nom est devenu célèbre, non-seulement dans l'Europe, mais dans les deux mondes.

Possesseur d'une grande fortune, qu'il ne devait qu'à lui-même, Dupuytren s'est montré parfois généreux et désintéressé outre mesure. Un fait suffit pour prouver sa reconnaissance. Déchu et dans l'exil, Charles X, dont il avait été le premier chirurgien, se voit pendant quelque temps réduit à un état voisin de la gêne. Au temps de sa puissance, il a été le bienfaiteur de Dupuytren; au temps des revers, celui-ci s'en souvient : il met une partie de sa fortune à la disposition de l'exilé, qui l'accepte, et déjà Dupuytren se dispose à envoyer un million, lorsqu'une lettre lui apporte des remercîmens, des expressions de reconnaissance, et l'assurance d'un état moins précaire! Nous ne dirons pas à qui des deux ce trait fait le plus d'honneur, mais assurément il en fait à l'un et à l'autre!

Parmi les legs que Dupuytren a faits, et dont il ne nous appartient pas de parler, il en est un qui prouve son attachement à la Faculté et à ses élèves. Il a laissé à l'Ecole de Médecine de Paris deux cent mille francs pour la fondation d'une chaire et d'un cabinet d'anatomie pathologique, en confiant à M. Orfila le soin de veiller à cette exécution. C'est à M. Pignier, son neveu, qu'il a légué sa bibliothèque, et à M. le docteur Marx, son élève et son ami, ses instrumens et ses manuscrits.

Ce fut en 1833, au mois de novembre, que Dupuytren ressentit sur le Pont-Neuf, en allant à l'Hôtel-Dieu, la première atteinte de sa maladie; il s'y rendit cependant, et voulut faire son service. De retour chez lui, et reconnaissant les symptômes d'une légère apoplexie, il se fit pratiquer une saignée, et céda quelques jours après aux instances de ses amis, qui lui conseillaient de prendre du repos et d'aller en Italie. « Ce voyage, dit M. Pariset, fut pour lui comme un long triomphe que sa renommée lui avait préparé. » Bientôt son état s'améliora; mais sous le beau ciel de Naples et de Rome, entouré de sa famille, qui l'avait accompagné, et qu'il chérissait, une idée le préoccupait : sa pensée le ramenait sans cesse à l'Hôtel-Dieu. Il voulut revenir; il voulut se retrouver au milieu de ses malades, de ses élèves; il revint en effet. Il reparut à l'Hôtel-Dieu, à l'École de Médecine, et cette grande

lumière de la chirurgie lança encore quelques rayons. Un dernier coup vint la frapper : ébranlée, elle lutta de nouveau; mais, épuisée, elle s'éteignit le 8 février 1835, à trois heures du matin !

Par une volonté dernière, Dupuytren avait légué son corps à MM. Broussais et Cruveilhier : l'ouverture fut faite sous leurs yeux. Le procès-verbal de l'autopsie a été rédigé par le savant professeur Bouillaud.

C. Perdrix (*de Laval*), D. M. P.

MUSÉE DUPUYTREN.

En octobre 1834, le Doyen de la Faculté de Médecine de Paris (M. Orfila) fut consulté par Dupuytren sur une clause du testament olographe, par laquelle ce dernier léguait à la Faculté une somme de *Deux cent mille francs* pour instituer « *une Chaire d'Anatomie pathologique interne et externe.* » Le Doyen eut l'idée d'engager le fondateur à modifier la clause : « Votre legs, lui dit-il, sera plus utile à l'enseignement et plus honorable pour votre famille, si vous déclarez que vous léguez à la Faculté les deux cent mille francs pour l'établissement d'un Muséum d'Anatomie pathologique, à la condition expresse que le Ministre et le Conseil royal de l'Université, en acceptant ce legs, consentiront à créer une chaire pour l'enseignement de cette science. Ce Muséum portera votre nom et la postérité la plus reculée ne pourra plus oublier votre bienfait !... » Dupuytren, qui ne goûta pas d'abord cette idée, l'accueillit ensuite avec faveur. « Si je suis assez heureux pour guérir, avant un an vous aurez la Chaire et le Musée; si je suc-

combe, je compte sur vous, » dit-il à l'honorable Doyen. Le double vœu de Dupuytren a été fidèlement rempli par son digne collègue. La clause n'ayant pas été modifiée, l'Université n'était tenue qu'à créer une Chaire. Les deux cent mille francs légués pour cet objet furent versés, le 20 juillet 1835, par les héritiers de Dupuytren, sa fille et son gendre (M. et Madame de Beaumont), qui eurent la générosité d'acquitter de leurs propres deniers les droits de mutation, afin que la somme restât complète. Mais en même temps, le Ministre et le Conseil royal, sur la proposition de M. Orfila, donnaient la somme nécessaire pour la création du Muséum. Le savant Cruveilhier, selon le vœu de son illustre ami, fut appelé à la chaire nouvelle et, le 2 novembre 1835, le Docteur Broussais, en séance publique de la Faculté de Médecine, prononça le discours d'inauguration du MUSÉE DUPUYTREN !

(*Note de l'*Éditeur.)

MADAME DE LAMARTINE.

« Ma Mère avait reçu de sa mère, au lit de mort, une belle Bible de Royaumont, dans laquelle elle m'apprenait à lire quand j'étais petit enfant. Cette Bible avait des gravures de sujets sacrés à toutes les pages : c'était Sara, c'était Tobie et son ange, c'était Joseph ou Samuel... Quand j'avais bien récité ma leçon et lu, à-peu-près sans faute, la demi-page de l'Histoire Sainte, ma mère découvrait la gravure, et, tenant le livre ouvert sur ses genoux, me la faisait contempler, en me l'expliquant pour ma récompense..... Ma mère était douée par la nature d'une âme aussi pieuse que tendre, et de l'imagination la plus sensible et la plus colorée. Toutes ses pensées étaient sentimens; tous ses sentimens étaient images. Sa belle, et noble, et suave figure réfléchissait dans sa physionomie rayonnante, tout ce qui brûlait dans son cœur, tout ce qui se peignait dans sa pensée, et le son argentin, affectueux, solennel et passionné de sa voix, ajoutait à tout ce qu'elle disait, un accent de force, de charme et d'amour qui retentit encore en ce moment dans mon oreille, hélas ! après six ans de silence!.... » (1)

Quand le poète écrivait ces lignes à bord du navire qui allait le transporter en Orient, trois ans déjà s'étaient écoulés depuis la catastrophe fatale qu'il déplore?.... Je ne sais si je m'abuse ; mais il me semble que le plus sincère admirateur n'a jamais si bien compris Lamartine qu'après avoir relu cette page et quelques autres, qu'il a consacrées à sa mère, dans ses derniers écrits ! Un fait, qui s'était jusqu'à présent dérobé aux recherches des Biographes, la pieuse douleur d'un fils l'a révélé !... Le premier guide du poète, dès le berceau, l'institu-

(1) A. de Lamartine : *Voyage en Orient*, tom. I, p. 1 et 2 (Marseille, 20 mai 1832).

teur de son enfance et de sa jeunesse passionnée ; son premier maître enfin, et pendant long-temps son seul maître, ce fut une femme, ce fut sa mère ! Que le souvenir de la mère ne puisse être jamais séparé de l'immortel renom du fils : tel sera le devoir des historiens, même au seul point de vue littéraire ! Il y aurait donc de ma part une grande hardiesse à traiter un tel sujet dans notre humble recueil qui ne peut promettre la gloire, pas même la célébrité ; car il ne parle point à la foule, il ne s'adresse qu'aux amis du bien.

Mais tout ne se bornait pas à de la poésie dans Madame De Lamartine, et son active vertu n'a point accepté pour limites le seuil du foyer domestique ! Même au-dehors et à des étrangers, elle a fait tant de bien, cette femme si belle, si sensible et si pure ! Ce visage rayonnant, ce timbre de voix harmonieux, pénétrant, ces dons irrésistibles, si rares, et, ce qui est plus rare encore, uniquement voués à la vertu, ils ont tant de fois porté la consolation au pauvre villageois ou à l'indigent de la ville ! Enfin cette vie de dévoûment a-t-elle au moins reçu sa récompense ? Des cœurs où manquerait la foi pourraient le révoquer en doute !... Ce n'est donc pas seulement par la renommée de son fils, mais par ses propres actes, par ses bienfaits, par ses exemples, par sa vie et par sa mort même, que Madame De Lamartine appartient à l'Œuvre dont je n'ose point ici louer le Fondateur !

Qu'il me soit permis seulement d'applaudir à la destination du livre où ce portrait de Madame de Lamartine va, pour la première fois, paraître. Encore quelques exemples comme celui-là, et la foule des indifférens serait peut-être amenée à reconnaître qu'il est bon de sauver de l'oubli, avec le souvenir des bienfaits, les images des Bienfaiteurs ! Il est vrai que, dans tout autre livre, à côté de contemporaines brillantes et si diversement fameuses, la vie d'une femme modeste, toute remplie de bienfaits, semblerait vide d'évènemens !

Née en 1770, fille de M. Desroys, intendant des finances du feu Duc d'Orléans, et de madame Desroys, sous-gouvernante des enfans de ce prince ; élevée à Saint-Cloud avec les jeunes ducs frères du Roi Louis-Philippe ; entrée chanoinesse au chapitre noble de Salles, en Beaujolais, dépendance de la Maison d'Orléans, Alix Desroys, à vingt ans, épousa le Chevalier De Lamartine, capitaine de cavalerie (1790). Son mari et toute sa famille sont emprisonnés en 1793. Elle reste seule libre ; elle passe toute cette cruelle année à courir de prison en prison, tantôt à son mari, tantôt à son beau-père et à sa belle mère. Alors elle portait entre ses bras son fils Alphonse âgé de quelques mois (né en 1792).

Quand les prisons furent ouvertes, elle passa à la campagne, à Milly, les dernières années de la révolution. Elle se livra à l'éducation de ses cinq filles et de son fils. Dans cette maison, avec le sentiment du vieil honneur français, dont M. de Lamartine père est un noble représentant dans sa vieillesse vénérable, l'amour du beau, l'enthousiasme de la poésie et de l'éloquence étaient des traditions de famille. La mère de Madame De Lamartine avait été une des admiratrices, et une des amies de Jean-Jacques Rousseau. Alphonse De Lamartine fut donc élevé, par sa mère, selon la méthode de Jean-Jacques, mais en enfant chrétien! Elle le fait paysan, berger. L'enfant s'endurcit à toutes les intempéries de l'air! Il vit avec les petits paysans du village, pieds nus, sans chapeau, courant les montagnes! Pour inspirer à son fils les sentimens d'une profonde et sincère piété, on a vu à quel innocent artifice la tendre mère avait recours!

Pendant les années qu'elle passa entièrement à la campagne, Madame de Lamartine devint, par la pratique, très expérimentée en médecine, en chirurgie, pour les cas les plus simples, et dans la pharmacie des ménages. C'étaient les études et les travaux d'une *Sœur de Charité*. Mademoiselle Desroys en avait reçu peut-être les premières notions, ou du moins la pensée et l'exemple, au château de Saint-Cloud, avec les jeunes princes d'Orléans, ses compagnons d'enfance. On sait que, depuis deux générations au moins, l'éducation et l'instruction dans cette famille ont cessé d'être orgueilleuses et frivoles, comme trop souvent celles d'enfans riches. Le seul de ces princes qui a survécu aux épreuves de l'adversité et de l'exil a saisi plusieurs occasions de mettre à profit ces leçons d'une prévoyance pleine de sagesse et d'humanité. Madame de Lamartine trouva dans la bonté de son cœur assez de force pour triompher de la répugnance qu'une telle pratique peut inspirer d'abord. Elle ne s'arrêta pas non plus à cette crainte, que des esprits chagrins ne tissent pour suspects d'incivisme des soins donnés à l'homme du peuple par une personne de sa naissance. C'était aux ouvriers des champs, aux vieillards, aux enfans du village, qu'elle offrait des secours; et quand ils s'en retournaient soulagés, consolés, le cœur fortifié par des avis affectueux, par de bons conseils, ou même par des paroles d'une sage et douce piété, ils bénissaient leur bienfaitrice et ne songeaient pas à la dénoncer comme faisant la dame de château...!

D'ailleurs, combien de fois ne nous la représente-t-on pas se transportant, quand la maladie était grave, dans les chaumières les plus

éloignées et les plus repoussantes? Alphonse, son jeune fils, nous dit-on encore, l'accompagna plus d'une fois dans ces courses d'une courageuse charité, et ne vous semble-t-il pas le voir cet enfant, d'une sensibilité si vive, les regards attachés sur sa mère et des larmes dans les yeux, l'admirer, la trouver plus belle que jamais, au chevet du pauvre malade, et l'en aimer encore davantage?

A la ville, au milieu d'une société élégante, Madame de Lamartine n'était pas seulement remarquée pour sa grâce, pour son esprit et sa conversation pleine de charme. Elle était du bien petit nombre de ces femmes dont la supériorité est acceptée avec joie, sans jamais faire naître un regret. L'influence qu'elle avait acquise, et les hommages dont elle était entourée, n'avaient jamais servi qu'au bien. Elle était l'âme de toutes les associations charitables : elle avait pris la plus grande part à l'organisation des divers bureaux de secours. Elle les présida pendant vingt ans! Avec peu de fortune et plusieurs enfans, elle savait par son activité, par une bonté ingénieuse, se créer des ressources abondantes, inépuisables, pour les malheureux! On a compté, par année, quinze cents pauvres secourus par ses soins!

La vie de Madame de Lamartine, comme nous l'avons dit, ne présente qu'un enchaînement d'actes utiles, souvent cachés. Les grands évènemens pour elle furent les succès de son fils. Le petit Collège de la ville de Belley (Ain), peu connu, je crois, dans les fastes universitaires, était dirigé par des ecclésiastiques; ce qui n'était pas alors un titre de recommandation égale aux yeux de toutes les familles. Madame de Lamartine n'hésita point à leur confier son Alphonse, à-peu-près vers le temps où Casimir Delavigne préludait par des succès dans le grand Concours des Lycées de Paris, à sa brillante carrière poétique.

Je ne saurais entreprendre ici de faire deux biographies pour une; mais le poète lui-même « quand les vicissitudes de sa jeunesse l'eurent séparé de sa mère, » nous l'a montrée, « attendant, recevant, lisant, commentant ses lettres; s'enivrant plus que lui-même de ses impressions... (1) » L'éclatant début de ce fils chéri fut, pour Madame de Lamartine, un bonheur que toute sa famille et ses nombreux amis partagèrent. Le jeune poète de Milly, élevé à-la-fois selon les deux méthodes bien diverses de Jean-Jacques Rousseau et des « *Pères de la Foi* », apparut, brillant de noblesse, de grandeur et de pureté, dans cette époque de décadence, d'anarchie littéraire ou de monstrueux romantisme. Sa

(1) *Voyage en Orient*, tome 1, pages 112 et 113.

mère jouit de son succès et des critiques mêmes. Il y avait une sorte de suffrages que, pour son fils, elle ambitionnait avant tout, et un genre d'attaques dont elle eût regretté qu'on ne lui eût pas fait l'honneur.

Quand l'homme de génie, le grand poète, eut été enfin reconnu de tous, d'autres sujets de sollicitude ne manquèrent pas à sa mère. Son heureux mariage lui causa une grande joie; mais son duel, à Florence, pour quelques vers sur la décadence italienne, la jeta dans d'inexprimables angoisses. Le poète, dans son apostrophe à la « *Poussière humaine*, » déplorant l'avilissement de l'Italie, n'en témoignait que plus de sympathie au petit nombre d'Italiens animés des mêmes regrets! Mais cette loyale interprétation fut donnée par le chevalier français, seulement après que la vie du grand poète eut été commise au hasard d'un combat.

Le retour de son fils en France, la tendresse de sa belle-fille, les caresses de Julia, sa petite-fille bien aimée, enfin l'élection de son Alphonse à l'Académie Française, avaient élevé Madame de Lamartine au comble du bonheur. Elle en faisait à ses amis l'aveu. Elle souhaitait encore quelques années de vie et assez de force pour supporter, disait-elle, tant de félicité. Après une longue absence, elle allait enfin revoir son fils, son fils heureux, brillant de gloire! Elle répétait, en souriant, que, pour son fils, après ne s'être occupée long-temps que de la santé des autres, elle consentirait à soigner la sienne; enfin que, pour jouir de son bonheur, elle voulait retrouver toute sa vigueur, toute sa fraîcheur de vingt ans!

Oh! vanité des desirs humains!... Terrible avertissement à la plus parfaite vertu de ne pas espérer sa récompense dans les choses de cette vie!... Ne semble-t-il pas que la victime se présente d'elle-même, pleine de joie et de confiance, au devant du coup fatal?... Comment décrire cette déplorable fin?.... Ce modèle de l'amour maternel et de toutes les vertus, périr dans des souffrances, que la vindicte des hommes ne ferait pas subir, de nos jours, à des monstres souillés de crimes!....

Madame de Lamartine, dans le bain, par une fatale méprise, dirige sur elle le jet de l'eau bouillante. Le saisissement est si prompt, si violent, qu'elle perd connaissance à l'instant même. On accourt, mais il n'est plus temps. L'agonie dura deux jours encore; et quel courage, quelle résignation, durant ces cruelles journées, quand tout espoir humain était perdu, quand toute science de ce monde s'avouait impuissante à combattre la mort ou même à calmer les douleurs! On a recueilli ces derniers mots : « Que Dieu est grand!... Dieu protège mes enfans... Mon

fils !... Que je suis heureuse !... » Heureuse !... et tous les assistans pleuraient !... Heureuse !..... Quelle profession de foi sublime !

Madame de Lamartine cessa de souffrir et de vivre, le 16 novembre 1829. Son fils, malgré la rapidité de sa course, arriva trop tard pour lui fermer les yeux. Mais la dépouille mortelle ne fut pas long-temps laissée au cimetière de la ville de Mâcon. Lamartine fit ériger le tombeau de sa mère, à Saint-Point, entre l'église et le château. Il choisit pour l'inscription, en latin, les mots qui résumaient toute cette vie chrétienne : « Mon Ame a espéré.....! »

Peu d'années après, « Homme de douleurs (1), » il venait déposer près de ce monument un second cercueil, celui de sa fille unique ; elle aussi enlevée en deux jours !

« Heureuse !.... » cette parole était restée gravée au fond du cœur de la jeune fille. Ses derniers momens en furent adoucis, alors qu'elle faisait promettre à son inconsolable père de la transporter à Saint-Point, près de Madame de Lamartine, pour n'avoir qu'un même tombeau, même repos, même bonheur enfin !

A côté de ces deux monumens, la digne mère de Julia a fondé et dirige actuellement une école gratuite, pour de jeunes filles. On ne peut visiter sans attendrissement cette école près de deux tombeaux !....

Tous ces lieux sont remplis encore du souvenir de Madame de Lamartine ; je dirais presque de sa présence. «Je crois la voir, dit son fils ; je crois l'entendre, lui parler, lui écrire..... Quelqu'un dont on se souvient tant, n'est pas absent ; ce qui vit si complètement, si puissamment dans nous-même, n'est pas mort pour nous... Je lui fais toujours sa part, comme pendant sa vie, de toutes mes impressions qui devenaient si vite et si entièrement les siennes..... Vain songe ! Elle n'est plus ! Elle habite le monde des réalités, mais son esprit est avec nous..... Il nous visite, il nous protège..... Notre conversation est avec elle dans les régions éternelles ! » (2)

Adèle Jarry de Mancy, née Le Breton,
Membre de l'Athénée des Arts de Paris.

(1) *Voyage en Orient*, tome II, page 277 : (Gethsemani ou la Mort de Julia.)

(2) *Ibid*, tome I, pages 112 et 113.

UNE BIENFAITRICE

DE LA VILLE DE NANCY.

Une Marchande de Broderies, Bienfaitrice de la Ville et du Commerce de Nancy, va figurer dans nos *Annales de la Reconnaissance publique:* elle le mérite bien ! De plus, nous sommes en droit d'affirmer que, si elle eût été consultée sur cet honneur posthume que nous devions lui décerner un jour, elle ne l'aurait pas refusé. Le langage qu'elle a tenu dans une circonstance tout-à-fait analogue, est plein de dignité, exempt de vanité, mais dépouillé de tous les artifices d'une modestie feinte : « Si j'ai fait quelque bien et si je veux en faire encore quand je ne serai plus, ai-je tort de souhaiter, ai-je tort de dire : Je souhaite que l'on se souvienne de moi ?.... Au prix du travail de toute ma vie, je veux doter ma ville natale d'un établissement utile; je n'ajoute point à mon legs, comme une clause résolutoire, la condition que l'on donnera mon nom à l'établissement; mais franchement je le desire. Le Commerce de Nancy a été pour moi une vaste famille. Je desire qu'on ne m'oublie pas, comme je n'ai pas oublié ceux qui m'ont aidé à faire fortune ! Puisse-t-on ne pas trouver d'inconvéniens à ce vœu que j'exprime ! .... »

Loin d'y voir des inconvéniens, nous y trouvons plusieurs avantages. C'est une leçon, c'est un avis utile que la Bienfaitrice donne en mourant.

L'homme est presque toujours ingrat par orgueil; mais la population d'une ville n'est pas ingrate comme un homme, ou, du moins, ce n'est plus de la même façon ni pour les mêmes causes. Des masses d'hommes ne peuvent se tenir pour humiliées par le bienfait d'un seul. Les rivalités

envieuses se taisent à côté de la grande voix de l'intérêt de tous. Certaines vanités locales, difficiles à désarmer pendant la vie du Bienfaiteur, lui pardonnent quand il n'est plus. Elles consentent alors à écouter tous les éloges qu'on peut en faire. D'ailleurs la reconnaissance d'une Ville, d'une Commune, n'entraîne pas à de grands frais. Il ne faut pas désespérer que vienne le jour où les monumens érigés aux Bienfaiteurs publics seront classés parmi les embellissemens des cités. Ainsi les Hommes, en général, ne demandent pas mieux que de se montrer reconnaissans et même de l'être, quand cela doit peu leur coûter, mais n'allez pas exiger d'eux au-delà de ce qu'ils peuvent.

Chez l'ignorant dont la mémoire n'a jamais été que faiblement exercée, les souvenirs sont courts. Les masses, plus ignorantes que méchantes, sont nécessairement oublieuses: elles le sont involontairement. Les masses lisent peu ou lisent mal. D'ailleurs, tel journal qui contient aujourd'hui, en peu de lignes, l'exposé d'une belle fondation, raconte en même temps et avec bien plus de détails quelque épouvantable aventure qui émeut bien plus fortement le commun des lecteurs. Quoi qu'il en soit, le bon article de journal, remarqué ou non, est bien vite oublié, tandis que l'inscription d'un nom sur un édifice public, en parlant à tous les yeux, vient en aide à tous les esprits légers et distraits. Le vœu de la Testatrice de Nancy prouve donc seulement qu'elle a bien connu les hommes de son temps, comme ceux de toutes les époques! Elle a deviné qu'il pourrait tenir à peu de chose que le plus grand nombre devînt, envers sa mémoire, ingrat ou non, selon le soin que l'on prendrait d'inscrire sur le marbre le nom de la Bienfaitrice du pays! Nul doute que cette pensée ne soit comprise par la Ville de Nancy, légataire. Elle fera son devoir! Hâtons-nous de faire le nôtre. Place donc, place dans notre galerie à cette femme qu'une noble pensée d'avenir, qu'un enthousiasme généreux ont animée, ont soutenue, dans une carrière où ne réussissent pas ordinairement les gens d'imagination et d'enthousiasme!

MADELAINE DIDION.

Barbe-Françoise-Madelaine DIDION, née à Nancy, le 6 août 1798, d'une famille honnête, reçut une bonne éducation. Bientôt elle fut

Mlle DUDIDE.

avertie par l'état de fortune de ses parens, qu'elle n'aurait pas d'autre dot ni d'autre avenir que le travail. A quinze ans, elle fut placée en apprentissage dans un magasin de broderies, où elle se fit remarquer par son zèle et son intelligence. Née avec le génie du Commerce, et douée de cette activité ardente, de ce coup-d'œil et de l'esprit d'entreprise qu'elle devait déployer un jour, peut-être a-t-elle vécu les plus belles années de sa jeunesse, s'ignorant elle-même! Après onze années obscurément passées dans les travaux subalternes de Demoiselle de magasin, Madelaine Didion, à vingt-six ans, est frappée par un de ces coups, qui, pour n'être pas imprévus, n'en sont pas moins cruels. Son père meurt: il laisse une veuve sans aucun moyen d'existence, et un fils affligé d'une cruelle maladie qui le rend incapable d'aucun travail.

Il y a de nobles cœurs que l'adversité aiguillonne et relève au lieu de les abattre. C'est un exemple que plus d'une fois les femmes ont donné. Madelaine Didion était de ce caractère. Sa mère et son frère n'ont pas d'autres ressources que son travail: elle n'en est pas effrayée; mais, comme elle ne pourrait pas suffire à tant de charges, si elle continue de se résigner au gain modique d'une Demoiselle de magasin, elle prend la résolution d'ouvrir un magasin pour son propre compte. Quelques objets précieux dont elle ne veut pas encore se dessaisir sans retour sont déposés par elle au *Mont-de-Piété*, qui, ce jour-là du moins, a mérité le nom qu'il porte. C'est donc avec une faible somme de 800 fr. que Madelaine Didion entreprend de fonder une maison de commerce qui bientôt ne le cédera point aux plus florissantes de la ville de Nancy. Son frère est placé, à ses frais, dans une maison de santé; mais sa bonne mère est avec elle: elle ne la quittera plus. Il semble que la Providence bénisse ses travaux. La piété de la fille et le dévoûment de la sœur vont être, cette fois, récompensés par une prospérité rapide et presque sans exemple!

Les premières années des succès de Madelaine Didion correspondent à l'époque brillante du Commerce des Broderies de Nancy. Cette branche de l'industrie française a pris, depuis quelques années, un vaste essor. Madelaine Didion est au nombre des personnes qui ont puissamment contribué à ce développement d'une fabrique qu'il serait intéressant de suivre dans ses détails, mais dont nous devons nous borner à constater les résultats. Pour les Départemens formés de l'ancienne Lorraine et du Pays Messin, ces résultats sont immenses. Ce n'est pas seulement pour la France entière, du Nord au Sud, que l'on brode à Nancy: c'est pour toutes les parties de l'Europe, c'est pour les deux Amériques, quand les relations ne sont pas rompues avec ces

lointaines contrées par les crises politiques ou commerciales! Pour la toilette des femmes de toutes les nations, la Broderie de France exporte, dans les bonnes années, des marchandises pour plusieurs millions, et, dans cette fabrication si active, il est à remarquer que les matières premières ne sont qu'une portion minime de la valeur des objets. La presque totalité de cette valeur est en main-d'œuvre, et, dans cette industrie, les machines n'ont point encore fait d'invasion notable (1) : les hommes eux-mêmes n'y prennent qu'une faible part.

Une femme du caractère de Madelaine Didion devait se passionner pour le seul genre de grande fabrique qui soit resté, jusqu'à ce jour, presque entièrement dans le domaine des femmes. Les six mille Brodeuses de Paris, la plupart émigrées de Nancy, de Metz ou des environs, dans notre faubourg Saint-Germain qu'elles habitent de préférence, ne forment qu'une petite colonie, un corps d'élite moins important par le nombre que par le talent, comparé à la multitude des ouvrières de tout âge, que les maisons de Nancy et de Metz occupent dans les villes, dans les faubourgs, dans les villages, dans les hameaux les plus écartés de la Meurthe, de la Moselle, de la Meuse, jusque dans les montagnes des Vosges. L'argent que cette industrie verse dans les campagnes ne peut se calculer. Depuis l'âge de cinq ans, les jeunes villageoises ont du travail : les plus jeunes seulement sont réunies en ateliers, et, l'apprentissage fini, les travaux se font en famille. La broderie est de toutes les saisons, des grands jours comme des grandes nuits. Mais, comme les rudes travaux des champs gâteraient ces mains délicates, il faut maintenant pour les moissons que les laboureurs de ce pays aient recours, faute de bras, aux robustes et pauvres habitans des départemens limitrophes où la fabrique ne s'est pas encore étendue.

Etranges révolutions amenées par les progrès de l'industrie et bizarres contrastes qu'elles produisent! S'il est vrai, comme on le raconte, que ce soient quelques officiers à demi-solde de l'an 1815, qui aient donné cette impulsion au Commerce de Nancy par leur activité, par la hardiesse de leurs entreprises, il se trouverait donc que ce sont des soldats de Napoléon qui font faire de la broderie dans le village où naquit Jeanne d'Arc! Dans toute la Lorraine maintenant, le paysan est riche s'il a beaucoup de filles, tandis que la province voisine, l'Alsace, vend ses fils pour servir de remplaçans dans l'armée.

(1) On a essayé en Suisse, dit-on, de faire broder à la mécanique, mais ce moyen ne semble praticable que pour un très petit nombre de genres de broderies, et quelles broderies!

On aurait pu craindre qu'en établissant au profit de quatre départemens le monopole de la Broderie pour le Commerce en grand et pour l'exportation, on ne finît par enlever encore cette dernière ressource aux femmes et aux filles du reste de la France. Mais l'expérience a fait connaître que cette crainte n'est pas fondée. Le commerce des Broderies a pris une extension si grande, qu'il peut offrir encore à la femme laborieuse d'honorables secours. Combien de personnes distinguées par leur naissance et par le rang qu'elles avaient occupé dans le monde, se sont soutenues par le produit de leurs travaux en broderie, sans avoir à mettre trop de gens dans cette pénible confidence (1)? Heureuses les ouvrières de cette classe, quand elles trouvent dans les marchands la discrétion et les égards dus à l'infortune! Nous ne pouvons nous refuser à citer l'exemple d'un de ces négocians honorables (2). Combien de fois n'avions-nous pas entendu faire son éloge par les personnes les plus distinguées et les plus intéressantes? Alors nous étions loin de prévoir que nous trouverions un jour l'occasion de rendre cet éloge public!

Dans sa carrière commerciale, Madelaine Didion a été favorisée par un concours de circonstances heureuses: elle ne laissait à l'imprévu rien de ce que la prudence peut enlever au hasard; mais souvent le hasard l'a mieux servie que les meilleurs calculs n'auraient pu faire. Le caprice des modes si mobiles, si changeantes, est l'écueil le plus dangereux pour les spéculateurs en broderies. Il faut prévoir et devancer ces variations continuelles: il faut les imposer aux acheteurs par d'heureuses créations. Le goût, l'imagination féconde, le flexible talent des Dessinateurs parisiens doivent donc préparer, plusieurs mois à l'avance, la vogue de ces gracieuses nouveautés que la paysanne de la Meurthe et des Vosges brode, dans sa chaumière, pour nos belles dames de Paris et pour les élégantes de toutes les capitales! Une circonstance qui rappelait à Mademoiselle Didion son début dans les entreprises lui valut un de ses meilleurs dessinateurs.

(1) Ne serait-ce pas, en partie du moins, pour cette cause que les Brodeuses de Paris ont choisi pour leur residence le faubourg Saint-Germain?

(2) M. Montain-Allongé, négociant en broderies, rue de Grenelle-Saint-Germain, n° 22. C'est un devoir pour nous de consigner ici le témoignage de la reconnaissance de plusieurs familles distinguées qui ont eu beaucoup à se louer de leurs relations avec cet honorable négociant. Nous souhaitons vivement que ce témoignage lui devienne un titre de plus à la faveur et à la confiance publiques.

Un musicien de Paris, clarinette d'un de nos grands théâtres, est forcé, par la faiblesse de sa santé, de renoncer à cet instrument et à la carrière musicale. Lui aussi trouvera, dans ce malheur même, une source de fortune : il oppose à l'adversité une courageuse résolution. Alors il se développe en lui un talent dont il était bien loin de se douter ! Mademoiselle Didion le prend pour son dessinateur : elle n'eut pas à regretter ce choix.

Nous avons dit qu'une généreuse pensée soutint Madelaine Didion dans ses travaux. Devenue marchande par nécessité, elle ne le fut pas en femme vulgaire et par le seul amour du gain. Toute son ambition était de laisser d'elle un beau souvenir : elle ne fut jamais possédée d'un desir immodéré de richesses. Au bout de dix années, les bénéfices qu'elle avait réalisés lui semblèrent une fortune suffisante pour elle, sa mère et son frère. Ses 800 francs de première mise en avaient produit 250,000, quand elle céda sa maison à son digne successeur, M. Husson. Encore dans la force de l'âge, mais affaiblie par dix années de veilles, de voyages, tuée par le travail et des peines de cœur, elle ne se dissimulait point que l'instant fatal était venu.... Elle s'y préparait, en méditant un projet de bien public.

L'avenir du Commerce de la Broderie était le sujet habituel de ses pensées ! « Il y a deux places rivales, se disait-elle, Nancy et Paris. L'industrie de Nancy ne peut pas être stationnaire sans courir le danger d'une prompte décadence ». Tout ce que possède Madelaine Didion, elle le donnera pour prévenir ce malheur.

Son testament est digne de mémoire. Après plusieurs legs particuliers, accompagnés d'expressions de reconnaissance pour d'anciens et véritables amis, après deux legs de 1,000 francs chacun pour l'autel de la Vierge dans l'église du Saint-Epvre et pour les frères de la Doctrine Chrétienne de Nancy, la testatrice pourvoit au sort de son frère. Elle dispose, en faveur de sa mère, de l'usufruit du reste de ses biens, dont la propriété est léguée par elle à sa ville natale. Voici la transcription littérale de cette partie du testament :

« J'institue la Ville de Nancy légataire universelle des immeubles que je possède actuellement et de ceux qui seront achetés, comme je viens de l'ordonner, et en général de toute ma fortune, sauf par elle à respecter et exécuter en tout point les obligations et charges de mon présent testament.....

« Comme je dois ma fortune au Commerce des Broderies, et que mon

desir sincère est que cette industrie se perpétue à Nancy, je veux que chaque cinq ans il soit choisi deux jeunes gens de l'âge de quinze à dix-huit ans, un garçon et une fille, l'un pris parmi les enfans de négocians de Nancy, qui auraient éprouvé des revers de fortune, ou, à défaut, parmi des enfans de négocians peu fortunés, et l'autre choisi parmi les orphelins de la Ville de Nancy, à son hospice. Ces deux enfans seront envoyés deux ans à Lyon, l'un à l'Ecole de Dessin, l'autre dans un atelier ou chez un maître enseignant les différens tissages d'étoffes. Après avoir passé deux années à Lyon, ils iront encore deux ans à Paris pour se perfectionner dans leur industrie, et, la cinquième année, ils reviendront à Nancy. Pendant ces cinq ans, le revenu des immeubles achetés servira à payer leur apprentissage et leur entretien. Si la totalité du revenu laisse encore facilité de choisir un troisième enfant, le choix sera fait de préférence parmi les enfans des négocians de Nancy. Si enfin les revenus ne sont point épuisés, la remanence, si remanence il y a, sera remise auxdits enfans choisis, à chacun, par partie égale, pour aider à leur établissement.

« Le choix de ces enfans est laissé à M. Aimé Parisot, ancien négociant, rentier, demeurant à Nancy, jusqu'à son décès, et, après lui, il sera fait par les personnes suivantes, à la majorité des voix : M. le Président du Tribunal de Commerce, M. le Président du Conseil des Prud'hommes, M. le Curé de Saint-Epvre et M. le Maire de Nancy. Si les jeunes gens dont on aurait fait choix venaient à se mal conduire, les personnes chargées de ce choix, et qui seraient toujours juges d'apprécier s'il y a lieu d'en agir ainsi, pourraient rappeler ces enfans et les priver de l'avantage qu'ils leur auraient accordé, pour en faire jouir immédiatement d'autres pris dans les catégories que j'ai indiquées, et auxquels seraient applicables les dispositions de mon présent testament.

« Généralement les enfans qui accepteront le bénéfice de cette éducation devront venir, après qu'elle sera terminée, se fixer à Nancy. Ils en prendront, en l'acceptant, l'engagement tacite et d'honneur, et tromperaient mes intentions formelles en s'établissant ailleurs.

« Si, vingt-cinq ans après mon décès, on remarquait que le but que je me suis proposé n'était pas atteint, alors le Maire de la Ville de Nancy, après en avoir délibéré avec M. Parisot, et, après son décès, avec MM. les Présidens des Tribunaux de Commerce et des Prud'hommes et M. le Curé de Saint-Epvre, pourraient aliéner les immeubles et employer le prix en provenant, soit à l'établissement d'une salle d'asile, soit à celui d'un dépôt de mendicité à Nancy.

« Je desire, si cela est possible, que l'établissement qui serait ainsi créé portât mon nom.

« Si, à l'époque que je détermine, il existait à Nancy des établissemens de la nature de ceux dont je parle, alors les immeubles ne seraient point vendus ; mais leur revenu serait employé, sous la même surveillance, à l'éducation et à l'instruction d'enfans de négocians de Nancy, tombés dans le malheur ou peu fortunés ! .... »

Le testament est daté du 19 décembre 1835. Madelaine Didion succomba, le 7 janvier suivant (1836), dans sa trente-septième année! Pour honorer sa mémoire, la Reconnaissance publique n'attendra pas sans doute que le testament s'exécute en son entier !

A. Jarry de Mancy.

DEUX LA ROCHEFOUCAULD.

LA ROCHEFOUCAULD-LIANCOURT.

LA ROCHEFOUCAULD-DOUDEAUVILLE.

LA ROCHEFOUCAULD
LIANCOURT.

LE DUC DE

LA ROCHEFOUCAULD - LIANCOURT.

On doit desirer de connaître la vie d'un homme qui trouva, sans la chercher, une grande célébrité, dans tout ce qui est utile, mais sans éclat sur la terre; la vie d'un homme dont un fils a pu dire, en ne faisant qu'exprimer un sentiment national : « Mon père employa toute sa vie à chercher les moyens de faire du bien à son pays, dans l'emploi de sa fortune, dans les fonctions dont il fut chargé, et dans les écrits qu'il a publiés (1); » la vie d'un homme qui, vers la fin de sa carrière, a mérité qu'un des chefs de l'Université, d'ailleurs éloigné de partager ses opinions libérales, lui écrivit : « J'avais déjà entendu dire *bien souvent*, je vois aujourd'hui par moi-même que la bienfaisance est *un besoin* pour M. le Duc de la Rochefoucauld. » (2)

Oui, la bienfaisance fut *un besoin* pour celui à qui la France doit d'immenses et rapides progrès dans son agriculture et dans son industrie manufacturière; l'amélioration des prisons et des hôpitaux; l'organisation des écoles élémentaires, et les premiers essais de l'enseignement mutuel; l'établissement des écoles pour les Arts et Métiers; celui de la Caisse d'Amortissement; la pensée féconde des Caisses d'Épargne, et un bienfait plus grand encore, l'introduction de la vaccine.

François-Alexandre-Frédéric, d'abord Comte de La ROCHEFOUCAULD, puis Duc de LIANCOURT, et enfin Duc de La ROCHEFOUCAULD, naquit le 11 janvier 1747. Il était fils du Duc d'Estissac,

(1) *Vie du duc de la Rochefoucauld*, par Frédéric Gaëtan, son fils, 1827, in 8.

(2) Lettre inédite de l'abbé Nicollé, du 26 juillet 1821.

grand-maître de la garde-robe, et de Marie de la Rocheguyon, fille du Duc Alexandre de La Rochefoucauld. (1)

Son éducation fut assez négligée, comme, trop souvent, l'était alors celle des grands-seigneurs. A une taille élevée, il joignait une belle figure, un maintien grave : mais il avait, dans la prononciation un léger embarras, qui lui ôtait cette vivacité de la parole, prise à cette époque, dans les salons, pour de l'esprit et de l'habileté. Il rechercha, de bonne heure, la société des hommes instruits. Il n'aimait ni le jeu, ni les conversations oiseuses, ni les frivolités de la Cour.

Dès sa première jeunesse, il était entré au service dans les carabiniers, et dès 1764, il avait épousé Félicité-Sophie de Lannion, fille aînée du comte de Lannion, ex-gouverneur de Minorque.

Il eut, de bonne heure, le goût des voyages. A vingt-et-un ans il était en Angleterre, où il se montra « sérieux et curieux, ce qui plaît toujours aux Anglais (2). Walpole avait prédit *qu'il n'aimerait point à pratiquer les sots*. Tout le bien que vous m'avez dit de M. de Liancourt, écrivait madame Du Deffand à son illustre ami (24 mai 1769), m'a donné envie de le connaître : je l'ai trouvé fort naturel, fort simple. » Et Walpole répondait : « Je ne suis pas surpris qu'il vous ait plu : c'est de tous vos Français celui qui me revenait le plus ; il a beaucoup d'âme et point d'affectation. »

En 1768, le duc d'Estissac obtint pour son fils la survivance de Grand-Maître de la Garde-Robe. Le duc de Choiseul avait su distinguer, dans la foule des courtisans, le jeune Liancourt, et l'avait admis dans son intimité. Quand ce ministre fut exilé à Chanteloup, le duc de Liancourt lui resta fidèle et sembla partager son exil. Il allait rarement à Versailles, ne paraissait jamais chez madame Du Barry, et quand son devoir l'appelait à la cour, Louis XV lui montrait un visage sévère et mécontent.

Ennuyé de Paris et de Versailles, dès l'âge de vingt-trois ans, le duc aimait à vivre à Liancourt, séjour célèbre, depuis plus d'un siècle, par ses jardins, son parc et ses eaux. Il y transporta les améliorations de l'agriculture et de l'industrie anglaise ; il les naturalisa en France, établit une ferme-modèle, propagea la culture des prairies artificielles, supprima le système des jachères, fit venir de la Suisse et de l'Angleterre, les plus belles races de bestiaux qui s'acclimatèrent dans ce domaine. « Je me rappelle, dit son fils avec quelle douce satisfaction il par-

(1) Le duc d'Estissac mourut en 1783, et sa femme en 1789.

(2) *Vie du duc de la Rochefoucauld*, page 11.

courait ces vastes champs chargés d'une richesse nouvelle, et avec quelle complaisance infatigable il expliquait les sources de cette richesse aux habitans qu'il encourageait à l'imiter, comme s'il ne l'eût recherchée que pour en faire jouir les autres. » Et tels furent les jeux et les plaisirs de son jeune âge !

Bientôt fut créé, par ses soins, un autre établissement qui, seul, eût suffi à honorer sa vie. Une ferme, bâtie sur la montagne de Liancourt, fut changée par lui en une école d'instruction pour les Arts et Métiers en faveur des enfans des pauvres militaires. Cette école prit de l'extension, et devint *l'Ecole des Enfans de la Patrie*. En 1788, cent trente élèves y étaient réunis. Louis XVI, qui aimait à seconder les vues philantropiques du duc de Liancourt, accordait sur l'extraordinaire des guerres, dix sous de solde journalière pour chaque enfant; et le Duc qui, alors, prenait modestement le titre d'*Inspecteur de l'Ecole des Enfans de la Patrie*, signait en cette qualité les reçus donnés à M. de Biré, Trésorier-général de la guerre (1). Telle fut l'origine de la célèbre *École des Arts et Métiers*.

Persuadé que c'est tout donner à l'homme que de lui donner de l'éducation, le duc de Liancourt visitait souvent ces enfans, et disait à chacun d'eux : « Souviens-toi que lorsque tu sauras ton métier, ta fortune sera faite. » Il avait imité des Anglais leurs procédés agricoles et industriels : les Anglais à leur tour imitèrent son *Ecole des Enfans de la Patrie*. A côté de la retraite des Invalides à Chelsea, Georges III fonda l'établissement destiné à l'éducation de leurs enfans.

Déjà le domaine industriel de Liancourt avait une renommée qui, rarement alors, s'attachait aux établissemens utiles : les étrangers venaient le visiter; et, en 1773, le Duc y reçut lord et lady Spencer, accompagnés de leur fille Georgina, qui fut depuis la belle et célèbre duchesse de Devonshire.

La maison de la Rochefoucauld, qui a donné des noms célèbres à la France, voyait, vers la fin du dix-huitième siècle, lorsque les mœurs étaient corrompues, et les hommes de cour frivoles ou dissipés, le duc de la Rochefoucauld et le cardinal-archevêque de Rouen, offrir le haut exemple de toutes les vertus. Un jour le Duc, se promenant, s'arrête devant un tableau et en demande le prix : « Deux louis, dit le marchand. — Vous vous trompez, répond le Duc, ce tableau vaut deux mille livres : venez chez moi, je vais vous les compter. » Et le mar-

(1) Manuscrits et papiers du duc de Liancourt, appartenant à l'auteur de cette notice.

chand étonné, qui avait demandé deux louis, reçut deux mille livres.

Quand le duc de Liancourt était à Paris, il fréquentait l'hôtel de la Rochefoucauld, où se réunissaient des gens de lettres, des savans et d'illustres étrangers. Là étaient en circulation les idées d'une liberté sage. On y avait fait de l'opposition sous le ministère Maupeou, Terray et d'Aiguillon : on y devint ministériel sous Turgot et Malesherbes ; et quand Necker arriva au ministère, le duc de Liancourt fut son ami.

A cette époque, la Reine demanda la duchesse de Liancourt pour sa dame d'honneur. Mais le duc d'Estissac ne voulut jamais permettre que sa belle-fille acceptât cette place, et le duc de Liancourt rendant compte de ce refus, en terminait ainsi, dans une lettre, le récit : « Notre famille a toujours eu un égal éloignement et pour l'état de domesticité et pour celui d'intrigue. Tels sont les principes de notre famille : je les ai sucés avec le lait, je les approuve et je les partage. »

Toujours desireux de s'instruire, le duc de Liancourt voulut visiter la Suisse et la parcourir tout entière. Il y laissa d'honorables souvenirs ; et, plus de vingt ans après ce voyage, la fille du Landaman montrait au fils du duc, dans les montagnes de l'Appenzel, quelques lignes du voyageur religieusement conservées, et ajoutait : « C'était *le plus bon* seigneur de France. »

Une sympathie qui n'avait pu naître que d'un même amour pour le bien, avait uni, par une estime réciproque et par un commun penchant, Louis XVI et le duc de Liancourt. Le Duc était non le courtisan, mais l'ami vrai d'un prince vertueux. Il l'accompagna dans son voyage de Normandie, en 1786. Dès que le Roi fut arrivé à Rouen, il dit au cardinal de la Rochefoucauld : « Je vous donne, monseigneur, vingt mille livres pour les pauvres ; » et sans attendre que l'archevêque le remerciât, il s'empressa d'ajouter : « Je vous les donne tout de suite parce que vous me les auriez demandés. » Déjà commençaient à s'introduire des idées de liberté. On remarqua que la garde bourgeoise avait partout la droite sur les troupes de ligne. Le cardinal-archevêque avait fait placer cette belle inscription sur l'arc de triomphe élevé à Rouen : *Ludovico decimo sexto*, UTILITATIS PUBLICÆ CAUSA, *Neustriam populis lætantibus peragranti.* Un Roi de France qui voyage *pour cause d'utilité publique :* c'est ce qui n'avait pas encore été dit, ce qui n'avait pas été fait peut-être. Il ne dépendit pas du duc de Liancourt que Louis XVI ne visitât les principaux établissemens industriels : il le conduisit dans celui de M. Begouen, sur la côte d'Ingouville. Mais ces excursions étaient peu goûtées par les courtisans ·

aussi, le journal de la cour (*Gazette de France*), en annonçant cette visite, se contenta de dire que le Roi s'était promené trois quarts d'heure sur la côte d'Ingouville, et qu'il avait long-temps admiré *la belle vue....!*

Lorsque M. de Semonville, alors conseiller au parlement de Paris, y eut fait entendre, dans un discours qui fut imprimé (1), la première demande des États-Généraux, on en plaisanta devant le Roi; les courtisans riaient, et la proposition était trouvée plus absurde encore que déplaisante. On revint souvent et long-temps, par la moquerie, sur ce sujet qui devenait de jour en jour plus grave, et quand la convocation des États paraissait de jour en jour plus urgente et plus inévitable. Elle fut enfin ordonnée. Mais on soutenait à Versailles que ce serait une honte d'y siéger : « Et vous, duc de Liancourt, demanda le Roi, vous ferez-vous élire? — Oui, sire, avec votre consentement. » Il fut élu député de la noblesse dans le bailliage de Clermont en Beauvoisis; et il se montra constamment, dans l'Assemblée nationale, l'ami du Roi et des libertés publiques. Cette Assemblée allait tout changer en France, remuer l'Europe et ouvrir l'ère nouvelle des gouvernemens représentatifs. Le duc de Liancourt entra dans ce grand mouvement; il y prit une part active, mais sans oublier jamais ce qu'il écrivait le 1er avril 1790 : « Je suis attaché par devoir à la personne du Roi; je le suis par sentiment à ses qualités et à ses vertus. »

Ce fut vers cette époque qu'il publia, sans y mettre son nom, un ouvrage en deux parties in-8°, sous ce titre : *Finances et Crédit;* deux grandes questions, dont l'une avait sinon amené, du moins précipité la révolution, et dont l'autre pouvait seule assurer ses heureux résultats.

Avant la réunion des Trois ordres, il vota la vérification de leurs pouvoirs en commun. Il signa la protestation contre les décisions de la majorité de la noblesse : cependant son nom est absent dans la liste des quarante-huit membres de la minorité, qui, ayant à leur tête le duc d'Orléans, se réunirent aux communes avant que le Roi eût écrit (le 27 juin) aux deux ordres récalcitrans, pour les engager à se réunir *sans délai* à ce qu'on appelait alors le Tiers-Etat, lequel s'était constitué (le 17) en Assemblée nationale. Le duc de Liancourt pensa « que la charge qu'il remplissait à la cour, et sans doute aussi l'attachement qu'il portait à Louis XVI lui-même, l'obligeaient à ne pas se mettre en opposition directe avec la volonté du Roi. » (2)

(1) Juillet 1787.

(2) *Vie du duc de la Rochefoucauld*, page 26.

Tandis que les esprits fermentaient dans la capitale, et que tout annonçait une explosion prochaine, le 12 juillet, le duc de Liancourt se rendit à Versailles pour faire connaître au Roi ce qui se passait à Paris : « Mais c'est donc une révolte, s'écria Louis XVI! — Non, sire, c'est une révolution. » Et le surlendemain la Bastille était prise. Le Duc de Liancourt était encore auprès du Roi : il le conjurait de rappeler Necker, redemandé par le peuple, et d'éloigner de Paris les troupes qui étaient réunies au Champ-de-Mars, et sur lesquelles, après la défection des gardes françaises, l'autorité absolue ne pouvait peut-être plus compter. Il parla, avec chaleur et conviction, des dangers qui menaçaient l'antique monarchie, et de la nécessité de s'unir franchement à l'Assemblée nationale, comme seul moyen de sauver l'État dans cette grande crise. Enfin il décida Louis XVI à se rendre dans le sein de l'Assemblée et à ordonner le départ des troupes du Champ-de-Mars.

Déjà l'Assemblée venait d'arrêter l'envoi d'une nouvelle députation pour demander itérativement le renvoi de ces troupes. La députation allait partir, et Mirabeau lui adressait d'irritantes paroles, qu'il fallait, disait-il, faire entendre au Monarque, lorsque le duc de Liancourt arrête le départ des députés en annonçant que le Roi va se rendre au sein de l'Assemblée. Bientôt le Roi entre dans la salle, accompagné seulement de ses deux frères : il annonce le renvoi des troupes et l'entière confiance qu'il met dans les élus de la nation dont il demande les conseils. L'enthousiasme est général. L'Assemblée en corps reconduit le Monarque entouré de tous ses membres mêlés et confondus. Monsieur (depuis Louis XVIII) parle du bonheur de cette journée. Le comte d'Artois (depuis Charles X), prenant la main de Bailly, lui dit : « Eh bien! vous voyez qu'on remplit vos intentions. » Partout, sur le passage du Roi et de son cortège national, retentissent les acclamations; et telle est l'ivresse de ce moment qu'un député de Besançon, nommé Leblanc, meurt subitement de joie en apprenant ce subit accord du pouvoir avec les libertés publiques.

Le 18 juillet, le duc de Liancourt fut appelé à la présidence : il succédait à l'archevêque de Vienne (Le Franc de Pompignan), second président de l'Assemblée nationale. Il prononça un discours où, après avoir remarqué que c'était « une tâche difficile de présider l'Assemblée la plus auguste du monde entier et de la présider dans des circonstances aussi grandes, il termina en ces termes : « J'ose au moins vous assurer que personne ne porte plus sincèrement que moi au fond du cœur le plus profond respect pour les décrets de l'Assemblée nationale, le dé-

voûment sans bornes pour le bien de la commune patrie, une disposition plus entière à tous les sacrifices qui pourraient l'assurer, un attachement plus fidèle pour le Roi, et plus d'horreur pour les mauvais citoyens. »

Pendant sa présidence, répondant à un grand nombre de députations, il développa, toujours avec justesse et dignité, les principes de l'Assemblée, et fut trois fois interrompu par de bruyantes acclamations à la séance du 25 juillet, pendant sa réponse au discours de Necker qui venait d'être rappelé. Il disait au ministre : « Le Roi, dont le cœur généreux et bon vous est connu plus qu'à qui que ce soit, est venu dans cette assemblée s'unir à nous; il a daigné nous demander nos conseils : nos conseils devaient être ceux de la nation. » Il disait encore : « Peut-il donc être offert à la nation un présage plus certain de bonheur que la réunion des volontés du Roi prêt à tout sacrifier pour l'avantage de ses peuples; d'une Assemblée nationale qui fait, à l'espoir de la félicité publique, l'hommage des intérêts privés de tous les membres qui la composent ; et d'un ministre citoyen qui, aux sentimens d'honneur qui lui rendent le bien nécessaire, joint encore la circonstance particulière d'une position qui le lui rend indispensable!.. Eh! quelle époque plus heureuse, monsieur, pour établir la responsabilité des ministres, cette précieuse sauve-garde de la liberté et rempart certain contre le despotisme, que celle où le premier qui s'y soumettra n'aura de compte à rendre à la nation que celui de ses talens et de ses vertus ! » Le duc de Liancourt parlait encore des « intérêts de la nation et du roi désormais indissolublement liés, » et « de l'heureuse confiance que la vérité est toujours plus forte et plus convaincante que la calomnie quand l'une et l'autre ne peuvent s'élever que devant une nation généreuse et éclairée. »

Qu'ils étaient grands les jours où de tels sentimens excitaient l'enthousiasme d'une Assemblée nationale votant, avec un empressement unanime, l'impression de ce discours qui mériterait d'être aujourd'hui reproduit en entier!

Dans sa réponse au discours des commissaires généraux des finances du royaume, le duc de Liancourt parlait du *Roi citoyen* qui s'unissait au desir des députés « de concourir de tous leurs moyens et de toutes leurs facultés au bonheur de leur patrie, et de faire, par l'heureuse régénération de la constitution française, bénir d'âge en âge l'Assemblée nationale. »

On n'a point oublié que, emporté par un zèle imprudent, un curé osa

demander que l'Assemblée nationale se déclarât catholique, apostolique et romaine, et que, sur-le-champ, pour empêcher un scandale inévitable, le duc de Liancourt leva la séance.

Les quinze jours fixés pour la présidence étant expirés, le duc de Liancourt fut remplacé par Le Chapelier : ce célèbre constituant commença par rendre hommage aux talens de ses prédécesseurs qui avaient rendu la présidence *si difficile;* et l'Assemblée nationale vota des remerçîmens au duc de Liancourt.

Le lendemain arriva la séance mémorable de la nuit du 4 août. Lorsque les privilèges de la noblesse eurent été généreusement, et par un élan spontané, sacrifiés sur l'autel de la patrie, et qu'il eut été arrêté de proclamer Louis XVI *le Restaurateur de la liberté française,* le duc de Liancourt termina cette séance, nouvelle dans l'histoire des nations, en rappelant que les grandes époques historiques avaient été monumentalement consacrées par le marbre ou sur l'airain, et proposa, ce qui fut adopté au bruit d'acclamations répétées, qu'une médaille perpétuât le souvenir des sacrifices de cette nuit : ils furent consommés et votés par un décret dans la séance du lendemain, et l'article 17 porte qu'en mémoire de ces *grandes délibérations,* une médaille sera frappée et un *Te Deum* chanté dans toutes les églises du royaume.

On serait entraîné trop loin par l'analyse des travaux législatifs du duc de Liancourt. On se bornera donc à citer ici les plus remarquables. Dans la séance du 1er septembre (1789), tandis qu'on agitait la grande question de la sanction royale, ou, selon le langage du temps, la question du *véto* absolu, le duc de Liancourt établit, dans un discours, la nécessité de la sanction royale, de la sanction absolue et non-seulement suspensive. Il invoqua les cahiers contenant les instructions données aux députés par leurs commettans, et qui voulaient que l'ancienne constitution de la monarchie fût améliorée et non pas renversée. L'Assemblée, disait-il, n'a donc pas le droit de la détruire : or, ce serait la détruire que d'affranchir les lois de la sanction royale absolue. Telle fut aussi l'opinion fortement motivée de Mirabeau.

Le 6 octobre, il accompagna Louis XVI à l'Hôtel-de-Ville; il annonça que le Roi se fixait à Paris, où il attendait l'Assemblée nationale, qui vint le 19 y tenir sa première séance dans une des salles de l'Archevêché. Peu de temps après on le vit chargé par le Roi et la Reine de porter des secours à la veuve du boulanger François, qui venait d'être égorgé dans une émeute populaire.

Ses discours, comme les actes de sa vie, se montrent toujours em-

preints de vues généreuses et philantropiques. Dans son *opinion sur le mode de recrutement de l'armée* (1), il s'élève avec force contre la conscription, et, prenant ses autorités dans l'histoire ancienne et moderne, il cite ces mères qui, même dans la vieille Rome, coupaient le pouce à leurs enfans « pour les soustraire au service militaire en les rendant inhabiles à porter les armes; » et, ajoute-t-il, « le mot latin qui exprime cette mutilation volontaire qui rendait inhabile au service, *pollex truncatus*, est la véritable étymologie du vilain mot français *poltron*. » Il conclut en demandant que le service volontaire soit seul adopté, que le comité de constitution s'occupe de l'organisation des milices nationales, et que le comité militaire propose ses vues sur l'organisation de l'armée. »

Le 9 février 1790, il émet son *opinion sur les* 2e *et* 3e *rapports du comité militaire* (2) concernant la constitution de l'armée, et demande, dans un projet de décret, que la solde du soldat soit *augmentée de trente-deux deniers et portée à dix sols;* qu'il soit fait aussi « une augmentation dans le traitement des officiers, et particulièrement des grades inférieurs »; que, « d'après les principes universellement reconnus d'admissibilité pour toutes les classes des citoyens aux places militaires comme à toutes autres, les règles d'admission soient posées de manière à ce que la faveur ne puisse plus en disposer; qu'il soit pourvu à la retraite des officiers et des soldats, etc. »

L'Assemblée constituante avait établi, par son décret du 21 janvier, un comité pour l'extinction de la mendicité. Parmi les membres de ce comité étaient les évêques d'Oléron et de Rhodez, deux curés, deux abbés, le duc de Liancourt, Guillotin et Barère. Nommé rapporteur, le duc de Liancourt exposa dans un premier rapport (3) le plan de travail du comité. Sept autres rapports, qui furent tous imprimés, avaient pour objet : 1° l'état de la législation du royaume relativement aux pauvres et aux mendians; 2° les bases de répartition de secours dans les différens départemens, districts et municipalités, et le système de leur administration; 3° le système général de secours à donner aux malheureux dans les divers âges et dans les différentes circonstances de la vie; 4° les moyens de répression pour les mendians qui refuseraient le travail; 5° de faire sortir de la capitale un grand nombre de men-

(1) Paris, Baudouin, 1789, in-8, de 24 pages.

(2) Paris, in-8 de 24 pages.

(3) In-8, de 24 pages.

dians étrangers qui la surchargeaient; 6° de faire cesser dans Paris la mendicité par le travail, et d'éloigner les oisifs étrangers à la capitale et sans ressources; 7° de répandre en secours, dans les départemens, une somme de 15,000,000 liv. (demandée et accordée par un décret du 16 décembre 1790). Un autre rapport (1) contient un résumé sommaire des travaux du comité. Celui-ci s'était réuni deux fois aux comités des Rapports et des Recherches, et une fois aux comités des Finances, des Domaines, d'Agriculture et de Commerce.

Toujours pressé d'un saint *besoin* de bienfaisance, le duc de Liancourt fit, au nom du comité de Mendicité, un *rapport des visites faites dans divers hôpitaux, hospices et maisons de charité de Paris* (2). Ce rapport, plein d'intérêt, ne contient que les visites de l'Hôpital général. Mais l'Hôpital général se composait alors de dix hospices, dits, de *Scipion*, de la *Pitié*, de trois maisons des *Enfans-Trouvés*, de *Bicêtre*, de la *Salpêtrière*, du *Saint-Esprit*, de *Sainte-Pélagie* et du *Mont-de-Piété*. Cet Hôpital général donnait annuellement des secours à près de quinze mille individus. Le rapport du duc de Liancourt contient des renseignemens curieux sur l'état et le régime des dix maisons qu'il visita accompagné de deux de ses collègues (de Cretot et le curé de Sergy), et de Thouret et Montlinot, agrégés externes au travail du comité.

Dans le cours de ses visites, le duc de Liancourt avait reconnu que, des cinq millions de revenus dont jouissaient les hôpitaux de Paris, un million seulement était employé à l'entretien et à la nourriture des pauvres. Il avait aussi découvert que plusieurs de ces asiles consacrés à l'indigence avaient été convertis en maisons de détention; que des milliers d'individus, enfermés sans jugement, y avaient langui ou y étaient morts dans des cachots malsains, creusés profondément sous terre, et presque tous sans lumière et sans air. C'est dans une de ces tombes ministérielles que s'était lentement éteint un compagnon de Cartouche. Il avait obtenu sa grâce pour avoir révélé la retraite de cet insigne voleur, et, bien plus à plaindre que son chef, il subit, par suite de sa grâce obtenue, un supplice qui dura trente-sept ans! Telle était la justice des premiers agens du pouvoir absolu. Ce fut sous le poids d'une douloureuse indignation que le duc de Liancourt apprit ces horribles faits à Louis XVI. Ce prince, qui avant la révolution avait sup-

(1) In-8, de 48 pages, avec quatre tableaux.

(2) 1790, in-8, de 96 pages.

primé la torture, voulut que le rapport de ces ténébreuses iniquités fût publié, et sur-le-champ il ordonna que tous ces cachots des hospices fussent comblés aux frais de la liste civile.

Enfin, un dernier rapport fait dans les derniers jours de l'Assemblée constituante (25 septembre 1791), avait pour objet « la distribution des 5,760,000 livres restant des 15,000,000 décrétés en décembre 1790, pour ateliers de secours (1). » Le duc de Liancourt, avec le courage dévoué d'un grand citoyen, moins pressé de chercher la gloire que de se rendre utile, fit tous ces rapports restés sans retentissement dans les lettres et dont s'occupe trop peu l'histoire, mais qui méritent d'être consultés encore, car ils embrassent deux des grandes infirmités des sociétés humaines, les pauvres et les hôpitaux.

Le duc de Liancourt avait fait décréter la formation d'ateliers de secours pour les indigens; l'ouverture d'autres ateliers pour les mendians valides; des fonds pris sur la loterie pour la société de *Charité maternelle;* la mise au rang des dépenses de l'Etat, des enfans trouvés et des dépôts de mendicité; enfin le paiement des rentes sur les biens nationaux affectés aux hôpitaux et aux maisons de charité.

Parmi ses autres travaux législatifs, il en est qui méritent encore d'être cités : on le voit s'occuper souvent de l'armée, de son organisation, de sa situation, et s'opposer à ce qu'on accorde aux soldats le droit d'assister aux séances des sociétés populaires.

Il publie des *Réflexions sur la loi* (proposée) *contre les émigrans.* Il examine ces deux questions : « Une nation peut-elle porter une loi « contre l'émigration? » — « Cette loi est-elle nécessaire dans un état? » Et voici le résumé de son opinion : « La loi contre les émigrans, prouvée barbare, absurde et *inexécutable*, est encore démontrée facile à éluder... Une foule d'autres considérations se présentent à mon esprit pour faire rejeter cette loi et comme constitutionnelle et comme de circonstance, pour prouver que le moment actuel est le plus impolitiquement choisi pour agiter cette question, etc. ». Le duc de Liancourt ne fut pas entendu. Les lois contre l'émigration firent au papier-monnaie une immense hypothèque : mais elles amenèrent les longues guerres et les coalitions; elles envenimèrent les crises sanglantes de la république, n'empêchèrent pas la banqueroute sous le Directoire; et, sous la Restauration, elles coûtèrent encore à la France un milliard.

(1) In-8, de 20 pages.

Pour éclairer la discussion sur l'impôt foncier, le duc de Liancourt fit imprimer, en 1790, un écrit anonyme in-8, sous ce titre : *Notes sur l'impôt territorial foncier en Angleterre.*

Le duc de Liancourt parla plusieurs fois sur les matières ecclésiastiques. On le vit s'opposer à ce que sa part dans l'emprunt forcé fut hypothéquée sur les biens du clergé; mais c'était par un désintéressement civique, car il avait été un des premiers à acheter de ces biens dès que Louis XVI en eut ordonné la vente. Il appuya la suppression des ordres monastiques : mais il demanda pour chaque religieux une pension viagère de 800 livres. Il défendit la liberté de conscience, lorsque le cardinal de la Rochefoucauld fut accusé (18 juin 1791) d'avoir écrit à un de ses grands-vicaires, une lettre dans laquelle il semblait continuer ses fonctions d'archevêque que lui avait enlevées la nouvelle organisation du clergé. Il avait déjà voté contre la réunion précipitée d'Avignon et du Comtat au territoire français, et demandé qu'avant tout, fussent examinés et discutés les droits du pape, et ceux de la France.

Il avait défendu la liberté individuelle en demandant la mise en liberté du baron de Besenval, détenu au Châtelet, et celle du chef d'escadre Albert de Rioms, arrêté dans une émeute à Toulon. Le 22 octobre (1789), il avait fait passer à l'ordre du jour sur les causes demandées du départ soudain et imprévu du duc d'Orléans pour l'Angleterre. Il avait pris aussi la défense de son collègue, le comte de Toulouse-Lautrec, qui avait été mis en arrestation à Toulouse.

Sage ami de la liberté et de la monarchie, il ne fut infidèle ni à l'une ni à l'autre : il ne les séparait ni dans sa politique ni dans ses affections. Il avait fait en 1790, dans le sein de l'assemblée, sa profession de foi sur le gouvernement monarchique. Le 14 juillet 1791, dans la discussion ouverte sur la question de savoir si le roi serait mis en cause pour sa fuite du 20 juin, il s'élève, avec force, contre la distinction que Pétion veut établir entre l'*inviolabilité constitutionnelle* et l'*inviolabilité personnelle du roi.* Il cherche à justifier la déclaration que le roi avait laissée à son départ. Ses plaintes, dit-il, ont pu être exagérées, mais il nourrit dans son cœur l'espérance du bonheur du peuple; et, comme alors des murmures violens s'élèvent, il reprend avec énergie : « Il faut le dire, le roi n'est en ce moment bravé que par les factieux, et c'est à la royauté qu'on en veut... Mais vous déjouerez leurs projets, en maintenant une constitution pour laquelle la France a juré de mourir. » Telle était déjà l'exaspération des esprits que, en com-

battant l'opinion du duc de Liancourt, le député Ricard ne craignit pas de se livrer à d'odieuses personnalités contre son collègue, et se fit rappeler à l'ordre. Mais, un moment après, Vadier déclara ne pas vouloir que l'impunité pût sauver *un brigand couronné*. Et Robespierre parla sinon dans les mêmes termes, du moins dans le même sens. Cette séance du 14 juillet 1791 fut comme le prologue de la tragédie du 21 janvier 1793 : elle faisait pressentir le dénoûment.

Les derniers travaux législatifs du duc de Liancourt sont remarquables. Plus d'une année avant l'adoption d'un nouvel instrument de mort, il demanda la suppression du supplice de la corde, comme ayant servi aux vengeances populaires. Il lut à l'assemblée, qui avait décrété les universités et les académies, un projet sur l'éducation publique, et proposa la création d'un Institut national dont l'établissement devint quatre ans plus tard (1795), un des derniers actes de la Convention nationale.

Telle fut la conduite, tels furent les actes du duc de Liancourt à l'Assemblée Constituante : et l'on voit déjà que si les amis de la liberté avaient eu sa modération, et les ennemis de l'égalité, sa prudence et sa justice, la révolution se serait arrêtée dans le paisible établissement de réformes utiles, nécessaires, et n'eût pas été suivie de près d'un demi-siècle de crises et de dangers.

Les affaires publiques ne l'avaient pas distrait du desir d'améliorer l'industrie nationale, qui se trouvait encore bien en arrière de celle des Anglais ; il ne craignit point d'engager sa fortune pour mettre la France en partage des succès obtenus, par une nation rivale, dans l'art de la filature. En 1790, il fit construire, à Liancourt, de vastes ateliers où vingt-quatre mécaniques filaient par jour cinquante livres de coton, tandis que deux autres machines réunissaient, dans le même cadre, le cardage en gros et le cardage en fin. L'art des mécaniques a fait depuis de grands progrès, mais la France gardera le souvenir que les premiers essais sont dus au duc de Liancourt.

Quand l'assemblée nationale eut terminé sa longue session, le duc de Liancourt, lieutenant-général, fut chargé du commandement dans les cinq départemens de la Normandie ; et tandis que des troubles publics agitaient tant d'autres contrées, sa prudence et le respect qu'inspiraient ses vertus civiques conservèrent, durant les premiers temps de l'assemblée législative, l'ordre et le calme dans la province confiée à ses soins. Les troupes dont il pouvait disposer étaient trop peu nombreuses pour assurer la paix publique : il sut la maintenir en se faisant aimer. La garde nationale lui était dévouée ; ses chefs,

pour la plupart, négocians ou manufacturiers, reçus chez lui comme des amis, presque comme des confrères, venaient s'entourer de ses conseils, de ses lumières, et comprenaient facilement que du maintien de l'ordre dépendait la prospérité du commerce et de l'industrie.

Cependant les factions jetaient rapidement la liberté dans l'anarchie. Déjà la constitution de 1791 était attaquée, et le trône menacé. Le dangers de la famille royale allaient toujours croissans; et soit que des peurs trop bien fondées eussent engagé Louis XVI dans de funestes voies, soit que ses véritables intentions fussent calomniées, tout se précipitait vers la république, et les jours même du monarque semblaient déjà comptés. Le 10 août (1792) qui devait renverser le trône n'était pas loin, lorsque le duc de Liancourt invita Louis XVI à se retirer à Rouen; il y eût trouvé des régimens fidèles que le commandant y avait réunis, et, en tout cas, les moyens d'une évasion facile par mer: « ce fut un des cent moyens offerts au roi pour se sauver, et que la fatalité l'empêcha d'adopter ». (1)

Louis XVI, en remerciant le duc de Liancourt de sa courageuse fidélité, lui confia sa gêne pécuniaire qui augmentait les dangers de sa position, en lui ôtant les moyens de se sauver avec sa famille; et le duc, qui voyait instante la nécessité de se soustraire lui-même, par la fuite chez l'étranger, à la proscription qui ne pouvait manquer de l'atteindre, se hâta d'envoyer à l'infortuné monarque cent cinquante mille francs, seule somme dont il put disposer alors.

Dès que les tristes évènemens du 10 août sont connus, le duc de Liancourt rassemble à Rouen, dans le Champ-de-Mars, toutes les troupes, et leur fait prêter un nouveau serment de fidélité au Roi et à la Constitution. Le comte Gaëtan, son fils, encore enfant, est à cheval à côté de lui. Des acclamations, qui ne sont pas unanimes, se font entendre dans les rangs, et le peuple garde le silence. Le Duc rentre à son hôtel : un exprès, qui vient d'arriver, apporte la nouvelle qu'un mandat d'arrêt a été lancé contre lui et contre le duc de la Rochefoucauld, son cousin. Ce dernier, écrivait-il, « dédaigna les avis qui lui avaient été donnés, en même temps qu'à moi, qu'un mandat d'arrêt était lancé contre nous deux, et que cette arrestation n'était pas le seul ordre émané de ses auteurs à notre sujet. Il ne voulut point quitter la France : moins confiant, moins vertueux que lui, j'ai fui les poignards, il y a succombé ».

(1) *Vie du duc de la Rochefoucauld*, page 36.

En effet, un émissaire de la commune de Paris ne tarde pas à signifier le mandat d'arrêt au duc de la Rochefoucauld qu'il trouve aux eaux de Forges : il avait ordre de le conduire à Paris; sa mère et sa femme obtiennent la permission de l'accompagner, mais dans une voiture séparée; il est placé dans un cabriolet à côté du commissaire. Celui-ci le force de descendre pour lui faire traverser à pied la ville de Gisors, et, dans une émeute improvisée, le Duc, vertueux et grand citoyen, est atteint d'une pierre qui lui ôte la vie : « La France entière, écrivait depuis le duc de Liancourt, a abhorré ce crime dans les jours même de la scélératesse, et dans ces temps funestes où la terreur contraignait à la fausseté, il n'était personne qui crût pouvoir ne pas convenir que ce crime était un malheur public ». Le duc de Liancourt s'était hâté de quitter Rouen : il avait fui vers les côtes de Normandie, devenues soudain inhospitalières; il errait sans espoir de se sauver, quand un de ses collègues à l'assemblée nationale (M. De Laître), qui avait suivi ses pas, l'aborde, l'embrasse, le conduit au Crotoy, loue, comme pour lui-même, la barque d'un pauvre pêcheur, nommé Vadentun. Celui-ci reçoit à bord l'illustre fugitif, et quand ils sont en pleine mer : « Je me doutais bien, dit-il, que j'allais sauver un proscrit; mais ces actions-là portent toujours bonheur ». Il ne se trompa point : quinze ans après cette terrible époque, il venait de temps en temps, et toujours en habit de pêcheur, à Liancourt. Il prenait place à la table du duc de la Rochefoucauld, à qui ce titre appartenait depuis la mort de son cousin, et quand le dîner était fini, le Duc et le pêcheur causaient familièrement ensemble en fumant des cigares.

Le duc de Liancourt était arrivé en Angleterre; il est accueilli, dans le comté de Suffolk, par le célèbre Arthur Young, dont les livres sur l'Agriculture ont été traduits dans les principales langues de l'Europe. Ces deux hommes utiles s'étaient cherchés, connus et appréciés dans des temps meilleurs. Le Duc se distrait des chagrins de l'exil, en s'occupant, avec son ami, d'améliorations agricoles. Peu d'argent était resté entre ses mains, après l'envoi des 150 mille francs fait à Louis XVI. Une vieille et riche fille anglaise, qui ne connaissait guère du Duc que sa renommée et sa proscription, lui lègue en mourant tous ses biens : elle n'avait que des parens éloignés. Soudain, le légataire universel se met à leur recherche, il les trouve et leur rend la succession, mais non pas tout entière; il veut garder un souvenir de la donatrice,.... et il se réserve un shilling.

La Convention allait s'occuper du jugement de Louis XVI. Le duc de

la Rochefoucauld écrivit au président (c'était alors Barère), pour demander l'autorisation de venir rendre témoignage dans ce procès qui allait remuer et troubler le monde. Et sans attendre cette autorisation, il adressa au défenseur de Louis XVI, au sage Malesherbes, une lettre qu'il fit imprimer ensuite, et dans laquelle il retraçait les pensées secrètes du monarque dont il avait eu la confidence, et tous les projets qu'aux jours de sa puissance il n'avait cessé de former pour le bonheur des Français. La lettre au président ne fut pas lue, et resta sans réponse. Malesherbes répondit, le 26 janvier 1793 : « J'ai reçu dans le « temps, Monsieur, la lettre manuscrite que vous avez fait imprimer « depuis. J'en ai fait l'usage que vous desiriez sans doute : *je l'ai lue ;* « *et celui qui n'est plus a été bien touché de cette marque de votre* « *zèle.* Il ne m'est pas possible de vous écrire plus longuement. Je re- « mettrai vos exemplaires à leur destination. J'ai l'honneur de vous « assurer, Monsieur, de tout mon attachement. »

Une tristesse profonde avait altéré la santé du duc de la Rochefoucauld. Il conçut le dessein d'aller chercher, aux États-Unis, une distraction à la douleur d'être inutile au monde, dans ses études d'un gouvernement nouveau et de ses institutions, dont plusieurs pourraient être, avec avantage, importées dans sa patrie. Quelque temps après, M. de Talleyrand écrivait à madame de Genlis : « M. de Liancourt est ici faisant des notes, demandant des pièces, écrivant des observations, et plus questionneur mille fois que le voyageur inquisitif dont parle Sterne. » La France faisait alors un malheureux essai de la république. Le fidèle tableau de celle des Etats-Unis pouvait offrir, dans ces temps terribles, de grands exemples et d'utiles leçons. Le duc de la Rochefoucauld étudia la législation américaine, l'administration, la politique du gouvernement, les mœurs, l'agriculture, l'industrie et le commerce des Etats confédérés.

Il fit aussi des excursions chez les Indiens, et il se trouvait dans le Haut-Canada, bien loin et dans l'oubli des grandeurs de ce monde, lorsqu'il reçut une lettre de Louis XVIII qui lui demandait sa démission de la charge de grand-maître de la garde-robe. Or c'était à l'époque des grandes guerres de la république, de ses victoires en Italie, en Suisse et sur les bords du Rhin. Quelle espérance pouvait avoir dans ces temps-là, de relever le trône renversé, et de réorganiser, en France, le faste de la vieille cour, un prince relégué sur la terre étrangère, et dont l'asile en Russie n'était même pas pour long-temps assuré? Qu'avait-il besoin, dans cette position misérable et précaire, de re-

demander une charge qui avait été achetée 400,000 fr., et qu'il n'avait pas les moyens de rembourser ? Le duc de la Rochefoucauld répondit : « Qu'il avait été heureux pendant vingt-trois ans, d'être attaché par cette charge au vertueux roi Louis XVI ; mais qu'il ne reconnaissait pas à un autre le droit de le contraindre à la conserver ou à la rendre » (1). Cette réponse fit bientôt donner au duc de la Rochefoucauld, l'ordre de sortir sans délai des possessions anglaises; et, toujours proscrit, il écrivait : « Il est en moi, il est profondément en moi de préférer garder toute ma vie mon état de banni et de pauvre diable, à me voir rappelé dans mon pays et dans mes biens par l'influence des puissances étrangères. »

Il ne chercha de conseil et d'appui que dans sa courageuse vertu ; et, trop malheureux d'être absent de sa patrie, n'y rentra secrètement en 1799 : c'était vers les derniers temps de la république et du directoire, et les lois contre les émigrés n'étaient pas rapportées. Il vivait caché dans Paris. Le ministre des affaires étrangères (M. de Talleyrand) connaissait et protégeait sa retraite, où il venait en secret le visiter. C'est dans cet état de proscription, c'est quand la loi de mort pesait encore sur sa tête, que, repoussé de sa patrie, sa patrie lui dut le plus grand des bienfaits, l'importation de la vaccine. Tous ses biens avaient été confisqués et en majeure partie vendus : il emprunta pour faire de nombreux essais de la nouvelle découverte ; et, quand le premier Consul eut permis aux émigrés de rentrer, il se montra, ouvrit une souscription, établit un comité de vaccine chargé de propager le préservatif d'un fléau qui enlevait le huitième de la population. Or, depuis cette époque jusqu'à celle de sa mort, dans l'espace de vingt-sept ans, seize millions d'individus furent vaccinés, et le duc de la Rochefoucauld avait déjà sauvé *deux millions d'hommes*. « Chez un grand peuple de l'antiquité, dit M. Charles Dupin, celui qui sauvait la vie d'un seul individu recevait la couronne civique... Le citoyen qui la portait avait une place d'honneur dans les jeux, dans les assemblées publiques, et la mort seule pouvait le priver de ces récompenses qui font partie de la gloire d'un peuple civilisé. Quelles couronnes, quels honneurs inamovibles, innombrables n'aurait-il pas décernés au grand citoyen qui, dans le cours de sa carrière, aurait sauvé la vie à deux millions de Romains (2) ? » Pour toute récompense, le duc de la

(1) *Vie du duc de la Rochefoucauld*, page 47.

(2) Discours prononcé aux funérailles du duc de la Rochefoucauld.

Rochefoucauld fut nommé président perpétuel du comité de vaccine, et même, plus de trois ans avant sa mort, sous un ministère ennemi des libertés publiques, cette présidence lui fut stupidement retirée!

Ce fut aussi sous le Consulat que le duc de la Rochefoucauld ouvrit une souscription pour l'établissement de *Dispensaires* dans les divers quartiers de Paris. Le temps a respecté cette institution qui, dirigée par la Société philantropique, rend, avec de faibles ressources, des services immenses. « Une multitude d'accouchemens et d'opérations de tout genre sont faites chaque année par les médecins et chirurgiens du Dispensaire; en outre, les Sociétés de secours mutuels ont profité largement du bienfait de cette sage et libérale institution, qui fait honneur à l'époque où elle prit naissance, et qui se développe de plus en plus au grand profit de l'humanité. » (1)

Tandis que toutes les ambitions se remuaient auprès du premier Consul et de son gouvernement, le duc de Liancourt ne voyait les ministres que pour leur proposer des établissemens de charité, pour leur porter des projets de souscription, pour solliciter en faveur de l'infortune des grâces ou des secours.

Il s'était empressé de se rendre à Liancourt : il y avait retrouvé ses ateliers, son vaste parc et son château, sauvés de la destruction et de la vente des biens nationaux par le patriotisme et aussi par la reconnaissance des administrateurs du département de l'Oise : ils n'avaient point oublié que ce département avait été formé par l'Assemblée Constituante, d'après le travail du député de Clermont, qui le partagea en neuf districts à-peu-près égaux, dont Liancourt était comme le centre. Ils s'étaient toujours souvenus que la prospérité de cette contrée avait entièrement préoccupé les jours de sa vie, et que dans l'intérêt de tous il avait engagé ses veilles et sa fortune. Il y eut des mutations dans les administrateurs, les sentimens restèrent les mêmes. Liancourt fut conservé comme propriété départementale utile pour l'École des Arts et Métiers, et tout fut gardé, bâtimens et château, même le parc et les jardins pour la santé des élèves qui conservaient leur première dénomination d'*Enfans de la Patrie*.

Le duc de la Rochefoucauld avait retrouvé aussi, à Liancourt, mais en arrière de tous les nouveaux progrès, sa filature de coton, et ses vieilles machines appelées *Jeannettes*, qu'il se hâta de remplacer par des machines nouvelles. Il rétablit en la perfectionnant, en l'agran-

(1) Le docteur Ratier, article *Dispensaire*, dans l'*Encyclopédie des gens du monde*.

dissant, la fabrique de cardes : il y joignit deux ateliers pour le corroyage et pour le tréfilage du fil de fer. Le premier Consul ne parut pas approuver qu'un la Rochefoucauld s'occupât de commerce et d'industrie. Il ne lui rendit pas son titre de duc ; et quand la Croix de la Légion d'Honneur lui fut donnée, il ne la reçut qu'en qualité de *Manufacturier*. Mais si Bonaparte ne l'approuva pas alors, ni dans la suite, il le laissa faire. Le chef du Gouvernement avait des vues trop élevées pour lui défendre d'être utile ; et, en résultat, les rapides perfectionnemens de l'industrie, dus au zèle intelligent et actif du duc de la Rochefoucauld, étaient devenus une source de prospérité pour la France, et une des gloires du Consulat et de l'Empire.

Ce fut en 1799 que le duc de la Rochefoucauld s'occupa de revoir, à Liancourt, et de mettre la dernière main à la rédaction de ses *Voyages dans les Etats-Unis d'Amérique*, faits de 1795 à 1797, et qu'il les publia en 8 vol. in-8°. C'est le tableau le plus fidèle et le plus complet de ce qu'étaient à cette époque les Etats de l'Union, sous les rapports du gouvernement, de l'administration, de l'agriculture, du commerce et de l'industrie. On y trouve des aperçus solides et des prévisions qui se sont accomplies : « Le combat, dit-il, est aujourd'hui entre la liberté et le despotisme : si le despotisme triomphe, il ne s'organisera que pour enchaîner l'univers (c'est ce qu'on a vu sous l'Empire) ; si la cause de la liberté prévaut, elle pourra s'organiser, se régulariser, cesser d'être anarchie, devenir réellement liberté. » (C'est ce qui est arrivé sous le gouvernement constitutionnel.)

Déjà, en 1796, le duc de la Rochefoucauld avait fait imprimer son livre des *Prisons de Philadelphie*, *par un Européen*. En 1800, il en donna une seconde édition, « augmentée de renseignemens ultérieurs « sur l'administration économique de cette institution et de quelques « idées sur les moyens d'abolir en Europe la peine de mort ». Ainsi le duc de La Rochefoucauld signala l'ouverture du dix-neuvième siècle, qui devait amener tant de renovations et de changemens mémorables, par l'examen d'une des plus hautes questions qui puissent intéresser les sociétés humaines ; et, depuis, cette question a fait de si rapides progrès, que la Société de la Morale chrétienne l'a mise au concours, e que le premier avocat-général de la première Cour royale de France, (M. Berville), examinant, dans un éloquent et sage discours, « quelle « doit être l'influence de l'état actuel des mœurs et de la société sur « les lois et sur leur application », n'a pas craint de dire, devant la Cour et le barreau de la capitale : « *Cette grande question de la peine de*

« *mort, que d'autres ont vue comme une question de principe, n'est* « *à nos yeux qu'une question de temps et de civilisation* ». L'organe du ministère public a remarqué que ce *temps* (appelé, en 1800, par le duc de La Rochefoucauld, et, en 1836, par M. le marquis de La Rochefoucauld, digne héritier de ses vertus et de son nom) était aujourd'hui arrivé de *fait*, dans les mœurs publiques, et il a semblé croire que ce *temps* devait aussi incessamment arriver de *droit* dans la législation. (1)

Le duc de La Rochefoucauld fut le collaborateur le plus actif dans la publication du *Recueil de Mémoires sur les établissemens d'humanité*, traduits de l'allemand et de l'anglais, et publié par Adrien Duquesnoy (2). En 1801, il fit imprimer des renseignemens utiles, sous le titre de : *Notes sur la Législation anglaise des Chemins* (3) : peu de temps auparavant, il avait publié un volume d'un intérêt plus grand : L'*Etat des Pauvres*, ou *Histoire des classes travaillantes de la société en Angleterre, depuis la conquête jusqu'à l'époque actuelle* (4). C'est un extrait raisonné de l'ouvrage publié, en Angleterre, par Morton Eden.

Et, tandis que, dans ces travaux philantropiques, la vie du duc de La Rochefoucauld s'écoulait active, pleine et paisible, loin de la nouvelle cour, une lettre du grand-chambellan, comte de Montesquiou, vint lui annoncer que, revenu sans doute de ses préventions contre un duc manufacturier, l'empereur lui avait accordé les *grandes entrées*. Dans sa lettre (du 24 novembre 1809), le grand-chambellan le prie de *croire au plaisir qu'il a de lui apprendre* cette heureuse nouvelle.

(1) L'ouvrage sur les *Prisons de Philadelphie, par un Européen*, a eu une quatrième édition en 1819. Voici dans quels termes l'auteur de cette Biographie l'annonça dans les *Annales politiques*, qu'il rédigeait en chef à cette époque, et qui sont devenues le *Courrier Français* : « Il ne peut plus y avoir d'indiscrétion à nommer le célèbre auteur de ce livre, traduit dans presque toutes les langues. Si M. le duc de La Rochefoucauld-Liancourt est Français par sa naissance, il est *Européen* par sa philantropie. » Cette nouvelle édition ne pouvait paraître à une époque plus favorable, puisqu'on s'occupait alors, comme on s'est occupé depuis, d'améliorer le sort des prisonniers, et qu'aucun ouvrage ne pouvait être et ne peut être encore plus efficacement consulté que celui du duc de La Rochefoucauld, pour l'amélioration du régime des maisons d'arrêt et de correction.

(2) Paris, Agasse, 1799 et années suivantes, 39 numéros in-8°. Ce Recueil intéressant, que faisait publier François de Neufchâteau, cessa avec son ministère.

(3) Paris, an IX, in-8°.

(4) Paris, Agasse, an VIII, in-8° de 262 pages.

Or, il arriva sans doute que ce *plaisir,* s'il fut sincère, ne fut pas très vivement partagé par le duc de La Rochefoucauld, et qu'il n'abusa pas de cette faveur impériale.

Quelques années s'étaient écoulées : l'empire était tombé devant l'Europe en armes; et, malgré cette grande coalition, l'empire serait resté debout, si Napoléon eût su faire pour les libertés publiques de la France ce qu'il avait fait pour sa gloire. Les Bourbons revinrent; et, malgré l'invasion des armées étrangères, Louis XVIII crut ne pouvoir établir son règne sans accorder à la Nation ce que l'empereur lui avait refusé, le gouvernement représentatif et une charte constitutionnelle. Tels étaient les besoins impérieux de ce temps : et les rois absolus le comprirent, du moins pour la France, dont le repos ne semblait être qu'à ce prix.

Le duc de La Rochefoucauld se présenta aux Tuileries. Louis XVIII ne lui rendit, ni ne lui remboursa la charge de grand-maître de la garde-robe. Le duc ne s'en montra pas moins à-la-fois sujet fidèle et grand citoyen. Membre de la Chambre des pairs, et parlant sur l'adresse (19 juillet 1814), il trouva trop sombre et trop décourageant le rapport où les ministres exposaient l'état et les malheurs du royaume. « Il me semble, disait-il, que la Chambre, en reconnaissant la grandeur du mal, doit cependant relever avec soin tous les points d'espérance qui se trouvent épars dans le rapport du gouvernement. La France, malheureuse, agitée, coupable de longues et déplorables erreurs, dernièrement accablée sous le poids du despotisme, n'a pas cessé d'être une grande nation, quelques fautes graves qu'ait faites son gouvernement. Vertus publiques et privées, honneur, gloire, patriotisme, lumières, industrie, amour du travail, vif sentiment de l'honneur national, tous les élémens de la prospérité des empires sont encore dans le sein de cette brillante nation. Il me semble qu'il importe pour notre considération nationale, pour notre influence dans l'étranger, que l'adresse de la Chambre des pairs présente ce tableau.... » Si l'on veut bien apprécier le citoyen dans l'orateur, il faut se rappeler l'époque de ce discours.

Exposant ensuite les vrais principes du gouvernement représentatif, qui, peu connu, commençait à s'établir en France, le duc de La Rochefoucauld cita cette phrase du rapport des ministres : *qu'il y aurait impossibilité de faire le bien, si l'union générale ne secondait pas les vues bienfaisantes du roi,* « vérité incontestable, disait-il, *qui doit nous servir de guide à tous.* Oui, c'est de l'harmonie constante et sincère entre le roi et les deux Chambres, et de cette franche union

autour de la constitution que la libéralité de notre roi nous a donnée, que dépend la prospérité nationale, que dépend le bonheur de notre roi, désormais inséparable de celui de son peuple, comme le bonheur du peuple ne peut désormais exister sans celui du roi..... C'est surtout dans les gouvernemens représentatifs que toutes les parties du gouvernement ne forment qu'un faisceau. »

C'est ainsi qu'en 1814 s'exprimait le constituant de 1789; et si tous les hommes influens avaient pensé comme lui, il n'y aurait eu ni 20 mars, ni occupation étrangère, ni tous les malheurs qui s'engendrèrent dans des fautes successives, et qui amenèrent pour la Restauration la catastrophe de 1830.

Napoléon était revenu; et comme l'écrivait M. de Salvandy : *La France l'avait regardé passer.* Dans une course rapide, avec six cents hommes et le drapeau national rétabli, il avait, en quinze jours, repris la France et l'Empire. Le duc de la Rochefoucauld, sans approuver cette grande et périlleuse entreprise, accepta son élection à la Chambre des Représentans. Il pensait qu'un citoyen ne doit jamais refuser de faire partie d'une Assemblée constituante; et il suivit, dans les Cent Jours, les principes qui avaient dirigé sa conduite en 1789. De grands évènemens allaient s'accomplir, et la France *regardait* encore, sans se lever ni pour le despotisme de l'Empire, qui s'annonçait de nouveau après la Charte de la Restauration, ni pour les promesses trompées de la Restauration : et l'Europe armée fit sa seconde invasion.

Louis XVIII ouvrit les Chambres, suivi des chevaliers de l'Ordre du Saint-Esprit. Seul, le duc de la Rochefoucauld ne fut point invité dans ce cortège ; mais il prit rang, avec son cordon, parmi les Pairs : « Je ne crains pas, écrivait-il à son fils, les disgrâces de Cour; c'est ce dont elle peut le plus disposer à sa volonté. Je ne changerai pas ma conduite qui est celle d'un bon Français. On peut jouir de l'estime publique en étant mal à la Cour; c'est une ancienne maladie de famille qui ne m'empêchera pas de servir les intérêts du Roi de mon mieux (1). » Et il tint parole : mais la Cour ne lui en sut aucun gré, parce qu'il voyait toujours les intérêts du pouvoir dans l'intérêt général, et le plus solide rempart du trône dans le respect et le maintien des libertés publiques.

On le vit constamment défendre à la Chambre des Pairs les vrais principes de la royauté constitutionnelle. Il soutint la nécessité de for-

(1) *Vie du duc de la Rochefoucauld*, page 61

mer la Chambre des Députés avec des élémens populaires (1). Dans la discussion sur l'inamovibilité des juges, il rappela cet ancien principe des libertés françaises : que le pouvoir de juger est un office et non une commission (2). Il voyait le sacerdoce comme une fonction publique dans l'Etat (3). Il réclama la liberté du commerce dans l'intérieur, et s'étendit sur les progrès immenses de l'industrie faits depuis la révolution, et dus à la suppression des corporations, des jurandes et de toutes les gênes qui entravent le commerce. (4)

On trouve, dans son opinion sur le budget de 1816, cette grande vérité trop souvent méconnue par les Gouvernemens : « Quelles que soient la malveillance et l'audace des factieux, elles ne seront jamais à craindre si elles ne s'appuient sur l'inquiétude publique. Et dans l'état de civilisation et d'industrie où est aujourd'hui l'Europe, on peut espérer que le germe fatal de cette épidémie politique ne se développera pas tant que les Gouvernemens se tiendront au niveau de leurs devoirs. Jamais les gouvernés ne disputeront aux gouvernans la propriété de leur puissance, aussi long-temps que la foi des engagemens respectée entre eux le sera aussi inviolablement par les Gouvernemens dans leurs contrats avec eux. » Ces leçons étaient hautes et salutaires : elles ne furent pas entendues.

En 1817, le duc de la Rochefoucauld prononça un discours sur le projet de loi concernant les élections, et vota son adoption : « Hâtons-nous, Messieurs, disait-il, d'accepter ce projet de loi. Une loi sur les élections manque essentiellement à notre code politique. Ce projet de loi est conforme à l'opinion publique, sans laquelle une loi, quoique respectueusement obéie, ne peut avoir une longue durée. » Cette loi, ouvrage d'un sage ministre (M. Lainé), remplacée, depuis, par une autre, ne l'a pas été favorablement pour les meilleures conditions du système électoral.

Dans le procès de la conspiration du 20 août, le duc de la Rochefoucauld, parlant sur la mise en accusation, ne trouva point d'indices suffisans contre les accusés : « Les charges contre le général Merlin, dit-il, émanent toutes des dires de Nantil, de ce Nantil dont nous avons tous les jours l'occasion de déplorer l'évasion aussi funeste qu'éton-

(1) Discours du 2 avril 1816.

(2) Discours du 19 décembre 1815.

(3) Discours du 24 février 1816.

(4) Discours du 29 novembre 1814.

nante, et qui a coupé les fils que nous avions tant d'intérêt à tenir dans nos mains... Je ne vois donc plus d'indices suffisans de culpabilité dans l'affaire de la conspiration du 20 août qui nous occupe... La loi ne me prescrit d'autre condition pour mettre ou ne pas mettre un prévenu en accusation que la conscience de mon jugement. » (1)

En 1817, le duc de la Rochefoucauld combattit le nouveau projet de loi sur les journaux, et, au milieu de tant de changemens dans les opinions, il resta toujours fidèle à celles qu'il avait embrassées en 1789.

Ses travaux à la Chambre des Pairs ne ralentirent jamais son zèle et son activité pour tout ce qui pouvait être utile dans le grand mouvement des esprits : sa main resta toujours appuyée sur le levier du progrès et de la civilisation.

Membre de la *Société pour l'Instruction élémentaire*, il fit connaître l'école gratuite des garçons à Sheffield, où était suivie la méthode de l'Enseignement mutuel, et les *Ecoles de Dimanches* établies à Worsbrough dans le comté d'York, en novembre 1808, par lady Bernard. Il traduisit de l'anglais le *Système d'instruction* de Joseph Lancaster, et le fit imprimer, sans y mettre son nom (1815, in-8°). Il s'occupa, dans divers discours, de la perfection des méthodes : « L'enseignement de la lecture et de l'écriture, n'est, disait-il, qu'un instrument. Ne serait-il pas possible de rendre cet instrument utile aux enfans? Jusqu'ici, dans toutes les écoles, et dans celles que nous avons établies, comme dans les autres, des mots pris au hasard, des phrases sans sens intelligible, et choisies sans autre intention que celle de leur longueur et des syllabes qui les composent, servent de leçons pour apprendre à lire et à écrire... Il semble qu'en exerçant les yeux et la main de NOS enfans, on pourrait faire tourner, à l'avantage de leur esprit et de leur cœur, les élémens et l'instruction purement technique qu'ils reçoivent dans les écoles. Il semble qu'en ne leur donnant à lire et à écrire que des vérités religieuses et morales, que les principes de leurs devoirs envers Dieu, envers l'Etat, envers le Roi, envers leurs parens, et dans tous les rapports où la société peut les placer, on rendrait à cette jeunesse et à la société en général, un service grandement important. » Après avoir développé tous les avantages qui résulteraient de cette substitution de principes et de vérités morales à de vaines phrases, le duc de la Rochefoucauld demanda qu'un concours fût ouvert, et un prix décerné le 1er novembre 1816, au meilleur ou-

(1) Manuscrits du duc de La Rochefoucauld.

vrage qui pourrait être employé pour apprendre à lire et à écrire aux enfans. On le vit présider à plusieurs examens et distributions de prix de ces humbles écoles : il y prononçait des allocutions paternelles, dans un langage à la portée des classes ouvrières ; l'onction de sa voix était pénétrante, et sans chercher à plaire, il persuadait. Véritable ami de la Religion, de la Patrie et du Roi, devait-il donc s'attendre à être bientôt méconnu par le Gouvernement et à lui devenir suspect !

Membre du Conseil-général des Hôpitaux, il fit (1816), au nom du Conseil, un rapport sur leur situation, un autre rapport sur le Bureau central d'admission. Il rédigea un réglement pour le concours devant un Jury médical, relatif à l'admission des Elèves internes et à la réception des externes ; un projet de réglement pour le service de santé, un second projet de réglement additionnel sur le même sujet ; des observations sur le classement des lits dans les hospices entre les maladies affectées à la médecine et les maladies affectées à la chirurgie ; un rapport sur la demande faite par l'abbé Caron de mettre à sa disposition une des maisons appartenant aux hospices, où il continuerait les soins qu'il avait donnés, en Angleterre, aux Orphelins et aux vieillards Français dans l'indigence ; et, aucun édifice n'étant disponible, le rapporteur fit allouer trois mille francs pour loyer d'une maison où ce vertueux ecclésiastique pût fixer son établissement.

Tous ces discours, tous ces rapports, tous ces réglemens pour l'Instruction élémentaire et pour les hôpitaux sont, pour la plupart, restés manuscrits, et méritent d'être mentionnés ici, puisqu'ils servent à mieux faire connaître le zèle infatigable du duc de la Rochefoucauld pour le bien de l'humanité, pour les progrès de la civilisation. Il marchait dans une carrière sans éclat dans le monde, trouvant toujours assez grand ce qui était utile, ou plutôt entraîné par ce *besoin de bienfaisance*, que l'abbé Nicolle n'avait pu s'empêcher de reconnaître en lui.

Le 20 novembre 1821, le duc de la Rochefoucauld, inaugura, comme président, la *Société de la Morale chrétienne*, dont la haute influence a déterminé l'abolition de la *Traite des Noirs*, l'amélioration du régime des *Prisons*, la suppression des *Loteries*, des *Jeux*, et a successivement provoqué tant d'autres réformes utiles sur les grandes questions de la *Liberté de conscience*, de l'*Esclavage*, de la *Peine de mort*, etc. Le Président-Fondateur sut donner une habile direction aux travaux de cette Société célèbre. Après trois ans d'exercice, il

fut nommé à vie président honoraire. Après sa mort, la Société fit frapper une médaille à son effigie ; et cette médaille a été adoptée pour les prix qu'elle décerne, et pour les jetons de présence des membres du Conseil. (1)

Créateur de l'*École des Arts et Métiers* d'abord établie à Liancourt, et qui, depuis, devenue institution nationale, fut transférée sous le Consulat, à Compiègne, et sous l'Empire à Châlons, le duc de la Rochefoucauld en a conservé, pendant vingt-trois ans, l'administration supérieure, sous le titre d'inspecteur-général. Vénéré comme un père, dans cette Ecole, il s'est acquis de nouveaux droits à la reconnaissance publique : l'Europe sait, comme la France, quels élémens de richesse industrielle et de civilisation sont dus à la création et à la direction donnée à ce grand établissement.

En même temps, le duc de la Rochefoucauld était membre du Conseil-général des Manufactures, du Conseil d'Agriculture, du Conseil-général des Prisons, et comme on l'a vu, membre aussi du Conseil-général des Hospices, et président du Comité de vaccine ; en même temps encore il appartenait à diverses Sociétés philantropiques : c'était comme un ministère de bienfaisance.... Ses travaux, partout actifs, semblaient devoir épuiser les forces d'un seul homme ; mais le zèle qui l'animait soutenait son courage, et ne fatigua que les vues étroites d'un ministère ombrageux. En 1823, le duc de la Rochefoucauld se vit retirer huit fonctions publiques, cumul rare et, par exception, honorable, car toutes ces fonctions étaient *gratuites*. Il est donc des époques où ce sont les plus fermes appuis d'un gouvernement sans force et sans dignité qui tombent dans sa disgrâce, qui excitent l'animadversion du pouvoir même qu'ils soutiennent et qu'ils font aimer !

Le 11 juillet, le ministre de l'intérieur (Corbière) écrivit au duc de la Rochefoucauld cette lettre que l'histoire doit conserver : « Monsieur « le Duc, j'ai l'honneur de vous informer que, par ordonnance en date « d'hier ,... le Roi vous a retiré les fonctions d'inspecteur-général du « Conservatoire des Arts et Métiers, de membre du Conseil-général des « Prisons, du Conseil-général des Manufactures, du Conseil d'Agricul-

(1) Voyez, dans le *Journal* qu'elle publie, ma *Notice sur l'histoire et les travaux de la Société de la Morale chrétienne*, lue à la quatorzième séance publique annuelle, le 24 avril 1834, et imprimée aussi séparément, in-8°. Après la mort de B. Constant, le marquis de la Rochefoucauld, digne héritier des vertus et des talens de son père, a été élu, et continué jusqu'à ce jour, président de la Société.

« ture, du Conseil-général des Hospices de Paris, et du Conseil-géné-
« ral du département de l'Oise. *Signé* Corbière. »

Le Duc répondit le lendemain : « Monsieur le Comte, j'ai reçu la « lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire en date d'hier, « m'annonçant que par une ordonnance du Roi, dont l'ampliation n'est « pas jointe à votre lettre, Sa Majesté m'a retiré les fonctions d'inspec- « teur-général du Conservatoire des Arts et Métiers, de membre du « Conseil des Prisons, du Conseil-général des Manufactures, du Conseil « d'Agriculture, du Conseil des Hospices de Paris, et du Conseil-gé- « néral du département de l'Oise. Je ne sais comment les fonctions de « président du Comité pour la propagation de la vaccine, que j'ai in- « troduite en France en 1800, ont pu échapper à la bienveillance de « Votre Excellence à laquelle je me fais un devoir de les rappeler. »

Le ministre n'osa retirer directement la présidence du Comité ; mais il supprima le Comité lui-même, sans s'inquiéter de la propagation de la vaccine, dont les bienfaits, qui se sont étendus dans l'Europe, y font bénir, avec le nom de Jenner, celui de la Rochefoucauld. Le despotisme ministériel trouva, pour l'éconduire, cet inhumain et stupide biais, comme il avait imaginé, dans sa résolution, de retirer au duc de la Rochefoucauld l'inspection-générale du Conservatoire des Arts et Métiers, qu'il avait créé et si heureusement dirigé depuis vingt-trois ans, de fabriquer une ordonnance, en date du 26 juin, portant translation de l'Ecole de Châlons à Toulouse, en convertissant la place *gratuite* d'inspecteur, en celle d'un directeur richement salarié! Le Duc fit imprimer (1823, in-8°) des *Réflexions* sur cette translation que le Gouvernement ne songeait point à exécuter : l'ordonnance n'avait été que le masque d'une noire ingratitude. L'opinion publique ne put être trompée ; elle se prononça contre le Gouvernement en faveur du grand citoyen : l'Académie des Sciences s'empressa de l'admettre dans son sein, et l'Académie royale de Médecine l'appela dans la Commission destinée à remplacer le Comité de vaccine.

Violemment dépouillé des titres qui lui furent les plus chers, le duc de la Rochefoucauld ne sentit point se refroidir en lui ce *besoin de bienfaisance* qui était comme sa vie. Dans toutes les administrations dont il avait fait partie, des amis lui restaient, qui, déplorant de ne plus l'avoir pour collègue, s'honorèrent de conserver en lui un secret coopérateur ; et c'est ainsi, qu'à l'insu des ministres, il obtenait pour des infortunés, de petites places, des admissions aux hospices, ou d'autres secours.

Lorsqu'une insurrection violente éclata (1825) dans l'Ecole des Arts et Métiers, restée à Châlons, plusieurs élèves furent renvoyés, et deux ou trois se virent conduits à Paris, garrottés comme des criminels. Le duc de la Rochefoucauld écrivit (le 24 août) à M. Jacquinot de Pampelune, procureur du Roi, et lui rappela qu'il avait été long-temps inspecteur de l'Ecole : « Cette place, disait-il, a été détruite par « le ministre de l'intérieur, mais cet arrêté n'a pas détruit en moi « l'intérêt pour ce très utile établissement et pour ceux qui le com- « posent. » Il priait le magistrat de l'informer de la marche de cette affaire : « Je veux, ajoutait-il, procurer des défenseurs à ces enfans « dont j'ai long-temps dirigé la conduite et les études, et qui, bien que « très coupables, ne sont pas criminels. » Il s'empressa de pourvoir à tous leurs besoins; il leur choisit un défenseur habile, plein de zèle, et il lui écrivait : « Je vous demande en grâce que mon nom ne soit pas « prononcé; d'abord il serait absolument possible qu'il nuisît au succès « que nous voulons obtenir; et puis j'ai une répugnance invincible pour « les éloges publics. Je cherche à remplir mes devoirs dans toutes les « positions, et j'ai assez du témoignage de ma conscience. C'est encore « une fois bien sincèrement que je vous conjure de ne pas parler de « moi. » Et, à son grand regret, le défenseur (M. Claveau) se contenta d'admirer, et tut le nom du bienfaiteur.

Cependant, le duc de la Rochefoucauld exerçait à Liancourt son active et paternelle bienfaisance. C'est là que furent faits, sur le continent, les premiers essais de l'*Enseignement mutuel;* et, témoin des succès obtenus, il écrivait : « Les esprits forts de la contrée ont été « vaincus, et les enfans eux-mêmes sont devenus les avocats de leur « institution. » Il propagea ce mode d'enseignement dans les cantons voisins, offrant des conseils et donnant des secours pour son établissement : car il n'est pas toujours facile de faire le bien; deux obstacles puissans sont à vaincre : l'égoïsme et les préjugés.

Choron, directeur de l'Enseignement musical, fut appelé à Liancourt, et par sa méthode, prompte et facile, l'Ecole mutuelle reçut une nouvelle extension. Le duc de la Rochefoucauld suivait les cours des enfans de ses ateliers, et charmait, de leurs progrès, les derniers temps de sa vie.

C'est encore à Liancourt que fut organisée la première *Caisse d'Epargne*, et lorsque ses utiles résultats furent connus, le duc de la Rochefoucauld contribua lui-même à les propager dans son *Dialogue d'Alexandre et Benoît,* brochure in-32, et dans d'autres petits ouvrages publiés

pour l'instruction du peuple. Il invita des négocians et des banquiers recommandables (1) à se joindre à lui pour établir, dans Paris, cette institution admirable, qui, propagée dans les villes et dans les départemens, est déjà, pour le bien-être et la moralité des classes ouvrières, comme pour l'ordre public et pour ses garanties dans l'avenir, un moyen plus efficace et plus puissant que les lois. « La pomme de terre, disait Cuvier, a rendu désormais la famine impossible. » Ne pourrait-on pas dire que les Caisses d'Épargne, en créant, par millions, de petits propriétaires, rendront, désormais, les révolutions par les masses populaires, sinon impossibles, du moins très difficiles !

Déjà la Caisse d'Amortissement avait été créée sous le patronage du duc de la Rochefoucauld. Il s'était occupé de la libre exportation des grains, de leur libre circulation à l'intérieur; il avait repoussé l'exercice dans la perception des Droits-Réunis. Toute sa vie avait été un combat en faveur des classes ouvrières, une préoccupation constante des besoins du pauvre, un dévoûment absolu à l'humanité, une lutte incessante et courageuse contre le privilège et l'égoïsme, contre les abus et l'inintelligence du pouvoir. Il touchait à la fin de sa carrière, lorsqu'en 1826, il fit imprimer, à Senlis, la *Statistique industrielle du canton de Creil:* on y trouve l'état florissant des manufactures de Liancourt, où, en peu d'années, la mendicité avait été détruite et la population doublée.

Au mois de janvier 1826, le duc de la Rochefoucauld avait quitté ses manufactures pour prendre part aux travaux de la Chambre des Pairs; et, comme précédemment il s'était opposé au projet de loi sur *le Sacrilège* et au projet de loi sur *le Droit d'Aînesse*, il venait combattre le nouveau projet sur *la Police de la Presse*. Mais, le 23 mars, il se sentit atteint d'une maladie dont les progrès furent rapides; et, le 27, il avait cessé de vivre. Il s'était vu entouré de ses enfans, des mé-

(1) La Caisse d'Epargne de Paris, fondée en 1818, est régie gratuitement par un Conseil, sous la présidence de M. Benjamin Delessert. Voyez dans le *Moniteur* du 24 juillet 1837, un long et intéressant Rapport sur les opérations de cette caisse, fait par son honorable président.

Déjà, au mois de janvier 1835, soixante-dix-neuf Caisses d'Epargne, fondées, les unes par des Sociétés anonymes, les autres par des Conseils municipaux, avaient été autorisées, et cinquante-deux autres étaient en instruction. Depuis, un grand nombre d'ordonnances royales, qui heureusement se multiplient encore dans les colonnes du journal officiel, témoignent qu'à l'exemple de Paris, toutes les villes de quelque importance ont des Caisses d'Epargne dans les départemens. C'est un beau chapitre de la statistique morale de notre époque.

decins des hospices de Beauvais et de Liancourt (MM. Colson et Lehelloco) qui étaient accourus pour se réunir au médecin et au chirurgien en chef du Collège de Louis-le-Grand (MM. Husson et Guerbois). Il fut assisté, dans ses derniers momens, par le digne évêque de Beauvais (M. Feutrier). « Plus on est honnête homme, disait le Duc sur « son lit de mort, plus on est religieux ; mais on garde sa foi pour soi, « on est indulgent pour les autres. »..... Dans ses jours suprêmes, sa résignation et son courage furent calmes et simples comme la vertu.

La nouvelle de sa mort est à peine répandue que les anciens élèves de l'Ecole de Châlons accourent à son hôtel; et, le jour des funérailles, ils s'y pressent encore. Dans un recueillement profond, ils prennent le cercueil sur leurs épaules et le portent jusqu'à l'église : la marche est lente et triste; tous les cœurs semblent détachés des pensées de la terre. Dans le temple saint, les élèves entourent la funèbre estrade. Ils prient; ils vont la tête inclinée et les yeux humides de pleurs déposer, à l'offrande, l'aumône sacrée. Quand la prière et les chants ont cessé, ils reprennent le cercueil et se mettent en marche : à ce moment, un commissaire de police, dont les traits altérés laissaient entrevoir qu'il exécutait à regret des ordres impérieusement donnés, fait avancer les porteurs des pompes funèbres; il annonce que la famille desire éviter tout scandale, et que le corps ne peut être porté à bras.... ; les élèves étonnés le remettent, à regret, dans des mains mercenaires. Dès que cet incident est connu, la famille déclare qu'elle avait accepté et qu'elle accepte encore ce dernier hommage que, dans leur piété filiale, les anciens élèves de l'Ecole de Châlons ont voulu rendre à leur bienfaiteur. Alors les élèves reprennent le cercueil aux mains des porteurs. Déjà le cortège s'avance dans la rue Saint-Honoré.... Tout était calme : on craignit ou l'on voulut un tumulte. Le commissaire de police transmet un ordre secret au commandant de l'escorte : bientôt les soldats fondent sur les élèves qui portent le cercueil.... Et le cercueil tombe et se brise sur le pavé !... et les insignes de la pairie ont traîné dans la fange!... Sauvage mépris du deuil national, et qui semble appartenir à des siècles barbares! Il n'y eut point d'émeute,.... mais c'était un de ces attentats dont les nations gardent le souvenir; et « qui « ne sait qu'un gouvernement insensé sembla préparer ses propres « funérailles par une lâche insulte à celles d'un grand citoyen? » (1)

(1) *Notice historique sur l'établissement et sur les travaux de la Société de la Morale Chrétienne*, 1834, in-8°, page 10.

Le discours que M. Charles Dupin prononça sur sa tombe, en rappelant tout ce qu'il avait fait de grand pour l'humanité, de recommandable pour la France, et de vraiment utile pour son gouvernement, sembla faire ressortir, plus étrange et plus odieux, l'outrage qui venait d'être fait à ses restes mortels; et la douleur publique en devint plus amère dans un sentiment général d'indignation.

La Chambre des Pairs avait à venger son injure. Une enquête par elle ordonnée, ne fut suspendue que sur la nouvelle d'une enquête judiciaire postérieurement demandée par les ministres. Mais la procédure fut bientôt étouffée par une ordonnance, portant, *qu'il n'y avait pas lieu à suivre :* « Ainsi, disait le marquis de la Rochefoucauld, un désordre a eu lieu, et personne ne l'a produit.... Il n'y a pas eu de justice pour les vivans et pour les morts. » (1)

Le duc de la Rochefoucauld avait fait construire, au milieu du parc de Liancourt, et bénir par son curé, un tombeau, monument simple qui devait être son dernier asile. Tous les habitans du canton, et une population nombreuse accourue de plus loin, assistèrent à l'arrivée et à l'inhumation de sa dépouille mortelle. Là, se manifesta, sans contrainte, dans un deuil de larmes, tout ce que la douleur filiale et les regrets du peuple ont de solennel et de pénétrant. « Si le lieu de « ma sépulture (portait le testament de l'illustre mort) répugne à mes « enfans, bien que je pense que c'est un préjugé, je consens néan- « moins à être porté au cimetière de Liancourt. » Son dernier vœu a été respecté, et il repose dans le parc où sa vie avait été une douce et longue agitation pour le bien de l'humanité.

Ses rares loisirs, ses courts délassemens n'avaient pas même été une distraction de ses sollicitudes patriotiques, et ses vers en portent l'empreinte : nous ne citerons que cette moralité d'un de ses apologues :

Grands, gardez-vous d'injurier
Le petit peuple en vos caprices;
Vous vivez de ses sacrifices,
C'est votre père nourricier.

Il avait commencé deux fois la rédaction de mémoires sur sa vie politique, et deux fois il avait brûlé ce travail : « Je ne peux écrire, disait- « il, qu'avec une entière sincérité, et ce que je sais est propre à blesser « quelques hommes encore existans, et ce qui est pire encore, la mé-

(1) *Vie du duc de la Rochefoucauld*, page 92.

« moire de quelques autres qui ont cessé de vivre. Je ne veux point « troubler la tranquillité des vivans ni flétrir la réputation des morts. » Il avait été souvent lui-même attaqué dans les pamphlets du temps; mais ces pamphlets sont oubliés et son nom vivra toujours.

Le duc de la Rochefoucauld semble s'être peint lui-même, quand il écrivait : « La jouissance la plus douce pour l'âme des bons citoyens est « le sentiment intime du bien qu'ils font à la société, des services qu'ils « rendent à leur patrie. Les éloges ne sont souvent que flatterie de ceux « qui les donnent, qu'illusion pour ceux auxquels ils sont adressés... « Mais le sentiment intime qu'éprouve celui qui a fait quelque bien est « de tous les temps et de tous les momens : il suit le bon citoyen dans « toutes les circonstances de sa vie; et celui-ci, fort de sa vérité, s'élève « au-dessus des blâmes dont on pourrait dénaturer ses intentions. Il « attend l'opinion publique qui, plus ou moins lente, ne peut man- « quer de se déclarer pour lui,... et est une puissante consolation dans « les malheurs dont la vie n'est que trop souvent traversée. »

Cette consolation n'a point manqué à celui qui dans un autre fragment, disait : « On ne fait rien de bien dans la vie que par sentiment; » à celui dont le nom s'est associé, pendant un demi-siècle, à tout ce qui a été fait d'utile pour l'humanité et de progressif pour la civilisation.

VILLENAVE,

Vice-Président de la Société de la Morale Chrétienne.

Un prix de MILLE FRANCS avait été proposé, au nom de la SOCIÉTÉ MONTYON ET FRANKLIN à l'auteur du meilleur ouvrage, sur ce sujet : LA VIE ET LES BIENFAITS DU DUC DE LA ROCHEFOUCAULD-LIANCOURT, *Livret destiné aux jeunes Elèves des Ecoles primaires des Villes et des Campagnes.* Ce prix, au jugement d'une commission choisie parmi les Membres de l'Athénée des Arts de Paris, a été partagé (1835) entre MM. FAUGÈRE (Arnaud-Prosper), de Bergerac (Dordogne) et LAUGIER (Adolphe), de Paris, tous deux avocats. Des mentions honorables ont été décernées à madame JULIE DE MONTGLAVE et à M. MOREL (Edouard), professeur à l'Institut royal des Sourds-Muets de Paris. — Ne serait-il pas à souhaiter que le Gouvernement accordât quelque encouragement à de telles publications dans l'intérêt des Communes?

(*Note du Fondateur-Directeur.*)

LA ROCHEFOUCAULD

DOUDEAUVILLE.

LE DUC DE

LA ROCHEFOUCAULD - DOUDEAUVILLE.

Il était réservé à un proche parent du Duc de Liancourt, à M. le Duc de Doudeauville, de montrer que les vertus qui reposent sur l'amour éclairé de l'Humanité sont le trait caractéristique de cette noble race des La Rochefoucauld, indépendant de toute direction politique.

Ambroise-Polycarpe de la ROCHEFOUCAULD, Duc de DOUDEAUVILLE, né le 2 avril 1765, eut pour père et pour aïeul deux seigneurs (1), qui se plurent à accorder aux gens de lettres, non cette protection qui, en humiliant celui qui la reçoit, rabaisse celui qui la donne; mais ces nobles égards qui relèvent les classes éclairées en les mettant au niveau des plus hautes. Ce fut au Collège d'Harcourt que le jeune Doudeauville vint partager cette éducation commune qui prépare l'enfance aux devoirs de la société. Dans ses études il développa un esprit précoce et facile; dans ses relations avec ses condisciples, un cœur sensible et généreux (2). A douze ans, il avait fait sa rhétorique. A quatorze ans, il devint Grand d'Espagne de la première classe par son mariage avec une descendante du grand Louvois, mademoiselle de Montmirail; à seize ans il était père; à vingt trois ans, major des dragons de Mont-

(1) Son aïeul, le marquis de Surgères, est cité d'une manière flatteuse dans les écrits de Voltaire. Son père, le vicomte de la Rochefoucauld, a été célébré aussi par plusieurs hommes de lettres estimés.

(2) Il ne fut puni qu'une seule fois au Collège pour avoir pris trop vivement le parti d'un de ses jeunes amis!

morency; enfin, à vingt-quatre ans, il présida, en qualité de grand bailli de Chartres, l'assemblée des électeurs qui avait à nommer les députés aux États-Généraux; et dans ce poste si difficile pour un très jeune homme, il déploya autant de fermeté que de sagesse. Il fut ensuite président de la chambre de la noblesse; bien neuf à de semblables fonctions, il croyait s'en être mal acquitté, lorsqu'il vit, après la session, toute cette assemblée venir en corps, et d'après une délibération expresse, lui témoigner ses remercîmens sur la manière dont il avait conduit les délibérations.

Toute la France espérait alors, et regardait la convocation des États-Généraux comme la régénération de la monarchie; mais l'horizon ne tarda pas à se rembrunir : des sujets fidèles crurent que l'émigration était un devoir. M. le duc de Doudeauville, tout en la désapprouvant, n'osa pas s'y soustraire : on y attachait une idée d'honneur. Il servit dans l'armée des princes; mais voyant que les puissances étrangères, au lieu de soutenir le trône de Louis XVI, ne desiraient que le démembrement de la France, il déposa les armes et parcourut l'Europe pour s'instruire. Rentré en 1800, alors que la main victorieuse de Napoléon cicatrisait les plaies de la patrie, le duc de Doudeauville se renferma dans son intérieur, uniquement occupé des études qui avaient consolé son exil, et de ces actes de bienfaisance qui recherchent l'ombre et le secret. Après avoir refusé d'être membre du Corps Législatif et même du Sénat, il consentit, en 1804, à faire partie du Conseil général de la Marne, espérant y être utile sans manquer à ses anciens engagemens.

La Restauration lui prodigua des honneurs qu'il accepta, mais qui ne le changèrent point. Pair, ministre, commissaire du Roi dans les départemens, directeur-général des postes, inspecteur-général des gardes nationales de la Marne, il fut toujours l'homme de la modération, toujours il fut l'ennemi des réactions des partis comme des abus du pouvoir. En 1816, il contribua, en qualité de président du Conseil supérieur de l'École Polytechnique, à réorganiser ce Gymnase de la science et des vertus militaires. Il fut, dès l'origine (1816), membre du Conseil d'Instruction primaire, et personne n'a travaillé avec plus de zèle à la propagation des nouvelles méthodes qui ont rendu les moyens d'apprendre plus généraux et plus accessibles au peuple. Les discours qu'il a prononcés comme organe de la Société d'Encouragement pour l'Industrie nationale, prouvent combien il s'intéresse vivement aux utiles travaux de cette association. Membre du Conseil général des hospices et de la Société pour l'amélioration des prisons, il n'a pas mis moins

de sollicitude dans la haute surveillance qui lui est attribuée sur plusieurs de ces établissemens. L'Institution des Souds-Muets le compte aussi parmi ses administrateurs. Réunion toute scientifique et déjà célèbre, l'Institut historique a pensé que ce serait ajouter à son illustration naissante, que de nommer M. de Doudeauville son vice-président, puis son président. Sans vouloir épuiser une nomenclature qui deviendrait trop étendue, il suffit d'ajouter que, depuis vingt ans, M. le duc de Doudeauville occupe plus de trente places gratuites dans des Conseils ou des associations de charité, de bienfaisance, d'instruction, de perfectionnement, de science : touchante réunion de dignités qui excitent peu l'envie, mais qui méritent la vénération et la reconnaissance publiques!

A tous ces titres M. de Doudeauville joint celui de fondateur de l'hospice de Montmirail ; c'est par de tels bienfaits que l'héritier d'une antique famille peut aujourd'hui perpétuer parmi ses concitoyens un patronage plus noble encore que celui qui jadis était l'attribut d'une longue succession de vastes possessions féodales

Le bien général, l'utilité publique, non point en vaine théorie, mais dans l'application, dans ce qui s'adapte le plus et le mieux au bien-être du peuple et des masses : voilà ce qui toujours occupa la pensée de M. le duc de Doudeauville dans toutes les positions où il s'est trouvé. Ainsi, sous le règne de Louis XVIII, si, en dépit de ses convenances personnelles, il accepta la direction générale des postes, il y marqua son passage par beaucoup d'améliorations importantes que réclamaient le nouvel état de la société, et le prodigieux développement des relations commerciales et industrielles. Depuis lors on n'a pas vu se ralentir le mouvement salutaire qu'avait imprimé le noble Duc à cette partie de l'administration qui touche de si près aux intérêts privés, à tous les liens sociaux. (1)

De la direction des postes, qu'il occupa trois ans, il passa, sans l'avoir sollicité, au ministère de la maison du Roi. C'est là qu'il put faire beaucoup de bien, encourager les arts, soulager les adversités de ceux qui les cultivent; mais l'honneur et sa conscience lui firent bientôt une loi de se démettre de cette place la plus agréable et la plus enviée du royaume. On sait à quelle occasion. A la suite d'une grande

(1) M. CONTE, directeur-général des postes depuis 1830, a bien compris aussi le rôle grand et utile que le progrès des relations sociales assigne dans notre pays à cette branche de l'administration publique.

revue de la garde nationale de Paris, où des cris avaient été proférés contre les ministres, la dissolution de cette milice citoyenne fut prononcée, malgré la vive opposition du duc de Doudeauville. En envoyant sa démission au roi Charles X, il y joignit une lettre dans laquelle il annonçait les évènemens qui suivirent, quelques années après, ce licenciement impolitique. Cette démarche lui donna quelque popularité; il aurait pu en profiter pour jouer un grand rôle politique; mais il évita avec soin tout ce qui pouvait l'y conduire, et se contenta de donner, dans l'occasion, et avec discrétion des conseils qui malheureusement ne furent pas suivis.

Le même motif de conscience qui lui avait fait sacrifier un portefeuille ministériel, le fit, après 1830, se démettre de la pairie. Depuis lors, M. de Doudeauville est devenu étranger, comme sous Napoléon, à toutes fonctions publiques actives; il s'est borné à exercer ses attributions comme électeur et comme membre du conseil-général du département.

Rendu ainsi à la vie privée, il n'est pas de ceux qui puissent regretter les honneurs, puisque les honneurs n'ont pu ni rien ôter ni rien ajouter à sa considération. Toujours dévoué à ses concitoyens et à l'humanité, on l'a vu, à l'époque désastreuse du choléra, visiter plus assidûment que jamais les hôpitaux. L'épidémie qui frappa tant de têtes précieuses a respecté la sienne; et il doit sans doute ce bonheur à cette sérénité d'âme que peut troubler chez lui la vue des souffrances, mais qui triompha toujours du danger. Enfin, non moins heureux, sous un autre rapport, M. le duc de Doudeauville a pu, pendant bien des années, être investi des plus hautes dignités de la Cour et de l'Etat, sans jamais se voir attaquer dans un seul article de journal. Il est peut-être en France le seul homme public qui puisse se féliciter d'un tel bonheur; c'est la preuve la plus éclatante de la vénération qu'a su inspirer son caractère noble et inoffensif, invariable et bienfaisant. En effet, durant une carrière de soixante-dix années, ses principes en tous genres n'ont jamais changé; mais, en les conservant dans toutes les occasions, sa conduite a été si modérée, qu'il se les est fait pardonner par les personnes qui professaient les opinions les plus opposées aux siennes!

A. Jarry de Mancy.

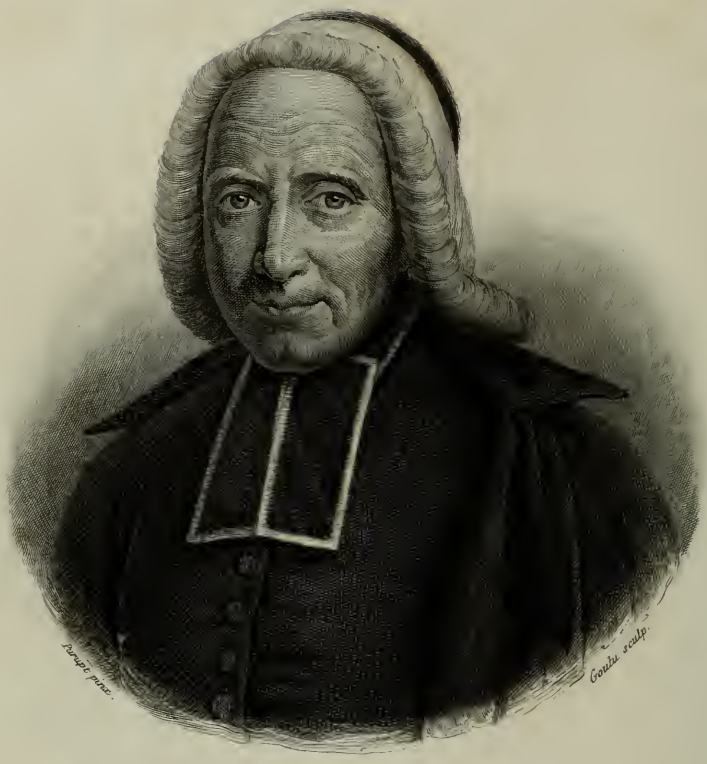

ABBÉ GODINOT.

UN BIENFAITEUR

DE LA VILLE DE REIMS.

Ouvrez le tome XVII de la *Biographie universelle*, publié il y a déjà vingt-et-un ans (1816), vous y trouverez, à la page 567, une courte notice d'une seule colonne : cette notice, rédigée par un habitant de Reims, est consacrée à la mémoire d'un Bienfaiteur de sa ville natale. Le Biographe, homme de cœur et de talent, semble demander pardon à ses lecteurs de leur parler si longuement d'un homme qui a fait tant de bien et si peu de bruit. Alors ces précautions étaient peut-être indispensables : aujourd'hui, l'on est plus hardi. Une partie notable du public, dans les classes les plus éclairées, est avertie que l'Homme utile a souvent obtenu peu de célébrité. Mais une autre particularité, qui, ce me semble, est un trait caractéristique du temps où nous vivons, époque de conciliation et de tolérance, c'est d'offrir, comme je l'ai reçu, cet éloge d'un prêtre catholique, écrit par un ministre protestant.

A. Jarry de Mancy.

ABBÉ JEAN GODINOT.

La même année (1661) où l'on faisait sortir des deux monastères de Port-Royal l'abbesse et les religieuses qui toutes avaient refusé de signer le *Formulaire*, la femme d'un corroyeur de la ville de Reims mit au monde un fils qui fut nommé Jean. Ce jeune enfant, JEAN GODINOT, s'étant de bonne heure fait remarquer par les excellentes qualités de son cœur, son père le destina à l'état ecclésiastique.

Les Jésuites étaient alors en grande réputation : aussi plaça-t-on le jeune Jean dans leur institut. Il s'y distingua bientôt, et, malgré le vif desir que ces Pères auraient eu de l'attacher à leur Ordre, il leur échappa. Après avoir été reçu docteur en théologie, Godinot se rendit à Paris pour y compléter ses études.

De retour à Reims, le jeune prêtre fut pourvu d'un canonicat dans la collégiale de Saint-Symphorien, et c'est à partir de cette époque que date sa vie publique si pleine de dévoûment et de générosité. Ne se contentant pas des fonctions qu'il avait à remplir dans la collégiale, il demanda et obtint la permission de desservir encore l'église de Saint-André, au faubourg de Cérès. Les habitans de ce quartier, pauvres et misérables pour la plupart, devaient intéresser l'âme compatissante de Godinot.

Ces doubles fonctions ne l'empêchèrent point de se livrer à l'étude; et, ses talens se développant de plus en plus, Charles-Maurice Letellier, alors archevêque de Reims, l'appela aux importantes fonctions de directeur du séminaire, et le nomma chanoine de l'église métropolitaine.

Vivant paisiblement, s'occupant de l'instruction des jeunes lévites confiés à ses soins paternels, le nouveau directeur sut encore trouver le temps nécessaire pour faire valoir le faible patrimoine qu'il avait reçu de son père. Son talent inventif et calculateur le fit parvenir à un tel degré de connaissances dans la culture de la vigne et dans l'art de perfectionner le vin, qu'en peu de temps sa petite fortune s'agrandit assez pour qu'il lui fût possible d'étendre sa bienfaisance sur un plus grand nombre de malheureux et même sur la ville entière.

Ces occupations commerciales, que l'on pourrait jusqu'à un certain point reprocher au prêtre, si le produit n'en eût pas été uniquement consacré au soulagement des pauvres et au bonheur public, n'empêchaient pas l'abbé Godinot de continuer ses études sérieuses, et la part active qu'il prit aux discussions ecclésiastiques qui agitaient alors l'Église Romaine le prouve suffisamment. Nommé syndic de la Faculté de Théologie en 1706, il en exerça les fonctions pendant sept ans avec assez de calme; mais, ayant d'abord adhéré à la trop fameuse bulle *Unigenitus*, publiée le 8 septembre 1713 par Clément XI, il changea depuis d'opinion, et se mit à la tête de l'opposition parmi le clergé de Reims. Cette opposition comptait un parti puissant, puisque le cardinal de Noailles, archevêque de Paris, ayant fait inscrire son *Appel* le 3 avril, il fut imité par onze évêques et près de trois mille prêtres. Resté

fidèle au parti Janséniste, Godinot finit par être exclus des assemblées du Chapitre et de celles de la Faculté.

Rentré presque dans la vie privée, n'exerçant plus qu'à moitié ses fonctions de chanoine, l'abbé Godinot, tout en s'acquittant scrupuleusement des devoirs qu'il devait à Dieu et comme chrétien et comme prêtre, put se livrer avec plus d'ardeur que jamais à la culture de la vigne, sur laquelle il a laissé un Mémoire que l'abbé Pluche a presque entièrement inséré dans son *Spectacle de la Nature*. Possesseur d'une belle fortune qui s'augmentait chaque jour, il résolut de mettre à exécution les grands projets d'utilité publique qu'il avait depuis long-temps médités.

Déjà, en 1740, il avait doté l'Hôtel-Dieu d'une somme de 40,000 liv., dont une partie (25,000) devait être et fut affectée à la construction d'un hôpital (c'est celui de Saint-Louis) pour y recevoir les femmes attaquées de cancer. En 1745, il fit réparer à ses frais les stalles de la cathédrale et remplacer le jubé par une grille en fer. Les écoles gratuites furent aussi l'objet de son attention : il donna 27,000 livres pour aider à l'établissement des cours de dessin et de mathématiques, ouverts en 1748. L'église de la Magdeleine était appuyée sur des aqueducs d'où s'échappaient des exhalaisons infectes qui portaient la mort dans les maisons environnantes. Godinot donna 80,000 livres pour les faire disparaître.

C'est ainsi que, s'ingéniant pour trouver l'occasion d'être utile, ce bon prêtre répandait à pleines mains l'or que Dieu lui donnait pour faire des heureux. Mais s'il était presque prodigue envers les autres, et surtout pour ce qui était d'utilité générale, il était fort avare envers lui-même. Sa maison était montée sur un pied très mesquin, et les dépenses de sa table étaient peu en harmonie avec sa fortune. On raconte au sujet de son économie particulière un trait qui le fera mieux connaître que tout ce que nous pourrions dire. Levesque de Pouilly, lieutenant des habitans de Reims, l'étant venu voir, Godinot le fit asseoir auprès de son foyer et éteignit la lumière, disant que pour causer ils n'en avaient pas besoin.

Ce qui devait attirer le plus de gloire à cet homme généreux, à ce vrai chrétien, fut ce qui lui répugna le plus à faire dans le principe. Reims manquait d'eau; déjà plusieurs plans avaient été proposés, sans être mis à exécution. Levesque de Pouilly vint à bout de surmonter tous ces obstacles, et surtout de gagner Godinot, qui, alors vieillard de quatre-vingts ans, ne céda pas facilement; car lui aussi avait des vues pour

dépenser son argent d'une autre manière, toujours néanmoins en faveur de la ville, et la vieillesse est tenace. Cependant dès qu'il eut une fois consenti, rien ne l'arrête plus : la vigueur de la jeunesse semble même le ranimer, il donne tout l'argent qu'on lui demande, et à sa mort il léguera le reste de sa fortune pour continuer son œuvre. Ne voulant pas toutefois que ses héritiers pussent lui faire aucun reproche, il leur avait par deux donations, l'une faite en 1736 et l'autre en 1737, laissé une somme de 54,000 livres, somme dépassant d'environ 20,000 livres les héritages qu'il avait recueillis dans sa famille. Ce qui causa la plus grande joie à ce vénérable vieillard, c'est qu'il put voir marcher les premières fontaines. Mais laissons un contemporain raconter l'allégresse de ce jour à jamais mémorable pour la ville de Reims

« Le jour que devaient commencer à couler les fontaines, M. Godinot se rendit au château d'eau, accompagné des officiers municipaux, suivi de toutes les personnes les plus distinguées et d'une foule innombrable de peuple. Il n'est pas possible d'imaginer un spectacle plus frappant. Le vénérable vieillard était placé sur une petite éminence d'où il pouvait contempler son ouvrage et la multitude des spectateurs. On voyait briller sur son visage cette douce satisfaction, cette joie pure que font goûter les bienfaits. Près de lui était ce sage maire, trop modeste pour s'attribuer la part qu'il avait à l'exécution. Il jouissait paisiblement du bonheur des autres, ses regards se portaient alternativement sur Godinot dont il partageait le contentement, et sur le peuple dont les acclamations venaient retentir sur son cœur. Dans l'instant que les eaux jaillirent, vingt mille voix se joignirent au bruit du canon des remparts, bénissant à l'envi le Bienfaiteur de Reims... »

L'abbé Godinot mourut, le 15 avril 1749, à l'âge de quatre-vingt-huit ans. On espère encore que sa ville natale, pour le bonheur de laquelle il a sacrifié toute sa fortune, lui élevera un monument. Hors un portrait et un buste qui se trouvent à la Bibliothèque publique, et une inscription que le vénérable M. Siret, bibliothécaire, a fait placer, il y a quelques années, sur une des fontaines publiques, par ordre du Conseil Municipal, l'étranger ignorerait que Reims est redevable de ce bienfait au généreux Godinot.

D. de Bray,

Pasteur de l'Eglise réformée de Reims.

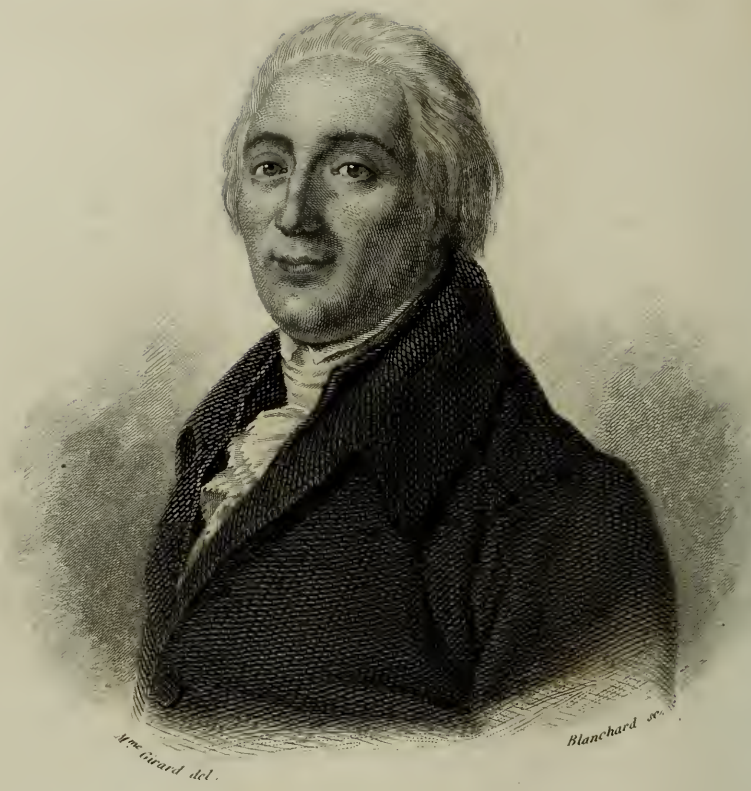

ETIENNE DELESSERT

ÉTIENNE DELESSERT.

Une longue vie consacrée au travail, à un travail constamment honorable, qui a été utile à la France par le développement qu'il a contribué à donner à son commerce, à ses fabriques, à son agriculture, doit trouver place dans le Recueil consacré aux *Hommes Utiles*.

Etienne Delessert naquit à Lyon, le 30 avril 1735. Son père, originaire de Suisse, et d'une famille qui avait dû sortir de France à la révocation de l'Édit de Nantes, tenait un rang honorable dans le commerce de Lyon, de cette ville qui a toujours été si distinguée par sa moralité, par ses habitudes d'ordre et d'économie. Il se fit remarquer de bonne heure par son activité et ses talens : avant l'âge de vingt ans, son père l'avait déjà mis à la tête de ses affaires. Desirant en étendre le cercle, en 1775, Etienne Delessert tourna les yeux vers la capitale, où il avait déjà de nombreuses relations par le commerce des soies dont il s'occupait spécialement.

Il y fonda, en 1777, une succursale de son établissement, et il ne tarda pas à s'y fixer entièrement. Sa maison prit bientôt toute l'extension que devait lui donner la haute capacité de son chef et la sphère plus étendue dans laquelle son activité pouvait se déployer.

Les nombreuses fabriques de gazes de Paris fixèrent son attention; elles prospéraient et devaient s'étendre davantage par la direction de la mode qui se portait vers ce genre de tissus. Le coup-d'œil toujours sûr d'Etienne Delessert reconnut bientôt qu'une industrie, dont les profits étaient basés sur une consommation toujours croissante, devait enrichir ceux qui l'exploiteraient. Il fit des crédits très considérables à tous les fabricans de gaze qui lui paraissaient réunir les conditions de probité et d'intelligence nécessaires pour prospérer. Il s'informait moins de leurs capitaux que de leur capacité, que de leur bonne conduite et

de leurs habitudes d'ordre et de moralité. Il donna par ces extensions de crédit un nouveau et grand développement à cette fabrique, qui s'accrut de plus en plus jusqu'à l'époque de la Révolution. Un grand nombre de jeunes fabricans, dont quelques-uns vivent encore, lui durent leurs succès et leur fortune, et ont toujours conservé pour lui un sentiment de reconnaissance et de vénération. Pendant qu'il aidait ainsi au développement d'une industrie importante, il comprenait la nécessité de fournir des moyens de crédit convenables au commerce de Paris qui s'agrandissait chaque année. Lié avec quelques-uns des financiers les plus habiles de cette époque, il leur avait communiqué ses idées sur l'établissement de la Caisse d'Escompte, dont il fut l'un des principaux fondateurs. Cette caisse a été la première origine de la Banque de France.

Il lui rendit de si importans services, pendant le temps qu'il en fut un des administrateurs, que l'assemblée des Actionnaires lui vota une médaille comme témoignage de leur gratitude.

Il avait uni de bonne heure son sort à celui d'une femme aussi remarquable par l'élévation de son caractère que par ses vertus, mademoiselle Boy de La Tour de Neufchâtel. Modèle des femmes et des mères, elle fit le charme et la consolation de la longue vie d'Etienne Delessert. Nous aimerions à nous étendre sur ses éminentes qualités, si nous ne savions pas que sa modestie, toujours égale à l'étendue de son esprit et à son angélique bonté, repoussait tout éloge qui pouvait avoir quelque publicité.

Vers l'année 1782, Delessert reçut du Gouvernement une preuve de haute confiance, d'autant plus flatteuse pour lui, qu'elle était donnée à un négociant dont l'établissement, à Paris, ne datait que de peu d'années.

Les circonstances générales ralentissaient, à Paris, la fabrication des tissus de soie; des milliers d'ouvriers sans ouvrage pouvaient compromettre la sûreté publique et donnaient des inquiétudes au Gouvernement. Le Lieutenant de police de cette époque, De Crosne, connaissant les relations que Delessert entretenait avec les principaux chefs d'ateliers, lui remit, de la part du Gouvernement, une somme très considérable pour être distribuée en secours aux ouvriers. Delessert comprit l'importance de cette mission, et s'en montra digne par la manière dont il s'en acquitta. Au lieu de donner de l'argent à ces malheureux ouvriers, il obtint par son influence, par des secours accordés avec intelligence aux fabricans, qu'ils rouvrissent leurs ateliers : tous les

ouvriers reprirent leurs travaux, la tranquillité ne fut point troublée, et quand, au bout de quelques mois, Delessert vint rendre compte au Lieutenant de police de la mission qu'on lui avait confiée, celui-ci, après l'avoir remercié au nom du Roi d'avoir si bien réussi à maintenir la tranquillité, fut fort surpris d'apprendre que, grâce à l'intelligence avec laquelle Delessert avait conduit cette affaire, une partie de la somme que le Gouvernement avait cru devoir être employée intégralement dans cette opération, dans l'intérêt de la sûreté publique, s'était trouvée suffisante. Ainsi, non-seulement les ouvriers n'avaient pas été réduits à l'humiliation de recevoir la charité, ils avaient été constamment occupés, mais les chefs d'ateliers avaient pu rendre une portion de l'argent qui leur avait été avancé. Etienne Delessert reçut, au nom du Roi, une lettre de remercîmens, dans laquelle ces détails étaient mentionnés de la manière la plus flatteuse.

Ses rapports avec les hommes les plus distingués qui s'occupaient, soit d'économie politique, soit de finances, lui fournirent les moyens de coopérer puissamment à la création de plusieurs établissemens importans, et, entre autres, à la formation des premières Compagnies d'Assurance contre l'incendie, qui aient existé en France. Les Associations Tontinières, et plus tard la Caisse Patriotique, lui durent leur existence; mais la Révolution vint bientôt détruire tous ces établissemens.

Etienne Delessert prit sa part au mouvement de la Révolution de 1789; mais autant il fut toujours dévoué aux intérêts d'une sage liberté, autant il montra une courageuse résistance contre l'anarchie et contre les crimes de la Terreur. Il ne tarda pas à éprouver la haine des révolutionnaires: il fut emprisonné en 1792, et resta dix-huit mois sous les verroux des terroristes. Sa réputation d'intégrité, l'indignation qu'il manifesta hautement contre les crimes de cette époque, devaient le faire mettre sur les listes de proscription : heureusement que, placé dans l'infirmerie de la Conciergerie, il fut oublié quelques semaines, et le 9 thermidor le sauva avec tant d'autres victimes dévouées à la mort par Robespierre et ses complices.

Dès que sa santé, très ébranlée par sa captivité, fut un peu rétablie, il reprit la suite de sa maison, cherchant toujours à joindre à ses affaires de commerce quelques occupations utiles à son pays.

Ses pensées se tournèrent vers l'agriculture, et principalement vers les moyens d'améliorer les assolemens des fermes des environs de la

capitale. Il gémissait de l'infériorité de nos méthodes comparées avec celles de l'Angleterre. Dans l'année 1802, un moyen se présenta de rendre un grand service à cette branche importante de notre richesse nationale : il ne le laissa point échapper. Par le traité signé à Bâle, entre l'Espagne et la République française, en 1795, la Convention nationale avait exigé que l'Espagne, jusqu'alors si jalouse de conserver pour elle seule la race précieuse de ses moutons mérinos, en laissât sortir 6000 pour la France. Une première extraction de 1000 bêtes avait eu lieu; mais cette opération, conduite avec peu d'intelligence ou dans des circonstances peu favorables, n'avait eu aucun résultat utile.

Le Directoire exécutif, détourné par des intérêts plus pressans, avait oublié cette affaire, et le délai fatal fixé pour l'extraction de ces 6000 mérinos allait expirer sans qu'elle fût complétée, sans que notre agriculture eût retiré de cette condition du traité de Bâle les précieux avantages qu'elle devait en attendre. Delessert, confident des plaintes et des regrets de quelques agriculteurs distingués, ne s'arrêta point à gémir sur cet oubli, et s'occupa immédiatement de le réparer. De concert avec MM. Tessier, Sylvestre, Lasteyrie, Girod (de l'Ain) et d'autres amis de l'agriculture, il fit des démarches auprès de François de Neufchâteau, alors ministre de l'intérieur.

Le Gouvernement n'avait pas de fonds pour acheter les moutons en Espagne; il n'avait pas le temps de s'en occuper. Etienne Delessert décida par son exemple, son zèle, son activité, quelques citoyens honorables, quelques capitalistes, quelques agriculteurs, à former une société à laquelle le Gouvernement concéda les avantages accordés par le traité de Bâle. Lui-même se mit à la tête de cette affaire : il y déploya toute sa haute capacité et son activité infatigable. C'était pour la première fois qu'il s'occupait en grand d'intérêts agricoles; mais son coup-d'œil sûr et rapide le mit bientôt au courant de tout. Il envoya des agens en Espagne avec des capitaux suffisans, avec des recommandations pour les propriétaires des meilleurs troupeaux du pays; il dirigea la marche et le mouvement de ces mérinos, comme s'il eût été question d'une armée et les fit entrer en France par trois points différens de la frontière. Il organisa, par l'aide de ses nombreux correspondans et des autorités départementales qui avaient reçu l'ordre de s'entendre avec lui, des ventes dans un grand nombre de départemens; il appela partout l'attention des cultivateurs sur les avantages d'améliorer la race de leurs troupeaux. L'impulsion fut donnée : ces extractions de mérinos se succédèrent pendant trois ans, et l'on croit pouvoir

affirmer que c'est à ce mouvement imprimé alors que l'on doit en grande partie l'amélioration que nos troupeaux ont éprouvée pendant trente ans, et qui a augmenté à un haut degré cette branche si importante des richesses de nos cultivateurs. Une partie des meilleurs troupeaux de races pures de nos départemens doivent leur origine plus ou moins directe à ces extractions.

Etienne Delessert, doué d'un caractère énergique, indépendant, grand ami du travail, avait toujours pensé et répété qu'avec une capacité même ordinaire, un travail assidu, des principes de moralité et de l'ordre, les jeunes gens peuvent toujours se tirer d'affaire et prospérer, quel que soit l'état de gêne de leurs parens, et que des protections trop puissantes sont souvent plus dangereuses qu'utiles, puisqu'elles tendent à développer l'amour-propre et la paresse.

Mais il comprenait plus que personne qu'une instruction éclairée, que de bons principes de religion et de morale, sont des conditions indispensables de réussite dans toutes les carrières, et surtout dans les professsions industrielles. Il avait toujours été le protecteur des établissemens d'instruction. Frappé de tout ce qui manquait à Paris, à cet égard, pour les enfans des classes ouvrières, il voulut jeter les premières bases d'une bonne éducation parmi la jeunesse de l'Eglise Protestante à laquelle il appartenait. Il acheta et fit disposer à ses frais une maison consacrée à l'établissement de deux écoles gratuites pour les enfans de la population protestante.

Il avait spécialement recommandé aux pasteurs qui devaient présider à cet établissement, que les principes religieux fussent la base de l'éducation qui y serait donnée. Grâces à la Providence, cet établissement, fondé en 1815, a prospéré : plus de deux cents enfans y reçoivent chaque jour une éducation chrétienne et appropriée à leurs besoins, et il a sans doute puissamment contribué à la situation toujours plus satisfaisante de la population protestante de Paris.

Quoique personne n'ait donné plus de temps que lui aux occupations souvent arides de sa profession, Etienne Delessert avait conservé un goût très vif pour la littérature et les arts. Sa conversation était pleine d'intérêt et de connaissances variées.

Il était grand amateur de tableaux ; il avait formé une belle collection des chefs-d'œuvre des écoles hollandaise et flamande, qui a été conservée par ses enfans, et qui forme un des cabinets les plus intéressans et les mieux choisis qui existent à Paris.

Dans les dernières années de sa vie, Etienne Delessert avait abandonné

entièrement sa maison de commerce à ses fils; il donnait à l'agriculture tout le temps que l'état fort délabré de sa santé lui permettait d'y consacrer. Il avait fait construire plusieurs machines nouvelles et utiles, et faisait beaucoup d'essais pour introduire des améliorations dans les systèmes d'as-olement et dans les constructions des fermes et des granges. Des infirmités graves parent seules arrêter ces utiles essais.

La simplicité des mœurs d'Etienne Delessert, son éloignement pour les habitudes de cour, l'indépendance de son caractère, lui firent toujours refuser du pouvoir les faveurs auxquelles sa longue expérience, sa grande réputation, ses talens et l'élévation de son caractère lui donnaient des droits. Content d'être utile à ses amis, heureux de vivre entouré de sa femme et de ses enfans, son ambition était satisfaite. Il rejeta plusieurs offres qui lui furent adressées successivement de la part du Premier Consul et de l'Empereur. Celui-ci en prit de l'humeur, et s'exprima une fois devant ses ministres avec beaucoup d'aigreur sur son compte et sur l'opposition que Delessert faisait à son gouvernement. Personne n'osait contredire l'Empereur ni prendre la défense de Delessert. Crétet, ministre de l'intérieur, qui avait été lié avec lui, et qui savait apprécier tout ce qu'il y avait d'honorable dans son caractère et dans la franchise de ses opinions, osa seul parler en sa faveur. Il rappela à l'Empereur que, le 19 brumaire au matin, le jour où, comme Premier Consul, il s'occupait d'organiser le gouvernement, les caisses du trésor public étaient vides, le crédit ne pouvait exister pour un gouvernement qui n'était pas encore constitué; Etienne Delessert, plein de confiance dans le génie du général Bonaparte, dans sa ferme volonté d'étouffer l'hydre révolutionnaire et de fonder un gouvernement régulier, vint lui offrir de mettre immédiatement à sa disposition une somme très considérable, qui prouvait toute sa sympathie pour celui qui prenait dans ses mains les rênes de l'Etat. L'Empereur, frappé de ce souvenir, remercia Crétet de le lui avoir rappelé, et excusa depuis la franchise avec laquelle Delessert continua à manifester ses opinions.

Heureux de consacrer ses dernières années à sa famille, à ses amis et à son pays, éloigné de toutes les influences du pouvoir, Etienne Delessert fut jusqu'à la fin, et autant que cela dépendait de lui, le protecteur de l'industrie, du commerce et de l'agriculture. Il a terminé sa longue et utile vie le 18 juin 1816. Son nom sera toujours en vénération dans le commerce de France. On peut, certes, le donner en exemple à ceux qui suivent la même carrière. Combien de négocians

distingués ont trouvé auprès de lui, dans leur jeunesse, des leçons propres à les former aux grandes opérations du commerce; combien n'en a-t-il pas établis, encouragés de toutes les manières! Sage et modeste dans ses actions, dans toutes ses habitudes, il a fait constamment le bien sans ostentation et sans éclat. Son nom sera toujours recommandable aux yeux de l'Europe commerciale; il sera placé l'un des premiers dans la liste des négocians qui ont honoré leur pays, comme les Oberkampf et les Pourtalès.

Ses fils, élevés à son école, ont cherché à marcher sur ses traces, à suivre les honorables exemples qu'il leur a laissés, en s'efforçant de conserver intacte la bonne renommée d'un nom qui existe dans le commerce de France depuis bientôt un siècle.

Si l'on termine cette notice par une mention si laconique, si incomplète, sur les enfans d'Etienne Delessert; si l'on s'abstient même de nommer un seul membre de cette famille toute dévouée au bien, ce ne peut être qu'en obéissant à des vœux exprimés trop formellement pour ne pas devenir une loi. Loi rigoureuse cependant, il faut en convenir !... Ne pas même rappeler le bien immense qu'a produit et que doit produire encore cette *Caisse d'Epargne*, cette institution de bienfaisante prévoyance, de haute moralité nationale!... Peut-on ne pas se représenter Etienne Delessert applaudissant à sa famille, à des enfans dignes de lui, quand l'estime publique leur décerne une si belle part dans cette œuvre de civilisation et de patriotisme ?.... Mais il est un sentiment qui s'accommode peu d'un tel silence ! Et d'ailleurs ce ne sera pas attester la reconnaissance d'une seule personne, que de ne point signer cet article sans proclamer avec quelle chaleureuse sympathie deux fils d'Etienne Delessert, à Paris, ont accueilli, ont encouragé l'homme de lettres qui le premier osa publiquement combattre cette fureur des *Loteries* ressuscitées avec tant de fracas, et qui ont fait, pendant quelques semaines, d'une partie de la Librairie de Paris, un objet de scandale pour la France et de risée pour les étrangers nos voisins!

A. Jarry de Mancy.

MÉDAILLE DELESSERT. — Un de nos souscripteurs, habitant la ville de Chartres, nous transmet une des médailles les plus belles

que l'on doive au talent de M. Barre. Cette médaille représente d'un côté « la Cathédrale de Chartres, » avec ces mots : « Incendie des 4 et 5 juin 1836, » et de l'autre une couronne civique, avec cette inscription : « A Gabriel Delessert, Préfet, la Ville de Chartres reconnaissante. » Cette médaille, frappée avec le métal des cloches fondues par la violence de l'incendie, est un monument du danger qui a menacé la ville de Chartres, de l'intrépide dévoûment de son premier magistrat et de la reconnaissance des habitans.

Il ne pouvait nous être interdit de mentionner ce monument historique. Si nous nous taisons : le bronze parle.

Il serait à souhaiter que beaucoup de préfets se fissent regretter ainsi ! On doit féliciter aussi M. le Maire de Chartres (1) et le Conseil municipal de l'exemple qu'ils donnent. Une série de grandes Médailles municipales, comme celle-là, non suspectes de flatterie, serait précieuse pour l'histoire nationale. Elle ne pouvait commencer mieux que par un fils d'Etienne Delessert !

A. Jarry de Mancy.

(1) M. Chasles (H.-L.-Adelphe), Membre de la Chambre des Députés, ancien Lauréat des Concours généraux (1809-12).

TROIS BIENFAITEURS

DE LA VILLE DE PARIS.

Boulard, Brézin et Devillas ont eu la même pensée de fondations utiles : on a cru devoir réunir les images de ces trois Bienfaiteurs.

MICHEL BOULARD.

Lorsque, après avoir franchi la barrière du Trône, remarquable par deux longues et frêles colonnes, ruines sans caractère d'un monument inachevé, vous tournez vos pas à droite le long du boulevard extérieur, et bientôt vous entrez dans une riante avenue, large promenoir formé de beaux acacias et que bordent sur chaque côté d'élégantes maisons avec leurs frais jardins. C'est l'avenue de Saint-Mandé, qui, par une montée assez douce, conduit au village de ce nom, puis au bois de Vincennes. Mais, avant d'y arriver, vos regards sont arrêtés par un édifice d'une régularité remarquable, qui s'élève au milieu d'une enceinte d'environ cinq arpens, savamment dessinée, cultivée avec soin et riche en fleurs et en fruits. Ce lieu est fermé, du côté de l'avenue, par une grille, qui permet de saisir d'un coup-d'œil tout l'ensemble du monument et de ses dépendances. A droite et à gauche, sur le devant, sont deux pavillons, dont l'un sert au logement du concierge, l'autre aux usances du jardin et de la maison. Au milieu, sur une belle pelouse, ornée comme une corbeille de fleurs, se dresse une colonne en marbre grisâtre, surmontée d'une croix d'or ; la base porte sur un côté un bas-relief représentant Saint Michel terrassant le Dragon. Sur chacun des trois autres côtés on lit une inscription : deux se composent de

phrases empruntées au testament de l'homme de bien qui a fondé cet asile; elles en indiquent la pieuse et charitable destination : l'une d'elles est ainsi conçue :

Mon desir est de rattacher pour l'avenir mon nom à un acte de bienfaisance qui est dans mes principes comme dans mon cœur : mon intention est donc de fonder un hospice sous la dénomination d'Hospice Saint-Michel.

La troisième inscription vous apprend que la première pierre en a été posée, le 4 avril 1826, par M. Chabrol, préfet de la Seine; après avoir été bénie par le vénérable M. de Quélen, premier pasteur du diocèse.

Vous avancez, et, franchissant un petit degré, vous vous trouvez dans une cour bordée de trois côtés par l'édifice principal. Une galerie règne sur tout le pourtour, et cependant l'ensemble n'offre rien de claustral ni de sévère. Le jour pénètre à grands flots par de larges fenêtres et des portes vitrées dans les appartemens du rez-de-chaussée. En face de vous, vous voyez un beau portique, avec des colonnes : c'est l'entrée de la chapelle. L'édifice, qui n'a qu'un étage et les combles, est surmonté sur ce point d'une élégante campanule. Le fronton de l'édifice porte ces mots en lettres bronzées :

HOSPICE DE SAINT-MICHEL.

Au dessus du portique, on lit cette autre inscription portant :

HOSPICE POUR VIEILLARDS (HOMMES),
FONDÉ ET ENTRETENU A PERPÉTUITÉ
PAR FEU MICHEL JACQUES BOULARD,
ANCIEN NÉGOCIANT A PARIS.

Vous parcourez les salles du bas : là se trouvent, avec des dégagemens et une distribution commodes, la cuisine, le réfectoire, la lingerie, la bibliothèque, dite salle de Conseil d'administration, le cabinet du directeur. Au-dessus sont les douze chambres des douze vieillards, l'infirmerie, le logement du directeur et de sa famille. Tout est brillant de propreté, tout porte l'empreinte d'une élégante simplicité, tout indique une entente parfaite de ce qui, sans atteindre au luxe, peut contribuer au bien-être. Dans la salle à manger est le portrait de M. Boulard peint par Riesener. La chapelle est ornée de trois tableaux, que les connaisseurs ne voient pas avec indifférence : un *Saint Michel*, de Meynier; la *Charité*, par Abel de Pujol; le *Songe de saint Joseph*, par Paul Delaroche. A la gauche de l'autel est le buste en marbre

blanc du respectable fondateur; à droite, un vase de même matière renfermant son cœur. Sous la chapelle est une salle souterraine, où est déposé le corps de M. Boulard. Cet homme juste a voulu reposer au milieu des vieillards, dont son ingénieuse charité soutient et rend heureux les derniers jours. Dans ce caveau, circulaire comme la chapelle, est un autel de granit noir. Le pavé est formé par des dalles noires et blanches. Au milieu, est la pierre tumulaire, en marbre noir, entourée d'une grille de fer à hauteur d'appui. Au plafond de la voûte est suspendue une lampe funéraire.

On pénètre dans cette chapelle souterraine par une porte bronzée, dont le caractère et les ornemens sont parfaitement assortis à la destination du monument. Elle se trouve derrière l'édifice, donnant de ce côté sur le fond du jardin. Entre deux massifs d'arbres, qui le terminent de ce côté, on a ménagé sur la campagne une échappée de vue, d'où l'œil embrasse un paysage agréable et varié. A gauche et à droite de l'hospice sont des parties de verger, qui fournissent des fruits en abondance. Les eaux pluviales réunies dans une citerne, et qu'un manège distribue par toute la maison, ne laissent ses habitans s'apercevoir en aucune saison de la rareté de l'eau, dont se plaint la population de cette côte un peu aride.

Toutes ces constructions et dispositions des bâtimens et du jardin ont été exécutées sous la direction de M. Destailleurs, architecte du ministère des finances, lequel avait été désigné par le testament de M. Boulard en ces termes : « Je lui recommande la parfaite exécution « de mon hospice, dont le dessin a été fait par le sieur Perrier fils, « sauf quelques changemens à faire. » Passionné pour les arts, Boulard voulait que cette construction attestât leur perfectionnement.

Douze vieillards appartenant à chacun des douze arrondissemens de Paris, sont les hôtes paisibles de cet hospice. Selon l'intention du fondateur, ils sont désignés par les comités de bienfaisance de chaque arrondissement. Soixante-dix ans d'âge, l'indigence et la moralité : tels sont les seuls titres qu'on exige sans préférence ni exclusion pour aucune profession. Ainsi l'on a vu l'avocat sans cause, l'employé éconduit, finir, dans cette maison, ses jours avec l'ouvrier sans pain, l'artiste sans ressource. Ils sont « entretenus de toutes choses en éta « de santé et de maladie jusqu'à leur décès. » (1)

Tous doivent porter l'uniforme de la maison : il consiste en une belle

(1) Ce sont les termes du testament de M. Boulard.

et bonne redingote de drap bleu, avec boutons de cuivre, sur lesquels sont gravées les lettres H. S. M. (hospice Saint-Michel); gilet rouge et pantalon gris, casquette de même étoffe. Chacun a sa chambre meublée avec soin, éclatante de propreté. La nourriture est saine et abondante; on donne du vin pour tous les repas. S'occupant avec une sollicitude toute paternelle non-seulement du bien-être de ses hôtes futurs, mais de leurs jouissances, Boulard, par son testament, a ordonné « qu'un petit gala « ou repas extraordinaire leur fût offert le jour de ses anniversaires, qui « est le 1er décembre, où ils auront de la volaille, enfin tout ce qui « pourrait convenir en raison de leur âge. »

Un prêtre est chargé de diriger toutes les personnes de la maison, et vient dire la messe et les vêpres tous les dimanches et fêtes.

Tout ce qui tient au matériel a, selon l'intention du fondateur, été fait *avec soin et économie*, et d'une manière « convenable au parfait « établissement de cet hospice en *belles et bonnes choses* (bâtimens, « constructions, mobilier, lingerie, batterie de cuisine), ainsi que la « pharmacie, habillement, etc. » (1)

Deux domestiques, un jardinier-concierge et sa femme, suffisent au service de la maison, qui est gouvernée avec autant d'intelligence que d'économie par M. Ambroise Foin, ancien secrétaire et ami de M. Boulard. L'administration des hospices aussi bien que le testament du fondateur lui ont confié cette direction d'ordre et de bienfaisance (2). Il est secondé dans sa gestion par sa femme; et, au desir du testament, par sa fille qui a le titre de surveillante.

On voit d'après tout ce qui précède que l'hospice fondé par M. Boulard offre non-seulement les nécessités de la vie aux douze vieillards, mais même les agrémens d'une honnête aisance. Il a été facile de calculer qu'un individu jouissant de 15 à 1800 francs de revenu aurait peine à vivre aussi bien que les heureux pensionnaires de cet établissement. Aucun agrément compatible avec l'ordre général de la maison ne leur est refusé. Ils sortent librement toute la journée jusqu'à neuf heures du soir. Plusieurs cultivent avec amour quelques toises de jardin, qui leur ont

(1) Dans un autre endroit du testament, M. Boulard ordonne qu'on fasse « choix dans « son mobilier, tant à Paris qu'à la campagne, de tout ce qui pourra être utile au mo- « bilier de son hospice. Je tiens beaucoup, ajoute-t-il, à l'exécution de ce legs que je fais « à mon hospice; *les glaces même nécessaires.* » (*Codicille* du 21 février 1825.)

(2) Le *Codicille* du 28 février, sous le titre d'*Econome;* l'Administration des Hospices celui de *Directeur.*

été abandonnées dans l'enclos. D'autres se livrent encore à quelques travaux utiles. Parmi eux, un ancien ouvrier tapissier a, pour les petits ouvrages de son état, la pratique des bourgeois qui viennent passer l'été à Saint-Mandé. C'est plaisir de voir la sérénité de ces bons vieillards, affranchis désormais des embarras de la vie. Grâce à cette heureuse incurie et à la salubrité de l'air, ils occupent long-temps leur place à l'hospice: les maladies sont rares parmi eux et plusieurs sont presque nonagénaires.

J'ai à peine nommé l'auteur de tant de biens; mais j'ai pensé que, de le faire connaître, la meilleure biographie consistait à le montrer d'abord dans son œuvre de prédilection.

Toute la vie de Michel-Jacques BOULARD fut analogue aux nobles et utiles pensées qui occupèrent les derniers momens de son existence. Il naquit à Paris, le 1er décembre 1761. A deux ans et demi, il perdit son père, mort à l'Hôtel-Dieu. A trois ans, il fut placé à l'hospice de la Pitié, et, plus tard, parvenu à l'opulence, il aimait à se rappeler ces tristes débuts de son existence, non pour maudire le sort, mais pour bénir les institutions bienfaisantes qui avaient offert un dernier asile à son père moribond, un premier support à son enfance indigente, et non pas délaissée, car sa mère ne le perdit jamais de vue. Doué par la nature d'un esprit méditatif, d'un caractère ardent, d'une main habile, il devint de bonne heure un ouvrier remarquable. La profession de tapissier fut pour lui moins un métier qu'une vocation d'artiste. A vingt ans, il était attaché au service de la reine Marie-Antoinette en qualité de garçon de garde-meuble, avec 1400 francs d'appointemens. Depuis dix ans, il était en possession de cette place, lorsque la révolution passa sur Versailles et sur toutes les existences qui se rattachaient aux pompes de la royauté. Mais, pour l'artisan modeste et laborieux, les calamités politiques ne sont qu'un torrent qui passe rapidement et laisse peu de traces. Boulard continua de trouver, dans ses travaux, une sorte d'aisance, et cette considération, qui, dans tous les états, est le prix de la conduite, de l'aptitude et de la probité. Le moment vint où Napoléon, parvenu au consulat, puis bientôt à l'empire, voulut ramener en France le luxe, les arts et la magnificence. L'honneur d'avoir été garçon tapissier chez la feue reine, devint aux yeux de Joséphine et de son époux un titre pour devenir le tapissier de la nouvelle cour. Boulard fut chargé de l'ameublement et de la tenture de plusieurs palais impériaux. Les maréchaux, les nouveaux dignitaires, devenus possesseurs d'hôtels et de châteaux qu'avait ravagés,

démeublés, le vandalisme, employèrent aussi le tapissier artiste; car on peut bien appeler ainsi l'ouvrier, qui, doué d'une entente parfaite des convenances locales et du goût du vrai beau, opéra dans sa profession une révolution en harmonie avec le progrès de tous les arts du dessin. Aussi fit-il une fortune colossale et de brillans élèves, entre autres MM. Lejeune et Darrac. Après qu'il fut retiré des affaires, son activité, qui répondait à la bonté de son cœur, ne lui permit pas de rester oisif; il se plaisait à se rendre utile à la classe laborieuse, en procurant aux fabricans, par l'étendue de ses capitaux, les moyens d'avancer rapidement, en faisant, soit en France, soit à l'étranger, d'importantes fournitures. Il distribuait de plus, chaque mois, des libéralités régulières à une foule de personnes qu'il avait adoptées.

Attaqué d'une maladie longue et cruelle, il alla aux eaux du Mont-d'Or. Le soulagement qu'il en éprouva ne fut pas durable: il ne lui fut plus possible de quitter le lit : c'est alors que, secondé par M. Foucher, son notaire et son ami, il travailla à son testament et à ses codicilles. Là s'est réfléchie son âme tout entière: car ces actes, empreints d'une munificence on pourrait dire royale, respirent en même temps cette simplicité de langage et d'expression, qui indique en lui le véritable rédacteur de ces admirables et touchantes dispositions.

Ses dons, tant pour la fondation de l'hospice Saint-Michel que pour divers établissemens de bienfaisance, se montent à près de 1,200,000 fr.; et, dans la disposition de chacun de ces legs charitables, on reconnaît une grande et haute prévoyance d'esprit.

1° A 1,050,000 francs se monte le legs pour l'hospice de Saint-Michel.

2° Plus une somme de 50,000 fr., qui sera employée en inscriptions sur le grand-livre, pour subvenir aux frais de l'éducation de deux garçons et deux filles, orphelins de père et de mère, âgés de quatorze ans, et annonçant par leur bonne conduite d'heureuses dispositions. Ils seront choisis, chaque année dans les hôpitaux ou hospices ; « les « deux garçons seront mis en apprentissage pour le métier de tapissier, « les deux filles pour le métier de lingère. Leur apprentissage sera « payé pour trois ans, suivant l'usage, et il sera remis à chacun d'eux « un petit trousseau convenable.

3° Une somme de 3000 francs, léguée à chacun des bureaux de bienfaisance des douze arrondissemens de Paris, « ce qui fait 36,000 fr. « au total, qui seront employés en acquisition d'une rente sur le grand-« livre au profit de chaque bureau de bienfaisance, pour les indigens. »

4° Ici l'âme du généreux testateur se montre dans toute sa noblesse. Loin de rougir de la pauvreté au sein de laquelle mourut son père, le fils, devenu millionnaire, aime à se rappeler ce souvenir, pour y trouver l'occasion d'un bienfait qui doit le perpétuer. « Je « donne, dit-il, et lègue à l'Hôtel-Dieu de Paris, où feu mon père a été « soigné (il y est mort à l'âge de vingt-trois ans), une somme de 25,000 fr., « *en reconnaissance des soins qu'on a bien voulu lui porter.* »

Si généreux envers les pauvres, il n'a oublié dans ses dons ni sa respectable mère, à laquelle il a légué une fortune, ni aucun de ses parens, à chacun desquels il a laissé une rente de 3000 francs. Enfin, comme chez lui, le goût passionné du beau s'alliait aux qualités les plus essentielles du cœur, il a voulu que son mausolée et celui de sa famille eussent, sous le rapport de l'art un but de convenance et d'utilité. Citons encore ses paroles, toujours empreintes de l'éloquence du cœur :

« Mon goût pour les arts, dit-il, et la pensée que, dans le commerce « que j'ai exercé, j'ai donné une impulsion et atteint à une perfection « dont les résultats, *favorables aux jouissances des riches*, *utiles à la* « *classe laborieuse, se feront long-temps sentir*, m'ont fait desirer « d'employer une faible partie d'une fortune, honorablement acquise « par un long travail, à l'érection d'un monument (au cimetière du « Père Lachaise) qui servira de tombeau à ma mère, à ses deux sœurs, « à son beau-frère, tous quatre octogénaires, et où je serai provi- « soirement au point de centre, en attendant que le caveau qui sera « construit sous le maître-autel de mon hospice puisse m'y recevoir, « ne voulant pas quitter l'asile des malheureux dont je suis le fonda- « teur. Ce tombeau rappellera le souvenir d'un homme utile à ses sem- « blables, pendant sa vie, par l'étendue de son commerce, et utile, « après sa mort, par les établissemens qu'il a formés. J'ai voulu que ce « monument fût d'une noble simplicité et *attestât, par la pureté et le* « *soin de son exécution*, *la perfection* qu'ont atteinte les arts. C'est « dans cet esprit que j'en ai fait faire les plans et dessins par feu « M. Berthaut, architecte du roi, et dont les travaux se poursuivent « sous les ordres de M. Perrier, architecte, suivant les devis, signés « et arrêtés par feu M. Berthaut et le sieur Heureaux, entrepreneur « général dudit monument. » (1)

(1) Les testament et codicilles de M. Boulard ont été approuvés par ordonnance du roi Charles X, le 28 décembre 1825.

Vanité des prévoyances humaines! Ce dernier legs n'a pu recevoir sa destination. Le monument avait, en effet, été en partie érigé; mais les sensibles et modestes parens du testateur refusèrent pour eux une sépulture si magnifique; puis, les restes mortels de M. Boulard ayant été déposés au milieu de son hospice, les constructions commencées au cimetière du Père Lachaise, sont demeurées sans objet; et la vente de ce mausolée ainsi que des matériaux, non encore mis en œuvre, sont venus augmenter l'actif d'une succession que la bienfaisance inépuisable de son auteur avait grevée de tant de charges.

La mort de M. Boulard avait été digne de sa vie: elle fut celle d'un sage et d'un chrétien (19 mars 1825). Ses membres étaient déjà refroidis par la mort, que son cœur ne l'était point. De sa main défaillante il serrait affectueusement celle de M. Ambroise Foin, son secrétaire et le confident de ses plus intimes pensées. Ses dernières paroles s'adressèrent à lui: « Vous n'allez plus quitter ma chambre, lui dit-il. Pour « moi, résigné à la volonté de Dieu, je vais passer à une meilleure vie. « Cette idée me console: elle écarte de moi les amertumes de la mort. »

Digne homme, repose en paix! et, si, du sein des célestes parvis, ton âme aime encore à visiter cette terre, elle peut être satisfaite. Tous tes vœux ont été remplis. La partie mortelle de ton être dort au milieu des hôtes de ta bienfaisance, et le bel hospice dont les plans, et les élégantes constructions ont occupé les dernières méditations de ta vie terrestre, est devenu pour toi un tombeau que plus d'un roi pourrait t'envier.

MICHEL BRÉZIN.

Contemporain de Boulard, comme lui, devenu immensément riche par le perfectionnement d'une utile et importante industrie, Michel BRÉZIN naquit à Paris, en 1758. Il fut élevé dans la maison paternelle. Son père, très habile serrurier-mécanicien, voulait voir son fils se distinguer dans la même carrière. Mais cet honnête artisan, qui, sans savoir ni lire ni écrire, avait fait son chemin dans sa profession (il était devenu mécanicien de l'Hôtel des Monnaies de Paris et possesseur d'une très honnête fortune), prétendait que son fils n'en sût pas plus que lui-même, et il se contenta de l'envoyer à un cours gratuit de dessin linéaire. Ce fut donc à l'insu de son père, que le jeune Brézin appri

BOULARD, BRÉZIN, DEVILLAS.

tant bien que mal à lire et à écrire ; précieuse désobéissance qui, par la suite, devait contribuer à ses succès. En revanche, il fut initié de bonne heure à tous les secrets de l'art du serrurier-mécanicien. Dès l'âge de sept ans, il travaillait du matin au soir dans l'atelier comme les autres ouvriers, et montrait une aptitude peu commune.

Mais la sévérité naturelle du père, sans cesse éveillée par la vivacité des passions et par l'humeur peu flexible du fils, enfin la conviction qu'avait ce dernier qu'il saurait à-la-fois jouir de l'indépendance et se suffire à lui-même, le déterminèrent à quitter Paris, à l'âge de dix-huit ans, pour faire son tour de France. Il s'arrêta à Bordeaux, où il avait un parent, qu'il aimait et sur l'affection duquel il savait pouvoir compter : c'était le frère de sa mère, le menuisier-ébéniste Larivière, ouvrier d'un talent distingué, que le duc de Richelieu, gouverneur de la province de Guyenne, avait amené de la capitale pour diriger les travaux de menuiserie de son hôtel et ceux du grand théâtre de Bordeaux. En effet, l'oncle Larivière, à qui la confiance du vainqueur de Mahon donnait quelque crédit, fit, par sa recommandation, que le jeune Brézin fut nommé mécanicien de la monnaie de Bordeaux. Les travaux dont il fut alors chargé n'étaient pas nouveaux pour lui, puisqu'il en avait exécuté d'analogues, sous la direction de son père, à la monnaie de Paris. En demeurant ainsi attaché à un établissement public, il conserva la faculté de travailler pour les particuliers, et le commerce de Bordeaux eut souvent recours à lui pour des pièces de mécanisme, que jusque alors on avait été obligé de tirer de Paris.

Après plusieurs années de séjour dans la métropole de la Guyenne, Brézin reçut de son père, qui songeait à se retirer, l'avis de revenir, s'il voulait prendre la suite de ses affaires. Brézin n'hésita pas à accepter cet honorable et lucratif avancement d'hoirie. De retour à Paris, il devint, à la place de son père, mécanicien en chef de la monnaie; mais bientôt, contrarié dans ses idées de perfectionnement des machines alors employées à la confection des espèces, il quitta l'hôtel des monnaies et s'adonna à la fonderie.

On sait quel développement extraordinaire les guerres de la république et de l'empire donnèrent à cette industrie : Brézin, s'étant placé à la tête des plus habiles fondeurs de l'époque, fit d'immenses affaires. Il avait déjà deux fonderies à Paris; mais le gouvernement trouvait qu'on ne pouvait assez employer cet homme habile, lui céda celle de l'Arsenal. Brézin était parvenu à forer des canons sur bateaux placés devant le quai des Augustins. Cette opération s'effectuait par le

moyen très ingénieux d'un mécanisme que faisait mouvoir le courant de l'eau. Plus tard il perfectionna son invention, et réussit à pratiquer le forage des pièces et leur ciselage extérieur par l'application du même procédé.

La première invasion des étrangers dans Paris, en 1814, engagea Brézin à quitter les affaires : il avait alors cinquante-six ans. Son âge et sa fortune acquise lui permettaient le repos; mais, avec le retour de Napoléon de l'île d'Elbe, recommença l'état de guerre; et Brézin fut chargé par l'empereur de remettre en état et de diriger de nouveau la fonderie de l'arsenal de Paris. La fatale issue de la campagne de juin 1815 ayant ramené encore une fois les étrangers en France, Brézin abandonna de nouveau et sans regret un poste, désormais sans attributions. Il se retira définitivement avec une belle fortune, que d'heureuses spéculations sur des biens immeubles et sur les fonds publics portèrent au-delà de cinq millions de francs à l'époque de sa mort, arrivée le 21 janvier 1828.

Brézin, devenu veuf en 1816, était sans enfans. Depuis long-temps, il avait formé le projet de disposer de sa fortune en faveur des ouvriers *qui l'avaient aidé à la gagner* (1). Il a réalisé cette pensée par un testament, qui est un monument de reconnaissance et peut-être aussi de réparation : car l'homme qui, en mourant, devait laisser à ses compagnons de travail près de cinq millions, s'était, pendant sa vie, montré envers eux exigeant, dur même, et porté à restreindre leurs salaires au-delà de la mesure que prescrit l'équité. Grande et noble a été l'expiation de ce tort. C'est la fondation destinée pour trois cents vieillards de soixante ans d'âge, ayant exercé quelqu'une des professions qui avaient un rapport plus ou moins direct avec celle qui a fait la réputation et la fortune du fondateur. Il a voulu que cet asile

(1) Ce sont les expressions de son testament. Le legs de toute sa fortune, qu'il a fait à l'Administration des Hospices, sauf quelques legs à des parens, a été approuvé par ordonnance du roi du 9 septembre 1829. Les exécuteurs testamentaires choisis par Brézin pour veiller à la réalisation de ses volontés sont MM. le lieutenant-général baron de Saint-Laurent (décédé); Bavoux, conseiller à la Cour des Comptes; Cousin, notaire; Levasseur, chef de contrôle au Trésor; et Régis, négociant; ces deux derniers, cousins du testateur. L'ordonnance du roi, en autorisant l'Administration des Hospices à accepter le legs de M. Brézin, stipula que 300,000 francs seraient donnés à ses héritiers. Il y avait trois branches (Brézin ayant eu trois sœurs); chaque branche a donc reçu cent mille francs, sans préjudice des rentes viagères.

de l'indigence, s'appelât l'*Hospice de la Reconnaissance;* qu'il fût construit d'après les plans de M. Delaunay, son architecte et son ami, et que, à moins d'empêchement très grave, il fût établi dans sa maison de campagne, appelée *le Petit-l'Etang,* dans la commune de Garches, arrondissement de Versailles. L'administration des hospices, à laquelle, dans ce but, Brézin avait légué toute sa fortune, s'est empressée d'accomplir ses vœux. Pendant qu'on exécutait à Garches les constructions nécessaires, elle a admis provisoirement aux Incurables un certain nombre d'indigens (1832), qui, depuis l'année 1834, ont été transférés au Petit-l'Etang. Déjà cent cinquante lits y sont établis et occupés. Encore quelques mois, et les travaux seront entièrement achevés, et trois cents vieillards finiront doucement leur carrière dans cette campagne délicieuse, où tous les besoins de la vie sont prévus.

Honneur à l'homme dont les dernières pensées conçurent et développèrent le plan de ce vaste établissement. Industrie ! voilà tes prodiges ! Par toi, un simple ouvrier peut aussi, comme Louis XIV, fonder ses *Invalides.* L'administration des hospices, que le testament de Brézin a exclusivement chargée de la désignation de tous les ouvriers appelés à jouir de son bienfait, a, pour accomplir ses volontés dans toute leur étendue, porté ses choix non-seulement sur des serruriers-mécaniciens, mais encore sur des commis de forge, des tourneurs sur fer, cuivre et bois, des foreurs de canons et autres métiers analogues. (1)

Veut-on plus particulièrement connaître le caractère d'un homme à qui est dû un si grand bien, déjà fait, et qui se continuera à perpétuité ? A un jugement sûr, à une intelligence rare, Brézin joignait l'habileté de la main, la promptitude et la justesse du coup-d'œil : avec cela, une activité qui suffisait à tout, au travail le plus assidu comme aux plus tumultueuses distractions ; enfin une volonté, une persévérance inébranlable, un caractère encore plus difficile à plier que les durs métaux qu'il était accoutumé à mettre en œuvre. S'il n'avait pas été privé des avantages inappréciables de l'instruction première, il eût été un homme supérieur ; mais il devait tout à la nature. L'éducation n'avait rien fait pour lui, et cependant, chaque jour, les personnes qui vivaient dans son intimité étaient étonnées de voir quelle masse de connaissances pratiques il était parvenu à acquérir, sans autre secours que son intelligence et ses observations.

(1) Dans leur reconnaissance, les ouvriers à marteau ont donné à leur Société de secours mutuels le nom de *Société-Brézin.*

LOUIS DEVILLAS.

Sous un aspect différent nous apparaît l'homme dont la notice va compléter le triumvirat de bienfaiteurs qui font le sujet de cet article. Issu d'une famille protestante qui jouissait d'une certaine aisance, Louis DEVILLAS naquit, en 1747, à Quissac, petite ville de Languedoc, qui faisait alors partie du diocèse de Lodève. Il étudia d'abord, pour exercer le ministère évangélique; mais il crut ensuite qu'une vocation plus décidée l'appelait au barreau. Il fit son droit, et ce fût avec toutes les illusions d'une âme noble qu'il débuta dans cette profession, pensant qu'elle était exclusivement consacrée à la défense de la veuve, de l'orphelin, de l'accusé. Une circonstance assez légère le fit changer d'opinion. Comme il assistait à une plaidoierie, il fut frappé de l'amertume avec laquelle les deux avocats se renvoyaient l'un à l'autre des paroles inconvenantes et même injurieuses. Grand fut ensuite son étonnement, lorsque, au lever de l'audience, il vit ces deux champions, en apparence si acharnés, se prendre amicalement le bras et aller célébrer ensemble un joyeux banquet. « Je « ne puis pas être de cet état, s'écria Devillas; je ne veux être ni « charlatan, ni comédien. » Nous rapportons l'anecdote, parce qu'elle est caractéristique; mais nous pensons que Devillas eut tort sans doute de conclure ainsi du particulier en général.

Voilà donc Devillas se livrant aux spéculations commerciales. Ses entreprises réussirent; ses capitaux doublèrent, et, en 1789, il était un des négocians les plus considérés de la place de Paris. La révolution éclata : il était, par le choix de ses concitoyens, capitaine de la garde nationale. Toujours disposé à remplir son devoir, il ne calculait ni les fatigues ni le danger. Il passa sous les armes, à Versailles, la nuit du 5 octobre, nuit qui ne laissa pas d'avoir pour lui une suite assez disgracieuse: il y gagna une infirmité qu'il garda toute sa vie.

Comme tant d'honnêtes gens, il perdit une partie de sa fortune pendant la tourmente révolutionnaire; mais par son activité intelligente il sut bientôt regagner ce qu'il avait perdu. Il s'adonna spécialement au commerce des vins, et fut un des premiers fondateurs de l'entrepôt de Bercy. Ses spéculations sur la musique imprimée, sur les cordes

à violon, sur la dentelle, sur la soierie, etc., le mirent en relation avec les principales places du Nouveau-Monde, et il réalisa des bénéfices considérables. Il faisait aussi la banque. Son crédit à la Banque de France s'élevait à plusieurs millions.

La considération dont il jouissait, la loyauté conciliante de son caractère, le firent souvent choisir pour arbitre, et le succès couronna le plus souvent ses efforts, pour amener les parties à une transaction salutaire. Pendant plus de cinquante ans qu'il fut dans les affaires (il était à Paris depuis 1775), jamais il n'eut de procès; et, sur la fin de sa vie, il se plaisait à répéter à ses amis qu'il en était encore à recevoir une assignation.

Veuf, sans enfans, retiré avec une fortune considérable, il avait fixé son habitation dans un hôtel, situé rue du Regard, dont il était propriétaire. Là entouré d'un nombreux domestique, heureux sous les lois du maître le plus commode, il vivait avec une noble simplicité, n'ayant pas de plus grand plaisir que de réunir ses amis. Personne ne faisait avec plus de grâces les honneurs d'une maison. Poli, spirituel, il n'avait jamais que des choses gracieuses à dire. Doué d'une instruction agréable et variée, il faisait des vers qu'il débitait avec un charme particulier : il avait beaucoup lu, beaucoup vu, et la conversation de cet aimable vieillard était un heureux répertoire du temps passé. Il fut enlevé de ce monde, après une courte maladie, en 1832. Il avait accompli sa quatre-vingt-cinquième année.

Une pensée grave et douce préoccupa ses derniers jours. N'ayant pas de parens directs qu'il eût jamais connus, il songeait à consacrer sa fortune à des fondations de bienfaisance. Dès qu'il eût arrêté ce projet, on le vit s'imposer même des privations pour augmenter le bien de ceux qu'il appelait *ses Pauvres*. Quelques années avant sa mort, il éprouva une faillite d'environ 30,000 fr. Pour un homme aussi opulent, c'était peu de chose. Il en parut néanmoins vivement affligé. M. G***, un de ses amis, lui en témoignait son étonnement : « Ce n'est pas pour « moi, que je m'afflige, dit-il; mais c'est que les pauvres en auront « d'autant moins. »

Son testament dépose de la bonté de son cœur et de la libéralité de son esprit. « Grand Dieu, dit-il, au début, être infini, ta « bonté m'a préservé des grands embarras de cette vie : c'est par ta « grâce que j'ai acquis quelques biens temporels; inspire-moi d'en « disposer, selon ta gloire, pour le temps où tu voudras reprendre la « vie que tu m'as donnée. J'implore ta clémence. »

Par cet acte de volonté dernière, Devillas lègue en toute propriété, à l'administration des hospices, tous ses biens, montant à 1,100,000 fr., pour la fondation de deux hospices, l'un à Quissac, son pays natal; l'autre dans son hôtel, rue du Regard, n° 17.

Il veut que, dans l'un et l'autre de ces établissemens, les pauvres soient admis « *sans distinction de culte : tous les hommes sont frères.* »

Les vœux de cet homme de bien se sont réalisés. L'hospice *Devillas*, établi à Quissac, dans la maison paternelle du Fondateur, est en pleine activité ; l'hospice *Devillas*, à Paris, a été inauguré durant les fêtes de juillet, en 1836.

L'hôtel du fondateur a été disposé de manière à recevoir trente lits et le service nécessaire. Vingt-quatre ont été attribués aux bureaux de charité des douze arrondissemens (1).

Les six derniers lits ont été réservés aux deux consistoires protestans (Eglise réformée, Confession d'Augsbourg). Un arrangement a été concerté, entre les deux communions, de la manière la plus équitable, et, par conséquent la plus conforme aux volontés du testateur, qui, animé du véritable esprit de l'Evangile, a cru devoir, tout protestant qu'il était, traiter les catholiques comme ses frères.

Ainsi, depuis dix-huit mois, trente vieillards des deux sexes, de soixante-dix ans d'âge, bien famés pour leur vie et mœurs, trouvent, dans cette maison qu'habitait un riche, tous les moyens d'une saine et tranquille existence. Rarement des hommes qui, comme Devillas, ont vieilli dans les délices de l'opulence, songent qu'il est des êtres qui ont soif, qui ont faim, qui ont froid, qui sont nus, qui sont infirmes. Cette sympathie pour les maux qu'on n'a jamais soufferts, est l'heureux privilège d'une âme peu commune.

CHARLES DU ROZOIR.

(1) Les 1er, 2e, 3e, 4e, 7e et 11e ont chacun un lit. 6
Les 5e, 9e et 10e, chacun deux lits. 6
Le 6e, trois lits ; le 8e, quatre lits ; le 12e, cinq lits. 12

TOTAL. 24

G^AL DROUOT.

UN BIENFAITEUR

DE LA VILLE DE NANCY.

Le 9 décembre 1833, une députation choisie dans le conseil municipal de la ville de Nancy présentait à un vieux général de l'empire une adresse qui se terminait par ces mots : « Une foule de ses anciens compagnons d'armes lui doivent l'existence et l'aisance dont ils jouissent; un grand nombre de nos hameaux reçoivent et recevront, grâce à sa généreuse prévoyance, les bienfaits de l'instruction; nos bibliothèques, nos musées s'enrichissent de ces dons; il n'a rien oublié, son pays ne l'oubliera jamais. » L'homme que ses compatriotes reconnaissans nous désignaient ainsi comme un des bienfaiteurs de l'humanité, c'est le général Drouot.

LE GÉNÉRAL DROUOT.

Né à Nancy en 1774, et sorti de l'école d'artillerie au mois de juillet 1793, le général Louis-Antoine DROUOT, a pris part à toutes les guerres de la révolution, assisté à toutes les batailles de l'empire et commandé le feu du dernier coup de canon tiré à Waterloo. On trouve son nom dans tous les bulletins de la grande armée, dans celui de Wagram où il marchait à la tête du régiment d'artillerie à pied de la vieille garde, dans ceux de la campagne de Russie où il fut nommé général de brigade, dans ceux de Lutzen et de Bautzen où il gagna le grade de général de division. Il sauva l'armée française à Wachau; il écrasa, quelques jours après leur défection, le corps des Bavarois en

avant dé Hanau ; et à Nangis, et au défilé de Vauclor, et pendant toute la miraculeuse campagne de 1814, il se signala par vingt faits d'armes qui ne l'auraient pourtant placé qu'au rang de nos habiles généraux, quand la chute de l'empereur montra en lui un de ces hommes à part dont la grandeur de caractère et les vertus devaient relever l'honneur de la patrie et consoler la France de tant de honteuses abjurations.

Au commencement de 1813, Napoléon avait choisi le général Drouot pour un de ses aides-de-camp. Les sentimens d'admiration que l'officier d'artillerie avait dès long-temps conçus pour le génie du grand capitaine, s'étaient accrus de tout l'attachement que ces liens nouveaux devaient naturellement lui inspirer. Après l'abdication de Fontainebleau, Drouot laissa la France aux Bourbons et continua sa fidélité à l'Empereur. Il partit pour l'île d'Elbe, croyant sans doute, comme ses compagnons d'exil, qu'il n'abandonnait pas la patrie puisqu'il ne quittait point son drapeau.

Arrivé à l'île d'Elbe, Drouot en fut nommé gouverneur, et quelques mois se passèrent sans qu'il parût s'occuper d'autre chose que d'administrer le pays. Il connut bientôt les projets de celui qui avait rempli l'Europe et qui étouffait dans l'espace étroit dont on lui avait fait une souveraineté. Drouot désapprouva la tentative à laquelle Napoléon seul pouvait se décider. Il ne doutait pas du succès, mais ses résultats l'épouvantaient. L'Empereur lui montra le congrès de Vienne délibérant sur son sort et rêvant peut-être déjà Sainte-Hélène. A ces considérations, qui lui étaient personnelles, il en ajouta d'autres sur la France, où tous les vœux semblaient le rappeler. Son parti était pris, ses ordres donnés, il n'y avait plus qu'à les suivre.

Débarqué au golfe de Juan, Drouot adressa une proclamation à l'armée et prit sa route sur Paris. Il conduisait l'avant-garde de l'Empereur; il fut comme l'aigle qui de clocher en clocher devait atteindre en vingt jours les tours de Notre-Dame.

La bataille de Waterloo et la nouvelle invasion qui s'ensuivit n'avaient que trop justifié les pressentimens du général Drouot; mais ce n'est pas lui qui eût récriminé contre l'Empereur, qui se fût plaint de la fortune et eût désespéré du pays. La déplorable séance du 22 juin prouva au contraire tout ce qu'il y avait de pureté et d'énergie dans son patriotisme, et d'élévation dans son courage et son esprit.

La perte de la bataille était connue. Carnot, ministre de l'intérieur, lisait à la chambre des Pairs un rapport du ministre de la guerre sur la situation de l'armée française qu'il représentait comme dispersée,

anéantie, et n'offrant plus aucun moyen de résistance à l'ennemi. Le comte de Latour-Maubourg se lève et demande la mise en accusation du ministre qui a osé publier des renseignemens aussi alarmans et peut-être déjà controuvés. Carnot répond que les faits qu'il communique sont écrits de la main du prince d'Eckmul, et le comte de Flahaut déclare que c'est sur son rapport qu'ils ont été rédigés. Alors le maréchal Ney, comme s'il eût voulu faire passer dans tous les cœurs le découragement dont le sien était accablé, renchérit encore sur les révélations officielles, il proteste qu'il est impossible de former une ligne de défense avec l'armée du nord, qu'il ne reste pas huit mille soldats à Grouchy, que Soult n'a pu rallier personne à Rocroy : selon lui tout est perdu; il n'y a plus qu'à négocier.

La première nouvelle du désastre de Waterloo n'avait pas produit plus de stupeur dans la capitale que cette désolante déclaration. Drouot, occupé des soins de son service, apprend par les journaux du matin tout ce qui vient de se passer dans l'Assemblée dont il est membre. Il court chez le maréchal Ney pour le rappeler à-la-fois à l'espérance et à la raison, et se rend aussitôt au Luxembourg, où dès les dix heures les Pairs étaient réunis. Là il ne se dissimule point tout ce qu'il y aurait eu de regrettable à voir un aussi illustre général s'exagérer nos pertes, diminuer nos ressources et s'écrier que la France n'a plus qu'à subir la loi de l'étranger; mais il assure que le maréchal, avec lequel il s'est expliqué, a été mal compris et qu'on a prêté à l'accent de sa douleur sur nos désastres une portée que le brave des braves ne pouvait leur donner. Et lui aussi, acteur et témoin des évènemens sur lesquels on délibère, il va les raconter sans déguisement, sans détour, car, si l'on connaît son attachement à l'Empereur, on doit savoir que son amour pour la patrie et son respect pour la vérité sont les premiers sentimens et le plus sacré des devoirs qu'il s'est imposé.

La campagne de 1815 n'a été racontée par personne d'une manière à-la-fois plus concise et plus complète, et avec une vérité d'expression plus remarquable, qu'elle ne le fut alors par le général Drouot. Dans cette rapide improvisation, il rappelle nos premiers succès qui en présageaient de plus éclatans. Il dit en passant la mort de son brave et vieux camarade Letort sur laquelle il s'arrête involontairement avec des larmes; il montre l'ennemi mitraillé à Ligny, fuyant devant nous, et l'Empereur faisant lui-même panser les blessés prussiens. Puis il indique les dispositions prises pour la bataille du Mont-Saint-Jean, bataille qu'il fallait gagner sans doute, mais que personne n'a le droit

de dire qu'il ne fallait pas livrer. Elle a été perdue, mais il ne faut accuser que la fatalité et non la bravoure du soldat ou les talens du général; il ne faut pas ajouter à la grandeur du désastre en oubliant les ressources qui nous restent.

« La dernière catastrophe, ajoute le général, ne doit pas décourager une nation grande et forte comme la nôtre. Après la bataille de Cannes, le Sénat romain vota des remercîmens au général vaincu, parce qu'il n'avait pas désespéré du salut de la république. Dans une circonstance infiniment moins critique, les représentans de la nation se laisseront-ils abattre et oublieront-ils les dangers de la patrie pour s'occuper d'intempestives discussions ! »

Ce langage si plein de calme et de noblesse, et qui contrastait si singulièrement avec les discours que venaient de prononcer tous ces Romains du Bas-Empire, sembla rendre quelque vertu à l'assemblée; il rendit du moins quelque espérance au pays et lui prouva que tous ses enfans n'avaient pas maudit les dieux et brisé leurs épées.

Ce jour même le gouvernement appela le général Drouot au commandement en chef de la garde impériale, mais toutes ses dispositions pour la défense de la capitale furent inutiles. Ces funestes paroles : « Il n'y a plus qu'à négocier », n'avaient été que trop écoutées. La capitulation de Paris était signée; Paris était livré; la vieille garde et son commandant se retirèrent derrière la Loire jusqu'à ce que l'armée entière fût licenciée.

Napoléon était parti pour Sainte-Hélène sans que Drouot, séparé de lui par les devoirs de général de la garde, eût pu gagner le Bellérophon. Son nom ne pouvait manquer d'être compris sur la liste des proscrits du 14 juillet. Au lieu de fuir, le général se rendit à Paris et se constitua prisonnier. Retenu à l'Abbaye jusqu'au mois d'avril 1816, il fut enfin traduit devant un conseil de guerre. Sur les sept juges, qui le composaient, il s'en trouva trois qui condamnèrent le général à mort.

Drouot, défendu par M. Girod, de l'Ain, le fut aussi par presque tous les témoins appelés à déposer contre lui. Le maréchal Macdonald avait surtout rendu la plus éclatante justice à la loyauté de son caractère; mais dans sa cause le général ne trouva aucun avocat plus éloquent que lui-même. « Si je suis condamné par les hommes qui ne jugent que sur les apparences, dit-il en terminant, je serai absous par mon juge le plus rigide, ma conscience. Tant que la fidélité aux sermens sera sacrée parmi les hommes, je serai justifié; mais, quoique je fasse le plus grand cas de leurs opinions je tiens encore plus à la paix

de ma conscience. J'attends votre décision avec calme. Si vous croyez que mon sang soit utile à la tranquillité de la France, mes derniers momens seront encore doux. »

L'on était près encore des exécutions sanglantes de Labédoyère et du maréchal Ney. Cependant l'acquittement du général Drouot fut immédiatement suivi de sa mise en liberté. Louis XVIII ne voulut pas que le ministère public se pourvût en révision du jugement.

On dit que les ministres de la restauration voulurent bientôt le replacer sur les cadres des officiers-généraux, et qu'à son passage à Nancy le duc d'Angoulême lui offrit directement le commandement d'une division. Drouot qui, dans les cent jours, avait refusé le traitement de lieutenant-général dont on voulait lui compter l'arriéré écoulé pendant son séjour à l'île d'Elbe, refusa également toute pension de retraite, tout traitement d'activité de la restauration. On dit aussi que le duc d'Orléans le demanda pour gouverneur du duc de Chartres, mais on ne put faire sortir le général de la simple et tranquille demeure où il s'était fixé. L'homme qui s'était si noblement dévoué à l'Empereur devait lui conserver jusqu'au bout son inaltérable fidélité et toute la pureté de son culte pour sa mémoire.

Le général Drouot avait acheté, près de Nancy, une petite propriété avec une partie des 100,000 francs qui lui étaient légués par le testament de l'Empereur. La révolution de 1830 ne put l'arracher qu'un instant aux occupations champêtres auxquelles il s'y livrait. A la nouvelle des ordonnances de juillet et des premiers coups de canon tirés dans Paris, M. de Ludre avait rallié la garde nationale de Nancy autour du drapeau tricolore. Le général Drouot, qu'il voulut mettre à la tête du mouvement pour le rendre encore plus national, salua ce drapeau qu'il n'eût peut-être pas arboré avant que la France ne se fût prononcée, mais qu'il revoyait avec ivresse. Quelque temps après, le maréchal Gérard le pressa de venir prendre le portefeuille de la guerre; il lui offrit ensuite le commandement de l'Ecole polytechnique; plus tard on l'appela à la Chambre des Pairs, mais inébranlable dans sa résolution, le général Drouot résista à tous ces témoignages de la considération qui s'attachait à sa personne. Dans sa naïve modestie, il ne croyait pas sans doute que la France eût besoin de ses services.

« Tout est problème dans la vie, disait de lui Napoléon; ce n'est que par le connu qu'on peut arriver à l'inconnu. Or, je connaissais déjà comme certain, dans Drouot, tout ce qui pouvait en faire un grand général; j'avais les raisons suffisantes pour le supposer supérieur à un

grand nombre de mes maréchaux. Je n'hésite pas à le croire capable de commander à cent mille hommes, et peut-être ne s'en doute-t-il pas, ce qui serait une qualité de plus. »

A la suite de tant de campagnes, de fatigues, et peut-être aussi de tant d'émotions douloureuses, la santé du général Drouot s'est considérablement affaiblie. Son âme seule survit aujourd'hui dans son corps brisé. Récemment il a donné à la ville de Nancy un sabre turc, dernier présent qu'il avait reçu de l'Empereur, dont il se séparait, parce que ses yeux ne pouvaient plus le voir et que ses mains ne pouvaient plus le toucher (1). Avec sa modique fortune, il a fondé vingt utiles établissemens consacrés à l'enfance, à la vieillesse, à tous les malheureux. Le bien qu'il fait autour de lui est sans doute un baume qui adoucit ses souffrances.

Napoléon le peint à Sainte-Hélène comme un homme rempli de charité et de religion. La religion de Drouot a toujours été une philosophie douce et riante, compagne d'un esprit un peu sceptique et railleur, et d'un cœur ouvert à tous les sentimens généreux, à toutes les affections tendres. Il avait voué à Napoléon un attachement profond, un amour impérissable...., il l'aimait comme certaines âmes aiment Dieu : c'était là sa religion. Il a conservé pour sa mémoire un culte que rien ne peut altérer. C'est une passion toujours vivante, et il ne peut prononcer son nom sans tressaillir, comme au nom de l'être qu'on a le plus aimé.

Le patriotisme, le désintéressement, les talens militaires, la modération dans la victoire, le courage dans les revers, sont des vertus de héros que le général Drouot a toutes possédées. « Sa morale, sa probité, sa simplicité lui eussent fait honneur dans les plus beaux jours de la république romaine (2). » Mais à une époque telle que la nôtre, ce dévoûment au génie et à l'amitié, ce respect antique pour les sermens, cette fidélité religieuse au malheur devaient être offerts en exemple. C'est à ce titre, avant tout autre, que le nom de Drouot honore la France et appartient à la postérité.

F. de Montrol.

(1) Ce sabre avait été rapporté d'Egypte par Bonaparte, et donné au général Drouot au mois d'août 1815. Il est placé dans le Musée de Nancy avec la lettre d'envoi du général.

(2) Paroles de Napoléon.

ABBÉ COTTOLENGO.

UN BIENFAITEUR

DE LA VILLE DE TURIN.

Un Bienfaiteur de la ville de Turin ! Quel intérêt particulier ce personnage peut-il offrir à des Français... ? Lisez la Notice, et, dès les premières lignes, vous apprendrez que c'est un sentiment de compassion pour l'infortune d'une Française, qui a fait créer par cet homme un des plus admirables établissemens de charité de toute l'Italie. — Mais, alors, la reconnaissance des Français est-elle donc restée muette ? Cet Italien a-t-il reçu des remercîmens dignes des Français.... ? — Lisez !

LE CHANOINE COTTOLENGO.

Vers la fin de 1828, une pauvre femme Française se rendait de Milan à Lyon, en passant par Turin. Elle était accompagnée de son mari et de cinq petits enfans, dont l'aîné avait à peine sept ans ; pour surcroît d'infortune cette pauvre femme se trouvait enceinte. S'étant arrêtée dans une auberge de la paroisse *Corpus-Domini*, à Turin, elle y tomba malade soudainement. On la jugea frappée d'apoplexie. La malheureuse étrangère fut présentée dans différens hôpitaux, dont on lui refusa l'entrée, les réglemens ne permettant pas de l'admettre ; elle fut rapportée à l'auberge. Soit la fatigue du transport, soit la rigueur de la saison, soit pour toute autre cause, la pauvre femme fut saisie de douleurs si violentes qu'elle expira en peu d'instans. On ne saurait exprimer la douloureuse compassion dont furent touchées toutes les personnes qui assistaient à cette scène déchirante ; le désespoir du mari, les cris, les larmes des petits enfans...!

Un prêtre avait été appelé auprès de la moribonde, et avait reçu son dernier soupir. Ce prêtre était bien connu dans Turin pour sa bienfaisance et sa charité. Que l'on juge si ses entrailles furent émues par le sort de l'infortunée qu'il venait de voir ainsi mourir! A l'instant même, il forme un projet bien digne d'un ministre du Christ : c'est d'avoir quelques lits toujours prêts, pour servir dans un besoin urgent comme celui qui venait de se présenter. Ayant fait part de son pieux dessein à quelques personnes bienfaisantes, il eut la joie de les trouver disposées à le seconder. La lecture qu'il venait de faire de la Vie de Saint Vincent-de-Paule contribua beaucoup à l'affermir dans sa résolution. Le cœur touché des exemples de cet immortel Bienfaiteur de l'Humanité, il marche sur ses traces; et, sans autre secours que ceux qu'il attend avec une ferme confiance de la Providence divine, il se livre à l'accomplissement de l'œuvre qu'il a conçue.

Il trouve moyen de prendre à loyer quelques chambres dans une maison située dans la cour connue sous le nom de *Volta Rossa*. Au mois de janvier 1829, on commence à y placer d'abord quatre lits; puis six, puis huit, puis douze, puis un plus grand nombre encore; de sorte qu'en peu de temps on a une petite infirmerie où l'on reçoit les malades qui, n'étant pas admis dans les hôpitaux, se trouvent ainsi à l'abandon. Pour soigner ces infortunés que le zèle ingénieux et charitable du Fondateur savait pourvoir du nécessaire, quelques femmes pieuses, appartenant à d'honnêtes familles de marchands, s'empressèrent de répondre à l'appel de cet homme si devoué au bien de ses semblables. Elles veillaient chacune à leur tour, et pendant une semaine entière, auprès des malades. S'il arrivait qu'on eût besoin de gardes pour passer la nuit, de courageuses filles, des femmes et des veuves animées d'un zèle charitable, s'offraient pour en remplir les fonctions. Les malheureux trouvèrent ainsi dans le nouvel hospice tous les genres d'assistance.

La direction et la conduite intérieure de l'établissement étaient confiées à deux filles dévouées qui en faisaient leur occupation continuelle; mais on ne tarda pas à reconnaître qu'elles ne pouvaient résister à tant de fatigues. Le fondateur jugea convenable d'agir alors comme avait fait Saint Vincent-de-Paule, lorsqu'il appela de la campagne quelques jeunes filles pour soigner les malades; et telle fut l'origine de l'utile Institution des Sœurs de Charité que toutes les personnes de bien voient avec satisfaction se répandre dans les Etats du roi de Sardaigne.

Mais, dans cette occasion, la Providence avait donné à Saint Vincent-de-Paule une aide puissante dans une veuve chrétienne, madame Legras, qui recevait dans sa maison les jeunes filles à mesure qu'elles arrivaient de la campagne, et à qui leur direction fut confiée. Dieu favorisa de la même manière les desseins du prêtre italien. Ayant fait venir plusieurs jeunes filles de la campagne, il retrouva la pieuse coadjutrice de Saint Vincent-de-Paule dans une autre veuve, madame Marianna Nasi, née Pullino, qui recueillit dans sa maison ces filles dévouées, et en fut aussi la première directrice. Madame Nasi, née à Turin, le 6 juillet 1791, y est morte, le 15 novembre 1832, laissant une mémoire qui sera long-temps vénérée.

C'est ainsi que fut fondée, dans la capitale de la Monarchie sarde, la *Petite Maison de la Divine Providence* sous les auspices de saint Vincent-de-Paule (1), établissement peut-être sans égal au monde. Le prêtre en qui s'est manifestée, d'une manière si éclatante, la charité chrétienne, est le chanoine Giuseppe COTTOLENGO.

L'établissement prospérait lorsque une circonstance malheureuse sembla devoir le frapper de mort presque à sa naissance. On sait combien étaient fondées les craintes qu'inspira l'invasion du choléra dans les Etats du Piémont en 1831. La prudence du gouvernement exigea que des mesures de sûreté fussent prises pour garantir le pays de ce terrible fléau, ou, du moins, pour en diminuer les ravages. Quiconque connaît la ville de Turin sait que la cour appelée *Volta Rossa*, outre qu'elle est étroite, se trouve dans un des quartiers les plus populeux, et que les maisons qui l'entourent sont très élevées et renferment un grand nombre d'habitans. Il est évident que ce lieu était peu convenable pour un hôpital, même en des temps ordinaires, et que la prudence conseillait, dans les circonstances où l'on se trouvait alors, de chercher pour le nouvel hospice un local dans une situation qui présentât moins d'inconvéniens. C'est pourquoi les autorités, tout en louant la généreuse charité des personnes dont le zèle soutenait la nouvelle fondation, ordonnèrent, au mois de novembre 1831, de la transférer ailleurs dans le plus bref délai possible.

Il fallut donc songer à trouver une maison dans un lieu où elle ne dût point inspirer d'inquiétudes pour la salubrité publique. La chose n'était pas facile dans une ville comme Turin où la population s'accroît

(1) *Piccola Casa della Divina Provvidenza sotto gli Auspizii di S. Vincenzo de' Paoli.*

sans cesse. Mais pendant qu'on était ainsi en cherche d'une nouvelle demeure, le Fondateur de la Maison de la Providence ne voulut pas laisser inactif le zèle des saintes filles déjà rassemblées dans la maison de madame Nasi ; il les employa à soigner à domicile les pauvres malades, soit pendant le jour, soit pendant la nuit, selon qu'elles en étaient requises par les curés de la ville.

On ne tarda pas à trouver un nouveau local pour l'hospice. Ce fut dans le *Valdocco*, faubourg de Dora, et c'est là qu'existe aujourd'hui, dans un état si florissant, la Petite Maison de la Divine Providence.

Bientôt il devint évident que la translation de l'établissement, laquelle avait pu d'abord paraître devoir lui être funeste, fut, au contraire, la source d'une prospérité et d'un accroissement au-delà de toute espérance.

La Petite Maison de la Providence transférée dans le *Valdocco*, y devint une importante et vaste institution, dont l'existence fut reconnue par décret royal, en date du 27 août 1833 ; et ce fut alors que le Roi la prit sous sa protection spéciale

L'inscription placée sur l'entrée de la Maison est tirée de la seconde épître de saint Paul aux Corinthiens : Charitas Christi urget nos. Paroles admirablement choisies, car dans cette pieuse fondation tout repose sur la charité chrétienne.

Pour faire connaître cet établissement vraiment prodigieux, nous allons décrire en particulier chacune des différentes parties dont il se compose, et qu'on peut réduire à sept divisions principales : les Infirmeries, les Sœurs de Charité, les Ursulines et les Génovéfines, l'Ecole Normale pour l'Instruction des Pauvres (1), l'Institution des Sourds-Muets, la Maison de Refuge pour les Orphelins, et enfin les Salles d'Asile pour l'Enfance.

Infirmeries. — Elles se composent de six salles pour les malades.

Une de ces salles est divisée en deux et destinée aux épileptiques : il y a neuf lits pour les hommes et dix-huit pour les femmes. Le pavé est recouvert de tapis, afin que ces infortunés ne se blessent point lorsqu'ils tombent en proie aux accès de leur terrible mal. Dans les autres salles, on reçoit sans distinction de pays les personnes de tout âge et de tout sexe atteintes, pour la plupart, de maladies dont les

(1) *Figliuoli che si preparano all' istruzione della classe popolare e povera.*

hôpitaux ordinaires n'entreprennent point le traitement. Les Infirmeries renferment soixante-cinq lits toujours occupés.

Il est juste de payer ici le tribut d'éloges dû au zèle plein d'humanité des médecins et des chirurgiens qui font le service des Infirmeries de la Maison de la Providence. Leurs peines sont tout-à-fait gratuites ; mais quand ils recevraient un traitement considérable, ils ne pourraient pas se montrer plus assidus ni plus dévoués. Tous les autres soins sont prodigués aux malades par les bonnes Sœurs de l'hospice, avec tant de sollicitude, de douceur et de patience, que les paroles manquent pour les louer dignement.

Sœurs de Charité. — Soigner les malades et instruire les petites filles de la classe pauvre du peuple : voilà à quoi se consacrent principalement les Sœurs de la Maison de la Providence. Les professes et les novices sont au nombre d'environ quatre-vingt-dix. Il y en a déjà d'établies dans plusieurs endroits hors de la capitale, et l'on ne cesse de les appeler de toutes part, à cause du bien qu'elles font. A Turin, ces dignes filles de Saint Vincent-de-Paule ne bornent pas leurs soins à l'intérieur de l'hospice, elles vont aussi soigner gratuitement les pauvres à domicile toutes les fois qu'on réclame leur présence.

Ursulines et *Génovéfines.* — De pauvres jeunes filles, abandonnées à elles-mêmes et qui se verraient ainsi exposées à toutes les séductions du monde, trouvent un port de salut dans la Maison de la Divine Providence ; leur vertu y est à l'abri des périls, et elles y reçoivent une instruction utile et morale. Elles forment deux classes : les *Ursulines* et les *Génovéfines.* Leur nombre est d'environ cent trente ; elles sont logées, nourries et vêtues aux frais de l'établissement. On leur enseigne les principes et les devoirs de la religion ; et, en même temps, elles s'exercent à des travaux convenables à leur sexe.

Ecole Normale pour l'Instruction des Pauvres. — Le fondateur de la Maison de la Providence pensa avec raison que, si les Frères de la Doctrine Chrétienne, fondés par l'abbé de La Salle, sont de bons maîtres pour les enfans des pauvres ; comme les règles de leur Institut ne leur permettent pas d'exercer l'enseignement en nombre moindre de trois, leurs utiles services se trouvent bornés aux villes, et aux endroits dont la population est assez nombreuse pour subvenir à l'entretien de trois instituteurs.

Ces considérations le portèrent, vers la fin de 1823, à s'occuper de former, pour les enfans de la classe pauvre du peuple, des instituteurs qui n'exigeassent que peu de dépense et qui pussent exercer indivi-

duellement leurs fonctions, afin de répandre les bienfaits de l'instruction jusque dans les communes les moins riches.

Les grandes et nombreuses difficultés que doit s'attendre à rencontrer quiconque entreprend de former de bons maîtres pour l'instruction des enfans, n'échappèrent point à l'esprit du chanoine Cottolengo; il ne chercha pas à atteindre son noble but en recourant à des adultes qu'il eût été assez difficile de ployer tout d'un coup à ses vues. Ainsi, aimant mieux faire le bien complètement avec lenteur, que promptement, mais d'une manière incomplète, il s'occupa de réunir un certain nombre de jeunes garçons, qui, élevés et formés par lui, fussent ensuite capables d'instruire les autres. Les enfans rassemblés dans ce but sont au nombre de plus de soixante, et portent tous un costume uniforme. Outre les élémens des Lettres, on leur apprend à soigner les malades et à préparer les médicamens les plus simples ; de sorte que, sous ce rapport, ils rendent de très grands services dans les villages. Mais on ne pouvait pas espérer que tous les enfans, ainsi réunis pour devenir instituteurs, répondissent avec un égal succès aux vues du Fondateur; et, d'unautre côté, la charité ne permettait pas d'abandonner ceux qui n'avaient point d'aptitude pour l'enseignement. Quand ce cas se présente, on fait apprendre aux enfans dont il s'agit un métier utile.

Institution des Sourds-Muets. — Parmi les différens établissemens pour les sourds-muets, en Piémont, le plus remarquable est celui qui fut fondé à Gênes par le P. Jean-Baptiste Assaroti; mais il est bien loin de satisfaire complètement aux besoins de l'instruction de cette classe nombreuse d'infortunés. Le chanoine Cottolengo ne pouvait manquer de tourner de ce côté ses vues de bienfaisance universelle. Au mois de septembre 1834, il loua une maison où les Sourds-Muets trouvent gratuitement la nourriture, l'habillement et l'instruction. Cette institution renfermait, à son origine, vingt-et-un garçons et seize filles. Le principal instituteur, nommé Paolo Basso, est lui-même sourd-muet, et sort de la maison de Gênes ; c'est un jeune homme d'une grande science et de grande vertu. Comme dans toutes les autres institutions du bon chanoine, on est admis dans cette maison sans distinction d'âge, de sexe et de pays : il suffit d'être pauvre et malheureux.

Maison de Réfuge pour les Orphelins. — A tant de fondations instituées pour le soulagement de l'humanité, dans la Maison de la Providence, on a encore ajouté, depuis peu d'années, un établissement pour les Orphelins des deux sexes. Ils y sont élevés chrétiennement et apprennent le métier auquel ils montrent de l'aptitude.

Salles d'Asile pour l'Enfance. — Ce sont des salles d'asile et de réfuge pour les enfans du premier âge. Il y en a deux : l'une pour les petits garçons, et l'autre pour les petites filles. Ils y passent la journée confiés à la tendre sollicitude des Sœurs, qui les instruisent dans la religion et leur apprennent à lire. On les nourrit; et, le soir en retournant dans leur famille, ils emportent un pain pour leur souper; parfois il arrive qu'ils ne sont par moins de deux cents.

Telle est la Petite Maison de la Providence, établissement merveilleux, unique dans son genre; où plus de sept cents malheureux sont logés, nourris, vêtus et instruits ; où l'on reçoit l'homme qui vient de naître et l'homme qui va mourir; où l'on voit le constraste de tous les genres de misères et de tous les genres de bienfaisance!

On est vraiment saisi de surprise quand on songe qu'une si vaste institution est l'œuvre d'un seul homme. Animé d'une sainte charité, poussé par l'impérieux besoin d'être utile à ses semblables, et sans cesse étendant le cercle de ses bienfaits, il a créé et chaque jour encore il fonde autant d'institutions de secours qu'il découvre de souffrances. Mais il est riche, sans doute, dira-t-on!.... Détrompez-vous : il ne possède d'autres biens que cette charité immense. Pour fonder tant d'asiles, pour subvenir aux besoins de tant de pauvres, personne n'a encore pu découvrir quelles sont ses ressources. Ce qu'il y a de certain, c'est que rien ne l'arrête dans ses desseins : un malheureux se présente, il l'accueille et se confie pour le reste à la Providence. Un jour, les provisions étant épuisées, les Sœurs n'avaient plus d'argent, et le chanoine Cottolengo n'en avait pas non plus; elles se désolaient, il souriait en disant : « Le Seigneur y pourvoira ! » Il s'en va à Turin, revient et remplit d'or la bourse épuisée de l'hospice.

C'est ainsi que de nouvelles maisons se construisent ou s'achètent, que d'autres sont prises à loyer; enfin qu'il est pourvu aux besoins de tant de personnes, sans que l'on connaisse la source d'aucun revenu fixe pour l'institution. Ce vaste établissement resta long-temps ignoré dans Turin. Le bon chanoine rit souvent de l'étonnement qu'on témoigne en lui parlant de son œuvre; il répond qu'il ne possède qu'une petite maison avec quatre malheureux (*quatro birbe*). C'est ainsi qu'il appelle les enfans qu'il a recueillis. Il n'a ni teneurs de livres, ni administrateurs, ni économes : son unique registre est celui où il inscrit les noms des Sœurs de Charité qu'il accorde aux hôpitaux de province, et qui dépendent toujours de la Maison de Turin. Et cependant tout marche avec le plus grand ordre : c'est peut-être parce que tous ceux

qui concourent au service de l'établissement y trouvent eux-mêmes des secours, et que tous ont foi dans la Providence qui ne peut faillir.

Le bon chanoine semble ne pas connaître lui-même l'importance de son hospice, et combien l'existence de l'établissement est attachée à la sienne propre. On lui proposait de faire choix d'un aide pour le seconder : il a répondu qu'il n'avait besoin de personne. Interrogé sur ce que la Maison deviendrait s'il tombait malade : « La Providence, dit-il, « me tiendra long-temps en bonne santé. » On lui démontrait la nécessité de faire connaître les moyens qu'il emploie pour subvenir à tant de besoins, en lui retraçant les embarras et la désorganisation qui auraient lieu, s'il venait à mourir : « Je vivrai, a-t-il répondu, quatre-« vingt-dix ans et au-delà!...

Lorsqu'on découvrit cet hospice à Turin, en 1833, et que l'existence en fut sanctionnée par un décret royal, on félicitait le bon chanoine out étonné de voir que l'on attachât autant d'importance à une chose toute simple à ses yeux.

Un jour, un officier du Roi entre dans la modeste chambre du Fondateur, et lui attache sur la poitrine la décoration de l'Ordre de Saint-Maurice et Saint-Lazare, au nom du Prince, qui veut récompenser en lui le Bienfaiteur de l'Humanité. Le bon chanoine, fort touché de cette faveur de son souverain, ne pouvait revenir de sa surprise.

Un autre jour, ce n'est plus un officier, c'est l'héritier du Trône, le Prince Royal, Duc de Savoie, accompagné de son gouverneur, le chevalier César de Saluces, qui honore de sa visite la Petite Maison.... Nouvelle surprise du bon chanoine, quand le jeune Prince lui remet, après en avoir reçu la permission du Roi son père, une *Médaille d'or!* Cette médaille vient de Paris : ce sont de simples citoyens qui la décernent en signe de reconnaissance et de vénération, au nom des Français! C'est la seconde médaille d'or de la Société Montyon et Franklin offerte par la France à l'Italie! Honneur aux princes qui encouragent des relations de ce genre entre les peuples!

La lettre, simple et touchante du bon chanoine Cottolengo, en réponse à l'envoi de notre Société, est précieusement conservée par celui qui signe cet article.

A. Jarry de Mancy,

D'après Mr. D. Sacchi.

PHILIPPE MERIAN.

UN BIENFAITEUR

DU PAYS DE BADE.

Puisse le *Bienfaiteur des Badois* trouver quelques imitateurs! En effet, ce n'est point ici de la *Philantropie posthume*, ni de ces fondations pour lesquelles on croit avoir tout fait quand on a donné de l'argent! C'est un modèle du *Bon Riche;* et c'est, en même temps, le *Riche Heureux!* Un Millionnaire heureux, quoi de plus rare?...

PHILIPPE MÉRIAN.

Né à Bâle, en 1777 (5 mai), PHILIPPE MÉRIAN appartient à une des branches nombreuses de la famille de ce nom, qui a donné depuis plus de deux siècles, à la Suisse et à l'Allemagne, des pasteurs et des magistrats, des artistes et des écrivains, des peintres, des graveurs, des libraires, des conseillers auliques, des femmes célèbres et un métaphysicien illustre, membre de l'Académie de Berlin. (1)

Mérian (Mathieu I), libraire et graveur habile (1593-1651), fut l'ami et l'émule de notre célèbre Callot de Nancy; Mathieu II (1681-1687), fils du précédent, libraire comme son père, fut célèbre comme peintre de portraits; les princes d'Allemagne le comblèrent de présens et de marques d'honneur; le Grand-Electeur de Brandebourg lui donna le titre de son chargé d'affaires à Francfort, et le Margrave de Bade-

(1) Jean-Bernard Mérian (1723-1807). Ancillon a publié son Eloge (1810).

Dourlach le fit son conseiller aulique : Rubens avait bien été ambassadeur! Une sœur de Mathieu II, Marie-Sibylle Mérian, née à Francfort (1647-1717), élève du célèbre peintre Abraham Mignon, a obtenu elle-même une grande renommée pour ses tableaux et ses dessins sur vélin de fleurs et d'insectes; l'amour de la science et de son art, lui fit entreprendre le voyage de Surinam; ses deux filles, Hélène et Dorothée, se montrèrent dignes de leur mère par leur talent et partagèrent ses travaux. Jean-Mathieu, fils et petit-fils des deux précédens, riche libraire et peintre renommé, fort habile au pastel, reçut des lettres de noblesse de l'Electeur de Mayence, qui lui avait conféré le titre et les fonctions de conseiller. Il mourut à Francfort, en 1716, ne laissant qu'une fille, opulente héritière d'un père fraîchement anobli, circonstance qui lui devint fatale. Un général suédois, qu'elle épousa, eut bientôt dissipé la très grande fortune acquise par les travaux et les vertus des Mérian pendant tout un siècle.

Il existait, comme on vient de le voir, dans la famille Mérian, des traditions fort honorables, et parmi tous ces souvenirs d'illustrations, l'exemple de richesses acquises lentement par le travail et rapidement dissipées par une conduite toute contraire. Les Mérian devaient avoir, comme toute famille nombreuse, leurs Riches et leurs Pauvres. Le père de Philippe était le chef d'une des branches de son nom, laborieuse et opulente. Il fut un des banquiers les plus riches de Bâle et de toute la Suisse, et vécut quatre-vingt-quatre ans. Ce vénérable père de famille ne cessait d'exhorter ses fils à ne pas se coucher « sans avoir eu le bonheur de faire quelque bien : » recommandation très remarquable dans un comptoir de banque! Le bon vieillard prêchait d'exemple!

Philippe Mérian fit de bonnes études dans les lettres et dans les sciences mathématiques et physiques, d'abord à Fribourg, dans le grand-duché de Bade (1800), puis à l'Ecole des Mines de Freyberg. Son père desirait qu'il se rendît capable de diriger l'exploitation d'usines considérables dans le pays de Bade. Philippe, par obéissance, consacra plusieurs années de sa jeunesse à ces travaux pour lesquels il se sentait peu de goût. Il y réussit cependant, par un zèle soutenu et à force de persévérance : on lui fut redevable de plusieurs améliorations, mais le dépérissement de sa santé le força de renoncer à ces occupations pénibles. De retour à Bâle, devenu banquier et chef d'une des maisons les plus florissantes, il prit, au bout de quelques années, une résolution dont les personnes de sa profession donnent rarement l'exemple. Encore dans la force de l'âge, il trouva qu'il était assez riche, renon-

çant à gagner, en peu de temps, quelques millions de plus. Pour se ménager une paisible retraite, loin des affaires et de la politique, il quitta Bâle au temps des luttes qui préparèrent la séparation de Bâle-Campagne et de Bâle-Ville : il transporta sa résidence à Fribourg, dans cette même ville qui avait été le séjour de son enfance.

Alors commence l'honorable carrière du Bienfaiteur public (1819), car l'arrivée et l'établissement, à Fribourg, de Philippe Merian furent annoncés par des secours en tous genres, qui apparurent d'abord comme des actes isolés, mais bientôt il fut très facile de reconnaître qu'ils révélaient un plan médité, un système complet...!

Les sommes que Philippe Mérian a consacrées à diverses fondations d'utilité publique, forment déjà un capital très considérable, suivant les listes que nous avons sous les yeux et que nous nous abstenons de transcrire en détails; chaque année étant marquée par de nouveaux dons. Ils peuvent être partagés en deux grandes catégories. D'abord, les secours accordés par le donateur à d'anciens établissemens de charité, tels qu'une somme de 30,000 francs destinée à l'achat d'un local plus vaste pour la Maison des Orphelins de la ville de Fribourg, et une autre somme de 30,000 francs, donnée à l'Institut de Sautier-Reibelt, pour l'éducation d'enfans pauvres des deux sexes, et plus de 50,000 fr. versés à la Caisse des pauvres, pour être distribués en secours à des vieillards et à des indigens dont les infirmités sont constatées. A la seconde catégorie appartient l'œuvre de prédilection, pour laquelle le généreux foudateur a déjà donné près d'un *Million* : c'est une création, dont nous ne pensons pas que l'on ait à citer un autre exemple.

Selon la maxime de son illustre contemporain et compatriote, Victor de Bonstetten, le philantrope Philippe Mérian ne connaît qu'un seul remède à la Pauvreté, c'est le Travail. L'extinction de la Mendicité, les encouragemens à l'instruction, au travail, aux bonnes mœurs et à l'économie, voilà le plan que s'est tracé Philippe Mérian et la généreuse entreprise dont sa mort même n'arrêterait pas l'exécution.

Forcé de faire un choix, Philippe Mérian a commencé par les Communes les plus malheureuses des cantons les plus stériles dans les montagnes; par les villages que leur position et un sol ingrat semblent condamner à une pauvreté héréditaire, sans espoir d'amélioration. La population de ces communes misérables, fréquemment visitée par Philippe Mérian dans ses courses solitaires, a excité au fond de son cœur une vive compassion. La lutte est engagée maintenant entre cet homme généreux et la nature! qui a si peu favorisé ces pauvres montagnards...!

Chaque année, Philippe Mérian, dote d'un capital suffisant une ou plusieurs communes de ces cantons, mais à chaque village doté, il impose, en même temps, ce que l'on pourrait appeler une *Charte de Bienfaisance!* Il a rédigé lui-même des *Statuts* qui doivent être observés strictement, sous peine de retrait des fonds du donateur, soit pendant sa vie, soit après sa mort. La philantropie la plus éclairée a dicté ces Statuts, dont nous recommandons la lecture à tous les amis de l'humanité (1). Bientôt on pourra dresser une *Carte géographique* de ces bienfaits de Mérian!

L'admiration et la vénération des Badois sont la juste récompense des vertus et des pieux travaux du *Montyon de Fribourg*. Le droit de cité et le titre de Conseiller de Ville, sont à ces yeux d'assez belles récompenses. Il n'a point desiré, dit-on, de lettres de noblesse. S. A. R. le Grand-Duc lui a conféré la décoration du Lion de Zahringen.

La mise au jour du livre des *Statuts* de Philippe Mérian, est du mois de juin 1833. Date remarquable, pour nous du moins : car c'était à la même époque, et presque le même jour que la Société Montyon et Franklin se formait à Paris, pour honorer les *Hommes Utiles*, les Bienfaiteurs publics, Français ou Etrangers!

La reconnaissance des montagnards de Bade a trouvé auprès de nous des interprètes. La *Médaille d'or* de notre Société a été envoyée, au nom des Français à ces bons Allemands, qui ont témoigné d'abord quelque surprise de cette intervention française, d'un genre nouveau! Notre médaille a été présentée par la Municipalité de Fribourg (1835), et la lettre du vertueux Philippe Mérian nous est un gage de la satisfaction que lui a fait éprouver ce témoignage de la sympathie des Français! (2)

A. Jarry de Mancy.

(1) *Statuten der Stadtrath Philipp Merianischen Armen-Stiftungen*, etc., Fribourg en Brisgau, in-12, 1833.

(2) M. de Gerstlacher, Ministre de Bade à Paris, vient de faire remettre au Fondateur de la Société Montyon et Franklin, la Médaille d'or à l'effigie de S. A. R. la Grande-Duchesse, accompagnée d'une lettre de félicitation, au nom de sa souveraine. La France et l'Allemagne, unies pour honorer la Bienfaisance, accepteront pour emblème cette gracieuse image de S. A. R. la Grande-Duchesse SOPHIE DE BADE....!

PAUL GAIMARD.

PAUL GAIMARD.

PAUL GAIMARD, comme Président de la Commission scientifique d'Islande et du Groenland, dirige la publication, par ordre du Roi, du *Voyage en Islande et en Groenland*, exécuté pendant les années 1835 et 1836 sur la corvette *La Recherche*, commandée par M. Trehouard, dans le but de découvrir les traces de *La Lilloise*, etc.

A trente-trois ans, Paul Gaimard avait déjà fait deux fois le tour du globe. Ces deux voyages ont pris dix-sept ans de sa vie, dont huit ans à la mer, et le reste en collaboration pour la relation de ces deux expéditions mémorables. Mais ce ne sont pas là ses seuls titres comme *Voyageur utile!* Quand il parcourut la Belgique, la Hollande, la Grande-Bretagne, explorant les Musées, à la recherche de documens pour diriger de nouvelles expéditions scientifiques, il contribua à faire connaître et à introduire en France la belle institution des *Salles d'Asile!* Plus tard, à l'époque de la plus terrible invasion du choléra, il fut des premiers à s'offrir pour aller en Pologne, en Russie, en Prusse et dans les diverses contrées de l'Allemagne, étudier et combattre le fléau, dont lui-même fut frappé deux fois! Il n'échappa que par miracle, et ce fut pour venir mériter encore la grande Médaille que la ville de Paris a décernée en récompense des soins donnés aux cholériques. Un des prix que Montyon a fondés à l'Académie des Sciences pour les Savans utiles, Bienfaiteurs de l'Humanité, fut aussi décerné à Paul Gaimard, en partage avec son digne émule, le docteur Gérardin, après la mise au jour de la relation de leur voyage et de leurs observations utiles. Enfin, tout le monde sait qu'il y avait encore un noble sentiment d'humanité et de dévoûment dans ces deux dernières expéditions aux

régions polaires, pour tâcher de découvrir les traces de l'infortuné Blosseville et de ses compagnons!

Paul Gaimard est un de ces esprits décidés, ardens, aventureux; homme de résolution et d'action; infatigable et toujours prêt; dévoué jusqu'à l'enthousiasme, il est du petit nombre de ces passionnés voyageurs dont les feuilles de l'Angleterre et de l'Amérique parleraient plus que ne font nos journaux de France! A qui, cependant, serait-il juste de donner, autant qu'on le pourrait, quelque popularité pendant leur vie, si ce n'est pas à de tels hommes? Attendrez-vous que ce voyageur intrépide ait subi le sort de ses pareils, lui que n'a jamais effrayé le sort de ses devanciers, qui se joue de tous les dangers et qui a risqué vingt fois sa vie? Serait-il généreux de retarder un simple témoignage de reconnaissance jusqu'à ce que l'homme de cœur ait succombé, afin, sans doute, que l'éloge fût relevé par des regrets?

Il nous suffira de passer rapidement en revue les services de Paul Gaimard; nous avons la ferme confiance que l'avenir y répondra.

Né à Saint-Zacharie, département du Var, le 31 janvier 1796, PAUL GAIMARD, connut à peine son père, massacré dans les réactions du Midi, en 1799, et fut élevé par sa respectable mère, Claire Gasquet. Son oncle maternel, le général Baron Gasquet, un des braves de l'armée d'Egypte, fait adjudant-général par Kléber, sur le champ de bataille d'Héliopolis; blessé à Toulouse, près du maréchal Soult, comme chef d'état-major-général, est mort à Saint-Maximin, à la retraite, en 1819. Paul Gaimard, dès sa première enfance, fut confié aux soins d'une bonne tante, madame Allard, qui fut dès-lors pour lui une seconde mère. M. et madame Allard, maintenant octogénaires, ont conservé les mêmes sentimens pour leur neveu, qui leur a voué une tendresse toute filiale, et ne leur a donné jamais d'autres sujets de chagrins que ses longs et périlleux voyages.

Ses études terminées, et entraîné par sa vocation pour les courses lointaines, Gaimard entre à l'Ecole de Médecine navale de Toulon; en 1816, à la suite d'un Concours, il est nommé Chirurgien de troisième classe de la marine royale et, de 1817 à 1820, il fait son premier voyage autour du monde, en qualité de second médecin et naturaliste, à bord de *l'Uranie*, sous le capitaine L. de Freycinet. L'historien de ce voyage a cité plusieurs traits de résolution du jeune naturaliste. Sa collaboration à la partie de Zoologie, en commun avec M. Quoy (1821-1825) l'honore comme savant. Paul Gaimard est médecin de première classe de la marine (1825). De janvier à mars 1826, eut lieu son voyage d'ex-

ploration, par ordre du Comte de Chabrol, Ministre de la Marine. Il s'agissait de constater l'état des collections d'Histoire naturelle des étrangers, et de consulter les documens imprimés ou manuscrits sur les diverses contrées à visiter par *l'Astrolabe*, dont l'expédition se préparait. Parmi les utiles renseignemens que recueillit le voyageur, nous avons déjà cité celui qui est relatif aux *Salles d'Asile*. Nous regrettons de ne pouvoir, faute d'espace, transcrire la lettre où Paul Gaimard fait le récit de sa visite à l'Ecole de *Spitalfield*, sous les auspices du vénérable Z. Macaulay et de lord Brougham.

De 1826 à 1829, second voyage autour du monde, à bord de *l'Astrolabe*, sous le capitaine Dumont d'Urville. Premier médecin de l'équipage et naturaliste, Paul Gaimard, en plusieurs circonstances, donne des preuves nouvelles de son dévoûment et de son intrépidité. On frémit en lisant les détails de son séjour aventureux au milieu des féroces insulaires de Vanikoro : c'est en grande partie à ce trait de hardiesse que la France et la science sont redevables des derniers renseignemens recueillis sur l'infortuné Lapérouse!

Les travaux de Gaimard, au retour (1830-1835), ont obtenu les éloges du meilleur juge, de Cuvier. Il y eut dans ces travaux une interruption où l'on retrouve bien le trait caractéristique du généreux et ardent Gaimard. Comment faire tranquillement, à Paris, de la Zoologie, quand le choléra envahit l'Europe! Déjà Gaimard, en 1822, avait sollicité l'honneur d'aller combattre la fièvre jaune à Barcelonne : il avait éprouvé un refus! Il fut plus heureux en 1831; mais deux fois, dans ce glorieux voyage, il faillit payer de sa vie le zèle qui l'animait. En proie aux atteintes du choléra, et, de plus, menacé par le fanatisme du petit peuple en Esthonie, il courut un plus grand danger à Revel, qu'au milieu des sauvages les plus farouches de l'Océanie. De retour à Paris, et prodiguant des soins aux victimes du même fléau qu'il avait combattu dans les régions du Nord, il eut le bonheur de sauver son ancien capitaine M. de Freycinet, mais il recueillit les derniers soupirs de son illustre ami, l'Amiral De Rigny, le vainqueur de Navarin! Il n'était pas moins ardent et dévoué à secourir les malades pauvres! Le désintéressement du bon Gaimard est si connu, que l'on ne penserait pas même à en faire un sujet d'éloge. Une seconde fois, à Paris, le choléra menace de l'enlever à la science et à l'humanité qu'il honore. Enfin, le 17 mars 1835, il terminait la publication de la *Zoologie* pour le *Voyage de l'Astrolabe*, et le 27 avril suivant, il s'embarquait pour son premier voyage en Islande et aux mers polaires, à

la recherche de l'infortuné Blosseville, le Lapérouse de notre temps!

La relation des deux voyages en Islande et au Groenland, va bientôt paraître. Il ne nous appartient pas de devancer les jugemens du monde savant, mais nous devons féliciter Paul Gaimard d'avoir le premier, en invoquant le nom de Montyon, obtenu que l'Académie Française fût représentée, dans ces expéditions scientifiques, par un jeune littérateur, digne de cette mission, M. X. Marmier. MM. Villemain, V. Cousin, Philippe de Ségur et M. Guizot, comme Académicien et comme Ministre, ont droit à la reconnaissance publique pour l'appui qu'ils ont accordé à cette demande de Paul Gaimard. Jamais commission scientifique ne fut mieux composée, ni plus affectionnée à son chef (1). Si le dévoûment et l'habileté de l'intrépide lieutenant Trehouard n'ont pas été couronnés d'un plus heureux succès, on peut féliciter encore les marins et les savans français des résultats de leurs voyages. L'Islande en gardera long-temps le souvenir (2). Et ce jeune et intéressant Islandais, qui sous les yeux de son vigilant ami Gaimard, a fait de si rapides progrès dans la langue et la littérature de France, et dans les sciences mathématiques et physiques, Sivertsen (*Gudmundur*), élevé par les bienfaits du Roi et gradué de l'Université de France (3), sera, dans l'avenir, un lien entre les deux nations!

Le Président de la Commission d'Islande va de nouveau parcourir les royaumes du Nord, par ordre du gouvernement français : n'est-ce pas le moment de publier que les vœux de ses concitoyens l'accompagnent?

A. Jarry de Mancy.

(1) MM. Victor Lottin (Physique, Hydrographie); A. Mayer (Peintre); X. Marmier (Langue et Littérature islandaises); E. Robert (Botanique, Minéralogie, Géologie); R. Anglès (Météorologie); L. Bévalet (Préparateur, etc.) — P. Gaimard, Président.

(2) La médaille et une collection du Recueil de la Société Montyon et Franklin ont été déposés à la Bibliothèque de Reykiavik, et le vénérable Évêque, Steingrimur Jonsson, nous a fait transmettre une lettre de félicitations.

(3) M. de Salvandy, Grand-Maître, a donné à ce jeune étranger des marques de la bienveillance la plus touchante!

LE BON ROI RÉNÉ.

RÉNÉ D'ANJOU

(LE BON ROI RÉNÉ).

Le titre de GRAND n'est pas rare chez les princes ; il n en est pas de même de celui de BON. L'homme qui peut tout est à même, s'il a du génie, de la volonté, du courage, d'accomplir de grandes choses et d'imposer sa gloire aux hommes qui la paient ordinairement bien cher ; mais pouvoir tout, et ne rien vouloir qui puisse coûter une larme à l'humanité : voilà ce qui constitue le *Bon* prince, et l'Histoire est là pour dire combien est peu commune cette modération dans la puissance.

Telle fut la gloire du roi RÉNÉ. Aucun prince de France n'a mieux mérité une place parmi les *Hommes Utiles;* car, comme chez trop de monarques, sa bonté n'était pas seulement pour les courtisans et les serviteurs qui l'entouraient : elle descendait au peuple. Aussi dans les moindres hameaux de la Provence, ou il finit ses jours, où il passa les seules années paisibles de sa longue carrière si agitée, il n'est désigné que par l'épithète du *Bon Roi.*

Le roi Réné fut aussi l'un des plus brillans chevaliers de son temps : passionné pour les exercices guerriers, il était en quelque sorte le roi des tournois ; et sur le champ de bataille sa valeur n'était pas moins connue que sa capacité militaire.

Il me serait doux de suivre le roi Réné dans les vicissitudes de sa vie aventureuse ; mais notre Recueil n'est point un livre de guerre : je dois me borner à indiquer les principales circonstances, et me réserver de peindre plus au long ses vertus pacifiques, ses actes de bienfaisance, et sa haute intelligence administrative, alors que cette partie de l'art de gouverner les hommes commençait à être entrevue par quelques génies privilégiés.

Réné, duc d'Anjou, de Lorraine, comte de Provence, roi des Deux-Siciles, naquit au château d'Angers, le 16 janvier 1409, de Louis II, duc d'Anjou et d'Yolande, fille du roi d'Aragon. Il porta en naissant le titre de *Comte de Piémont;* puis, en 1418, reçut celui de *Comte de Guise* dans le testament de son père. Comme il avait un frère aîné, Louis III d'Anjou, rien ne pouvait faire pressentir que Réné posséderait un jour avec le duché d'Anjou, ceux de Lorraine et de Bar, le comté de Provence et le royaume de Naples; mais si les couronnes parurent aller le chercher, la fortune lui fit bien cruellement expier ces faveurs mensongères. Devenu duc de Bar, en vertu de l'adoption de son grand-oncle Louis, cardinal de Bar; puis duc de Lorraine, par son mariage avec Isabelle, héritière de cette province, il eut à lutter contre les prétentions contraires du comte Antoine de Vaudemont son cousin, chef de la seconde branche de Lorraine. Réné, qui avait déjà combattu avec honneur et succès contre les Bourguignons et les Anglais pour la cause de Charles VII, son beau-frère, fut moins heureux dans une cause qui lui était personnelle. Il fut vaincu et pris à Bulgneville, journée « aspre, forte et douloureuse », dit la chronique (2 juillet 1431). Alors commença pour lui une captivité de plusieurs années. Le duc de Bourgogne, Philippe-le-Bon, qui le retenait dans les fers, le traita avec égard, mais sans négliger aucune précaution pour la bonne garde de son prisonnier.

Le 1er mars 1432, il lui accorda quelques mois de liberté provisoire; et Réné s'honora par la loyauté avec laquelle il vint reprendre ses fers, quand il en fut sommé par Philippe; conduite d'autant plus noble que, appuyé, comme il l'était, par la France et par la noblesse de ses différens duchés, l'illustre captif eût pu répondre à cette injonction par les armes. Enfin Réné fut rendu à la liberté le 25 novembre 1436, mais ce ne fut qu'au prix des plus énormes sacrifices. Dans cette circonstance, il éprouva combien il était chéri de ses peuples de Lorraine, qui allèrent au-devant des demandes, pour fournir à la rançon de leur duc. L'étude et les arts avaient consolé sa longue captivité. En 1435, il s'était vu privé de toute communication avec le dehors. « Ce fut alors, dit Duhaillan, que, se croyant oublié de ses amis, il peignit fort proprement des *Oblies d'or* en la chambre où il tenait prison », triste emblème du délaissement dont il se croyait l'objet; mais alors même ses sujets, le pape, l'empereur, le roi de France, les princes, en un mot, toute l'Europe indignée de sa longue captivité, conspiraient pour sa délivrance.

Dans sa prison, Réné, par la mort prématurée de son frère aîné, Louis III, était devenu duc d'Anjou et roi des Deux-Siciles (24 octobre 1434). Il investit du titre de lieutenante-générale de tous ses états la reine Isabelle, son épouse, qui partit aussitôt pour Naples, et dont la présence, le sang-froid et le courage, parvinrent à balancer dans ce pays l'influence d'Alphonse V, roi d'Aragon, compétiteur de Réné. Devenu libre, Réné lui-même se rendit à Naples (12 mai 1438), soutint pendant quatre années une lutte marquée par bien des vicissitudes. « Il donna, dit un historien moderne, plus d'une preuve de ce courage et de cette expérience qu'il avait montrés dans les guerres anglaises. Affable, bon, généreux; il gagna l'amitié des peuples; mais ses ressources pécuniaires et ses forces militaires étaient bien inférieures à celles d'Alphonse (Schœll) ». Tout fut perdu pour Réné par la trahison de Caldora, son connétable, et par celle de quelques Napolitains, qui introduisirent dans Naples les Aragonais par le même aqueduc, qui, neuf siècles auparavant, avait servi à Bélisaire, pour se rendre maître de cette ville. Après avoir manqué d'être encore une fois fait prisonnier, Réné quitta Naples le 2 juin 1442, et, « las », comme il le disait lui-même, « d'être le jouet de la perfidie des capitaines italiens », il revint en Provence (novembre 1442). Ses sujets furent vivement touchés lorsqu'ils le virent arriver, offrant sur sa personne les traces d'un déplorable dénûment, mais sans avoir perdu cette sérénité d'âme qui ne l'abandonna jamais. Les états s'empressèrent de lui offrir 60,000 florins, et 20,000 à Jean, duc de Calabre, son fils aîné, « *per los remontar* », dit une chronique.

Réné avait alors trente-trois ans. Le temps du repos n'était pas venu pour lui : il devait encore avoir à combattre les Messins en Lorraine, prendre part aux exploits par lesquels Charles VII chassa les Anglais de la Normandie, deux fois repasser les Alpes pour soutenir sans succès ses droits sur la couronne de Naples; être victime de la politique de Louis XI, qui lui enleva l'Anjou; enfin, comme il avait cédé la Lorraine à son fils, se voir réduit à la possession de la Provence. Père infortuné, il devait aussi trouver, dans le mariage de sa fille Marguerite avec le roi d'Angleterre, Henri VI, la source des plus cuisantes douleurs; fermer les yeux à ses deux fils, à son petit-fils, Réné II, et mourir sans postérité.

Quelques regrets que ce bon prince eût laissés à Nancy, à Bar, à Angers et même à Naples, on peut dire que la Provence est le vrai théâtre de sa gloire pure et pacifique.

Poète musicien peintre antiquaire le goût des arts la science

des temps passés ne l'absorbaient pas tellement qu'il ne s'occupât des soins plus véritablement utiles de l'agriculture, de l'industrie, du commerce et de la bonne police des villes et des campagnes. De la même main dont il dessinait des personnages, des oiseaux, des fleurs, des emblèmes et des armoiries; dont il écrivait des rondels et des ballades (1); dont il arrêtait le projet d'un brillant tournois, il savait tracer des plans d'améliorations agricole et *statistique*, s'il est permis d'employer ici ce terme, sans commettre un anachronisme. Il avait composé lui-même une description détaillée de la Provence, et dressé une carte géographique de l'Anjou. Il favorisa les progrès de l'instruction publique. Au collège du *Rouvre*, à Avignon, il fournissait l'argent nécessaire à l'entretien de pauvres écoliers provençaux; il fondait de nouveaux collèges, entre autres à Saint-Maximin, s'occupant lui-même, dans ses heureux loisirs, du choix judicieux des professeurs. Versé dans la théologie, la jurisprudence, l'histoire et les mathématiques; parlant avec une égale facilité le grec, l'hébreu, le latin, le catalan et l'italien, personne n'était meilleur juge que lui de l'aptitude des maîtres. L'université d'Aix, fondée par Louis III, son frère et son prédécesseur, trouva en lui un protecteur zélé. Il aurait voulu attirer en Provence les savans de l'Italie; mais le dénûment de ses finances le mettait dans l'impuissance de procurer à ces hommes illustres les avantages qu'ils trouvaient à Florence, à Rome, à Naples. Il aurait également desiré ranimer le goût des lettres en Provence. Malheureusement ce pays, si lettré pendant les douzième et treizième siècles, cette patrie du « *Gai savoir* » et des troubadours était tombée dans la barbarie avec une incroyable rapidité, dès que les comtes de la deuxième race de la maison d'Anjou avaient transporté leur cour et leurs trésors à Naples. Cependant quelques Provençaux cultivèrent les lettres sous les auspices du roi Réné. Par ses ordres, Honoré Bonnor composa l'*Arbre des Batailles*. On est redevable aux recherches de Réné de plusieurs monumens précieux d'archéologie et de quelques manuscrits d'un prix inestimable, entre autres de la Chronique de saint Louis par le sire de Joinville. Il se forma une bibliothèque précieuse, où il réunit les ouvrages des anciens troubadours. Il correspondait en vers avec le duc Charles d'Orléans, le premier poète de l'époque et père de Louis XII.

(1) Outre des Rondeaux et Ballades, on a de ce prince des Moralités en vers et en prose, telles que le *Mortifiement de vaine Plaisanterie, la Conqueste de la doulce Mercy, l'Abusé en Court*, etc., tous ouvrages empreints d'une piété douce et d'une naïve philosophie.

Réné aimait et encourageait tous les genres d'industrie : on lui doit la propagation de la culture du mûrier en Provence et l'établissement de la première verrerie connue. Les mines abondantes en or, argent, azur, plomb, étain, fer, mercure, soufre, vitriol, charbon, etc., que fournissaient les montagnes de la Provence, attirèrent son attention. Dans une lettre adressée à ses conseillers et lieutenans, il présentait les plus minutieuses observations sur les droits du concessionnaire : « Mais plus occupé de l'intérêt de ses sujets que du sien même, il ne « parle point de l'indemnité que l'état doit exiger de l'exploitation » (M. de Villeneuve, *Histoire de Réné d'Anjou*, tom. III, pag. 34). On ne doit pas oublier la protection qu'il accorda à l'art de filer la laine, à l'établissement des savonneries, à la fabrication des draps. La culture des champs et des jardins attira aussi l'attention de ce bon prince. Il s'efforça de naturaliser en Provence la canne à sucre ; il introduisit en France des plantes inconnues, telles que les roses de Provins, l'œillet de Provence, le raisin muscat et plusieurs espèces d'animaux rares, entre autres les paons de diverses couleurs.

La Provence était alors souvent désolée par la peste ; et ses productions rurales ont, de tout temps, éprouvé l'influence mortelle de ce vent du nord-ouest, qu'on appelle *le Mistral :* quand, pour secourir de telles infortunes, Réné avait épuisé son épargne, il accordait au canton désolé une exemption d'impôts pour plusieurs années. Voyageur modeste, il parcourait souvent, déguisé, le pays, pour connaître les souffrances du pauvre ; pour découvrir les abus et les prévarications ; puis quand tout était réparé, le pauvre et l'opprimé s'apercevaient quel hôte illustre les avait visités. Malgré sa bonté facile, Réné n'en fut pas moins un justicier vigilant. Protecteur des veuves et des orphelins, il prévint par une sage loi les malversations des tuteurs. Lui-même se plaisait à rendre la justice, et, selon les cas, il libellait sa sentence ou en très bon latin ou en provençal. Les actes qu'il signait avec le plus de plaisir étaient des lettres de grâce ; c'est dans ce sens qu'il disait : « Que la plume des princes ne doit pas être paresseuse. » Il construisit plusieurs châteaux et monumens ; et se plut à embellir Aix, Marseille, Tarascon. Aix lui doit sa fameuse procession, dont il traça le plan et composa les airs. Dès l'année 1458, il avait accordé aux Marseillais la franchise de leur commerce. Il se plaisait à se promener, sans cortège, sur le port, à causer avec les pêcheurs que dans ses actes il qualifiait « de très chers amis » (*Dilecti mei*). Il rédigea lui-même un réglement pour leurs prud'hommes. A Aix, comme à Mar-

seille, il aimait dans ses vieux jours à se promener le long des remparts, pour se pénétrer pendant l'hiver de cette chaleur douce que répand le soleil de Provence : c'est ce qu'on appelle encore dans le pays « *se chauffer à la Cheminée du bon Roi Réné.* »

Ses revenus ne suffisant jamais à ses libéralités, il emprunta toute sa vie; c'est ce qu'ont fait bien des princes, mais ce qui distingua Réné, c'est qu'il était exact à rendre. « Je ne voudrais, disait-il, à son trésorier, pour quoi que ce soit au monde, avoir déshonneur à la parole que j'ai donnée. » La simplicité, l'économie qui présidaient à ses dépenses personnelles, le mirent en état d'être tout à-la-fois pauvre, endetté et généreux. Il ne buvait point de vin. « Je veux, disait-il, faire mentir Tite-Live qui a prétendu que les Gaulois n'avaient passé les Alpes que pour boire du vin ». Pieux et dévôt aux églises, il les combla de libéralités, composa pour elles des motets, et les enrichit de ses peintures; mais, comme saint Louis, il savait soutenir avec dignité ses droits régaliens contre les prétentions de la cour de Rome. Il eut rarement à se louer du Saint-Siège, qui favorisait à son préjudice la maison d'Aragon. Le pape Paul III supprima, en 1464, l'*Ordre du Croissant* que Réné avait fondé en 1448. L'intention du pontife était de délier de tout serment de fidélité envers Réné d'Anjou, les Napolitains que ce prince avait décorés de son Ordre.

Plus fatigué par ses malheurs que par l'âge, Réné, après une maladie de quelques mois, mourut à Aix le 10 juillet 1480, âgé de soixante-douze ans, après un règne de quarante-six années. A son lit de mort, d'où son œil cherchait vainement ses enfans moissonnés avant le temps (1), il adressa à Charles d'Anjou, comte du Maine, son neveu et son successeur, ces paroles qui résument tout son règne : « *Aimez vos peuples comme je les ai aimés.* C'est principalement ainsi que vous trouverez les Provençaux fidèles et dévoués. Conservez à ce peuple la même affection que vous y trouvez, et souvenez-vous que *Dieu veut que les Rois lui ressemblent, bien plus par leur débonnaireté que par leur puissance.* »

(1) Il n'avait pas eu d'enfans de Jeanne de Laval, sa seconde épouse.

CH. DU ROZOIR.

LE PÈRE DU PEUPLE.

Peut-être n'est-il pas impossible de compter encore parmi les bienfaits de RÉNÉ D'ANJOU d'avoir contribué, par son exemple, à donner aux Français un de leurs meilleurs rois, le *Père du Peuple?*

Louis II d'Orléans, qui, à la mort de Réné (1480) avait dix-huit ans, en avait vingt-et-un, à la mort du roi Louis XI (1483). Que le contraste entre les derniers momens de ces deux princes de caractères si opposés, entre les regrets donnés à la mémoire du bon Réné, et la joie des Français délivrés d'un tyran, ait touché le jeune duc dont les mœurs n'étaient pas irréprochables, mais dont le cœur était bon: c'est ce qu'il est bien permis de croire. Dès-lors peut-être fit-il choix du modèle qu'il se proposerait d'imiter s'il devait un jour être roi. Quoi qu'il en soit, quinze années plus tard (1498) Louis d'Orléans devait donner, comme un des meilleurs empereurs de Rome, le rare spectacle d'un prince devenu sage et vertueux à dater de son avènement à la puissance souveraine.

LOUIS XII, ROI DE FRANCE.

Charles duc d'Orléans, fils aîné de Louis I et de Valentine Visconti, petit-fils du roi de France Charles V le Sage, prisonnier des Anglais depuis la journée d'Azincourt (1415), ne fut délivré de captivité (1440) que par la protection du fils de l'assassin de son père, par Philippe-le Bon, troisième duc de Bourgogne de la célèbre branche des Valois. Ce

prince fit épouser au duc Charles, en troisièmes noces, sa nièce, Marie de Clèves, et de ce mariage naquit à Blois, le 27 juin 1462, un fils qui fut tenu sur les fonts baptismaux et nommé Louis, par le nouveau roi, Louis XI, qui venait de succéder à son père Charles VII (1461).

Louis II d'Orléans, à trois ans, perdit son père, le duc Charles, poète remarquable pour ce temps, un des créateurs de notre poésie nationale, nullement inférieur à Villon que Boileau a célébré. On s'étonne de ne pas même trouver le nom de Charles d'Orléans cité par l'auteur de l'*Art poétique!*

Marie de Clèves, que le biographe Saint-Gelais représente comme un modèle de bienfaisance en même temps que de tendresse maternelle; tandis que M. Sismondi en parle comme d'une mère dénaturée (1), resta chargée du soin de l'éducation et de l'instruction de son fils unique. « La bonne Dame, Madame d'Orléans, dit Saint-Gelais, nourrit le jeune duc son fils si doulcement qu'il n'eust été possible de mieux. Et quand il eut l'âge de six à sept ans, elle le feit apprendre les lettres, où tellement il profita qu'il y appert. Car je crois qu'il en est peu ou nuls de son estat, ny de beaucoup moindre, qui soient si grands histotoriens qu'il est, ne mieux entendans de toutes choses de quoi on parle devant lui. Et quand il fut plus avant en son aage, elle le feit instruire et endoctriner par saiges et vertueux gentils-hommes lesquels lui montroient toutes choses vertueuses et honnestes. Il alloit aux champs et à la chasse, pour s'accoustumer à chevaucher; et sceut tant de tous ces déduicts qu'en peu de temps il en eust tenu l'eschole à tous autres. Et quand il vint en l'aage de seize à dix-sept ans, c'estoit le meilleur saulteur, lucteur et joueur de paulme que on sceust trouver, bon archer, et qui plus est, le meilleur chevaucheur et le mieux menant et conduisant un cheval, et le plus adroit homme d'armes que l'on sceust veoir.... Et est à noter qu'en tous ses jeux et esbatemens de jeunesse, il estoit plus doulx, gracieux et benin que le plus petit de la compaignée, et n'y en avoit nul qui tant craignist de faire quelque chose qui despleust ou ennuyast à quelque pauvre gentihomme que ce fust... (2) ».

L'éducation du prince n'était pas achevée quand il fut marié malgré

(1) *Histoire des Français*, tome xv, pages 61 et 62.

(2) *Histoire de Lovys XII*, par Messire Jean de Sainct-Gelais, Paris, édit. de Th. Godefroy, 1622, pages 31 et 32.

lui et malgré sa mère, par ordre du roi son parrain, à qui nul n'aurait osé résister, dit le biographe « veu l'homme que c'estoit ». Le duc n'avait pas encore atteint sa quinzième année, et Jeanne, son épouse, seconde fille du roi, n'avait que douze ans, petite et contrefaite; belle de visage, suivant la Trémoille; noire et très laide, selon d'autres historiens. Cette union forcée ne fut pas heureuse : l'inaltérable douceur de Jeanne ne put lui concilier l'affection de son époux. Louis XI mort (1483), le duc d'Orléans qui, par prudence peut-être, a paru jusqu'alors tout occupé de chasse et de plaisirs, dispute la régence à la Dame Anne de Beaujeu, fille aînée du feu roi et digne de son père, qui a reçu du jeune duc l'injure que les femmes pardonnent le moins facilement, celle d'un amour dédaigné. N'ayant obtenu des États de Tours (1484) que les vains honneurs de la présidence du Conseil et « vingt-quatre mille francs de pension », le duc d'Orléans, persécuté par madame de Beaujeu, se retire à la cour de François II, duc de Bretagne, et commence la guerre civile. Il donne des preuves éclatantes de bravoure plutôt que d'habileté à la journée de Saint-Aubin du Cormier (1488), où il est battu et pris par La Trémoille. Ce général après avoir admis à sa table avec le duc d'Orléans, plusieurs gentilshommes attachés au parti de ce prince et faits prisonniers avec lui, les fait traîner, après le repas, hors de la salle du festin et mettre à mort presque sous les yeux de leur chef. Le duc d'Orléans, sous bonne garde, est conduit de prison en prison, à Sablé, puis à Lusignan, à Meun-sur-Yèvre et enfin dans la tour de Bourges. Pour mettre sagement à profit la perte de sa liberté, le duc avait l'exemple des vingt-cinq ans de captivité de son père. Les lettres firent sa consolation et surtout l'étude de l'Histoire. « Comme prince magnanime, il print le tout en gré et vainquit fortune par la vertu de patience, et si feit son profit selon le malheur advenu. Car combien que auparavant il fust bon et grand historien, si meit-il peine de veoir durant le temps largement de bons et grands volumes de livres, qui luy ont beaucoup profité et en a eu depuis meilleure expérience de pourveoir aux grandes affaires qui luy sont survenues. » Après trois ans de captivité, le duc d'Orléans (1491) est tiré de prison par son beau-frère, le roi Charles VIII en personne, qui après avoir été « tousiours gouverné, voulut estre maistre de soy mesme ». Peu de mois après (1491), le roi Charles VIII âgé de vingt-et-un ans, épousait Anne de Bretagne, âgée de quinze ans, unique héritière de François II, son père, mort peu de temps après la bataille de Saint-Aubin (1488). L'âge de cette princesse rend absurde la fable de ses premières

amours avec le duc d'Orléans. Si la réconciliation fut durable entre le prisonnier de Bourges et la dame de Beaujeu, devenue duchesse de Bourbon, elle fut sincère du moins de la part du prince : sa fidélité et son dévoûment au roi Charles VIII ne se démentirent jamais. Pendant la glorieuse et vaine expédition de ce jeune conquérant de Naples, les débuts militaires de Louis d'Orléans en Italie ne furent pas heureux. Retenu dans Asti par une fièvre opiniâtre, il n'était pas encore bien rétabli quand il eut à défendre la ville de Novare (1495), avec une faible garnison contre les deux armées de Milan et de Venise. La paix mit fin à cette lutte inégale. Trois ans après son retour en France, Charles VIII descendit au tombeau où son fils Charles-Orland l'avait précédé (1495-1498). Légitime héritier de la couronne, Louis XII fut reconnu roi sans opposition. Hâtons-nous de mentionner le résultat de la demande de divorce adressée au Saint-Siège par le nouveau roi : le pape est Alexandre VI et le négociateur, César Borgia. L'infortunée Jeanne de France est sacrifiée : elle se retire à Bourges, dans le couvent qu'elle a fondé pour les religieuses de l'Annonciade ; elle y mourra en odeur de sainteté (1505). La Bretagne ne sera pas séparée de la couronne de France : le roi Louis XII, déclaré libre par l'arrêt de divorce, épouse dans la ville de Nantes (7 janvier 1499), la jeune et belle veuve de Charles VIII, neuf mois, jour pour jour, après la mort de ce prince (7 avril 1498).

L'Histoire des guerres du Roi Louis XII n'a point à réclamer une place dans cette notice où l'on se propose avant tout de rappeler ce que ce prince a fait de bien. Ces expéditions en Italie, toujours mêlées de succès et de revers ; le Milanais deux fois repris et perdu ; le royaume de Naples reconquis au prix de deux armées françaises pour rester enfin au pouvoir de Ferdinand-le-Perfide, dit *le Catholique ;* Gênes châtiée ; Venise humiliée à la journée d'Agnadel, mais le belliqueux pape Jules II suscitant la *Sainte-Ligue*, et les Suisses, pour la première fois qui sera aussi la dernière, envahissant le territoire français : toutes ces vicissitudes de victoires et de désastres ne sont point, pour la mémoire de Louis XII, un sujet de reproche qui ne puisse admettre d'excuses. Ce fut le tribut que le bon roi payait à l'entraînement de son temps. Refuser absolument de faire la guerre, même quand la nation en exprime hautement le vœu, et cela, pour prévenir les calamités que la guerre entraîne : c'est un exemple que les rois de France ont rarement donné ; c'est le seul genre de courage qui ait manqué parmi les vertus de Louis XII.

Les traits caractéristiques de ce bon roi, sont : le pardon des injures, l'ordre et l'économie dans les affaires publiques comme dans les affaires privées ; un grand zèle pour la justice, et enfin, ce qui était la source de tout bien sous cette royauté paternelle, un vif et sincère amour pour ce pauvre peuple des campagnes et des villes, si malheureux depuis tant de siècles, si opprimé par les grands et si dédaigné par ses rois, depuis Saint Louis ! L'amour de Louis XII pour le peuple lui a inspiré plusieurs belles paroles, toujours suivies d'effet.

Le duc d'Orléans aimait à parler et parlait bien. On s'est empressé, dans tous les temps, à recueillir et à répéter les premiers mots où l'on espère toujours trouver le présage de tout un règne. Le prisonnier de Bourges, en montant sur le trône, dit : « le Roi de France ne venge pas les querelles du Duc d'Orléans ; » il tint loyalement parole ; la duchesse de Bourbon (Anne de Beaujeu) et la Trémoille en ont pu rendre bon témoignage. Il n'est pas à croire cependant, que le souvenir de l'affreux banquet de Saint-Aubin du Cormier eût été effacé si vite !

Le duc d'Orléans était fort économe et de « bon gouvernement dans ses affaires privées, » selon les expressions de Saint-Gelais, qui ne craint pas de louer ce prince « d'avoir eu tousiours, non obstant ses grandes despenses, de l'argent de réserve largement. » C'est ainsi qu'il put avancer, de son épargne, les quarante-cinq mille francs que coûtèrent les funérailles du roi son prédécesseur, dont il trouva le trésor entièrement épuisé. Les courtisans qui n'aiment dans un prince que la facilité à donner, taxèrent bientôt d'avarice la sage économie du roi. « J'aime mieux, dit celui-ci, faire rire les courtisans, de mon avarice, que de faire pleurer le peuple, de mes profusions ! » A Paris, sur les théâtres grossiers de cet âge, les satires n'étaient pas épargnées au Roi pour sa « *Soif d'or !* » A ceux qui le pressaient de punir ces comédiens : « Ils peuvent, disait-il, m'apprendre des vérités utiles ; laissons-les se divertir... » Mais il ajoutait « pourveu qu'ils ne parlassent de la reyne sa femme en façon quelconque ; autrement qu'il les feroit tous pendre » ! La suppression du droit de « joyeux avènement » et la diminution des tailles répondaient victorieusement à toutes ces attaques, et ce ne fut pas seulement au début de son règne, pour se concilier une popularité du moment, que le successeur de Charles VIII et de Louis XI diminua les impôts. Même après les plus grands désastres de ses armées d'Italie, le roi ne voulut jamais augmenter les tailles. Dans les dernières années de son règne qui furent les plus malheureuses, il aima mieux engager une partie de ses domaines (1513).

On a fait honneur à Georges d'Amboise d'une grande part dans le bien que voulut et que fit Louis XII : ce prince répétait souvent. « Il n'y a que Georges et moi qui aimions sincèrement la France. » D'Amboise, qui fut vingt-sept ans l'ami, et douze ans le premier ministre de Louis (1498-1510), se fit chérir à l'égal du roi son maître, sans s'interdire néanmoins, quand les circonstances l'exigeaient, une juste sévérité. Les premiers temps du règne de Louis XII ne furent pas exempts d'agitations : l'université de Paris eut son émeute, pour défendre des privilèges dont l'abus seulement se trouvait attaqué. La fermeté du roi et de son ministre eut bientôt reprimé la turbulence des écoles.

Louis XII est avec Saint Louis au premier rang de nos rois grands-justiciers. L'historien Sismondi qui ne ménage guère l'ennemi de la malheureuse Pise, reconnaît dans les ordonnances de Louis XII une pensée organisatrice dont il croit que le chancelier Guy de Rochefort peut revendiquer une part. Quoi qu'il en soit, les édits pour l'érection de l'Échiquier de Normandie en Parlement (1499) et pour l'établissement du Parlement de Provence (1501), et les deux ordonnances de Blois, la première, rendue avec le concours d'une Assemblée des Notables, pour la réformation de la justice (1498), et la dernière, pour la rédaction et publication de la Coutume de la Prévoté et Vicomté de Paris (1510), font époque dans notre législation nationale. On fut redevable à cette dernière ordonnance du premier recueil imprimé et publié (1515) des coutumes générales de France, et la nation dès-lors put connaître les lois auxquelles elle était soumise. Saint Louis avait rendu la justice sous les paisibles ombrages de Vincennes : un historien de Louis XII le représente, pendant ses rares et courts voyages à Paris, se rendant fréquemment au palais de justice, monté sur sa petite mule, sans suite et sans se faire annoncer ; prenant place parmi les juges, écoutant les plaidoyers et assistant aux délibérations en se gardant bien de les influencer. Deux choses le désolaient : la prolixité des avocats et l'avidité des procureurs. Il avait en horreur la chicane et les professions qu'elle enrichit.

Dès le commencement de son règne, Louis XII donna un grand exemple de tolérance religieuse. Dans les cantons les plus sauvages du Dauphiné, les Vaudois, habitans de quelques vallées des Hautes-Alpes, conservaient les doctrines pour lesquelles depuis près de trois siècles ces familles étaient en proie aux persécutions dirigées contre les Albigeois. Les plaintes de ces pauvres gens que les seigneurs voulaient déposséder de leurs biens, comme hérétiques, parvinrent jusqu'au roi, qui char-

gea l'évêque de Sisteron, son confesseur, de visiter ces montagnards. L'évêque déclara qu'il avait trouvé ces populations « fermes en la loi divine et croyant en la foi catholique, » et, par ordre du roi, on les laissa tranquilles. Sous le règne suivant, les persécutions devaient recommencer avec fureur.

Louis XII, dont l'éducation avait été toute militaire, aimait le soldat, mais non pas jusqu'à lui sacrifier le peuple. Pendant ce règne, les gens de guerre furent soumis à la discipline la plus sévère, au moins sur les terres de France. Saint-Gelais en parle, comme juge du grand changement qui s'était opéré d'un règne à l'autre. « Il a fait (le roi Louis XII) un autre bien particulier, si grand que aucun de ses prédécesseurs n'en fit oncques guères de semblable, pour avoir ôté la pillerie que les gens de guerre soûloient faire sur le pays.... »

Tant de bienfaits avaient déjà renouvelé la face de la France dans la huitième année du règne de Louis XII, lorsque furent tenus les Etats de Tours (1506), dont l'orateur, Thomas Bricot, chanoine de Notre-Dame, et premier député de Paris, déclara que le roi devrait être appelé le « *Père du Peuple.* » Ce surnom fut accueilli par les acclamations de l'assemblée; le roi en fut touché jusqu'à ne pouvoir retenir ses larmes. Le chanoine Bricot se jetant à genoux et toute l'assemblée l'ayant imité, poursuivit en suppliant le roi, pour le bien du royaume, de donner en mariage, à son neveu, François d'Angoulême, Madame sa fille unique (1506). Quoique la main de cette princesse eût été promise à Charles d'Autriche (depuis Charles-Quint), le roi cédant aux vœux de ses sujets, rompit le trop fameux traité de Blois, en renonçant à cette promesse de mariage en dépit de la résistance et de toutes les supplications de la reine. « Quant aux louanges, il les acceptoit, disait-il, comme venant de Dieu, et que s'il avoit bien fait, il desiroit encore de mieux faire. »

Il tint parole, et pendant les neuf années qui suivirent cette belle journée, il justifia le titre qu'il venait de recevoir. « Malgré les malheurs de la guerre, dit Saint-Gelais, il ne courut oncques du règne de nul des autres si bon temps qu'il a fait durant le sien. » Claude de Seyssel, évêque de Marseille, un des conseillers de Louis XII, a décrit ainsi ce bon temps : « La population, dit-il, fut plus grande qu'elle n'avoit jamais été. Les villes se bâtirent mieux; les faubourgs s'aggrandirent; les landes et autres lieux incultes, se défrichèrent. Les péages, les gabelles, greffes et autres revenus semblables augmentèrent de deux tiers sur le règne précédent ». Il parle ensuite de l'aisance générale,

du bien-être que répandaient le commerce et l'industrie sagement encouragés. « On ne fait guères, poursuit-il, maison sur rue qui n'ait boutiques pour marchandise ou pour art mécanique, et les marchands font à présent moins de difficultés d'aller à Rome, à Naples et à Londres, qu'ils n'en faisoient autrefois d'aller à Lyon..... »

Louis XII aimait les lettres, les sciences et les beaux-arts ; il appela et retint en France Léonard de Vinci. Il enrichit sa bibliothèque de Blois de celles des Rois de Naples et des Ducs de Milan, conquises par les armes françaises, et ses habitudes d'économie ne l'empêchèrent pas de charger ses ministres dans les cours étrangères d'acheter pour lui ce qu'ils trouvaient de meilleur. Il aimait la lecture : son auteur favori était Cicéron, dont il relisait sans cesse les traités des *Devoirs,* de l'*Amitié* et de la *Vieillesse.*

La mort lui ayant enlevé son ami, Georges d'Amboise (1510), et son épouse chérie, Anne de Bretagne (9 janvier 1514), Louis XII ne devait pas survivre long-temps à cette dernière. Avant la fin de l'année, le roi, âgé seulement de cinquante-deux ans, mais affaibli par les maladies et frappé d'une caducité précoce, épousait, en troisième noces, la sœur de Henri VIII, la belle Marie d'Angleterre, âgée de seize ans, le 11 octobre 1514.

Il rendit le dernier soupir, à Paris, le 1er janvier suivant (1515), au palais des Tournelles. « Lorsque les *Clocheteurs des Trépassés* allèrent par les rues avec les clochettes, sonnant et criant : *le bon Roy Loys, le Père du Peuple, est mort :* ce fut une désolation dans Paris telle qu'on n'en avoit jamais vue au trépassement d'aucun roi, et la douleur ne fut pas moindre dans les autres villes et dans les campagnes ».

A. Jarry de Mancy.

N. B. Le médaillon d'argent dont on a reproduit ici la gravure, d'après le procédé de Collas, a été frappé à Lyon en 1499 *Felice Ludovico regnante duodecimo Cesare altero gaudet omnis nacio* (sic) « Sous le règne heureux de Louis XII, toute la nation jouit d'un autre César. »

LHOPITAL

LE CHANCELIER DE LHOSPITAL.

Si les réformes du chancelier de Lhospital, dans l'ordre administratif et judiciaire, ne l'avaient pas placé à la tête des hommes d'état les plus sages et les plus habiles, il mériterait encore un rang distingué parmi les hommes utiles, pour avoir prouvé par l'exemple de sa haute fortune, au sein d'une cour barbare et corrompue, qu'il n'est point d'époque si désastreuse où la vertu ne puisse se produire avec éclat, et montrer au monde qu'elle n'est point un vain mot.

Michel de LHOSPITAL naquit vers l'année 1505, en Auvergne, près de la ville d'Aigueperse. « On montre encore aujourd'hui, dit un « de ses biographes (1), le lieu de sa naissance; c'est un petit manoir « dont les bâtimens conservent dans l'intérieur les escaliers étroits et « tortueux de l'ancien temps. » Son père, Jean de Lhospital, tenait ce domaine de la générosité du connétable de Bourbon, dont il était à-la-fois le conseiller et le médecin; et quand ce prince passa à l'empereur Charles-Quint, Jean de Lhospital fut du petit nombre des serviteurs du duc de Bourbon qui suivirent leur maître chez l'étranger. Le jeune Michel de Lhospital faisait alors son droit à Toulouse; il se trouva désormais sans appui, et se vit appelé à dix-huit ans à servir de protecteur à deux frères et une sœur plus jeunes que lui. Une commission condamna Jean de Lhospital par contumace à l'exil et à la confiscation de ses biens. Le jeune Lhospital subit même quelques mois de prison, et cette injuste persécution ne devait pas peu contribuer à développer dans son âme l'amour de la justice, et la haine des partialités politiques et judiciaires. Rendu à la liberté au bout de quelques mois, il obtint la permission d'aller rejoindre son père en Italie (1525), et le retrouva à Milan que les Fran-

(1) M. Villemain, *Vie de Lhôpital*, dans les *Nouveaux Mélanges*.

çais vinrent assiéger. Comme le siège traînait en longueur, Jean de Lhospital craignant que son fils ne perdît un temps précieux pour ses études, le fit sortir de la ville déguisé en muletier, et le jeune homme arriva sain et sauf à l'université de Padoue, où, pendant un séjour de six années, il put achever avec éclat le long cours d'études auquel la jeunesse, qui se préparait aux professions savantes, était assujétie dans le seizième siècle. Son père alors l'appela à Rome, et obtint pour lui une place d'auditeur de rote. Cependant le cardinal de Grammont, ambassadeur de François Ier, frappé du rare mérite de Michel de Lhospital, l'engagea à revenir en France, lui promettant de négocier le rappel de son père. La mort le priva bientôt de ce protecteur, et Lhospital de nouveau sans appui se résolut à suivre la carrière du barreau. Il ne tarda pas à s'y faire remarquer par son savoir et son intégrité; mais la vénalité des charges « dont, selon l'expression de Voltaire (1), Fran« çois Ier et le chancelier Duprat avaient malheureusement souillé la « France, » aurait exclu de la magistrature le jeune Lhospital, si le lieutenant criminel Morin, charmé de son mérite et de sa vertu, ne lui eût donné sa fille en mariage avec une charge de conseiller pour douaire. Ce mariage fut heureux par l'accord et l'égalité des vertus, et maintes fois dans ses poésies latines, Lhospital se plaît à rendre hommage aux mérites de la compagne de sa vie. Dans le parlement de Paris, il ne tarda pas à se faire admirer par sa science, l'intégrité de ses avis et sa religieuse exactitude. Tous les jours au palais le premier et le dernier, il y arrivait au point du jour, avec un serviteur qui portait un flambeau devant lui; et ne se retirait que quand l'huissier annonçait la dixième heure. Alors dans le chaos et la barbarie de nos lois et de la jurisprudence, la justice était pour ainsi dire à la discrétion du magistrat; et quels magistrats avaient fait surgir dans tous les parlemens la vénalité des charges! Aussi fallait-il à un juge autant de vertu que de courage pour protéger l'innocence, mépriser la faveur des grands et choquer les partialités de ses confrères. Lhospital avait à cet égard un modèle dans le président Olivier, avec lequel il se lia d'une étroite amitié, fondée sur la plus honorable conformité de goûts, d'opinions et de sentimens. Ce n'est pas que Lhospital trouvât le moindre agrément dans les fonctions monotones et minutieuses de la judicature : son génie s'y sentait à l'étroit; il avait en aversion les débats des plaideurs et les criailleries des avocats : « Cette pierre qu'il était obligé, disait-il, de rouler comme

(1) *Histoire du Parlement* ch. 69 et dernier.

« un autre Sisyphe, depuis le lever du soleil, jusqu'à son coucher, et « que le lendemain il retrouvait encore au bas de son rocher, l'acca- « blait de sa pesanteur. » Mais un obstacle invincible arrêtait son avancement : François Ier ne pardonna jamais aux conseillers du connétable de Bourbon, et, du vivant de ce roi, Jean de Lhospital ne put rentrer en France, ni recouvrer ses biens. La disgrâce du père s'étendit jusque sur le fils ; et ce ne fut que sous le règne d'Henri II que le chancelier Olivier put ouvrir à son vertueux protégé une carrière plus conforme à ses goûts et à son génie. Il le fit nommer ambassadeur du roi au concile de Trente ou plutôt de Bologne : car le pape Paul III venait de transférer dans cette dernière ville cette assemblée qu'il voulait soustraire à l'influence de l'empereur Charles-Quint. La résistance des prélats toujours réunis à Trente rendit vaine cette mission de Lhospital, qui avait sans doute espéré de signaler dans cette occasion son zèle éclairé pour le rétablissement de la paix religieuse. Après seize mois de séjour en Italie, il revint en France, et se vit avec chagrin condamné à reprendre l'exercice de la magistrature. Pour comble de disgrâce, le chancelier Olivier venait d'être éloigné de la cour. La carrière politique semblait pour toujours fermée à Lhospital, lorsqu'elle lui fut soudainement rouverte « par l'estime d'une jeune princesse qu'avait charmée ce mérite « si grave, et cette renommée si pure (1). » Marguerite de Valois, duchesse de Berri, fille de François Ier, élevée comme sa tante, la célèbre reine de Navarre, dans l'amour des lettres, choisit Lhospital pour son chancelier. Après avoir admis au premier rang dans sa cour l'austère magistrat, la princesse le recommanda vivement à son frère Henri II, qui d'abord lui donna une charge de maître des requêtes, puis le nomma chef et intendant des finances du roi en la Chambre des Comptes.

Le cardinal de Lorraine, alors tout puissant, avait aidé à l'élévation de Lhospital, qui eut besoin de cet appui pour résister à toutes les haines que suscita d'abord son inflexible exactitude. Les finances de l'état étaient alors en proie aux déprédations des traitans et à l'avidité des courtisans. Les revenus publics se montaient à trente-huit millions, dont la moitié à peine entrait dans les coffres du roi. Pour mettre un terme à ces désordres, Lhospital fit revivre les anciennes lois tombées en désuétude ; contint les prévarications par des exemples de sévérité, et souvent ajourna, refusa le paiement des ordonnances de faveur. On peut imaginer combien de passions une telle conduite dut soulever. Au mi

(1) M. Villemain, *ibid.*

lieu de ce déchaînement presque universel, un appui précieux restait à Lhospital, c'était celui du Parlement. Il le perdit par sa participation à un édit qui, sous prétexte de supprimer les épices, bouleversait la constitution de ce corps en le partageant en deux sections qui devaient siéger alternativement par semestre (1553). Lhospital, qui avait été choqué pendant qu'il était au Parlement de la cupidité de certains magistrats, crut voir le remède à cet abus dans ce nouvel édit; et quoiqu'il n'en fût pas l'auteur (c'était le garde-des-sceaux Bertrandi), il s'en montra hautement le défenseur. Cette conduite excita contre lui le plus violent orage; on alla jusqu'à calomnier sa probité. Il s'en plaignit amèrement dans une épître latine adressée au chancelier Olivier. Son vertueux ami lui rendit en l'exhortant à braver l'envie. « Cette hydre « ne s'attache guère qu'aux gens de biens, lui dit-il; elle voue surtout « une haine implacable à ceux qui se distinguent par beaucoup de « droiture dans l'exercice des fonctions publiques. »

Après avoir passé neuf ans dans le Parlement et six ans dans l'administration des finances, Lhospital n'avait non-seulement pas de quoi marier la fille unique qui lui restait, mais même de quoi subsister. On le voit réduit à demander « *des alimens pour lui,* » et une dot pour sa fille à la duchesse de Berri et au cardinal de Lorraine, ses protecteurs. Le roi Henri II avait promit la dot, mais cette promesse tardait à s'effectuer : elle vint enfin ; et ce fut une charge de maître des requêtes que l'on donna au gendre de Lhospital, qui fût Robert Hurault, seigneur de Belesbat, conseiller au Grand Conseil. Lhospital obtint encore la terre de Vignay près d'Etampes qui lui fût accordée sous une redevance assez forte. Vignay devint pour ce grand homme un séjour de prédilection, bien que ce domaine fût très aride. Le seul agrément consistait dans le voisinage d'une forêt. Lui-même nous l'a décrit dans une de ses épîtres.

« C'est à regret, dit-il, que je fais l'aveu de ces incommodités de ma campagne; mais que faire? J'ai choisi Sparte; il faut habiter Sparte. Les maisons des Curtius et des Fabricius ne valaient guère mieux que la mienne. » C'est là qu'il rassemblait de temps en temps ses amis; et l'on compte parmi eux tous les hommes de l'époque qui se distinguaient par leurs talens et surtout par leurs vertus. Rien de plus capable de faire aimer le caractère et la personne de Lhospital, que les épîtres dans lesquelles il décrit la vie paisible qu'il menait dans cette modeste résidence. « Que vous offrirai-je, ô nos chers amis, à vous qui ne cherchez ni les délices ni la pompe de la ville?... Mon humble domaine n'est pas

assez fertile pour traiter des hôtes délicats ; mais ce petit champ, d'un maître qui n'est pas riche, peut offrir des choses simples à des convives sobres ; des veaux, un anneau ou un porc de deux mois, de fruits, du vin d'un coteau que ma femme a planté, des fèves, des pois, des navets. Le reste nous est fourni par le riche fermier de la vallée voisine, et par le fameux marché de la montueuse ville de Meysse. La maison est assez grande pour contenir le maître, et trois amis ou même quatre à-la-fois.... Le service de la table ne sera pas trop rustique. Ma femme, en arrivant a apportera de la ville une salière d'argent, qu'à son retour elle y rapportera. Il y a des serviettes d'une toile fine, et les lits sont couverts d'un tissu de lin. Vous voyez ici près ces allées d'ormes si bien alignés, et qui défendent du soleil : c'était un champ à blé sous l'ancien propriétaire. Ma femme a changé cette destination en arrivant, et augmenté le bois voisin qui me donne une ombre épaisse. C'est là que dès la pointe du jour je dirige mes pas. J'y compose des vers, j'y relis quelque chose d'Horace et de Virgile, ou bien je me livre à mes vagues rêveries et me promène seul, jusqu'à ce que ma femme me rappelle pour le souper. » Quel charme antique dans ces détails, auxquels l'idiome latin prête une grâce toute particulière et qui ne peut se rendre en français ; mais ce qui plaît surtout c'est de voir cette vie toute patriarcale animée par le saint amour conjugal !

Ce n'était qu'à de rares intervalles que Lhospital pouvait ainsi jouir du doux loisir des champs : quelque peu fait qu'il fût pour vivre au milieu des intrigues et des passions de la cour, sa grande réputation de vertu et la prudence de ses avis présentaient un secours que les ambitieux même desiraient se ménager ; et lorsque la mort de Henri II fit monter sur le trône un enfant maladif dans la personne de François II, les princes Lorrains restés les maîtres, grâce à la protection de leur nièce Marie Stuart, épouse du jeune roi, cherchèrent à gagner l'opinion publique en n'appelant à l'administration que des hommes qu'elle honorait. Ainsi, tandis que les sceaux étaient rendus au chancelier Olivier, Lhospital fût appelé au Conseil privé.

Il avait célébré les noces de François II dans des vers latins fort goûtés de Marie Stuart, aussi savante que belle. L'avènement de François II au trône lui avait inspiré un autre poème dans lequel il retraçait les devoirs de la royauté ; et qui eut tant de succès à la Cour qu'on le fit apprendre par cœur au jeune roi.

Un des articles du traité de Cateau-Cambresis stipulait le mariage de la duchesse de Berri avec le duc de Savoie, Emmanuel-Philibert.

Chancelier de la princesse, Lhospital fut chargé de la conduire en Piémont; mais il n'y fit pas un long séjour. Il fut bientôt rappelé à Paris pour occuper la place de Chancelier de France.

La conjuration d'Amboise, complot à-la-fois politique et religieux, venait d'éclater; et le duc de Guise, nommé Lieutenant-Général du royaume, usa de son pouvoir pour multiplier les supplices avec une impitoyable rigueur. Le chancelier Olivier, complice de ces violences qu'il désapprouvait, mourut de chagrin et de remords. Il s'agissait de lui donner un successeur. Catherine de Médicis choisit Lhospital. Cette princesse qui songea déjà à s'affranchir de la tutelle impérieuse des princes Lorrains, et qui voulait un homme étranger à tous les partis, hésita d'abord quand on lui proposa, le protégé du cardinal de Lorraine; mais la duchesse de Montpensier, qui avait connu le vertueux magistrat chez la duchesse de Berri, dissipa toutes les incertitudes de la reine-mère, en le lui peignant comme un homme en qui l'amour de son pays dominait toutes les autres affections.

« Ainsi, vers le commencement de l'année 1560, Lhospital prit enfin une part décisive dans le gouvernement du royaume, et l'on vit ce que pouvait un grand homme de bien contre la fatalité des temps, et les passions aveugles des partis (1). » Pour bien apprécier sa conduite dans des circonstances aussi difficiles, il ne faut pas, comme l'ont fait les philosophes du XVIIIe siècle, prêter à Lhospital le prétendu mérite d'une indifférence religieuse qu'il était loin de professer; il faut le voir tel qu'il était, catholique attaché avec ferveur à toutes les pratiques de la religion, tolérant par piété aussi bien que par raison, parce qu'il s'indignait de persécutions réprouvées par l'Évangile; mais le desir d'assurer la vie et la liberté des protestans ne lui faisait pas oublier l'inébranlable volonté de maintenir le trône et les lois. Or, avec de telles intentions, « il arrivait à la puissance au milieu de tous les périls, augmentés par les scrupules même de sa vertu. Ceux qu'il avait vus avec douleur si long-temps opprimés par des lois barbares, il les trouvait sortant d'une sédition, prêts à reprendre les armes, et plus ulcérés qu'abattus par de récens supplices. Cette cour à laquelle il aurait voulu inspirer des maximes de douceur et de paix, il la trouvait irritée par le péril qu'elle avait couru, et croyant avoir besoin désormais de supplices pour sa sûreté, plus encore que pour sa vengeance. Homme de loi, jeté sans appui parmi des guerriers violens, des prê-

(1) M. Villemain, *ibid.*

tres ambitieux, des courtisans avides, des femmes mobiles et passionnées, il ne pouvait avoir ni protection ni parti; et cependant telle était la fermeté de son âme que dès le premier jour de son élévation, il médita, il prépara l'établissement de la liberté religieuse, sans qu'aucun mécompte, aucun péril lui fît jamais abandonner cette espérance. » (1)

L'édit de Romorantin (mai 1560) signala son entrée au pouvoir. Par cet acte beaucoup plus sévère contre les protestans qu'il n'eût voulu (2), il empêcha l'introduction en France de l'inquisition, que sollicitait vivement le parti catholique. Le Parlement dans l'intérêt de ses prérogatives fit d'abord difficulté d'enregistrer l'édit. Les « remonstrances » que Lhospital adressa à ce corps, le 5 juillet, annoncent assez la sage tolérance où il voulait amener les esprits.

Lhospital n'aurait pu long-temps lutter seul contre la faction dominante. Pour se donner quelque force et quelque appui, il réunit autour de lui tous ceux qui partageaient ses principes de modération et de justice; ainsi il se forma un «*tiers parti*», qui, se montrant, sous sa direction, étranger à toutes les factions, ne voulut reconnaître d'autres ennemis du bien public que ceux qui troublaient le repos de l'état et qui en violaient les lois. On vit en peu de temps s'attacher à ce parti des prélats distingués par leur savoir et leur piété, de sages théologiens et de vertueux magistrats. Dans une Assemblée de Notables qui s'ouvrit à Fontainebleau le 21 août, Lhospital fit ordonner la convocation des États-Généraux et la demande au pape d'un Concile national. En attendant, les poursuites contre les protestans devaient être suspendues, excepté contre ceux qui prendraient les armes (édit du 26 août). Ce fut aussi dans l'assemblée de Fontainebleau que Lhospital fit adopter les principes de différens édits qu'il méditait sur les évocations, les arbitrages et la création de juridictions consulaires, réformes importantes dont il développa les motifs dans son discours du 7 septembre suivant au Parlement de Paris.

Ainsi les rigoureux édits et les persécutions qui avaient pesé sur la réforme cessèrent tout-à-coup, et Lhospital entrevit un moment cette paix religieuse qu'il voulait affermir par des lois durables; mais les passions des partis détruisirent bientôt son ouvrage. Tandis que le Parlement de Paris protestait avec amertume contre une tolérance inaccoutumée, les réformés se soulevaient dans quelques provinces, et

(1) M. Villemain, *ibid.*

(2) Bayle, *Dictionnaire critique*, art. LHOSPITAL.

les Guise assemblaient une armée à Orléans où devaient se réunir les Etats. Le prince de Condé, moteur secret de tous les mouvemens du parti protestant, fut arrêté et renvoyé devant une commission composée de huit chevaliers des ordres, de quelques pairs, de plusieurs présidens au Parlement et maîtres des requêtes. Lhospital accompagna la commission lorsqu'elle se rendit le 13 novembre dans la prison du prince de Condé pour l'interroger. Le prince fut condamné à mort le 26. Le chancelier ne voulut point signer l'arrêt, déclarant qu'il était prêt à mourir, mais non à se déshonorer. Ce délai sauva Condé. La mort du jeune roi François II, arrivée le 5 décembre suivant, changea la face de la cour.

Son frère et son successeur Charles IX, âgé seulement de dix ans, était hors d'état de tenir les rênes de l'Etat. Qui des Guise, des Bourbons ou de la Reine-mère allait s'emparer du pouvoir? Les lois du royaume n'avaient rien prévu. La cour attendait dans l'incertitude et l'anxiété. Le chancelier de Lhospital n'hésita pas. Regardant, sans doute, Catherine comme ayant le plus de droit à l'autorité, ou comme devant causer le moins de trouble en la saisissant, il lui conseilla de profiter de la déférence de son jeune fils pour s'en mettre en possession immédiatement : Médicis suivit cet avis, et personne n'osa réclamer. Ainsi l'avènement du prince, dont le nom rappelle la Saint-Barthélemi, fut d'abord le triomphe du parti modéré : partout les persécutions et les apprêts de guerre civile cessèrent; et ce fut sous de tels auspices que les Etats-Généraux s'ouvrirent à Orléans le 13 décembre. La harangue que prononça le chancelier de Lhospital présente un tableau fidèle de la France à cette époque. Il parla dans cette circonstance en homme qui savait concilier les prérogatives de la couronne avec les droits de la nation. Il exposa les maux du royaume, les dangers de l'esprit de secte, la nécessité de le combattre par la sagesse et la réforme des mœurs, plutôt que par les supplices. « Nous avons fait, dit-il, comme les mauvais capitaines qui vont assaillir le fort de leurs ennemis avec toutes leurs forces, laissant dépourvus et dénués leurs logis : il nous faut maintenant, garnis de vertus et de bonnes mœurs, les assaillir avec les armes de charité, avec prières, persuasion, paroles de Dieu, qui sont propres à tels combats. » Puis il ajoutait : « Otons ces mots diaboliques, noms de partis et de séditions, Luthériens, Huguenots, Papistes; ne changeons le nom de Chrétiens. »

Les Etats arrêtèrent les bases du gouvernement. La régence fut conférée à la Reine-mère et le titre de Lieutenant-Général du royaume au

roi de Navarre ; mais les députés firent peu pour améliorer les finances de l'Etat, bien que le chancelier leur eût présenté un tableau touchant de l'embarras extrême du Trésor royal. « Jamais, avait-il dit, père, de quelque état ou condition qu'il fût, ne laissa orphelins plus engagés, plus endettés, que notre jeune prince est demeuré, par la mort des rois ses père et frère. »

Les cahiers des trois ordres avaient cependant servi de base à un grand travail que fit le chancelier et qui, sous le titre d'*Ordonnance d'Orléans*, « est à-la-fois un code administratif, judiciaire et religieux. (1) »

Les protestans respiraient. Le prince de Condé avait été rétabli dans tous ses droits, et à la persuasion de Lhospital, le fier duc de Guise s'était réconcilié avec lui. En réunissant ainsi la famille royale, le chancelier semblait avoir assuré le succès de ses vœux de tolérance ; mais le duc de Guise, un instant humilié, forma le fameux triumvirat avec Saint-André et Montmorency. Lhospital, sans s'effrayer des obstacles, poursuit sa voie de tolérance et de conciliation : il envoie à tous les gouverneurs et tribunaux de province une déclaration tendant à pacifier et à prévenir les troubles de religion. Il était défendu aux peuples de se servir des noms odieux de Huguenots et de Papistes. La liberté devait être rendue à tous les détenus pour cause de religion ; enfin il était interdit aux catholiques de s'introduire dans les maisons des réformés. « On peut juger, dit à cette occasion M. Villemain, quel esprit de violence et d'anarchie dominait alors les corps les plus respectables : le Parlement s'indignait qu'on eût défendu à tout catholique de pénétrer dans des maisons particulières, sous prétexte de voir s'il ne s'y tenait pas des assemblées illicites ; et il trouvait dans cette défense de droit naturel et de droit civil une protection pour l'hérésie. »

Il faudrait rapporter en détail toute l'histoire religieuse de cette époque pour faire connaître l'heureux mélange d'adresse et de fermeté par lequel Lhospital, alors tout puissant sur l'esprit de Médicis, parvint à maintenir son système de tolérance, malgré l'édit qui lui fut arraché par le parti dominant et dont Bayle a dit : « Son influence ne fut pas « moins efficace dans ses restrictions de l'édit du mois de juillet 1561, « et dans la liberté qu'ils (les réformés) eurent de ne pas l'observer (2) » Aux Etats-Généraux d'Orléans, prorogés à Pontoise (le 1er août), il

(1) M. Dupin, *Discours de rentrée* prononcé devant la Cour de Cassation en 1835.

(2) Art. Lhospital.

lui fallut lutter contre l'esprit révolutionnaire de cette assemblée, animée d'ailleurs des intentions les plus favorables aux protestans.

Au colloque de Poissy, il fut donné à Lhospital de voir les deux religions appelées à une discussion contradictoire. Lui-même ouvrit l'assemblée par une harangue dans laquelle, au gré de ses vertueuses illusions, regardant cette réunion de prélats catholiques et de ministres protestans comme un véritable concile, il établit qu'elle était plus en état de remédier aux maux de la France que le concile national. Il engagea les deux partis à laisser de côté *toutes subtilités et curieuses disputes.* « N'est besoin aussi de plusieurs livres, ains de bien entendre la parole de Dieu, et de se conformer à icelle le plus que l'on pourra. Outre plus, qu'ils ne doivent estimer ennemis ceux qu'on dit de la nouvelle religion, qui sont chrétiens comme eux et baptisés, et ne les condamner par préjudice, mais les appeler, chercher et rechercher, ne leur fermer la porte, ains les recevoir en toute douceur et leurs enfans, sans user contre eux d'aigreur et d'opiniastreté..... S'ils jugent bien et sans affection, ce qu'ils discerneront sera gardé; mais s'il y a de l'avarice, ou ambition, ou faute de crainte de Dieu, rien ne s'en tiendra. »

Des paroles si modérées ne pouvaient convenir au parti fanatique : à peine Lhospital eut-il fini de parler que le cardinal de Tournon se leva furieux et, appuyé du cardinal de Lorraine, demanda communication des paroles du chancelier, afin qu'on pût y répondre. Lhospital devinant que cette curiosité avait pour objet de trouver dans ses paroles quelque prétexte au soupçon d'hérésie, refusa cette demande deux fois renouvelée. Et, en effet, ce fut à cette occasion que le pape Pie IV eut la pensée de l'excommunier comme hérétique.

On sait quel fut le résultat du colloque de Poissy : les deux partis s'attribuèrent la victoire; mais de cette assemblée, dont la publicité donnait à la réforme une consistance, pour ainsi dire, officielle, Lhospital voulut du moins tirer un principe de tolérance civile et politique. Dans cette vue il chercha à substituer à l'édit de juillet un nouvel édit plus conforme aux vues conciliantes manifestées par les Etats-Généraux. Il obtint de la Reine-mère qu'elle réunirait les députés des huit Parlemens du royaume. A l'ouverture de cette assemblée (janvier 1562), il exposa dans un langage éloquent et familier son projet de tolérance, tendant à réprimer les désordres et violences extérieures pour fait de religion, jamais la conviction intime. « Après avoir combattu les préventions, les fausses alarmes, les calomnies qu'on pou-

vait lui opposer, il dit en finissant : « Je sais bien que j'aurai beau dire, je ne désarmerai pas la haine de ceux que ma vieillesse ennuie. Je leur pardonnerois d'être si impatiens, s'ils devoient gagner au change, mais quand je regarde tout autour de moi, je serois tenté de leur répondre comme un bon vieil homme d'évêque qui, portant comme moi une longue barbe blanche, disoit en la montrant : *Quand cette neige sera fondue, il n'y aura plus que de la boue.* »

Par cette assemblée fut adopté un nouvel édit appelé de janvier, et dont l'exécution fidèle aurait prévenu la guerre civile. La liberté de conscience était enfin accordée aux protestans ; mais le Parlement de Paris, après plusieurs refus formels, ne consentit à l'enregistrer que provisoirement. Cette clause, dictée par le parti des Guise et du Triumvirat, inspira de la défiance aux réformés et rendit inutiles les deux édits de pacification.

Bientôt le massacre de Vassy allume les torches de la guerre civile ; l'édit de janvier est foulé aux pieds par Guise et le connétable de Montmorency tout puissans dans Paris. La guerre civile est mise en délibération dans le conseil du roi. Lhospital seul s'y oppose avec une inflexible fermeté. Montmorency lui dit alors qu'un homme de robe ne devait pas entrer dans un conseil où l'on discute sur la guerre. « Sans doute, je ne sais pas la faire, dit Lhospital, mais je sais très bien quand il convient de la faire. » Néanmoins cette rude apostrophe du connétable suffit pour l'éloigner du conseil et la guerre fut résolue. Les Calvinistes étaient maîtres de Rouen : les Catholiques vinrent assiéger cette place. Le duc de Guise disait qu'en vingt-quatre heures il l'eût prise d'assaut, si le roi eût voulu ; mais le chancelier « insistoit toujours qu'il ne falloit forcer et que c'estoit une mauvaise conqueste que de conquérir sur soy mesme par armes (1). » L'assassinat de François de Guise devant Orléans ralentit la fureur des combats. Le chancelier proposa la paix, qui fut signée le 12 mars 1663 et par l'édit d'Amboise (19 mars), il confirma aux protestans l'exercice de leur culte, accordé par l'édit de janvier, sauf dans la ville, prévosté et vicomté de Paris. La prise du Havre sur les Anglais fut le résultat de la réunion des forces de tous les partis. Ce fut encore Lhospital qui conseilla cette expédition toute française.

Charles IX, d'après l'avis de son chancelier, venait de faire déclarer sa majorité par le Parlement de Rouen (17 août 1563). Ce prince n'avait que treize ans un mois et dix-sept jours, et il annonçait l'inten-

(1) *Mém. de Castelnau.*

tion de faire le bonheur de ses sujets. Ce fut alors l'apogée du pouvoir de Lhospital. Ce vertueux ministre s'occupa sans relâche de la réforme de de la justice, de la sûreté du commerce, du luxe et des lois somptuaires. Cette simplicité de mœurs à laquelle il voulait ramener les autres, il la portait en lui. Brantome raconte le dîner qu'il fit chez le chancelier avec le maréchal de Strozzi, « dans sa chambre, avec du bouilli seulement, mais où ils entendirent force beaux discours et belles sentences qui sortoient de la bouche d'un si grand personnage, et quelquefois aussi de gentils mots pour rire. »

Pour mieux assurer l'exécution des édits de tolérance, Lhospital engagea Charles IX à visiter les diverses provinces de la France que la guerre avait ravagées. Le chancelier qui accompagnait le roi saisit cette occasion de régler les tribunaux de justice. Il s'attacha à réprimer les désordres qui régnaient dans le Parlement de Bordeaux. La sévère allocution qu'il adressa à cette compagnie prouve qu'il ne ménageait pas plus les magistrats prévaricateurs que les courtisans avides.

Mais ce voyage, commencé sous d'aussi heureux auspices, eut un résultat funeste : ce fut de mettre l'artificieuse Médicis en rapport avec le duc d'Albe (1565), cet impitoyable persécuteur des réformés des Pays-Bas. Catherine revint tout entière imbue des maximes de la politique espagnole, et Lhospital put prévoir dès-lors sa disgrâce. Déjà l'édit de Roussillon (9 avril 1564), qu'il avait été obligé de sceller avait apporté des restrictions à l'édit d'Amboise. Cependant comme les édits dus à Lhospital portent toujours à quelques égards un cachet d'utilité, celui de Roussillon fixait au 1er janvier le commencement de l'année.

Il lui fut encore donné de faire rendre cette belle ordonnance de Moulins, qui fut le dernier témoignage de sa puissance et de son crédit. Cette ordonnance assurait les droits des créanciers et des mineurs, réglait les donations et les testamens, limitait les substitutions et supprimait un grand nombre d'abus dans l'administration de la justice; elle abolissait aussi certaines confréries religieuses instituées parmi les bourgeois et les classes inférieures du peuple, et qui entretenaient la fureur des factions. L'ordonnance de Moulins avait été précédée d'une ordonnance fort remarquable sur le domaine (1566).

Ainsi, de ce temps de factions, de ce règne le plus funeste de notre Histoire, se trouvent datées les lois les plus sages de notre vieille monarchie : c'est que selon, la remarque du président Henault, Lhospital « faisait à la raison et à la justice l'honneur de penser qu'elles étaient plus fortes que les armes mêmes. »

Une seconde guerre civile éclata en 1567 : la bataille de Saint-Denis où périt le connétable, coûta à la France la fleur de ses guerriers : ce fut là, comme disait Lhospital et les plus sages de la cour, une victoire non pour le Roi, encore moins pour Condé ; mais « pour le Roi d'Espagne. » Une dernière fois la voix du chancelier fut entendue quand il parla de paix ; elle fut conclue et l'édit de Longjumeau donné le 2 mars 1568, confirma la liberté religieuse, telle que l'édit de janvier l'avait établie six ans auparavant.

Bientôt il vit que ses avis n'étaient plus écoutés ; que la reine-mère se cachait de lui pour délibérer et que le bien était désormais impossible (1). Il quitta la cour au mois de juin 1568, et se retira à sa terre de Vignay. On lui envoya demander les sceaux quelques jours après. Il les rendit « fort librement, disant qu'aussi bien il n'estoit plus propre aux affaires du monde qu'il voyoit trop corrompues (2). » On doit moins s'étonner de la disgrâce de ce grand homme, que de voir qu'il ait pu se maintenir sept ou huit années au pouvoir dans une cour si pervertie. « Il manqueroit quelque chose à l'éclat de sa vertu et à sa gloire, s'il eût exercé la charge de chancelier jusqu'à sa mort : car sous un tel règne c'étoit une espèce de flétrissure.... que d'être jugé fort propre à un pareil emploi. » (3)

La retraite de Lhospital fut le signal des édits les plus rigoureux contre les calvinistes ; et ces édits ne produisirent que la guerre. Ce sentiment douloureux des maux de la patrie venait troubler les doctes et paisibles loisirs du vertueux hôte de Vignay. Mais son temps d'épreuve n'était pas encore terminé. La Saint-Barthélemi avait été décidée : le parti des Guise avait désigné Lhospital pour victime. Une bande d'assassins se présente. On demande ses ordres pour fermer les portes et repousser la force par la force. Lui qui avait pris pour lui la devise du sage d'Horace « *Impavidum ferient ruinæ* », répondit avec calme : « Non, non! et si la petite porte n'est bastante pour les faire entrer, qu'on ouvre la grande. » Heureusement ses domestiques ne tinrent pas compte de sa recommandation, et leur résistance donna le temps à une troupe de cavaliers envoyés par le roi et par la reine de venir le délivrer. Le chef de cette troupe lui avait annoncé qu'on lui pardonnait l'opposition qu'il avait si long-temps formée aux mesures contre

(1) M. Dupin, *Discours de rentrée* de 1835.

(2) Brantome.

(3) Bayle, *ibid.*

les protestans, Lhospital lui répondit froidement : « J'ignorois que j'eusse jamais mérité la mort ou le pardon. »

Lhospital survécut peu aux horreurs de la Saint-Barthélemi. «*Excidat illa dies*», s'écriait-il, en appliquant à cette affreuse journée un beau passage du poète Lucain. Il mourut à Vignay le 13 mars 1573, à soixante-huit ans. Ses cendres déposées dans l'église de Champmoteux furent profanés en 1793 ; son mausolée fut transporté au Musée des Petits-Augustins ; enfin en 1835, la magistrature française s'est honorée en faisant à l'aide d'une souscription restaurer ce modeste monument élevé *au plus grand Magistrat dont la France puisse s'honorer*. (1)

Lhospital, dont le nom grandit chaque jour aux yeux de la postérité, ne parut pas moins grand aux yeux de ses contemporains, témoin Brantome qui le proclame *le plus grand Chancelier, le plus savant, le plus digne et le plus universel qui fust jamais en France* « c'étoit, ajoute-t-il, un autre censeur Caton ; celui-là qui savoit très bien censurer et corriger le monde corrompu. Il avoit du tout l'apparence avec sa grande barbe blanche, son visage pâle, sa façon grave, qu'on eust dit, à le veoir, que c'estoit un vrai portraict de saint Hiérosme ; ainsy plusieurs le disoient à la cour (2). »

(1) M. Dupin, *ibid.*

(2) *Vie du Connestable de Montmorency.* Bayle, d'après Théodore de Bèze et plusieurs autorités, dit que Lhospital ressemblait à Aristote.

Ch. du Rozoir.

FABRI DE PEIRESC

UN BIENFAITEUR

DES SCIENCES ET DES ARTS AU XVIIe SIÈCLE.

Il se peut qu'aujourd'hui malheureusement il y ait de l'érudition à ne pas ignorer quels services rendit PEIRESC! S'il est vrai que l'ami de Malherbe, que le bienfaiteur des sciences et des savans, des arts et des artistes du dix-septième siècle, soit déjà de nos jours si peu connu, cela ne fait pas notre éloge. Que le *Lilas de Perse*, que le *Laurier-rose*, protègent au moins contre un injuste oubli le nom du Magistrat, zélateur de la Botanique, à qui la France doit ces gracieux ornemens de ses jardins!... Là ne se bornèrent pas ses bienfaits.

FABRI DE PEIRESC.

FABRI DE PEIRESC (Nicolas-Claude), né le 1er décembre 1580, au château de Beaugencier (Var), était issu, comme Adam de Craponne, et plus tard Riquet et Mirabeau, d'une de ces familles d'origine italienne qui ont donné de grands hommes à nos provinces du Midi. Un noble Pisan, nommé Hugues, compagnon de Saint Louis dans sa première croisade, ayant suivi ce prince à son retour en France (1252), s'était fixé dans les environs de la ville d'Hyères (Var). Ses descendans formèrent la branche française des Fabri. On remarque deux siècles plus tard un magistrat de cette famille, Fouquet Fabri, qui plusieurs fois fut un des administrateurs et députés de la Provence, sous Louis XII et sous François Ier : il fit entrer dans sa famille une charge de Conseiller au Parlement d'Aix, que François Ier le força d'accepter.

Renaud, père de Nicolas-Claude était Conseiller à la Cour des Aides. On raconte que sa femme après avoir désespéré de lui donner des enfans, éprouva tant de joie d'une grossesse si long-temps desirée, qu'elle fit vœu de donner, par humilité chrétienne, à son enfant pour parrain le premier pauvre que l'on recontrerait. Ce vœu fut accompli, et Nicolas-Claude, filleul d'un mendiant, fit ainsi, dès le jour de son baptême, la fortune de son parrain. Deux années après, il eût un frère qui fut nommé Palamède.

Nicolas-Claude fut un enfant d'un génie précoce, dont la prodigieuse curiosité ne s'attachait point à des objets futiles, plus avide d'instruction que de jeux; exigeant absolument qu'on lui rendît compte de ce que pouvait contenir tel volume, et témoignant son impatience lorsqu'on éludait ses questions.

Après ses premières études à Brignole et à Saint-Maximin, ses parens l'envoyèrent chez les Jésuites d'Avignon, pour éviter la peste qui désolait la Provence. A peine âgé de quatorze ans, il servait déjà de précepteur à son frère, qui fit de rapides progrès sous ce maître habile et zélé. De retour, en 1595, à Aix, où il s'éprit d'une vive passion pour la numismatique, il alla terminer ses études classiques au Collège de Tournon. Ses parens lui permirent alors, cédant aux plus vives instances, d'aller étudier le Droit, en Italie, à l'Université de Padoue. Il y fut accompagné, plutôt que dirigé, par un gouverneur qui ne put l'empêcher de négliger le Droit, contre le vœu de sa famille, pour rechercher et interroger les monumens et les savans de toute l'Italie. A Venise, le fameux Fra-Paolo Sarpi; à Naples, le grand physicien J.-B. Porta, accueillirent avec empressement le jeune Français; à Rome, le cardinal D'Ossat ne se lassait pas de l'entendre. Aussi curieux, mais plus généreux que ne le sont ordinairement les antiquaires, le jeune voyageur s'annonçait par un don de deux cents médailles grecques au Père Sirmond qui, en même temps, reçut de lui une précieuse inscription dans la langue osque, d'une antiquité presque aussi reculée que celle de la colonne rostrale de Duilius. Ses trois années de séjour en Italie ne furent point perdues pour la Numismatique, l'Archéologie, l'Histoire Naturelle : des caisses nombreuses, remplies d'objets d'art, de médailles, d'insectes, etc., le précédèrent en Provence. Il avait tout étudié, hormis le Droit. Il fallut qu'il en suivît un cours à Montpellier, sous le professeur Pace. Alors, il consacrait au travail plus de dix heures par jour, pour ne pas renoncer à ses études favorites ni à sa correspondance déjà fort étendue.

Quand il revint dans sa famille, Duvair, premier président du Parlement d'Aix, le prit en affection non moins vivement que D'Ossat, et pour ne point s'en séparer, l'emmena à Paris (1606), où il le mit en relation avec tous les savans illustres de l'époque : De Thou, Casaubon, Papire Masson, les frères Sainte-Marthe, Fr. Pithou, etc.

L'année suivante, Peiresc toujours avide d'instruction, passe en Angleterre à la suite de l'Ambassadeur français La Boderie. Il ne pouvait être que bien accueilli par le roi Jacques Ier qui, lui-même, avait de si grandes prétentions au titre de Docte. Ce voyage le mit en relation avec tous les savans de l'Angleterre. Il n'eut pas moins à se louer des savans de Hollande, à son retour. Cependant sa famille le rappelait impatiemment : il refusa la main d'une riche héritière, mais il accepta la charge de Conseiller au Parlement d'Aix, dont un de ses oncles se démit en sa faveur. On regrette qu'en cette qualité il ait opiné pour la peine de mort dans le procès fameux de Gaufridi, que ses juges condamnèrent au supplice du feu comme sorcier. Peiresc, dit un de ses biographes (1) à qui nous faisons de nombreux emprunts, était digne de penser, à cet égard, autrement que son siècle. Duvair étant devenu garde-des-sceaux, en 1616, Peiresc, dont il resta l'ami, n'usa de son crédit que pour le bien des gens de lettres. En 1617, il siégea parmi les Notables assemblés à Rouen, défendit les intérêts de la magistrature. L'année suivante (1618), il reçut de la cour l'abbaye de Notre-Dame de Guistre, au diocèse de Bordeaux, avec lettres-patentes qui l'autorisaient à cumuler ce bénéfice avec ses fonctions de magistrat. Rien de plus honorable que l'emploi que le conseiller-abbé faisait de ses revenus.

Nous parlerions peu de son travail généalogique, en réfutation de celui du Belge Piespord, qui prétendait faire remonter à Pharamond la Maison d'Autriche, si les recherches entreprises, à ce sujet, par l'ardent et laborieux Peiresc ne l'avaient conduit à créer le plan d'un recueil des Historiens de France : telle fut l'origine du grand travail d'André Duchesne !

La maison de Peiresc était plutôt celle d'un savant que d'un magistrat. Surmontée d'un Observatoire, elle était encombrée de livres souvent entassés pêle-mêle. Il y tenait à ses gages un copiste et un relieur pour ses manuscrits et ses livres ; un graveur, un sculpteur, et, à plusieurs époques, un peintre pour retracer sur la toile divers monumens ou des

(1) *Biographie Universelle*, article PEIRESC, par M. Foisset aîné.

animaux rares. Rubens lui-même lui donna quelques momens. Infatigable correspondant de tous les savans de l'Europe, il entretenait à grands frais en Asie, en Afrique et jusqu'en Amérique des agens occupés à rechercher pour lui les manuscrits, les livres rares, les objets précieux, des plantes, des animaux peu connus. Le Père Minuti, qui entreprit pour lui deux voyages en Syrie et en Egypte, en rapporta un assez riche recueil de livres orientaux, entre autres plusieurs ouvrages coptes, arabes et syriaques, et une Bible tritaple, c'est-à-dire à trois colonnes de texte, hébreu, samaritain et arabe, qu'il mit à la disposition du Père Morin de l'Oratoire, collaborateur de Lejay, pour sa Polyglotte. Il n'a pas dépendu de lui que la France n'ait enlevé à l'Angleterre la gloire de posséder les marbres fameux de Paros. Son agent à Smyrne, Samson, avait acheté ces marbres, mais les vendeurs, au moment de l'embarquement, rompirent le marché et les marbres furent livrés à lord Arundel. Peiresc ne fut pas moins trompé dans l'espoir qu'il avait conçu, un peu légèrement, de se procurer une copie du livre d'*Henoch*, conservé, disait on, dans l'Abyssinie. Un de ses correspondans les plus actifs et les plus intelligens fut un Provençal, Thomas d'Arcos, renégat, qui lui transmit de Tunis, des objets d'art, des inscriptions, des observations sur les mœurs et les usages des Barbaresques. Indigné de l'apostasie de son agent, Peiresc se laissa apaiser par l'envoi d'un bœuf de Tartarie et de caméléons, présent au moins fort singulier, venant d'un renégat. Pour la défense de ses livres et de ses collections d'Histoire Naturelle, Peiresc nourrissait un grand nombre de chats : un de ses voyageurs voulut lui faire un présent non moins utile qu'agréable, en lui envoyant un couple de chats de la grande et belle race d'Angora : c'est ainsi que l'espèce en fut introduite en France.

Le jardin botanique de Peiresc, à Beaugencier, après le Jardin du Roi à Paris et de la Faculté de Médecine de Montpellier, était le plus riche de France. Entre autres plantes exotiques, il acclimata le Lilas de Perse et le Laurier-rose, le Myrthe à larges feuilles et à pleines fleurs, le Gingembre, le Lentisque, la Nèfle et la Cerise aigre sans noyau; plusieurs Vignes étrangères et le Figuier d'Adam, dont il prenait sérieusement le fruit en régime pour cette espèce de raisin que les éclaireurs de Moïse rapportèrent de la terre promise.

Peiresc, du fond de sa retraite encourageait plus les lettres et les sciences qu'aucun prince de son temps, plus même que son contemporain le Cardinal de Richelieu, fondateur de l'Académie française (1635).

Bayle l'appelait, croyant l'honorer, *Procureur Général de la Littérature*. Toujours à la hauteur des progrès que les sciences faisaient autour de lui et ne cessant de suivre le mouvement de l'érudition en Europe, cet amateur généreux publiait à ses frais des manuscrits dont il ne devait retirer ni profit ni gloire, mais pour le bien des lettres en général. Un savant préparait-il quelque travail important, Peiresc s'empressait de l'aider de ses livres, de ses propres recherches. Sans lui, Kircher n'eût pas composé son ouvrage sur la langue copte, et Bergier eût laissé très imparfaite son *Histoire des Grands Chemins de l'Empire romain*. L'édition des fragmens de Polybe et de Nicolas de Damas, par François Valois, eut pour type le précieux manuscrit des Extraits de Constantin-Porphyrogenète que Peiresc avait fait venir de l'île de Chypre. Mersenne, en dédiant au Conseiller d'Aix son *Harmonie universelle* reconnut les obligations qu'il lui avait, et Grotius déclara que c'était par son inspiration et ses secours qu'il avait entrepris son grand ouvrage du *Droit de la Guerre et de la Paix*. Les travaux de Peiresc sur les historiens de Provence faisaient espérer un monument national que la mort l'empêcha d'achever. L'ingénieux procédé qu'il inventa pour lire les inscriptions dont le texte avait disparu, en combinant la disposition des trous où avaient été scellés les caractères, fut admiré des antiquaires.

Peiresc n'était pas homme à se contenter des théories sur la science. En 1628, il avait conçu le projet d'amener les eaux de la Durance et de Verdon dans la ville d'Aix, et il faisait chercher pour ce travail utile un ingénieur dans la Flandre, qui en produisait alors de fort habiles : la peste et les troubles qui agitèrent la Provence firent échouer ce projet hardi et généreux. La prodigieuse activité de Peiresc était mal soutenue par une complexion très faible, mais d'une sensibilité si vive, qu'une attaque de paralysie l'ayant rendu muet, il recouvra tout-à-coup la voix par le plaisir qu'il ressentit en écoutant chanter une romance! Se mêlant peu de politique, Peiresc fut à ce titre exempté par Richelieu de l'édit d'exil qui frappa le Parlement d'Aix (1631-1632). Il n'aurait pas acheté cependant cette exemption par de la bassesse, lui qui ne craignit pas d'écrire à Rome en faveur de Galilée captif. Peiresc, âgé de cinquante-sept ans, rendit le dernier soupir, 24 juin 1637, entre les bras de Gassendi son ami et son biographe.

De grands honneurs furent rendus à sa mémoire à Rome et en France. Le pape Urbain VIII fit prononcer publiquement son éloge, et les regrets des lettrés furent exprimés en quarante langues, dans un recueil

imprimé au Vatican (1638). « Nous avons perdu, écrivait Balzac, en ce rare personnage, une pièce de naufrage de l'antiquité et les reliques du siècle d'or.... Sa générosité n'a été ni bornée par la mer, ni enfermée en deçà des Alpes.... »

On trouva après la mort de Peiresc, plus de dix mille lettres que lui avaient écrites les savans les plus illustres de la France, d'Italie, d'Angleterre, d'Allemagne et des Pays-Bas. Une nièce, son héritière, s'en servit, dit Menage, pour allumer son feu ou faire des papillottes. Peiresc avait peu publié. Ses manuscrits les plus importans sont une *Histoire de la Gaule Narbonnaise,* des Mémoires sur l'*Origine des Familles Nobles de Provence*, un Recueil en latin sur les *Monnaies des Juifs*, *des Grecs et des Romains.* Peiresc écrivait facilement en latin et en italien, mais ne consentait que rarement à renoncer à la langue française : il ne cessait d'exhorter ses concitoyens à l'imiter au moins en cela, et c'était, dans ce temps, un acte de courage et de patriotisme. On a publié la correspondance de Peiresc et de son intime ami, le grand poète Malherbe. La Bibliothèque du Roi et celle de Carpentras possèdent de nombreux et volumineux manuscrits de Peiresc.

Un des plus précieux ornemens de la maison de Peiresc était une galerie des portraits des savans illustres, ses contemporains. Cette collection, transmise par héritage à M. de Valbelle et transférée au château de Cadarache sur la Durance, a été détruite au commencement de la révolution. Cent vingt ans s'écoulèrent avant qu'un antiquaire distingué, le président Fauris de Saint-Vincent fit élever, dans la ville d'Aix, un monument à la mémoire de Peiresc, en 1778. Seize années après, ee monument fut détruit par la révolution (1794); il a été rétabli, dans l'église de Saint-Sauveur, par le fils du président qui en avait été le fondateur. Gassendi a écrit en latin la Vie de Peiresc, son ami et son bienfaiteur. Le P. Paris, Oratorien, et Lemontey, dans sa jeunesse (1785), ont fait l'éloge de Peiresc, dont le buste est aux galeries du Louvre.

A. Jarry de Mancy.

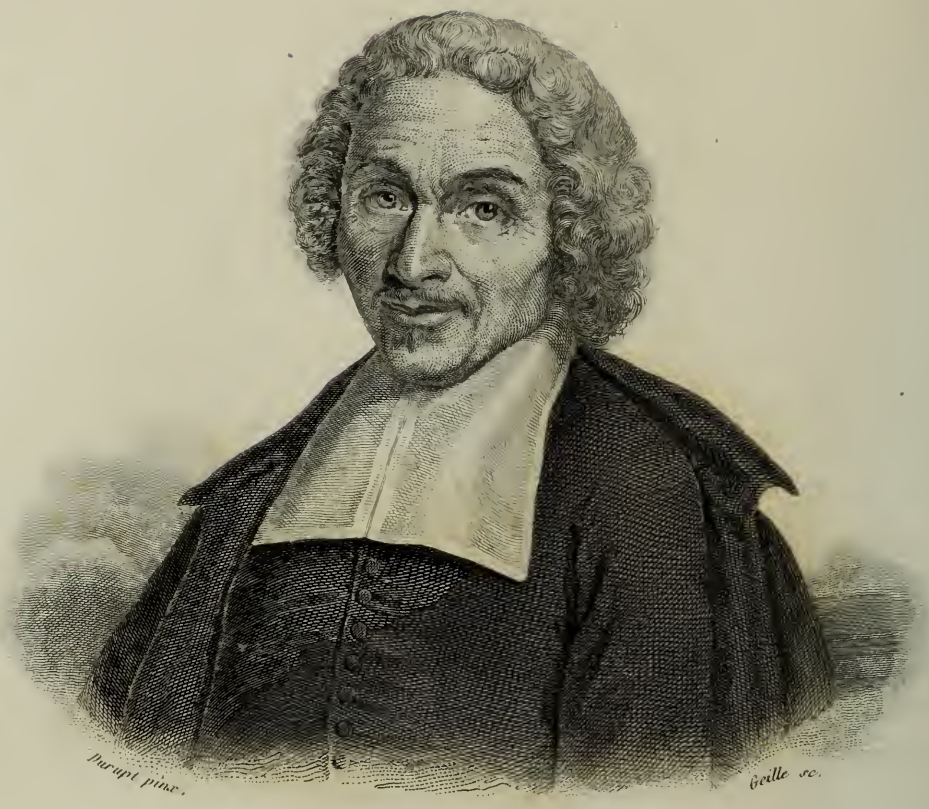

BON HENDEL.

UN BIENFAITEUR

DES ARTISANS FRANÇAIS AU XVIIe SIÈCLE.

Dans l'Histoire de France, et dans le même siècle, il y a deux personnages en possession du même surnom de BON HENRI : un grand Roi et un Artisan. Dès les commencemens de notre fondation, le *Bon Henri* Roi a pris place dans notre recueil : aujourd'hui, c'est le *Bon Henri* Artisan, fondateur d'une confrérie d'hommes laborieux et charitables, voués à la pratique de toutes les vertus des premiers chrétiens et surtout observant cette communauté de travaux et de biens, dont les essais tentés par des enthousiastes de nos jours n'ont pas eu grand succès!

LE BON HENRI.

Vers les dernières années du règne de Henri IV de France, un des fils d'une pauvre famille d'artisans de la Belgique, BUCH (Henri-Michel) que sa charité fera surnommer aussi le *Bon Henri,* naquit à Erlon, ville du duché de Luxembourg, dans le diocèse de Trèves. Dès son enfance il montra une grande inclination à la piété, ainsi qu'une solidité et une vivacité d'esprit extraordinaires. Ses parens, lui firent apprendre le métier de cordonnier. Unissant une fervente piété à l'amour du travail, il était devenu à la fin de son apprentissage le modèle du bon ouvrier et du bon chrétien... Lorsqu'il fut maître de ses actions, il voulut accomplir dans toute leur étendue ces deux grands

préceptes du christianisme, « l'Amour de Dieu et du Prochain ». Il choisit pour exemple, les deux saints patrons de son métier, Crispinus et Crispinianus (Saint Crépin et Saint Crépinien), ces deux jeunes patriciens qui s'étaient dépouillés de la toge romaine, pour se faire artisans, allant par le monde pratiquer la charité et annoncer la parole de vie. Il avait pour eux une dévotion extraordinaire. Aussi ce fut une grande joie pour lui, lorsque plus tard il fut appelé à Soissons où étaient conservées les reliques de ces deux saints, patrons de cette ville antique et célèbre. Il résolut d'aller, à leur exemple, de ville en ville, en travaillant de son métier, afin de gagner les âmes à Dieu et de secourir les malheureux.

Comme sa profession l'avait mis en relation avec les garçons et des compagnons cordonniers, il s'appliqua plus particulièrement à connaître leurs besoins spirituels et temporels ; s'insinuant dans leur esprit avec une merveilleuse douceur, et ne les quittant pas qu'il ne les eût amenés à la pratique de leurs devoirs. Il les exhortait surtout à servir avec une grande fidélité les maîtres qui les employaient.

« Dieu avait si abondamment répandu dans le cœur de ce bon artisan son divin esprit et sa charité, qu'il semblait que la Providence divine eût établi cet homme au milieu du monde, comme un père au milieu de sa famille, pour écouter les plaintes, examiner les misères, et soulager les peines de tous les pauvres et de tous les affligés. Mais comme le produit de ses journées était trop petit pour la grandeur et l'étendue de sa charité, quoiqu'il travaillât seul autant que deux autres auraient pu faire, ainsi que l'ont déclaré les Frères et autres témoins oculaires, il résolut d'employer encore les nuits entières à son travail, afin de mieux aider les membres affligés de Jésus-Christ. Aussi Dieu le bénissait de telle sorte qu'il semblait que ce fonds fût inépuisable, et c'est ce qui faisait l'étonnement de tous ceux qui le connaissaient, ne pouvant comprendre que le gain d'un pauvre cordonnier pût suffire à tant de charités.

Son zèle immense ne pouvait se renfermer dans les provinces du Luxembourg et du pays Messin. La Providence qui le destinait à de plus grandes choses le conduisit à Paris, afin qu'il trouvât dans « cet abrégé du monde » l'occasion de satisfaire son zèle et de montrer tout ce que peut faire un pauvre artisan avec la charité soutenue par la foi en Dieu.

« Étant arrivé, dit son historien, à Paris, où l'on voit un concours de toute sorte de nations, où l'on rencontre toute sorte d'esprits, où il se

passe une infinité d'affaires, où paraissent toutes sortes de vanités, de misères, de richesse et de nécessités, de divertissemens et de peines qui dissipent la plupart des esprits, et qui relâchent ordinairement le courage des personnes les plus vertueuses, il sentit son zèle s'accroître et sa ferveur encore redoublée. Il continua ce qu'il avait commencé dans son pays natal et dans les villes du voisinage; il s'appliqua à voir et à connaître les Garçons et les Compagnons Cordonniers qui se rendent à Paris de tous côtés. Ainsi, dans le même siècle où le bienheureux Jean de Dieu cherchait en Espagne les pauvres malades abandonnés dans les étables et dans les rues, les chargeant sur ses épaules et les portant dans les hopitaux, le Bon Henri allait cherchant dans Paris les pauvres Garçons Cordonniers et autres indigens malades ou du corps ou de l'âme. Il allait dans les boutiques et les chambres et dans les places publiques les exhorter; il instruisait les ignorans, il consolait les affligés; il trouvait de l'emploi chez les maîtres pour les uns; il fournissait aux autres les outils nécessaires pour leur métier; il procurait des aumônes pour ceux qui étaient tombés dans la misère, ou qui y étaient par caducité ou que des infirmités rendaient incapables de travail. Il continuait et redoublait même dans Paris ses efforts et ses abstinences pour les secourir : il ménageait en faveur des plus malades, quelques lits aux hôpitaux et ailleurs. Les dimanches et les fêtes, il les assemblait dans les ateliers, ou proche des faubourgs, au milieu des champs; et, se mettant sur un amas de pierres, il les exhortait selon leurs besoins et selon son pouvoir. Les paroles qu'il leur disait leur étaient si agréables que ces Garçons le suivaient en troupes de tous côtés sans se lasser de l'entendre; ils ne parlaient que de lui, et, s'ils étaient dans les boutiques lorsqu'il passait par les rues, ils s'avançaient pour le voir et pour se le montrer les uns aux autres comme un objet d'admiration et de consolation à tous ceux du métier.

Il existait alors dans le Compagnonage une foule de pratiques superstitieuses et même sacrilèges, que le Bon Henri parvint à faire abolir à force de zèle et de persévérance. Quatorze docteurs de la Faculté de Théologie de Paris (1645-55) et l'archevêque de Toulouse (1651), lui prêtèrent à cet effet l'appui de leurs censures et sentences.

Depuis long-temps les ouvriers qui travaillaient chez les Maîtres-Cordonniers formaient deux classes : les *Compagnons* et les *Garçons*. Quoique les moins nombreux, les premiers exerçaient une fâcheuse domination : en se coalisant, « ils faisaient tort à qui ils voulaient. » Leurs cabales se tournaient surtout contre les Maîtres. Si quelqu'un

d'entre eux causait le moindre mécontentement à un Compagnon, ou s'il prenait fantaisie à celui-ci de se venger de son Maître sous un prétexte fondé ou non, il sortait de chez ce dernier, et alors tous les autres Compagnons qui y travaillaient étaient obligés par le devoir du Compagnonage d'en sortir aussi. Les Garçons mêmes étaient contraints de suivre cet exemple, et lorsqu'ils s'y refusaient, ils étaient maltraités par les Compagnons, ils y couraient le risque de la vie ; de sorte que la boutique du Maître demeurait déserte, ou bien il lui fallait céder aux exigences des mutins et les ramener à prix d'argent. Ces malheureux ne se bornaient pas à procéder contre les Maîtres qu'ils regardaient comme dans leur dépendance, s'arrogeant le droit de les priver d'ouvriers : les Garçons étaient leurs premières victimes. Ils avaient formé contre eux une ligue offensive et défensive, et le devoir du Compagnonage était de les mépriser, de les opprimer, de les persécuter partout. Cependant, comme ces deux partis étaient forts et nombreux, il s'élevait souvent entre eux des rixes sanglantes où plusieurs combattans de part et d'autre trouvaient la mort.

Le Compagnonage ainsi organisé était une tyrannie insupportable, une confusion horrible, « une image de l'enfer ; » car les membres de cette association se faisaient la guerre à eux-mêmes, sans se contenter de la faire aux Maîtres et aux Garçons ; ils se querellaient, se ruinaient et se maltraitaient les uns les autres. Tous les mois, ils se rassemblaient pour se livrer à des excès de débauche, suivant leur coutume, et inventer de nouvelles lois au préjudice des Maîtres, des Garçons ou des nouveaux Compagnons.

De semblables désordres affligeaient douloureusement le cœur du Bon Henri, qui en gémissait surtout pour les Compagnons de sa profession. Aussi, il ne prit aucun repos qu'il n'eût détruit ce Compagnonage. Après de longs et rudes efforts, il eut la joie de voir les ouvriers cordonniers renoncer à leur ancien genre de vie et se livrer à l'exercice et à la pratique des bonnes œuvres. La plupart même voulurent se conduire par les conseils du Bon Henri, et les deux partis qui étaient auparavant acharnés s'étant réconciliés, commencèrent à vivre en paix.

Ces résultats heureux ne rendirent pas le repos au Bon Henri ; ils ne firent que changer ses soins et ses travaux. « Il y avait néanmoins cette différence, que les peines qu'il avait prises auparavant s'étaient passées dans l'amertume, au lieu que celles qu'il prit depuis furent mêlées d'une extrême consolation ; car on ne peut croire le plaisir qu'il

sentait en exerçant la charité à l'égard des Compagnons et des Garçons réconciliés ensemble. On le voyait toujours appliqué à les secourir et à les conduire à Dieu : il les menait aux conférences de piété ; il les exhortait à pratiquer les vertus chrétiennes et à s'aimer mutuellement ; et pour les détourner des débauches, aux dimanches et aux fêtes, il les conduisait lui-même à l'église et aux hôpitaux ; il leur permettait de temps en temps quelques divertissemens innocens. Enfin, il les veillait dans leurs maladies, il leur procurait le soulagement nécessaire, et même il obtenait pour eux des lits chez les Frères de la Charité. »

Mais il était à craindre que les abus qu'il avait été si difficile de détruire ne vinssent à se rétablir. C'est pourquoi un gentilhomme normand, bien digne d'être aussi compté parmi les *Bienfaiteurs de l'Humanité*, le baron de Renty, et quelques personnes remarquables par leur piété et leur condition dans le monde, sollicitèrent le Bon Henri de former une association de Garçons Cordonniers, pour avoir plus de moyens de s'opposer aux efforts de ceux qui voudraient rétablir les pratiques du Compagnonage. « Une autre raison était que, par la voie d'une Société, l'esprit du Bon Henri se communiquant à plusieurs et s'étendant davantage, ses vertus produiraient plus de fruit, au lieu que, ce bon artisan demeurant seul, tout serait un jour enseveli avec lui, et l'exemple de sa vie ne servirait qu'au peu de personnes qui auraient eu le bonheur d'en être témoins. »

Le Bon Henri était tout confus de cette proposition ; il s'excusa longtemps, mais il finit par céder. Ce ne fut pas sans peine qu'on obtint de lui de se laisser revêtir du titre de Maître Cordonnier : le baron de Renty et quelques personnes charitables achetèrent pour le Bon Henri un privilège et une maîtrise. Il avait avec lui « sept bons Garçons de son métier », qui le suivaient dans ses œuvres de piété et dans ses maximes. Le baron de Renty vint les prendre et les mena chez le curé de Saint-Paul, leur pasteur. Là, « ils conclurent que ces bons artisans devaient former ensemble une Société réglée ; que la Providence les y appelait, et que la voix universelle de tous les gens de bien les y engageait ; qu'ils devaient vivre tous dans le même esprit et la même volonté, suivant les véritables maximes de l'Evangile, en la manière qu'ils avaient commencé pour renouveler l'esprit des premiers Chrétiens, et que pour les y attacher davantage on leur donnait un Réglement de Vie par écrit... Ainsi cette Société fut résolue et formée le jour de la Purification de Notre-Dame de l'année 1645 ; le réglement qu'ils s'étaient donné commença à être mis en pratique par le Frère

Henri et les premiers Frères, et ils célébrèrent cette fête comme celle de la fondation de leur ordre. »

Le baron de Renty, qui avait fourni les fonds nécessaires pour l'établissement de la Société, en prit le titre de Protecteur. Il déploya un zèle extraordinaire pour le succès de cet institut, « qu'il souhaitait de voir établi partout pour le bien des laïques et du commerce. »

Aussitôt que la Société fut formée, le Protecteur, le Directeur et les Frères en déclarèrent d'une voix unanime le Bon Henri Supérieur; mais il ne cessa de considérer les Frères comme ses égaux, ainsi qu'il avait toujours fait auparavant. « On ne peut s'imaginer avec quel soin et quelle charité le Bon Henri servait alors ses Frères; il achetait tout lui-même, il préparait les repas, il nettoyait la maison. Sa vigilance en même temps le faisait coucher le dernier et lever le premier, afin d'éveiller tous les Frères; ce qu'il a pratiqué depuis le commencement de l'association jusqu'à sa dernière maladie, sans cesser dans ses infirmités passagères. Il observait cette règle avec tant d'exactitude, que, craignant de manquer l'heure, il se levait souvent en hiver longtemps auparavant, faute d'horloge, et s'allait mettre auprès de la cloche du réveil-matin pour écouter les horloges de la ville, demeurant là quelquefois des heures entières avant que l'heure sonnât, de sorte qu'on l'a souvent trouvé transi de froid et priant Dieu en attendant l'heure... Il faisait toujours l'office d'infirmier, et son amour était admirable dans le soulagement des malades... Toutes ces charitables occupations cependant n'empêchaient point qu'il travaillât fortement de son métier. Il était souvent obligé de sortir pour faire des achats, pour communiquer ses affaires aux supérieurs, ou pour consulter son Directeur sur les grâces et les inspirations journalières qu'il recevait de Dieu, et sur les choses de sa conscience; mais il ne laissait pas de travailler encore plus que pas un des Frères, comme ils l'ont toujours reconnu... »

Deux ans après l'établissement de la communauté des Frères Cordonniers, deux Maîtres Tailleurs « des plus pieux de Paris », attendant l'heure de la prédication dans l'église Saint-Etienne des Grés, se disaient l'un à l'autre qu'il serait à souhaiter qu'il existât une société semblable pour les ouvriers de leur profession. Pour donner suite à cette idée, ils allèrent chez le Bon Henri, le dernier jour du carnaval, temps où les artisans se livrent ordinairement à la débauche. Ils trouvèrent le Bon Henri « travaillant avec les Frères et louant Dieu à l'ordinaire. » Ce spectacle les toucha vivement et les confirma dans

leur dessein. Il fut décidé que quelques Garçons Tailleurs « qu'on avait reconnus bien appelés se mettraient ensemble pour vivre en artisans chrétiens à la manière des Frères Cordonniers. » La nouvelle institution se composait, comme la première, de sept personnes à son origine; elle fut fondée le 19 mars 1647. L'excès de la joie qu'éprouva le Bon Henri ne lui permit pas de voir toutes les difficultés qu'il pourrait rencontrer en se chargeant de diriger cette entreprise. Il courut aussitôt chez ses supérieurs : il assembla les Garçons Tailleurs dans sa maison, il leur fit avoir les mêmes protections que son institut, dont il leur donna les réglemens; il établit entre eux une parfaite union et leur fit partager la même demeure et les mêmes exercices. Mais pour obtenir ces résultats, il fallut sa douceur, sa bonté et surtout son zèle que rien ne pouvait refroidir.

Ces communautés industrielles avaient pour but d'employer les Garçons du dehors les plus pauvres, de leur donner des habits et du linge; de fournir du travail aux Maîtres dans la pauvreté; d'apprendre gratuitement le métier aux plus proches parens des Frères, lorsqu'ils se trouvaient dans le besoin, et de secourir aussi les autres indigens pour leur apprentissage, mais particulièrement les fils de Maîtres Cordonniers et Tailleurs restés orphelins.

Voici maintenant quelle était la vie intérieure de ces artisans chrétiens comme ils s'appelaient eux-mêmes.

« Les Frères vivent comme dans un monastère... Ils font de bonnes lectures spirituelles pendant le repas; ils prient le soir et le matin en communauté... Tous les ans ils font une retraite de quelques jours... Ils visitent, suivant leur commodité, les hôpitaux, les prisons et les pauvres malades... MM. les curés les emploient quelquefois aux catéchismes.... Après la prière du matin, qui se fait à cinq heures, on va au travail, pendant lequel, lorsque l'horloge sonne, le Supérieur prononce tout haut en langue vulgaire une oraison courte et propre à l'heure; on y fait ensuite les exercices spirituels qui sont marqués dans le tableau ou journal, et ce sans désister de travailler... etc.»

Le Bon Henri dirigea sa communauté pendant près de vingt-deux ans. Les Frères Cordonniers et Tailleurs, dans sa dernière maladie, voyant approcher l'instant où il allait les quitter pour toujours, voulurent le voir encore une fois tous ensemble et lui demander sa bénédiction en lui faisant leurs derniers adieux. Ils y vinrent donc tous; et, après qu'ils se furent mis à genoux autour de son lit, son Directeur lui dit: « Voici vos frères qui demandent votre bénédiction avant que

vous partiez de ce monde. » Le Bon Henri ayant aussitôt dirigé ses regards sur sa communauté, les éleva ensuite vers le ciel; puis, après quelques momens de recueillement, il les abaissa de nouveau sur « ses enfans », auxquels il donna sa bénédiction en s'efforçant de soulever sa main et de prononcer ces paroles : « Mes très chèrs Frères, soyez fidèles à votre vocation; ayez confiance en Dieu, il bénira son œuvre. » Mais comme il avait prononcé ces mots d'une voix très affaiblie, le prêtre fut obligé de les répéter aux assistans. Son Directeur lui ayant demandé ensuite s'il n'avait plus rien à lui recommander, en reçut cette seule réponse : « Dieu est tout, et tout est à Dieu. »

Ce furent là les dernières paroles du Bon Henri. Il rendit le dernier soupir, le 9 juin 1666, sur les six heures du soir.

Les Frères désolés voulurent lui consacrer un monument de leur reconnaissance en éternisant la mémoire de ses vertus. Ils résolurent de faire écrire sa *Vie* par un digne prêtre, Antoine Le Vachet, fondateur des *Sœurs de l'Union chrétienne*. Les Frères Cordonniers tinrent à cette occasion quatre conférences en présence de leur Supérieur, de leur Protecteur et de quelques autres personnes honorables. Les deux premières furent employées à examiner les mémoires apportés de différens endroits et à recevoir les dépositions des Frères et autres témoins dignes de foi; dans les deux dernières, on fit la lecture de l'ouvrage qui obtint l'approbation de tous les Frères, ainsi que du Supérieur et du Protecteur. Cet ouvrage fut publié à Paris, en 1670, sous ce titre : l'*Artisan chrétien* ou la *Vie du Bon Henri, Instituteur et Supérieur des Frères Cordonniers et Tailleurs,* in-12. Long-temps après encore, les Frères n'avaient d'autre consolation que de parler ensemble de leur fondateur; ils se disaient alors dans l'effusion de leurs regrets : « Notre père Henri avait toutes les vertus et en un degré éminent : c'est un saint. Toute sa vie n'a été qu'un enchaînement de vertus et de bonnes œuvres ! »

G. S. Trébutien.

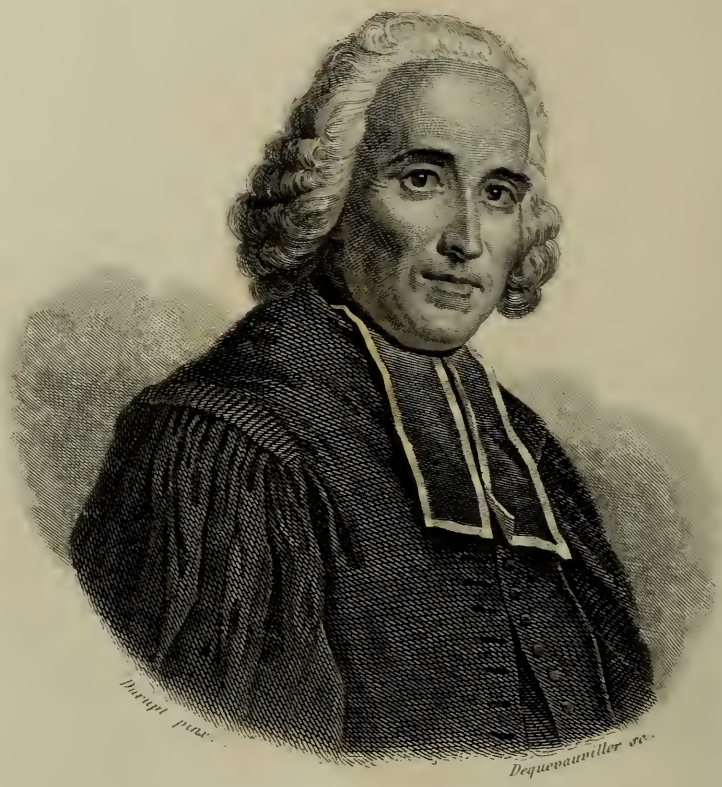

POTHIER

POTHIER.

Il semble que ce soit une destinée de la vertu sur cette terre de rester toujours cachée aux yeux. Humble et modeste de sa nature, elle paraît craindre l'éclat du grand jour; elle ne se révèle que par ses bienfaits. Or, pour la mémoire des hommes, c'est si peu de chose que le souvenir d'un bienfait!

Si parfois, dans une rare et bienheureuse exception, elle devient l'apanage du génie, sa timide couronne disparaît sous le brillant diadème de la gloire, et le grand homme fait oublier l'homme de bien. Et pourtant qu'est-ce que le talent auprès de la vertu? Qu'est-ce surtout que le talent sans la vertu?

Si donc parmi les illustrations de notre France, il nous est donné de rencontrer un homme également éminent par la puissance de son esprit et par la bonté de son cœur, un homme dont la vie consacrée aux élucubrations pénibles de la science, se soit plue également aux touchantes habitudes de la vertu, ne sera-ce pas un devoir pour nous de présenter aux regards et à l'admiration de tous les amis du bien un si noble modèle?

Aussi, c'est avec bonheur que nous le disons : oui, nous avons trouvé un génie élevé et une âme compatissante; une intelligence aux conceptions fortes et hardies, sans cesse préoccupée des plus hauts intérêts de la société, des questions immenses de la législation et du droit, et un cœur sensible, toujours ouvert aux douces impressions de la religion et de la charité, se dévouant toujours au soulagement de la pauvreté et à la consolation du malheur.—Cet homme, c'est POTHIER, dont une voix éloquente a dit avec raison : « Ce fut un des plus grands jurisconsultes dont la France s'honore, mais ce fut surtout un homme de bien. Magistrat austère sans dureté, et humain sans faiblesse; pro-

fesseur érudit sans pédantisme, et plutôt l'ami que le censeur de la jeunesse; religieux sans intolérance et sans fanatisme; prodigue envers les pauvres, de sa modique fortune, et de ses conseils envers tous ceux qui en avaient besoin; modeste jusqu'à l'humilité, patient, affable pour tout le monde, il offre l'heureux et trop rare assemblage des talens qui font le grand homme, des qualités qui relèvent l'éclat de la toge, des vertus qui constituent le bon citoyen. » (1)

D'autres ont dit avec la hauteur de leur science et de leur jugement (2) les services immenses que Pothier a rendus à l'étude des lois; ils ont raconté ce que la société entière doit aux admirables travaux de celui qui fut le père de notre législation. Que les jurisconsultes éminens de notre époque, disciples et successeurs de ce grand maître, lui offrent les hommages éclatans dignes de la science profonde dont ils sont les interprètes et les nobles représentans, c'est là une belle tâche qu'ils ont grandement et honorablement remplie. Savans appréciateurs du génie, ils nous ont montré ses conceptions fécondes, sa puissante élaboration. Ils nous ont représenté l'humble magistrat d'une ville de France exécutant, en quelques années, ce que n'avaient pu faire et la puissante volonté de César, et la vaste science de Tullius; reconstituant dans un ordre merveilleux ce colosse de la législation romaine, dont les débris, confusément entassés par le législateur de Constantinople, gisaient épars depuis treize siècles; triomphant enfin de tous les obstacles contre lesquels était venue se briser l'autorité des maîtres du monde, et, sans le savoir, dotant sa patrie des plus belles de ses lois (3). Voilà ce qu'ont fait nos devanciers et nos maîtres.

(1) Ph. Dupin, *Galerie française*, tome III, 1824.

(2) Dupin aîné, *Vie de Pothier*, en tête de ses Œuvres. — Ph. Dupin, déjà cité. — Berville, Édition de Pothier.

(3) Tout le Traité des Obligations a été inséré presque textuellement dans notre Code.

Pothier a laissé: Pandectæ Justinianeæ in novum ordinem digestæ.—Traité des Obligations. —Traité du Contrat de Vente et des Retraits;—de la Constitution de rente;—de Change;— de Louage; — de Bail à rente; — de Louage maritime; — de Société avec deux appendices;— de Cheptel;—de Bienfaisance;—du Prêt à usage;—du Précaire;—du Prêt de consomption; — du Pro-mutuum, etc.; — de la Condictio indebiti; — du Dépôt et du Séquestre; — du Mandat, etc.; — du Nantissement; — des Contrats aléatoires; — du Contrat de mariage; — de la Communauté; — du Douaire; — du Droit d'habitation; — des Donations entre mari et femme; — du Domaine de propriété; — de la Possession, etc.

Traités ébauchés seulement: — des Fiefs; — de la Garde noble et bourgeoise; — du

Pour nous, notre mission est plus humble : nous nous attacherons à reproduire, autant que nous le permettront nos faibles moyens, le pieux et bon magistrat, l'ami de la jeunesse, le père des pauvres, le bienfaiteur de l'humanité souffrante.

Né à Orléans, le 9 janvier 1699, d'une bonne famille de robe, POTHIER (Robert-Joseph) entra au collége des Jésuites de cette ville, et fit dans ses études des progrès rapides, que facilitaient une heureuse mémoire, une volonté ferme et une intelligence développée. Elève de l'Ecole de Droit d'Orléans, il préluda par de solides travaux à ce qu'il devait être un jour, et déjà l'on pouvait pressentir, avec son maître, Prévost de la Janès, que le jeune étudiant sortirait de la ligne ordinaire.

Doué d'une âme naturellement religieuse, Pothier, dont la piété avait toujours été fervente, voulut un instant se consacrer au culte des autels. Il fut sur le point d'entrer dans la congrégation des chanoines réguliers; les larmes de sa mère, l'attachement qu'il avait pour elle, le détournèrent de ce dessein. Il reprit alors la carrière que lui ouvraient ses premières études et qu'avaient suivie son père et son aïeul, la magistrature. « C'était un autre sacerdoce. » (1)

A vingt-et-un ans, pourvu d'une charge de conseiller au présidial d'Orléans, Pothier apporta dans ses nouvelles fonctions cette hauteur de vues que lui donnaient et son instruction profonde et sa religieuse conscience. « Il sut allier l'étude des lois humaines avec les divins préceptes de l'Evangile. Sa philosophie était celle de ces hommes sages qui connaissent en même temps la dignité de leur origine et les bornes de leur intelligence; qui, par un effort sublime, élèvent leur âme au-dessus des erreurs et des vanités de la terre, pour ne la rendre attentive qu'aux vérités du ciel; qui se courbent avec respect sous le joug aussi doux qu'honorable de la religion, en professent les dogmes et surtout en pratiquent les maximes; qui ne trouvent de vrai bonheur pour l'homme que dans l'exercice des vertus et dans

Préciput des Nobles ; — des Hypothèques et des Substitutions ; — des Successions ;— des Propres et des Donations testamentaires; — des Donations entre vifs; — des Personnes et des Choses; — de la Procédure civile et criminelle, etc., etc.

Voir le jugement remarquable de M. Dupin aîné, sur les ouvrages de Pothier, en tête de l'édition qu'il en a donnée.

(1) M. Dupin aîné.

une parfaite soumission aux lois; en un mot, une philosophie chrétienne. » (1)

Tel il se montra durant sa vie entière : magistrat, professeur, jurisconsulte, écrivain, toujours on retrouve en lui le savant et le sage, le chrétien surtout.

La première occasion où parut d'une manière éclatante cette modestie charmante, cette noblesse de procédés qui distinguent le vrai mérite, fut la nomination de Pothier à la chaire de droit vacante par la mort de Prévost de la Janès. Il avait pour compétiteur, Guyot, docteur agrégé qui semblait devoir lui être préféré comme plus ancien. Le chancelier d'Aguesseau, si excellent juge du talent, nomma le jeune conseiller sans que celui-ci eût fait la moindre demande. Pothier fit tous ses efforts pour partager avec son rival moins heureux, les émolumens de sa place; jamais Guyot n'y voulut consentir, et ce fut un noble spectacle que ce combat de générosité entre les deux émules qui devinrent et restèrent constamment les amis les plus sincères.

Pothier avait compris toute la portée de sa mission. Il se trouvait à la tête d'un enseignement difficile, chargé du soin d'une jeunesse studieuse et ardente. Il ne négligea rien pour exciter cette émulation si féconde en grands résultats : concours publics, médailles d'or et d'argent frappées à ses frais et décernées aux plus dignes, conférences familières, exercices de tout genre. Combien, dans sa prévoyante bienfaisance et sa délicate amitié, « combien de pauvres élèves dont il connaissait les bonnes dispositions, n'a-t-il pas avancés dans leurs études? » (2) Ses livres enfin, ces admirables livres, il les donnait pour rien au libraire, sous la seule condition qu'on les vendrait à meilleur marché! Voilà l'homme véritablement utile, véritablement dévoué aux intérêts de la jeunesse! Que ne trouve-t-il plus d'imitateurs!

Que si nous suivons Pothier sur le tribunal, là encore nous le verrons mériter à-la-fois les louanges de ses contemporains et de la postérité. Nous ne saurions mieux faire que de citer ici les paroles d'un homme justement célèbre : il résume notre pensée avec la précision de son remarquable talent : « Plein de cette religion qui ne sépare point les bonnes œuvres de la vraie foi; d'une probité scrupuleuse, profondément instruit dans toutes les parties de la science du droit; d'un esprit doux et conciliant; en possession d'une fortune qui le mettait fort au-

(1) M. Dupin aîné.

(2) M. de Bièvre, *Eloge de Pothier*

dessus du besoin et assurait ainsi son indépendance ; il a bien mérité cet éloge que fait de lui l'avocat du roi attaché au présidial où il exerça si long-temps ses honorables fonctions : « Zèle pour le bien de la justice, assiduité, promptitude dans l'expédition, désintéressement, intégrité, fermeté, attachement à sa compagnie ; quelle est la vertu de son état qu'il n'ait pas possédée éminemment ? » Une seule fois peut-être eut-il à se reprocher une faute dans sa magistrature, mais il sut si noblement la réparer ! Il avait dans le rapport d'une importante affaire oublié de rendre compte d'une pièce décisive en faveur de la partie qui perdit son procès. Aussitôt il s'empressa de payer toute la condamnation, indemnisant ainsi la victime de son inadvertance. « Glorieuse réparation d'une faute involontaire, triomphe admirable d'une âme droite et pure sur l'amour-propre du juge et l'intérêt de l'homme ! » (1)

Il ne pouvait pas supporter la vue de la torture, et en cela il ne remplissait pas toute l'étendue de ses fonctions, mais qui voudrait lui en faire un reproche ? Que penserez-vous de l'écrivain qui n'aura vu dans cette sensibilité qu'une faiblesse de nerfs ?

Jusqu'ici nous avons vu Pothier se livrant aux devoirs de son état avec une sévère exactitude, docile aux inspirations de sa religieuse conscience, et rendant à la patrie et à ses concitoyens les services éminens du jurisconsulte et du magistrat. C'est là déjà un beau titre de gloire : ce sont là des bienfaits envers la société. Mais qu'on ne croie pas que son âme généreuse se contente de la douce satisfaction qui suit l'accomplissement du devoir ; non, il faut à ce cœur sensible, aimant, d'autres vertus à exercer. Il veut bien mériter de l'humanité entière.

Suivons le donc dans le détail de sa vie privée ; laissons l'homme public pour ne considérer ici que le bienfaiteur des pauvres. Qui pourra jamais raconter les inépuisables ressources de sa charité, cette bienveillance, cette affabilité touchante avec laquelle il accueillait toutes les douleurs, soulageait toutes les infortunes ?

Les pauvres étaient sa grande famille, comme il aimait à le dire. Seul et resté célibataire « pour éviter tout embarras », et trouvant dans son modique revenu une somme plus que suffisante pour subvenir à ses besoins, il économisait avec soin pour les malheureux, et la fru-

(1) M. Dupin aîné.

galité de sa vie lui permettait d'être beaucoup plus généreux que sa fortune ne semblait lui en laisser les moyens.

C'était avec reconnaissance et respect qu'il recevait les visites des dames de charité, et il avait un véritable bonheur à leur confier ses offrandes, parce que ses bienfaits étaient plus secrets et plus ignorés.

Ce besoin de modestie, ce desir que selon le précepte sacré, a main gauche ne connût pas ce que donnait la droite, le rendait ingénieux à dissimuler ses aumônes. Il s'en allait parfois les répandre dans les campagnes et dans les villes écartées. Mais surtout quelles précautions délicates n'employait-il pas pour soulager les pauvres honteux, ces infortunés qu'une noble fierté empêche d'étaler au grand jour le fardeau de leur misère! Il avait pour eux une prédilection toute particulière et, ajoute son célèbre biographe, « il mettait à les secourir tant de discrétion, qu'on aurait pu lui transporter leur nom et l'appeler le « *Bienfaiteur honteux.* » (1)

Une autre de ses joies était de se charger de jeunes enfans et de leur faire apprendre un état; il les surveillait lui-même, et les instruisait à la vertu par la reconnaissance.

Enfin la plus belle idée à donner de sa charité, c'est de dire que souvent il s'épuisait et se trouvait sans argent : il avait tout distribué, et si sa bonne et fidèle gouvernante, l'excellente Thérèse Javoy, l'intendante zélée et la gardienne intelligente des affaires de son maître, n'avait pas eu soin de mettre quelque somme en réserve, la libéralité de Pothier l'eût privé du nécessaire. Le seul moyen qu'elle eût trouvé pour mettre un terme à ces pieuses prodigalités de son maître, était de le menacer de prendre à crédit chez les fournisseurs, car il avait horreur des dettes!

Tels sont les traits principaux de cette vie toute de charité et de bienfaits, admirable et touchante vertu dont la source se trouve dans la religion douce et tendre de ce grand homme! Car, est-il besoin d'ajouter ici que Pothier fut toute sa vie le modèle d'une vraie et solide piété? Aussi assidu à remplir ses devoirs de chrétien que ceux de magistrat, il prenait tant de plaisir et de goût au chant des psaumes que si ses occupations le lui eussent permis, il aurait assisté à tout l'office de la cathédrale dont malheureusement il ne pouvait, chaque matin après la messe, entendre que les premières heures: « il faisait passer dans son âme toute la chaleur dont les divins cantiques sont remplis.

(1) M. Dupin aîné.

Il les chantait avec transport ou plutôt il les déclamait à sa manière, car il avait la voix la plus fausse qui se puisse entendre ».

Pothier, — qu'on nous permette ces détails : ils achèvent le portrait, — Pothier était d'une complexion délicate, sa taille était haute et mal prise, sa tournure singulière et toute disgracieuse : ses longues jambes l'embarrassaient ; quand il était assis, dit un de ses contemporains, il les entrelaçait par des contours redoublés » (Letrosne). A genoux ou même étendu à plat ventre sur le parquet de son cabinet, il s'entourait de ses livres, les entassait à plaisir et les bouleversait sans cesse. A table, il fallait presque lui couper les morceaux : enfin toutes ses actions avaient un air de maladresse et de gaucherie.

Il le savait bien et tout le premier plaisantait sur sa tournure et ses manières : et d'ailleurs, il y avait tant d'affabilité dans son accueil, tant de douceur et de bonté dans sa physionomie, tant de bienveillance dans son regard et dans ses expressions, qu'on oubliait promptement toutes ces disgrâces de la nature pour se livrer aux charmes de son entretien.

Comparé par M. Dupin aîné au Bon La Fontaine, Pothier a été comparé au Bon Rollin par M. Berville : « Il serait difficile de n'être pas frappé, dit M. Berville, des rapports d'esprit et de caractère et, pour ainsi dire, de l'air de famille qui règne en ces deux hommes de bien : c'est la même candeur de sentiment, la même simplicité de mœurs, la même pureté de cœur, la même douceur, la même piété, la même modestie. Tous deux appliqués à l'étude, tous deux amis de la jeunesse, tous deux zélés pour leurs devoirs, ils semblent encore se rapprocher par la conformité de leurs opinions religieuses et par celle de leur carrière, voués également, en grande partie, aux nobles fonctions de l'enseignement public.... Leur style même se ressent du rapport de leurs esprits et de leurs caractères.... Chez l'un et l'autre, on reconnaît le langage de la sagesse unie à la vertu... »

Pothier avait acquis, en 1730, une petite ferme à Lù, en Beauce, à une lieue de Châteaudun. Il y avait un petit logement par bas, aussi simple et aussi modeste que sa personne. C'était vraiment la maison du sage : le jardin était fort petit et aussi antique que tout le reste, et le terrain en était très mauvais. Un petit parterre, couvert de vieux et grands ifs qu'il trouvait admirables, en faisait l'ornement, et quelques allées d'épines tout le couvert. Un de ses amis lui disait un jour que si l'on avait porté la maison à quelque distance, on aurait pu trouver de bonne terre et s'y procurer un ombrage plus agréable. Pothier lui répondit : « On a vraiment bien fait de la mettre ici : les autres terres

donnent du blé, et le terrain est assez bon ici pour se promener. »

Pothier fournit une plus longue carrière que ne pouvait le faire espérer et la faiblesse de sa constitution et les immenses travaux qu'il a laissés. Sa mort fut ce qu'avait été sa vie, celle d'une juste et d'un chrétien (2 mars 1772). Cette perte causa dans Orléans un deuil général. Les pauvres regrettèrent la main qui les avait si long-temps secourus; les élèves de l'Université le maître dont les leçons, les conférences, les encouragemens, les guidaient dans la carrière; la magistrature pleurait son doyen ; les justiciables savaient qu'on ne leur donnerait jamais un juge plus équitable, plus scrupuleux, plus éclairé; tous semblaient avoir perdu un père ou du moins un ami bon et fidèle. » (1)

La ville d'Orléans, disons-le avec plaisir, conserve religieusement le souvenir de celui qui l'a illustrée après l'avoir comblée de bienfaits. Le vœu des amis de Pothier a enfin été réalisé par ses concitoyens, et l'étranger attiré par la beauté de l'antique cathédrale aime à reposer ses regards sur la pierre qui couvre les cendres du pieux et grand magistrat. (2)

Pour nous, qu'il nous soit permis de répéter en terminant, que Pothier nous est apparu comme un grand jurisconsulte, mais surtout comme un homme de bien, comme un des plus vertueux bienfaiteurs de l'humanité! Tel nous avons essayé de le représenter: trop heureux si cet humble hommage d'une voix inconnue ne semble pas indigne du grand homme et du vrai chrétien.

(1) M. Dupin aîné.

(2) Nous félicitons aussi M. Jules Zanole, un des concitoyens de l'illustre jurisconsulte, qui, dans une Notice que nous avons lue avec un grand intérêt, a rendu à Pothier les hommages dus à son génie et à sa vertu.

HENRI DE RIANCEY.

J. ALTHEN.

UN BIENFAITEUR

DU MIDI DE LA FRANCE.

Sans les pantalons de notre armée, quel est l'homme du monde qui s'occupe de *Garance;* et parmi les nombreux manufacturiers qui emploient la garance, soit comme principe colorant, soit comme mordant, qui s'occupe de JEAN ALTHEN ? Cependant, pour le midi de la France, le nom de Jean Althen doit être aussi sacré que celui de Christophe Colomb pour l'Espagne, de James Watt pour la Grande-Bretagne, de Jacquard pour Lyon.

Mais Colomb, Watt, Jacquard ont été honorés pendant leur vie, célèbres après leur mort. La postérité a largement dédommagé le marin génois de l'ingratitude de Ferdinand, qui, en retour d'un monde dont il l'avait doté, lui donnait des fers; mais la perspective de l'avenir le consolait, le vengeait, alors même qu'il écrivait ces lignes qui dégoûteraient de la gloire, si la gloire n'était pas au-dessus des misérables atteintes humaines : « A quoi m'ont servi vingt années de travaux et tant de fatigues et tant de périls? Je n'ai pas aujourd'hui une maison en Castille, et si je veux dîner, souper ou dormir, je n'ai pour dernier refuge que l'hôtellerie, où le plus souvent l'argent me manque pour payer mon écot. »

Voilà ce qu'écrivait Christophe Colomb, voilà ce qu'il disait en laissant tomber un regard découragé sur son fils, sur son frère ; mais ces paroles, l'histoire vengeresse les a recueillies, tandis que les soupirs et les plaintes de Jean Althen n'ont trouvé aucun écho sur cette terre qu'il avait adoptée pour partie, et qu'il a dotée d'immenses richesses. Cherchez dans les dictionnaires historiques, dans les biographies, dans tous

les livres où figurent tant de notables médiocrités, où le vice et le crime s'étalent à côté de l'héroïsme et du génie, vous ne trouverez pas même le nom de Jean Althen.

JEAN ALTHEN.

EHAN AL-THEN naquit en Perse, en 1711. Le luxe et l'opulence entourèrent son berceau et les premières années de sa vie. Fils d'un gouverneur de province, il put rêver le plus brillant avenir, et se promettre de succéder aux dignités de son père, qui avait représenté son souverain à la cour de Joseph Ier. L'usurpation de Thamas Kouli-Khan vint bouleverser l'empire persan et renverser la fortune de la famille Althen; elle fut massacrée, hormis Ehan ou Jean, qui par la fuite échappa à la proscription; mais ce fut pour tomber aux mains d'une horde arabe qui, sans pitié pour son âge, le vendit comme esclave.

Il fut conduit en Anatolie, et, pendant quatorze ans, il travailla à l'exploitation de la garance et du coton; mais la dure condition de l'esclavage ne put abattre son courage, ni arracher à son cœur les souvenirs du passé, l'espoir d'un meilleur avenir. Doué de ce caractère persévérant, de cette énergie réelle que les obstacles excitent, que l'esclavage fortifie, il parvint à fuir la demeure de son maître : il se réfugia à Smyrne.

Smyrne était à cette époque une des villes les plus florissantes du monde. Dans ce bazar du Levant, le commerce français exerçait une puissante influence; cette influence s'augmentait encore par les lumières, le mérite et le courage de nos agens consulaires, qui soutenaient avec tant d'éclat l'honneur de notre nation. Prodigues de leur vie, toujours prêts à s'interposer entre les oppresseurs et les victimes, ces agens consulaires rappelaient les souvenirs héroïques de nos croisés : c'était la même abnégation, le même élan chevaleresque, appliqués aux intérêts commerciaux, à la défense des marins et des négocians français. Le drapeau qui flottait sur nos consulats avait droit d'immunité : c'était un asile inviolable.

Cette haute influence, ce respec mérité ne pouvaient échapper à la sagacité d'Althen : l'esclave fugitif alla s'abriter à Smyrne, à l'ombre du drapeau français; le consul le reçut avec bonté et l'apprécia bientôt.

Par les soins de cet homme éclairé, Althen fut mis en relation avec l'ambassadeur de France auprès de la Porte; l'ambassadeur écrivit à la cour de Versailles, et Jean Althen s'embarqua sur un navire qui faisait voile pour Marseille.

Il emportait avec lui de quoi largement payer l'hospitalité de la France : dans son modeste bagage, il avait caché de la graine de garance, ravie au sol de Smyrne. En agissant ainsi, il jouait sa tête : l'exportation de cette précieuse graine était punie de mort; mais Althen ne s'arrêta point à l'idée du péril qui le menaçait et qui le menaçait seul, car, en cas de découverte, l'ambassadeur et le consul français le désavouaient également.

La fortune le favorisa : il échappa à toutes les recherches d'un pouvoir ombrageux et despotique. Mais, arrivé à Marseille, il ne rencontra aucun appui dans cette grande cité; le manque d'argent l'empêcha de partir pour Versailles, où les recommandations de l'ambassadeur étaient déjà oubliées.

Le Persan ne se découragea point : il savait ce que peut une volonté énergique; il attendit tout de ses efforts et du temps. Il fatigua les agens du pouvoir de constantes sollicitations ; le hasard le servit mieux que toutes ses démarches auprès de l'autorité. Il était jeune et beau, quoique sa taille ne fût pas très élevée; mais chez lui la force se mariait à la grâce, même à travers sa mauvaise fortune perçait un reflet de noblesse et de commandement, souvenir de ses premiers jours. Une jeune fille de Marseille remarqua l'étranger; elle devint son épouse et lui apporta une dot de vingt mille écus : c'était à cette époque une somme considérable. Personne à Marseille ne s'étonna d'un mariage dont les exemples se reproduisaient fréquemment : d'ailleurs Althen embrassa la religion catholique.

Il aurait pu vivre tranquille et heureux à Marseille, se livrer au commerce, améliorer sa position; mais pour des hommes de cette trempe, un bonheur vulgaire a peu d'attraits. Il se rendit à Versailles, la correspondance de l'ambassadeur et du consul qu'il invoqua, lui ouvrit l'accès des salons ministériels : il obtint même une audience de Louis XV. Cette audience dura deux heures, et le langage judicieux du Persan frappa vivement l'esprit de Louis XV, qui ne manquait pas de justesse et de pénétration. Althen reçut la mission qu'il sollicitait. Il voulait introduire un nouveau système de culture et de fabrication de la soie. Il établit son exploitation auprès de Montpellier ; mais les préjugés des populations ignorantes ou prévenues entravèrent ses

efforts; Louis XV l'oublia; le gouvernement, absorbé par de graves intérêts, ne lui transmit aucuns secours pécuniaires; il dévora en infructueux essais le patrimoine de sa femme. Il écrivit, il sollicita, il fit plusieurs voyages à Versailles : on le repoussa constamment.

Alors il retourna à Marseille. Dans ses différens voyages, il avait traversé plusieurs fois le Comtat Venaissin : la nature du sol l'avait frappé par son analogie avec le sol de Smyrne et de l'Anatolie; même température, même climat. Il pensa que la garance réussirait merveilleusement dans le Comtat. Avec cette promptitude qu'il apportait à toutes ses décisions, il vint à Avignon après avoir réalisé les débris de sa fortune.

Avignon et le Comtat Venaissin faisaient partie du domaine du saint-siège : un vice-légat y représentait le souverain Pontife, dirigeant à-la-fois l'administration ecclésiastique, civile, judiciaire et militaire.

Ce petit état, entouré de tous côtés par les douanes françaises, avait un commerce de soieries assez florissant, malgré les obstacles que les prescriptions de Versailles apportaient à son essor industriel. Louis XIV avait interdit aux Avignonais et aux Comtadins la fabrication du velours et des toiles peintes, ainsi que la culture du tabac. A la suite de ces dures prohibitions, plusieurs hivers rigoureux tuèrent une partie des oliviers, pendant que le manque de soin et d'améliorations faisaient tomber les vins à vil prix. Cependant la population était heureuse : presque point d'impôts, la dîme au soixante, nul service militaire, peu de besoin de luxe, tous les objets de consommation à bas prix, on pouvait parfaitement se passer de richesses. Avec cela, le mouvement d'une cour, la présence de nombreux étrangers, notamment des seigneurs jacobites, plusieurs maisons opulentes qui recevaient avec éclat, toutes ces circonstances favorisaient les projets d'Althen. D'ailleurs il rencontra bientôt un patronage qui lui promettait le succès.

Madame de Clausenette s'intéressa à lui, et elle l'autorisa à tenter un premier essai sur une de ses terres. La garance réussit, et en 1762, M. le marquis de Seytre-Caumont, homme d'un mérite supérieur, donna l'hospitalité à la famille Althen. De 1762 à 1774, le Persan résida dans une petite maison qu'il tenait des bontés de son protecteur. Cette maison était située sur le territoire de la commune de Caumont, où vivent encore quelques vieillards qui se souviennent parfaitement de l'étranger. Tous ces vieillards parlent de la dignité de son main-

tien et de l'autorité de sa parole, qui donnaient un constant démenti à la pauvreté de ses vêtemens, à sa position précaire.

En 1765, un autre essai de culture de garance fut tenté sur la rive gauche du Rhône, dans une terre de M. de Caumont; cet essai réussit, mais les débouchés n'existaient pas encore. Il fallait qu'Avignon et le Comtat Venaissin fussent réunis à la France; il fallait l'immense essor de l'industrie du coton, résultat du blocus continental; il fallait le développement que la Restauration a apporté à toutes les manufactures; il fallait le concours de ces diverses circonstances pour que le département de Vaucluse récoltât, année commune, vingt millions de francs de garance, vingt millions de francs, valeur agricole, sans compter les bénéfices de trituration et de commission qu'en tire le commerce.

Un fait suffira pour caractériser l'immense service rendu au Comtat par Althen. Tout le territoire de la commune de Monteux, arrondissement de Carpentras, a centuplé de valeur. Il y a cinquante ans, on jouait aux dés, on échangeait contre un dîner un carré de terre qui constitue aujourd'hui la fortune d'une famille.

Ces résultats, Althen put les pressentir pendant qu'il s'éteignait dans un état voisin de l'indigence. Il mourut à Caumont, en 1774, laissant une fille unique qui devait connaître les plus cruelles privations au milieu d'une population enrichie par son père.

Je me souviens confusément d'avoir vu cette infortunée. Elle était grande et maigre; elle portait sur toute sa personne l'empreinte de la souffrance et de la dignité. Des travaux de couture suffisaient à peine à ses besoins Elle fatigua de ses sollicitations nos gouvernemens successifs, puis elle mourut aussi de misère. C'est toujours avec des larmes que j'ai lu ces quelques lignes qu'elle adressait aux habitans du Comtat, dans une supplique qui ne fut pas entendue :

« Une femme infortunée gémit parmi vous dans l'oubli le plus profond et dans la misère des plus grandes, et vous jouissez en paix des bienfaits que le Ciel daigna répandre sur vous par la main de son père. La fille de celui qui, par son industrie, vous affranchit de l'empire du besoin en vous apprenant à fertiliser les champs les plus stériles, sa fille, dis-je, languit en ce jour dans une triste servitude et gagne à peine un pain qu'elle humecte de ses larmes. Cependant, dans sa douleur, à qui doit-elle adresser ses prières? Déjà vingt fois elle a fait parvenir une voix plaintive jusqu'aux oreilles des grands et des princes, et tous l'ont oubliée ; mais il lui vient une pensée qui la soutient

et la console, c'est que vous ignorez ses maux... Elle veut vous les apprendre, certaine, dans la simplicité de son cœur, que vous ne pouvez les entendre sans vouloir y porter au moins quelques faibles remèdes.... »

Enfin, en 1821, le conseil général de Vaucluse se souvint d'Althen, et, pour acquitter la dette de la reconnaissance, vota une tablette de marbre avec une inscription, qui fut placée dans le Musée Calvet, à Avignon :

A JEAN ALTHEN
PERSAN,
INTRODUCTEUR ET PREMIER CULTIVATEUR DE LA GARANCE
DANS LE TERRITOIRE D'AVIGNON,
SOUS LES AUSPICES DE M. LE MARQUIS DE CAUMONT,
EN M. DCC. LXV.
LE CONSEIL-GÉNÉRAL DE VAUCLUSE,
M. DCCC. XXI.

Le jour où l'on posait cette tablette de marbre, la fille de Jean Althen mourait à l'hôpital.

ALPHONSE RASTOUL.

ABBÉ LEGRIS-DUVAL.

L'ABBÉ LEGRIS DUVAL.

« Quel est donc cet homme si puissant en œuvres et en paroles? C'est un simple ecclésiastique, qui, né dans une condition ordinaire, n'a rien demandé aux hommes ni à la fortune. Il ne se présente point aux regards du monde et à la considération publique avec l'éclat des honneurs et des dignités ; il n'a aucun titre pour exercer l'autorité, et commander l'obéissance; il ne porte avec lui que des paroles de douceur, de paix et de charité..... Ses moyens se bornaient à la confiance qu'il inspirait, au charme d'une sensibilité douce et modeste, et la seule passion qu'il ait jamais éprouvée, celle de faire du bien aux hommes.... Il n'avait par lui-même ni place, ni fortune, ni crédit, ni puissance.... Il vivait dans la retraite et n'en sortait que pour les devoirs de son ministère. Son abnégation de lui-même était portée au point qu'il ne lui était jamais venu en pensée de s'occuper de son avenir. Ce qui lui restait de son modique patrimoine n'aurait pas même suffi aux premiers moyens de subsister. De pareils détails lui paraissaient peu digne de l'occuper ; il les avait abandonnés à la Providence et il parlait si peu de lui, qu'on ne savait pas même qu'il n'avait rien à lui. »

Ce portrait de l'abbé Legris Duval, tracé par une plume éloquente (1), fait bien connaître le genre de mérite et de vertu qui distinguaient ce fervent imitateur de Saint Vincent de Paule. En effet, *sans avoir rien à lui,* il sut par la puissance de sa parole arracher aux riches des millions en faveur des pauvres ; *sans place, ni crédit, ni puissance*, il

(1) Le cardinal de Bausset, *Notice historique sur M. Legris Duval.*

fut le promoteur, le créateur et l'âme d'une foule de fondations pieuses et charitables. Enfin lorsque l'on considère le nombre et l'étendue de ces établissemens, et qu'on met en parallèle la difficulté des circonstances et la brièveté du temps que la Providence avait accordé à Legris Duval pour en méditer le plan et en disposer l'exécution, on a, en effet, peine à comprendre comment un seul homme, dans son humble position de fortune, a pu faire tant de choses bonnes et utiles, durant le court espace de quatre années : car c'est seulement de 1815 à 1819 que s'étend cet apostolat de charité et de bienfaisance, qu'il a rempli avec tant de ferveur et de succès.

René-Michel LEGRIS DUVAL naquit, le 16 août 1765, à Landernau, petite ville de Bretagne. Sa famille était honorable; il était par sa mère parent du P. Querbeuf, jésuite, qui avait eu part à l'éducation des enfans de France (depuis Louis XVI, Louis XVIII et Charles X). Admis comme boursier au Collège de Louis-le-Grand, il eut des succès dans ses études, et se fit distinguer comme le modèle de la piété la plus pure et en même temps la plus tolérante. Il reçut la tonsure en 1781, et bien qu'il n'eût que seize ans, il montrait des dispositions si remarquables qu'il fut associé aux deux prêtres chargés d'instruire et de disposer ses jeunes condisciples à la communion. Peu d'années après (octobre 1786), il entra au séminaire de Saint-Sulpice; et ne tarda pas à être apprécié par le vénérable abbé Emery, supérieur de cet établissement, qui, frappé de ses rapides progrès dans les sciences ecclésiastiques, le chargea (décembre 1789) d'une conférence de théologie. Au sortir du séminaire, l'abbé Duval, qui avait reçu la prêtrise le 20 mars 1790, consentit à rentrer au Collège de Louis-le-Grand en qualité d'aumônier; mais la direction religieuse de cet établissement ayant été livrée à des prêtres constitutionnels, il rentra au séminaire de Saint-Sulpice, où il fut de nouveau chargé d'une conférence de théologie jusqu'en 1792. Ce fut là qu'il commença à exercer sur ses jeunes contemporains cette douce autorité d'autant plus utile et d'autant plus flatteuse, qu'elle ne lui était déférée que par l'estime et la sympathie. Mais au 10 août, Saint-Sulpice et les établissemens religieux étaient tombés avec le trône. L'abbé Duval se retira à Versailles, où il vécut connu seulement de quelques personnes pieuses auxquelles il donnait les secours et les consolations de la religion. Le 20 janvier 1793, il apprend que la mort de Louis XVI vient d'être prononcée; aussitôt il court à Paris, y entre à la nuit, et se rend à la Convention : elle était séparée. Sans être arrêté par ce contre-temps imprévu, il vole à la Commune de Paris, qui

délibérait sur les préparatifs de la fatale exécution. Il est introduit, il se présente avec un calme, une simplicité à laquelle sa jeunesse même ajoutait une expression touchante, et prononça ces seuls mots : « Je suis prêtre, j'ai appris que Louis XVI était condamné à « mort ; je viens lui offrir le secours de mon ministère ; je demande « que mon offre lui soit transmise. » Deux heures après, on le fit rentrer pour lui apprendre que Louis XVI avait déjà fait choix d'un confesseur. Quelques voix s'élevèrent dans l'assemblée pour demander contre l'abbé Legris Duval des mesures de rigueur, mais deux de ses anciens condisciples, le député Mathieu (de l'Oise), et Camille Desmoulins le reconnurent et répondirent de lui. Ce dernier même fut obligé de dire que depuis long-temps il avait la tête dérangée par *son excessive superstition*. Après avoir réussi à le sauver, ils le conjurèrent de quitter immédiatement Paris à la faveur d'un passeport qu'ils lui firent délivrer.

Quoique l'abbé Duval eût évité de donner de l'éclat à sa démarche, elle pouvait offrir alors un prétexte pour le proscrire : ses amis le conjurèrent de quitter Versailles. Il se retira à Passy, dans un pensionnat (1), où pendant huit mois il donna des leçons de mathématiques. Il fixa ensuite sa résidence à Meudon. Lorsqu'en 1795, une liberté momentanée fut accordée au culte catholique, il se fixa de nouveau à Versailles, et y reprit toutes ses relations de religion et de piété. Le ministère de la parole et la direction des consciences devinrent l'occupation de sa vie. Dévoué tout entier à Dieu et au bien de ses semblables, on le vit s'oublier lui-même et n'exister que pour eux. « Ah! s'écriait-il, qu'elle est pénétrante, qu'elle est heureuse cette pensée que nous sommes utiles aux autres; que pour les uns nous sommes un appui, pour d'autres un asile; que le malheureux qui nous connaît ne se croira pas sans ressources; qu'il aura le bonheur de ne pas pleurer seul; qu'il y a des âmes qui sont heureuses par notre intérêt, par nos soins, etc.! » Sans fortune, privé même d'une honnête aisance, *n'ayant rien sous le soleil*, comme il le disait lui-même, les trésors de la Providence étaient les siens. Dans les notes manuscrites qu'il a laissées sur les plus intimes pensées de son âme, il représente cette époque de sa vie comme la plus heureuse; et cependant « il était dans un dénûment absolu, il n'avait, pour ainsi dire, ni asile, ni moyens de subsistance... »

Enfin arriva une circonstance tout-à-fait providentielle, qui fixa en-

(1) Celui de M. Gandon.

tièrement l'avenir de l'abbé Duval et le mit à même de remplir avec indépendance et sans aucun souci des détails de l'existence, le noble et touchant apostolat auquel le ciel l'avait destiné. Un éminent personnage, dont le nom est devenu synonyme de la vertu et de la religion éclairées, M. le duc de Doudeauville appela l'abbé Duval à être l'instituteur de son fils (M. le vicomte Sosthènes de La Rochefoucauld). Ce ne fut pas sans avoir mûrement réfléchi et long-temps hésité, que le vénérable ecclésiastique se chargea de cette mission toute paternelle. Il n'aurait pas voulu prendre un élève pour le négliger; il se fût reproché d'abandonner, pour une seule famille, l'exercice de tous les devoirs pieux et charitables qu'il s'était imposés à l'égard de tant d'âmes pieuses qui s'étaient abandonnées à sa direction. La haute raison, la noble condescendance du généreux patron de l'abbé Duval, parvinrent à résoudre la difficulté : l'instruction littéraire du jeune héritier de La Rochefoucauld fut confiée à un autre ecclésiastique et l'abbé Duval se réserva pour son instruction religieuse. Nous possédons un monument de la manière dont il avait compris cette partie fondamentale de l'éducation d'un chrétien. Pour son élève, il conçut la pensée d'un ouvrage sur la religion, qui, par la simplicité de l'exécution et le charme d'une instruction facile et agréable, fût approprié à tous les âges, à tous les états, à toutes les conditions. L'abbé Duval savait mieux que personne combien le nom, le caractère et les maximes de Fénélon ont conservé de puissance sur les amis même les plus tièdes de la religion. Ce fut d'après ces idées qu'il composa son *Mentor Chrétien* ou *Catéchisme de Fénélon*, livre dans lequel l'auteur, par une innocente fiction, suppose que l'illustre prélat s'entretenant familièrement avec un enfant de douze ans, expose sa doctrine sur les fondemens de la foi, et reproduit les maximes répandues dans ses nombreux ouvrages pour faire connaître et aimer la religion. Ce livre, dont le premier volume paru en 1796, est malheureusement resté inachevé.

Cependant la piété et la reconnaissance publiaient les doux prodiges de la parole de l'abbé Duval, les consolations puissantes que l'on éprouvait sous sa direction. On sollicitait le bienfait d'être admis à son entretien, d'être compté au nombre de ses disciples : on se disputait les momens qu'il pouvait accorder à cette partie de son ministère. L'affluence fut telle qu'il se vit forcé de ne plus admettre chez lui *cette pieuse clientelle;* et il choisit la chapelle des Dames religieuses de Saint-Thomas-de-Villeneuve, pour y placer ce tribunal de piété, de foi et de miséricorde.

C'était surtout dans les assemblées de charité que la sensibilité de l'abbé Duval trouvait les motifs et les inspirations les mieux appropriés à son genre d'éloquence; la religion était toujours en lui une religion de bienfaisance. Presque tous ses discours lui étaient commandés par le besoin pressant d'un grand malheur à réparer ou d'un grand bienfait à accomplir.

La charité publique et particulière se manifestait alors d'une manière éclatante, et cependant la classe de la société la plus naturellement portée à la bienfaisance avait, par l'effet de la révolution, perdu presque tous les moyens de l'exercer. L'abbé Duval n'a pas peu contribué à donner cette utile direction aux mœurs publiques et même au mouvement de l'opinion. Ce besoin insatiable de faire le bien lui inspira la pensée de former une association en faveur d'un grand nombre de familles dont les membres avaient émigré et qui n'avaient trouvé à leur retour en France que des souvenirs et des ruines. Aussitôt qu'il eut exprimé ce vœu, on mit à sa disposition les moyens de le réaliser; on voulut même lui en laisser la disposition; mais il était dans ses principes de ne jamais recevoir, ni dispenser lui-même les dons de la charité. Il s'adjoignit un comité dont les membres étaient à portée de connaître les familles, qui avaient le plus souffert. Cette association fit preuve d'une telle discrétion, qu'elle traversa toute la durée de la domination consulaire et impériale sans attirer sur elle les ombrages du gouvernement. C'est avec le même succès et la même discrétion que, lors de l'exil des cardinaux dévoués à la cause de Pie VII, l'abbé Duval, pour les tirer du dénûment auquel les condamnait le séquestre de tous leurs biens, créa pour eux un fonds de secours hypothéqué sur la charité de ses pieux et riches pénitens.

Après la restauration de 1814, l'abbé Duval, toujours fidèle à son caractère de modération, ne voulut voir dans ce grand évènement que des présages de paix et de miséricorde. Les premières paroles que, bien peu de jours après la rentrée de Louis XVIII, il fit entendre dans une assemblée de charité connue sous le nom de sa pieuse institutrice (Madame de Kerkado), ne furent que des paroles de douceur, de consolation, d'espérance.

Chargé par le roi de prononcer le discours dans la cérémonie d'expiation pour les mânes de Louis XVI et Marie-Antoinette, il se garda bien d'évoquer des souvenirs trop déchirans, ni de proférer des paroles de vengeance. L'orateur ne fit entendre que l'expression touchante de ces le-

çons que le ciel donne à la terre sur l'instabilité des grandeurs humaines.

Quelques mois après, il fut appelé à remplir le même ministère dans cette église des Carmes dont les murs étaient pour ainsi dire encore teints du sang des pontifes et des prêtres qui avaient été égorgés aux pieds des autels, le 2 septembre 1792. L'abbé Duval s'exprima en cette occasion comme un ange de paix. Il parla des victimes et ne parla point des bourreaux.

Libre alors de s'abandonner à toutes les inspirations pieuses de la charité, il se fit entendre successivement dans presque toutes les églises de Paris, qui se disputaient l'avantage de voir monter dans leurs chaires l'orateur dont le caractère personnel inspirait le plus de bienveillance. La condescendance avec laquelle il se prêtait à cet empressement général devint une source abondante de secours pour les pauvres ; et l'usage s'établit d'annoncer un sermon de l'abbé Duval, en l'accompagnant toujours de l'annonce d'une bonne œuvre à accomplir.

Le seul de ses sermons qu'il ait consenti à laisser imprimer, est celui qu'il prêcha le 11 février 1815 en faveur des départemens ravagés pendant la campagne de 1814. Pour quel motif dérogea-t-il en cette occasion à sa modestie accoutumée? Ce discours devait être vendu au profit des malheureuses victimes de tant de désastres.

Les cent jours passèrent sur la France et amenèrent les fléaux d'une seconde invasion. Le spectacle de tant de malheureux ne fit qu'accroître et enflammer la charité de l'abbé Duval ; les hôpitaux de Paris se trouvaient encombrés de malades ; il excita, il encouragea, il échauffa le zèle d'un grand nombre de personnes, qui s'étaient réunies en société, pour aller visiter elles-mêmes ces tristes dépôts de toutes les misères humaines. La vive impulsion qu'il sut donner à leur activité dans cette terrible crise, enfanta des miracles de charité.

Après avoir rempli une tâche qu'il n'avait point sollicitée en prêchant l'Avent de 1816 devant la famille royale, il ne s'occupa plus que d'établissemens utiles à fonder et de malheureux à soulager.

Telles étaient la confiance et l'estime qu'on lui accordait, qu'on ne pouvait concevoir une pensée ou un plan de bienfaisance, sans se croire obligé de les lui soumettre, pour en diriger et en régler l'exécution. Son concours était présenté comme le garant de l'approbation publique et le gage infaillible du succès. Aussitôt qu'il consentait à s'attacher à un établissement quelconque, les moyens, les agens, les instrumens venaient s'offrir d'eux-mêmes.

Cependant un secret pressentiment l'avertissait qu'il ne lui restait

que bien peu de jours à passer encore sur la terre. On le vit pendant les quinze derniers mois de sa vie précipiter ses efforts et ses projets, pour jeter les fondemens d'un grand nombre d'établissemens de bienfaisance et de piété.

Marchant sur les traces des Bérulle, des Vincent-de-Paule, des Olier, des Languet, il ne prononça pas un seul discours, durant la dernière année de sa vie, qui n'eût pour objet quelque établissement utile. Il prêcha dans l'église des *Missions étrangères,* le 22 décembre 1817 pour l'*Œuvre des Pauvres Savoyards,* commencée dans le siècle dernier par l'abbé de Pontbriant et perfectionnée par le vertueux abbé de Fénélon. Legris Duval sut encore ajouter au bien qu'avaient fait ses deux prédécesseurs : à sa voix, d'estimables jeunes gens, d'une condition élevée, consentirent avec joie à diriger les petits Savoyards, à leur donner les premiers élémens de la religion et à leur procurer du travail et des secours.

Il prêcha, le 6 février 1818, à Saint-Thomas-d'Aquin, pour les pauvres prisonniers ; puis, le 2 avril, pour les pauvres de l'arrondissement ; le 23 du même mois à Saint-Germain-l'Auxerrois, pour un établissement en faveur des Orphelins de la paroisse ; le 3 avril, à Saint-Vincent-de-Paule, pour procurer une maison aux Frères des Écoles chrétiennes ; les 6 et 7 mai, à l'église de l'Assomption et à celles des Missions étrangères, pour son Œuvre des pauvres Savoyards ; le 9 juin, à l'église de Bonne-Nouvelle, pour l'établissement d'un Bureau de charité, etc., etc.

Ses regards pénétrèrent jusqu'au fond des prisons. Il savait que la plupart des malheureux que la justice des hommes y entasse doivent surtout leur dépravation morale au défaut d'une instruction religieuse. L'abbé Duval se flatta de pouvoir rendre à l'honnêteté les plus jeunes d'entre les détenus, en leur inspirant les goûts estimables qu'un certain degré d'instruction dispose toujours à cultiver, lorsque le cœur n'est pas entièrement corrompu. Un ecclésiastique respectable, l'abbé Arnoux, avait conçu cette charitable pensée. Il appela à le seconder, l'abbé Duval, qui saisissant fortement l'idée de son digne confrère, voulut concourir à son exécution. Grâce à l'appui de quelques personnes puissantes, tous deux obtinrent, pour recevoir les jeunes détenus, l'ancien couvent des Dominicains de la rue des Grès. C'est là que l'on s'occupa de les rendre à leurs familles et à la Société en leur donnant l'instruction religieuse et morale et en leur faisant apprendre différens métiers qui devait leur procurer une existence honnête.

Aussitôt que l'abbé Duval créait une institution, ou qu'il était appelé à

en faire les réglemens, il formait en même temps une association pour en maintenir l'esprit et en perpétuer les bienfaits. De temps en temps, il en réunissait les membres autour de lui, se faisait rendre compte de leurs travaux, et leur donnait des avis utiles qui tendaient toujours au perfectionnement de ces admirables institutions.

Son zèle et sa charité ne se renfermaient pas dans l'enceinte des murs de Paris; c'est ainsi qu'il accueillit avec empressement le vœu formé par Madame la marquise de Croisy d'une institution de religieuses, qui avaient uniquement pour objet de se consacrer à l'instruction des enfans dans les campagnes et dans les paroisses dépourvues de pasteurs. La pieuse fondatrice encouragée par son approbation, s'empressa de faire à ses frais l'acquisition d'une maison à Issy près de Paris, pour y recevoir les nouvelles institutrices qui prirent le nom de *Religieuses de Saint-André*. L'abbé Duval, pour seconder les vues utiles qui avaient présidé à cet établissement, obtint en peu de temps de la charité de personnes pieuses tous les fonds nécessaires et tous les sujets propres à répandre l'instruction élémentaire parmi les jeunes filles des campagnes.

« Mais l'entreprise la plus extraordinaire peut-être de l'abbé Duval, celle dont la candeur la plus pure pouvait seule concevoir la pensée et oser se promettre le succès, ce fut de mettre en quelque sorte la vertu en présence habituelle du vice, par la création de l'œuvre de *Filles repenties*. » (1)

Trois prisons sont destinées dans Paris aux femmes qui ont mérité d'être enfermées : Saint-Lazare, les Madelonettes où l'on envoie les femmes prévenues ou convaincues de vol, et celles que leurs parens font renfermer; enfin la Petite-Force destinée à ces victimes de la corruption qui ont enfreint les réglemens de police auxquels elles sont astreintes. L'abbé Duval excita des dames qui avaient une entière confiance en lui, à essayer de ramener à Dieu et à la vertu ces âmes flétries par le vice. Une telle entreprise parut d'abord imprudente et téméraire. Le courage de l'abbé Duval triompha des obstacles et des répugnances, et passa dans le cœur de quelques personnes généreuses qui se dévouèrent à une tâche si effrayante avec une ardeur que la religion seule pouvait inspirer.

Ce fut le 15 de janvier 1818 que quelques dames commencèrent à visiter les Madelonettes et la Petite-Force. Aux Madelonettes les pieuses réformatrices secondées par l'aumônier et par les femmes employées

(1) Le cardinal de Bausset, *ibid.*

dans la maison, obtinrent assez facilement un succès inespéré. Plusieurs jeunes filles accueillirent avec empressement les instructions qui leur étaient offertes et méritèrent par les bonnes dispositions qu'elles manifestaient d'être transférées à la maison de réfuge de Saint-Michel.

Il n'en fut pas d'abord de même à la Petite-Force où il n'y avait point de chapelle et où l'aumônier ne servait que pour les malades en danger de mort. Cinq cents filles ou femmes étaient entassées dans ce repaire de vice, de contrainte et de turpitude. Ce n'est pas sans d'inexprimables dégoûts que les dames parvinrent enfin à obtenir quelque succès. Si elles n'avaient été animées que de motifs humains, elles auraient en plus d'une occasion renoncé à leur entreprise; tant l'éloignement pour la religion était extrême et le désordre des mœurs effroyable! Ce ne fut qu'après bien des contradictions qu'on parvint à établir dans cette maison des exercices réguliers de piété. L'étonnement de ces filles fut extrême quand elles entendirent parler de Dieu et de vertu. Pour un grand nombre c'était un langage tout nouveau, et elles ne pouvaient revenir de leur surprise, de voir une grande dame s'arracher au monde pour venir leur apprendre qu'elles étaient chrétiennes et qu'elles pouvaient redevenir des femmes estimables.

Cependant, dès le 19 janvier, une jeune fille demanda à entrer à Saint-Michel, d'autres suivirent bientôt son exemple; et avant la fin de juillet quarante-cinq étaient déjà entrées volontairement dans cet asile du repentir. Au mois de décembre 1818, il y en avait soixante-quatorze. Leur conduite à Saint-Michel répondit à cette première démarche : quatre seulement méritèrent par leur conduite d'être renvoyées. Les autres, par la sincérité de leur conversion, faisaient l'édification de la communauté.

Telle était la situation de l'*Œuvre des Filles repenties*, plus tard appelée l'*Œuvre du Bon Pasteur*, nom sous lequel elle s'est perpétuée, lorsque la mort vint enlever et non surprendre l'abbé Duval, le 18 janvier 1819. Ce qui l'occupa le plus dans sa dernière maladie, c'était la conservation et l'amélioration des établissemens charitables qu'il avait créés et soutenus avec des soins et des efforts qui, sans doute, avaient contribué à ruiner entièrement sa faible santé.

Un concours immense accompagna son cercueil. Ce n'était point le cortège de la grandeur et la puissance; ce n'était point la pompe qui environne jusqu'au tombeau la naissance et la dignité. « L'abbé Duval, dit M. de Bausset, semblait n'appartenir à aucune classe particulière de la société. L'estime et la confiance lui avaient donné des

rapports avec les grands et les petits, avec les puissans et les faibles, avec la fortune et l'indigence... » Aussi vit-on à son tombeau les représentans de tout ce qui compose la société humaine, de vénérables évêques, une foule d'ecclésiastiques, les nobles et généreux coopérateurs de ses saintes entreprises, cette jeunesse qu'il avait façonnée de ses mains aux habitudes de la piété ; enfin tant de malheureux qu'il avait arrachés à la misère, à l'opprobre de la mendicité.

Son service funèbre fut célébré, le 20 janvier, dans l'église des Missions-Étrangères, sa paroisse, et de là son corps fut transporté dans l'église des Carmes de la rue de Vaugirard, et enterré sous la chaire. A l'église des Missions-Étrangères furent déposées ses entrailles. Son cœur fut porté à la chapelle du château de Montmirail. Son ancien élève (M. Sosthènes de La Rochefoucauld) voulut remplir lui-même ce triste ministère et acquitter ce dernier tribut de sa reconnaissance filiale. C'était au château de Montmirail que l'abbé Duval passait une partie de l'année : c'est là qu'il méditait ses pieuses instructions, ses pensées bienfaisantes, ses projets utiles. C'est là qu'il s'occupait aussi de soulager les besoins des familles pauvres du pays, de diriger leur instruction.

On a remarqué que ce château de Montmirail, où l'abbé Duval avait, depuis vingt-cinq ans, coulé chaque année de si doux loisirs, avait été long-temps habité par Vincent de Paule, alors que cette résidence était la propriété de la maison de Gondi. La petite ville de Montmirail conserve encore le souvenir d'un établissement que ce saint y avait fondé pour les missions étrangères, comme elle est riche aujourd'hui d'un hospice fondé par M. le Duc de Doudeauville ; et cet asile de la souffrance a été visité plusieurs fois par l'abbé Legris Duval. C'est ainsi que les hommes vertueux forment à travers les générations une chaîne qui, liant le présent au passé, honore l'espèce humaine et perpétue le culte de la bienfaisance, de la religion et de la vertu.

Ch. Du Rozoir.

Pequenauviller sc.

JULES DE BLOSSEVILLE

ET SES COMPAGNONS.

Quelle peut être leur destinée à l'heure même où nous écrivons?... Incertitude cruelle! Doute affreux que combat un si faible espoir! Ont-ils péri, les infortunés, engloutis tous ensemble dans les gouffres de l'Océan? — Mais s'ils vivent encore, réfugiés sur quelque plage inconnue, sous un climat glacé, sans communication avec l'Europe, pendant cinq ans bientôt !... quelle longue agonie!

C'est depuis le 6 août 1833, que le navire français de la marine royale, *La Lilloise,* de soixante-quinze hommes d'équipage, sous le commandement du lieutenant de vaisseau JULES DE BLOSSEVILLE, voguant vers les parages du Groënland, a disparu sans que l'on ait pu recueillir, jusqu'à ce jour, aucun renseignement certain sur nos malheureux compatriotes. Ils n'avaient point d'ennemis à combattre ni d'autres périls à redouter que les élémens ou peut-être leur propre bravoure et leur dévoûment aventureux! La mission qu'ils avaient à remplir n'était pas une mission de guerre et de destruction, mais de protection pour nos pêcheurs, mission de paix et d'humanité. Ils partaient pleins de confiance, et le pays doit être encore plein de confiance dans la prudence comme dans les talen de leur habile et intrépide chef et des jeunes officiers, ses amis, qui partagent son sort.

Jules-Alphonse-René DE BLOSSEVILLE, second fils du marquis de Blosseville, est né à Rouen, le 29 juillet 1802. Sa famille, d'ancienne noblesse du Parlement de Normandie, a donné des officiers-généraux à la marine : M. de Blosseville, contre-amiral; de Chastenay-Puységur,

vice-amiral. Elève distingué du Lycée de Rouen, condisciple d'Armand Carrel et son intime ami sans partager ses opinions, Jules de Blosseville, reçu volontaire de la marine à quinze ans (1817), fit, comme élève de première classe, sous le capitaine Duperrey, le beau voyage de *la Coquille* (1822—1825). A son retour, sous la direction de M. Dupetit-Thouars, il fut chargé d'une partie des travaux d'Hydrographie pour les observations sur les courans, à l'embouchure de la Seine : le commandement d'une des quatre embarcations désignées pour ces travaux lui fut confié, malgré sa jeunesse. Enseigne de vaisseau, sur *la Chevrette,* commandée par le capitaine Fabré, il parcourut les mers de l'Inde (1826—1828); lieutenant de vaisseau (1828), à bord du brick *Alacrity,* sous le capitaine Lainé, il assista à la prise d'Alger (5 juillet 1830). Pendant trois années, il fit partie de notre station navale du Levant. Un des compagnons de ses premiers voyages, M. Lesson, membre de l'Institut, nous fait connaître en peu de lignes quel espoir la marine française pouvait fonder sur le caractère et les talens de ce jeune officier.

« En trois années de mer, dans les parages les moins connus du globe, Blosseville montra à quel degré d'intelligence du métier, de hardiesse du coup-d'œil et de connaissances pratiques, son heureuse aptitude pouvait le faire parvenir... Riche d'illusions et de courage, indifférent à toutes les rivalités haineuses... après les heures de service, il se renfermait dans une étroite cabine; et là, en présence des travaux des grands navigateurs et des cartes des plus célèbres hydrographes, il amassait un trésor de science. Hardi et aventureux, il était toujours le premier à s'élancer avec les sauvages, à les accompagner seul, souvent sans armes, dans leurs pirogues et dans leurs villages. Que de fois il est resté plusieurs jours à leur merci, loin du bord et de toute protection! Sa confiance n'a jamais été trompée, tant son coup-d'œil jugeait avec sagacité du degré de confiance qu'il pouvait accorder à ces hommes. Seul, avec une boussole de poche, un léger plomb de sonde maniable, un compas portatif et son sextant, dans des pirogues de sauvages, il levait le plan des côtes, sondait les havres et enrichissait l'expédition de travaux qu'une susceptibilité inquiète ne lui aurait pas permis d'entreprendre avec les embarcations du vaisseau. C'est ainsi qu'il a levé les plans aujourd'hui gravés de l'île de Maurua, la grande Baie des Iles, etc., etc., travaux aussi consciencieux que remarquables. Dans toutes les relâches, il s'abouchait avec les capitaines étrangers, lisait leurs journaux, tirait un savant

parti de leur expérience, et c'est à de telles sources qu'il a puisé les matériaux des deux Mémoires qu'il a publiés sur la Nouvelle-Zélande, en tête desquels, avec cette candide loyauté, apanage de son beau caractère, il a placé le nom du pilote Edwardson, qui les lui avait communiqués, comme pour les Iles de l'Archipel de la Mer Mauvaise découvertes par le capitaine Dibbes, il a publié ces documens sous le nom du marin anglais. A cet âge, qui ne connaît pas l'égoïsme, Jules de Blosseville se livrait avec la même ardeur à la récolte des objets d'histoire naturelle; il les remettait aussitôt aux personnes chargées de les rassembler dans l'intérêt de l'expédition, tandis que plus d'un de ses collègues les conservait pour les vendre à son arrivée à Paris. » (1)

Dans le voyage de *la Chevrette*, poursuit M. X. Marmier, cette ardeur pour le travail, cette aptitude pour la science ne se démentirent pas. Dans le rapport présenté à l'Institut, sur le résultat scientifique de ce voyage, par M. Arago (1829), à chaque page se trouve cité le nom de Jules de Blosseville, que l'on avait vu, tour-à-tour, recueillir les matériaux de sa Carte des Côtes de Ceylan, faire, avec une rare précision, des observations de marées, de météorologie et de magnétisme, ce qui ne l'empêchait pas de se livrer à de curieuses recherches de géologie.

De retour à terre, le jeune officier ne se donnait aucun repos. Avait-il le pressentiment qu'il pourrait ne pas fournir une longue carrière? Il avait hâte de se rendre utile. Avec quel empressement il consignait ses notes de voyages et recueillait ses souvenirs, dans des articles destinés à des recueils qui ne devaient les publier, cependant, qu'à de longs intervalles. Le Supplément de la Biographie universelle a déjà fait connaître de lui des Notices sur plusieurs princes, inconnus jusqu'à présent, des Iles Sandwich; ses articles : *Abba-Thule, Alompra le Birman*, *Beaufort, Delano,* capitaine américain, sont remplis de notions précieuses. L'article inséré dans la Revue des Deux Mondes, sur *Georges Powell*, capitaine du *Rambler,* tué par les insulaires de Varnoo, est le récit naïf d'une tragique aventure dont le héros avait été connu de l'officier français. Les Nouvelles Annales de Voyages accueillirent les Mémoires de Jules de Blosseville sur la Nouvelle-Zélande. Son projet de Colonies de déportation, dont le manuscrit devrait se retrouver dans les cartons du Ministère de l'Intérieur, lui fit conce-

(1) Lettres sur l'Islande, par X. Marmier, Introduction.

voir la pensée et le desir de recherches plus étendues que lui facilitait une grande habitude de la langue anglaise.

Ce fut à cette occasion que son frère aîné, Ernest de Blosseville entreprit l'*Histoire des Colonies pénales de l'Angleterre*, livre remarquable qui a obtenu de l'Académie française (1832) un des prix fondés par Montyon. Le dévoûment à l'humanité était un lien de plus entre ces deux frères bien dignes l'un de l'autre ! Le jeune officier entretenait une correspondance active avec plusieurs illustres savans, MM. de Krusenstern, le baron de Zach, etc. Son empressement à publier les résultats de ses premiers travaux était bien désintéressé, même en fait d'amour-propre. Notre savant ami, Adrien Balbi, le Géographe, dans plusieurs parties de son grand ouvrage, s'est appuyé de l'autorité de Jules de Blosseville, en le citant, au risque de blesser sa modestie. Nous avons sous les yeux les épreuves et manuscrits, avec corrections et additions, de ses deux articles, assez étendus, sur les Progrès de Découvertes dans l'Océanie et en Amérique : ce sont deux résumés remarquables d'Histoire de la Géographie. Ils ont été publiés, pour la première fois, par la Revue des Deux Mondes et la Revue Britannique. L'extrait suivant de l'article sur l'Océanie, fera connaître le style et l'âme de l'auteur.

« Le Grand-Océan n'était sillonné jadis que par la ligne régulière que faisaient les galions entre Acapulco et Manille. A peine un vaisseau explorateur y paraissait-il à de longs intervalles. Maintenant des centaines de navires y croisent leurs routes. Aujourd'hui une florissante colonie est le noyau d'une nouvelle Europe, et sert, en quelque sorte, d'intermédiaire dans nos relations avec la Chine et l'Amérique du Nord-Ouest. Elle obéit à l'autorité monarchique ; on y voit des fortifications ; des consuls étrangers y résident. Les Océaniens font la pêche de la baleine sur des navires anglais. Dans plusieurs îles célèbres jadis par leurs sacrifices humains, le culte du Christ a remplacé celui des idoles... Otahiti a une *Charte* et un pavillon ; Eimeo une fabrique de cotonnades et une *Académie de la Mer du Sud*. Des Polynésiens même sont déjà saisis du zèle de l'apostolat, et le Roi des Sandwich de celui de la colonisation lointaine. »

« Vit-on jamais la civilisation faire des progrès plus rapides? Mais ce tableau a ses ombres, et nous ignorons quel sera pour ces peuplades le résultat de leur contact avec les Européens. Les maladies, les armes à feu, les travaux pénibles, les vices des vieux peuples, nous inspirent bien des craintes. A côté du luxe, de mille produits nou-

veaux, d'une activité merveilleuse, ne verrons-nous pas, pour un grand nombre, la misère et le travail remplacer l'abondance et le repos? Espérons cependant qu'au dix-neuvième siècle la civilisation n'aura pas pour les sauvages les mêmes inconvéniens qu'au quinzième !... »

« Que les mânes des victimes auxquelles le contact de la civilisation donna la mort soient enfin apaisés! Leurs cendres sont arrosées du sang de ceux qui la leur apportèrent, martyrs opposés, mais également innocens, d'une cause dont le triomphe est certain. Nous verrons dans le tableau de l'Amérique quelle fut la fin malheureuse de ses plus grands explorateurs : les fameux navigateurs de l'Océanie fournissent aussi un trop long martyrologe. Le nom de Magellan ouvre cette liste funèbre ; la flèche d'un Tagale de Zébu l'arrêta au milieu de sa carrière. Mendana réclame de ses compatriotes l'élévation d'un mausolée dans cette île où il voulait planter la croix. Cook passait pour un demi-dieu, mais la massue d'un Sandwichien prouva sa faiblesse mortelle. Marion trouva un sort semblable à l'autre extrémité de la Polynésie, sans avoir à perdre un rang si élevé dans l'imagination des Nouveaux-Zélandais; la mémoire de Surville appartient également à l'Océanie et à l'Amérique. Ces deux parties du monde et plusieurs archipels choisissent leurs victimes parmi les Français de Lapérouse, triste présage du sort qui les attend tous, et que l'ombre voisine de Mendana ne peut conjurer. Ce n'est point assez : une destinée si fatale ne peut être impunément interrogée par Kermadec et D'Entrecasteaux, dont le fléau des maladies punit les pieuses recherches. Abrégeons cet affligeant tableau, sans oublier toutefois de répandre quelques fleurs sur les tombes de Clerke, de De Langle, de Lamanon, de Baudin, de Mac Cluer, ... conquérans pacifiques de la science..., bienfaiteurs de l'humanité... »

Tous les travaux du jeune lieutenant tendaient à ce but généreux d'utilité publique. Les Annales maritimes ont publié (1833) le résultat de ses recherches et de ses expériences sur un système de cloisons à vannes par lesquelles il espérait de rendre les navires insubmersibles !... Mais, depuis son retour du Levant, une grande et fatale pensée l'occupait sans cesse. Il avait retrouvé à Patras un officier de la marine anglaise dont il avait fait la connaissance à Paris, dans le salon de M. Arago : c'était le capitaine Franklin, qui avait navigué pendant trois années dans les mers polaires (1825-1827). En entendant cet Anglais raconter ses excursions périlleuses, ses belles découvertes, le Français ambi-

tionna la même gloire, se passionna pour les
l'an 1832, il sollicite l'autorisation de s'embarqu
baleinier qui sera expédié des ports de France p
cette année il n'en partit pas. Décidé à passer sur
il est retenu par cette exigence imprévue bien
d'autrefois : il fallait jurer sur l'honneur de ne ri
vertes qu'il pourrait faire. Il ne se laisse pas dé
une souscription pour l'armement d'un baleinier
pêche et les découvertes. Il reçoit des éloges, mai
à son grand regret. Enfin, la Chambre du Com
ayant demandé au Ministre de la marine un bâti
veiller et protéger les navires français expédiés à
les mers du Nord, Jules de Blosseville est désign
ment de cette croisière. Le vaisseau, dont lui-mê
est *La Lilloise*, gabare de vieux modèle. Les offic
major sont : MM. Lepeletier d'Aulnay (Raoul),
de la Nièvre ; Rulhière de Falaise, de la famille d
logne ; Lieutier, élève de première classe, de Sa
ron ; Garnier de Rochefort, chirurgien de la mari
comptable. *La Lilloise* est à pe ine ortie du por
force à rentrer. Le même accident, de sinistre
le départ du capitaine Ross.

Après une courte relâche à Dunkerque pour comp
La Lilloise fait voile de ce port, le 21 juillet 183
découverte d'une assez longue étendue des côtes
les points remarquables reçoivent des noms fra
dresser la carte. Jules recommande à son frère
leur bonne mère en lui souhaitant sa fête : pieux
courses les plus lointaines, il n'avait jamais négli
dernière lettre du commandant de *La Lilloise !*... D
nouvelles ; nul document certain n'a été recueilli,
ditions envoyées à la recherche de nos infortuné
laise (1834), capitaine Dutaillis, et *La Recherche*

tée par les deux Chambres françaises et offerte à qui sauve
heureux compatriotes ou fera connaître leur sort... On vient
Copenhague, que des Frères Moraves, sur la côte du Gro
appris par des Esquimaux, en 1837, qu'un monument fo
sieurs pierres et portant une inscription a été trouvé sur u
le capitaine Graah n'avait rien vu de semblable en 1829!..

Quand le capitaine Ross était retenu captif, avec tout so
dans les glaces déjà depuis trois ans, Jules de Blosseville
fois qu'en sa présence on paraissait mettre en doute la p
retour, s'écriait indigné : « Vous en désespérez et vous fe
le monde désespère comme vous : vous voulez donc les
détruisant leur dernier moyen de salut!... » Aujourd'hui
Ross tient le même langage sur Blosseville et ses compagn
autres Anglais, dit-il, nous aurions pu vivre quinze ans, da
sons de glace. Avant qu'il se soit écoulé quinze ans, Franç
espérez pas!... »

Nous transcrivons ici la dernière lettre du Commandant de
Elle est adressée à son frère, Ernest de Blosseville, neuf jo
découverte de la côte orientale du Groënland.

Lilloise, *sur la côte N.-E. de l'Islande*, 6 *août*

« Mon cher Ernest, il n'y a pas vingt-quatre heures que
Je le fais encore pour profiter de l'occasion d'un autre bate
La plus grande nouvelle que j'ai eu à t'annoncer est ma dé
distance de vingt-quatre lieues (que je n'ai pas pu dimin
dizaine de lieues de la côte orientale du Groënland, à laqu
posé des noms français (1) qui se distingueront au milieu d
glais et danois qui jusqu'à ce jour ont figuré seuls sur les
parages. Je jouis, *de moi à toi*, de ma petite découverte

impossible d'y pénétrer. D'ailleurs je puis bien remplir ma mission en me tenant au large, et malgré tout mon désir de faire des découvertes, je suis d'une prudence qui m'étonne. J'ai d'ailleurs un excellent pilote, celui que M. de Breauté m'a donné (Defrance, de Dieppe).

« Adieu! Je vous embrasse tous. Encore cinq semaines et nous partons pour France ! J'espère y être à la première quinzaine d'octobre.

« Santé — Tranquillité — Amitiés — Respects. Tout à toi.

JULES.

P. S. Ma terre s'étend de 68°-34' à 68°-55' de Latitude Nord et de 27°-17' à 28°-02' de Longitude Ouest.

D'Aulnay va très bien : je crois que nous sommes toujours contens l'un de l'autre

Je suis d'autant plus content d'être venu à Vapnafiord que j'apprends que pendant mon séjour il a fait mauvais temps au large et que je puis maintenant en espérer un bon !... »

Avez-vous contemplé, au Louvre, dans une des salles du Musée de la Marine, cette pyramide funèbre formée des débris du naufrage de l'illustre et infortuné Lapérouse?... Quarante ans s'étaient écoulés avant que l'on eût retrouvé ces tristes et précieux débris!...

A. Jarry de Mancy.

A. HALLETTE.

UN BIENFAITEUR

DE LA VILLE D'ARRAS.

A vrai dire, justice complète ne serait pas rendue, si l'on voyait le Bienfaiteur seulement d'une Ville dans le Fondateur du plus vaste établissement que nos Départemens du Nord possèdent pour la construction des machines; établissement modèle, arsenal pacifique et bienfaisant, principe de vie et de progrès pour toutes les industries et pour toutes les branches de l'Agriculture dans nos florissantes provinces de la Flandre et de l'Artois !

HALLETTE (ALEXIS).

Arras n'est pas à cinquante lieues de Paris, et cependant des journaux publient à la face de toute la France « que notre marine ayant besoin de bonnes machines à vapeur de la force de *Cent soixante chevaux*, ce n'est pas à nos mécaniciens français qu'il faut en faire la commande.... La France, disent-ils en toute humilité, ne peut se dispenser, pour cet objet, de payer encore tribut à l'Angleterre !.... » Ces publicistes apparemment n'ont pas fait le voyage d'Arras ou n'ont point visité les ateliers d'ALEXIS HALLETTE!

Les premières années de cet ingénieur offrent avec les débuts du célèbre Américain Fulton, une frappante ressemblance. Fulton a commencé par être dessinateur et peintre, élève à Londres du célèbre West; Alexis Hallette, dessinateur à Lille, peintre de figures sur porcelaine à

Sèvres, un instant élève du grand David, a quitté la palette et jeté les pinceaux pour se livrer au génie de la Mécanique!

Né à Lille, le 14 avril 1788, HALLETTE (Alexis), second fils de Célestin Hallette et de Scholastique Delimal, reçut de ses parens l'exemple du courage et de la constance. Son père, homme ardent et énergique, qui ne craignit pas de résister en face à Joseph Lebon, était commissaire de section pendant le siège et le bombardement que Lille soutint avec tant de gloire, mais qui n'en fut pas moins, avec les assignats, une cause de ruine pour plusieurs négocians de cette ville. Forcé de renoncer à la fabrication du fil retors, Hallette père, à l'imitation des Allemands, établit à Lille une grande fabrique de tresses en fil, pour passementerie et lacets. Il perfectionne quelques machines allemandes; il en imagine de nouvelles : on fabrique chez lui jusqu'à cent mille mètres de lacets par jour. Alexis, qui n'a pas encore douze ans, est rappelé des écoles, pour venir faire un dur apprentissage dans les ateliers de son père. Son esprit ne s'accommode guère de ce travail tout mécanique, et l'horreur que lui inspire le métier à tresses, lui tient lieu d'abord de vocation pour le dessin. En trois ans, il devient un des habiles dessinateurs de la manufacture des porcelaines à Lille. Une tante maternelle d'Alexis Hallette était sœur du maréchal Mortier. Le jeune et ardent Alexis, cédant aux larmes de sa mère, renonce à se faire soldat et la protection d'un maréchal d'empire son parent, sous le règne de Napoléon, ne lui servira qu'à se faire envoyer élève en peinture à la manufacture des porcelaines de Sèvres. « *Vouloir pour Faire — Persévérer pour Réussir* », telle est la devise que lui-même se donne, sur l'invitation de son père, le jour de son départ pour Paris. Il avait seize ans.

A Sèvres, il fait de rapides progrès dans un genre qu'il dédaigne bientôt malgré le profit qu'il en retire; à Paris, il devient l'élève passionné de David, et fait de prodigieux efforts pour se rendre digne de son illustre maître. Enfin, la résolution qu'il prend tout-à-coup de renoncer à la peinture pour ne pas rester plus long-temps à charge à ses parens, termine cette première période de sa vie. Vers le même temps, à Paris, Fulton en était encore à peindre des panoramas.

Alexis, de retour chez son père, sent une nouvelle passion s'allumer en lui. Il dirigera les machines, mais il veut en connaître les élémens. Le jour, il surveille les ateliers ; la nuit, il étudie. Sans maître, disciple de ses propres inspirations, cherchant la science et l'art comme d'autres cherchent le plaisir, il devine ce qu'il apprend: géométrie, statique, mécanique. Il tente quelques combinaisons mécaniques : elles réussis-

sent; le succès accroît son ardeur. Son père que cette métamorphose a comblé de joie, l'associe à quelques entreprises importantes, et ces travaux le conduisent aux environs d'Arras. Pendant son premier séjour dans cette ville, il épouse Emilie Bacqueville et « c'est une jeune Artésienne, modèle de grâces et de vertus, qui va, sans le savoir, doter sa ville natale d'un des plus beaux établissemens de l'industrie française. »(1).

Les travaux d'Alexis Hallette prennent un rapide essor. Ses ateliers dont il est à-la-fois l'ingénieur et le contre-maître, manquent d'ouvriers : il en trouve à la citadelle. Ce sont des prisonniers anglais qui donnent l'exemple, et nos forgerons deviennent des mécaniciens. Les évènemens de 1814 s'accomplissent. Hallette se rend en Angleterre, visite ses principaux ateliers. Il lui suffit d'un coup d'œil pour enrichir la France de nombreux perfectionnemens qu'il exécute à son retour. Son établissement transporté à Blangy (1815) commence la fortune de ce village et des environs.

L'emploi de la machine à vapeur pour l'extraction de l'huile n'est autorisée dans les villes qu'avec une « Presse muette », d'une admirable simplicité, inventée par Alexis Hallette et dont la description a été donnée dans tous les Manuels. Sa machine à vapeur avec cylindre oscillant, pour le canal de Saint-Valery, n'est pas moins admirée. Bientôt les ateliers de Blangy ne suffisant plus à l'accroissement de ses travaux, Hallette fait l'acquisition, dans Arras, de l'ancien Refuge des Dames d'Avesne (1820), maison de repos et de prières, qui devient un foyer d'industrie et de bruyans travaux. C'est là qu'un de nos manufacturiers les plus distingués, M. Auguste Mimerel de Roubaix, vient confier au génie d'Hallette la destinée de cette ville qui est privée d'eau. Par des sondages habilement dirigés, Hallette le premier fait jouir le Département du Nord des avantages que produisent les puits artésiens, et centuple les ressources d'une population manufacturière.

Des hommes d'état, vrais patriotes, des capitalistes honorables, ne se bornent pas à faire des vœux pour le succès de l'homme utile qu'ils aident de leur commandite. Quatre médailles d'or sont décernées par les Sociétés d'Encouragement de Paris et des Départemens aux inventions de l'habile mécanicien d'Arras, et le plus beau de ces prix lui est accordé comme à celui de tous les ingénieurs de France qui a produit et perfectionné, depuis quatorze ans, le plus grand nombre de machines

(1) Nous avons fait plusieurs emprunts à une intéressante Notice inédite sur Alexis Hallette, par M. Lucz, avocat d'Arras.

utiles. Enfin, la croix de la Légion d'Honneur dont le Roi, Charles X, décore Alexis Hallette, après avoir visité ses ateliers (1827), est un des meilleurs souvenirs du «Voyage à Saint-Omer.»

En 1828, le Gouvernement français comprit enfin la nécessité de ne pas rester dépourvu de vaisseaux de guerre mus par la vapeur. Il achète à grands frais *Le Sphinx* de construction anglaise, de la force de 160 chevaux et le propose comme modèle aux mécaniciens français. Alexis Hallette ose le premier reproduire cette formidable machine pour *Le Fulton*, qui fut le premier navire français de cette force. Cinq autres machines de pareille force, sorties des mêmes ateliers, ont appris à notre marine qu'elle peut être totalement affranchie du tribut payé aux étrangers, si la nation française elle-même veut un jour mettre fin aux sacrifices ruineux que lui impose le monopole actuel des fers, et quand les guinées des Anglais ne plaideront pas en faveur de la supériorité de leurs machines. Hallette a proposé des plans, et ces plans ont été approuvés, pour la construction de machines de la force de 200 et même 220 chevaux : seront-ils exécutés et le seront-ils par lui? Des offres brillantes lui ont été faites pour de grands travaux chez l'étranger. Alexis Hallette n'a pas voulu sortir de France. La noblesse de son caractère n'est pas au-dessous de ses talens!

Et quel homme serait plus digne de tous les encouragemens d'une administration vraiment patriote? C'est par des prodiges d'activité et de constance; c'est par un noble desir de gloire, souvent trop peu intéressé; c'est par l'enthousiasme du génie, que le créateur de ces vastes et admirables ateliers les a élevés et les soutient au degré de splendeur des établissemens royaux de premier ordre. Pour quatre cents ouvriers, du travail; pour la ville d'Arras, 500,000 fr. par an dépensés en salaires; pour le pays, une école pratique d'utiles mécaniciens; enfin, à toute heure de la nuit ou du jour, si l'incendie éclate, si tout autre danger menace, des secours toujours prêts, des hommes dévoués, courageux, exercés, et, toujours à leur tête, leur chef et leur ami, ALEXIS HALLETTE, donnant l'exemple à tous : sans doute, ce sont là des titres à la Reconnaissance publique!

A. Jarry de Mancy.

CRESPEL-DELLISSE.

UN BIENFAITEUR

DU NORD DE LA FRANCE.

Dans le courant de 1809, à Lille (Nord), un employé des bureaux de la préfecture, grand amateur de chimie et passionné pour les expériences, dans ses heures de loisir, parvient à extraire du jus de la *Betterave* quelques onces d'un sucre brut, de couleur jaune, d'un goût de réglisse très prononcé; mais enfin, c'est bien là le sucre dont la découverte, par des chimistes d'Allemagne, au dernier siècle (Margraf, Achard, etc.), a été fort encouragée par le successeur du grand Frédéric, et qui n'a pas trouvé un protecteur moins enthousiaste dans Napoléon, depuis le blocus continental. La soucoupe remplie du produit chimique, obtenu loyalement, il faut le croire, est l'objet d'une vive curiosité. On accorde une gratification au commis, qui bientôt se livre à d'autres recherches. Cependant, parmi les curieux, il s'est rencontré un jeune marchand, ignorant la chimie, mais doué d'une sagacité rare et d'une grande force de volonté. C'est un homme de génie : il va devenir un des fondateurs, le régénérateur, le véritable créateur, en France, de la fabrication en grand du sucre indigène, source de richesses pour nos Départemens du Nord.

CRESPEL-DELLISSE.

CRESPEL (Louis-François-Xavier-Joseph), est né à Lille, le 22 mars 1789. Ses parens autrefois cultivateurs au village d'Annœullin, près de Carvin, retirés à Lille, y faisaient le commerce d'épicerie

et de fabricans d'huile. Son père, officier de la garde nationale, pendant le bombardement de la ville, meurt peu de temps après (1794). La veuve, avec quatre enfans et peu de fortune, continue son commerce, aidée par sa fille aînée. Celle-ci vient à mourir : le jeune Crespel, dont les études n'étaient pas encore très avancées, est retiré du collège pour aider sa mère, tenir les livres, faire les recettes, voyager pour le placement des marchandises dans les bourgs et villages des environs. Ses courses s'étendaient jusqu'aux portes d'Arras. En parcourant ces campagnes déjà si riches, le jeune marchand qui avait tant de peine à vendre le sucre colonial devenu d'un prix exorbitant (1), pouvait-il imaginer qu'il ferait produire un jour, par ces mêmes terres, un sucre français, le sucre européen, à bon marché, rival du sucre américain?

Crespel, à vingt ans (1809) fait choix dans Adelaïde Dellisse, d'une compagne qui sera plus intelligente, et plus patiente ou plus courageuse que la femme de Bernard Palissy. Le même jour, un double mariage unit les deux familles. Dellisse, frère d'Adelaïde, épouse la sœur de Crespel et prend la direction de la maison de Lille. Crespel-Dellisse se transporte à Béthune où il entreprend le commerce de grains et d'eau-de-vie. Un de ses parens, son ami d'enfance, Parsy, lui donne connaissance de la grande nouvelle de la préfecture. Crespel vient à Lille, examine, et, de retour à Béthune, plein de confiance dans l'avenir, il commence des essais. Il n'y a pas de circonstances insignifiantes dans la vie d'un homme qui doit accomplir de grandes choses. Le marchand de Béthune voit naître, dans son premier enfant, dans son fils unique, son aide futur, et, peu de jours après, il obtient les premiers cristaux de ce Sucre si ardemment desiré. L'échantillon est, cette fois, très coloré, rouge amaranthe, mais les moyens de fabrication étaient encore si grossiers! Toutefois Crespel n'hésite plus : il quitte sa résidence de Béthune. Une première association est formée par Crespel et Parsy. Dellisse bientôt y prend part. Les essais qui n'ont pas été discontinués, sont de jour en jour plus satisfaisans. Enfin, le premier établissement, dans le Nord de la France, pour la fabrication du sucre indigène, est fondé à Lille, dans la maison de Parsy, rue de l'Arc (1810). Le premier pain de sucre obtenu par les trois associés, fut peut-être le premier en France, sans mélange exotique! Le produit de cette première année n'est pas au-dessus de 400 ou 500 kilogrammes de sucre brut. Dès l'année suivante, il en sera livré à la consommation 10,000 kilogrammes. Il s'agit de faire

(1) Le sucre a valu jusqu'à six francs la livre, sous Napoléon.

concurrence à l'Amérique, et ce sont des prisonniers espagnols qui s'empressent d'y travailler!.. Tandis que le savant chimiste Barruel, sous les auspices du gouvernement impérial, ouvrait un cours à Douay, pour enseigner l'art de fabriquer le sucre indigène, les trois amis, à Lille, en fabriquaient. Parsy fréquentait le cours; Crespel ne quittait pa sa fabrique. Dans la traduction française du livre d'Achard (1811), Crespel ne trouve rien qu'il n'eût déjà lui-même découvert par ses nombreux essais; mais M. Derosne, qu'il consulte pour l'emploi en grand du charbon animal, lui fait part généreusement du procédé nouveau qu'il invente. Parsy meurt (1813). La crise de 1814 approchait.

Ici le biographe ne peut se dispenser de citer des chiffres. Le demi-kilogramme ou livre de sucre brut de la nouvelle fabrique, qualité dite dans le commerce « bonne quatrième », se vendait au prix de 3 fr. 50 cent., à 4 francs. Au mois de mars 1814, les associés ont en magasin 50,000 kil. de sucre. Ils en refusent la vente au prix de 2 fr. 80 cent. la livre; peu de jours après, ils n'en trouvent plus que 80 centimes. Le sucre anglais envahissait la France, dans les fourgons de l'ennemi.

« J'ai vu la fortune de trop près », dit à Crespel son associé qui renonce à cette périlleuse fabrique. Beaucoup d'hommes prudens suivirent cet exemple. Mais Crespel n'est pas de caractère à se laisser aussi facilement rebuter. Nous arrivons à l'époque la plus pénible; mais, nous pouvons le dire, la plus glorieuse de sa vie. Lui aussi avait pris pour devise : « *Persévérer pour Réussir!* »

Ne trouvant plus à Lille que découragement, il quitte cette ville pour la seconde fois. Un fabricant de sucre indigène, de la ville d'Arras, venait de succomber victime de la crise commerciale. Cette catastrophe n'était pas d'un bon augure. L'établissement est à vendre : Crespel en fait l'acquisition. Cette maison, comme celle d'Alexis Hallette, avait été jadis un Refuge, et c'est dans ce même local où Joseph Lebon avait tenu son club, que Crespel transporte sa fabrique de sucre.

Les cinq premières années, dans sa nouvelle résidence, sont pour Crespel une période de lutte et de souffrances (1814-1819). Sa confiance dans l'avenir du sucre indigène est traitée d'entêtement et de démence! La ruine de presque toutes les entreprises en ce genre, ne justifie que trop à l'égard des autres les sinistres prophéties dont ses parens et ses amis l'accablent. Le sucre brut des colonies est à vil prix et afflue sur toutes les places. De leur côté, les cultivateurs de l'Artois ne témoignent plus que répugnance pour la Betterave, qui doit, cependant, avant peu d'années, faire doubler le prix de leurs terres. L'activité, la

persévérance de Crespel, surmontent tous ces obstacles. Dès l'an 1815, il a déjà relevé sa fabrication jusqu'à 12,000 kilogrammes. L'année suivante est désastreuse (1816). La Betterave est gelée dans la terre; les pluies font germer les blés; le pays est en proie à la disette. Les 4,000 kilogrammes de cette malheureuse année ne se vendent que difficilement; mais la troisième année (1817) est favorable. Le Traité de Chaptal sur le sucre indigène est publié. Les moyens indiqués par le savant chimiste ne sont pas ceux qu'une longue pratique a révélés au fabricant observateur. Crespel reste fidèle à sa méthode pratique. L'illustre Chaptal est alors au nombre des personnes qui ne prédisent que malheurs à cet inventeur opiniâtre. Huit ans après, Chaptal reconnaîtra généreusement que lui-même était dans l'erreur.

Cependant le courageux Crespel, sans capitaux et sans crédit, passant presque pour fou dans sa ville natale et repoussé comme étranger de sa ville d'adoption, rencontrait des difficultés de tous genres. Son établissement, dénoncé comme insalubre, quand il n'était pas même incommode, aurait été fermé et peut-être son avenir était-il perdu, sans la bienveillance éclairée du Préfet, Vicomte Siméon, dont la douce et sage administration ne sera jamais oubliée dans le Pas-de-Calais.

Le voyage du Duc d'Angoulême dans le nord de la France après le départ des troupes étrangères (1819) ne devait pas être perdu pour l'industrie nationale. Ce prince encourage Crespel en visitant ses ateliers, dont le produit est, cette année, de 80,000 kilogrammes. La fabrication du sucre français n'avait pas alors à redouter seulement la concurrence d'outre-mer et d'impitoyables moqueries. Il rencontrait encore des incrédules : ils firent sa fortune. Une commission fut nommée, avec permission du prince et en son nom, pour surveiller scrupuleusement toutes les opérations du fabricant d'Arras, toutes les préparations, toutes les transformations de la Betterave, jusqu'à la production du sucre raffiné, de première blancheur, digne enfin d'être présenté à Son Altesse Royale, qui en reçut l'hommage solennellement au palais des Tuileries. Le procès-verbal des travaux de ce Comité de surveillance a été publié dans les Mémoires de la Société royale d'Arras. Il mérite en effet d'être conservé comme un monument de l'état de perfectionnement où Crespel-Dellisse avait déjà porté ce genre de produit, quand une partie de la France en était encore à douter que ce produit fût possible. Enfin, en 1824, quand l'heureux fabricant est parvenu à livrer au commerce 100,000 kilogrammes de sucre de la seule maison d'Arras, des fabriques s'élèvent de tous côtés.

L'année suivante (1825), triomphe complet proclamé par Chaptal lui-même dans son rapport à la *Société d'Encouragement pour l'Industrie nationale*, qui décerne à Crespel sa grande médaille d'or. Dans cette question, qui n'intéresse pas seulement la France, mais tout le continent du vieux monde, question périlleuse où tant d'intérêts sont en présence pour une lutte de vie ou de mort, ce sont les paroles mêmes de l'illustre Chaptal que nous allons citer, en 1838, quand treize années se sont écoulées depuis l'avertissement qu'elles ont donné aux gouvernemens et aux peuples :

« La possibilité du *Sucre de Betterave* a fait sensation en Europe!... Cette découverte ne tend à rien moins qu'à changer nos relations avec le Nouveau-Monde, dont le sucre est le principal produit, et à enrichir l'Agriculture européenne de *Trois* ou *Quatre cents Millions de francs* par année!... Les procédés d'extraction ont été long-temps imparfaits... La plupart des premiers établissemens ont eu des résultats fâcheux; bientôt le désespoir s'est annoncé de toutes parts, et cette belle industrie aurait disparu de notre sol, si des hommes courageux et éclairés n'eussent persisté.... »

« Gloire soit rendue à ces hommes qui ont surmonté toutes les difficultés, supporté des sacrifices, méprisé des plaisanteries grossières et futiles, et conservé à la France une industrie qui doit enrichir son Agriculture!.... Oui, Messieurs, cette industrie a le double avantage de donner à notre sol un produit de plus, et d'augmenter sensiblement, par le marc et les feuilles de la Betterave, nos ressources pour la nourriture et l'engrais de nos bestiaux. Elle forme une récolte intermédiaire et prépare admirablement les terres pour la culture du blé; elle fournit un travail précieux aux colons d'une ferme pendant la saison rigoureuse de l'hiver, quand les travaux des champs sont suspendus; elle ouvre à l'Agriculture une nouvelle source de richesses... »

« De tous les citoyens honorables qui ont obtenu le plus de succès dans cette précieuse industrie, M. Crespel-Dellisse doit être placé au premier rang.... L'irruption des armées étrangères, en dévastant ses premiers ateliers, n'a point abattu son courage ni refroidi son zèle.... Sa fortune s'est accrue rapidement, et vous penserez avec moi que jamais fortune ne fut plus honorable, car elle a pour base le bien public; vous jugerez que la source en est pure et sacrée!... Mais ce n'est point là le seul mérite qui recommande M. Crespel. Loin de soustraire ses procédés à l'œil curieux des hommes qui veulent s'instruire, il les appelle, il les admet dans ses ateliers, les fait participer à toutes ses

opérations... Son noble désintéressement mérite la reconnaissance publique, et la Société d'Encouragement, en lui décernant le premier de ses prix, sera l'organe de la France entière...! » (27 avril 1825.)

Depuis ce temps, le progrès du sucre indigène est devenu un sujet de terreur pour le fisc et les colonies! Sur cent millions de kilogrammes de sucre qui se consomment annuellement en France, déjà nos Départemens en produisent quarante millions. Crespel à lui seul en fournit presque deux millions par an, produit des neuf fabriques qu'il possède aujourd'hui dans les quatre Départemens du Pas-de-Calais, de la Somme, de l'Aisne et de l'Oise. (1)

Déjà l'industrie sucrière augmentait, en produits de toute nature, de plus de quarante millions de francs par année, notre richesse territoriale. Pour deux ou trois millions d'impôt, le fisc va donc entraver l'essor de cette industrie nationale, au risque de la détruire à sa naissance! Les étrangers appellent ceux de nos fabricans que l'on menace de ruine ou de bannissement. Ce ne sera pas la première fois que, profitant de nos fautes, nos voisins auront vu leurs provinces enrichies par le génie français persécuté et réduit à s'expatrier.

Les fabriques de Crespel-Dellisse sont toujours, comme du temps de Chaptal, autant d'Ecoles ouvertes aux Français et aux Etrangers. Le Grand-Duc de Hesse l'a créé chevalier de son Ordre du Mérite (1831). La décoration de la Légion-d'Honneur lui a été décernée (1832). Le Roi de Prusse vient de le créer chevalier de l'Aigle-Rouge (1838). Napoléon aurait fait ériger une statue à ce Bienfaiteur de l'Agriculture, à ce créateur d'une Industrie française qui pourrait braver les Anglais!

A. Jarry de Mancy.

(1) L'infatigable CRÉSPEL, dont l'activité s'étend à toutes les parties de cette exploitation immense et qui est en même temps constructeur et créateur de machines, agriculteur, inventeur d'un *Semoir mécanique*, etc., est parfaitement secondé par son fils TIBURCE, digne héritier de l'homme de génie, son admirateur et son émule, enthousiaste, comme son père, de l'industrie qui fait la gloire de leur nom. Crespel, comme nous l'avons déjà dit, a eu aussi le bonheur de trouver dans sa compagne une femme rare qui a puissamment contribué à ses succès par la fermeté de son courage et sa constance dans l'adversité, par sa vigilance continuelle et par l'habitude innée d'un ordre parfait.

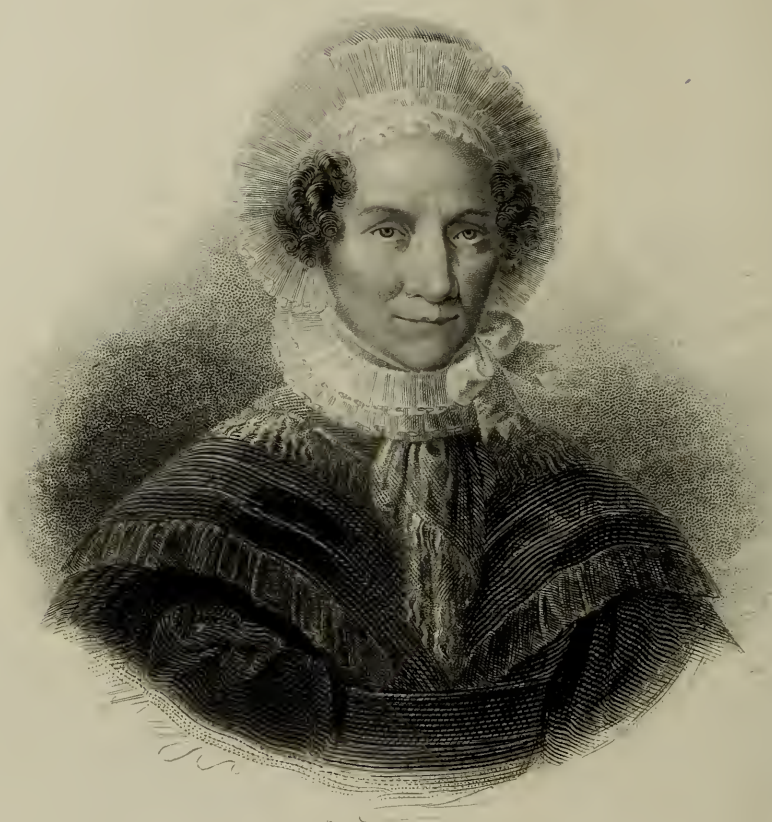

Bosselmann sc.

C.TESSE BELLINI NÉE TORNIELLI.

UNE BIENFAITRICE

DE LA VILLE DE NOVARE.

La Bienfaitrice de la Ville de Novare n'est plus !.... Cet hommage que sa modestie avait retardé si long-temps ne s'adresse plus maintenant qu'à un tombeau, et déjà, sur ce tombeau, un homme de cœur et de talent (1) a fait entendre d'éloquentes paroles que je n'oserai pas traduire..... Femme, je craindrais de décolorer ce brillant éloge de la Bienfaisance des Femmes. Je ferai le simple récit d'un fait que je crois honorable pour la France et pour l'Italie. Pour moi, ce sont des souvenirs chers et douloureux à-la-fois !

COMTESSE BELLINI NÉE TORNIELLI.

En 1833, au mois de mai, trois amis dont le plus âgé, hélas ! ne partagera plus nos travaux (2), se trouvaient réunis à Paris. Le sujet de leur entretien était la réalisation de la pensée conçue par l'un d'entre eux, de fonder le premier recueil spécial, le seul en Europe qui soit

(1) M. GIOVANETTI (J.), de Novare, avocat et conseiller municipal.

(2) LEBRETON (Jean-François), peintre et physicien, professeur à l'Institut royal des Sourds-Muets, etc., mort à Paris, le 29 janvier 1838, dans sa soixante-seizième année. Ce n'est pas ici le lieu de retracer les utiles travaux et les qualités de mon vénérable père!

consacré exclusivement à la mémoire de Bienfaiteurs et de Bienfaitrices. Déjà la proposition de la médaille à la double effigie de MONTYON et FRANKLIN avait été adoptée : ce devait être comme le symbole d'une fondation qui est un bon exemple donné à tous les peuples par les Français et l'on avait décidé qu'il serait fait don de ce signe monumental à toute personne qui, pour la propagation de l'œuvre, viendrait en aide aux trois fondateurs. Tout-à-coup, le plus jeune des trois, l'auteur du projet d'association, s'écrie : « Nos médailles ne devaient être frappées qu'en bronze.... oh! mes amis, à présent, je demande que la première soit frappée en or! lisez ce journal.... il nous annonce qu'il s'est rencontré, chez les Italiens, un LAROCHEFOUCAULD-LIANCOURT, et c'est une femme !.... Notre première médaille frappée en or, pour être offerte à une femme, et cet hommage de la France à l'Italie berceau de notre civilisation moderne : croyez-moi; ce sera de bon augure!.... » La généreuse Italienne qui dès ce moment avait si vivement excité la sympathie des trois Français, c'était la Fondatrice de l'*Ecole des Arts et Métiers* de Novare.

Giuseppa (joséphine) TORNIELLI DI VERGANO, née le 4 septembre 1776, descendait d'une noble famille novaraise, dont l'illustration n'est pas moins ancienne que celle de nos La Rochefoucauld. Dans les Annales italiennes du Moyen-âge, on trouve, dès le onzième siècle, les Tornielli de Novare, en possession de l'éminente dignité de *Vicaires impériaux* et dévoués Gibelins. Un Tornielli di Vergano a été de nos jours, vice-roi de Sardaigne.

Peu de richesse, mais de bons exemples de famille et les plus honorables traditions; la noblesse des sentimens égale à celle de la naissance; une piété éclairée; les dons du cœur et de l'esprit; enfin la réunion bien rare de toutes les qualités d'une vertueuse et douce compagne, décidèrent en faveur de Giuseppa le choix du Comte MARCO BELLINI DI GARGARENGO. Le comte possédait une grande fortune et avait bon cœur. Une parfaite conformité de sentimens permit aux deux époux de se livrer à leur penchant. Ils trouvèrent sinon le bonheur, au moins de grandes consolations dans la bienfaisance. La perte d'un fils unique, enlevé à l'âge de sept ans, enfant de la plus brillante espérance, est une de ces douleurs que l'opulence et toute la félicité apparente, ne rendent que plus cruelle encore et dont le remède enfin n'est pas en cette vie. De nobles cœurs, pour qui tout espoir de bonheur ici bas est détruit, se font reconnaître aux soins compatissans qu'on leur voit prendre du bonheur des autres !

Cette touchante union de bienfaisance (1) ne devait pas être rompue même par la mort du Comte, dont les volontés dernières furent pour sa veuve un dépôt sacré. Un accroissement inespéré de richesse, résultant d'un héritage, avait inspiré aux deux charitables époux la pensée d'une fondation d'utilité publique dont l'objet spécial et la désignation précise n'avaient pas encore été déterminés quand la mort enleva le Comte Bellini aux malheureux dont il était le soutien (1831). Guidée par le souvenir de cette pensée de son époux, que l'aumône digne d'un pays civilisé, c'est le travail, la veuve du Comte Bellini, après avoir pris conseil des vrais intérêts du pays, s'empressa de faire donation à la Ville de Novare, d'un capital de *Quatre cent mille* francs, pour la fondation d'une *Ecole d'Arts et Métiers* gratuite, en faveur des enfans des deux sexes de pauvres familles novaraises. Cette Ecole dont l'institution et le réglement devaient être soumis à l'approbation du Roi, était placée, avec la bibliothèque attachée à l'établissement, sous le patronage et la surveillance immédiate de l'autorité municipale, exercée à Novare par les Syndics de la Noblesse et de la Bourgeoisie.

L'acte de cette donation est à la date du 30 novembre 1832. L'approbation royale, datée du 9 février 1833, est accompagnée de félicitations adressées à la donatrice qui reçoit le titre de Dame (honoraire) du Palais de Sa Majesté la Reine de Sardaigne. Le 14 février, solennelle délibération du Conseil municipal de la Ville de Novare, qui accepte la donation, et vote l'impression et distribution à tous les chefs de famille de Novare de l'acte de fondation avec l'ordonnance du Roi. Le buste en bronze de la Bienfaitrice sera placé avec une inscription rappelant le bienfait, dans la salle du Conseil, à côté de celui du Comte FRANCESCO CACCIA, fondateur du Collège de son nom à Novare; ce buste sera exécuté, comme celui du Comte Caccia, par le sculpteur Novarais Conterio; enfin dans la Bibliothèque de l'Ecole, sera érigée en marbre de Carrare la statue de la donatrice.

Après tous ces honneurs royaux et municipaux (*Onori regi, Onori municipali*), ce fut encore une agréable surprise pour la Bienfaitrice quand la Médaille d'or des Parisiens (*Medaglia Parigina*) lui fut présentée au nom de la Société Montyon et Franklin. Les deux lettres

(1) La Ville de Turin en possède un illustre exemple dans M. le Marquis TANCREDI DI BAROLO et la Marquise, née CLERMONT-TONNERRE, de l'antique maison française. Ce couple bienfaisant, providence de tous les malheurs honorables, a fait accepter la plus noble hospitalité à l'infortuné et admirable **SILVIO PELLICO**!

du Fondateur (19 août 1833) à MM. les Syndics de Novare et à la Comtesse Bellini, ont été publiées en italien. La noble et touchante réponse de la modeste donatrice est également honorable pour Novare et Paris, pour l'Italie et pour la France.

Quatre ans n'étaient pas écoulés, que déjà Novare comptait un monument de plus. Les bâtimens de l'Ecole des Arts et Métiers, construits d'après les dessins de l'architecte Milanais Pietro Pestagalli, répondent à leur noble destination. Les frais de construction se sont élevés à plus de trois cent mille francs. Par un codicile du 18 juin 1837, la comtesse faisait don à l'Ecole Bellini de cet édifice et de tout le mobilier dont elle l'avait déjà pourvu, afin que le capital de fondation fût conservé intact. Trois jours après, elle rendait le dernier soupir (21 juin 1837).

Les membres du Conseil municipal, les deux Syndics à leur tête, les fonctionnaires publics, les notables habitans et un immense concours de toutes les conditions, assistèrent aux funérailles de la Bienfaitrice de la Commune.

Le 4 novembre 1837, jour de la fête du Roi (Charles-Albert), ont été inaugurés à Novare, entre autres monumens : la statue du Roi Charles-Emmanuel III, érigée aux frais de Souscripteurs Novarais et l'Institut Bellini. L'orateur de cette grande solennité, M. l'avocat Giovanetti (J.) en a été aussi l'historien (1). L'intéressante relation publiée par ce digne philantrope que la Comtesse Bellini a choisi pour surveiller l'exécution de ses dernières volontés, fait vivement desirer les *Éloges* qu'il a promis de *Quelques Bienfaiteurs Novarais.* Une médaille a été frappée à l'effigie de la Comtesse.

S'il est vrai qu'il n'y a pas de ville en Italie qui compte déjà un aussi grand nombre de Bienfaiteurs que Novare, il n'est pas une ville non plus qui se soit montrée aussi reconnaissante. Vous le savez, Novarais : pour l'amélioration du sort du peuple, l'approbation et la protection éclairée de votre Roi ne vous manqueront pas. Bien convaincus de l'utilité de l'*Institut Bellini,* vous devez donner à l'Italie un noble exemple: tous les amis de l'humanité ont les regards fixés sur vous!

Adèle Jarry de Mancy, née Le Breton,
Membre de l'Athénée des Arts de Paris.

(1) *Monumenti inaugurati in Novara, il giorno onomastico di S. M. il Re Carlo Alberto*, 4 novembre 1837, in-4°.

JACQUES CŒUR.

JACQUES COEUR.

Le nom des guerriers et des hommes d'état, dont trop souvent les talens n'ont servi qu'à faire le malheur des peuples, arriva toujours avec éclat à la postérité. Il n'en était pas de même de ces hommes utiles dans le commerce ou dans les arts mécaniques, à qui la société a dû son bien-être. Leur nom s'est la plupart du temps perdu dans la nuit des siècles : bienfaiteurs des hommes, ils ne furent pour eux que des dieux inconnus, à moins que quelque circonstance politique n'ait tiré de l'obscurité leur humble existence ; sans cela l'histoire ingrate aurait dédaigné de parler d'eux.

Ces réflexions faites pour décourager l'homme de bien, si la vertu ne devait trouver avant tout sa récompense en elle-même, ne sont heureusement plus applicables aujourd'hui, pour le présent ou pour l'avenir. Tous les ordres de mérite, tous les genres de service ont enfin trouvé leur place dans les annales des nations : l'histoire devenue celle du peuple et non pas seulement des princes, des politiques et des guerriers, est devenue plus utile et plus instructive, en se rendant plus accessible, en se dépouillant d'une fausse dignité.

Mais ses lacunes, ses oublis pour le passé sont irréparables : je ne l'éprouve que trop par l'impossibilité où je suis, malgré toutes mes recherches, de donner une biographie complète de JACQUES COEUR. Sa naissance, l'origine de sa fortune comme négociant, le détail de ces vastes spéculations commerciales qui le rendirent plus riche que tous les rois de l'Europe ensemble ; toutes particularités indispensables à savoir, qu'aujourd'hui l'on recueillerait avec avidité, il faut bien nous résigner à les ignorer toujours, puisque les contemporains de Jacques

Cœur les ont négligées comme indignes de l'histoire. Ils avaient bien affaire de nous introduire dans le comptoir d'un marchand, ces historiens uniquement occupés de nous retracer des faits d'armes, des tournois et des fêtes chevaleresques, eux qui, destinaient leurs écrits à charmer les loisirs des châtelains et des grandes dames ; eux qui, dans leur ignorance de la politique, dans leur indifférence pour la vraie morale, pour la liberté des peuples et pour les intérêts de l'humanité, sont, sous ce rapport, à commencer par Froissard, chef de cette frivole école historique, au-dessous des moines chroniqueurs qui les avaient précédés.

Aussi, tous les auteurs contemporains s'accordent à ne prendre Jacques Cœur qu'au moment où il entra en relations avec le roi Charles VII. Il est à croire que si le besoin d'argent n'eût pas rapproché le *Petit Roi de Bourges* du marchand qui était vraiment roi par son or, le nom de ce personnage industrieux, utile, ne serait point parvenu jusqu'à nous.

Jusqu'au moment donc où Jacques Cœur devint un personnage politique, nous n'avons sur lui que des généralités. On le croit né à Bourges : on ignore dans quelle année. « Jacques Coeur, » dit l'historien Du Clercq, « estoit extrait de petite génération ; mais il menoit si grand faict de marchandise, que partout le royaume avoit ses facteurs qui marchandoient de ses deniers pour lui, et très tant que sans nombre ; et mesme en avoit plusieurs qui oncques ne l'avoient vû. »

Mathieu de Coucy donne quelques détails de plus : « Jacques Cœur, dit-il, par son sens, vaillance et bonne conduite, se façonna tellement qu'il entreprit plusieurs grosses affaires et fut ordonné Argentier du Roi Charles, dans lequel office il entretint long-temps un grand règne et prospérité. Il avoit plusieurs clercs soubs luy pour tous les pays et royaulmes chrestiens, même en Sarrazenance (Turquie) qui se mesloient de marchandise. Il avoit à ses despens plusieurs grands vaisseaux, qui alloient en Barbarie et jusques à Babylone, quérir toutes marchandises par la licence du Soldan des Turcs. Il gagnoit chascun an plus que ne faisoient ensemble tous les aultres du royaulme : il avoit bien trois cents facteurs soubs luy, qui s'estendoient en divers lieux, tant sur mer que sur terre. »

Fils d'un orfèvre de Bourges, Jacques Cœur apprit l'état de son père, et non-seulement continua son commerce, mais étendit ses spéculations sur toutes les marchandises soit dans l'intérieur du royaume, soit à l'étranger. Les premières relations de Jacques Cœur avec Charles VII datent sans doute du séjour de ce prince à Bourges ; et lorsqu'en 1439,

malgré la détresse universelle, Charles rassembla de l'argent pour solder les gens de guerre, les routiers, les écorcheurs, dont les provinces du midi étaient remplies, ce fut à l'aide de Jacques Cœur à qui il commençait à donner la direction de ses finances. Il le nomma d'abord maître des monnaies à Bourges, puis lui donna le titre de conseiller et de son argentier, ou gardien de son épargne privée, avec la permission de faire le commerce que Jacques Cœur continua par ses facteurs. Ses vaisseaux emportaient d'Europe des lingots d'or et d'argent, et des armes, et rapportaient la soie et des épiceries. Charles VII l'employa de préférence dans le gouvernement du Languedoc, où Jacques Cœur avait une foule de correspondans et beaucoup d'amis. Plusieurs fois il fut chargé de présider les états de cette province. Jacques Cœur commença dès-lors à mettre de l'ordre dans les finances du roi; aussi rien n'arrêta plus Charles VII dans l'accomplissement de la double tâche imposée à son règne : reconquérir son royaume et le restaurer.

Anobli dès l'an 1440, Jacques Cœur vivait avec une splendeur conforme à la place éminente qu'il occupait à la cour, et aux richesses immenses qu'il devait à son intelligente activité. Il passait pour si opulent, que, quand on voulait alors désigner un homme qui jouissait d'une fortune immense, on disait : « Il est aussi riche que Jacques Cœur. » Ses biens étaient si prodigieux que l'on crut qu'il avait la *Pierre philosophale*. C'était, disait-on, le fameux Raimond Lulle, qui ayant rencontré à Montpellier Jacques Cœur encore jeune, conçut de l'amitié pour lui, et lui communiqua le secret de faire de l'or. Ceux qui ont inventé cette accusation absurde, n'ont pas fait attention que Raimond Lulle était mort plus de cent ans auparavant. Mais tout le secret de Jacques Cœur consistait dans ses talens et son habileté pour le trafic. On n'est plus étonné de ses richesses immenses lorsqu'on fait réflexion qu'il avait en propre dix ou douze navires qui voguaient continuellement pour son compte en Egypte et dans les échelles du Levant; que depuis vingt ans, il faisait lui seul plus de commerce que tous les marchands de l'Europe ensemble, et l'on voit par des pièces authentiques qu'il avait par là encouru la haine des Génois, des Vénitiens et de tous les Italiens dont il avait ruiné le trafic. (1)

Charles emmenait son argentier partout avec lui et lui donnait à sa confiance une part qui ne contribua pas moins que les richesses de Jacques Cœur, à exciter contre cet habile ministre la jalousie des cour-

(1) Bonamy. *Mémoires de l'Acad. des Inscriptions et Belles-Lettres*, t. xx, p. 522.

tisans. Le roi nomma un des fils de son argentier, archevêque de Bourges, et un autre doyen de l'église de Limoges. Guillaume de Varec, son principal commis fut anobli par le roi ; son second commis, De Village, épousa la nièce de son maître, devint le commandant de ses galères et dans la suite fut anobli, devint seigneur de plusieurs domaines, et capitaine général en Provence. Il est à remarquer que tous ceux qui furent employés par Jacques Cœur, parvinrent à des postes honorables, ce qui prouve qu'il était aussi connaisseur en hommes de mérite que patron généreux.

A l'assemblée des Etats de Languedoc convoqués à Béziers, au mois d'octobre 1442, lorsque Charles VII se montra entouré des hommes qui partageaient avec lui la reconnaissance du peuple pour leurs efforts soutenus afin de rétablir l'ordre et la paix publique, Jacques Cœur était auprès du monarque avec le fidèle et dévoué Tanneguy Du Châtel. L'assemblée accorda les subsides demandés, et la campagne contre les Anglais en Guyenne se termina, le 8 décembre, par la prise de La Réole.

En 1445, le roi envoya Jacques Cœur avec l'archevêque de Reims, Saint-Vallier, et Du Châtel, prendre possession de Gênes que Janus Frégose, qui y était entré à l'aide des Français, devait leur remettre ; mais Janus sommé de remplir ses engagemens répondit aux commissaires. « J'ai conquesté le pays et la ville à l'épée, et à l'épée les garderai contre tous. »

Cette même année, pendant une trève avec les Anglais, Jacques Cœur fit sentir son influence dans le gouvernement intérieur, par des réformes importantes dans la comptabilité publique. C'est ici le cas de rappeler que quatre ordonnances successives, du 25 septembre 1443 au 26 novembre 1447, établirent et complétèrent un système nouveau d'après lequel tous les officiers royaux devaient rendre leurs comptes au receveur général.

Dans le dispositif de ces longues ordonnances, et dans le contrôle que les divers officiers royaux devaient exercer les uns sur les autres, on croit reconnaître l'esprit clair et méthodique d'un homme accoutumé aux affaires. Il n'est pas douteux non plus que Jacques Cœur eut la plus grande part aux ordonnances commerciales rendues en 1444 et 1445, la première dans l'intérêt de la ville de Lyon entièrement ruinée, la seconde pour rétablir les foires de Champagne, autrefois si fréquentées, avec une franchise de dix jours pour chaque foire, l'une d'hiver et l'autre d'été, en faveur de tous les marchands forains qui les fréquenteraient *tant chrestiens que mécréans*. Quant

à la ville de Lyon, pour aider les bourgeois à rétablir leurs murailles à leurs frais, on leur accordait la permission de tenir trois foires par année, chacune de vingt jours, pendant lesquels ils devaient jouir d'une franchise absolue de tous droits, de la permission de trafiquer dans toutes les monnaies étrangères et d'accorder les garanties personnelles les plus complètes aux marchands étrangers qui les visiteraient. Le commerce, que ces ordonnances étaient destinées à favoriser, avait en effet commencé à renaître dès la publication de la trève avec les Anglais. La Normandie leur était encore soumise ; ses négocians accoururent en foule à Paris pour y acheter des vins et des blés, qui étaient alors à bas prix en France ; et l'on peut conjecturer encore que, comme marchand, Jacques Cœur ne fut pas des derniers à profiter de ces bonnes aubaines, que, comme ministre, il avait ménagées aux commerçans français.

Le royaume cependant progressait vers un bien-être jusqu'alors inconnu, recouvrait son agriculture, son industrie. Jacques Cœur, si peu compris par les chroniqueurs du temps, avait su reconnaître ce qui favorisait le plus le développement de la richesse publique. « Tandis qu'il engageait le roi à protéger à l'intérieur, contre toute espèce de brigandage, le paysan et le boutiquier, dit un grave historien (1), en sorte qu'on voyait rebâtir de toutes parts les villages et les fermes ruinées, il protégeait également les spéculateurs plus hardis que le commerce conduisait jusque chez les infidèles ; il écrivit dans ce but à Abou-Saïd-Jamac, Soudan d'Egypte, auquel il envoya au nom du roi, l'offre de son amitié et des présens par Jean De Village, son premier commis. Le sultan accueillit bien cet envoyé ; il promit de protéger les marchands français qui visiteraient Alexandrie ou Jérusalem, et il écrivit au roi, en lui envoyant aussi des présens, une lettre qui seule nous instruit de cette négociation. »

C'était l'époque où le commerce commençait à mêler toutes les nations, et portait de l'une à l'autre les idées d'ordre et d'économie ; car, tandis que Jacques Cœur initiait ainsi Charles VII aux principes de l'administration, les marchands de la Ligue hanséatique servaient de lien entre l'Allemagne, les états du Nord et la Moscovie ; enfin le négociant le plus illustre qu'ait vu l'Europe, le Florentin Cosme de Médicis, « *Père de la Patrie* », semblait destiner ses comptoirs répandus dans tout le monde

(1) Simonde-Sismondi, *Histoire des Français*, t. XIII, page 451.

alors connu, autant à favoriser les progrès des lettres et des sciences qu'à échanger les produits de l'industrie.

On a vu qu'à l'exemple de Cosme de Médicis, Jacques Cœur avait su profiter de l'essor prodigieux que les progrès de la civilisation avaient donné au commerce. « Pour la première fois depuis le renversement de l'empire romain, dit M. Sismondi, les besoins de toutes les nations étaient connus ; la puissance comparée de leur industrie, leurs productions diverses, l'étendue de leur consommation étaient appréciées, et les hommes qui disposaient en même temps de grands capitaux et d'un grand fonds de connaissances, pouvaient embrasser à-la-fois le commerce de l'Europe et de l'Asie, établir leurs comptoirs dans toutes les places mercantiles, donner enfin à leurs spéculations une étendue et une importance qui assuraient leur succès, et qui élevaient ces dominateurs du commerce presque au niveau des princes. Jacques Cœur pouvait seul disputer à Cosme de Médicis le premier rang entre les marchands, pour l'immensité de ses entreprises et la richesse de ses capitaux. Aucun monument ne nous apprend quelles relations ont pu exister entre ces négocians illustres, s'ils furent rivaux ou amis; mais nous trouvons un Florentin, Otto Castellani, parmi les ennemis de Jacques Cœur qui précipitèrent sa perte ; nous trouvons d'autre part, qu'il put toujours compter sur l'amitié et sur la protection du pape Nicolas V, quoique celui-ci, élevé dans la maison de Cosme de Médicis, sous le nom de Thomas de Sarzanne, fut toujours demeuré attaché aux Médicis. »

A l'année 1448 (28 avril) appartient la fameuse ordonnance de Charles VII qui institua une milice permanente sous le nom de *Francs-Archers*. Ce n'est encore que par conjecture qu'on peut attribuer à Jacques Cœur l'idée première de cette mesure qui, en appelant les plébéiens à la défense du pays, en organisant une infanterie nationale, semble émaner du système de finance introduit par l'habile ministre.

Cette même année, le gouvernement de Charles VII résolut de recouvrer la Normandie, et ce fut Jacques Cœur qui en fit la proposition. Le trésor était épuisé : il leva cet obstacle en offrant au roi deux cent mille écus, et la Normandie fut reconquise. Ce fut à Jacques Cœur qu'on en attribua tout le mérite (1). « Lorsque Charles VII fit son entrée dans Rouen, dit Jean Chartier, on vit le comte de Dunois, le Seigneur

(1) « Par le moyen de Jacques Cœur, dit Du Clercq, le Roy avoit aussy conquis la Normandie, parce qu'il avoit presté au Roy une partie des deniers pour payer ses gens d'armes ; laquelle armée eust été rompue, ce n'eust été icelui Jacques Cœur. » (Ch. 20, p. 17.)

de la Varenne et Jacques Cœur, marcher à côté les uns des autres, et tous trois habillés de la même façon ; ils avoient des jaquettes de velours violet fourrées de martre, et les houssures de leurs chevaux toutes pareilles, bordées de fin or et de soye. » Le roi avait exigé que Jacques Cœur parût dans cette cérémonie dans le même costume et marchât sur la même ligne que lui et Dunois. Quelques historiens ont attribué à la vanité de l'argentier parvenu, ce qui n'était que l'effet des ordres formels et de la gratitude du monarque. Malheureusement pour Jacques Cœur, cette gratitude fut de peu de durée, et la jalousie des courtisans fut implacable.

Il venait d'avancer au roi les sommes nécessaires à l'importante négociation de Turin, pour faire cesser le schisme d'Amédée de Savoie, qui s'était fait pape sous le nom de Félix V. Lui-même était à Lausanne où il représentait le roi, et par sa magnificence autant que par son habileté, il remplissait dignement cette mission diplomatique, lorsqu'en 1451 une intrigue de cour renversa cette fortune trop grande pour être durable, quoiqu'elle fût légitime. » Ses richesses, dit la Thaumassière, furent le plus grand de ses crimes, et donnèrent envie à des vautours de cour d'en poursuivre la confiscation, et de lui faire faire son procès par des juges intéressés à s'enrichir de ses dépouilles. » — « Ce ne furent pas ses seules richesses, observe Bonamy dans le mémoire déjà cité, qui lui suscitèrent à la cour des ennemis puissans, à la tête desquels était Antoine de Chabannes, comte de Dammartin : la faveur dont Jacques Cœur jouissait auprès du Roi, ne fut pas un moindre objet de leur jalousie, et leur fit chercher les moyens de le perdre dans son esprit. »

La mort d'Agnès Sorel, maîtresse de Charles VII, fut le premier prétexte qu'ils employèrent pour y parvenir. Jeanne de Vendôme, femme de François de Montberon, accusa Jacques Cœur d'avoir empoisonné cette favorite. En conséquence l'argentier du roi, à peine de retour de sa mission, fut arrêté le 3 août 1451, comme il se rendait auprès de Charles VII. Sans aucune information ni jugement rendu, ses biens furent saisis et mis en la main du roi, qui en prit cent mille écus pour la guerre de Guyenne, et destina les terres de l'accusé à Antoine de Chabannes, au chambellan Guillaume Gouffier, et à plusieurs autres qui furent en même temps les ennemis, les geôliers et les juges de Jacques Cœur.

Il n'eut point de peine à repousser l'accusation d'empoisonnement. Il fut prouvé qu'Agnès Sorel devait aux suites fatales d'une grossesse sa mort prématurée. Loin qu'on pût découvrir aucune inimitié entre elle et Jacques Cœur, on savait qu'elle se confiait si entièrement à lui, qu'elle

l'avait nommé son exécuteur testamentaire. Jeanne de Vendôme convaincue de calomnie, fut condamnée *à faire amende honorable* à Jacques Cœur.

Il semblerait d'après cela qu'il aurait dû recouvrer sa liberté; mais il y avait trop de gens intéressés à ne pas laisser déclarer innocent un homme dont ils s'étaient déjà en partie divisé les dépouilles. « Ceux à qui il avait prêté de l'argent sans intérêt, et dont nous avons une longue liste, se trouvaient tout d'un coup quittes de leurs dettes, par la condamnation de leur bienfaiteur; ainsi il ne faut pas s'étonner s'il s'éleva contre lui tant d'ennemis qui lui cherchèrent d'autres crimes pour le rendre coupable (1). » Ils obtinrent donc de la méprisable faiblesse du roi, une seconde commission, que présidait ce même Guillaume Gouffier, qui était déjà nanti d'une partie des biens de l'accusé. Jacques Cœur avait été transféré du château de Taillebourg à celui de Lusignan, où il fut interrogé, le 10 septembre 1451, par ce juge intéressé. Les charges principales élevées contre lui étaient qu'il avait fait sortir du royaume de l'argent et du cuivre en grande quantité; qu'il avait renvoyé à Alexandrie un esclave chrétien qui s'était refugié en France et avait abjuré le christianisme depuis son retour en Egypte; qu'il avait contrefait le petit scel du roi et ruiné le pays de Languedoc par des exactions sans nombre, par d'affreuses concussions colorées de différens prétextes propres à faire retomber sur le prince le mécontentement des peuples.

On l'accusait enfin d'avoir, sans la permission du Roi et du Pape, transporté chez les Sarrasins une grande quantité d'armes qui n'avaient pas peu contribué au gain d'une victoire remportée par ces infidèles sur les chrétiens. Tout le procès fut conduit avec une iniquité révoltante. Les enfans de Jacques Cœur se plaignirent de ce que les juges n'entendaient que les ennemis de leur père, « gens, disaient-ils, perdus, infâmes, accusés de meurtres et décriés pour leurs crimes, » dont quelques-uns même dans la suite avouèrent qu'ils avaient été gagnés pour déposer contre l'accusé. On exigea de lui la production de pièces disséminées dans ses comptoirs du Levant, et on lui refusa le temps de les faire venir ou l'assistance de ceux de ses commis qui seuls entendaient ses affaires. On lui refusa également de faire entendre des témoins et de prendre un conseil et des avocats. On poussa même la rigueur jusqu'à lui interdire « la consolation de voir son fils aîné Jean Cœur, archevêque de Bourges, prélat respectable par sa piété, sa droiture et sa générosité, et dont la mémoire

(1) Bonamy, ibid., p. 513.

est encore aujourd'hui (1745) en bénédiction dans son diocèse. » (1)

Cependant Jacques Cœur fut encore changé de prison : de Lusignan on le conduisit au château de Maillé où l'on continua les informations. Quoique ce ne fussent pas toujours les mêmes commissaires, c'était le même esprit qui les guidait. Après Antoine de Chabannes, on n'en voit pas de plus animé contre le prévenu que le Florentin Otto Castellani, trésorier de Toulouse, ennemi déclaré de Jacques Cœur, et qui paraît avoir été l'âme de toute l'intrigue tramée contre lui. Jacques Cœur perdant l'espérance d'obtenir justice de pareils juges, invoqua le privilège de cléricature qui le rendait justiciable de l'autorité ecclésiastique; mais bien que sa réclamation fût appuyée par l'évêque de Poitiers, on n'y eut aucun égard, sous prétexte qu'il avait été arrêté « *en habit de courtisan* ». Au milieu de toutes ces prévarications qui indignent, c'est une chose risible de voir avec quel scrupule les commissaires interrogèrent les barbiers des différens lieux où Jacques Cœur avait été prisonnier (il fut, dans l'intervalle de 22 mois que dura son procès, transféré en cinq châteaux différens), pour savoir si en le rasant, ils lui avaient fait la tonsure, et s'ils en avaient aperçu quelques vestiges ; enfin quelle était la forme des habits qu'il portait quand il fut pris, tandis que ces mêmes commissaires refusaient d'admettre les lettres de tonsure que l'archevêque de Tours, l'évêque de Poitiers, et Jean Cœur archevêque de Bourges, offraient de produire. Sans entrer dans tout le détail de ce procès qui dura deux ans, Jacques Cœur, pour éviter la question dont ses juges le menaçaient, se soumit à dire tout ce que l'on voudrait, et à s'en rapporter au témoignage de « *ses haineux,* » entre autres deux frères Michel et Isaac Teinturier, qui avaient été ses facteurs et qui, ayant eu des torts réels dans l'affaire de l'esclave chrétien renvoyé à Alexandrie, chargeaient leur ancien patron, pour ne pas être eux-mêmes compromis. Jacques Cœur ne niait pas le fait, mais il soutenait qu'il ne savait pas que cet esclave fût chrétien ; qu'au reste Michel Teinturier avait eu tort d'enlever et de prendre furtivement un esclave appartenant à un Sarrasin, contre les conventions faites entre la France et le Soudan d'Egypte; que les marchands avaient fait de grandes plaintes de cette prise et que le grand-maître de Rhodes (Jean de Lastic) lui en avait écrit pour lui mander « que c'estoit agir contre la sûreté donnée aux marchands français ; et qu'au premier voyage ses galères seroient inquiétées, puisque dès-lors les Sarrazins voudroient se venger sur certains plèges pour

(1) Bonamy, ibid., p. 514.

marchandises qui étaient à Alexandrie ». Sur cela Jacques Cœur avait assemblé les négocians à Montpellier, pour savoir ce qu'il y aurait à faire dans cette occasion, et il fut décidé qu'il fallait absolument renvoyer cet esclave à son maître. Ce renvoi qui était un acte de justice fut néanmoins un des plus grands griefs allégués contre Jacques Cœur. « Et pour le regard d'avoir, » dit l'historien Mathieu de Coucy, « envoyé un harnois au Souldan, il respondit qu'il se trouva une fois en un lieu secret, où il n'y avoit que le roy et luy, et où ils besognoient privément de choses plaisantes au Roy, dans lequel lieu il s'enhardit de luy demander congé, afin de pouvoir envoyer audit Souldan un harnois complet à la façon et à l'usage des marches (pays) de France; ce que le roy lui accorda aussitost, et, sur cette permission, il envoya ce harnois au nom du Roy par un de ses gens appelé Jean De Village, audit Souldan, lequel le reçut bien et en fust fort joyeux, tellement qu'il fist de beaux dons au porteur, en robes de drap d'or et joyaux, mesme il en escrivist lettre de remerciements au Roy, avec plusieurs riches présents. De sorte qu'il ne cuidoit pas en cette partie avoir rien mespris. » Cette déclaration était l'expression de la vérité et Jacques Cœur offrait de s'en rapporter sur ce chef, comme sur celui des prétendues concussions, au Roi lui-même; mais les juges n'avaient garde de s'adresser à ce prince. Ils repoussaient aussi les sollicitations que le pape Martin V faisait faire par le cardinal d'Estouteville. La fermeté de ses réponses jetait dans l'embarras les commissaires qui, depuis le 13 janvier 1453, avaient pour président Antoine d'Aubusson. Bien que le 27 mars ils menaçassent Jacques Cœur de lui faire donner la question, celui-ci persista dans ses justifications.

Comme si tous les coups eussent dû l'accabler à-la-fois, ce fut dans ce temps que mourut Marie de Léodepard sa femme, qui n'avait pu survivre à la disgrâce de son mari, lequel fut, quelques jours après, encore transféré à Poitiers: c'était sa cinquième prison.

Enfin, le jugement fut prononcé au château de Lusignan, le 29 mai 1453, par Guillaume Jouvenel des Ursins, chancelier de France, après que le roi se fût fait rendre compte des informations, interrogations et autres pièces concernant l'accusé. Par cet arrêt, Jacques Cœur est déclaré atteint et convaincu de concussions et d'exactions des finances, d'avoir pris, levé et retenu plusieurs grandes sommes de deniers, tant sur le Roi que sur ses pays et sujets; d'avoir transporté de l'or et de l'argent hors du royaume, et en particulier chez les Sarrasins; enfin il est déclaré coupable du crime de lèse-majesté et autres crimes pour lesquels il a encouru la peine de mort et la perte de ses biens; toute-

fois pour aucuns services par lui rendus au Roi et en contemplation et faveur du Pape qui lui en a fait requête, et pour autres causes, Sa Majesté lui remet la peine de mort, le prive et déclare inhabile à toujours de tous offices royaux et publics, le condamne à faire au Roi, en la personne de son procureur, amende honorable, nu-tête, sans chaperon, tenant une torche du poids de dix livres ; à racheter des mains des Sarrasins l'enfant qu'il avait renvoyé à Alexandrie, si faire se peut, sinon à racheter en sa place un chrétien des mains desdits Sarrasins, et à le faire amener à Montpellier ; et en outre condamne ledit Jacques Cœur, pour les sommes par lui retenues, en la somme de cent mille écus, et en celle de trois cent mille écus en amende profitable au Roi, et à tenir prison jusqu'à pleine satisfaction : au surplus déclare tous ses biens confisqués, le bannit perpétuellement du royaume, réservé sur ce le bon plaisir du roi ; et au regard des poisons, « pour ce que le procès *n'est pas en état de juger pour le présent*, qu'il n'est fait aucun jugement *et pour cause.* »

J'ai voulu rapporter dans toutes ses dispositions cet arrêt dont les termes sont si extraordinaires, principalement l'article où il est question de l'empoisonnement d'Agnès Sorel, surtout lorsqu'on se rappelle que Jeanne de Vendôme avait été, pour cette accusation, condamnée, comme calomniatrice, à faire amende honorable à Jacques Cœur ; mais sans vouloir atténuer la honte et l'infamie qui doivent retomber sur Charles VII et sur les juges, tous, comme le Roi, spoliateurs de leur victime, on peut dire que dans cette sentence, qui se bornait à la ruine d'un innocent, il y avait un certain progrès, une sorte d'hommage rendu à la pudeur publique. Dans des circonstances analogues on n'avait pas fait tant de façons pour envoyer au gibet un Enguerrand de Marigny, un Labrosse ; du moins on laissait la vie à Jacques Cœur. (1)

L'amende de quatre cent mille écus prononcée contre lui ferait aujourd'hui quatre millions deux cent vingt-huit mille trois cent soixante livres ; mais quelque exorbitante que fût cette somme, il était en état de la payer, et il n'avait pas besoin pour y satisfaire du secours de ses

(1) Sous le rapport juridique que pourrait-on ajouter à la manière dont les avocats de ses enfans qualifièrent ce procès ? « Il fut fait de place en place, de château en château, les témoins ne furent ne recolés ne confrontés. Il y eut mutation de commissaires, parmi lesquels, quoiqu'il s'y trouvoit de notables gens, les uns ont été au commencement, les autres non, et ceux qui ont opiné, n'ont été à faire le procès ; ainsi ne peut qu'il n'y ait eu défaut au jugement. »

facteurs. Déjà le roi s'était saisi de cent mille écus dès le commencement de la procédure, et la vente de ses terres, au nombre de plus de quarante paroisses et des maisons et meubles qu'il avait dans plusieurs provinces du royaume (1), était plus que suffisante pour payer les autres trois cent mille écus.

Tel était l'empressement de se partager ses dépouilles, qu'avant même que sa condamnation, prononcée à Lusignan, lui eût été signifiée dans sa prison à Poitiers, Jacques Cœur reçut, le 2 juin, des mains de Jean Dauvet, procureur-général, commandement de payer la somme de quatre cent mille écus. Il répondit « qu'il lui étoit impossible de payer une si grande somme, et que ses biens n'étoient pas suffisans de la fournir à beaucoup près; qu'il devoit deux cent vingt mille écus qu'il avoit empruntés pour les affaires du Roi; c'est pourquoi il prioit le sieur Dauvet et M. de Dammartin de remontrer au roi son pauvre fait, et le supplier qu'il lui plaise d'avoir pitié de lui et de ses pauvres enfans. »

Le 4 juin seulement, le chancelier et les commissaires se transportèrent à la prison de Jacques Cœur pour lui signifier sa condamnation. Dès ce moment eut lieu officiellement le partage de ses biens. Il n'y eut aucun de ses juges qui n'eût quelque bonne part, mais la meilleure fut pour Antoine de Chabannes : son lot fut la Seigneurie de Saint-Fargeau, avec les baronnies de Toucy et de Péreuse, c'est-à-dire presque tout le pays connu sous le nom de Puisaye, consistant en plus de vingt paroisses. Seulement, pour masquer cette spoliation, il y eut en l'auditoire du Trésor de Paris, le 30 janvier 1466, un simulacre d'adjudication au profit de Chabannes, pour la somme de vingt mille écus. Guillaume Gouffier eut la terre et seigneurie de La Motte, celle de Boissi, etc., pour dix mille écus, et le roi se réserva la disposition des sommes dues à Jacques Cœur.

(1) Il possédait les seigneuries de La Motte, de Boissi, de Saint-Aon, et une partie de celle de Rouanne dans le Forez; celles de Meneteu-Salon, Marmaigne, Maubranche et Barlieu en Berry; de Saint-Fargeau, de Lavau, de la Coudrai, de Champignelles, de Mérelles, de Saint-Maurice sur l'Avéron, de la Frenoie, Messeroi, Fontenouilles, et les baronies de Toucy et de Pereuse, dans les diocèses de Sens et d'Auxerre, avec toutes les appartenances de ces terres, etc. Quant à ses maisons il en avait deux à Paris, dont l'une était située sur l'emplacement du Palais-Royal, et l'autre subsiste encore aujourd'hui dans la rue de l'Homme-Armé; plusieurs à Bourges, entre autres celle qu'on appelle encore l'Hôtel de Jacques Cœur, où, depuis 1683, s'assemble le corps municipal de cette ville; enfin d'autres maisons à Sancerre, à Saint-Pourçain, à Lyon, à Montpellier, à Béziers.

On ne saurait dire combien de fables ont été débitées sur ce que devint Jacques Cœur après sa condamnation. Selon MM. de Sainte-Marthe, il rentra en grâce auprès du roi, fut réhabilité, et ses biens lui furent rendus par arrêt du Parlement de Paris. Selon Chamneau (*Histoire de Berry*), il s'évada de prison, et se retira chez le soudan d'Égypte. D'autres le font voyager en Turquie, d'où à son retour il apporta des poules qu'il fit élever dans son beau château de Beaumont en Gatinois. Enfin d'après un récit dont le premier auteur est André Thévet, voyageur, qui vivait sous le règne de Henri III, Jacques Cœur ayant reçu de ses principaux facteurs une somme de soixante mille écus, se retira dans l'île de Chypre, s'y remaria, eut de ce second mariage deux filles qu'il dota richement, bâtit à Famagouste un hôpital pour les pélerins de la Palestine, et y fonda la magnifique église des Carmes, où il eut un superbe tombeau avec cette épitaphe : *Hic jacet Jacobus Cordatus civis Bituricensis.*

Denis Godefroy, le Père Daniel et même Voltaire, ont adopté ce récit fondé sur un mensonge que réfutent les titres les plus authentiques, entre autres des lettres de Charles VII du 5 août 1457, par lesquelles il rend aux enfans de Jacques Cœur une partie des biens de leur père, mort « *en exposant sa personne à l'encontre des ennemis de la foi catholique.* » Le livre des Obits de l'église de Saint-Étienne de Bourges à laquelle Jacques Cœur avait fait beaucoup de bien, atteste sa mort glorieuse, en lui donnant la qualité de capitaine-général des armées de l'Église contre les infidèles.

En effet, après que Jacques Cœur eut fait amende honorable à Poitiers, il reçut du Roi l'ordre de se retirer dans le couvent des Cordeliers de Beaucaire pour y demeurer *en franchise :* c'était une espèce de prison sous la sauve-garde du Roi. Il y resta près de deux années; enfin Jean De Village, toujours dévoué, fit évader son infortuné patron. Jacques Cœur se rendit à Rome, où le pape Nicolas V ne voulut pas qu'il eût d'autre demeure que son palais. Ce pontife avait conçu pour lui autant d'estime que d'amitié depuis la fameuse ambassade d'obédience à Rome, dont Jacques Cœur avait été chargé au nom de Charles VII. N'ayant plus rien à craindre de ses ennemis, il se fit rendre compte des débris de sa fortune par ses facteurs ; et comme sa prison et son procès n'avaient pas arrêté le cours de ses affaires, que ses vaisseaux faisaient encore le commerce, il se trouva encore dans l'opulence.

Nicolas V étant mort au mois de mars 1455, son successeur Calixte III, qui armait contre les Turcs, confia à Jacques Cœur le commandement

d'une partie de sa flotte. Celui-ci tomba malade dans la traversée, s'arrêta dans l'île de Chio, où étant mort au mois de novembre 1456, il fut enterré au milieu du chœur de l'église des Cordeliers. On ignore les circonstances de sa mort; seulement les lettres de Charles VII, déjà citées, prouvent que Jacques Cœur à la fin de ses jours lui avait recommandé ses enfans.

Il en avait cinq : Jean, archevêque de Bourges; Henri, doyen de Limoges ; Renaud et Geoffroi, tous deux mineurs ; enfin une fille nommée Perrette, mariée, en 1447, avec Jacquelin Trousseau, fils d'Artault, seigneur de Mareuil et de Saint-Palais. Ils poursuivirent la révision du procès de leur père. Charles VII ne l'accorda point : il exigea même qu'ils renonçassent à la possession de tous les biens ayant appartenu à Jacques Cœur qui avaient été adjugés ; mais, par une grâce spéciale et par pure libéralité, il leur accorda (1) toutes les maisons, jardins, terres et rentes assises à Bourges et dans le Berry, qui n'avaient point été adjugées ; deux grandes maisons situées à Lyon ; les mines d'argent, plomb et cuivre de la montagne de Cosne, etc., plus toutes les dettes, actions et biens-meubles qui avaient appartenu à leur auteur. Seulement le roi se réserva pour en ordonner à son plaisir, les sommes que Jacques Cœur avait prêtées à différentes personnes dont les noms sont spécifiés dans une longue liste de gens de tout état, à la tête desquels est le comte de Foix pour deux mille neuf cent quatre-vingt-cinq écus d'or. On trouvait sur cette liste curieuse des évêques, des maréchaux de France, des chevaliers, des chambellans, des échansons, des secrétaires du roi, des maîtres des requêtes, et des domestiques de la maison du roi, jusqu'à des peintres et des lavandières. A l'avènement de Louis XI, en 1461, Antoine de Chabannes étant tombé dans la disgrâce, Geoffroi Cœur, qui était valet-de-chambre du nouveau roi, profita de l'incarcération de l'ennemi de sa famille pour poursuivre l'appel du procès de son père ; et sans attendre l'issue de la procédure, se transporta dans le pays de Puisaye et se saisit de toutes les terres, châteaux, forteresses et meubles d'Antoine de Chabannes. Cependant le procès fut plaidé à huis-clos au Parlement, le 20 mai 1462; mais après diverses procédures, qui se prolongèrent jusqu'au 4 août, la cour ne prononça ni sur l'appel ni sur les lettres que les enfans de Jacques Cœur avaient obtenues de Louis XI pour être reçus appelans. Geoffroi qui s'était déjà saisi par voie de fait des biens d'Antoine de

(1) Par lettres-patentes du 5 août 1457.

Chabannes, fut confirmé dans leur possession par lettres que le Roi lui octroya au mois d'août 1463, et qui furent enregistrées au Parlement, le 7 septembre suivant, et le 10 septembre à la Chambre des Comptes. Dans ces lettres il est parlé en termes très durs d'Antoine de Chabannes et de son injustice, et les services rendus à l'état par Jacques Cœur sont magnifiquement relevés. Mais les choses ne restèrent pas long-temps en cet état. Chabannes, s'étant sauvé de la Bastille, alla joindre les princes révoltés pour la guerre du *Bien public*; puis, entrant à main armée à Saint-Fargeau capitale du Puisaye, il fit prisonnier Geoffroi Cœur, et se remit en possession des biens en litige. La paix s'étant faite en 1465, et Chabannes ayant été rétabli dans tous ses biens, poursuivit à son tour Geoffroi Cœur. Le procès se prolongea sans amener aucune décision jusqu'à la mort des deux adversaires, qui se suivirent au tombeau dans les trois derniers mois de l'année 1488. Enfin après avoir duré plus de 30 ans, la contestation se termina le 3 septembre 1489 par une transaction entre Jean de Chabannes fils d'Antoine, et la veuve et les héritiers de Geoffroi Cœur dernier mâle descendant de Jacques Cœur et qui ne laissa que deux filles dont l'une, par son mariage porta la terre de Beaumont-le-Bois dans l'illustre famille de Harlay. Quant à la terre de Saint-Fargeau qui demeura aux héritiers d'Antoine de Chabannes, elle est passé à la famille Lepeletier. C'est encore aujourd'hui un de ses domaines héréditaires; et l'on conserve dans les archives du château de Saint-Fargeau une expédition en forme des procès faits à Jacques Cœur.

Mais qu'importerait que Jacques Cœur eût ou n'eût pas laissé de postérité; et qu'importerait que ses héritiers directs ou indirects fussent parvenus à recouvrer des débris plus ou moins importans du naufrage de son immense fortune? Ce qui véritablement nous intéresse, c'est que la grande injustice dont il fut victime a rendu son nom encore plus recommandable à la postérité; c'est que ses exemples comme négociant habile et aventureux n'ont pas été perdus; c'est qu'après lui l'industrie commerciale à laquelle il avait donné un si beau développement ne s'est pas arrêtée. Au reste, dit le savant judicieux (1), que nous avons plusieurs fois cité, » ce qui concerne Jacques Cœur ne doit pas être indifférent à des Français : c'est un citoyen recommandable par son amour pour son roi, pour sa patrie, et estimable par les qualités du cœur. Amateur du bien public, il ne sépara jamais ses intérêts particuliers de ceux de l'état.

(1) Bonamy, ibid., p. 509.

S'il employa ses richesses à faire des acquisitions considérables, s'il profita de la faveur dont le roi l'honora pour placer ses enfans dans des postes élevés, il n'en est pas moins vrai que ce prince trouva toujours en lui un sujet reconnaissant, prêt à le servir dans les besoins de l'état. C'est à lui que Charles VII fut redevable du bon ordre qui régna dans ses finances, de la suppression des abus qui s'étaient introduits dans la fabrication des monnaies, et du rétablissement du commerce totalement tombé dans le royaume pendant les guerres funestes contre l'Angleterre. Enfin, c'est à lui qu'est principalement due la gloire du règne de Charles VII : car, sans vouloir rien diminuer ici des louanges que méritent les héros qui se signalèrent alors par les armes, il faut convenir que leur carrière n'aurait peut-être pas été si brillante qu'elle fut, si Jacques Cœur par ses soins n'eût procuré aux armées tous les secours d'argent, de vivres et d'artillerie, nécessaires dans les expéditions militaires. »

Comme les Médicis à qui on l'a comparé, Jacques Cœur était instruit et lettré. Il avait rédigé des *Mémoires et Instructions pour policer la Maison du roi et tout le Royaume*. On lui doit aussi un dénombrement ou calcul des revenus de France que l'on trouve dans l'ouvrage de Jean Bouchet, de Poitiers, intitulé *le Chevalier sans reproche* et dans la *Division du Monde*, par Jacques Signet. M. Buchon dans sa *Collection des Historiens*, a donné de précieux documens sur Jacques Cœur.

Ch. Durozoir.

JEAN HAMON.

JEAN HAMON.

Les annales des temps modernes ne présentent pas un second exemple d'une association d'individus aussi éminemment utiles que celle des Religieuses et des Solitaires de Port-Royal. Dépendantes de l'Ordre de Citeaux, mais soumises à l'obédience de l'Archevêque de Paris, les pieuses filles, depuis la réforme introduite en 1618 dans leur maison, furent des modèles de charité évangélique. Quoique Port-Royal ne fût pas riche, les grands biens ni la pauvreté d'une postulante n'entraient pour rien dans les motifs qui la faisaient admettre ou refuser. « Mes filles, disait souvent à ses religieuses la mère Angélique Arnauld, leur vénérable abbesse, nous avons fait vœu de pauvreté : est-ce être pauvres que d'avoir des amis toujours prêts à vous faire part de leurs richesses? » De telles leçons fructifièrent : pauvres elles-mêmes les filles de Port-Royal étaient ingénieuses à assister les indigens. Il y avait au-dedans du couvent une espèce d'infirmerie où les femmes malades du voisinage étaient soignées par des sœurs formées à cet emploi, et qui s'en acquittaient avec une adresse et une charité admirables. Loin de s'occuper de ces frivoles ouvrages à l'aiguille, qui charmaient l'oisiveté de tant d'autres couvens, toutes les religieuses mettaient leur industrie à rassembler jusqu'aux plus petites rognures d'étoffe pour en habiller les femmes et les enfans qui n'avaient pas de quoi se couvrir. Elles se livraient aussi à l'éducation des jeunes filles ; sachant leur inspirer une piété solide, exempte de petitesse, et leur donner l'instruction la plus convenable pour former des épouses vertueuses et des mères éclairées.

Cependant d'illustres et pieux savans, de nobles personnages, vinrent chercher dans des bâtimens hors de la clôture du couvent de Port-

Royal-des-Champs (1), une tranquille solitude et des exemples d'édification. A côté des Arnauld, des Nicole, des Lemaistre, des Saci, des Lancelot, des D'Andilly, etc., on vit se retirer à Port-Royal le duc et la duchesse de Luynes, le duc et la duchesse de Liancourt, la duchesse de Longueville, sœur du grand Condé, etc.; ainsi de pauvres filles qui n'avaient d'autres richesses que la pureté de leur foi et l'éclat de leur vertu, servirent de lien commun pour réunir dans un lieu de pénitence austère et d'ardente charité tout ce qu'il y avait de plus élevé à la cour de Louis XIV et de plus distingué dans les lettres. Le travail des mains occupait les savans de Port-Royal durant tout le temps qu'ils ne consacraient pas à des études sacrées ou profanes, et à l'instruction de quelques jeunes gens d'élite. De Port-Royal sortirent ces doctes et utiles ou-

(1) Il y avait deux couvens de Port-Royal, l'un situé, à Paris, rue de la Bourbe, faubourg Saint-Jacques; l'autre dans une vallée, près de Chevreuse, aux environs de Versailles. C'était là ce qu'on appelait Port-Royal-des-Champs. Port-Royal de Paris ne fut d'abord qu'une succursale de Port-Royal-des-Champs. Il était établi dans une maison que madame Arnauld, mère de l'abbesse Angélique Arnauld, acheta de ses deniers en 1625, dans la rue de la Bourbe, au faubourg Saint-Jacques, parce que les Religieuses se trouvaient trop à l'étroit dans les bâtimens bas, resserrés et malsains de Port-Royal-des-Champs. Bientôt il ne fut plus possible d'habiter l'ancien couvent près de Chevreuse, qui demeura abandonné jusqu'en 1648; alors une partie des Religieuses, sous la conduite de la mère Angélique, revint s'y fixer. Dès ce moment, il y eût des Religieuses dans les deux couvens; mais durant la persécution qu'éprouva Port-Royal, celles du couvent de Paris n'imitèrent pas la courageuse résistance de leurs sœurs des Champs aux exigences injustes de l'autorité; elles se soumirent, et il y eut un véritable schisme entre Port-Royal de Paris et Port-Royal-des-Champs. Enfin, lors de la destruction de ce dernier couvent, celui de Paris continua de subsister jusqu'à la révolution de 1789; mais les vrais disciples de Port-Royal n'avaient rien de commun avec cette maison que soutint et protégea toujours l'autorité. Port-Royal de la rue de la Bourbe, qui eut pour dernière abbesse madame Dio de Montpéroux, fut, sous la Convention, convertie en prison et reçut le nom dérisoire de *Port-Libre*. En 1801, on y plaça l'institution de la Maternité, et en 1814 l'Hospice de l'Accouchement appelé par le peuple *la Bourbe*. Aujourd'hui les Religieuses de Port-Royal de Paris se font bâtir une superbe maison dans le même quartier, rue de la Santé. — Quant au couvent de Port-Royal-des-Champs, son antiquité est aussi vénérable que la catastrophe qui le détruisit est déplorable. Odon de Sully, évêque de Paris, de concert avec Mathilde, épouse de Mathieu de Montmorency, bâtit cette abbaye en 1204, sous le règne de Philippe-Auguste, et y mit douze Religieuses de l'Ordre de Cîteaux. Le nom de *Port-Royal* avait été donné à ce lieu par le monarque, parce que, s'étant égaré à la chasse, il y trouva asile dans une petite chapelle située sur le bord d'un étang, au fond d'une vallée peu étendue formée par des collines couronnées de bois.

vrages qui ont immortalisé son souvenir : *la Logique* d'Antoine Arnauld; les *Méthodes grecque* et *latine*, ainsi que le *Jardin des Racines grecques* de Lancelot; les *Essais de Morale* de Nicole; l'*Histoire ecclésiastique* de Le Nain de Tillemont; la *Bible* de Saci; la *Traduction de l'Histoire des Juifs de Josèphe*, par D'Andilly, etc. A cette école, aussi chrétienne que savante, la France doit des hommes d'un rare mérite : les deux frères Bignon, Achille de Harlay, enfin Racine qui, de la même plume qu'il composa son *Athalie*, manifesta sa reconnaissance pour ses maîtres en écrivant l'*Histoire de Port-Royal*, que Boileau appelait *le morceau d'histoire le plus parfait que nous ayons dans notre langue*. Pascal qui avait sa nièce et sa sœur à Port-Royal, passa quelque temps sous le toit des Arnauld et des Nicole, et trouva sans doute, sous les épais ombrages de la fraîche vallée de Port-Royal, ses plus heureuses inspirations pour son immortelle satire des *Provinciales* (1656-1659.)

A côté de tous ces noms illustres que je viens de rappeler, il en est un dont la renommée a moins d'éclat, et qui cependant par une suite de bonnes actions appartenant à la vie commune, résultant d'une pratique de chaque jour, nous a semblé mériter dans ces annales consacrées aux *Hommes Utiles*, une place que ne rempliraient peut-être pas si dignement des hommes, pieux et vertueux comme lui, mais qui se sont bornés à servir Dieu et à être utiles à leurs semblables par leurs écrits.

Ce modeste solitaire de Port-Royal est le médecin JEAN HAMON, qui passa trente-six ans de sa vie occupé à soigner, à secourir gratuitement les pauvres, et qui dans ses momens de loisir composa des ouvrages de piété et coopéra à quelques-uns des savans livres classiques sortis de Port-Royal.

Une vie si bien remplie pour l'humanité et pour la religion fut trop humble et trop unie pour être fertile en évènemens. Né à Cherbourg, vers 1618, Jean Hamon fit ses études en l'Université de Paris, où il se fit recevoir docteur à la Faculté de Médecine. Avec les leçons de son art, il avait reçu une instruction morale et pieuse. Il fut le précepteur du petit-fils du célèbre Achille de Harlay, Premier Président au Parlement de Paris. Son profond savoir, la considération dont il jouissait dans le monde, lui promettaient une carrière brillante et fructueuse; mais élevé par Singlin, l'austère directeur des Religieuses de Port-Royal, dirigé par le célèbre docteur Arnauld, il refusa un riche bénéfice que lui proposait l'aïeul de son disciple, et préféra la retraite d'une vie pieuse et péniblement utile. « Il lutta pendant plus de deux ans contre

lui-même et contre CELUI qui l'appelait, » dit un historien de Port-Royal; mais sa détermination une fois bien prise, il vendit ses meubles, sa bibliothèque, aliéna son patrimoine, fit passer presque tout dans les mains des pauvres et ne conserva que ce qui lui était nécessaire pour continuer ses charités, sans être à charge à la maison de Port-Royal, où il avait dessein de se retirer. Il avait alors trente-trois ans. Caché dans cette solitude, il y pratiqua, pendant plus de trente-cinq ans, les exercices austères de la plus dure pénitence, s'y consacra à la prière, à l'étude et surtout au service des Religieuses et des pauvres malades. En même temps qu'il leur prodiguait les soins qu'exigeait leur état, les lectures pieuses dont il nourrissait son esprit le mettaient à même de leur offrir les consolations de la foi. Chaque jour, il faisait à pied les plus longues courses pour aller visiter les indigens des campagnes voisines. Cet homme si charitable, si prévenant pour les autres, se condamnait lui-même à tous les exercices de la plus rigoureuse pénitence. Il jeûnait jusqu'au soir, et ne buvait que de l'eau. Durant les seize dernières années de sa vie, il ne mangea, pour toute nourriture, que le pain grossier qu'on faisait pour les chiens, circonstance dont son confesseur avait seul le secret et qu'on ne sut qu'après sa mort. Il prenait ses repas debout; se levait tous les jours avant deux heures du matin, et couchait sur une planche, sans natte. Ces austérités étaient de sa part un secret pour multiplier ses moyens de donner aux indigens. Tout laïque qu'il était, il devint en même temps le médecin spirituel des religieuses. Il partagea l'exil des Solitaires qui furent éloignés de la maison de Port-Royal, quoique sa qualité de médecin attaché à ce couvent dût le soustraire à la persécution; mais bientôt l'autorité consentit à son retour en faveur de ses services dont l'absence se faisait vivement sentir.

Hamon avait lu avec beaucoup d'application tous les Pères latins, les actes des conciles, et un très grand nombre d'auteurs ecclésiastiques dont il recueillit les plus beaux passages. Ses ouvrages sont écrits de ce style ferme, élégant, arrondi, qui caractérise les auteurs de Port-Royal. Plusieurs de ses ouvrages ont été imprimés, entre autres ses *Traités de Piété* destinés à l'instruction des Religieuses; l'*Explication du Cantique des Cantiques*, enfin son *Livre de la Solitude*, précédé d'une relation dans laquelle l'auteur, à l'exemple de saint Augustin dans ses *Confessions*, révèle, pour l'éducation des personnes pieuses, plusieurs circonstances de sa vie. Voici les titres des principaux ouvrages de Hamon : *Gémissemens d'un Cœur chrétien, exprimés dans*

les paroles du Psaume 128, Paris, 1731, in-12. *Pratique de la Prière continuelle,* ou *Sentimens d'une Ame vivement touchée de Dieu,* in-12. Son *Explication du Cantique des Cantiques* est précédée d'une longue Préface de Nicole. Les divers *Traités* de piété de Hamon ont été publiés en 2 vol. in-12, 1675.

Il mourut le 22 février 1687, à l'âge de soixante-sept ans, laissant un grand nombre de manuscrits, tant sur les sujets religieux que sur la médecine, entre autres un *Dictionnaire médical grec et latin,* qui est le premier ouvrage de ce genre qui ait été composé, et des *Principes de Médecine* (*Medicinæ principia*). Si l'on considère moins en lui le janséniste sévère que le chrétien humain et zélé, on jugera que, pour la morale et l'onction, il ne le cède point aux meilleurs écrivains de Port-Royal (1). On peut consulter le *Nécrologe* de ce couvent et les *Mémoires de Fontaine*, « pour y connaître, dit l'historien déjà cité, cet homme qui ne cherchait à être connu que de Dieu, mais qui comme malgré lui se faisait connaître à tous ceux qui l'entendaient dans leurs maladies ou autrement. Ce qu'il a fait est trop grand pour être cru, et ce qu'on en croirait serait au-dessous de ce qu'il faisait.»

Hamon avait prêté sa plume pour louer tous ses amis morts et inhumés à Port-Royal-des-Champs. Lui-même y reposait, et sur sa pierre funéraire était une épitaphe latine, composée par Dodart, qui retraçait avec précision les principaux traits de cette vie si sainte et si charitablement utile; mais on sait qu'en 1712 les tombes de Port-Royal furent violées, détruites avec le couvent, et leurs cendres dispersées (2).

(1) On peut juger de l'effet que produisaient dans le monde les écrits de J. Hamon par ce passage des Lettres de madame de Sévigné : « J'ai commencé un livre de piété que je trouve en fait *des réflexions* encore mieux que moi. Il est de M. Hamon de Port-Royal, qui était un vrai saint, et qui a puisé dans les plus pures sources tout ce qu'il nous donne : c'est un *Traité de la Prière perpétuelle*, joint à plusieurs autres traités : ce que j'en ai lu m'a paru admirable. La préface est de bon lieu, et l'approbation des trois docteurs est un éloge, etc. »

(2) Les personnes pour qui sont chers les souvenirs du savoir et de la piété visitent encore aujourd'hui, avec vénération, le sol où fut situé Port-Royal-des-Champs. La vallée n'offre plus qu'une mélancolique solitude. Sur le versant des collines de l'est, nulle trace des hôtels de Longueville et de Liancourt: on aperçoit seulement les débris d'une cave. Sur une éminence à l'ouest était la demeure d'Antoine Arnauld et de ses doctes et pieux amis. De cette habitation il reste un petit bâtiment en briques rouges d'un style ancien; les escaliers sont en bois sculpté. Le propriétaire de cette maison a fait placer sur la façade une pierre oblongue où sont inscrits les noms des Solitaires qui ont habité ce séjour.

cette épitaphe a été reproduite au bas du portrait original de Jean Hamon. Mais qu'importent les mutilations de l'esprit de parti, puisque l'impression a rendu impérissables, et cette épitaphe, qui se trouve dans le *Nécrologe*, et le souvenir de la vie pieuse et utile du défunt? Enfin Despréaux a fait le portrait de ce vertueux solitaire dans ces vers touchans dont on se souviendra toujours :

Tout brillant de savoir, d'esprit et d'éloquence,
Il courut au désert chercher l'obscurité;
Aux pauvres consacra son bien et sa science,
Et trente ans, dans le jeûne et dans l'austérité,
Fit son unique volupté
Des travaux de la pénitence.

CH. DU ROZOIR.

Dans l'intérieur de l'édifice, trois autres inscriptions indiquent les cellules qu'ont occupées Antoine Arnauld, Racine et Nicole; dans le jardin est le chapiteau d'une vieille colonne, assis sur le sol de manière à former une table qu'on appelle la *Table des Solitaires.* C'est là que les hôtes de ce pieux asile se réunissaient pour se livrer à leurs savantes conversation. Dans la vallée, l'*étang*, qu'a chanté Racine, n'existe plus et le sol qu'il occupait est consacré à la culture; il y croît des légumes et des osiers. La place qu'occupait le monastère est couverte de jardins et de vergers. De toutes ses dépendances, il n'existe plus qu'un colombier et les débris d'une vieille tour avec ses meurtrières; le lierre recouvre cette ruine. L'église du couvent était bâtie sur une éminence formée de terres rapportées. On peut en saisir le plan général au moyen de peupliers plantés en cet endroit, et qui, par pieuse intention du propriétaire, en dessinent à l'œil le chœur, la nef et les bas-côtés.

TROIS BIENFAITEURS

DES ÉCOLIERS DE PARIS.

(ANCIENNE UNIVERSITÉ.)

Lorsqu'une institution belle et utile a été renversée par le malheur des temps, s'il pouvait être aussi facile d'effacer à jamais le souvenir des *Fondateurs* que de détruire dans un seul jour une fondation d'un demi-siècle; s'il était constaté que la mémoire des *Bienfaiteurs* ne doive plus être honorée quand la violence a supprimé ou seulement déplacé le bienfait : ce serait, il faut l'avouer, une éclatante leçon d'ingratitude donnée aux générations à venir. Ce mépris du passé deviendrait, sous tous les rapports, un très mauvais calcul, peu digne d'une nation éclairée, d'une grande ville, d'un corps honorable!

Puis-je dire que telle n'a pas été, sous nos yeux, la conduite que l'on a tenue depuis trente-cinq ans, à l'égard de ces trois *Amis de la Jeunesse*, à qui la Ville et l'Université de Paris furent autrefois redevables de la fondation d'un Concours entre leurs grands Collèges?..... Contraste remarquable! En déclarant que des Écoliers patriotes n'auraient point à rougir des couronnes qu'on allait encore leur décerner (1), parce que ce n'étaient point des « *Couronnes de Rois et de Tyrans* », hommes de la Terreur n'osèrent pas cependant s'abstenir de rappeler les noms du Chanoine et des deux anciens Professeurs, fondateurs du Grand Concours! Ces noms qui, depuis un demi-siècle, étaient, chaque

(1) Discours du Citoyen DUFOURNY, Président du Département de Paris, à la séance de la Distribution des Prix de l'Université, le 4 août 1793.

année, accueillis par les joyeuses acclamations d'une jeunesse reconnaissante, furent donc proclamés encore avec honneur, en la salle dite des *Amis de la Liberté et de l'Égalité*, dans ce terrible club des Jacobins, le 4 août 1793 ! Mais, après une longue interruption (1793 à 1801), quand le Concours fut rétabli entre les trois Écoles centrales que les quatre Lycées de Paris remplacèrent (1801 et 1805), l'Université impériale, puis l'Université royale, pas plus que le Professorat sous la période consulaire, n'ont pris aucun souci de la mémoire de ces Fondateurs dont les donations, il est vrai, ont été dissipées ou absorbées dans la grande banqueroute républicaine ! (1)

Pourrait-on dire qu'il y eut alors et qu'il y aurait encore aujourd'hui, dans cet oubli complet, justice ou convenance? Il ne s'agirait que d'une mention d'honneur, si courte qu'on voulût la faire, dans les programmes qui se publient tous les ans aux frais de l'état ; une simple inscription dans quelque lieu apparent de la Sorbonne devenue le Palais de la Nouvelle Université. Ces témoignages publics de reconnaissance, renouant la chaîne des temps et faisant revivre de beaux souvenirs, quoique venus trente-cinq ans trop tard, n'en seraient pas moins honorables pour qui réparerait cet oubli !

Il y a douze ans qu'un professeur d'histoire a pour la première fois réclamé cette réparation tardive ! Aujourd'hui, s'appuyant sur une Association de gens de biens (1), qui se sont réunis pour défendre d'un injuste oubli les noms des *Bienfaiteurs publics*, des véritables *Hommes utiles* dont il n'est pas toujours possible de faire des *Hommes célèbres*, le Professeur de l'Université Nouvelle s'efforce d'élever ce modeste monument aux trois Bienfaiteurs des Écoliers de l'Université Ancienne.

L'occasion est-elle bien choisie? — Tout le fait croire.

S'il eût été donné à Napoléon de voir grandir le premier-né de sa race ou peut-être un jour d'être entouré, lui aussi, de plusieurs fils adolescens, on sait, par des documens authentiques, qu'il ne leur eût choisi pour compagnons d'études que des princes nés du sang d'Empereur ou de Rois, ou tout au moins les fils des chefs de cette féodalité guerrière dont il était si fier, lui qui l'avait créée et qui la croyait si forte, si fidèle. Il est à remarquer que l'Empereur, qui ne visita jamais l'École Polytechnique avant 1815, n'eut jamais non plus le désir ou le temps d'assister à la solennité du Concours entre ces Lycées de Paris dont les élèves se sont dis-

(1) Les fonds de ces donations ne sont-ils pas représentés dans la dotation de l'Université ?

(2) La Société Montyon et Franklin, fondée en 1833.

tingués dans toutes les guerres de l'empire. Louis XV et ses petits-fils avaient établi ou suivirent cette étiquette du pouvoir souverain! C'est 1837, la quatre-vingt-dixième année du Concours, qui a été marquée par le premier exemple du Roi des Français assistant à la fête des Écoliers et des Familles et y prenant part doublement, comme Roi et comme Père, car c'est aussi la première fois que nos princes, que tous les fils du Roi, reçoivent l'éducation des citoyens et se soumettent loyalement à ces difficiles épreuves du talent et de la persévérance!

Enfin, ce qui n'avait pas été essayé non plus, au milieu de toutes les splendeurs de l'empire, alors qu'on se vantait d'avoir en quelque sorte épuisé tous les moyens d'Émulation, un Ministre du Roi vient, cette année, de l'accomplir.

Les récompenses décernées en 1838 par M. de Salvandy aux meilleurs Écoliers des Départemens, au nom de l'Université, non pas de Paris mais de France, commencent une Ère nouvelle des Annales du Grand Concours. Il y avait déjà quatre-vingt-onze ans que la devise de cette institution était : « *Tout pour Paris!* » Fallait-il qu'il en fût de même jusqu'à l'expiration du siècle? Désormais il y aura véritablement un *Grand Concours Français*, qui ne sera plus une solennité exclusivement parisienne, mais une institution nationale. L'Émulation sagement réglée est un bienfait partout. La *Fille aînée des Rois*, l'Université de Paris, en avait possédé quatre-vingt-onze ans le monopole. M. de Salvandy a bien dit et a bien fait, quand il n'a pas voulu, pour sa part, consentir à perpétuer cet autre « *Droit d'Aînesse* » !

LE GENDRE, COFFIN ET COLLOT.

LOUIS LE GENDRE, Chanoine et Sous-Chantre de l'Eglise de Notre-Dame de Paris; CHARLES COFFIN, ancien Recteur de l'Université de Paris et Principal du Collège de Dormans-Beauvais; et BERNARD COLLOT, Chanoine-honoraire de l'Eglise de Notre-Dame de Paris et Professeur-Emérite de l'Université, avaient successivement fondé, agrandi et doté, de 1747 à 1756, par legs ou par donation, le Concours annuel, entre les Collèges de l'ancienne Université. Plusieurs faits curieux, relatifs à

ces trois fondations successives, sont restés inconnus ou sont peu fidèlement rapportés dans les recueils historiques les plus estimés, par les auteurs les plus dignes de confiance.

LOUIS LE GENDRE.

Second fils de Charles Le Gendre et d'Isabeau Le Picard, LOUIS LE GENDRE naquit à Rouen, en 1655.

Savoir précisément le jour de sa naissance serait chose de peu d'intérêt et de grande difficulté, les enquêtes ayant constaté, pendant le procès auquel sa succession donna lieu que, « dans la ville de Rouen, avant l'ordonnance de 1667, il n'y avait aucuns registres réguliers de baptêmes et de décès. » Les parens de Louis Le Gendre, malgré leur pauvreté, eurent deux fils qui s'élevèrent aux dignités et aux bénéfices ecclésiastiques. Pierre, l'aîné, qui fut peut-être redevable aux succès et au crédit de son jeune frère d'avoir pu faire aussi des études mourut, à Rouen, curé de la paroisse de Saint-Pierre-le-Vieil. Louis Le Gendre, brillant écolier, protégé dès son enfance par l'Archevêque de Rouen, François de Harlay, se montra toujours reconnaissant et inviolablement dévoué à son illustre protecteur qui voulut l'emmener avec lui, quand il fut appelé à l'Archevêché de Paris. Une prébende de Chanoine et de Sous-Chantre à l'Eglise de Notre-Dame de Paris, avec toute liberté de se livrer à ses travaux de prédilection, aux recherches d'érudition historique, furent de nouveaux bienfaits de l'Archevêque mis à profit par l'Abbé. Les ouvrages de Louis Le Gendre conservent encore aujourd'hui un rang distingué dans notre littérature historique. Nous en donnons la liste chronologique extraite de *La France littéraire* du savant et consciencieux J. M. QUÉRARD (1). On voit avec plaisir, par

(1) 1695, *Eloge de François de Harlay*, Archevêque de Paris, in-8; et *La Vie* du même, en latin, 1720, in-4. — 1697, *Essai sur le Règne de Louis-le-Grand*, jusqu'en 1697, in-4. — 1700, *Claudii Joly* (Præcentoris ac Canonici necnon Officialis Parisiensis) *Laudatio*, in-8. M. W., dans la Biographie universelle, indique aussi l'éloge en latin de *Cl. Thévenin*, autre chanoine de Notre-Dame, dont ne parle pas M. Quérard. — 1700, *Histoire de France*, contenant le Règne des Rois des deux premières Races, 3 vol. in-12. — 1712, *Mœurs et Coutumes des Français*, dans les premiers temps de la monarchie, in-12, et 1740, in-4; les *Mêmes*, précédées des Mœurs des anciens Germains, traduction

cette liste, que les premières publications de Louis Le Gendre, soit en français, soit en latin, furent consacrées à la reconnaissance et à l'amitié : ce sont les Eloges de l'Archevêque François de Harlay, et du savant historien Claude Joly, qui avait été aussi Chanoine et Chantre de l'Eglise de Notre-Dame. Cet honorable emploi du talent de l'auteur fera sans doute plus facilement pardonner l'emphase de son *Panégyrique* du règne de Louis-le-Grand, publié du vivant de ce monarque. Cet ouvrage dont le succès fut prodigieux et qui eut plusieurs éditions en peu d'années, n'en est pas moins resté de beaucoup inférieur aux solides écrits que l'auteur a publiés sur d'autres époques de notre histoire. Son *Histoire de France jusqu'à la mort de Louis XIII,* en trois volumes in-folio, a été particulièrement estimée et recommandée par les professeurs de cette Ecole de Strasbourg qui ont si bien mérité des études historiques. Legrand d'Aussy, Velly et Villaret ont profité des recherches de Louis Le Gendre sur les *Mœurs et Coutumes* des Francs. Le Chanoine Le Gendre, par ses travaux, avait donc déjà mérité une place parmi les écrivains utiles, lorsqu'il termina sa longue et laborieuse carrière, à soixante-dix-neuf ans, dans Paris, au commencement de l'année 1734.

Pourvu, dès l'an 1724, de l'abbaye de Claire-Fontaine, dans le diocèse de Chartres, qui produisait un revenu de trois mille livres, le Chanoine Le Gendre vécut toujours simplement et avec une sévère économie. Il n'avait que des collatéraux à un degré très éloigné pour héritiers d'une fortune qu'il ne tenait pas de sa famille, et qu'il devait entièrement à la culture des lettres. Il crut donc pouvoir, sans injustice, consacrer aux lettres et aux arts le fruit de ses économies. Elevé à Rouen par la charité, enrichi et illustré à Paris, il pensa qu'il lui était permis d'instituer ces deux villes ses héritières, pour la plus grande partie de ses biens, par son testament olographe du 4 février 1733, dont il confia l'exécution à son collègue Chanoine et Sous-Chantre de Notre-Dame, Pierre-Charles De la Chasse et au Receveur du Chapitre. Après un assez grand nombre de legs d'argent et d'exemplaires de l'*Histoire de France*, en trois volumes

du latin de Tacite, par Fr. Bruys, 1753, in-12. — *Réponse de M. le Chevalier de Vendôme*, Grand-Prieur de France, à quelques articles du Mémoire des Princes du sang, in-8, attribué aussi à l'Abbé de Chaulieu. — 1716, *Lettres de M*** à un Homme de Qualité* qui lui a demandé son sentiment sur la Lettre d'un Espagnol à un Français, in-8. — 1718, *Nouvelle Histoire de France*, depuis le commencement de la Monarchie jusqu'à la mort de Louis XIII, 3 vol. in-folio ou 8 vol. in-12. — 1724, *Vie du Cardinal d'Amboise*, Ministre de Louis XII, avec un parallèle des Cardinaux célèbres qui ont gouverné des états, 2 vol. in-12; la *Même*, avec figures et un recueil de pièces, Rouen 1726, in-4.

in-folio et grand papier, en faveur de plusieurs couvens et séminaires de Paris et de Rouen, sans oublier ses vieux domestiques, les deux legs principaux sont pour Rouen et Paris. Pour la ville de Rouen, onze cents livres de rente qui devront être employées à l'institution de « *Jeux floraux comme à Toulouse* » et à la condition que les noms et titres du Fondateur seront inscrits « *sur le piédestal de chaque Prix.* » Pour la ville de Paris, une rente plus considérable pour instituer « plusieurs Prix d'*Eloquence,* de *Poésie* et de *Musique.* » L'office de *Mainteneurs* ou juges, tant de ces Jeux floraux rouennais que des Prix parisiens, était offert à MM. les Doyens et Chanoines du Chapitre de Paris, et après eux, aux Cordeliers du grand couvent de Paris. Les Chanoines refusèrent : les Cordeliers, qui acceptèrent d'abord, finirent bientôt par refuser aussi, soit par la crainte de ne point paraître juges compétens des Orateurs, Poètes, et Musiciens ou Chantres ; soit pour n'avoir point à subir les ennuis et les frais du long procès que suscitèrent les collatéraux opposans : Charles Vallet, vigneron, marchand de toiles en la ville d'Orbec (Calvados); Louis Regardebas, marchand de bois à Saint-Martin de l'Aigle, et Jean Regardebas, laboureur, du village de Couvrain près l'Aigle. Ce procès ne dura pas moins de dix ans (1734-1744). La vieille servante eut le temps de mourir avant d'être mise en possession de la petite rente viagère que lui avait légué son bon maître. Enfin, le Parlement de Paris, par arrêt du 1er juillet 1744, signé De Maupeou, condamna les collatéraux à se contenter de ce qu'il resterait des deniers de la succession, les frais et dépens soldés qui s'élevèrent à une forte somme, les legs d'argent et livres acquittés en faveur des couvens et séminaires et délivrance faite aux Maires et Echevins de Rouen de la rente de onze cents livres, à la charge par eux d'instituer des *Jeux floraux* qui ne furent pas institués (1). Enfin, sur le refus des Chanoines et des Cordeliers de Paris, interprétant les intentions du Testateur dont le dé-

(1) Les Rouennais, à l'exemple de Paris, se crurent en droit d'interpréter aussi les intentions du Testateur. Au lieu de *Jeux floraux*, ils fondèrent l'*Académie royale des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Rouen.* Voir l'*Histoire de Rouen*, par M. S***, avocat au Parlement de Rouen. C'est particulièrement à MM. De Cideville, Conseiller au Parlement de Rouen et Tiphaine de la Roche, Docteur-Médecin et Président honoraire de l'Election de Rouen, que cette ville fut redevable de la fondation de son Académie, qui dut son origine à des réunions de Botanistes dans le jardin de M. de la Roche, au faubourg de Bouvreuil. Au moyen du legs de Louis Le Gendre et par la protection de M. de Luxembourg, gouverneur de la province, l'Académie fut installée (1744), et tint ses séances à l'Hôtel-de-Ville. Le Docteur Tiphaine de la Roche en fut le premier Directeur.

sir était manifestement d'encourager les arts libéraux, dont la *Musique* seule fut exceptée, la Cour suprême transportait à l'Université de Paris le bénéfice du legs de 69,760 livres de capital, aux rentes de 1909 livres, tant sur l'Hôtel-de-Ville de Paris, que sur l'église collégiale de Saint-Benoît, en exigeant du Recteur de ladite Université qu'il soumît à l'approbation de la Cour un projet d'organisation de Concours pour des Prix « *d'Eloquence et de Poésie, soit latines, soit françaises.* »

Dans les registres des *Conclusions* de l'Ancienne Université, dont la série malheureusement ne se trouve plus complète, nous avons lu, non sans émotion, les avis donnés par nos devanciers, simples professeurs des Collèges de Paris, formant le tribunal suprême de l'Université, et délibérant sous la présidence d'un de leurs pairs, le Recteur librement élu.

Les quatre Nations de la Faculté des Arts (1) votèrent, le 7 septembre 1744, la fondation d'un Concours et d'une Distribution de Prix, entre les Elèves des classes de Rhétorique, Seconde et Troisième des Collèges de l'Université, conformément à un mémoire en cinq chapitres qui fut adressé au Parlement par le Recteur. On trouve dans ce document tous les détails réglementaires du *Grand Concours* à son origine, et jusqu'au modeste budget de cette solennité dont tous les frais ne devaient pas s'élever au-dessus de 1505 livres (2), en y comprenant, la somme de 200 livres pour la fondation d'un Discours public annuel en latin par un Régent de la Faculté des Arts, lequel devait être choisi et désigné par M. le Recteur dès le commencement de l'année scholastique. « Cet orateur, dit le mémoire, prendra son sujet de quelque sujet scholastique ou des évènemens publics, s'il y en a. Il insérera quelque chose sur la Distribution des Prix et quelque chose aussi en l'honneur du Parlement. »

Le Parlement approuva toutes ces propositions de l'Université et rendit, le 8 mars 1746, l'arrêt de Fondation, en imposant à l'Université l'obligation de faire célébrer chaque année trois *Obits,* au prix de 100 livres chacun, pour le repos de l'âme du Fondateur. La première

(1) La Faculté des Arts était partagée entre les quatre Corps ou Nations dites de *France*, de *Picardie*, de *Normandie* et d'*Allemagne :* cette dernière avait été nommée *Nation* d'*Angleterre* jusqu'en 1431. Il y avait les trois autres Facultés de *Théologie*, de *Médecine* et de *Décret* ou *Droit*.

(2) L'achat de vingt-cinq Prix à 20 livres chacun est évalué à 500 livres; il n'est demandé aucune somme pour surveillance ou corrections des compositions.

Distribution des nouveaux Prix (1) eut lieu, le 23 août 1747, dans le local des Ecoles extérieures de la Sorbonne. Le premier Président et une députation du Parlement assistèrent à la cérémonie. La couronne du *Prix-d'Honneur* ou premier Prix proclamé pour la classe de Rhétorique (Prix de Discours latin), fut décernée par le Premier Président. L'arrêt du Parlement portait que le nom de LOUIS LE GENDRE serait imprimé dans les programmes, chaque année, et proclamé publiquement comme celui d'un Bienfaiteur des Collèges de Paris.

CHARLES COFFIN.

Le 4 août 1749, troisième Distribution des Prix du Grand Concours, année du Prix d'Honneur de Thomas futur académicien, l'Orateur universitaire fut Guérin (Nicolas-François), Régent de Rhétorique au Collège du Plessis. La harangue de ce maître n'a pas été conservée. L'Université lui offrait un beau sujet à traiter : le vénérable COFFIN venait de mourir, le 20 juin, peu de jours avant l'ouverture du Concours que lui-même avait agrandi cette année par une donation pour deux nouveaux Prix ajoutés à la fondation de Louis Le Gendre.

Né le 6 octobre 1676, à Busancy, dans le diocèse de Reims ; envoyé jeune écolier à Beauvais et de cette ville à Paris, au Collège du Plessis où il fit de brillantes études, Charles Coffin fut appelé comme Régent de Seconde (1701) au Collège de Beauvais par le choix de Rollin qui devint son ami, au point de manquer presque à sa parole en refusant plus tard de le rendre au Principal du Plessis qui lui avait dit en lui cédant Coffin : « Je ne vous le donne pas ; je vous le prête. »

Choisi comme Orateur de l'Université en plusieurs circonstances importantes, de 1703 à 1713, et notamment à la mort du Dauphin (1712), Coffin fut le successeur de Rollin dans les fonctions de Principal du Collège de Beauvais (1713) dont la prospérité devint telle qu'il fallut louer, pour les pensionnaires trop nombreux, des logemens dans les Collèges voisins de Presles et de Laon. Si la prose latine de Coffin obtenait les suffrages de ses confrères, on peut dire que ses poésies, dans la même langue, eurent de la célébrité et peut-être ne trouverait-on

(1) En Rhétorique, Prix de Discours latin et français, de Vers latins et de Version grecque, pour *Vétérans* et *Nouveaux*. — En Seconde, Prix de Thème latin, Vers latins et Version grecque. — En Troisième, Prix de Thème latin et Versions latine et grecque.

pas un second exemple d'une aussi grande popularité accordée à des vers latins. Heureux temps où les beautés rivales des deux odes latines de Grenan pour le *Vin de Bourgogne* et de Coffin pour le *Vin de Champagne* (1), excitaient la reconnaissance des marchands de Reims non moins vivement que l'enthousiasme de l'Université! Au Vin de Champagne ou plutôt à son poète, resta l'honneur de la victoire dans cette lutte où l'on ne voit pas que le *Vin de Bordeaux* ait eu de défenseur. Le P. Sanadon Jésuite, natif de Rouen, disait qu'il s'estimait heureux de n'avoir pas cédé à la tentation d'entrer en lice comme champion du *Cidre*, en l'honneur de la Normandie!

Elu Recteur, en 1718, et réélu jusqu'en 1721, Coffin, dit un de ses biographes, eut occasion de faire briller un autre genre de talens, celui de négocier et de traiter avec les grands. Son rectorat fut illustré par l'établissement de l'*Instruction gratuite*. Le Cardinal de Richelieu en avait formé le projet dont l'exécution fut retardée de presque tout un siècle par la mort de ce grand ministre. Philippe II d'Orléans, Régent, se montra plus libéral envers l'instruction publique que ne l'avait été Louis XIV et que ne le fut depuis Napoléon dans toute sa gloire.

Si le Roi Louis XI a le premier établi régulièrement les Postes, l'invention des Messageries appartient à l'Ancienne Université de Paris.

(1) Grenan (Bénigne), Bourguignon, Régent de Seconde au Collège d'Harcourt, avait, dans une Ode latine (1711), poétiquement décerné la palme au Vin de Bourgogne sur le Vin de Champagne dont il parlait avec peu de ménagemens. Champenois et Régent d'une de ces classes de Seconde, qui semblaient en ce temps-là plus particulièrement consacrées à la poésie, le modeste Coffin gardait cependant le silence, quand le bon Hersan, dans un dîner chez l'Abbé de Louvois, eut la malice de lui reprocher de déserter ainsi la cause champenoise. Coffin accepta le défi sans même attendre le moment du dessert. Son Ode eut le plus grand succès. Grenan répondit par une *Requête poétique*, adressée à Fagon, premier médecin du Roi, à l'effet d'obtenir condamnation du Vin de Champagne, comme pernicieux à la santé. Coffin répliqua, en se chargeant de la rédaction même de l'*Arrêt* ou *Décret* en vers, rendu par la Faculté de l'île de Cos, patrie d'Hippocrate, laquelle donnant ironiquement gain de cause au Bourguignon, formule la condamnation du Champenois de manière à ne laisser à son rival aucun espoir de rallier à sa cause les gourmets et les rieurs. Jusqu'alors la poésie latine seule était intervenue dans ce débat : la poésie grecque eut son tour. Dans une Eglogue en vers grecs et latins, *Jugement d'Apollon* entre *Corydon* (Grenan) et *Thyrsis* (Coffin), le Dieu déclare que chacune des deux provinces doit à son poète un tribut de son vin. La Champagne seule exécuta cet arrêt. La Ville de Reims, pour étrennes, fit offrir à Coffin un panier de ses vins exquis, hommage qui fut répété plusieurs années de suite et dont Coffin ne manqua pas de faire loyalement les honneurs à son adversaire moins heureux : *Solatia victo*.

La dotation de l'Université de Paris, pour l'instruction gratuite, fut réglée, par arrêt du conseil (15 mars 1720), à 120 , 528 liv. formant le vingt-huitième effectif du produit dela Ferme générale des Postes et Messageries. Le mandement de Coffin et la harangue de Rollin furent dignes du bienfai t. *Les Etudes gratuites* dans tous les Collèges de Paris et les traitemens des Professeurs , établis d'une manière fixe, honorable, sur le pied d'égalité entre tous les Collèges, furent donc un bienfait de la branche d'Orléans issue de Henri IV. Ce bienfait a duré jusqu'en 93, et, sous ce rapport, l'ancien régime est encore à regretter pour nous.

Les derniers travaux de Coffin furent sa harangue sur la *Naissance du Dauphin* (1729), les belles *Hymnes* qu'il composa, à la prière de M. de Vintimille, pour le Bréviaire de Paris adoptées aussi pour ceux de Blois, Coutances, Evreux et Seez ; enfin sa part de révision de l'*Anti-Lucrèce* du Cardinal de Polignac, sur la demande de l'Abbé de Rothelin, en collaboration avec Crévier et Le Beau. Ses Œuvres ont été recueillies en deux volumes (1755). La traduction de l'Ode sur le Vin de Champagne, par le Comte de Chevigné, a été publiée chez F. Didot (1825). La même pièce a été traduite en vers français par M. Mathieu, Professeur de Poésie latine et Doyen de la Faculté des Lettres de Dijon, ancien Professeur du Lycée de Reims.

Coffin, à soixante-treize ans, fut enlevé par une fluxion de poitrine, le 20 juin 1749. Il avait fait un legs considérable à son cher Collège de Beauvais, dont il avait été Principal pendant trente-six ans, et dont il avait souvent nourri les Boursiers à ses propres dépens. Sa charité s'étendait jusqu'aux pauvres villages des environs de Busancy.

La Donation de Coffin pour le grand Concours ne fut point une libéralité posthume. Malgré les avis de Rollin et malgré ses exemples, l'Université faisait encore si peu de cas de la Langue française, que la traduction du Latin en Français n'était récompensée, au Grand Concours universitaire, que dans la Troisième ou dernière classe admise à concourir. Il y avait alors autant de hardiesse à introduire le Français dans l'Université qu'aujourd'hui l'Allemand et l'Anglais ! L'ami de Rollin, voulut que l'étude de la Langue française ne fût pas négligée en Seconde, et fit donation, dès la rentrée de 1748-1749, pour deux Prix de Version latine, d'une rente de cinquante livres. Il n'eut point, comme nous l'avons dit, le bonheur d'assister à la première distribution de ces prix. Il n'y eut pas non plus d'arrêt du Parlement pour exiger que mention fût faite de son nom. La reconnaissance publique en fit une loi qui a été respectée jusqu'en 1793 !

LE CANDRE, COFFIN ET COLLOT

BERNARD COLLOT.

Si le troisième fondateur du Grand Concours ne peut être justement comparé à ses deux prédécesseurs; si l'on ne sait guère de sa vie que le double bienfait de sa donation en faveur du Collège du Plessis et de son legs à l'Université, serait-il juste de vouer à l'oubli jusqu'à son nom? — Nous ne le pensons pas.

Chanoine-honoraire de l'Eglise de Notre-Dame de Paris et Professeur-Emérite de l'Université de Paris, au Collège du Plessis, BERNARD COLLOT était aussi Doyen de la *Tribu de Paris,* la première des cinq Tribus composant la *Nation de France,* savoir : Tribus de Paris, de Sens, de Reims, de Tours et de Bourges. Soit qu'il possédât quelque bien de patrimoine, soit qu'il fût parvenu, dans sa longue et pénible carrière, à faire des économies, le vénérable Emérite du Plessis, voulut procéder en personne à la première répartition de bourses fondées à ses frais, dans son Collège du Plessis, pour de pauvres Ecoliers de Troisième, Seconde et Rhétorique, choisis par voie de concours. Ces bourses au nombre de huit, dotées chacune d'une modique rente de trois cents livres, depuis l'an 1753, vinrent en aide à bon nombre de pauvres familles et contribuèrent à soutenir la renommée du Collège du Plessis. Cette fondation d'un simple professeur a été absorbée comme tant d'autres dans le gouffre révolutionnaire, et l'on ne voit guère aujourd'hui de donations de ce genre faites par des particuliers. Des bourses données par le gouvernement, sans concours, sont-elles toujours préférables?

On déplorait dans l'Université l'affaiblissement des lettres grecques. Bernard Collot, par disposition testamentaire des 4 et 5 octobre 1754, légua une rente de 420 livres, pour un *Grand Prix* à décerner annuellement, à celui des « Troisièmes, Seconds et Rhétoriciens, qui, composant à l'Université, aura le mieux mérité pour une traduction de la Langue grecque en français, lequel Prix ne pourra être remporté plus de deux fois par la même personne. » Le testateur étant décédé dans les premiers jours de janvier 1755, et le legs de 420 livres ayant été d'abord accepté par l'Université, les *Comices universitaires* du 8 mars 1756, votèrent la non-observation de la lettre du testament, et l'interprétation des vœux du testateur. Délibération du Parlement à ce sujet, avec consentement de l'héritier, Charles Collot Maître-ès-Arts de

l'Université ; arrêt enfin du 29 mai 1758, ordonnant sur la demande de l'Université, la fondation de nouveaux Prix jugés nécessaires pour compléter l'œuvre de Le Gendre et Coffin, savoir des Prix de Version latine en Rhétorique, de Vers latins en Troisième, et quatre Prix pour chacune des classes inférieures, Quatrième, Cinquième et Sixième. La première distribution des Prix du Grand Concours ainsi complété, eut lieu en 1758. Il est à remarquer que le testateur ayant destiné la totalité de son legs à l'encouragement du Grec, il ne fut point fondé, en faveur de cette langue, un seul prix nouveau! Mais, le nom de ce troisième Bienfaiteur fut honorablement proclamé chaque année, par injonction expresse du Parlement, arrêt signé : MOLÉ.

LES CONCOURS GÉNÉRAUX

AU XIXe SIÈCLE.

Aboli en 1793, rétabli en 1801, suspendu en 1815, continué sans interruption depuis 1816, entre les Ecoles centrales (1801), entre les Lycées (1805), puis entre les Collèges royaux et particuliers de Paris et de Versailles ; honoré pour la première fois, après quatre-vingt-dix années, par la présence du souverain, l'an 1837 ; successivement agrandi, de telle sorte que le nombre des Prix qui était de 40 en 1793, et de 56 en 1805, a été de 86 en 1838, et que la dépense qui n'était en 1789 que de *Dix-huit cents livres* (1), excède maintenant la somme de

(1) Nous avons sous les yeux une des onze copies du compte détaillé de ces dépenses, pour l'an 1789. Nous y trouvons que les honoraires de M. Boucly, Régent de Troisième au Collège de Montaigu, pour le Discours par lui prononcé dans la salle d'assemblée, sont de 200 livres. Cet article se trouve placé après celui de 50 livres payées au Sieur Ambezard, Trompette ordinaire du Roi, pour la symphonie. — Pour les Prix de l'année, achat de livres et reliures : 488 livres. — A la femme Mury, bouquetière, pour les couronnes, au nombre de cinquante, dont vingt en fleurs et le surplus en feuilles de laurier : 10 livres. — Aux sieurs Perrier et Dumez, appariteurs, et autres personnes employées par M. le Recteur pour faire le service des compositions aux Jacobins et aux Cordeliers et examens des boîtes à Louis-le-Grand, pour frais desdites compositions et examens : 227 livres. La Nouvelle Université a de moins à payer les honoraires de l'Orateur et les frais de la salle, s'élevant ensemble à 700 livres sur les 1800 livres de dépenses de l'Ancienne Université.

Vingt mille francs; le Concours général, comme nous l'avons déjà dit, ne doit plus être désormais une solennité exclusivement parisienne. Il s'élève aujourd'hui, par la généreuse inspiration, par la tentative hardie, d'un Ministre du Roi, à la hauteur d'une institution nationale, et la France est le seul pays où rien de pareil ait été essayé.

Qu'on ne se presse pas de nous taxer de flatterie, car nous avons, sur ce sujet, de tristes vérités à dire !

L'instabilité des Grands Maîtres est un malheur pour l'Université. Neuf Ministres et onze Ministères, en huit ans, n'ont pas laissé le temps aux meilleures intentions d'être réalisées d'une manière complète et durable. Mais de quelque côté et dans quelque temps que nous viennent les futurs successeurs de M. de Salvandy, la pensée de propager dans toute la France l'Émulation vive d'un Concours est une pensée grande, belle et libérale évidemment. La tentative était hardie, car les difficultés d'exécution sont grandes, et si l'on doit pousser plus loin l'imitation de Paris, elle ne serait pas sans danger s'il n'est point fait d'amélioration à l'organisation du Concours actuel.

Pour étendre sans crainte le Grand Concours de Paris aux Départemens, il faudrait, disons-le hautement, convaincus que nous sommes après vingt-cinq années d'expériences, qu'une réforme salutaire, indispensable, eût été préalablement opérée dans Paris même !

Il serait déplorable que les familles honnêtes et éclairées fussent réduites à regretter l'existence d'une institution qui a produit les Thomas, les J. Delille, les Laharpe, les Haüy, les Guéroult, les Wailly, les Lemaire, les Noël, les Burnouf, de l'Ancienne Université, et avec les Naudet, les Victor Leclerc, les Villemain, les Victor Cousin, les Casimir Delavigne, les Salvandy, les Montalivet, les De Jussieu, les Saint-Marc-Girardin, d'autres Wailly, d'autres Lemaire, d'autres Burnouf, de l'Université Nouvelle. Mais le Concours n'est plus aujourd'hui ce qu'il fut autrefois pour nos pères, pour nos maîtres ou pour nos collègues ! Chaque année, l'introduction de quelque nouveau sujet d'épreuve donne immanquablement matière à de nouvelles combinaisons et, quand le succès couronne ces calculs, c'est un scandale !

Dans Paris comme dans toute la France, pour les intelligences vives et vigoureuses d'enfans heureusement doués, tels que furent les hommes que nous venons de citer et beaucoup d'autres dont nous avons recueilli les noms (1), la conservation ou la fondation des Grands Concours

(1) *Le Livre d'Honneur*, première et deuxième année, 1837 et 1838.

de Paris et de France, sont utiles, sont nécessaires. Dupin aîné, Guizot, Lamartine, Thiers, Jouffroy, Billaudel, auraient certes brillé dans ces Concours, si l'appel fait aux Départemens n'eût pas commencé si tard. Mais cette vive excitation n'est bonne, à notre avis, pour l'enfant, pour l'adolescent, qu'à de certaines conditions que l'on oublie et qu'il serait temps de rétablir, car autrefois elles existaient. La loyauté dans le travail est la probité de l'Écolier! Une gloire d'enfans conquise par des combinaisons déloyales accuserait d'imprévoyance une institution qui offre toutes chances, toutes primes de gain, à des spéculations où de jeunes esprits pervertis sont les enjeux et les victimes.

Extirper radicalement ces germes d'une corruption plus que jamais à craindre; ne pas honorer, ne pas même tolérer ceux qui précipitent la jeunesse dans cet agiotage de succès déloyalement préparés; fermer résolument la lice aux SPÉCIALITÉS vaniteuses; réserver l'honneur du grand tournoi aux seuls combattans éprouvés, de force réelle et complète, munis d'armes bien égales, usage qui se perd de jour en jour; détruire ce funeste préjugé qu'il puisse y avoir du profit à manquer ses études pour obtenir, coûte que coûte, la plus chétive part de ces grands honneurs du Concours, honneurs si multipliés cependant que par certaines combinaisons connues et quelque faveur du hasard, il n'y a pas de médiocrité qui ne puisse y atteindre; rehausser l'institution au lieu de l'affaiblir en l'abaissant; l'épurer en la simplifiant; enfin, adopter en même temps un mode nouveau d'exercices qui entretienne ou fasse naître l'émulation jusque dans ces derniers rangs de nos Élèves qui, pour ne point devoir aspirer à des triomphes aussi brillans, ne méritent pas cependant qu'on les dédaigne, qu'on les abandonne pendant toute cette fatale durée d'épreuves interrompant tout enseignement régulier : tel serait le service à rendre aux Familles de Paris et à toutes celles dont les enfans nous sont envoyés au chef-lieu de l'Université de France.

Après ces utiles réformes dont il ne faut pas désespérer et qui seront très faciles quand on les voudra sérieusement, nous oserons dire aux Départemens que tous les amis des Lettres, des Sciences et d'une Education vraiment libérale, ont à féliciter le Grand-Maître qui, le premier, a proclamé qu'en fait d'émulation à exciter et de talens à récompenser, *Paris n'est pas toute la France!*

A. Jarry de Mancy.

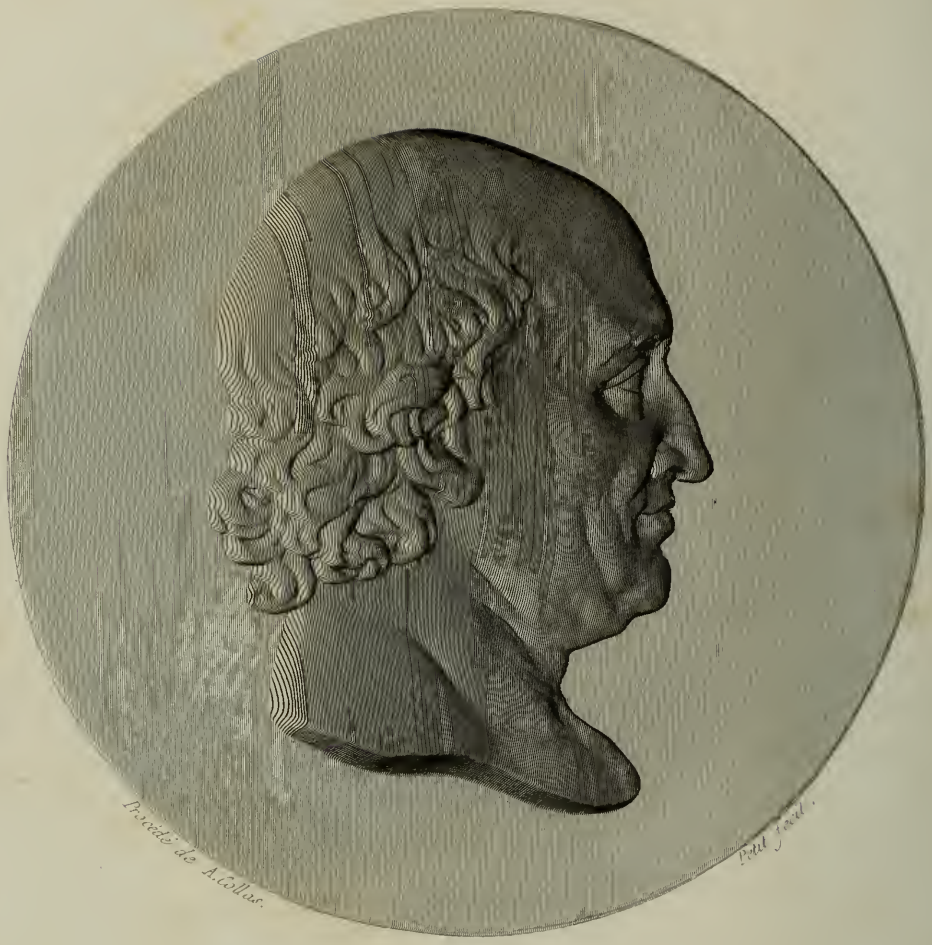

COIGNARD (J.B.)

UN BIENFAITEUR

DES MAITRES-ÈS-ARTS DE PARIS.

(ANCIENNE UNIVERSITÉ.)

Il ne manque rien à l'infortune de ce quatrième Bienfaiteur des Lettres dans l'Ancienne Université de Paris. Son nom, comme ceux des trois Fondateurs dont on vient de retracer l'histoire, a été enseveli dans un injuste oubli. Les fonds de sa donation ont été dissipés entièrement, à moins qu'il n'en reste aussi quelques débris dans la dotation nationale de l'Université de France. Sa fondation a été détruite, il y aura bientôt cinquante ans, et l'on ne peut guère espérer qu'un de ces jours on la relève. Une seule voix en réclame le rétablissement dans l'intérêt du jeune Professorat et pour l'honneur des Lettres classiques. Cette voix sera-t-elle entendue?

COIGNARD (JEAN-BAPTISTE III).

Il est heureux que pour les bonnes choses, comme trop souvent pour les mauvaises, quand l'exemple est une fois donné, il y ait des imitateurs. L'arrêt du Parlement, en 1746, et la première célébration de la fondation de Le Gendre, en 1747, produisirent presque aussitôt une sorte de veine de belles fondations littéraires: la donation du Recteur Coffin, en 1749, et, dès l'année suivante, celle de l'Imprimeur JEAN-BAPTISTE COIGNARD, ancien Elève de l'Université de Paris.

La destruction ou la dispersion de plusieurs registres des *Conclusions* de l'Ancienne Université ne nous a pas permis de remonter à l'acte même de cette fondation, qui dut être soumise à l'approbation et à l'acceptation des Quatre-Nations des Arts présidées par le Recteur, dans le courant de l'année 1749 ou dans les premiers mois de 1750, puisque dans le programme imprimé de la distribution des Prix de cette année, nous lisons que, pour couronner l'œuvre de Le Gendre et de Coffin (*instar coronidis*), l'Université proclame le nom du Maître-ès-Arts (Antoine Vicaire), qui a mérité et obtenu le *Prix d'Éloquence latine*, fondé par la libéralité de l'honorable Coignard (Jean-Baptiste), Imprimeur du Roi, autrefois Elève très chéri de l'Université (*Alumni olim carissimi*). Dans le programme de l'an 1791, le premier qui fut rédigé en langue française, pour la distribution des Prix du 13 *Juillet*, veille du second anniversaire de la prise de la Bastille, nous lisons que cet Imprimeur-Libraire, en mourant, avait voulu laisser à l'Université une *marque éternelle* de sa reconnaissance. »

La donation du Typographe Coignard (Jean-Baptiste III) ne commença point, comme la citation de 1791 pourrait le faire croire, par une libéralité posthume. La famille de ce nom tient un rang distingué dans les Annales typographiques de la ville de Paris. L'œuvre chronologique (1) de Lottin qui remarque naïvement que « s'il est des noms destinés à ne périr jamais, ce sont ceux des Imprimeurs et des Libraires, » mentionne quatre générations de Coignard de Paris, placés sur la ligne des Vascosan, des Vitré, etc., pour les belles éditions sorties de leurs presses. Charles Coignard (1644-1694) avait transmis son imprimerie à ses fils et petit-fils, Jean-Baptiste I (1658-1689) et Jean-Baptiste II (1687-1737). Ce dernier fut Libraire et Imprimeur-ordinaire du Roi et de l'Académie française, Consul (1723) et Syndic (1728). Son portrait peint par A. Pesne (1722) fut magnifiquement gravé de son vivant, par G. E. Petit (1732) : ce fut un monument de piété filiale, selon l'usage des familles opulentes et honorables de ce temps-là. Jean-Baptiste III (1717-1768), qui avait décerné à son père cet hommage public, reçut le même honneur, mais ce ne fut point de ses enfans. Il fut le dernier imprimeur de ce nom, à Paris, après avoir été comme son père Consul et Syndic (1746 et 1751) et de plus Secrétaire du Roi (1752). Son portrait peint par Voiriéau, a été gravé, grand

(1) *Catalogue chronologique des Imprimeurs-Libraires de Paris*, depuis l'an 1470 jusqu'en 1789, dédié à l'Université, par A. M. Lottin l'aîné, in-8.

in-folio, par Daullé, hommage de P. G. Le Mercier et sa femme Elisabeth Boudet, Imprimeurs-libraires à Paris. Goignard (Jean-Baptiste III) mourut le 31 octobre 1768, « *Bienfaiteur des Ouvriers-Imprimeurs de Paris* », dit le Catalogue, sans spécifier autrement le bienfait. L'honorable Fondateur avait pu déjà reconnaître, après dix-huit années d'épreuves, l'utilité du *Prix d'Eloquence latine* offert par lui aux jeunes Maîtres-ès-Arts. Il voulut que cette fondation lui survécut.

Une rente *perpétuelle* de trois cents livres fut en effet constituée des deniers de Jean-Baptiste Coignard, pour former chaque année un Prix de pareille somme à délivrer à l'auteur du Discours latin qui serait déclaré le meilleur, au jugement de l'Université, sur un sujet que l'Université elle-même aurait publiquement proposé. Ce sujet était indiqué dans un mandement du Recteur et de manière à donner aux concurrens toute facilité pour consacrer à ce travail le loisir même des vacances. Les Maîtres-ès-Arts de l'Université étaient seuls admis à concourir. Ces Prix offerts aux jeunes maîtres ne tardèrent pas à obtenir un assez grand éclat. Thomas, Jacques Delille, La Harpe, Maltor, Gardin-Dumesnil, Geoffroy le célèbre critique, Gueroult l'aîné, Champagne, Daireaux, Noel, ambitionnèrent les palmes de ces Concours qui fournissaient aux jeunes talens une occasion de se faire connaître, et qui, sous ce rapport, seraient plus utiles encore de nos jours qu'ils ne le furent au siècle dernier.

Tant que l'étude des Langues et des Littératures anciennes seront la base d'une solide instruction, sans exclure les élémens des Sciences et les notions des Langues vivantes, il sera désirable que la bonne Latinité soit honorée et conservée au moins dans l'Université qui est devenue son dernier asile. Or, quels encouragemens publics offrez-vous à nos jeunes Lauréats des Collèges royaux de France, qui puissent les engager à ne pas négliger ces belles langues antiques, bien dignes d'exercer encore chez nous d'autres Orateurs que des Enfans ?

Nous avons dit ailleurs (1) comment la *Harangue latine* de l'Ancienne Université fut rétablie, en 1810, pour la Distribution des Prix du Grand Concours des Lycées de Paris. Les vieux Universitaires, sans doute, se réjouirent de ce retour à la bonne Latinité. La flatterie s'empressa d'y trouver matière à louer le Génie des conquêtes. Ne fallait-il pas faire entendre à de jeunes Français le « *Langage du Peuple-Roi* »,

(1) *Le Livre d'Honneur*, première année, 1837, page 162.

dit l'adulation officielle, « quand les lois et les armes du Peuple français s'étendaient si loin en Europe »? Quoique cette prétention n'existe plus, la fondation antique du Discours latin doit être respectée comme un reste d'honneur dont les Lettres latines ne doivent pas être dépouillées. Mais pense-t-on sérieusement qu'un seul Discours latin, composé à Paris, soit d'une utilité bien réelle pour la conservation de la pure *Latinité* dans toute l'Université de France? Quelle occasion offrez-vous par là de faire ses preuves en ce genre, à tout ce jeune Professorat, de Toulouse à Rouen, de Bordeaux à Strasbourg et de Rennes à Marseille! Autrefois par le legs d'un simple particulier, d'un modeste imprimeur, pour un prix et quelques mentions, dans la seule ville de Paris, car il ne s'agissait alors que de l'Université de Paris, il se révélait chaque année, de jeunes talens qui certes ne manqueraient pas à l'Université Nouvelle. L'honneur de prononcer, au nom de toute l'Université de France, la seule *Harangue latine* qui, de nos jours, se fasse écouter, ne serait-il pas assez glorieux pour être l'objet d'un autre Grand Concours entre tous les jeunes Professeurs de France, sur un sujet choisi par l'Université? Ce que l'Université impériale n'a fait qu'une seule fois, dans une vue politique (1), l'Université nationale, sous une dynastie amie des études fortes et vraies, ne devrait-elle pas l'instituer dans une vue littéraire et patriotique! En effet, si les Départemens un jour l'emportaient sur Paris dans cette lutte, doutez-vous que dans Paris même le vainqueur ne fût accueilli en triomphe? Ce serait le second degré d'un vrai Concours français! Alors se réaliserait, pour les Maîtres comme pour les Elèves, cette belle devise universitaire de 1838, appliquée à tout et à tous : « *Au Plus Digne* »! (Discours de M. Salvandy).

A. Jarry de Mancy.

(1) Mariage de Napoléon et de Marie-Louise (1810).

PERRONET.

UN DES BIENFAITEURS

DE LA VILLE DE PARIS.

Le buste de PERRONET, pour Versailles, vient d'être commandé en 1838 ; parmi les *Bienfaiteurs* dont les images décorent déjà la façade de l'Hotel-de-Ville de Paris, la statue de Perronet a été érigée en 1837 ! Il y avait alors plus de quarante années que Londres à ce sujet avait pris sur Paris l'avance, et que les Anglais avaient décerné à Perronet des marques d'honneur que cette nation ne prodigue pas facilement à nos grands hommes. A Copenhague et dans le Nord comme dans les contrées du Sud, de Lisbonne à Saint-Pétersbourg, on a conservé la mémoire de Perronet, et cependant, il faut l'avouer, il ne serait pas difficile de trouver en France des personnes instruites qui conviendront de bonne foi qu'elles ignoraient les droits d'un Français du nom de Perronet aux respects de l'Europe entière !

PERRONET (JEAN-RODOLPHE).

Celui qui porta le dernier et honora le plus le titre de *Premier Ingénieur des Ponts-et-Chaussées de France*, PERRONET (Jean-Rodolphe), né à Surène près de Paris, le 8 octobre 1708, était fils d'un officier suisse au service de France. Sa famille était de Lausanne et s'est rendue recommandable par les talens et les vertus de plusieurs de ses membres. L'oncle de Perronet, Jean-Pierre de Crouzas s'est illustré dans les Lettres et les Sciences. Perronet était encore enfant quand il perdit son père qui laissait une veuve âgée et sans

fortune. Il est à croire que le jeune Perronet fut excité par l'exemple de son oncle à étudier les Mathématiques. Dès l'âge de quinze ans, en travaillant presque seul, il s'était rendu déjà d'une grande force en géométrie. Un ancien ami de son père, le Maréchal de Berchiny, détermina sa mère à le laisser se présenter aux examens pour l'admission dans le Corps du Génie militaire. Il fut le premier des candidats proposés par les examinateurs, mais il n'y avait cette année-là que trois places à remplir et l'on en disposa pour des fils d'Ingénieurs. Ce passe-droit devint, sans qu'on pût le prévoir, l'origine de la fortune de Jean-Rodolphe Perronet.

Le peu d'aisance de sa mère ne lui permettait pas d'attendre une autre promotion. L'Architecture lui offrait une carrière moins brillante, mais plus prompte. Agé de dix-sept ans, il fut admis, en 1725, dans les bureaux de Debeausire, Architecte de la ville de Paris, qui l'employa à vérifier les toisés, régler les mémoires des ouvriers et surveiller les constructions importantes qu'il avait sous sa direction. Le zèle et l'aptitude dont il fit preuve, son assiduité et son dévoûment, lui concilièrent bientôt l'amitié et l'entière confiance de son patron. Il fut chargé, malgré sa jeunesse, du projet et de la conduite du *Grand-Égout*, de la partie du quai qui forme l'*Abreuvoir* entre le pont Louis XVI et les Tuileries, et du trottoir en encorbellement du quai Pelletier, près du pont de Notre-Dame. Perronet supporta sans se plaindre ce noviciat de vingt années. Enfin, en 1745, âgé de trente-sept ans, l'Elève architecte fut jugé digne par l'Intendant des Finances, Trudaine le père, de passer au Corps des Ingénieurs des Ponts-et-Chaussées, d'abord comme Inspecteur et bientôt après comme Ingénieur en chef de la généralité d'Alençon.

Les meilleurs projets d'un Ministre exigent encore pour être accomplis l'apparition de l'homme capable de les exécuter! La pensée de fonder à Paris l'*École des Ponts-et-Chaussées* appartient à l'Intendant Trudaine. L'organisation de cette Ecole, en 1747, quarante-huit ans avant l'*Ecole Polytechnique*, fut l'œuvre de Perronet. Il en rédigea les réglemens qui furent adoptés depuis pour la fondation de plusieurs Ecoles étrangères. Rappelé d'Alençon, nommé Inspecteur-général et Directeur de l'École, Perronet reçut dans la même année le titre de *Premier Ingénieur des Ponts-et-Chaussées de France*, Garde du Dépôt des Plans et Modèles, etc. La fondation de l'Ecole des Ponts et-Chaussées fut un évènement en Europe : des Ingénieurs de divers pays vinrent en suivre les cours. Perronet, créateur de cette Ecole vraiment nationale, n'oublia jamais les difficultés qu'il avait eues lui même à surmonter dans sa jeunesse.

Il fut pour les élèves le père le plus tendre, le maître le plus zélé, le plus affectueux. Les plus pauvres d'entre eux étaient ceux dont il s'occupait avec le plus de sollicitude. Chézy et Lamblardie partagèrent ses travaux comme Directeur. Perronet ne fit pas moins pour les Elèves de l'Ecole des Ponts-et-Chaussées, que Monge plus tard pour les Elèves des premières années de l'Ecole Polytechnique. Leurs progrès étaient, au milieu de ses grands travaux, le premier objet de ses pensées. Souvent il les appelait auprès de lui, séparément ou bien tous ensemble, et dans ses entretiens familiers, il s'appliquait sans cesse à élever leur âme, à étendre leurs idées. Les Élèves de Perronet, après un demi-siècle, se rappellent encore avec attendrissement ces conférences instructives. Le savant académicien De Prony, un des successeurs de Perronet, à la tête de l'Ecole des Ponts-et-Chaussées actuelle; le Pair de France Tarbé de Vauxclair; le vénérable Ingénieur Deschamp, ne parlent encore aujourd'hui de Perronet qu'avec une vénération profonde.

Si les sciences qui ont pour objet la prospérité des états et le bien-être des populations, méritent d'être préférées à celles qui ne traitent le plus ordinairement que de l'art de détruire, Perronet n'eut point à regretter l'injustice qui l'avait éloigné du Génie militaire.

Les progrès immenses qu'il fit faire à l'art utile qu'il embrassa, furent de véritables conquêtes, des victoires en temps de paix, des triomphes qui n'étaient pas profitables à ses compatriotes seulement. En théorie et en pratique, Perronet fut pour les Ponts-et-Chaussées un de ces génies créateurs dont l'apparition fait époque et qui donnent pour long-temps l'impulsion.

Treize ponts ont été exécutés d'après ses plans, tous remarquables par des beautés qui leur sont propres, et quelques-uns d'entre eux sont des chefs-d'œuvre : tels sont ceux de Neuilly, de Pont-Sainte-Maxence et de Louis XVI ou de la Concorde à Paris. Le pont de Neuilly, premier exemple d'un pont horizontal, fut commencé en 1768. Louis XV et toute la cour voulurent assister au décintrement qui eut lieu le 22 septembre 1772. La foule était immense, les ministres et les ambassadeurs étaient présens : c'était, en effet, un beau spectacle que la France donnait aux étrangers. Le Pont Louis XVI, commencé en 1787, ne fut terminé qu'en 1792. Un Biographe a remarqué que dans le temps où Perronet, jeune encore, étudiait l'Architecture au Louvre, l'Académie avait proposé pour programme d'un concours de mois, le projet d'un pont à construire en face de la nouvelle église de la Madeleine, et Perronet avait remporté le prix.

Ce n'est point à ce genre de travaux que se réduisent les titres de Perronet à la reconnaissance publique. Il avait conçu l'idée de rendre navigable et d'amener à Paris la rivière d'Yvette, et trois volumes imprimés par ordre et aux frais du gouvernement, sont remplis de la description de travaux qu'il avait exécutés ou projetés. On y voit que, durant trente ans, dans la seule généralité de Paris, plus de six cents lieues de routes ont été ouvertes, rectifiées et plantées d'arbres; qu'une multitude de routes sinueuses et trop rapides ont été successivement élargies, adoucies et rendues accessibles à tous les genres de circulation; enfin qu'avant 1790, près de deux mille ponts de toute grandeur y étaient entretenus par le Corps des Ponts-et-Chaussées. (1)

Perronet fut aussi l'inventeur de plusieurs machines ingénieuses dont il se servit long-temps lui-même avec succès, entre autres : une scie à receper les pieux sous l'eau; un camion prismatique ou tombereau inversable qui se décharge de lui-même et qui a conservé le nom de l'inventeur; une drague pour curer les ports et les rivières; une planchette portant un crayon mesurant exactement les angles, au moyen d'une alidade mobile; une double pompe à mouvement continu; enfin un *Odomètre* applicable aux épuisemens et à toutes les machines en usage dans les travaux publics.

Nommé Inspecteur-général des Salines, en 1757, Perronet exerça les fonctions de cette charge jusqu'en 1786. Non moins connu pour sa loyauté et son désintéressement à toute épreuve, que pour ses talens

(1) Ces grands travaux des Ponts-et-Chaussées d'autrefois sont encore surpassés de nos jours. L'Ecole fondée par Perronet n'est point déchue de son ancienne gloire et les meilleurs Elèves de l'Ecole Polytechnique sont jaloux d'être admis dans la carrière des Ponts-et-Chaussées. Les services rendus à la France par cette administration sont immenses. L'industrie particulière, pour les colossales entreprises dont elle dispute au Gouvernement, non la gloire mais le profit, n'hésite pas à déclarer que les Ingénieurs de l'Etat sont les meilleurs qu'elle puisse désirer elle-même. C'est une des carrières, peu nombreuses maintenant, où l'honneur tient lieu de richesses : car, sous ce rapport, nos Ingénieurs sont traités comme nos Magistrats. Aussi, la Direction suprême de ce corps utile et respecté a-t-elle été regardée comme un poste d'honneur, même par ceux de nos Hommes d'Etat qui étaient destinés à la plus haute fortune politique: le comte MOLÉ en est un illustre exemple que Napoléon à Sainte-Hélène avait prédit en termes si remarquables! Et l'on sait que le Directeur-Général actuel, le Conseiller d'Etat LEGRAND (B.A.V.), inscrit au *Livre d'Honneur* comme un des brillans Lauréats du Grand Concours des Lycées de Paris (1805), n'est pas seulement distingué par ses talens d'Ingénieur et d'Orateur parlementaire, mais encore par cette noble ardeur au travail dont Perronet a donné l'exemple.

supérieurs, Perronet, dans tous les grands travaux qu'il dirigea, exerçait une autorité absolue, une sorte de dictature, qui n'excitèrent jamais aucune plainte même après la chute du pouvoir royal qu'il avait fidèlement servi. Cette large confiance, bien justifiée par les résultats, n'a pas faiblement contribué à faire donner à plusieurs constructions utiles de cette époque un caractère monumental de grandeur et de beauté qui honore le pays aux yeux des générations à venir. Une parcimonie mesquine et surtout la méfiance avec les tracasseries qu'elle suscite, auraient opposé, en d'autres temps, mille obstacles à ce beau génie et l'auraient peut-être découragé!

Perronet avait des parens pauvres: il en fut le soutien et donnait à chacun selon ses besoins. Né sensible et bon, avec un premier abord assez froid, il avait le cœur aimant, mais il était assez réservé dans le choix de ses relations intimes. Sévère à lui-même, indulgent pour les autres; patient et courageux, il savait allier à des manières pleines de dignité cette humeur douce et obligeante qui fait les bons amis, qui est le caractère du vrai sage et qu'il n'est pas facile de conserver dans les hautes fonctions administratives.

Par devoir et par goût, Perronet était très laborieux: sa vie fut sobre et régulière. Il se levait de très grand matin: habitude précieuse qui lui permettait de recevoir presque à toute heure de la journée les personnes qui se présentaient chez lui. Son lever matinal ne l'empêchait pas de travailler le soir, souvent fort tard, et quelquefois toute la nuit. Indépendamment de ses travaux comme ingénieur, il entretenait une correspondance très étendue avec la France et l'étranger. L'impératrice de Russie, le roi de Danemark, lui demandaient des plans et des ingénieurs pour les exécuter.

Chevalier de l'ordre de Saint-Michel, membre des trois Académies des Sciences, d'Architecture et d'Agriculture de Paris; de celles de Rouen, de Dijon, de Lyon, de Metz; de la Société royale de Londres; des Académies de Berlin, de Saint-Pétersbourg, de Stockholm, des Arcades de Rome; enfin un des membres fondateurs de la Société philantropique de Paris, Perronet jouissait de ces distinctions, mais il était encore plus touché de l'amour et de la vénération que lui témoignaient ses élèves et ses collègues. Le Corps des Ingénieurs des Ponts-et-Chaussées formait autour de lui comme une grande famille, dont il était le père en même temps que le chef et l'oracle.

On raconte et il est facile de croire que ce fut pour cet homme vertueux un des beaux momens de sa vie, lorsque le Corps des Ingénieurs

vint lui offrir, en témoignage de reconnaissance et d'amour, le beau buste en marbre qu'ils avaient fait exécuter secrètement, en recourant aux moyens les plus ingénieux pour obtenir une ressemblance parfaite. L'inscription disait beaucoup en trois mots : *Patri carissimo Familia* (1778). Perronet reçut cet hommage avec un attendrissement profond, mais ce fut pour léguer, dès le jour même, ce monument à l'Ecole des Ponts-et-Chaussées, avec sa bibliothèque et tous ses modèles. Perronet avait alors soixante-dix ans, et l'on admirait sa verte et vigoureuse vieillesse. Quatre ans après, les Elèves de l'Ecole des Ponts-et-Chaussées, rivalisant avec leurs anciens, firent graver le portrait de Perronet, et l'inscription latine qui l'accompagne fut composée par Diderot que Perronet comptait parmi ses intimes amis, avec Buffon et Bélidor (1782).

Le dernier mémoire de Perronet, imprimé en 1793, traite des moyens à employer pour construire de grandes arches de pierre de deux cents jusqu'à cinq cents pieds d'ouverture, qui seraient destinées à franchir de profondes vallées, bordées de rochers escarpés. L'auteur accomplissait alors la quatre-vingt-cinquième année de son âge.

Il n'aurait manqué à la gloire de cet admirable vieillard que les épreuves de l'adversité : celles qui affligèrent ses derniers jours lui rendirent plus douce encore l'estime publique, dont il reçut des marques non équivoques.

Au milieu des plus grandes fureurs de la révolution, on respecta ce vieux et fidèle serviteur d'une monarchie qui n'avait pas toujours confié les intérêts du pays en des mains aussi pures. Brisé par la douleur encore plus que par son grand âge, le *Premier Ingénieur de France* eut pour asile un des pavillons de cette même place voisine du beau pont, son chef-d'œuvre, qui avait reçu le nom de l'infortuné Louis XVI. Perronet ne survécut pas long-temps à la sanglante exécution qui eut lieu si près de sa demeure, le 21 janvier 1793. Il rendit le dernier soupir, le 27 février 1794, et sa mort, malgré les agitations de l'époque, excita d'universels regrets.

La Société royale de Londres a fait placer, dans le local consacré à ses séances, le buste de PERRONET pour former le pendant à celui de notre FRANKLIN !

A. Jarry de Mancy,

Fondateur de la Société Montyon et Franklin.

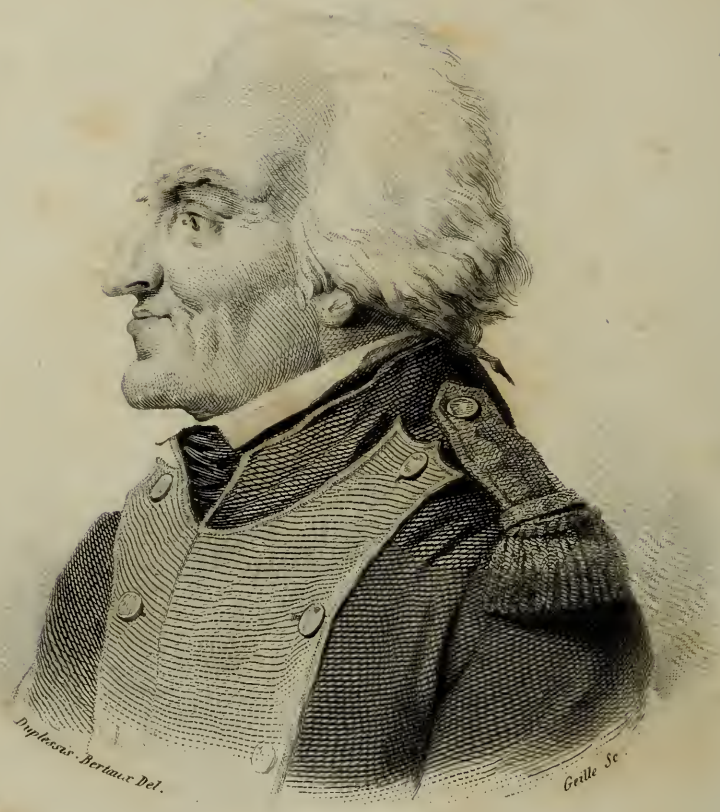

LA TOUR D'AUVERGNE.

LA TOUR-D'AUVERGNE,

PREMIER GRENADIER DE FRANCE.

Il est, dans l'histoire des peuples, quelques noms qui vivent toujours dans leurs souvenirs. Ces noms suffisent à l'éloge de ceux qui les ont portés : il ne reste plus au Biographe qu'à retracer la vie de ces hommes rares et à dire ce qu'ils ont fait.

Théophile Malo CORRET DE LA TOUR-D'AUVERGNE naquit dans la ville de Carhaix, en breton *Keraës*, dans le département du Finistère, le 23 décembre 1743.

Son père, Louis Corret de Kerbauffret, était petit-fils de Henri Corret, enfant naturel d'une demoiselle Corret et de Henri de la Tour-d'Auvergne, duc de Bouillon, maréchal de France et père de Turenne. Henri Corret s'était réfugié dans la Basse-Bretagne, pendant les guerres civiles, et il y avait trouvé un asile contre la persécution. Ainsi la Bretagne dut à l'accueil fait à un malheureux exilé, de devenir la patrie d'un guerrier citoyen, qui honora son époque, l'Armorique et la France, par son épée, ses talens et ses vertus.

Il paraît que la famille Corret ignora long-temps son origine, ou qu'elle négligea de s'en prévaloir. Lors de la réformation générale de la noblesse de France, faite en 1668, 1669, 1670 et 1671, par de hauts magistrats, délégués dans les provinces, on ne voit figurer, dans le catalogue de la noblesse de Bretagne, la famille de Théophile de la Tour-d'Auvergne, ni sous ce nom, ni sous ceux de *Corret*, de *Malo* et de *Kerbauffret*. Ce fut seulement le 23 octobre 1779, que l'avant-dernier duc de Bouillon reconnut le jeune Corret comme un rejeton de la maison de La Tour-d'Auvergne, et que dans un acte authentique il consigna cette déclaration.

On peut croire, sans effort, que Théophile Corret fut moins enorgueilli

de se trouver descendre d'une maison souveraine, que de compter le grand Turenne au nombre de ses aïeux. Il se vit petit-neveu de cet illustre guerrier, et se sentit grandi, non comme noble, mais comme homme et comme citoyen. Il avait un grand exemple à suivre, de rares vertus à imiter : il ne faillit point aux souvenirs qui élevaient son âme; et déjà même il avait une ressemblance frappante avec Turenne dans les traits de son visage.

On connaît peu les premières années de Théophile Corret. Il a cela de commun avec un grand nombre d'hommes célèbres. On sait que, dans son enfance, sa santé était délicate, son individu frêle, et qu'on le crut menacé d'éthisie.

Envoyé au collège de Quimper, il fit ses études chez les Jésuites, et remporta souvent ces palmes des écoles, première noble joie de l'adolescence, dont le souvenir dure toute la vie, et qui furent, dans le jeune Corret, comme la première moisson de lauriers, qu'il devait faire si abondante et si pure, dans les guerres de sa patrie.

Déjà, il était fier d'appartenir à une province dont les anciens habitans, appelés par César *une nation superbe et trop haute pour la servitude*, n'avaient cédé qu'après une longue résistance, et lorsque Rome achevait la soumission de l'univers.

Le jeune Corret voyait aussi, avec orgueil, la Bretagne devenue, dans les temps modernes, le berceau des Beaumanoir et des Duguesclin, des Clisson et des La Noue, des Duguay-Trouin et de tant d'autres guerriers ou marins célèbres.

Quand il sortit du collège, il continua l'ouvrage de ses maîtres et devint lui-même son instituteur. L'étude développait en lui le goût de l'étude. On le vit se livrer avec ardeur à la science de l'histoire ancienne et moderne, à celle des langues; à la recherche des origines gauloises; à l'investigation des antiquités de l'Armorique. Les Commentaires de César, le Livre de Tacite sur les Mœurs des Germains étaient particulièrement l'objet de ses méditations. Il découvrit que sa ville natale était une des plus anciennes cités de la Bretagne. *Ker,* en breton, signifie *ville;* dans cet idiome, Carhaix est appelée *Keraës :* il trouva que ce nom venait de *Keraetius,* ville d'Aétius, qui fut préfet de Rome dans les Gaules; et à l'appui de cette opinion vint la découverte qu'il fit des ruines d'un aqueduc, d'une voie romaine et d'autres monumens.

Ainsi l'antiquaire précéda le guerrier. On le verra bientôt, et toujours depuis, dans les loisirs de la garnison, comme dans le tumulte des camps, ne déposer l'épée que pour ouvrir un livre : lire et combattre,

ce sera toute sa vie; il ne cessera de montrer dans le guerrier le savant, et dans le savant le citoyen.

Sa famille, par une sorte de pressentiment, l'avait destiné à suivre la carrière militaire. La malheureuse guerre de Sept-Ans, commencée en 1755, allait bientôt s'achever au milieu des revers de nos armes. L'amour de la patrie et l'indignation de son abaissement fermentaient dans le cœur du jeune Armoricain. Son enthousiasme était encore exalté pas le souvenir des héros de l'antiquité. Soudain il interrompt ses études, se rend précipitamment à Brest, sollicite avec chaleur et obtient d'être admis dans un des régimens qui vont faire voile pour les Antilles. Mais, en ce moment même, le cabinet de Versailles signait l'affligeant traité de 1763, et achetait la paix par la ruine de notre marine, par la cession du Canada, par la perte de la domination française dans l'Hindostan, par l'admission d'un commissaire anglais à Dunkerque, *s'indignant,* dit Gilbert, *d'obéïr à deux Rois,* et par l'anéantissement de notre considération en Europe.

Théophile Corret rentra triste dans ses foyers. Mais son faible tempérament s'était fortifié dans le voyage de Brest; et ses parens, craignant pour lui les dangers d'une vie sédentaire, s'empressèrent de lui trouver un exercice utile. Ils le firent entrer dans le corps des mousquetaires, le 3 avril 1767, jour mémorable où s'ouvrit devant lui la carrière qu'il ne devait quitter qu'avec la vie.

Il est vraisemblable qu'avant d'être formellement reconnu par le chef de la maison de Bouillon, il était déjà protégé par lui et qu'il dut à sa recommandation son entrée dans la Maison du Roi.

Mais le corps des mousquetaires n'était ni une école de mœurs, ni un modèle pour la discipline. On vit alors, avec un étonnement où se mêlait l'estime, le jeune compagnon de petits maîtres brillans et légers, dédaigner la vie aventureuse des boudoirs de Versailles et de Paris. Et tandis que ses camarades couvraient leurs déréglemens d'une bravoure éprouvée, donnée pour excuse à leur frivolité, le mousquetaire bas-breton s'appliquait, avec ardeur, dans la retraite, à l'étude des lettres et des sciences militaires. Homme de principes et de résolution, il ne s'accommodait que d'innocentes distractions. Sévère pour lui-même, mais pour les autres indulgent, il était aimé et honoré de ses jeunes camarades qui, pour la plupart, légers, faibles et dissipés, s'égaraient, plutôt qu'ils ne se perdaient, hors du chemin de la vertu.

Mais, soit que Théophile Corret ne reconnût pas assez l'âme du soldat dans ces jeunes gens, intrépides dans la guerre, et sybarites

dans la paix ; soit qu'il craign t pour lui-même l'entraînement et la contagion ; soit enfin qu'il ne trouvât dans le service militaire de la Maison du Roi, qu'une espèce de domesticité brillante, sans accord avec sa mâle simplicité, avec l'esprit guerrier des temps antiques dont il était animé, sa place lui parut mieux marquée dans un des vieux corps de l'infanterie française ; et, après cinq mois de service dans les mousquetaires, il entra, le 7 septembre 1767, dans le régiment d'Angoumois, où, depuis cette époque jusqu'en 1784, il monta de grade en grade, à celui de capitaine de grenadiers.

La paix régnait depuis trois ans : Corret en employa savamment les loisirs dans les garnisons, et dans les semestres qui le rendaient aux foyers domestiques. Par un exercice soutenu, par de fréquens voyages et de savantes explorations, il fortifia son tempérament soumis aux épreuves des saisons et aux influences de climats divers. Sa santé devint inaltérable dans l'application régulière de ses facultés physiques et morales, dans la parfaite harmonie des forces de l'âme et de celles du corps.

Ce fut l'époque de ses premières liaisons avec l'homme le plus savant de l'Armorique, Le Brigant, si profondément versé dans la connaissance des antiquités celtiques. Cette science occupait aussi le jeune Corret : il s'enfonça dans l'étude des langues, rechercha leur origine, les caractères qui leur étaient propres, leurs filiations, leurs révolutions et leurs curieuses analogies. C'est alors qu'il conçut le projet de son ouvrage sur les *Origines gauloises,* et celui d'un vaste *Dictionnaire polyglotte* en quarante langues, qu'il prépara dans de longues veilles, mais que sa vie de guerrier et des jours trop courts pour une entreprise aussi gigantesque, ne lui permirent pas de terminer.

Lorsque éclata la révolution américaine, le bruit des premiers combats livrés pour la liberté dans le Nouveau-Monde, traversa rapidement les mers, et vint éveiller, dans la vieille Europe, un enthousiasme sympathique.

Bientôt les *Insurgens* (tel était le nom qu'on donna d'abord aux Anglo Américains) sentirent la nécessité d'engager des armes auxiliaires dans une cause qu'ils ne pouvaient seuls faire triompher. Ils envoyèrent en Europe des délégués qu'ils n'osaient encore appeler ambassadeurs. Ils choisirent pour agent à la cour de Versailles un ancien ouvrier imprimeur : cet homme jusque-là inconnu devait bientôt remplir l'Europe de son nom. C'était un savant modeste, un philantrope, un physicien, un homme d'état : c'était Franklin. Il n'avait point choisi pour domicile un des grands hôtels de Paris : il s'était retiré, sans faste et sans repré-

sentation, dans une maison de village; et c'est des hauteurs de Passy qu'il allait remuer le monde. Il n'avait d'autres décorations que ses cheveux blancs, d'autre costume que celui d'un fermier de Pensylvanie; mais une âme forte, des vues élevées, un esprit pénétrant, des mœurs simples et pures, et l'ascendant d'un génie fort uni à de mâles vertus, le révélèrent à la France; et bientôt ce que la capitale avait d'hommes distingués dans les sciences, dans les lettres et dans les arts, dans l'économie politique, dans les premiers rangs et les hauts emplois de la société, alla visiter, écouter et admirer le sage de Passy. Il étonna les ministres, éclaira le gouvernement sur les intérêts de sa politique, et devint, sans s'en douter, et sans que personne parût d'abord s'en apercevoir, le moteur dirigeant des cabinets de Versailles et de Madrid.

La France avait à venger ses défaites, à relever l'honneur de son pavillon. Louis XVI entra dans les idées de Franklin, dans le sentiment général de la nation. L'indépendance américaine fut reconnue (1778), et des flottes et une armée allèrent aider un peuple nouveau dans sa lutte contre un pouvoir oppresseur. Ainsi, ce fut par la France que s'accomplit un grand évènement plein d'avenir pour le monde: car il devait bientôt y amener les révolutions et les guerres de la liberté.

Théophile Corret, que nous appellerons dorénavant La Tour-d'Auvergne, venait d'être formellement reconnu par le duc de Bouillon, comme tenant par sa naissance à son illustre famille. Il eût voulu, à l'exemple de Lafayette, aller, comme volontaire, combattre dans les champs américains : mais s'il ne put servir la cause de l'indépendance dans son berceau, il lui prêta son appui lorsque l'Espagne s'unit à la France contre l'Angleterre. Le duc de Crillon allait commencer la campagne de Minorque. La Tour-d'Auvergne demande et obtient, à la faveur d'un congé, de servir sous ses ordres. Il arrive sous les murs de Mahon, se présente au général comme simple volontaire, et marche sous le drapeau espagnol qu'il devait plus tard combattre avec tant d'éclat.

Il se distingue au siège mémorable de Mahon et dans de nombreux combats, cherchant toujours les grands périls et se précipitant dans les chaudes mêlées.

Un peloton espagnol était vivement chargé par un parti anglais; il s'élance sur le chef, le combat corps à corps, et le renverse mort à ses pieds. Le général Crillon l'embrasse, lui décerne l'épée de ce chef abattu; et dans une lettre qu'il s'empresse d'écrire à la sœur du volontaire français, il la félicite d'avoir un frère si digne et si vaillant.

Cependant, bientôt les assiégés hasardent une sortie, et sont prompte-

ment repoussés. Un soldat anglais est resté blessé sur les glacis; et non moins généreux que brave, La Tour-d'Auvergne court l'enlever sous le feu meurtrier de la place et le transporte au camp sur ses épaules. A cet aspect, le digne descendant du *brave Crillon* devine le héros dans le soldat. Il lui offre le commandement du corps nombreux des volontaires : mais La Tour-d'Auvergne sent qu'il appartient tout entier à la France, et il refuse de s'aliéner au service de l'étranger. Néanmoins, rendant au général en chef estime pour estime, il accepta, le 22 janvier 1782, le titre de son aide-de-camp, et servit en cette qualité jusqu'à la fin de la campagne.

La guerre pour la liberté durait dans le Nouveau-Monde depuis neuf ans, lorsque le cabinet anglais reconnut l'indépendance des Etats-Unis; la paix fut proclamée, le 25 novembre 1783, et La Tour-d'Auvergne rejoignit le régiment d'Angoumois.

Pendant la paix, il partagea sa vie entre l'étude et le service militaire, entre la garnison et ses foyers. Il parcourut, infatigable explorateur, toutes les contrées de la Bretagne, cherchant, interrogeant ses monumens, observant les mœurs, les coutumes, le langage et recueillant les traditions. Les matériaux de ses *Origines gauloises* s'accumulaient; il les enrichit du fruit de ses immenses lectures, des trésors de son érudition puisée dans les écrivains de tous les âges : c'était Bayard à la guerre, c'était Mabillon dans la paix.

Au milieu de ses vastes travaux, il entretenait une correspondance suivie avec son ancien général, devenu son ami. Crillon le pressait de faire le voyage d'Espagne. Après avoir long-temps résisté, il céda enfin aux plus vives instances et partit pour Madrid. Le tendre accueil qu'il reçut de Crillon ne s'effaça plus de sa mémoire; il aima toujours depuis à en causer avec ses amis. Mais aucune vanité ne déparait ces nobles souvenirs : ils ne vivaient en lui que par l'estime et la reconnaissance.

La cour d'Espagne reçut aussi La Tour-d'Auvergne avec honneur, et le 5 mai 1786, le volontaire de Mahon fut décoré de l'ordre militaire de Charles III.

Au titre de chevalier était attachée une pension de mille livres. Le héros montra un rare exemple de désintéressement civique. Il refusa la pension, quoiqu'il fût pauvre; et ce refus avait sa source dans les sentimens les plus élevés. Il s'honorait d'avoir servi dans les rangs d'un peuple ami; mais il pensait ne pouvoir accepter de grâce que de sa patrie, et il repoussait l'idée d'être pensionnaire de l'étranger. Il se contenta donc d'accepter la croix qui n'imposait aucune obligation; il pou-

vait trouver honorable de la porter : c'était une distinction toute militaire, un témoignage de la valeur guerrière donné, hors de son pays, à un soldat français.

Bientôt la révolution de 1789 vint étonner le monde : La Tour-d'Auvergne la salua de sa joie et de ses espérances; il en adopta les principes, et plus tard en déplora les excès. Quand nos frontières furent menacées, il courut les défendre; et tandis que les partis et les factions troublaient l'intérieur, son dévoûment à la patrie, pur de tout emportement déréglé dans sa conduite et dans ses opinions, lui montra sans cesse pour premier devoir la nécessité de repousser l'étranger, et de conserver du moins, irréprochable dans son éclat, la gloire de nos armes.

Placé à l'avant-garde de l'armée des Alpes, que commandait le général Montesquiou, il se distingua dans les combats qui soumirent la Savoie, et entra le premier, l'épée à la main, dans les murs de Chambéry.

Mais c'est dans l'armée des Pyrénées-Occidentales que La Tour-d'Auvergne devait acquérir une renommée impérissable qui semble grandir encore sur sa tombe. Le général en chef Muller n'avait choisi, pour commander l'avant-garde, composée d'un corps de grenadiers, que le plus ancien de leurs capitaines : c'était La Tour-d'Auvergne. Bientôt ce corps fut appelé la *Colonne infernale*, parce que rien ne résistait à son effort, et que souvent l'avant-garde avait vaincu quand l'armée arrivait sur le champ de bataille.

Au mois de mars 1793, la campagne est ouverte, La Tour-d'Auvergne se présente, avec ses grenadiers, à l'entrée du Val d'Aran. Les neiges qui couvrent les monts sont entassées dans des gorges étroites. Les arbres blanchis à leur cime s'y montrent comme ensevelis : c'est là qu'il faut pénétrer, et les passages sont impraticables. Les pionniers, armés de longues rames, s'avancent, battent, pour les affermir, les dernières couches des neiges amoncelées. La Tour-d'Auvergne, avec son avant-garde, s'élance dans ce frêle et périlleux chemin tracé sur des abîmes, et qui peut soudain s'affaisser et disparaître. Le passage merveilleux est effectué par le col glacé du Portillon. Un détachement espagnol tait rangé sur la plate-forme d'une église. *En joue!* crie La Tour-d'Auvergne : soudain l'ennemi met bas les armes, et bientôt, par l'impétuosité du courage et par l'habileté des mouvemens ordonnés, les Espagnols sont chassés de la vallée d'Aran.

Un mois s'était écoulé; La Tour-d'Auvergne se trouvait aux avant-postes avec cent cinquante grenadiers, et derrière cette poignée de braves se reposait l'armée, confiante d'ailleurs dans l'inaction de l'en-

nemi. Cependant, méditant une surprise, les Espagnols se rassemblent dans les ombres de la nuit ; ils s'avancent. Quand du haut du mamelon qu'occupent les grenadiers, La Tour-d'Auvergne découvre, aux premières et douteuses clartés du jour, les bataillons ennemis en marche dans la plaine : « Camarades, s'écrie-t-il, les voici ! gardons notre poste, « ou périssons ! » Et soudain, tous ont répété le même serment. Alors, unissant au courage la ruse, le capitaine, par l'étendue qu'il donne à son détachement, le fait croire plus nombreux. L'action s'engage, les munitions sont bientôt épuisées ; La Tour-d'Auvergne fait battre la charge, culbute la cavalerie, soutient les efforts de l'infanterie, et, par l'audace et la rapidité de ses mouvemens, donne aux corps placés en échelons derrière l'avant-garde, le temps de se réunir et d'arriver sur le champ du combat pour décider la victoire.

Un château, gardé par des soldats, gênait les mouvemens de l'armée. La Tour-d'Auvergne est chargé d'enlever ce fort improvisé. Il se présente sans artillerie devant d'épaisses murailles, avec quatre-vingt grenadiers qui demandent à voir l'ennemi en face. Il court et s'avance à leur tête jusqu'aux meurtrières d'où part un feu soutenu. Les grenadiers y engagent le bout de leurs fusils, croisent le feu des assiégés, le combat est terrible, trente grenadiers sont blessés : enfin la cour se remplit de tourbillons de fumée ; les assiégés ne peuvent ni respirer ni se reconnaître ; ils gagnent en désordre les appartemens élevés que bientôt la flamme atteint et ravage : ils demandent à se rendre, et sont faits prisonniers.

Après la prise de Fontarabie et le combat d'Heya (1er août 1794), l'armée espagnole opérait sa retraite, cherchant à prendre position pour couvrir la place importante de Saint-Sébastien. L'armée française poursuivait ses succès. Le 2 août, elle avait chassé l'ennemi des postes d'Hernani et du Passage, et s'approchait de Saint-Sébastien. Cette ville était défendue par de bonnes fortifications, par une nombreuse artillerie, et avait une garnison de 2000 hommes.

Déjà les Français s'étaient emparés des hauteurs qui dominent la ville ; mais ils ne pouvaient battre en brèche, n'ayant alors pour toute artillerie qu'une pièce de huit. Le général en chef mande La Tour-d'Auvergne, et l'envoie seul dans la place. La Tour-d'Auvergne entend et parle l'espagnol comme plusieurs autres langues ; son éloquence est vive et persuasive. Il confère avec les alcades, harangue le peuple et épouvante le gouverneur. Il annonce que les Français ont pris Fontarabie, que l'armée espagnole est vaincue, dispersée, et qu'une artillerie formidable va réduire en cendres la ville si elle refuse d'ouvrir ses portes. Il par-

lait et menaçait avec assurance : « Mais, capitaine, dit le gouverneur, vous n'avez pas tiré un seul coup de canon sur ma citadelle : faites-moi du moins l'honneur de la saluer. Sans cela, vous voyez bien que je ne puis vous la rendre. »

« Eh bien! on va vous satisfaire, » répond froidement La Tour-d'Auvergne ; il retourne au camp et fait tirer l'unique pièce des assiégeans. La place répond par un feu terrible ; alors, l'intrépide parlementaire se présente de nouveau devant le gouverneur, le somme de rendre les clefs ; la capitulation est signée le 4 août, et la garnison demeure prisonnière de guerre.

La prise de Saint-Sébastien fut annoncée au comité de salut public par une lettre du général en chef Muller, qui envoya copie de la capitulation, signée du général Moncey, et approuvée par les représentans du peuple en mission, Pinet, Cavaignac et Garreau. Ces trois députés transmirent aussi leur relation ; et, le 11 août, Barère fit à la convention nationale un rapport sur le brillant succès de nos armes. Il annonça que l'armée des Pyrénées-Occidentales avait, dans l'espace de quelques jours, fait quatre à cinq mille prisonniers, pris trois cent cinquante à quatre cents pièces de canon, des magasins immenses, et vingt-cinq à trente navires richement chargés ; ces succès furent dus en grande partie au courage habile du commandant des grenadiers. (1)

Pendant cette guerre d'Espagne, La Tour-d'Auvergne partagea les fatigues et le pain du soldat. On le vit s'imposer volontairement toutes le privations : il marchait nu-pieds quand les souliers manquaient à ses compagnons d'armes ; comme eux, il couchait sur la paille ou sur la terre nue ; dans les marches, il conduisait son cheval par la bride, et quand il voyait un grenadier trop fatigué : « camarade, disait-il, monte sur mon cheval, je suis las de le conduire, » et il fallait obéir. Il était aimé pour sa bonté, estimé pour ses lumières et pour son courage que n'étonnait aucun danger ; il entraînait par sa parole, par la confiance et par l'attachement qu'il inspirait ; il ne faisait point sentir son autorité : le dévoûment des soldats la rendait absolue. Plusieurs fois on lui offrit, et toujours il refusa le grade de général.

On ne peut retracer ici tous ses exploits dans la guerre : il resterait trop peu de place pour peindre sa vie de soldat, son désintéressement,

(1) Le rapport de Barère, les lettres du général en chef et des représentans du peuple en mission, furent, ainsi que la capitulation, imprimés dans le *Bulletin de la Convention nationale* (n° 24), qui était quotidiennement affiché dans Paris.

son humanité, ses autres vertus et son grand caractère. Citons rapidement quelques traits.

L'armée française souffrait de la disette : des partis espagnols étalaient des vivres et des vins en abondance aux yeux de nos soldats séparés d'eux par une rivière, et aucun bateau pour la traverser n'était sur ses bords. « Qui veut dîner me suive! » dit gaîment La Tour-d'Auvergne, et il se jette à la nage, ses grenadiers le suivent, et les Espagnols, fuyant, abandonnent leurs provisions.

Ayant, un jour, réuni à la colonne du centre tous ses grenadiers, il gravit, par les vallées du Bastan, de hautes montagnes, emporta les redoutes et fit huit à neuf mille prisonniers. A la suite de plusieurs marches forcées, les belles fonderies d'Éguy et d'Obey-Retié, devinrent sa conquête : on les estimait 32 millions ; elles étaient défendues par les plus habiles tireurs de la Péninsule et par les miquelets catalans.

Les commencemens de cette guerre avaient eu quelques mauvais jours pour nos armes; les Espagnols avaient forcé le camp de Sor, la retraite devenait difficile. La Tour-d'Auvergne n'était pas seulement *le plus brave des braves* (c'est ainsi qu'on l'avait déjà surnommé), il était versé dans l'art de la guerre ; et, par l'habileté de ses manœuvres, il facilita la retraite et dégagea l'armée. Ce beau fait d'armes fut retracé à la tribune de la Convention nationale, et le nom de La Tour-d'Auvergne honorablement proclamé dans la séance du huit mai 1793. (1)

La Tour d'Auvergne allait au combat tête nue, tenant son manteau roulé sous le bras gauche. Ce manteau, qui lui servait d'oreiller pendant la nuit, et que les soldats prenaient pour signal de ralliement dans la mêlée, fut souvent atteint par le feu de l'ennemi ; et comme le grenadier commandant n'était jamais lui-même blessé : « Notre capitaine, disaient-ils, a le don de charmer les balles. »

Tandis que les factions et l'anarchie déchiraient la France, il disait aux officiers et aux soldats : « Nous ne connaissons point de partis; nous savons que l'ennemi est là : voilà tout ce qu'il nous faut savoir. »

Un jour qu'un des proconsuls envoyés aux armées, lui vantait son crédit et lui offrait sa protection : « Vous êtes donc bien puissant, lui dit le héros? — Sans doute. — Eh! bien, demandez pour moi... — un régiment? — une paire de souliers. »

Tandis qu'il était question de le destituer comme noble, le délégué d'un autre proconsul vint le sommer d'aller lui rendre ses hommages ;

(1) Voir le *Moniteur* du 11 mai.

il répondit : « Dis à ton maître que je ne fais la cour à personne, que je ne connais d'autre devoir que celui de combattre et de vaincre l'ennemi ; et, s'il est tout puissant comme tu l'annonces, dis-lui de mettre l'Espagnol en fuite : je l'entends qui s'avance, et je vais faire battre la charge. » Mais la tyrannie révolutionnaire ne pouvait atteindre La Tour-d'Auvergne au milieu de ses grenadiers, qui auraient su le défendre et le garder.

La paix fut signée avec l'Espagne, le 22 juillet 1794. L'armée française repassa les Pyrénées. Mais tous les lieux où La Tour-d'Auvergne avait campé ou combattu gardèrent le souvenir, qui n'est point encore effacé, de la simplicité de ses mœurs, de sa bravoure et de son humanité. On le vit, dans ces temps où la guerre à mort était déclarée, épargner, protéger les vaincus, faire respecter le sexe, la vieillesse et l'enfance, et n'emporter de tant de combats d'autre butin que la gloire et son manteau criblé par les balles.

Il s'était embarqué à Bayonne, où il fit imprimer ses *Origines gauloises*, pour aller retrouver, dans le Finistère, le repos et l'obscurité de ses foyers. Mais le bâtiment qui le portait fut pris par les Anglais ; et quoique La Tour-d'Auvergne ne s'y trouvât qu'en qualité de passager, il fut considéré comme prisonnier de guerre et transféré dans le comté de Cornouailles. Là, à l'aide du langage bas-breton, il put facilement entendre les habitans de cette contrée, ainsi que ceux du pays de Galles, et il écrivit à un des ses amis : « Je suis encore avec les Celtes. »

Jusqu'alors l'épreuve du malheur avait manqué à sa vertu : il soutint cette épreuve sans y faillir. L'ordre avait été donné de lui arracher la cocarde aux trois couleurs. Il défendit d'une voix forte et sévère les droits du captif désarmé, et ses geôliers s'arrêtèrent avec respect, étonnés et confondus. Il donna aux prisonniers français l'exemple de la constance, et supporta avec dignité son obscure infortune, comme il avait soutenu, avec modestie, sa renommée sur le théâtre de ses exploits. Sans nouvelles de sa patrie, il aimait à célébrer, avec ses anciens frères d'armes, l'anniversaire des premières victoires de la Révolution, et dans des banquets où tout manquait, excepté le pain et l'eau, retentissaient des chants patriotiques.

En même temps, La Tour-d'Auvergne étudiait la langue : il interrogeait les monumens de Cornouailles et du pays de Galles ; il ressaisissait, dans la nuit des temps, sur des pierres gigantesques, brutes et sans inscriptions, les traces presques effacées des peuples celtiques ; et sa conviction profonde était que la Grande-Bretagne devait son nom et son

origine à la contrée que depuis elle avait, à tort, selon lui, appelée Petite-Bretagne.

Echangé, après un an de captivité, La Tour-d'Auvergne revint dans sa patrie (1797), quand déjà, sur le bruit répandu de sa mort, il avait été remplacé dans son grade; il rentrait donc en France avec le titre d'officier réformé. Il eût pu réclamer contre cette erreur et facilement la faire réparer : il aima mieux l'oublier.

Mais, quoique pauvre, il ne voulut pas laisser exister le témoignage d'une grande injustice que peut seule expliquer le désordre anarchique des mauvais jours de la Révolution. Tandis qu'il combattait avec tant de gloire sous les drapeaux de la République, son nom avait été inscrit sur la liste des émigrés. Il réclama, et obtint sa radiation.

Il se retira dans une petite maison à Passy, reprit avec ardeur, l'étude de nos origines et vécut heureux au milieu des livres et des médailles, de quelques fleurs et de quelques amis. Son appartement était modeste, son habillement simple, sa vie frugale et laborieuse : il se réservait encore, dans de sévères économies, les moyens de soulager l'infortune.

Cependant, un dévoûment rare et digne des temps antiques allait, dans l'âge du repos, le rejeter dans le tumulte des armes. Le savant breton Le Brigant, son compatriote et son ami, père de sept enfans, lui écrit pour le prier de faire exempter de la réquisition l'aîné qu'elle venait d'atteindre: c'était le compagnon nécessaire de ses longs travaux, et alors l'unique appui de sa vieillesse. Mais La Tour-d'Auvergne ne veut pas priver, dans un temps de revers pour nos armes (1797), la France d'un défenseur: il ne sollicite pas l'exemption ; il demande à remplacer lui-même le jeune réquisitionnaire. Il part, mêlé dans les rangs des soldats qu'il avait commandés : mais l'estime des chefs le suit et le distingue; il est dispensé de tout service qui n'est que pénible sans être périlleux. Il est invité à la table des généraux et surtout appelé dans leurs conseils. Mais quand l'armée marche au combat, il rentre dans les rangs des grenadiers: il n'est plus que leur camarade et leur modèle.

Après la rupture du traité de Campo-Formio, l'éclat de nos armes avait pâli. La campagne de l'an VII (1799) avait eu des commencemens sinistres. La République française troublée par des divisions intestines, l'harmonie détruite entre le Directoire et les deux Conseils législatifs, l'épuisement des finances, l'inquiétude des esprits, la victoire devenue au dehors difficile ou infidèle : tels étaient les tristes avant-coureurs

d'une révolution nouvelle ; et ils semblaient ouvrir la voie à l'ambition d'un chef qui rêverait l'empire.

Masséna et Lecourbe cherchaient à venger dans la Suisse, les désastres de l'Italie. L'épée de La Tour-d'Auvergne fut tirée dans tous les combats qui signalèrent cette campagne ; et délivrèrent l'Helvétie. Pendant les courts repos de ces sanglantes journées, on vit, comme à l'ordinaire, dans La Tour-d'Auvergne, le savant délasser le guerrier. Placé en station à Windisch, il y reconnut une colonie romaine, l'ancienne Vindonissa ; il recueillit des médailles, interrogea des ruines ; chercha les vestiges des temps antiques, toujours fidèle à la devise *Gloriæ Majorum*, que choisit l'Académie Celtique (1), quand elle inscrivit lors de sa formation, en tête de la liste de ses membres *résidens* (1805) La Tour-d'Auvergne, cinq ans après sa mort !

Mais, si dans la guerre le repos de La Tour-d'Auvergne était l'étude, l'action était l'héroïsme. Il combattit aux premiers rangs à la reprise de Zurich. Les Russes vaincus, écrasés, refusaient de se rendre ; ils provoquaient par l'injure la fureur des soldats : le héros s'avance et parle dans leur langue qu'il entendait ; son éloquence est rapide comme le danger, et en même temps que par l'ascendant de sa mâle vertu, il retient l'exaspération du vainqueur, il parvient à faire accepter la vie aux vaincus.

Cependant, la République en France allait finir son temps. La révolution du 18 brumaire avait tout changé. Le nom de République restait encore, mais il tendait de jour en jour à s'effacer dans l'empire.

En janvier 1800, La Tour-d'Auvergne fut nommé par le sénat conservateur, Membre du Corps législatif, lors de la première organisation de cette assemblée ; mais, dans sa modestie, il refusa d'accepter sa nomination, disant : « je ne sais pas faire les lois, je ne sais que les défendre : » et, le 28 janvier, sur son refus, que rien ne put vaincre, il fut remplacé par De Vismes.

Il est dans les destinées humaines de singuliers rapports de faits éloignés, qui étonnent quand ils sont accomplis et rapprochés. Avant

(1) L'auteur de cette Notice a eu l'honneur d'appartenir à l'Académie Celtique, dont il fut le second Secrétaire perpétuel, et qui a compté parmi ses membres d'illustres guerriers, Kléber, Desaix, La Tour-d'Auvergne ; et quand cette Académie prit, en 1814, le titre de *Société Royale des Antiquaires de France*, il devint le premier Secrétaire perpétuel de cette réunion de savans dont les travaux, sans frivole et stérile éclat, ont toujours été utiles, et dont les *Mémoires* ont mérité l'estime de l'Europe savante.

la révolution, un habitant encore obscur de la ville de Carhaix est reconnu par un duc de Bouillon, comme descendant d'un de ses ancêtres, qui vivait près de deux siècles auparavant. Ce citoyen se fait un nom dans les armes. La révolution éclate, et ce nom grandit encore. La noblesse est bientôt proscrite; la liste des émigrés s'ouvre : la vente de leurs biens commence et se poursuit de toutes parts. La Tour-d'Auvergne est devenu dans l'armée un héros populaire, et il rend à la maison illustre, qui naguère l'a reconnu, bien plus qu'il n'a reçu d'elle : son nom la protège, et de grands biens lui sont conservés ou rendus. Le duc de Bouillon veut, dans sa reconnaissance, assurer au héros une existence aisée dans une douce vieillesse. Il lui offre, il le presse d'accepter la terre de Beaumont-sur-Eure, qui vaut dix mille francs de rente. Mais La Tour-d'Auvergne ne veut pas perdre le mérite d'avoir obligé avec désintéressement : il refuse; le duc presse encore; il insiste.. : la résolution de La Tour-d'Auvergne est irrévocable. Huit cents livres de rente composaient toute sa fortune : *c'est beaucoup*, disait-il, *pour un grenadier sous les armes. C'est assez pour un homme qui ne s'est pas fait de besoins dans la retraite.* Il avait abandonné sa pension à une famille pauvre, et il écrivait à un de ses amis : « du pain, du lait, la liberté, et un cœur qui ne puisse jamais s'ouvrir à l'ambition, voilà l'objet de tous mes desirs ». Quand le discrédit rapide du papier-monnaie vint trop sensiblement diminuer ses faibles ressources, il s'adressa au ministre de la guerre, qui, sur-le-champ, donna l'ordre de lui compter quatre cents écus. La Tour-d'Auvergne ne voulut prendre que cent vingt francs, et dit, en souriant : « si j'ai besoin encore, je reviendrai. »

Des traits pareils n'étaient guère dans les mœurs de son âge : ils rappellent la simplicité des temps antiques; ils peuvent étonner de nos jours : mais comment s'empêcher de les admirer!

Le 25 avril 1800 (5 floréal an VIII), Carnot, alors ministre de la guerre, digne admirateur de tant de vertu unie à tant de gloire, écrivit cette lettre mémorable que l'histoire doit conserver :

Le Ministre de la guerre au Citoyen LA TOUR-D'AUVERGNE-CORRET.

« En fixant mes regards sur les hommes dont l'armée s'honore, je vous ai vu, citoyen, et j'ai dit au premier consul :

« La Tour-d'Auvergne-Corret, né dans la famille de Turenne, a hérité de sa bravoure et de ses vertus.

« C'est l'un des plus anciens officiers de l'armée ; c'est celui qui compte le plus d'actions d'éclat ; partout *les braves* l'ont nommé *le plus brave*.

« Modeste autant qu'intrépide, il ne s'est montré avide que de gloire, et a refusé tous les grades.

Aux Pyrénées-Occidentales, le général commandant l'armée (*Muller*) rassembla toutes les compagnies de grenadiers, et pendant le reste de la guerre, ne leur donna point de chef. Le plus ancien capitaine devait commander : c'était La Tour-d'Auvergne. Il obéit, et bientôt ce corps fut nommé par les ennemis, *la Colonne infernale*.

« Un de ses amis n'avait qu'un fils, dont les bras étaient nécessaires à sa subsistance : la conscription l'appelle. La Tour-d'Auvergne, brisé de fatigues, ne peut travailler, mais il peut encore se battre ; il vole à l'armée du Rhin, remplace le fils de son ami ; et pendant deux campagnes, le sac sur le dos, toujours au premier rang, il est à toutes les affaires, et anime les grenadiers par ses discours et son exemple.

« Pauvre, mais fier, il vient de refuser le don d'une terre que lui offrait le chef de sa famille. Ses mœurs sont simples, sa vie est sobre ; il ne jouit que du modique traitement de capitaine à la suite, et ne se plaint pas.

« Plein d'érudition, parlant toutes les langues, son érudition égale sa bravoure ; et on lui doit l'ouvrage intéressant, intitulé : *les Origines gauloises*.

« Tant de vertus et de talens appartiennent à l'histoire ; mais il appartient au premier Consul de la devancer. »

« Le premier Consul, citoyen, a entendu ce précis avec l'émotion que j'éprouvais moi-même ; il vous a nommé, sur-le-champ, PREMIER GRENADIER DES ARMÉES DE LA RÉPUBLIQUE, et vous décerne un sabre d'honneur.

« Salut et fraternité. » Signé : CARNOT.

La Tour-d'Auvergne accepta le sabre d'honneur, et voulut refuser un titre nouveau dans l'histoire, créé pour lui, et qui ne sera jamais peut-être rétabli. Il écrivait à un de ses amis : « Je n'eus jamais plus besoin de consolation que dans le moment où vous m'adressez des félicitations. Quelqu'un qui ne sut compter avec sa patrie que pour briguer l'honneur de la servir, et qui rangea toujours parmi les choses les plus indifférentes les éloges et les distinctions, pourrait-il n'être pas vivement affecté de voir attaché à ses faibles services un prix aussi énorme, aussi

disproportionné? Supérieur aux craintes comme aux espérances, tout me fait un devoir de m'excuser d'accepter un titre qui, à mes yeux, ne paraît applicable à aucun soldat français, et surtout à un soldat attaché à un corps où l'on ne connut jamais ni premier ni dernier. Je suis trop jaloux de conserver des droits à l'estime des valeureux grenadiers et à leur amitié, pour consentir à aliéner de moi leur cœur, en blessant leur délicatesse. Les voies où j'ai marché ont toujours été droites et faciles. J'attendais de mes services (si l'on y attachait un jour quelque prix) un salaire plus conforme à mes goûts et plus digne d'un homme de guerre : ou l'oubli, ou que l'on ne se les rappelât qu'à ma mort. »

En écrivant ces lignes, La Tour-d'Auvergne s'était peint. Il ne put faire révoquer une distinction qui n'étonnait que lui-même ; et, dès ce moment, il arrêta dans sa pensée qu'une mort glorieuse pourrait seule la justifier.

On lui avait laissé le choix du corps où il voudrait servir : il entra dans la 46e demi-brigade comme simple grenadier, et fit partie de l'armée du Danube qui ne tarda pas à être passé à la nage et sans pontons. Le général en chef Moreau gagna rapidement quatre batailles, à Biberach, à Memmingen sur Liller, à Dillingen ; il conquit la Souabe, une partie de la Bavière, et vengea, dans les plaines d'Hochstedt, l'ancien revers de nos armes.

Le général Kray était vivement poursuivi dans sa retraite. Le 27 juin Lecourbe l'atteignit au village d'Oberhausen, près de Neubourg. Le combat s'ouvre, la division du général Montrichard se trouve la première engagée et d'abord repoussée : mais, soutenue par la division Grandjean, elle reprend l'offensive. L'action est meurtrière et terrible : elle durait encore à dix heures du soir. Les munitions étaient épuisées, mais non le courage ; on avait cessé de tirer, on ne se battait plus qu'à l'arme blanche, qu'avec la crosse des fusils.

Ce fut dans cette horrible mêlée, dit le général Mathieu Dumas, que périt le premier grenadier de France, le brave La Tour-d'Auvergne, véritable preux, modèle de valeur et de vertus guerrières. Il combattait sur la colline d'Oberhausen : il aperçoit un hullan qui porte une enseigne, il s'élance pour la lui arracher ; mais un autre hullan accourt et l'atteint au cœur avec sa lance.

Deux mois ne s'étaient pas encore écoulés depuis qu'il avait été nommé *Premier Grenadier des Armées françaises* quand il trouva la mort des braves qu'il cherchait, et son dernier lit dans un champ de bataille : il y tomba comme Turenne son aïeul ; il lui avait ressemblé dans

sa vie, il lui ressembla dans sa mort. C'est ainsi que treize jours auparavant (14 juin 1800), Desaix était tombé vainqueur dans les plaines de Marengo.

Pour bien juger aujourd'hui à quelle hauteur de renommée La Tour-d'Auvergne se trouvait élevé, il suffira de lire cet ordre du jour du général en chef (28 juin).

Ordre du général en chef de l'armée du Rhin (MOREAU).

« Mes camarades,

« Le brave La Tour-d'Auvergne a trouvé une mort glorieuse. Les soldats à la tête desquels il combattit si souvent, lui doivent un témoignage solennel de regret et d'admiration ; en conséquence, le général en chef ordonne :

« 1° Les tambours des compagnies des grenadiers de toute l'armée, seront pendant trois jours voilés d'un crêpe noir.

« 2e Le nom de La Tour-d'Auvergne sera conservé à la tête du contrôle de la compagnie de la 46e demi-brigade où il avait choisi son rang. Sa place ne sera point remplie, l'effectif de cette compagnie ne sera plus dorénavant que de 82 hommes.

« 3° Il sera élevé un monument sur la hauteur en arrière d'Oberhausen, au lieu même où La Tour-d'Auvergne a été tué. Les restes du chef de brigade Forti, commandant la 46e, et qui a reçu la mort à ses côtés, après avoir fait des prodiges de valeur, y seront aussi déposés.

« 4° Ce monument consacré aux vertus et au courage, est mis sous la sauve-garde de tous les pays. »

« DESSOLLES, *chef de l'état-major-général.* »

Et, en un jour, ce monument s'éleva, par la main des soldats, improvisé comme nos victoires, durable comme leur souvenir, simple comme le héros dont il reçut la dépouille, au roulement de tous les tambours voilés, sur la colline d'Oberhausen. L'armée se remit en course, comme pour venger sa mort, et le même jour les Français entrèrent dans Munich, et Vienne menacée allait ouvrir ses portes, quand, peu de jours après (15 juillet), un armistice demandé par l'Autriche, vint suspendre le cours de nos victoires.

Cependant l'ordre du jour de l'armée s'exécutait avec un religieux enthousiasme, digne des temps antiques.

Le deuil de l'armée du Danube devint celui de la France, et prit un caractère national.

Un arrêté des Consuls, inséré au *Bulletin des Lois*, ordonne, le 20 juillet 1800, que le sabre d'honneur du Premier Grenadier des Armées françaises sera suspendu aux voûtes de l'église des Invalides, qu'on appelait alors *le Temple de Mars.*

Le lendemain (21 juillet), le Tribunat arrête, à l'unanimité, que, « sensible à la perte que l'armée française a faite dans la personne de son Premier Grenadier, voulant honorer à-la-fois le dévoûment et la modestie du brave La Tour-d'Auvergne, » le président prononcera son éloge et celui des guerriers morts pour la défense de la patrie, à l'anniversaire de la fondation de la République.

La veille de cette fête (22 septembre), par une coïncidence remarquable, qu'il ne faut pas attribuer au hasard, le corps de Turenne, immortel aïeul de La Tour-d'Auvergne, qui était passé, de la sépulture des Rois, au Musée des monumens français, est transféré, avec pompe, sous le dôme des Invalides, en même temps que le sabre de son arrière-neveu est appendu au milieu des trophées dans le haut de la nef.

Enfin le jour de ce grand anniversaire de la République (le dernier qui dut être célébré avec le sentiment de sa durée), en présence des trois Consuls, du Sénat, du Tribunat et du Corps Législatif, devant les Députés envoyés, au nombre de trois, par chaque département, l'éloge de La Tour-d'Auvergne se trouve mêlé à celui de Turenne, et brille au premier rang dans la commémoration des *Guerriers français morts pour la défense de la patrie;* et, ensuite, sur la place des Victoires, en présence du même cortège, le sénateur Garat lit l'éloge des généraux Kléber et Desaix, qui étaient tombés le même jour, l'un près des Pyramides, sur les bords du Nil; l'autre, au-delà des Alpes, dans les champs de Marengo; et Napoléon pose la première pierre d'un monument élevé à la mémoire de ces illustres guerriers. C'était encore le temps des fêtes nationales conçues dans de grandes pensées, et dont l'histoire gardera le souvenir.

Bientôt la ville de Carhaix voulut consacrer, dans ses murs, la mémoire du héros qu'elle avait vu naître; et le 5 septembre 1801, un arrêté des Consuls autorisa les habitans à lui élever un monument.

Cinq ans s'étaient écoulés, la République avait fait place à l'Empire, et la 46e demi-brigade, fière de posséder le cœur du *Premier Grenadier de France,* entendait tous les jours, à l'appel, cette réponse sublime : *Mort au champ d'honneur!* et le lendemain, marchait au com-

bat et à la victoire : rappelant ainsi que, dans l'antiquité, long-temps après la mort d'Ajax, les Locriens, quand ils allaient à la guerre, laissaient vide, dans leurs rangs, la place de ce héros, et gagnaient, en son nom, des batailles. Cinq ans s'étaient écoulés, lorsque, le 30 mars 1805, un des fondateurs de *l'Académie Celtique*, M. Mangourit, dans la première séance de cette Société, termina un discours plein d'enthousiasme, en ces termes :

« Mettons en rapport de gloire, et les braves qui défendent la Patrie, et les savans qui l'éclairent. Ne sommes-nous pas les compagnons de La Tour-d'Auvergne aussi bien que les grenadiers de la 46e ? S'il est encore le premier d'entre eux, qu'il soit aussi le premier d'entre nous ? Décernons au *brave des braves* la place due au savant illustre qui nous a fait connaître nos origines. Que son esprit soit toujours présent aux séances de cette Académie ; qu'il dirige ses pensées ; qu'il conduise ses travaux. »... Et, sur-le-champ, les dispositions suivantes furent arrêtées :

« Le nom de La Tour-d'Auvergne est placé à la tête des membres de l'Académie Celtique ; — lors des appels, son nom sera appelé le premier. — Le général Dessoles, qui fit et signa l'ordre de l'armée, après le trépas de La Tour-d'Auvergne, est nommé membre régnicole de l'Académie (1). »... Et, depuis ce jour, le nom de LA TOUR-D'AUVERGNE-CORRET, « *mort au champ d'honneur* », fut et resta le premier inscrit sur la liste des membres *résidens*.

S'il est beaucoup de noms que conserve l'histoire, il en est peu qui vivent, avec une espèce de prestige, dans le cœur des peuples, et dont le souvenir ne s'efface jamais. Le tombeau que, dans sa course rapide, l'armée française éleva de ses mains, le 28 juin 1800, sur la colline d'Oberhausen, avait été toujours respecté par l'étranger, même au milieu de ses revers : il n'avait ressenti que les outrages du temps, lorsqu'en 1837, le roi de Bavière a fait restaurer ce monument qu'un ordre du jour de l'armée du Danube avait déclaré *mis sous la sauve-garde de*

(1) Indépendamment des généraux Kléber et Desaix, cette Académie comptait parmi ses membres : les maréchaux Brune et Macdonald, l'amiral Bruix, les généraux Menou, Beurnonville, Hédouville, Miollis, Andréossy, Pommereul, d'autres encore. La savante collection de *Mémoires* que l'Académie a publiés, et que la Société continue avec succès, est un dépôt précieux pour l'histoire des langues, des origines et des antiquités. Dans la salle des séances est toujours conservé, avec honneur, le buste de La Tour-d'Auvergne, modelé par Corbet, et d'après lequel a souvent été reproduit, par le burin, le portrait du *Premier Grenadier de l'Armée française*. Le portrait joint à cette notice a été gravé d'après un dessin inédit de Duplessis-Bertaux

tous les pays. « Le roi poète y a fait graver, pour inscription, deux vers allemands, dont voici la traduction : *Celui qui meurt dans une lutte sacrée, trouve pour le repos une patrie, même dans la terre étrangère.*

Il y a ici, dans les faits, quelque chose de grand et d'antique qui rappelle les plus belles *Vies* de Plutarque.

Le cœur de La Tour-d'Auvergne qui avait été porté, avec la victoire, dans plusieurs capitales de l'Europe et jusque sous les murs du Kremlin par un vieux grenadier, sergent décoré de la 46e demi-brigade (1), fut déposé aux Invalides, après le licenciement de l'armée de la Loire, et quand les régimens furent recomposés. Ensuite ce cœur, qui, ne battant plus, avait fait battre encore pour la patrie et pour la gloire tant d'autres cœurs, fut transporté à la Chancellerie de la Légion d'Honneur; puis une comtesse de La Tour-d'Auvergne-Lauraguais obtint qu'il lui serait remis ; et, enfin, de nos jours, s'est élevé un long procès entre les membres de la famille de La Tour pour savoir auquel d'entre eux ce noble héritage devait appartenir. (2)

Si les morts pouvaient sortir de leur tombeau, le *Premier Grenadier de France* eût dit à ceux qui se disputaient son cœur : « Vivant, je n'ai jamais hésité à reconnaître que ma naissance illégitime ne me donnait légalement aucun droit à me dire issu de la maison de Bouillon qui est celle de La Tour. Mais, si vous voulez que je vous appartienne, n'oubliez pas que j'appartiens aussi, et avant tout, à ma patrie et à l'armée. Laissez donc à ce qui reste de moi reprendre sa place dans le sanctuaire des braves, où, avec mon épée, repose le plus illustre de nos aïeux. »

VILLENAVE.

(1) Ce brave, nommé MAZURIER, a servi depuis dans le 42e régiment, et s'est retiré à Angers.

(2) *Moniteur* du 12 juillet 1838.

DESAULT et BICHAT.

DESAULT ET BICHAT.

Le 14 thermidor an x (2 août 1802), le Premier Consul BONAPARTE écrivait au Ministre de l'Intérieur : (1)

« Citoyen Ministre, je vous prie de faire placer à l'Hôtel-Dieu un marbre dédié à la Mémoire des Citoyens DESAULT et BICHAT, qui atteste la reconnaissance de leurs contemporains pour les services qu'ils ont rendus : l'un à la Chirurgie française, dont il est le restaurateur ; l'autre à la Médecine qu'il a enrichie de plusieurs ouvrages utiles... Bichat eût agrandi le domaine de cette science si importante et si chère à l'humanité, si l'impitoyable mort ne l'eût frappé à vingt-huit ans !... »

La volonté du Premier Consul a été accomplie : ce marbre existe. Mais là ne s'arrêtait point la pensée de l'homme de génie. Dès-lors, ces deux grands noms, unis par le double lien de l'amitié et d'une fraternité de gloire, ne peuvent plus être séparés.

DESAULT.

Comme Ambroise Paré et comme Dupuytren, DESAULT (Pierre-Joseph), né l'an 1744, au fond d'une province, loin de Paris qui devait être le théâtre de sa gloire, eut pour parens de pauvres cultivateurs, du

(1) Voir l'ouvrage intitulé : *Le Consulat et l'Empire*, par A. C. Thibaudeau, tome II, page 497. Paris, chez Jules Renouard, 1835.

village de Magny-Vernais, près de Lure, en Franche-Comté. Des ennemis de Desault ont publié que ce grand Chirurgien n'avait point fait d'études classiques; qu'à seize ans, il était parti de son village en aventurier, et qu'étant venu chercher fortune à Paris, il avait été réduit à remplir les plus abjectes fonctions de domesticité dans les amphithéâtres pour apprendre l'Anatomie. On ne voit pas ce que ses admirateurs auraient pu dire de plus pour rehausser sa gloire : mais ce récit, dicté par une basse et maladroite jalousie, est contraire à la vérité. Il est certain que Desault n'eut pas l'honneur d'être si complètement son propre ouvrage; qu'il reçut les premières notions de la langue latine d'un instituteur particulier de la petite ville de Lure; qu'il entra au collège à douze ans; qu'il s'appliqua aux belles-lettres et surtout aux mathématiques. Il poussa même l'étude de cette dernière science plus loin que ne le font ordinairement les plus forts écoliers et assez pour être en état de composer sur l'ouvrage très abstrait de Borelli « *De Motu Animalium*, » un commentaire, qui aurait mérité d'être publié. Ces fortes études en mathématiques devaient bientôt offrir une précieuse ressource au jeune et pauvre Franc-Comtois.

Desault venait de terminer, avec distinction, son cours de Philosophie. Ses parens, comme beaucoup de villageois de cette époque et même encore de nos jours, ne concevaient point que, pour un jeune homme qui a fait de bonnes études, il y eût d'autre carrière à suivre que celle de l'Eglise; mais Desault qui ne se trouvait point de dispositions à se faire prêtre, se sentait appelé à être Chirurgien. Sa vocation, son génie furent mis à une rude épreuve. Réduit à recevoir ses premières leçons du praticien de son village, sa première découverte fut que ce maître était grossièrement ignorant. Sa résolution est bientôt prise. Muni d'une faible somme que ses parens ramassent avec peine, il se rend à Béfort. Pendant trois ans qu'il passe dans cette ville, il suit avec une ardeur qui ne se démentit jamais, la pratique de l'Hôpital militaire. Ce n'est pas, quoi qu'en ait dit Bichat, que les chefs de ce service militaire fussent des hommes d'un grand mérite, mais pour un élève tel que Desault, les véritables maîtres étaient la nature et le génie d'observation, et il y avait à observer dans un vaste hospice, placé sur le passage des troupes et à proximité du théâtre de nos guerres en Allemagne. Un Biographe, dont nous emprunterons souvent les récits (1), rapporte qu'assistant lui-même à la clinique de Desault, il l'avait entendu

(1) Article DESAULT, dans la *Biographie universelle*, par FOURNIER.

raconter l'histoire de ses premiers pas dans la carrière et celle des grands cas de chirurgie militaire qu'il avait étudiés à Béfort. Ainsi Desault, n'ayant pas d'autre guide que son génie, avait observé dès ce temps avec une rare perspicacité les phènomènes qui se manifestent dans les blessures faites par des armes à feu, et lorsqu'il eut à donner ses soins, en 1789 et 1790, aux victimes des premiers combats de la révolution, il n'eut besoin que de mettre en pratique, après vingt-cinq ans d'intervalle, les premières observations de sa jeunesse et de ses débuts.

N'ayant plus rien à apprendre de ses maîtres de Béfort, et d'ailleurs impatient de se transporter sur un plus vaste théâtre, Desault vint à Paris, en 1764, et parmi la foule des Elèves d'Antoine Petit, il se fit bientôt remarquer de ce maître célèbre. Toujours zélé et infatigable, il suivait à-la-fois les cours du Collège de Chirurgie, la pratique des grands hôpitaux, les leçons de Louis et de Sabatier. Les privations que sa pauvreté lui imposait ne ralentissaient point son ardeur. Ses ennemis ont ignoré ou n'ont pas voulu dire qu'il donna pour vivre des leçons de mathématiques d'abord, puis il se sentit assez fort pour ouvrir un cours public d'Anatomie pour les Etudians. Il avait à peine vingt-deux ans (1766). Dans cet enseignement, il fit preuve de toute la sagacité, de toute la solidité d'un maître consommé. Et cependant, Desault n'était pas orateur : un grasseyement désagréable, une diction dépourvue d'élégance, eussent bientôt fatigué et rebuté ses auditeurs volontaires, si la clarté de sa méthode, la justesse de ses expressions, la chaleur passionnée et communicative du jeune professeur n'eussent pas fait oublier toutes les incorrections de ces premières leçons improvisées. Il eut le bonheur de voir la foule des auditeurs se porter à son amphithéâtre : les plus grands Chirurgiens du temps eurent la générosité de l'encourager par leurs suffrages. Mais ce beau succès devait éveiller la jalousie. On contesta au jeune professeur le droit d'y enseigner publiquement, droit exclusivement attribué aux Membres de la Faculté de Médecine ou bien aux Chirurgiens de Saint-Cosme. Louis et Lamartinière s'honorèrent en prenant Desault sous leur protection. Louis, dont le cœur était aussi généreux que l'humeur irritable, donna le bel exemple de venir prendre place parmi les auditeurs du jeune professeur, en signe d'estime et d'affection. Desault n'en fut pas moins contraint, pour continuer ses cours, à emprunter le nom d'un des Médecins de la Faculté et à se donner pour son répétiteur !

Un enseignement nouveau venait d'être fondé par ce jeune homme qui ne possedait pas même un titre ni le droit d'enseigner. « La Méthode de

Desault, selon le jugement de son élève et de son ami, l'illustre Bichat, créa chez les Français l'*Anatomie chirurgicale*.

Un dernier coup que la jalousie réservait à Desault fut de répandre le bruit qu'il possédait, à la vérité, un certain talent de professeur, mais qu'il n'était point et ne serait jamais un bon Chirurgien; qu'il savait démontrer, mais qu'il ne saurait point opérer, qu'il ne l'oserait pas. Desault répondit à ces attaques par d'éclatans succès, par une pratique savante, hardie, heureuse : opérations nombreuses et difficiles, d'une réussite complète; création d'instrumens et procédés entièrement nouveaux, ou renouvelés avec tant d'habileté et tellement améliorés que leur mise en pratique équivalait à une création complète. Les détails purement scientifiques nous sembleraient ici peu convenables pour l'objet que nous nous proposons.

Enfin la renommée de grand Chirurgien comme celle de grand Anatomiste n'étant plus contestée à Desault, la voix des Elèves et celle des maîtres le firent porter à la chaire de l'Ecole pratique quoiqu'il ne fût pas agrégé, étant resté jusqu'alors trop pauvre encore pour acquitter les frais de réception. Bientôt le Collège de l'Académie de Chirurgie le réclama : sa pauvreté faisait encore obstacle. Mais Louis était toujours là : cette fois ce fut de sa bourse qu'il aida Desault, et son protégé, après dix années de travaux fut reçu membre du Collège et de l'Académie de Chirurgie (1776), puis de l'Académie rovale. On aime à raconter que Desault demanda et obtint pour présider à sa thèse de réception, Louis son bienfaiteur, dont il fit délicatement l'éloge en choisissant pour sujet de dissertation un procédé nouveau introduit par Louis dans la Chirurgie française. Desault était reconnaissant mais brusque; Louis avait bon cœur et de grandes prétentions. On voudrait pouvoir ignorer que l'union entre ces deux hommes ne résista point à l'épreuve des années et de la rivalité dans une même profession.

Tant de zèle et de dévoûment dans un homme qui ne se laissait point éblouir de sa propre gloire, durent contribuer à étendre chez les étrangers la renommée de l'Ecole fondée par Desault. Les Etudians accouraient alors aux leçons de cet illustre professeur, de toutes les parties de l'Europe, comme ils accourent aujourd'hui aux cours de la Faculté de Paris, de toutes les parties du monde. L'Italie et l'Espagne, l'Allemagne et l'Angleterre, ont compté leurs plus illustres chirurgiens parmi les élèves de Desault.

Dès sa jeunesse, Desault avait beaucoup observé et peu lu : quand il fut parvenu à la force de son talent, il cessa presque totalement de lire.

« La Chirurgie fut pour Desault une sorte d'instinct, a dit Percy, comme l'art de la guerre en fut un pour le grand Condé. » Faute de lecture, il arriva souvent à Desault de se croire inventeur d'idées déjà connues, et réellement il l'était, par une sorte d'ignorance à laquelle suppléait son génie. Les ennemis criaient au plagiat, mais sa bonne foi était incontestable. Il ne connaissait, de l'antiquité, que les ouvrages d'Hippocrate.

Nommé, en 1782, Chirurgien en chef de la Charité, Desault en six années d'expériences multipliées et de découvertes importantes fit faire à la Chirurgie d'immenses progrès et se trouva désigné par la voix publique pour la survivance devenue vacante à l'Hôtel-Dieu (1788). On cite encore à ce sujet, du même Louis, une belle parole et un acte honorable. « J'ai à me plaindre de lui, mais je dois à ma conscience, je dois à l'intérêt de l'humanité de déclarer qu'il est, à mon avis, le seul digne de remplir cette place » : telle fut la recommandation que Louis donna en faveur de Desault au magistrat de qui dépendait la nomination. La survivance accordée à Desault ne fut pas de longue durée. La mort du vieux titulaire Moreau mit bientôt son adjoint en possession du titre comme des fonctions de Chirurgien en chef de l'Hôtel-Dieu.

A partir de ce temps, Desault, comme après lui Dupuytren, tint le sceptre de la Chirurgie française. Toutes les grandes opérations qui s'offraient dans la pratique de la capitale lui étaient confiées : mais jamais les calculs de la cupidité ou de l'orgueil ne firent négliger à Desault ni le service de son Hôpital ni l'instruction de ses élèves. Desault était marié ; il avait une maison honorablement tenue, mais jamais il ne se dispensa d'aller régulièrement coucher dans la chambre qui lui était assignée à l'Hôtel-Dieu pour être à portée la nuit de donner de prompts secours aux malades ! Ce fait et les détails qui suivent (1), ne sont pas sans intérêt dans l'Histoire des *Bienfaiteurs de l'Humanité*.

De grand matin, toujours le premier dans les salles, Desault commençait sa visite. S'il y avait une opération à faire, il y procédait sous les yeux de ses nombreux élèves, et quand le malade avait reçu tous les soins qu'exige l'humanité, le maître dissertait sur le cas qui venait de se présenter, faisait connaître aux élèves les motifs qui avaient déterminé son opération, ceux qui lui avaient fait préférer telle méthode à telle autre : leçon clinique et théorique à-la-fois. Un élève était chargé de suivre le malade, de rédiger jour par jour l'histoire de son traitement. Lorsque le sujet était guéri, on le faisait venir dans l'amphi-

(1) *Biographie universelle*, tome XI.

théâtre pour le montrer aux élèves, et celui qui avait été chargé de suivre sa maladie en lisait l'histoire que Desault commentait avec une admirable sagacité. En cas de mort, même lecture publique, accompagnée ou suivie de l'exposé des causes auxquelles la mort était attribuée. Des personnes de toutes conditions, chez qui Desault ne pouvait se rendre, se faisaient porter auprès de lui, dans l'hospice, mais les pauvres y venaient en grand nombre, et pour eux, les consultations, les opérations même de la main du grand Chirurgien étaient gratuites. Après la consultation, la leçon de Chirurgie. Souvent midi sonnait, que Desault n'avait pas encore quitté son amphithéâtre, et c'était alors seulement qu'il se transportait dans les maisons particulières où le faisait appeler sa grande renommée. Dès six heures du soir, il rentrait dans son hôpital pour n'en plus sortir de la journée et de la nuit. Seconde visite et leçon du soir à l'amphithéâtre, ordinairement sur l'Anatomie et la Théorie des opérations chirurgicales.

Le défaut d'érudition et une sorte de dédain pour la Médecine qu'il ignorait, n'empêchaient point Desault d'être honoré comme le premier Chirurgien d'Europe, quand la révolution française éclata. La carrière que Desault parcourait avec tant de gloire ne fut pas celle qui dut souffrir le plus des malheurs de ces temps. Les fureurs même de la guerre civile et étrangère n'ont pas été sans contribuer aux progrès de la Chirurgie (1). Nommé, en 1788, membre du Conseil de Santé chargé de l'examen des Chirurgiens militaires, Desault fut appelé, par élection, au *Comité de Santé des Armées*, dès le commencement de la guerre en 1792. Mais son zèle et son humanité ne le préservèrent point de l'honneur et du danger d'être traité comme les hommes les plus vertueux et les meilleurs patriotes. Dénoncé par Chaumette, il est arrêté, le 28 mai 1793, pendant sa leçon même, et traîné dans les cachots. Ses élèves étaient consternés, ses malades désespérés : mais la rumeur qu'avait excité cette violence força bientôt le trop fameux *Comité de Sûreté générale* à relâcher au moins celui de qui dépendait la vie de tant de malheureux blessés, parmi lesquels on eut soin de faire remarquer que l'on comptait un grand nombre de patriotes. Desault avait manqué trois nuits à l'Hôtel-Dieu : il les avait passées en prison. On le rendit, enfin, à ses blessés et à ses Elèves.

(1) Le *Journal de Chirurgie* dont la rédaction fut entreprise par les Élèves de Desault, contenant les observations recueillies dans sa Clinique de l'Hôtel-Dieu, fut commmencé en 1791.

Dans le renversement de toutes les institutions, même des plus utiles, la Faculté de Médecine et le Collège de Chirurgie avaient été supprimés ; l'*Ecole de Santé*, créée en 1794, réunissant les deux corps, depuis si long-temps séparés et rivaux, Desault fut maintenu en possession de la première chaire de l'enseignement chirurgical en France. Mais la réunion de la Médecine et de la Chirurgie lui paraissait une atteinte mortelle à l'art qu'il professait. Les émeutes révolutionnaires achevaient de le plonger dans une tristesse et un abattement dont il ne pouvait se défendre. Appelé auprès du jeune fils de Louis XVI, mourant dans son cachot, Desault s'empressa de prodiguer au prince infortuné des soins inutiles. Y avait-il du courage dans cette conduite? L'évènement put le faire croire. Atteint lui-même d'une fièvre ataxique qui débuta par un délire, Desault succomba en deux jours, et expira le 1er juin 1795, à l'âge de cinquante-et-un ans ! (1)

On a fait un crime à Desault d'une certaine rusticité dans ses manières : elles étaient celles d'un homme qui n'avait jamais fréquenté les salons et qui faisait plus de cas d'une rude franchise que d'une élégante urbanité. La pratique de l'art de guérir lui paraissait œuvre d'humanité plutôt que matière à politesse. Il réservait pour ses malades tous les ménagemens, toutes les formes de douceur, que pouvait admettre son caractère vif et impatient.

Desault devenu célèbre ne considéra point le rapide passage de la pauvreté à la richesse comme la plus belle récompense de ses efforts et de son génie. Grand et généreux, avant tout il s'honorait de ses travaux comme d'une mission d'humanité ! Il avait un excellent cœur, mais il était brusque, bourru même : aussi ses Elèves l'appelaient-ils *Le Bourru Bienfaisant !*

Il ne reste de Desault qu'un *Mémoire* lu à l'Académie de Chirurgie et sa Thèse latine de réception. Il lisait peu ; il écrivit encore moins, mais il laissait après lui, pour prendre soin de sa mémoire, son élève, l'immortel BICHAT !

(1) Choppart, ami de Desault qu'il remplaça auprès du jeune prince, fut frappé de mort subite, et le prince lui-même succomba, le 8 juin 1795, huit jours après Desault.

BICHAT.

BICHAT (Marie-François-Xavier) était né aussi dans un village loin de Paris, à Thoirette, Département de l'Ain, le 11 novembre 1771, de Jean-Baptiste Bichat, docteur en médecine, et de Marie-Rose Bichat. Il est remarquable que Bichat, comme Desault, fut destiné dès son enfance à l'état ecclésiastique. Les premiers succès qu'il avait remportés au collège de Nantua le firent envoyer à Lyon dans un séminaire. Fils de médecin, Bichat n'obtint qu'à force de supplications ce qui a fait le désespoir de plus d'un homme de génie, ce fut de ne pas être forcé à embrasser une autre profession que celle de son père.

Le séminariste de Lyon, libre enfin d'abandonner la théologie pour les études médicales, suit d'abord les cours d'Anatomie et de Chirurgie de Marc-Antoine Petit, Chirurgien de l'Hôtel-Dieu de Lyon. Cet illustre et habile professeur qui remarqua l'assiduité et le zèle du jeune Bichat, lui trouva bientôt assez de talent pour l'admettre à partager ses travaux et l'associer à son enseignement, avant sa vingtième année accomplie. Il était dans la destinée de Bichat d'être aimé de ses maîtres : mais jamais élève ne se montra plus digne de cette affection et de cette confiance! Bichat, parmi les plus grands génies de tous les pays et de tous les temps, est encore un des plus illustres modèles de dévoûment et et de reconnaissance!

Quand il éclate une révolution à Paris, Lyon ne tarde pas à en ressentir le contre-coup. Toutes les horreurs de la guerre civile accablèrent cette malheureuse cité, à l'époque dite de *La Terreur*. Après le siège de Lyon où tant de victimes succombèrent, Bichat plus heureux que l'abbé Rozier (1), échappa aux bombes des assiégeans et à la mitraille des agens révolutionnaires après la victoire, et parvint à gagner Paris, vers la fin de 1793.

Dans la foule des Elèves que la renommée de Desault attirait à l'Hôtel-Dieu et que la puissance de son enseignement y retenait, Bichat ne pouvait pas tarder à mériter, comme à Lyon, l'attention du maître.

(1) Tué par une bombe au moment où il venait de panser des blessés (*Hommes utiles*, collection de l'an 1835.)

Le hasard fournit bientôt au provincial nouveau-venu, l'occasion de se faire connaître.

On a vu que, chaque jour, au cours de Desault, la leçon commençait par un résumé analytique des documens présentés la veille. Le lendemain d'une leçon que le professeur avait consacrée à une dissertation sur la fracture de la clavicule, dont le traitement rappelait un des plus beaux titres de Desault en Chirurgie, l'Élève chargé de la récapitulation se trouve absent. Pour le remplacer, le Chirurgien en second fait un appel aux nombreux auditeurs : Bichat se présente, et par l'exactitude de l'analyse qu'il donne, l'ordre qu'il conserve dans son résumé, la solidité de ses raisonnemens, la finesse de ses vues qui, présentées avec modestie, tendaient à perfectionner le procédé et démontrait la puissance d'intelligence avec laquelle l'ensemble et les détails de la leçon avaient été saisis, le rapporteur improvisé révèle à ses condisciples toute sa supériorité. Desault, instruit de ce qui s'était passé dans cette séance mémorable, témoigna le plus vif desir de connaître Bichat. Quelques instans d'entretien suffirent à ces deux hommes, entraînés l'un vers l'autre par une sympathie si vive.

Desault adopta avec enthousiasme pour compagnon d'études, pour son émule et pour son ami, et traita comme son fils l'ancien élève de Petit : Bichat ne perdait pas au change.

Dans la nouvelle position qui lui était offerte, doué d'une grande facilité et s'appuyant déjà sur des études immenses, Bichat eut conscience de sa force et n'eut plus qu'un desir, celui de justifier l'estime et la confiance que lui témoignait Desault. Pour donner une idée de son ardeur au travail, nous transcrivons cette citation de Buisson, qui fut lui-même un des élèves distingués de Bichat : « L'unique délassement que Bichat se permît, c'était de varier ses occupations. Outre le service de Chirurgien externe qu'il faisait à l'Hôtel-Dieu, il était chargé de visiter tous les jours au-dehors une partie des malades de Desault, de l'accompagner partout pour le seconder dans ses opérations, de répondre par écrit à un grand nombre de consultations envoyées des départemens, et lorsque la journée avait été employée en des travaux semblables, une partie de la nuit se passait encore à aider Desault dans ses recherches sur divers points de Chirurgie. Cet illustre praticien avait entrepris un cours fort étendu de maladies des os. Avant chaque leçon, il devait être présenté une exposition méthodique de la doctrine des différens auteurs, depuis Hippocrate, sur le point qui allait être traité. Bichat fut encore chargé de ce travail surajouté à tant d'autres. Sa faci-

lité prodigieuse lui faisait trouver encore quelques momens de liberté, et ces momens si courts, il les employait soit à perfectionner par la dissection ses connaissances anatomiques, soit à s'exercer aux opérations, soit à discuter avec ses amis quelque point chirurgical ou physiologique.

Telles étaient les occupations qui absorbaient tous les momens de Bichat, lorsque une mort inattendue vint frapper Desault (1795). La vive et profonde douleur dont Bichat fut pénétré par cette perte, ne s'exhala point en de stériles gémissemens. La veuve de son maître et de son ami reçut de lui toutes les consolations du fils le plus tendre : le fils de Desault, homme médiocre, fut traité comme un frère, par cet homme de génie, dont la piété vraiment filiale prépare pour l'illustre mort le plus beau monument ! Dans le quatrième volume du *Journal de Chirurgie*, Bichat paie un premier tribut d'éloges à la mémoire de son maître et de son ami ; mais bientôt il fait plus. Dans le monde médical on savait que Desault n'avait point écrit, et deux volumes paraissent, deux ans après sa mort (1797), sous ce titre : *Œuvres chirurgicales de Desault,* ou *Tableau de sa Doctrine et de sa Pratique dans le Traitement des Maladies externes ;* c'est le grand Chirurgien qui revit par les souvenirs et les travaux de son Elève.

Il reste bien peu de jours encore à Bichat pour accomplir sa glorieuse et courte carrière, mais il va marquer chaque année par d'immortelles œuvres. On peut déjà qualifier ainsi les *Mémoires* dont il enrichit, en 1796, le *Recueil de la Société Médicale d'Émulation.* Son brillant essor en Physiologie et en Médecine est marqué par le volume qu'il publie en 1799, sur les principes de Desault, pour faire suite aux deux volumes de 1797. Il avait commencé à professer, dans l'hiver de 1797, l'*Anatomie* et la *Chirurgie opératoire.* A ces deux cours, l'année suivante (1798), il en ajouta un de *Physiologie.* Ce fut deux années après, que par son *Traité des Membranes* (1800), Bichat mérita de fixer l'attention de tous les savans français et étrangers. Ses *Recherches physiologiques sur la Vie et la Mort* (1800) n'eurent pas moins de succès ; enfin parut l'*Anatomie générale appliquée à la Physiologie et à la Médecine* (1801) : c'est là le grand titre de gloire de Bichat ; œuvre capitale, immense progrès qui faisait concevoir de si brillantes espérances, sitôt détruites par une mort prématurée !

Dès l'année 1800, déjà premier Médecin de l'Hôtel-Dieu de Paris, à vingt-huit ans, à l'âge où Napoléon s'était élancé le plus grand général du siècle, Bichat ne s'était pas montré moins grand en Médecine qu'en

Physiologie. Il porta dans la pratique médicale cette même méthode d'observation et d'expérience qui l'avait fait marcher si rapidement dans les études physiologiques. On retrouve bien l'Élève de Desault dans ces paroles que Bichat prononçait peu de temps avant d'expirer : « Si je suis allé si vite, c'est que j'ai peu lu. Les livres ne doivent être que le mémorial des faits : or, en est-il besoin dans une science où les matériaux sont toujours près de nous, où nous avons les livres vivans, en quelque sorte, les morts et les malades? » Il ne faudrait pas cependant adopter ces paroles dans une signification trop exclusive. Comment renoncer à étudier les livres de Bichat lui-même !

Le vaste génie de Bichat lui permettait d'entreprendre et de mener de front tous les travaux qui auraient paru exiger les facultés de plusieurs hommes supérieurs. Il était l'homme capable de faire comprendre à Desault que l'union de la Médecine et de la Chirurgie n'était pas un fléau pour la science. Il avait commencé un traité d'*Anatomie descriptive* qui fut achevé par deux de ses Élèves les plus distingués, Buisson et Roux. Toujours infatigable, il voulait aussi, d'après sa méthode, donner à la matière médicale l'exactitude qui lui manquait. Il se proposait d'étudier isolément l'influence des médicamens sur les propriétés vitales, ensuite de les administrer deux à deux, trois à trois, en notant les effets de leurs combinaisons. Quarante jeunes gens le secondaient dans cette entreprise qui fut le sujet d'un cours qu'il ne put terminer.

Les qualités morales de Bichat le faisaient aimer autant qu'on l'admirait. Toujours disposé à recevoir les objections, il se rendait sans peine quand elles lui paraissaient raisonnables : sa bonté naturelle, la douceur de son caractère lui permettaient d'écouter sans impatience même celles qu'il n'adoptait pas. Bichat avait conservé un sentiment si vrai et si profond de reconnaissance pour les bienfaits de ses deux maîtres, Marc-Antoine Petit et Desault, qu'il se faisait un devoir d'agir de même avec ceux de ses Élèves que leur peu de fortune pouvait arrêter dans leur carrière. Son désintéressement, sa générosité achevaient de lui gagner les cœurs. Il faisait d'ailleurs un bon choix dans ceux qu'il admettait à son intime confiance. Tous les jeunes étudians dont il s'était entouré devaient se placer un jour parmi nos plus illustres maîtres !

Les étrangers ne l'estimaient pas moins que les nationaux. Le dernier Élève de la grande Ecole de Leyde, le célèbre Sandifort avait déjà dit : « Dans six ans votre Bichat aura dépassé notre Boërhaave » ! Aussi que de regrets à sa mort !

Ce fut au moment où il allait triompher de tous les obstacles, lorsqu'il se proposait d'enseigner en même temps les cinq branches fondamentales de l'Art de guérir (Anatomie, Physiologie, Médecine, Anatomie pathologique et Matière médicale), qu'une chute faite sur l'escalier de l'Hôtel-Dieu lui suscita une fièvre putride-maligne dont il puisait d'ailleurs continuellement le germe dans ses innombrables dissections (en six mois, il ouvrit plus de six cents cadavres) et dans les amphithéâtres où il ne cessait de surveiller, même pendant l'été, les pièces d'Anatomie pathologique, soumises à la macération. Il succomba (1) entre les bras de sa mère d'adoption, de la veuve de son ancien maître, le 3 thermidor an x (22 juillet 1802).

Corvisart, âme noble et sans envie, écrivit au Premier Consul, lorsque Bichat eut rendu le dernier soupir : « Bichat vient de mourir.... Il est resté sur un champ de bataille qui veut aussi du courage et qui compte plus d'une victime. Personne en si peu de temps n'a fait tant de choses et aussi bien.... ! » Ce fut le Ministre de l'Intérieur qui reçut la réponse du Premier Consul à cette lettre de Corvisart. On voit encore à l'Hôtel-Dieu la table de marbre portant les noms réunis de DESAULT et BICHAT ! La Ville de Paris a depuis donné le nom de Bichat à l'une de ses rues. Le Département de l'Ain lui a consacré un monument : David a fait son buste. Mais ce n'est pas assez, la France lui doit une statue et réalise ce vœu d'un éloquent biographe de Bichat. (2)

LETALENET, D. M. P.

(1) BICHAT, né en 1771, est mort à trente-et-un ans, et non pas à vingt-huit, comme le croyait le Premier Consul.

(2) Article BICHAT, par le Docteur ISID. BOURDON, dans le *Dictionnaire de la Conversation* où l'article DESAULT est omis.

JECKER.

JECKER.

Jusque vers la fin du siècle dernier, l'Angleterre, la Reine des mers, fut aussi la première nation pour la fabrication des instrumens de mathématiques et d'astronomie appliqués à la marine. A cette époque, le célèbre Ramsden avait poussé à un haut degré de perfection cette branche de la mécanique, d'une si grande importance pour les expéditions maritimes. Londres vendait à tous les navigateurs de l'Europe les instrumens dont ils avaient besoin, à des prix exorbitans. La France comme toutes les autres nations, était tributaire de sa rivale, pour cette partie indispensable de l'équipement de ses vaisseaux, lorsqu'un Français, d'abord disciple et bientôt émule de Ramsden, osa disputer à l'Angleterre un monopole consacré par de longues années de possession.

JECKER (François-Antoine) naquit à Hirtzfelden, près de Colmar (Haut-Rhin), le 14 novembre 1765. Son père était un honnête cultivateur connu pour sa probité et ses mœurs patriarcales. Les premières années du jeune Jecker se passèrent à la campagne, au milieu de ses bons parens dont il partageait les travaux. Encore enfant et dès son début dans la petite école de son village, Jecker avait manifesté les plus heureuses dispositions pour les arts mécaniques. Tout le temps qu'il pouvait dérober aux occupations rustiques de chaque jour, il l'employait à étudier quelques livres de science qu'il avait pu se procurer. Il ne se bornait point à lire, il s'exerçait à imaginer des machines et à les exécuter. Vainement son père essaya-t-il de lui inspirer le goût de l'agriculture, et de le fixer dans son pays natal; le jeune mécanicien entraîné par sa vocation brûlait du désir de quitter son village, pour aller s'instruire dans une grande ville. Enfin à l'âge de dix-neuf ans, Jecker obtint, non sans peine, la permission de se rendre à Besançon, où deux de ses oncles étaient établis. Ils étaient musiciens et tout le

charme de leur art ne put détourner leur neveu de son irrésistible penchant. Il sollicita comme une grâce la permission de se placer apprenti chez un mécanicien. C'est là qu'il puisa les premières notions positives de la profession qu'il devait exercer avec gloire. Jusqu'alors le pauvre villageois livré à lui-même, sans guide, sans maître, n'avait pu acquérir qu'une idée bien imparfaite des sciences physiques et de la mécanique. Au bout d'un an, Jecker en savait plus que son maître et avait épuisé les ressources scientifiques de Besançon. Alors il voulut venir à Paris. Mais, nous l'avons dit, la France était alors bien inférieure à l'Angleterre pour toutes les branches de la mécanique. Jecker s'embarque pour Londres en 1786 et va se présenter au premier des mécaniciens de la Grande-Bretagne, à Ramsden.

Celui-ci n'admit point de prime abord et sans examen dans ses ateliers notre jeune compatriote; mais il reconnut en lui une intelligence si vive et si nette, et un amour si vrai de son art, qu'il le prit en affection et n'eut plus rien de caché pour lui. En peu de temps, le maître et l'élève devinrent amis pour la vie. Ramsden était alors à l'apogée de son talent et de sa renommée. Il avait accompli ses travaux les plus remarquables et approchait du terme de sa carrière. Enfin la Société Royale de Londres venait de le recevoir dans son sein. On sent combien l'exemple de Ramsden et sa protection durent être précieux pour le jeune apprenti. Pendant six années qu'il passa auprès de son illustre ami, Jecker travailla sans relâche, approfondit les mystères de la science, s'initia à toutes les découvertes récentes et se lia avec plusieurs mécaniciens distingués.

En 1792, il revient en France, riche de savoir et d'espérances, prêt à employer au service de sa patrie son expérience et son talent. Coulomb, Lagrange, Monge, Carnot, Darcet, tendent les mains au jeune artiste. Sous leurs auspices, il présente au Bureau de Consultation des Arts, une machine propre à diviser les lignes droites en parties égales et le dessin d'une autre machine pour tailler la vis de toutes sortes de pas avec une très grande régularité. Une récompense de trois mille francs lui est accordée par le bureau. Encouragé par ce premier succès et par les avis bienveillans de plusieurs savans célèbres, Jecker ne se promit rien moins que de réaliser le rêve de sa jeunesse, que d'exécuter les plans qu'il avait mûris avec une laborieuse patience depuis huit ans. Il veut affranchir son pays du tribut qu'il paie, ainsi que toute l'Europe, à l'Angleterre. Il va s'adonner exclusivement à la fabrication d'instrumens de mathématiques et fonder une manufacture sur le modèle de celle de son

ancien maître Ramsden : mais tout-à-coup la réquisition l'enlève à ses travaux et le force d'ajourner ses projets.

Aux armées, Jecker se fait remarquer par son courage et ses talens. Ses connaissances théoriques et pratiques lui font donner en très peu de temps le grade de capitaine du génie, et il serait sans doute parvenu aux premiers rangs dans cette arme, mais il se sentait appelé à remplir une autre mission. Il demanda son congé dès qu'il put le faire honorablement, et revint à Paris reprendre avec ardeur ses travaux.

Dès-lors la vie de Jecker n'est qu'une longue suite d'inventions ou d'importations. Il organise sur une vaste échelle, dans un des quartiers populeux de la capitale, une fabrique d'instrumens d'astronomie, de géodésie et d'optique. Il enseigne à une classe nombreuse d'ouvriers, dont il devient le bienfaiteur et le père, l'art tout nouveau pour nos mécaniciens français de fabriquer des instrumens de précision. Sous ses ordres s'exécutent successivement plusieurs machines dont la rare perfection excite l'admiration des hommes de l'art.

A la chute des assignats, lorsque les monnaies reparurent, le plus souvent rognées et altérées, Jecker rendit un service immense au commerce par l'invention d'un nouveau *Pèse-Monnaies*, d'une exactitude si rigoureuse qu'il était facile de constater, avec leur secours, les plus légères altérations. Plus de quatre-vingt mille de ces instrumens se vendirent en peu de temps : jusqu'alors l'Angleterre en avait conservé la fabrication exclusive.

En 1801, Jecker obtient une médaille d'honneur à l'exposition des produits de l'industrie française. A l'exposition suivante, en 1806, il reçoit une nouvelle médaille de première classe, en argent. Enfin en quelques années, la maison de Jecker est devenue célèbre non-seulement en France, mais chez l'étranger. C'est lui qui approvisionne nos flottes d'instrumens nautiques ; sa réputation est européenne.

Le 3 août 1812, l'Institut impérial de France sanctionne d'une manière solennelle la renommée que Jecker s'est acquise comme opticien et comme ingénieur. Il avait soumis au jugement de l'Institut une machine pour diviser le cercle et ses parties, inventée par Ramsden, mais remarquablement perfectionnée par lui ; une machine entièrement nouvelle pour tailler la vis ; un instrument également nouveau pour tailler les verres plans à faces parallèles, et plusieurs autres ouvrages de mérite. Les conclusions du rapport rédigé par les commissaires de la classe des sciences physiques et mathématiques accordent à Jecker cet éloge si honorable, dans ces temps de lutte contre les

Anglais, que « ses efforts, en abaissant les prix de fabrication, contribuaient à fournir d'instrumens nautiques toute cette brave et laborieuse jeunesse, qui s'empressait avec un enthousiasme si louable à servir sur les vaisseaux de l'état. » Suivent les signatures de MM. Arago, Burckardt, Rossel, Lévêque et Delambre.

Les Anglais eux-mêmes ne purent s'empêcher de rendre témoignage au talent de Jecker. En 1815, le major-général Brisbane lui écrivit une lettre flatteuse dans laquelle il le félicitait de ses brillans succès. Nous-même, nous avons eu occasion récemment d'entendre en Angleterre des hommes de l'art parler de notre Jecker avec respect et admiration, non sans ajouter toutefois que l'Anglais Ramsden avait été son maître.

En 1819, Jecker reçut pour la quatrième fois une médaille et il fut breveté de confirmation à toutes les expositions suivantes : en 1823, 1827 et 1834. De nouveaux baromètres et de beaux instrumens de géodésie valurent à Jecker les félicitations de tous les connaisseurs.

Dans cette vie laborieuse et honorable, il n'y eut pas une journée perdue. Jecker, dans l'âge du repos, déployait encore toute l'activité et l'ardeur de ses jeunes années, quand il fut soudainement enlevé par une congestion cérébrale, le 30 septembre 1834, à soixante-neuf ans.

Jecker, bienfaiteur de l'industrie, le fut aussi de ses ouvriers : ils perdirent en lui le meilleur des amis ; ils le révéraient comme leur père. Ils lui rendirent pieusement les derniers devoirs et prononcèrent sur sa tombe de touchans adieux qui prouvent mieux que tout autre témoignage, combien ils l'avaient trouvé bon et généreux. Ils rappelèrent en cette occasion solennelle un de ces traits qui n'ont pas besoin de commentaire et que tous les journaux se sont empressés de raconter. « Un jour, un des ouvriers de Jecker se blessa grièvement en terminant un instrument ; il fut obligé d'interrompre son travail, et resta long-temps incapable de gagner le pain de sa famille. Informé de la détresse de son ouvrier, Jecker va le trouver, le console et lui dit en déposant une somme d'argent entre ses mains : « Tenez, voilà ce que la personne pour laquelle vous avez fabriqué l'instrument qui vous a blessé m'a chargé de vous remettre. » Et le secret du bienfaiteur fut tellement gardé, que son nom ne fut connu et prononcé que sur sa tombe.

ARTHUR BARKER.

BEAUVISAGE.

BEAUVISAGE.

BEAUVISAGE (Antoine Jean) naquit à Paris le 5 mai 1786. Son père était teinturier dégraisseur rue Meslay; il eut pour mère la fille du sculpteur Coypel qui a laissé quelques morceaux estimés des gens de goût : la chaire de Saint-Eustache, par exemple, une fontaine située près de cette église, et de nombreux travaux dans la cour du Louvre. Cette femme avait de l'élévation dans l'esprit : presque toujours malade, elle ne put instruire son enfant comme elle eût voulu le faire, mais avant de mourir, elle jeta du moins dans son jeune cœur le germe des vertus qui y fructifièrent, et qu'il n'a jamais démenties. Il la perdit le jour de la fête des Rois, et il lui garda un si tendre, un si constant souvenir, que jamais cette aimable solennité de famille n'a été célébrée chez lui; à l'âge de quarante-neuf ans, la seule vue des pâtisseries que les marchands mettent en étalage ce jour-là, lui faisait encore verser des larmes.

Ouvrier teinturier à dix-huit ans, sachant à peine lire, écrire, calculer, mais rangé et fort sage, il allait quelquefois se délasser de ses rudes travaux et recevoir d'utiles conseils, dans une respectable famille qui l'aimait et le guidait. Il parla un jour à M. et Madame Dupré, ses vieux amis, d'une certaine science (*la Chimie*) dont on lui avait conté des choses merveilleuses, et qui donnait la théorie des opérations auxquelles il se livrait, sans les comprendre. M. Dupré lui conseilla de voir un pharmacien, mais le digne apothicaire posa deux conditions que le pauvre jeune homme dut rejeter, savoir : un certain nombre d'années d'apprentissage, et une somme d'argent pour la pension. Les Dupré découvrirent alors qu'ils connaissaient indirectement Vauquelin, déjà en réputation comme chimiste. Vauquelin reçut fort bien son nouvel élève; mais hélas! à cette époque, la science ne se donnait point gra-

tuitement comme de nos jours ; il faut bien croire aussi que les savans n'étaient pas désintéressés comme ils le sont aujourd'hui. Comment acheter des livres prodigieusement chers ? Comment payer *Cent cinquante francs* au professeur, quand on gagne juste *quarante sous* par jour ? Souvent, le garçon chargé de percevoir venait *avertir* le pauvre élève et même l'*exercer* jusque sur les gradins de l'amphithéâtre. Il fallait cependant s'exécuter ou renoncer à cette belle science qui expliquait si bien les choses ; il fallait renoncer à l'avenir brillant qu'on avait rêvé ! Combien d'hommes plus illustres assurément que ne le sera Beauvisage, se sont trouvés plongés dans ces cruelles angoisses et ont lutté courageusement avec la misère ! Mais c'est là que se révèlent les organisations fortes et puissantes ; tous les genres de génie, même celui de l'ordre le plus humble, se raidissent contre les obstacles, et finissent par terrasser leur implacable ennemi. Le cœur manqua presque à Beauvisage, qui songea un instant au théâtre où son physique et son organe auraient pu réussir ; la gloire militaire vint aussi le tenter, car la France en moissonnait largement alors. Mais il fit deux découvertes qui le rendirent à la science et à l'industrie : d'abord un bon camarade qui lui prêta quelque argent ; ensuite il avisa deux superbes boucles qui brillaient fort inutilement à sa chaussure ; les boucles furent aussitôt converties en numéraire et l'on peut supposer avec quelle fierté il rentra à l'amphithéâtre. Mais la Chimie lui faisait *perdre beaucoup de temps*, disait-on, dans son atelier, où son enthousiasme pour la science paraissait une folie ; de là, des tracasseries sans cesse renaissantes. On se sépara, et il alla travailler chez un nommé Gonin dont il devint plus tard le concurrent. Gonin et ses ouvriers le reçurent à merveille ; sa capacité naissante, sa façon expéditive de travailler, quelques essais déjà fort ingénieux, lui attirèrent une certaine considération parmi ses camarades, bonnes gens passablement grossiers, dont les politesses n'étaient pas toujours de son goût.

Saint Maurice est le patron des teinturiers ; or, pour se ménager les ressources nécessaires à la célébration de sa fête, on ne manquait pas alors de faire une visite bien polie chez les pratiques, puis on partageait fraternellement. Beauvisage se tenait à l'écart dans ces sortes de circonstances : toutefois ses refus de prendre sa part de la collecte blessaient si peu ses compagnons, qu'un jour de Saint Maurice, ils vinrent le trouver au lit où le retenait une grave indisposition, et laissèrent chez lui, malgré lui, une somme qui ne lui fut pas cependant inutile, mais qui lui causa long-temps des scrupules : ce gain ne lui paraissait

pas légitime, et il tenta de vains efforts pour obtenir qu'on renonçât à un usage flétrissant pour la classe ouvrière. Bientôt Vauquelin le fit entrer à la célèbre manufacture des Gobelins, dont le directeur Roard le prit en amitié. Mais ne trouvant pas là de grandes chances de succès, il partit pour Amiens, où il établit de grands perfectionnemens chez un teinturier, dont la conduite fut très injuste, bien que ce jeune homme lui eût donné le moyen de mieux teindre les alépines. La vengeance de l'ouvrier se borna à céder aux instances des manufacturiers d'Amiens, qui, apprenant son départ, vinrent le prier de leur livrer ses procédés, ce qu'il fit. A Reims, il parvint aussi à embellir quelques tissus de cette célèbre fabrique : il rêvait toujours améliorations et perfectionnemens, lorsque les évènemens de 1813 le ramenèrent à Paris.

Jusqu'ici, Beauvisage est un ouvrier intelligent qui s'agite dans son impuissance, et qui consume inutilement, au service de gens sans portée, les facultés créatrices dont la nature et l'étude l'ont doté. A Paris, un homme le comprendra; et cet homme, c'est Ternaux; Ternaux qui a rendu de si immenses services à l'industrie française; Ternaux que l'Angleterre nous enviait, qu'elle eût richement récompensé s'il eût été son enfant, et qui est mort pauvre, ruiné, parmi nous!...

Ternaux fit du jeune ouvrier un chef de maison et le commandita long-temps.

Voilà donc Beauvisage établi, avec deux cuves seulement, dans une petite rue de la Cité, et son début est un chef-d'œuvre. Les mérinos ne se coloraient alors qu'en rouge, vert, bleu ou violet; à force de recherches, d'essais, et surtout de persévérance, il arrive à donner à ce beau tissu les nuances les plus variées et les plus élégantes. On commence à citer son nom; on vient le voir, on lui donne du travail, il ne peut suffire aux commandes: il faut qu'il s'agrandisse. Ses procédés, dont il ne fait pas grand mystère, se répandent rapidement; on établit de nouvelles teintureries en grand dans la capitale, et c'est de ce moment que date l'importance qu'a prise cette industrie. Les Anglais employaient économiquement la lack-dye dans la teinture en rouge, mais ils cachaient soigneusement leur procédé. La Société d'Encouragement proposa un prix. Beauvisage travailla de concert avec Roard pendant plus d'une année; mais leurs efforts furent vains, et ils avaient décidé que *cela était impossible*, lorsque seul, après de nouveaux essais, il trouva enfin le secret et la médaille fut conquise. Dès ce moment, l'emploi de la lack-dye devint général, et depuis cette époque, le prix de la cochenille, qu'elle remplace pour un grand nombre

de teintes ponceau et écarlate, a baissé de 80 pour cent. L'apprêt des tissus devint ensuite l'objet de ses études favorites; il s'en est occupé jusqu'au dernier jour; souvent il interrompait son sommeil pour prendre des notes. C'est ainsi qu'il fit de grands progrès dans l'objet de ses recherches, lorsqu'il eut découvert que l'état dans lequel un tissu est saisi par une forte chaleur humide, ne peut être changé que par une chaleur plus intense. Cette théorie se répandit et contribua au perfectionnement des étoffes françaises. Les rivaux de Beauvisage profitèrent de sa découverte; mais ils lui rendirent toujours cette justice qu'il était demeuré supérieur dans l'application, attendu qu'il améliorait sans cesse par mille procédés de détail.

L'an 1824 vint jeter un grand trouble dans son industrie : une décision, qu'il attribuait à quelques animosités politiques, statuait sur un percement de rue qui n'est pas encore effectué en 1838. Il lui fallut donc perdre toutes les dépenses de mise en œuvre qu'il venait de faire sur la foi d'un bail de douze années. Il lui fallut transporter ailleurs ses ateliers, et cela dans un moment fâcheux, car les rhumatismes l'avaient quasi perclus, et il ne marchait qu'avec des béquilles. Il créa cependant à l'île Saint-Louis un nouvel établissement sur un système tout-à-fait neuf, et qui n'avait pas encore été adopté pour la teinture : le chauffage à la vapeur. Il s'y donna tant de peines, que, tout en guérissant ses douleurs nerveuses, il contracta une inflammation d'estomac très grave. Plusieurs médecins de ses amis tentèrent vainement de l'en délivrer. Il se mit alors à s'étudier et à se traiter lui-même, et tout en se livrant à des travaux inouïs, il parvint, à force de soins et en suivant le régime alimentaire le plus sévère, à recouvrer la santé.

A son retour d'un voyage qu'il fit en Angleterre, en 1823, Beauvisage appliqua à son usine, une multitude de perfectionnemens qu'il avait plutôt devinés qu'appris chez nos habiles voisins. Il imita plusieurs de leurs apprêts, et les améliora encore; car, ce qu'on ne veut pas toujours admettre en France, et ce qui est cependant vrai, c'est que nous l'emportons dans l'apprêt de plusieurs tissus ; les Anglais le savent et beaucoup en conviennent. Beauvisage avait vu une petite machine à-peu-près délaissée, parce qu'elle était imparfaite. Le principe cependant était bon, il le saisit, et il lui dut en partie la douceur, le velouté, le soutien, le brillant ou le mat qu'il donnait à la plupart des tissus qu'il avait à traiter. Plus tard, il envoya aussi son fils aîné en Angleterre, et lui donna des instructions qui prouvent toute la sa-

gacité de ses vues industrielles. Il eut le bon esprit d'initier de bonne heure ses trois fils et son frère à tous ses procédés, et dans les derniers temps de sa vie, les travaux de sa maison furent si habilement divisés qu'il n'avait plus qu'une surveillance générale à exercer. Il put alors se livrer le soir à quelques délassemens, à la musique, par exemple, qu'il aimait avec passion; ou bien, à l'étude de l'anatomie, de la physiologie, de la phrénologie. Il suivait assidument les cours d'anatomie du savant docteur Auzoux.

A la fin de 1834, il créa la belle teinturerie de Daours, près d'Amiens. Des calculs très prévoyans le conduisirent à chercher un point central au milieu de grandes industries du nord de la France, où la main d'œuvre et le combustible moins cher lui permissent de faire bien et à des prix avantageux. En moins de deux ans, le pauvre village de Daours a changé d'aspect: des maisons plus propres s'y construisent, l'aisance s'y répand avec le travail. La population consommait peu de viande : on y tue maintenant une forte quantité de bétail; des marchands, des ouvriers s'y établissent tous les jours. Toutefois, les tracasseries municipales n'ont pas manqué à Beauvisage qui s'en est tiré avec l'appui du maire et de quelques habitans éclairés ; son esprit ferme et conciliant à-la-fois a ramené le reste, tout au moins, à la tolérance. N'oublions pas qu'en 1829, il provoqua en France, la fabrication des *Lastings*, déjà connue des Anglais; qu'il parvint à donner à ce joli tissu, un apprêt pour lequel il n'a jamais eu de rivaux, pas plus que dans celui des *Bombazines* et des *Cachemiriennes*. On peut dire sans exagération qu'il y excellait.

Nous avons suivi Beauvisage dans sa carrière d'ouvrier et de chef d'industrie; il est temps de le considérer maintenant, comme chef de famille, car n'était-il pas un père pour ses nombreux ouvriers? C'est surtout par le bien qu'il leur a fait que nous prétendons le louer, que nous voulons le signaler comme un homme rare et tout-à-fait remarquable. « Mes mains que vous voyez blanches à cette heure, nous disait-il un jour, ont été noires à force de les plonger dans la teinture; toutes les fois qu'un ouvrier m'adresse la parole, ce souvenir me revient à l'esprit, et je cherche à le traiter comme j'aurais voulu qu'on me traitât alors moi-même! » Avec de tels sentimens, avec la bonté naturelle et l'esprit d'équité qui le caractérisait, avec ce besoin de perfectionnement et d'amélioration dont il se sentait tourmenté sans cesse et qui ne donnait point de relâche à sa pensée, Beauvisage devait être nécessairement conduit à généraliser les bienveillantes, les généreuses disposi-

tions que l'ouvrier isolé trouvait toujours chez lui. Ce fut la terrible époque du choléra qui surtout donna l'éveil à sa sollicitude. Il était malade, et dans un de ces instans où Dieu, sans doute, trouve le cœur de l'homme disposé par la douleur à recevoir de pieuses et touchantes inspirations, il résolut, si le fléau épargnait sa chère famille, de signaler sa reconnaissance par quelque bonne œuvre dont ses ouvriers seraient l'objet. Que serait-ce? Il n'en savait rien lui-même, et l'on comprend que chez un homme de ce caractère, ceci était une affaire de sentiment, beaucoup plus que le calcul raisonné d'un esprit philosophique. Il connaissait la classe ouvrière; il avait vu de près l'ignorance, la débauche, l'ivrognerie de tant de créatures humaines abandonnées sans guide aux impulsions désordonnées; il avait vu la profonde misère et les larmes des pauvres mères et de leurs petits enfans, délaissés durant les joies grossières d'un père égaré: tout cela remuait son cœur et l'inondait de compassion.

Il pensa que ce qu'il y avait de plus urgent était de relever leur esprit par un peu d'instruction, et de les distraire au moyen de la science dont l'acquisition, quelque minime qu'elle soit, flatte toujours et dégoûte de la taverne. Son ami, le docteur Ratier, homme de talent et de cœur, lui vint en aide, et le seconda généreusement dans cette noble entreprise. Une méthode nouvelle (1), dont ailleurs on a pu faire abus, mais qui produisit ici de merveilleux résultats, excita la curiosité et stimula l'émulation. Tous les ouvriers furent invités à suivre des cours de lecture, d'écriture, de calcul, de français, d'allemand et même de musique vocale; aucun d'eux n'y fut contraint, mais ces braves gens connaissaient leur chef; il possédait toute leur confiance: ce qu'il proposait était toujours admis sans difficulté, parce que l'expérience leur avait appris que ce qu'il voulait d'eux était bien dans leur intérêt. Du reste, il avait fait de son côté nombre d'expériences fâcheuses qui ne l'arrêtèrent pas; il avait éprouvé qu'en général ses ouvriers les plus habiles lui étaient le moins attachés, et que ceux qu'il payait le plus, ceux à qui il avait rendu le plus de services, se montraient souvent ingrats; mais il passait outre, et mettait gaîment tout cela sur le compte des faiblesses humaines. Après avoir pourvu à l'instruction de ses ouvriers, après avoir fait bien des dépenses pour disposer de vastes salles où ils suivaient des cours, pour organiser une gymnastique où ils se récréaient, il s'occupa de leur moralité, de leur éducation. Beauvisage, homme parfaite-

(1) Celle de M. Jacotot.

ment pur et honnête, n'avait pas tout ce qu'il fallait pour établir un choix très éclairé dans les doctrines. On prêcha à ses ouvriers, et avec talent, une philosophie qui n'est pas la nôtre, et que nous ne saurions approuver; mais il est une vérité bien constante, c'est qu'en matière d'ouvriers surtout, la seule intention (et nous nous plaisons à reconnaître qu'il n'en fut jamais de plus loyale), la simple volonté de bien faire est immédiatement suivie d'heureux résultats. De plus, et par lui-même, Beauvisage multipliait les prières, les avis, les sages conseils; il encourageait à l'économie par de petites primes, il expliquait la caisse d'épargnes, et déterminait souvent à y placer par un faible don fait à propos; il décernait des prix que le premier magistrat de Paris, M. de Rambuteau, venait donner avec une adroite solennité. Plus d'une fois, les ouvriers se précipitèrent dans les bras de celui qu'ils nommaient naïvement *leur Père*, et la foule attendrie battait des mains!

Vous savez qu'il y a une variété de gens d'esprit incapables de sortir de leur froid et fainéant égoïsme, heureux au logis, bien chauffés et bien vêtus, qui prenant philosophiquement leur parti sur les souffrances de la classe ouvrière et poursuivant de leurs railleries les tentatives de la bienfaisance, ont grand'pitié des hommes pourvus de cœur et d'entrailles. Habiles à saisir le ridicule où il n'est pas, ils font rire aux dépens de ce qu'ils prennent pour de la niaiserie; ils parviennent au moins à découvrir dans la forme de quoi parodier le fond et honnir la vertu la plus pure. Beauvisage n'échappa point à leurs traits, mais il y demeura fort insensible; il fit même à une autre espèce d'antagonistes, celle qui n'estime les choses qu'en raison du profit qu'elles procurent, il fit une réponse remarquable et digne d'être méditée par quiconque a sous ses ordres un commis ou un ouvrier. On lui demandait (avec cette fine ironie que vous savez) combien tout cela lui rapportait pour cent? « Beaucoup, dit-il. Lorsque j'ai commencé à m'occuper du sort de mes ouvriers, je n'avais songé en aucune façon à mes intérêts; maintenant, je continuerais par spéculation ce que j'avais fait d'abord par philantropie. Ce que j'ai gagné, le voici : à la place d'ouvriers négligens, maladroits ou malveillans, je me suis fait des *Collaborateurs* zélés, intelligens, consciencieux. J'ai gagné que mes ateliers fussent toujours au grand complet, malgré les lundis, le carnaval et les agitations de la place publique. Il suffit d'un simple avertissement pour qu'à l'heure précise chacun soit à son poste, et vous savez aussi bien que moi, ce que c'est que cent ouvriers perdant chacun un quart d'heure par jour! De là, économie de *Temps*, d'*Ustensiles*, de *Matériaux*, profit

réel, je pense ; sans compter ma réputation d'exactitude et de soins dans les commandes qui me sont confiées. » ... !

Beauvisage n'avait point adopté ce moyen par choix, par calcul, mais son caractère et ses dispositions aimantes l'y conduisirent naturellement. Aussi, combien était vraie et profonde la sympathie qui régnait entre ses ouvriers et lui !

Le 25 mai 1836, à six heures du matin, les travaux commençaient dans les ateliers de l'île Saint-Louis, lorsque tout à-coup le bruit se répand qu'un messager vient d'arriver, et qu'il annonce un grand malheur. La veille au soir, on avait vu Beauvisage plein de vie et de santé, et l'on apprend qu'il est mort! L'essieu d'une voiture surchargée s'est brisé, le coup a été si violent et la commotion si forte, que le malheureux a péri subitement ! Ah ! vous qui demandez ce qu'on gagne à être bon et généreux, que n'avez-vous pu être témoins de la douleur générale ! Tous abandonnent leurs travaux : les uns demeurent immobiles et stupéfaits, les autres se laissent aller aux cris et aux gémissemens ; un vieux ouvrier, assis par terre , verse des larmes en silence ; toute la population de l'île est consternée.

Le lendemain, la dépouille mortelle arriva de Villeneuve-sous-Dammartin, théâtre de la catastrophe, et ce fut un nouveau concert de regrets et de sanglots. Le surlendemain, l'église de Saint-Louis-en-l'île ne pouvait contenir la foule des amis, des confrères, des députations de sociétés bienfaisantes dont le défunt était membre, des généraux, des fonctionnaires publics, des députés, des pairs de France, qui venaient faire des funérailles de prince à un modeste industriel. Les ouvriers voulurent porter son corps à l'église ; ils sollicitèrent et obtinrent la permission de traîner le char funèbre jusqu'au cimetière , à travers une grande affluence de peuple , qui admirait et commentait ce beau et touchant spectacle !

LOUIS LECLERC.

Extrait de *La France industrielle*. — N° 23. — 3e année.

MARTINEL.

MARTINEL.

C'est dans les rangs de l'armée, parmi cette classe d'hommes qui, dans l'intérêt de la patrie qu'ils ont à défendre, sont voués par la loi à la condition de consommer sans rien produire, à la nécessité d'user des armes qui portent la mort et la destruction, que nous trouvons aujourd'hui un homme utile, un héros d'humanité, un militaire assez heureux pour n'avoir jamais employé qu'au salut de ses semblables l'admirable courage, le sang froid et la force physique peu commune dont l'a doué la nature.

MARTINEL (Mathieu) est né le 20 mai 1799, au village de Hombourg-le-Bas, département de la Moselle : il est fils d'un ancien capitaine, mort en combattant pour la patrie dans les guerres de notre première révolution; et il avait pour oncle le général Ordener, ancien gouverneur du palais de Compiègne. Il fut élevé dans son village par sa mère et par son aïeule maternelle, femme vénérable dont il ne parle jamais qu'avec attendrissement, et dont les sages leçons surent inspirer l'enthousiasme de la vertu à un jeune cœur déjà si bien préparé par la nature à la pratiquer.

Dès l'âge de dix ans le jeune Martinel annonça ce qu'il serait capable de faire un jour, en sauvant d'un incendie, au péril de sa vie et avec des efforts inouïs, une chèvre nécessaire à l'existence d'une pauvre famille juive. Cette action lui fit donner par ses jeunes camarades le surnom de *Père à la Chèvre;* et dans le pays, par allusion à son jeune mérite et aux touchantes vertus de sa mère et de son aïeule, on lui appliqua le proverbe allemand, qui signifie : « La pomme ne tombe pas loin de l'arbre. »

Martinel avait quinze ans lorsqu'en 1814 des hordes de Tartares franchirent nos frontières, et se répandirent dans l'Alsace et dans la Lorraine. Les habitans de Hombourg-le-Bas et de tous les villages de la

Moselle avaient pris les armes et se tenaient embusqués dans les bois. Martinel qui s'était armé comme les hommes faits, aperçoit entre Forbach et Sarrebruck un Cosaque en vedette, qui avait mis pied à terre et déposé sa lance. Il l'ajuste avec son fusil, lui arrache son pistolet, mais trop humain pour tuer un homme qui ne peut se défendre, il le somme en allemand de se rendre, et l'oblige à marcher devant lui jusqu'à Rous sebrick, où il remet son prisonnier au maire de ce village.

A seize ans et demi, Martinel s'enrôla, le 30 janvier 1816, dans la légion de la Moselle : il avait à peine quatre pieds onze pouces. Malheureusement pour lui le temps n'était plus où l'avancement militaire était rapide. L'Europe était en paix, grâce à l'humiliation de la France ; et pendant les quatorze années que dura encore la restauration, Martinel ne fut employé dans aucune des trois expéditions militaires qui signalèrent les règnes de Louis XVIII et de Charles X. Il n'est allé ni en Espagne, ni en Morée, ni en Algérie. Condamné ainsi à rester perpétuellement en garnison, il ennoblit cette vie si oisive par une conduite parfaite qui lui valut l'estime de ses chefs, et par des traits d'héroïsme plutôt civil que militaire, qui sont devenus pour lui l'occasion d'une honorable et touchante célébrité.

Nommé caporal le 24 juin 1819, sergent le 1er janvier 1820, sergent de grenadiers le 1er août 1821, il obtint son congé de libération le 26 mai 1822 : il avait servi six ans dans l'infanterie, et sa taille s'étant prodigieusement élevée, il put, le 26 juin de la même année, entrer comme enrôlé volontaire dans le 1er régiment de cuirassiers de la garde royale, où son excellente conduite le fit élever au grade de brigadier, le 26 septembre suivant, puis de maréchal-des-logis, le 11 juin 1830.

Je vais donner le récit des actions de vertu et de courage qui durant cet intervalle de quatorze ans, le firent distinguer, non-seulement de ses chefs, mais de ses concitoyens ; et l'on reconnaîtra que de pareils actes valent bien cette bravoure au prix de laquelle s'achètent les plus belles palmes militaires.

En 1816, à Metz, Martinel soustrait à la brutalité de ses camarades une jeune femme qui, ayant laissé passer l'heure de la fermeture des portes, s'était vue forcée de se réfugier dans le corps-de-garde du poste de l'avancée de la Porte des Allemands.

Une action analogue en 1817, à Neufbrisach où il avait pris parti pour de jeunes paysans insultés par ses camarades, lui suscite un duel avec le plus arrogant de ces soldats, et Martinel lui donne une leçon, en le blessant au bras.

Ce ne fut pas la dernière qu'il fut dans le cas de donner à des militaires trop enclins à abuser de la puissance du sabre. Quatre soldats de la garnison de Schelestadt volaient des légumes dans un jardin (1818), Martinel qui les surprend les force à lâcher leur proie, et provoqué en duel par un de ces maraudeurs, il lui abat un doigt.

La même année, dans la même ville, l'on voit notre soldat-modèle protéger cette fois ses camarades contre des paysans ameutés. Dans le conflit, une vieille femme arrache un fusil à un jeune soldat et lui lance un coup de baïonnette ; Martinel détourne heureusement l'arme. Devenue furieuse, la vieille tire son couteau et se jette tête baissée sur tous les militaires qui s'avancent au nom de la loi. Martinel, toujours maître de lui, supporte patiemment les outrages de la multitude : il prouve dans cette circonstance, par sa fermeté et sa modération, qu'il comprend tout ce qu'il faut de vertu au soldat placé devant l'émeute. (1)

En 1820, à Strasbourg, il sauve un chasseur à cheval et un maréchal-des-logis qui étaient sur le point de se noyer dans le Rhin, près du pont de Kehl. Peu de temps après, il parvient à retirer de l'eau le sergent Freitag qui, voulant sauver une petite fille tombée dans la rivière d'Ill, était sur le point d'être entraîné lui-même sous la roue d'un moulin.

La même année, un violent incendie éclata dans la caserne occupée par la légion de la Moselle. Le feu s'était communiqué dans une chambre où étaient entassés pêle-mêle des effets d'équipement et de la paille. Martinel veut pénétrer dans la chambre incendiée. Les flammes l'obligent à reculer; alors il entre dans une chambre contiguë, où se trouve une porte de communication momentanément condamnée ; il brise cette porte à coups de banc, pénètre dans la chambre qui est le foyer de l'incendie, malgré la fumée qui le suffoque, malgré la flamme qui brûle ses cheveux et ses vêtemens. Bientôt il se rappelle qu'un baril de poudre et mille paquets de cartouches sont déposés dans un cabinet attenant à cette chambre, et qu'au dessus on a placé l'infirmerie du régiment dans laquelle neuf militaires gardent le lit. Il voit un amas de papiers prendre feu dans ce cabinet aux cartouches : quelques secondes encore, et la poudre va faire explosion. Martinel avance courageusement, il éteint en les foulant aux pieds les papiers allumés, puis sans perdre un instant, court à la fenêtre, appelle ceux qui n'ont pas osé le suivre et demande de l'eau. Bientôt la chambre est inondée et les neuf soldats couchés dans l'infirmerie sont sauvés.

(1) Ici j'emprunte les expressions du rapport fait par M. Lebrun au nom de l'Académie française sur les Prix-Montyon, dans la séance publique du 9 août 1837.

En 1821, étant en garnison à Arras, Martinel montra le même sang-froid et la même intrépidité dans un incendie qui menaçait de consumer un des quartiers de cette ville.

Tous les genres de vertu honorèrent la vie de ce modèle du soldat français. Etant en 1829 brigadier au 1er régiment de cuirassiers de la garde, il escortait avec quatre hommes de son régiment une voiture chargée de fourrages ; il aperçoit à terre un sac d'argent contenant 5000 francs, le ramasse, et malgré l'avis contraire de ses camarades, il restitue ce sac à la paysanne qui, à vingt pas de là, vient tout éplorée aborder les cuirassiers, réclamant le sac qui était tombé de la voiture. Elle offre une récompense ; les soldats acceptent, mais par une délicatesse qui l'élève au-dessus de ses égaux, Martinel refuse d'y prendre part.

J'ai suivi jusqu'à la révolution de juillet la vie militaire de Martinel. Tous les régimens de la garde ayant alors été licenciés, il passa avec son grade de maréchal-des-logis, au 1er régiment de cuirassiers en garnison à Tours le 6 août 1830, et fut successivement durant le cours de ce même mois, promu au grade de maréchal-des-logis chef le 19, puis à celui d'adjudant sous-officier le 28. Arrivé à sa 17e année de service, sans avoir fait la guerre, il fit enfin en 1833 la courte campagne de Belgique où son corps ne donna point. Mais durant cette seconde partie de sa carrière, il trouva encore l'occasion de se signaler par de nouveaux actes d'humanité.

En 1834, à Nancy, il se dévoue avec un courage héroïque dans deux incendies ; et dans un jour de fête où toute la population encombrait les rues, il arrête seul, à l'entrée du faubourg de Saint-Pierre, un cheval fougueux emportant au milieu de la foule épouvantée un char-à-bancs à neuf places ; et par ce trait de courage et de vigueur il sauve la vie à plusieurs personnes.

La même année, se rendant dans sa famille, il avait pris place à côté du conducteur de la diligence de Nancy à Strasbourg. A la descente de la côte de Lunéville, le porteur s'abat, le postillon a la jambe cassée : si la voiture fait encore un pas il est brisé sous les roues. Martinel avec une intrépidité et un bonheur qui tiennent du prodige, s'élance de sa place sur l'un des chevaux lancés au galop, et parvient sans se blesser à arrêter la voiture et à relever le malheureux postillon.

Un dernier trait a rendu européen le nom de Martinel : c'est le courage et le bonheur non moins grand, avec lesquels, le 14 juin 1837, il parvint à sauver neuf personnes dans le désastre du Champ-de-Mars,

qui est venu attrister les réjouissances célébrées à l'occasion du mariage de S. A. R. Mgr. le duc d'Orléans.

Après la fête terminée, la foule pressée de sortir du Champ-de-Mars, avait obstrué le passage de la grille voisine de l'École-Militaire. Une femme suffoquée tombe et sa chute entraîne celle de plusieurs personnes que la foule croissante écrase sous ses pieds. De là un affreux désordre, des cris de détresse, des mourans, des morts, et au milieu de tout cela d'atroces filous qui profitent du tumulte pour dépouiller les femmes de leurs bijoux en leur déchirant cruellement les oreilles, en leur meurtrissant le cou. L'adjudant Martinel alors caserné à l'École-Militaire avec son régiment, accourt, se jette au-devant de la foule qu'il cherche à repousser de ses efforts, de sa voix, de ses prières, pour rendre plus libre le passage et pour en retirer les victimes. Mais la foule épouvantée est sourde à ses avis : elle pousse toujours en avant, s'amoncelle de plus en plus et accroît le péril de tous les efforts qu'elle fait pour en sortir. Dans la lutte, un if illuminé se renverse et barre le chemin. Vainement Martinel, aidé de quelques cuirassiers, s'efforce d'arracher à une mort imminente les malheureux renversés et blessés. Il a bientôt compris qu'il n'existe qu'un moyen de prévenir de plus grands désastres : c'est de couper la foule au-dedans de la grille. Il court au quartier du régiment, on sonne à cheval; il n'attend pas lui-même que les hommes de garde soient prêts, car il n'y a pas un seul moment à perdre. Entraînant sur ses pas quelques cuirassiers, il se jette à pied dans l'intérieur du Champ-de-Mars, se fait jour à travers la foule, qu'il écarte de toute la force qu'ajoute à sa vigueur ordinaire le sentiment de la mission qu'il s'est donnée. Il pénètre enfin au fort du péril, guidant le cuirassier Spenlé, qui seul de ses camarades a pu continuer à le suivre; et là, s'adossant à la foule, il travaille avec une admirable énergie à dégager le passage, à relever ceux qui ne sont plus, à sauver ceux qui respirent encore. Un vieil invalide évanoui, un jeune soldat, sont emportés dans ses bras et arrachés par lui à la mort; puis successivement un jeune garcon, une femme, une petite fille, neuf personnes enfin. On le voit sortir, rentrer sans cesse; en retirant les victimes de la foule il a failli y rester : n'importe! Il revient pour en chercher encore; épuisé, haletant, il poursuit sa tâche héroïque au péril continuel de sa vie, donnant à tous l'élan, encourageant tout le monde de sa voix comme de son exemple. (1)

(1) Extrait du rapport déjà cité de M. Lebrun.

Les récompenses que les hommes de la trempe de Martinel ne recherchent jamais, mais qui inspirent aux autres une noble émulation, ne se firent pas attendre. Le 4 juillet, ce sous-officier reçut de M. Bernard, ministre de la guerre, une lettre des plus flatteuses. Le mardi 9 août, l'Académie française décerna au brave Martinel le grand prix Montyon ; enfin le 6 octobre suivant, dans une grande revue aux Tuileries, le Roi lui remit lui-même la décoration de la Légion-d'Honneur.

Depuis cette époque, Martinel, en garnison à Melun, a trouvé de nouveau l'occasion de signaler son courage et sa vertu humanitaires. Lors de l'incendie qui éclata le 10 avril 1838, dans des messageries de M. Duclos, ce sous-officier, spontanément et sans attendre l'ordre de ses chefs, conduisit 15 cuirassiers sur le théâtre de ce sinistre, et contribua par sa force et son adresse à préserver de l'incendie les greniers à foin de cet établissement situé au centre de la ville. La compagnie d'assurance contre l'incendie a décerné à Martinel une médaille d'encouragement.

Il y a peu de semaines encore (septembre 1838), pour sauver des femmes qui allaient verser en voiture, Martinel qui était en cabriolet, aux environs de Melun, s'est élancé à leur secours. Il les a préservées de tout mal ; mais lui-même a reçu à la jambe trois blessures, qui l'ont forcé à garder le lit et à rester au dépôt au moment où le 1er régiment de cuirassiers quittait le chef-lieu du département de Seine-et-Marne.

Martinel, sans jamais avoir vu l'ennemi, est couvert de blessures comme s'il avait assisté à cent batailles. Il faut l'entendre lui-même, pour connaître avec quelle simplicité modeste il parle de ses belles actions, de ses prodiges de courage ; il voudrait se soustraire à la louange : car il ne comprend pas que l'on puisse agir autrement qu'il n'a fait ; pour lui l'héroïsme d'humanité n'est pas une vertu, c'est une dette qu'il faut payer à ses semblables.

Un homme qui se connaît en bravoure et en vertu, M. de la Roche-Jacquelin, présentant Martinel à son épouse, disait de lui : « *C'est un nouveau La Tour-d'Auvergne.* » Que pourrais-je ajouter à un si bel éloge ?

Ch. Du Rozoir.